HD WIDENER
HW KH9B K

Digitized by Google

Neth 7160.1

Harvard College Library

DUTCH HISTORY

JOHN LOTHROP MOTLEY
MEMORIAL COLLECTION

FROM AN ANONYMOUS GIFT

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

PAYS-BAS.

Digitized by Google

IMPRIMÉ PAR LES PRESSES MÉCANIQUES DE RIGA.

Digitized by Google

#

HISTOIRE

DES

PAYS-BAS,

DEPUIS LES TEMS ANCIENS
JUSQU'A LA CRÉATION DU ROYAUME DES PAYS-BAS,
EN 1815;

PAR

l'Abbé J.-H. Janssens,

ANCIEN PROFESSEUR D'EXÉGÈSE, DE THÉOLOGIE, D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE,
DE PHILOSOPHIE, ETC.

Historia testis temporum, lux veritatis, magistra vitæ.
CICÉRON.
Tros, Rutulusve fuat, nullo discrimine habebo.
VIRGILE.

Volume III.

Bruxelles.
RIGA, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.
Même Maison à Liége.

1840

Digitized by Google

Neth 2160.1
Library
Motley Collection
July 11 190

3584
49.177
27

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

PAYS-BAS,

DEPUIS LES TEMS ANCIENS
JUSQU'A LA CRÉATION DU ROYAUME DES PAYS-BAS,
EN 1815.

SECTION TROISIÈME.

§ XXXII.

Parti théocratico-aristocratique. Parti démocratique ou libéral. Vandernoot et Vonck. Arrestations. Le cardinal de Franckenberg et l'évêque Nelis décrétés de prise de corps. Lettre du comte de Trauttmansdorff au cardinal. Stratagème de ce prélat. Vandernoot à Bréda. Comité patriotique de cette ville. Van Eupen.

Il existait alors dans les Pays-Bas autrichiens deux 464.
partis politiques, prêts à combattre le gouvernement impérial. Quoiqu'ils suivissent des principes diamétralement opposés, ils réunirent leurs forces pour venir à bout de renverser l'autorité établie; mais ils étaient bien décidés à se disputer la domination

Digitized by Google

dans nos provinces dès que le gouvernement serait abattu.

Le premier de ces partis fut nommé *théocratico-aristocratique*, parce qu'il était celui des États où le haut clergé et la noblesse dominaient; Vandernoot, homme intrigant et de médiocre capacité, mais grand agitateur, le dirigeait sous l'influence des prélats et des nobles. Ces messieurs aspiraient à la souveraineté du duché de Brabant.

Venait ensuite le parti *démocratique* ou libéral, à la tête duquel se trouvait l'avocat Vonck. Ce parti était en liaison avec les démocrates de France, et comptait dans ses rangs plusieurs nobles de la première classe; parmi eux figuraient le duc d'Aremberg, le duc d'Ursel, son beau-frère, le prince Auguste d'Aremberg, comte de la Marck, son frère, qui avait fait la campagne d'Amérique, le vicomte de Walckiers, banquier de la cour, etc. Ils cherchaient à dominer l'autre parti et à donner à la Belgique une constitution libérale; mais quelques-uns de leurs membres espéraient parvenir par les troubles du pays à la souveraineté du Brabant.

C'est ainsi qu'en 1829 le parti *politico-catholique* se réunit au parti républicain, dont M. de Potter était le chef. On sait qu'après le renversement du gouvernement des Pays-Bas ce dernier parti fut écrasé par ses alliés qui se saisirent de tous les pouvoirs de l'État, comme le parti démocratique avait été écrasé lorsque le haut clergé et la noblesse s'étaient emparé des rênes de l'État.

Les personnes attachées au gouvernement autri-

Digitized by Google

chien, ou à ses réformes, se tenaient alors à l'écart, et durent plus tard s'expatrier pour ne pas devenir victimes de la fureur révolutionnaire.

En attendant, les prisons se remplirent de personnes compromises dans la révolte : les duchesses d'Aremberg et d'Ursel et la princesse de Ligne furent gardées dans leurs hôtels, par des détachemens de troupes, et les comtes de Spangen, de Lannoi et de Duras furent arrêtés comme ôtages. 465.

Le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, et Mgr Nelis, évêque d'Anvers, furent décrétés de prise de corps, ainsi que plusieurs autres chefs de l'insurrection. Nelis se sauva à Bréda auprès du comité patriotique, ainsi que le baron de Hovorst, l'abbé de Saint-Bernard, Hermans, abbé de Tongerloo, et plusieurs nobles compromis dans la révolution.

L'empereur Joseph II fit enjoindre au cardinal-archevêque de lui renvoyer tout de suite la grande croix de l'ordre de Saint-Étienne et le diplôme de conseiller intime d'État. Voici la lettre que le ministre plénipotentiaire, comte de Trauttmansdorff, adressa dans cette occasion à S. E.:

« Monsieur le cardinal,

« J'adresse cette lettre à votre hôtel, et je laisse à « vos gens le soin de vous la faire parvenir dans le « lieu de votre retraite, qui, sans doute, ne leur est « pas inconnu.

« Vous avez mis le comble à votre désobéissance « criminelle dont, depuis quelque tems, vous n'avez « cessé de vous rendre coupable envers votre souve-

Digitized by Google

« rain, et la fuite que vous venez de prendre dans « l'instant que la troupe de rebelles fanatiques, soi-« disant patriotes brabançons, rassemblés sur le ter-« ritoire de la république des Provinces-Unies, a « osé faire une irruption à main armée dans ce « pays, pour y exciter un soulèvement contre la « souveraineté de Sa Majesté, n'a que trop mis en « évidence que vous ne voulez pas faire ce que votre « ministère vous permettait et vous ordonnait même, « pour détruire les horribles calomnies répandues « contre les intentions de Sa Majesté, à l'effet de « soulever ses sujets contre elle. Toute votre conduite « prouve assez que vous êtes l'un des principaux chefs « de cette insurrection scandaleuse. Dans ces circons-« tances, et en attendant les poursuites que le minis-« tère public doit intenter incessamment en justice, « pour vous y faire punir comme vous le méritez, « je vous signifie, de la part de S. M., l'injonction « de lui renvoyer incessamment les marques de la « grande croix de l'ordre de Saint-Étienne, ainsi « que le décret qui vous a nommé conseiller d'État « intime, honneurs dont vous vous êtes rendu si « indigne.

« Je vous défends en conséquence, au nom de S. M., « de porter dorénavant les marques dudit ordre « royal et d'en prendre, en aucune occasion, le titre, « non plus que celui de conseiller d'État intime, vous « prévenant que de ce moment vous êtes rayé des « listes, tant de l'ordre de Saint-Étienne que des con-« seillers d'État intimes de Sa Majesté. »

Cette lettre, écrite *ab irato* et en termes peu mesu-

Digitized by Google

rés, ne fit qu'exaspérer davantage l'esprit public (*a*).

Le cardinal de Franckenberg se tint caché à Bruxelles dans une masure de la rue des Bateaux, et de cette retraite il prit part à tous les préparatifs de la révolution qui renversa le gouvernement, comme nous le verrons bientôt (V. N° 468).

Voici de quel stratagème se servit ce prélat pour échapper aux recherches de la police autrichienne. Le général comte d'Alton, sachant bien que l'archevêque n'avait pas quitté la capitale de la Belgique, ordonna des perquisitions rigoureuses dans toutes les maisons pour le faire arrêter, sous prétexte d'y chercher des armes.

De Franckenberg se mit tout de suite sur un grabat et feignit d'être moribond ; un prêtre en surplis et en étole était à son chevet prêt à lui donner l'extrême-onction. Des affidés entouraient le prélat comme s'ils eussent été ses parens : un officier et des soldats arrivent et font la visite de la petite cabane ; lorsqu'ils sont parvenus à la chambrette où est le prétendu malade, on fait difficulté d'ouvrir la porte aux militaires, et on leur dit qu'il y a un pauvre vieillard moribond auquel on administre les derniers sacremens de l'Église. L'officier entre de force, mais tout de suite l'ecclésiastique découvre les pieds de Son Éminence et les oint de l'huile sainte en récitant les prières d'usage. L'officier, qui ne connaît pas le cardinal, est trompé et se retire (*b*).

(*a*) De Feller : *Journal hist. et littér.*, livrais. du 15 nov. 1789. V. Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VI, chap. 36.

(*b*) *L'Espion belgique*, ou *Histoire impartiale de tout ce qui*

Digitized by Google

466. L'âme du comité de Bréda était Van Eupen, chanoine et grand-pénitencier de la cathédrale d'Anvers, âgé d'environ quarante ans; une intrigue amoureuse l'avait forcé de s'expatrier; voici comment :

Ce grand-pénitencier avait des liaisons intimes avec une demoiselle de seize ans, fille de M. le baron de *** dont il avait la confiance. Sophie obtint de son père, sous prétexte de dévotion, la permission de faire un pèlerinage avec son confesseur Van Eupen.

Tout étant prêt pour partir le lendemain, elle fit une chute grave, et la nuit suivante une fausse couche. Le baron, ancien capitaine, devint furieux et mit à sa fille le poignard sur la gorge pour apprendre le nom de son séducteur. Ayant su que c'était Van Eupen, qui avait été jusqu'alors l'ami de sa maison, il jura sa mort, porta tout de suite plainte devant la justice criminelle, courut chez l'évêque d'Anvers et le pria de lancer le décret d'arrestation du coupable; le prélat le promit, et entendit la demoiselle à confesse.

Au milieu de la nuit, Van Eupen est appelé chez Mgr Nelis, qui lui fait de vifs reproches, lui donne une bourse de cent louis et lui dit : « J'ai fait apprêter dans la cour une chaise de poste, montez-y « incessamment, et soyez avant le jour en Hollande, « car à sept heures je donnerai l'arrêt de prise de « corps contre vous. » Le chanoine était arrivé le lendemain matin à Bréda, où il apprit que le man-

---

s'est passé d'intéressant dans la révolution des Pays-Bas, de même que des intrigues, etc., in-12, avec gravures, pag. 46-47. Londres, 1791.

Digitized by Google

dat d'amener avait été lancé et que mademoiselle Sophie était morte.

Il portait constamment sur son cœur un médaillon, représentant d'un côté le portrait de la jeune personne, et de l'autre le nom de Jésus figuré avec des cheveux de Sophie.

Van Eupen s'occupait à Bréda d'*illuminisme* ou de franc-maçonnerie mystique, et y cherchait les moyens de renverser le gouvernement autrichien pour rentrer dans sa patrie (*c*).

Vandernoot se croyait le chef et l'âme du comité de Bréda ; mais, en réalité, il n'était que l'instrument du grand-pénitencier d'Anvers. Ce chanoine était un des hommes les plus fins, les plus rusés et les plus fourbes de la révolution brabançonne : c'était un diminutif du fameux Cromwell ou du cardinal Mazarin.

Presque tous les abbés mitrés du Brabant et plusieurs nobles se rendirent à Bréda pour y inscrire leurs noms sur les listes du comité et y apporter de l'or, afin de former une armée de patriotes.

L'abbesse de Forest envoya à ce comité la somme de quarante-deux mille florins, que les États du Brabant lui remboursèrent lorsque la révolution fut accomplie (*d*).

Le prince Auguste d'Aremberg, comte de la Marck,

(*c*) Voyez N° 512, vol. III, de cette Histoire.

L'Espion belgique, pag. 29-32 83-90.

V. *Biographie universelle*, art. VAN EUPEN, et *Diction. univ., hist., critique*, Paris 1810-1812, art. VAN EUPEN.

(*d*) *Extract uyt de Registers der Staeten van Brabant*, N° 4, pag. 5.

Digitized by Google

offrit aux membres du comité de Bréda ses services, soit dans l'armée des Brabançons, soit dans la diplomatie (*e*).

§ XXXIII.

Espion envoyé au comité de Bréda par le ministre plénipotentiaire, comte de Trauttmansdorff. Sa visite à M. Van Eupen. Il est agrégé au comité. Plan et secrets du grand-pénitencier. L'espion chez Vandernoot. Portrait et projets de cet avocat. Madame Pineau. Visite à la cour de La Haye.

467. Dans ces entrefaites, le comte de Trauttmansdorff, ministre plénipotentiaire, avait secrètement envoyé au comité de Bréda un homme de confiance adroit, rusé et versé dans les intrigues de la politique et dans la connaissance des hommes. En feignant d'être chaud partisan de la révolution, il avait pour mission de se lier étroitement avec Vandernoot et Van Eupen, afin de découvrir toutes les trames et les ramifications du complot, et de connaître les principaux personnages qui prenaient une part active à l'insurrection. Comme ce monsieur se fit connaître sous le titre de *baron de Bamberg,* nous le désignerons sous ce nom d'emprunt.

L'espion s'adressa au chanoine Van Eupen, et fit semblant de trahir les secrets du comte de Trautt-

---

(*e*) V. les *lettres* de ce prince à M. Vandernoot et aux Messieurs composant le comité du Brabant à Bréda, 22 et 30 novembre 1789, imprimées en 1790.

Digitized by Google

mansdorff. Le grand-pénitencier étant franc-maçon *illuminé,* la conversation tomba bientôt sur la sublime maçonnerie, sur le magnétisme et sur la *théosophie.* Van Eupen fit au baron de Bamberg différens signes maçonniques auxquels l'autre répondit. « Vous « êtes, dit le chanoine, un *frère* voyageur. — Oui, « sage maître, répondit le baron, je suis envoyé par « le cercle de Berlin à celui de Weimar, où je dois, « m'a-t-on dit, trouver la *parole.* — Vous n'irez « peut-être pas si loin, répliqua le grand-péniten- « cier, l'*esprit* m'a parlé cette nuit, vous êtes *appelé,* « je vous connais peu par moi-même et beaucoup « par ceux que vous ne connaissez pas, et que vous « connaîtrez un jour. »

A ces mots, dit l'espion, affectant une effusion de cœur, je me jetai à ses pieds : il me releva avec tendresse, me serra dans ses bras et me conjura de lui ouvrir mon âme. « Très-sage et très-puissant maître, « dit le baron, un secret terrible pèse sur mon cœur; « donnez-moi votre parole sacrée que tout ce que je « vais vous révéler n'altérera pas l'harmonie parfaite « qui doit unir nos âmes et nos corps. — Je vous le « jure, répondit Van Eupen, par l'*Aqua Toffana,* « *par le fils crucifié, par Gablidone* (*f*). »

Le baron de Bamberg lui ayant confié ses prétendus secrets, le chanoine lui répliqua : « Je savais tout « cela, il vous était impossible de vous cacher ; c'est « l'*esprit* qui vous a forcé, malgré vous, à la révéla- « tion. » « Et en disant ces mots, dit le baron, le

(*f*) *L'Espion belgique*, pag. 27 et suiv.

Digitized by Google

scélérat me serrait contre sa poitrine et m'étreignait sur son sein : il ne se possédait pas de joie ; enfin il m'adopta pour son frère. »

« Vous êtes un second moi-même, continua Van « Eupen ; nous ne devons plus former qu'un corps et « un esprit. Notre *société* a pour but de gouverner le « monde, de s'approprier l'autorité des souverains, « d'usurper leurs places, en ne leur laissant que le « stérile honneur de porter la couronne (*g*). »

Après de copieuses libations, le grand-pénitencier, ayant la tête échauffée par le vin, commença ses confidences, et raconta d'abord à l'espion ses intrigues amoureuses avec mademoiselle Sophie et continua ensuite après avoir versé des larmes : « Vous sentez « qu'il ne me reste qu'une seule porte pour rentrer « dans ma patrie, celle de la rébellion. Vandernoot, « que j'ai trouvé à Bréda, me l'a offerte, et je l'ai « saisie. Je me suis fait l'âme de ce *comité*, com- « posé de têtes échauffées et fanatiques, mais inca- « pables de conduire une telle entreprise. Vander- « mersch seul annonce quelque lueur d'espérance ; « mais il a la manie du patriotisme : c'est un bras « dont je me sers pour le premier moment, mais que « je dessécherai si j'ai jamais le pouvoir en mains. « Pour Vandernoot, c'est l'être le plus nul que je « connaisse ; mais ses déclamations hardies contre « le gouvernement, les persécutions qu'on lui a im- « politiquement fait éprouver, lui ont donné une cer-

(*g*) *L'Espion belgique*, pag. 28 et suiv.

Digitized by Google

« taine réputation et l'ont rendu cher au peuple : « nous avons besoin pour la révolution d'une tête « brûlée, que l'on puisse, selon l'événement, cou- « ronner ou livrer à la corde ; c'est l'homme qu'il « nous faut, et que nous mettons en avant comme un « enfant perdu (*h*). »

Jusqu'alors le baron de Bamberg ne connaissait pas le secret politique de Van Eupen ; pour le lui arracher il lui dit : « Mais croyez-vous à la révolution ? « — Elle est immanquable, répondit le chanoine. « — Vous avez donc des moyens ? — J'en ai deux « certains : *les cris des prêtres* et *l'argent des moines.* « Ajoutez-y les *fautes* préméditées d'un gouvernement « composé de membres en partie inhabiles, ambi- « tieux, ou qui nous sont dévoués. D'ailleurs, la « désunion ménagée par les subalternes entre le mi- « nistre et le général d'armes (d'Alton), à raison « de l'éloignement du souverain, le fanatisme et « l'imbécillité du peuple, la bêtise et la platitude de « la noblesse, l'ambition, le pouvoir et la richesse « du clergé.... Dites-moi si avec de pareils moyens « notre insurrection peut manquer (*i*) ? »

L'espion, pour connaître les secours sur lesquels le comité de Bréda comptait, demanda au grand-pénitencier s'il croyait que la révolution pourrait se soutenir après avoir éclaté.

« Ceci dépendra des circonstances, répliqua Van « Eupen ; nous chasserons la maison d'Autriche des

---

(*h*) *L'Espion belgique*, pag. 32.
(*i*) *Idem.*

Digitized by Google

« Pays-Bas ; nous serons soutenus dans notre indé-
« pendance par l'Angleterre, la Hollande et la Prusse.
« Mais peut-être ne ferons-nous que changer d'escla-
« vage ; peut-être que nos défenseurs deviendront nos
« maîtres ; peut-être même retournerons-nous à la
« maison d'Autriche, si Joseph II meurt, comme
« tout l'annonce, et si son successeur, plus sage et
« plus prudent que lui, fait la paix avec le Turc,
« préférant de conserver nos riches provinces à des
« conquêtes stériles dans un pays presque sauvage.

« Mais de quelle manière que tournent les choses,
« pourvu que la révolution s'opère, mon sort est as-
« suré ; je serai le chef d'une république que j'aurai
« créée, ou je la vendrai au premier souverain qui
« me la marchandera, fût-ce Joseph II lui-même.
« Vous voyez que je vous montre mon cœur à décou-
« vert : je ne puis rentrer dans la Belgique que la
« flamme et le fer à la main. Il faut que je renverse
« dans le sang l'échafaud que la justice m'y a élevé,
« et que j'étouffe sa voix par le cri du fanatisme.
« Tels sont mes projets, tels sont mes vœux que vous
« verrez bientôt remplis (*k*). »

Le lendemain Van Eupen alla de bonne heure trouver le baron de Bamberg et lui parla ainsi :

« Mon cher baron, j'ai songé à vous toute la nuit.
« Vandernoot n'est qu'un imbécille : nous l'avons en-
« voyé à La Haye pour faire un traité secret avec
« le stathouder. J'ai peur qu'il ne fasse des sottises ;
« il lui faut un conseil fin, sage et prudent : vous êtes

(*k*) *L'Espion belgique*, pag. 32-33.

Digitized by Google

« notre homme et je vais vous charger de tous nos « pouvoirs. Il faut que vous alliez à La Haye et que « vous cerniez Vandernoot, sans qu'il s'en doute ce- « pendant; car il est aussi présomptueux que bête, « et son orgueil égale son incapacité; mais avec un « grain d'encens et deux bouteilles de vin, vous le « subjuguerez.

« Voilà une lettre de crédit de trois mille florins, « que le comité vous prie de vouloir bien accepter « pour vos menus frais de voyage. Soyez sûr qu'il « ne s'en tiendra pas là. Venez dîner avec moi, je « vous donnerai une lettre pour Vandernoot, et vous « irez ce soir coucher à Rotterdam (*l*). »

Voici le portrait que le baron de Bamberg nous trace de l'avocat Vandernoot :

« Le lendemain, dit-il, je vis enfin entrer l'avocat Vandernoot; malgré tout le mal qu'on m'en avait dit, je le trouvais encore au-dessous du portrait qu'on m'en avait fait. C'est un homme de soixante ans, grand, sec, maigre, allongé, portant la mine la plus basse, la plus ignoble et la plus patibulaire que j'aie jamais vue; j'oserais prédire qu'il y a une potence entre les yeux de Vandernoot. Je m'annonçai sous le nom du baron de Bamberg et je lui remis la lettre de Van Eupen. Aussitôt il fit apporter du punch, et se déboutonnant avec moi, comme s'il m'eût connu depuis vingt ans, il me livra tous ses secrets.

« Mais quels secrets! grand Dieu! Un tissu de déraison, d'absurdités, de projets, se contrariant

---

(*l*) *L'Espion belgique*, pag. 34.

Digitized by Google

sans cesse : nul plan, nul but déterminé, par conséquent toutes marches incertaines; du reste disposant de la Belgique, comme je pourrais disposer du louis qui est dans ma bourse, la donnant tantôt au duc d'Orléans, tantôt au duc d'Angoulême, puis au duc de Brunswick, au roi de Prusse, à l'Angleterre et à la Hollande; le plus souvent la partageant entre lui et ses amis. Dans le moment son grand projet était de la donner au stathouder et de *l'incorporer, comme elle le fut jadis, à la Hollande;* mais il exigeait que les États du Brabant fussent souverains, et que le prince n'eût en mains que le pouvoir exécutif sous ses ordres (*m*). »

L'adroit espion et Vandernoot convinrent de s'adresser à Frédérique-Sophie-Wilhelmine, princesse d'Orange-Nassau, et de lui présenter un tableau séduisant de la révolution belge, afin de connaître ses intentions. Comme le baron engagea en conséquence l'avocat à travailler à un plan définif, Vandernoot lui rit au nez, en me disant, continue le baron de Bamberg, « qu'il en avait dix dans son portefeuille les « uns plus séduisants que les autres, que je n'avais « qu'à les parcourir, et choisir celui qui me paraî« trait le mieux convenir à la princesse. En même « tems il me remit son portefeuille. »

« Je me mis à le feuilleter sur son bureau, tandis que de son côté il continua de fumer et de boire avec Mourand (perruquier-parfumeur chez lequel l'avocat était logé) qui lui tenait tête.

(*m*) *L'Espion belgique*, pag. 37.

Digitized by Google

« Je trouvai dans son portefeuille un petit paquet sur lequel était écrit : *Note sur mes liaisons avec madame Pineau*, où je reconnus que cette femme, surprise par la police de Bruxelles, le 4 septembre 1751, dans la chaire à prêcher des Carmes de ladite ville, entre les bras d'un de ces bénits pères, fut envoyée par l'Amman dans la maison de correction, où elle fit la conquête du délicat et tendre Vandernoot, et dont elle n'est depuis devenue la concubine publique, qu'après avoir eu plusieurs enfants des Quenonville père et fils (*n*). (V N° 480). »

Le baron et l'avocat furent enfin admis à l'audience de la princesse au château du Bois, mais ils n'en reçurent que des réponses vagues et politiques : « La princesse, dit le baron de Bamberg, développa des connaissances en politique qui m'étonnèrent : c'est réellement une femme du plus grand mérite et digne d'occuper le premier trône du monde. » La princesse finit par leur dire que lorsque la Belgique serait rendue indépendante, elle tâcherait de faire conclure par les États-Généraux un traité d'alliance avec les provinces belgiques.

« Tel fut le résultat de notre audience, dit l'espion, dans laquelle, autant j'admirais la princesse, autant je rougis du rôle plat, trivial, bas et rampant que joua Vandernoot, qui tantôt pleurait comme un enfant et tantôt jurait comme un charretier (*o*). »

(*n*) *L'Espion belgique*, pag. 38.
(*o*) *Idem*, pag. 39-40.

Digitized by Google

§ XXXIV.

L'espion de Trauttmansdorff à Bruxelles. Sa visite au cardinal de Franckenberg. Portrait de ce cardinal. Son fanatisme. Son secrétaire du Vivier. Activité de l'espion à Bruxelles. Vandernoot prend le titre d'agent plénipotentiaire du peuple brabançon.

468. Dans cet intervalle Van Eupen reçut de Bruxelles des lettres pressantes, qui lui étaient adressées par le cardinal de Franckenberg, par le vicomte de Walckiers, par l'avocat Vonck, Verlooy, Daubremez, Simons, de Herries et par d'autres chefs de l'insurrection, qui tous lui mandaient que la *poire était mûre,* et que le peuple bruxellois était assez échauffé pour commencer la révolution.

Le grand-pénitencier envoya en conséquence son homme d'affaires, baron de Bamberg, à Bruxelles pour accélérer l'explosion de la révolte, et Vandernoot lui remit un bon de mille louis sur le cardinal-archevêque de Malines (*p*).

Ces deux chefs des conjurés belges voulaient à tout risque mettre les Brabançons dans une position critique d'où ils ne pourraient reculer: si la révolution réussissait, ils étaient déterminés à la soutenir, et si elle venait à être domptée, ils se proposaient de vendre la Belgique, s'ils en trouvaient l'occasion, soit à la Hollande, soit à la Prusse, ou enfin à l'An-

---

(*p*) *L'Espion belgique*, pag. 40 et suiv.

Digitized by Google

gleterre, dans le but de pêcher dans l'eau trouble et de faire fortune; ce fut d'après ces principes que l'espion de Trauttmansdorff reçut ses instructions (*q*).

Le baron de Bamberg arriva à Bruxelles en costume de Cordelier, sous le nom du révérend père Clément de Santa-Cruce, gardien du couvent de la Rédemption à Venise; il était muni de lettres de créance du comité de Bréda et de plusieurs autres lettres de recommandation particulière de Vandernoot et de Van Eupen. Cet envoyé fut reçu avec des transports de joie et d'enthousiasme dans les différens clubs de la capitale du Brabant, et le soir il fût conduit par le vicomte de Walckiers chez S. E. le cardinal-archevêque de Franckenberg, qui était logé, comme nous l'avons dit, dans une chétive maison de la rue des Bateaux.

La porte de cette pauvre demeure ne s'ouvrait qu'aux conjurés qui connaissaient et observaient le signal donné. Il fallut y frapper à trois reprises différentes les coups convenus entre les familiers du prélat, puis s'ouvrit un petit judas grillé, par lequel une personne, tenant une lanterne sourde à la main, toisa du haut en bas le prétendu Cordelier et son conducteur; enfin elle leur dit: *Christus crucifixus; le Christ est crucifié;* de Walckiers répondit: *Resurrexit; il est ressuscité.* La porte s'ouvrit alors.

Le cardinal-archevêque, ayant entendu la lecture des lettres que le baron de Bamberg, travesti en moine, lui avait remises, s'écria en levant ses mains

(*q*) *L'Espion belgique*, pag. 48-49.

Digitized by Google

au ciel : *Lodato et benedetto sia Iddio nostro signore per tante sue infinité grazie ! Que Dieu soit loué et béni pour de si grandes grâces !*

« Vous voyez, dit alors le prélat au baron, dans « quel état me réduit Trauttmansdorff ; il veut ma « tête, mon enfant ; Néron la lui demande, et ce « n'est que par un miracle perpétuel que Dieu me « dérobe à sa fureur... »

« Il ouvrit alors sa robe de chambre, continue le baron et me fit voir sa croix sur sa poitrine. « Elle « est là, s'écria-t-il, il ne l'aura qu'avec ma vie ; « mais le ciel est juste, les jours du tyran sont comp- « tés, la mort est dans son sein, le tombeau se creuse « sous ses pas, et j'aurai le bonheur, la douce satis- « faction de fouler aux pieds sa cendre impie et re- « prouvée, que depuis longtems revendique l'esprit « des ténèbres dont il est le digne soutien. C'est alors, « ô mon Dieu ! quand ta main aura frappé ce mo- « narque abhorré, que j'entonnerai le cantique sacré « de ton grand-prêtre : *Nunc dimittis servum tuum ;* « *Seigneur, laissez maintenant partir votre servi-* « *teur* (r). »

La visite étant terminée, de Walckiers dit au baron :

« Ce pauvre cardinal est un mannequin que nous « faisons mouvoir à notre gré pour soulever un peuple « imbécille et fanatique qui le regarde comme un « saint... L'abbé du Vivier, reprit de Walckiers, « c'est l'esprit de Son Éminence ; c'est lui qui fait ses

(r) *L'Espion belgique*, pag. 43-44.

Digitized by Google

« mandemens, qui écrit ses lettres, qui lui dicte « les réponses, enfin qui ne lui laisse que la peine « de manger, de digérer, de dormir et de végéter. « Nous lui payons fort cher une misérable feuille in- « titulée *l'Ami des Belges* qu'un homme de goût ne « peut lire sans nausées, mais qui est excellente pour « les Brabançons. Cet ex-jésuite nous vend le cardi- « nal au poids d'or : nous en avons besoin ; d'un autre « côté, il laisse au comité secret la disposition des re- « venus de Son Éminence (*s*). »

Le cardinal-archevêque, fils du comte de Franckenberg, gentilhomme silésien, mais peu fortuné, dut son élévation à l'impératrice-reine, Marie-Thérèse, qui le conduisit au faîte des grandeurs ecclésiastiques ; le prélat se servit de ses dignités, de ses richesses et de son influence pour soulever les provinces belgiques contre son fils.

Le baron de Bamberg se mit en attendant en relation avec tous les chefs des conjurés, qui étaient, entre autres, Édouard, vicomte de Walckiers, les barons de Howes et Van der Hague, Vonck, d'Otranges, Simons, d'Outrepont, Van Schelle, Veelmals, Herbiniaux, etc., etc. ; il sut tirer de leurs projets tout l'avantage que les circonstances du moment permettaient.

Lorsque le parti théocratico-politique se fut emparé de tous les pouvoirs de l'État, le baron de Bamberg fit partie de toutes ses assemblées secrètes, feignit d'y prendre le plus vif intérêt et y joua des rôles

---

(*s*) *L'Espion belgique*, pag. 46-47.

Digitized by Google

importans; mais secrètement lié avec le parti de Vonck, il excita adroitement les Vonckistes à expédier Vandernoot, Van Eupen, etc. Ceux-ci ayant manqué de courage dans des circonstances favorables, il révéla les secrets et les projets de Vonck à Vandernoot, à Mgr Nelis et à Van Eupen, et fut la cause que les principaux Vonckistes furent proscrits, pillés, maltraités, jetés dans les prisons, etc.; il mit ainsi le trouble et le désordre dans la révolution brabançonne, excita le peuple de Namur contre le général Vandermersch, peu de tems avant son arrestation (V. N° 500), et servit de cette manière la cause de son souverain (*t*).

469. Sur ces entrefaites l'avocat Vandernoot avait écrit de Bréda aux patriotes brabançons qu'il *était en négociation avec les cours étrangères* pour les intéresser à la révolution des Pays-Bas autrichiens et pour en obtenir des secours, afin de délivrer les Belges du joug de l'Autriche; mais il ajoutait qu'il avait besoin d'une *procuration* de l'un ou de l'autre ordre des États du Brabant, afin de pouvoir déployer dans ses correspondances un caractère officiel et diplomatique.

Les plus hardis des conspirateurs rédigèrent en conséquence une procuration qu'ils firent signer par quelques doyens de Bruxelles, d'Anvers et de Louvain, au nom du tiers-État, et l'envoyèrent à Bréda; ce fut dans cette ville qu'Hermans, abbé de Tonger-

---

(*t*) Voyez les mémoires intéressans et rares du baron de Bamberg intitulés : *l'Espion belgique*, etc., pag. 47 et suiv.

Digitized by Google

loo, et le prélat de Saint-Bernard, y apposèrent leur signature en leur qualité de membres de l'ordre du clergé. L'obscur Vandernoot, qui se croyait un grand diplomate, prit alors le titre pompeux d'*agent plénipotentiaire du peuple brabançon* (*u*).

§ XXXV.

Association secrète PRO ARIS ET FOCIS. *Ses chefs. Ses comités subalternes. Moyens prescrits aux clubs pour révolutionner les Pays-Bas autrichiens. Caisse patriotique. Présomption de Vandernoot. Comité de Hasselt. Activité de Vonck. Vandermersch à la tête de troupes brabançonnes. Sa convention avec les abbés de Tongerloo et de Saint-Bernard. Manifeste du peuple brabançon. Proclamation.*

Pendant que ces faits s'accomplissaient, l'avocat 370.
Vonck avait formé en silence à Bruxelles un comité ou association secrète sous le titre de : *Pro aris et focis ; Pour la religion et la patrie.* Dans toute la Belgique il y avait des clubs subalternes qui dépendaient de celui de la capitale. Le comité-directeur correspondait avec l'association de Bréda, et ils concertaient ensemble les moyens propres à révolutionner les provinces et organiser une armée sur les frontières, afin de chasser les troupes autrichiennes du pays.

Le comité de Bruxelles disposait de sommes im-

(*u*) Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VI, chap. 37.

Digitized by Google

menses : le cardinal de Franckenberg lui abandonnait tous ses revenus, et le riche banquier vicomte de Walckiers mit à sa disposition des sommes considérables (*v*).

Voici quels étaient les chefs de l'association et quels moyens on prescrivait aux clubs de toutes les villes des Pays-Bas autrichiens pour renverser le gouvernement : c'est un indiscret patriote brabançon qui nous en fournit les détails curieux et intéressans.

L'association *pro aris et focis* fut fondée par les avocats Vonck, Verlooy, Torfs, Kint et Hardi, et par les négocians Weemaels et Daubremez, auxquels se réunit l'architecte Fisco. Ces huit chefs devaient chacun engager une dizaine de patriotes; les nouveaux associés étaient tenus d'enrôler chacun un pareil nombre d'hommes, ceux-ci de même, et ainsi de suite jusqu'à l'infini. Tous les membres des clubs prêtaient serment de garder un secret inviolable sur tout ce qui se passait dans leurs réunions. Chaque individu prenait un *nom de guerre* qu'il écrivait sur une carte, son engageur la soussignait et la faisait parvenir à celui qui l'avait enrôlé, et ainsi de suite, de sorte que toutes ces cartes parvenaient définitivement aux premiers chefs du comité de Bruxelles, qui pouvaient ainsi constater le nombre considérable des associés répandus dans toute la Belgique. La trahison était peu à craindre, attendu que chaque

---

(*v*) *L'Espion belgique*, pag. 47 et suiv.
Dewez : *Hist. génér. de la Belgique*, t. VI, chap. 37.

Digitized by Google

chef, chaque associé, ne pouvait avoir contre lui qu'un seul témoin (*w*).

Cette société nombreuse commença par inonder nos provinces d'une infinité de pamphlets, de libelles, de brochures, d'articles de journaux, de caricatures, etc., dans le but de pervertir l'opinion publique et de préparer et d'exciter toutes les classes de la société contre le gouvernement impérial.

L'on ne manquait pas de répandre les bruits les plus alarmans, les mensonges et les calomnies les plus grossiers : *L'empereur Joseph*, criait-on, *veut détruire le culte de nos ancêtres, introduire la conscription militaire et nous traiter en esclaves.*

Les chefs de la révolution belge se servirent des mêmes moyens en 1829-1830 pour exciter le mécontentement des différentes classes de la société : les libelles, les pamphlets, etc., circulaient jusque dans les campagnes de nos provinces ; alors on répandit entre autres bruits absurdes que le gouvernement voulait *protestantiser la Belgique, mettre un impôt de quatorze florins des Pays-Bas sur chaque baptême*, etc.

En peu de tems les villes de Mons, de Namur, de Tirlemont, de Louvain, de Bruxelles, de Malines, d'Anvers, de Gand, d'Ypres, etc., et leurs communes environnantes comptaient plus de cent mille associés (*x*).

(*w*) *Les Auteurs secrets de la révolution présente* (brabançonne).

(*x*) V. les détails dans *les Auteurs secrets de la révolution présente.*

Digitized by Google

Comme les membres de ces clubs ne connaissaient pas l'art de la guerre et n'étaient pas en état de se mesurer en rase campagne avec environ quinze mille soldats aguerris du gouvernement, l'association résolut de forcer l'État à diviser son armée, afin qu'il ne pût opposer aux troupes patriotes qu'un petit nombre de soldats : à cet effet elle fit parvenir à tous les comités des villes qui avaient garnison autrichienne, des instructions secrètes portant : que si la garnison quittait la ville, les patriotes devaient s'en emparer, fermer les portes aux Autrichiens s'ils voulaient y rentrer, fortifier la place et toutes ses approches. On leur recommandait surtout de faire des fortifications dans l'intérieur de la ville, en faisant des barricades, en coupant les rues par des fossés, dont la terre et les pierres devaient être élevées à côté en forme de retranchement. On ordonnait en outre de dépaver les rues, de porter les pavés aux étages supérieurs des maisons, d'obstruer en différens endroits les rues de tonneaux, de bois, de charrettes, de voitures, de meubles, d'y semer des bouteilles cassées, etc. Enfin, on recommanda soigneusement de sonner le tocsin dans toutes les tours de la place ainsi que des campagnes voisines, de hisser le drapeau brabançon sur les églises du plat-pays, de tirer de fréquens coups de fusil pour attirer les bourgeois et les paysans, etc. (*y*).

Le gouvernement découvrit l'association de Vonck et en arrêta quelques chefs ; mais le plus grand nom-

---

(*y*) *Les Auteurs secrets*, etc.

Digitized by Google

bre des conjurés se sauvèrent. Enfin l'association vint à bout de son dessein, et le plan et les instructions secrètes du comité de Bruxelles furent exactement observés et exécutés. Le gouvernement autrichien n'osant dégarnir les places fortes du pays, ne put opposer que peu de troupes à l'armée des insurgés, et lorsqu'une garnison avait quitté une ville pour renforcer celle d'une autre en danger, elle ne pouvait à son retour rentrer dans la place.

Les comités de la révolution belge de 1830 ont en tous points suivi le plan et les instructions de l'association *pro aris et focis*, et l'armée des Pays-Bas a été forcée de quitter les provinces belgiques, comme les troupes impériales durent les abandonner en 1789.

Vonck créa aussi une *caisse patriotique*, dans laquelle des sommes considérables furent versées ; avec cet argent il engagea beaucoup de Belges à se rendre à Bréda pour s'y enrôler sous l'étendard brabançon. Mais comme Vandernoot, qui passait pour le chef de l'armement sur les frontières hollandaises, n'aimait pas le plan des réformes de Vonck, il reçut brutalement les volontaires que Vonck lui adressait. Voici comment ce dernier avocat se plaignit de la grossièreté et des plans bizarres de Vandernoot :

« Des jeunes patriotes, dit Vonck, étant venus le « trouver à Bréda, pour lui offrir leurs services contre « les Autrichiens, il les chassa de sa présence et les « traita de gueux. Il ne fallait, disait-il, qu'avoir « un peu de patience; il venait des troupes hessoi- « ses, brunswickoises, prussiennes et cent quatre- « vingts pièces de canon. Les citoyens ne devaient

Digitized by Google

« pas combattre : il ne fallait pas d'argent pour en-
« gager les Autrichiens à déserter ; on n'avait qu'à le
« laisser faire lui ! Henri vivait encore ! etc. (*z*) »

Vonck, se voyant rebuté par son rival, établit alors à Hasselt, pays de Liége, un comité de patriotes qui partageaient ses vues politiques et qui y enrôlaient tous les hommes qu'il leur envoyait. Ce comité répandit des avis pour engager les Belges à se rendre à Hasselt. Voici une de ces annonces qui nous a été conservée par l'abbé de Feller :

« On fait savoir à tous les bons patriotes, qui ont
« à cœur *notre sainte religion romaine, catholique*
« *et apostolique*, et les chers droits fondamentaux
« de leur patrie, que ledit comité engage les gens de
« bonne volonté, qu'on leur donne par jour *quatorze*
« *sols*, argent de Liége, etc (*a*). »

A l'approche des renforts que l'empereur Joseph II envoya contre ses provinces belgiques, Vonck fit partir le 10 octobre 1789 son armement de Hasselt pour la Hollande, où il se réunit aux troupes brabançonnes rassemblées par Vandernoot.

Vonck, homme fort actif, se procura des uniformes et des armes à Liége qu'il envoya à Bréda ; enfin, il se rendit en personne dans cette place frontière. On arma alors environ mille hommes, et l'invasion du Brabant fut fixée au 24 octobre 1789. L'u-

---

(*z*) Vonck : *Abrégé historique servant d'introduction aux considérations impartiales sur l'état actuel du Brabant.* Lille, 1790.

(*a*) De Feller : *Journal historique et littéraire*, livrais. du 1er septembre 1789.

Digitized by Google

niforme des patriotes était de couleur bleue et blanche (*b*).

Ce fut l'avocat Vonck qui engagea le colonel Vandermersch à prendre le commandement de la petite armée rassemblée sur les frontières des Provinces-Unies ; les premières ouvertures en avaient été faites à cet officier par le curé de Menin. 471.

Vandermersch avait servi comme chef de partisans, dans l'armée française, pendant la guerre de Sept Ans ; il était doué de beaucoup de sang-froid et d'audace, et excellait dans les coups de mains ; aussi gagna-t-il ses épaulettes sur le champ de bataille et parvint-il par sa bravoure jusqu'au grade de lieutenant-colonel. Il s'engagea ensuite au service d'Autriche et se retira enfin, avec le grade de colonel, dans ses terres près de Menin, son pays natal.

Vandermersch, oubliant ses sermens et les bienfaits de son souverain, se rendit à Bréda. Hermans, abbé de Tongerloo, et le prélat de Saint-Bernard, l'engagèrent à se mettre à la tête des troupes brabançonnes, en s'obligeant ensemble, par acte passé le 6 octobre 1789 à Bréda, à lui bonifier la somme de cent mille florins de Brabant dans le cas où la révolution ne réussirait pas, ou dans celui où ses biens seraient confisqués ; pour caution de cette somme, les deux abbés engagèrent tous les biens de leurs abbayes. Vandermersch, âgé de cinquante-cinq ans, renvoya à Joseph II son brevet de colonel (*c*).

(*b*) V. Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VI, chap. 37.
(*c*) Cet acte se trouve dans les pièces justificatives de l'ouvrage

Digitized by Google

Le comité de Bréda publia le 24 octobre, jour de l'invasion, le fameux *manifeste du peuple brabançon,* par lequel il déclarait l'empereur Joseph II déchu de la souveraineté du duché de Brabant; il était signé par VANDERNOOT, *agent plénipotentiaire du peuple brabançon.*

Voici les principes sur lesquels était appuyé le *manifeste* du comité de Bréda :

« Que les souverains originairement sont des ci-
« toyens à qui les nations ont conféré le droit de les
« gouverner pour leur propre félicité; que quelle que
« soit la forme d'un gouvernement, les droits de la
« souveraineté, pour être légitimes, doivent être im-
« médiatement fondés sur le consentement des peu-
« ples; que de quelque manière que le gouvernement
« soit établi, les souverains demeurent soumis à des
« règles suffisamment indiquées par l'intérêt de la
« société, qui doit être pour eux la loi suprême;
« qu'il ne leur est pas permis de substituer leur vo-
« lonté à cette loi, ni leur intérêt personnel à l'intérêt
« général; que, soit que le consentement des peuples,
« soit que la volonté de Dieu ait établi le pouvoir
« d'un souverain, soit que la nation lui ait donné la
« plus grande étendue, soit qu'elle l'ait restreinte, il
« reste toujours dans le corps de la nation une vo-
« lonté suprême, un caractère ineffaçable, un droit
« inaliénable; que lorsque des circonstances favo-

---

intitulé : *Mémoire historique et pièces justificatives pour M. Vandermersch,* par J. E. Dinne. 3 vol. in-8°. Lille, 1791.

V. Dewez : *loco citato.*

Digitized by Google

« rables ouvrent les yeux des peuples, lorsqu'ils en-
« tendent la voix de la raison, ils voient que les
« droits prétendus de leurs tyrans ne sont que des
« effets de l'injustice, de la séduction et de la force,
« qui n'ont pu détruire les droits éternels de l'homme;
« c'est alors que les nations, rappelées à leur dignité,
« se souviennent que ce sont elles-mêmes qui ont
« établi l'autorité; qu'elles ne se sont soumises que
« pour se rendre heureuses; que la loi n'est faite que
« pour représenter leur volonté, et que, lorsque le
« pouvoir souverain s'écarte de leur plan, elles res-
« tent dans leur indépendance primitive.

« Ces maximes acquièrent un bien plus grand
« poids à l'égard des Pays-Bas autrichiens, puisque
« ces peuples ont cédé ou accordé à leurs souverains
« respectifs un pouvoir limité, une autorité circons-
« crite par leur constitution, dont le souverain, à
« l'avénement au trône, doit jurer l'observation,
« avant que les peuples l'admettent ou le reconnais-
« sent pour leur souverain légitime, et avant qu'ils
« lui promettent et jurent l'obéissance et la fidélité. »

Ce manifeste part du principe de la souveraineté du peuple brabançon, et on y assure que les Brabançons ont librement élevé leurs ducs à la souveraineté du Brabant; chose dont on ne trouve aucune trace dans la constitution brabançonne, et où l'on voit encore moins le droit d'insurrection. (V. N° 463.)

Le comité de Bréda appliqua ensuite ces principes généraux aux réformes de l'empereur Joseph II, et finit en ces termes :

« D'où il résulte que la nation est fondée à re-

Digitized by Google

« noncer au pacte inaugural et à rentrer dans « l'exercice de ses droits primitifs et inaliénables.

« Pour toutes ces raisons, *le peuple brabançon « déclare,* qu'il se trouve dans la dure nécessité de « se soustraire à la tyrannie et à la domination dudit « empereur et souverain ; et qu'en conséquence l'em- « pereur Joseph II, duc de Brabant, etc., est, *ipso « jure,* déchu de la souveraineté, domaines, droits « et prérogatives dudit duché, etc. (*d*). »

A ce manifeste du comité de Bréda était jointe une *proclamation*, datée du même jour, dans laquelle on appelait les Brabançons aux armes pour secouer le joug d'Autriche ; l'empereur Joseph II y était traité de *tyran.*

Comme cette pièce révolutionnaire s'appuyait sur les principes du manifeste, on ne sera pas surpris d'y lire que le comité de Bréda informe.

« Ceux de l'ordre militaire, qu'ils ne sont plus « liés ni engagés en vertu de leur serment d'obéis- « sance et de fidélité prêté à l'empereur, ci-devant « duc de Lothier, de Brabant et de Limbourg ; que « ce serment ne les obligeait qu'autant que le ci-de- « vant duc était proposé à la nation, et que dans le « fond ce serment est réellement prêté à la nation « dans la personne du souverain qui la représentait; « de sorte que leur engagement subsiste réellement « à l'égard de la nation, et cesse absolument à l'égard

(*d*) *Le peuple brabançon par l'organe de l'état ecclésiastique et du troisième membre des trois chefs-villes, conjointement avec plusieurs membres de la noblesse, à tous ceux qui les présentes verront ou lire ouïront, salut.*

Digitized by Google

« du ci-devant duc, vu qu'il est déchu de la souve-
« raineté et n'est plus reconnu par la nation comme
« son chef ou l'organe de sa volonté; qu'en consé-
« quence ceux de l'ordre militaire, en continuant de
« servir le ci-devant duc, servent contre la patrie,
« deviennent les instrumens de la volonté absolue
« d'un seul homme, contre la volonté et les droits
« de la nation, deviennent les injustes satellites d'un
« despote, et les complices d'un *tyran*. C'est pourquoi
« *le peuple brabançon* défend à tous les militaires,
« de quelque grade qu'ils soient, de servir doréna-
« vant sous les drapeaux du ci-devant duc, sous peine
« d'être considérés comme traîtres et ennemis de la
« patrie (*e*). »

L'on voit par le manifeste et par la proclamation du comité de Bréda, que le parti *théocratico-aristocratique* était à cette époque plus avancé en principes révolutionnaires que tous les partis politiques qui existaient alors en Europe; car la nation française, qui est sans contredit la plus éclairée et la plus jalouse de ses droits, n'avait pas songé à détrôner son roi; et le peuple liégeois, rival de la civilisation française, ne déclara pas le prince-évêque Velbruck, contre lequel il s'était révolté, déchu de la souveraineté de la principauté de Liége. Est-il étonnant que, depuis la révolution belge de 1830, des orateurs ont assuré à la tribune des représentans que la Belgique devançait de deux siècles en civilisation tous les peuples de l'univers!

(*e*) *Proclamation* du 21 octobre 1789.

Digitized by Google

Une révolution n'est pas un principe, c'est un fait exceptionnel, qui suppose de grandes fautes quelquefois réciproques; mais il faut toujours en revenir aux constitutions des États, au règne des lois et aux principes conservateurs de la société.

§ XXXVI.

Entrée des patriotes en Brabant. Prise du fort de Lillo. Débandade des troupes de Lorangeois et de Vandermersch. Combat à Turnhout entre les Brabançons et les Autrichiens. Retraite de Vandermersch sur Sundert.

472. Le 24 octobre 1789, une colonne, forte de neuf cents émigrés, sous les ordres du lieutenant-colonel Ransonnet de Liége, entra en Brabant et surprit le fort de Lillo, qui n'était gardé que par un petit nombre d'Autrichiens; mais Ransonnet fut bientôt forcé d'abandonner ce château (*f*).

Une seconde colonne d'environ mille hommes, commandée par Lorangeois, chercha par un coup de main à s'emparer de Hoogstraeten; mais ces soldats improvisés furent subitement saisis d'une terreur panique; ils prirent leur avant-garde pour l'ennemi et firent feu sur leurs compagnons; ils entrèrent

(*f*) Ce lieutenant-colonel entra plus tard au service de la république française, s'éleva par son mérite et par sa bravoure jusqu'au grade de général de brigade, et mourut sur le champ d'honneur. Ses fils ont aussi servi avec distinction dans les armées françaises. (V. à ce sujet une notice intéressante publiée par M. Van Hulst, avocat, dans la *Revue belge*.)

Digitized by Google

cependant à Hoogstraeten qu'un poste de vingt Impériaux venait d'abandonner; mais un coup de fusil tiré sur eux par un commis qui les prenait pour des contrebandiers, les mit dans une nouvelle épouvante : ils firent un feu continu sans ordre et sans but sur ce commis; enfin le plus grand nombre jeta les armes et se débanda.

Le colonel Vandermersch partit le même jour, 24 octobre, de Sundert avec une troisième colonne forte d'environ dix-huit cents Brabançons, dont une partie n'était armée que de bâtons. Des prêtres et des moines, un crucifix à la main et le sabre au côté, étaient mêlés à ces troupes pour les encourager au nom de la *religion* à combattre l'armée de leur souverain.

Ces bourgeois et ces campagnards, étonnés de se voir subitement métamorphosés en soldats, tremblèrent en mettant les pieds sur le sol de la patrie qu'ils allaient révolutionner. Bientôt les fuyards de Lorangeois arrivent et jettent parmi les patriotes l'épouvante par le récit de leur déroute; un coup de fusil tiré par hasard, y répand le trouble et la consternation, et les *sauveurs de la religion et de la patrie* s'enfuient précipitamment dans toutes les directions. Après des peines et des efforts presqu'incroyables, Vandermersch parvient à les rallier et arrive enfin dans la ville d'Hoogstraeten, où il trouve cent quarante soldats de Lorangeois que des officiers y avaient réunis.

Le général d'Alton envoya le général-major Schrœder pour combattre le colonel Vandermersch et les 1773.

Digitized by Google

patriotes brabançons ; cet officier avait avec lui cinq pièces de canon, deux obusiers et de la cavalerie. Vandermersch, n'osant se mesurer en rase campagne avec des troupes réglées, résolut de faire une guerre de partisans, et se retira avec ses soldats novices sur la ville de Turnhout, dont il fit barricader toutes les avenues. Les habitans, préparés d'avance à la révolution, prennent à l'instant les armes, dépavent les rues, portent les pierres sur leurs greniers et renversent des voitures, des charrettes, des meubles, des tonneaux et des bois dans les rues pour en faire des retranchemens.

Le chef des Brabançons, dépourvu d'artillerie et de cavalerie, envoie des tirailleurs en avant-poste à la rencontre des Autrichiens et leur ordonne, tout en combattant, de se retirer lentement sur la ville à l'approche de l'ennemi, afin de l'attirer par cette ruse dans les rues de Turnhout; il place ensuite des soldats dans toutes les maisons des rues par lesquelles il suppose que Schrœder entrera, et range enfin en bataillon carré seize cents hommes sur le cimetière qui était entouré de murs.

Le général autrichien commet l'énorme faute de suivre, le 27 octobre, les tirailleurs dans la rue de l'Hôpital : un feu très-vif part à l'instant des fenêtres, des lucarnes et des soupiraux sur les Autrichiens, et il devient plus meurtrier au fur et à mesure que les Impériaux avancent ; ces troupes sont bientôt assaillies en front par les Brabançons qui défendent la grande place, et attaquées en flanc par les pelotons qui se portent précipitamment sur tous les points

Digitized by Google

aboutissans à cette rue ; plus les soldats de Schrœder avancent dans la ville, plus le combat devient acharné; les coups de feu se croisent dans la rue, et les bourgeois lancent sur les Autrichiens une grêle de pavés; l'on recourt enfin à la baïonnette, et l'on se bat sur les cadavres des artilleurs tués à côté de leurs canons qui sont pris et repris. Après une action sanglante de cinq heures, Schrœder, ayant perdu beaucoup de monde et n'ayant aucun succès à espérer, fut forcé de se retirer et d'abandonner aux insurgés trois pièces de canon, deux caissons avec leurs munitions et plusieurs prisonniers. Voilà les premières pièces d'artillerie entre les mains des patriotes qui perdirent dans ce combat quatre-vingts hommes tués ou blessés, dont vingt-trois citoyens de Turnhout. Les Autrichiens faits prisonniers se rangèrent sous le drapeau brabançon, et plusieurs déserteurs suivirent leur exemple (*g*).

Si Schrœder eût bloqué Turnhout pour attirer Vandermersch en rase campagne, il n'est pas douteux que les Brabançons, manquant d'artillerie et de cavalerie, n'eussent pu tenir contre les troupes aguerries d'Autriche. La déroute de cet officier découragea les Impériaux, enhardit les patriotes et propagea la révolte dans toutes les provinces.

Voici comment l'empereur Joseph II envisageait l'affaire de Turnhout:

(*g*) *Mémoire historique et pièces justificatives pour M. Vandermersch*, par J. E. Dinne.

V. Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VI, chap. 37.

Digitized by Google

« C'est voir dans un très-faux jour, écrivait-il au « général en chef d'Alton, que de croire qu'il fallait « attaquer ces gens-là comme si c'étaient des Turcs « ou des Prussiens. Il fallait faire approcher les « troupes de Turnhout et de Hoogstraeten, leur faire « parler, leur faire concevoir les dangers auxquels « ils allaient s'exposer s'ils ne retournaient dans leurs « foyers. Enfin s'ils ne voulaient entendre raison, il « ne fallait que se camper dans les environs et les y « bloquer. Car comment auraient-ils pu y subsister, « ou sortir pour attaquer la troupe en rase cam- « pagne? Ils auraient eu mauvais jeu; et sûrement « qu'ainsi la chose aurait pu être assoupie sans effu- « sion de sang (*h*). »

Le comité de Bréda fut fier de ce succès inattendu, et nomma Vandermersch lieutenant-général pour le récompenser de sa bravoure et l'encourager dans sa périlleuse entreprise. Cet officier eut son chapeau traversé d'une balle dans le combat de Turnhout. Le nouveau lieutenant-général fut bientôt forcé de se retirer devant le général comte d'Arberg et de se replier sur Sundert.

La manière de combattre des Brabançons fut encore suivie par les Belges dans la révolution de 1830: alors aussi ils dépavèrent les rues, y construisirent des barricades, se retranchèrent dans les villes et les villages, tirèrent des fenêtres, des lucarnes, des soupiraux sur les troupes des Pays-Bas, etc.

(*h*) *Lettre de S. M. l'empereur Joseph II au général d'Alton* en date du 5 novembre 1789.

Digitized by Google

§ XXXVII.

Expédition des insurgés en Flandre. Soulèvement des campagnards opéré par les moines et les prêtres. Combats dans la ville de Gand. Prise de cette cité. Le curé de Bast. Évacuation de la Flandre. Consternation dans le gouvernement. Concessions. Amnistie générale. Actes de faiblesse du comte de Trauttmansdorff. Pillages. Rapprochement. Journalistes de la révolution brabançonne. Le conseil de Flandre déclaré souverain. Médailles.

Le comité de Bréda, pour faire diversion, et sur 474.
les instances de l'avocat Vonck, envoya à cette époque en Flandre une nouvelle colonne de Brabançons, forte de neuf cents hommes, sous les ordres du jeune prince de Ligne (V. N° 484 *n.*) et de M. Deveaux. Le gouvernement de Bruxelles fut obligé de renforcer ses troupes dans cette province et diminua et dissémina ainsi les forces de l'État.

A l'entrée des insurgés armés en Flandre, tout ce pays se souleva ; dans toutes les communes on sonna le tocsin, et les campagnards, munis de fusils, d'épées, de pistolets, etc., se réunirent aux patriotes ; des moines et des prêtres, oubliant leur mission de paix, ayant le crucifix à la main et le sabre au côté, les exhortaient à fondre sur les troupes de leur souverain.

L'armée des Brabançons, considérablement grossie dans sa marche, entra le 13 novembre 1789 à Gand

Digitized by Google

avec dix-sept pièces d'artillerie ; le peuple, soulevé d'avance par les menées du curé et chanoine de Bast et d'autres conjurés, se révolta immédiatement contre l'autorité et se réunit à la foule des insurgés. En un instant toute cette grande cité fut soulevée ; le bruit assourdissant des cloches qu'on tintait à coups pressés et redoublés, appela tous les habitans aux armes ; et la foule, grossie comme des flots poussés par la tempête, proféra des cris affreux, des hurlemens de vengeance et de mort. La faible garnison autrichienne fut accablée de coups de feu, de pierres, de tuiles, etc., chassée de rue en rue, et enfin forcée de se retirer dans les casernes. Le peuple se rendit maître des magasins à poudre et s'empara de la ville. C'est alors que commencèrent le pillage et la dévastation des maisons des fonctionnaires du gouvernement ; tous les effets qui s'y trouvaient furent pris, brisés ou livrés aux flammes.

Le lendemain arrivèrent en toute hâte des renforts de troupes impériales qui occupèrent les remparts, les casernes et la citadelle. Mais les insurgés, subjugués au nom de la religion par des prêtres et des religieux, et retranchés dans des maisons, des clochers et des moulins, firent un feu très-meurtrier sur les troupes.

Le comte d'Arberg, pour les épouvanter, fit lancer sur Gand des grenades et mit ainsi le feu à plusieurs maisons, croyant que la ville se rendrait. Mais les patriotes, toujours enhardis au nom du ciel par le clergé, attaquèrent le 16 du même mois les casernes avec une fureur incroyable ; plusieurs fois ils furent

Digitized by Google

culbutés et mis en déroute par le feu roulant des Autrichiens, et quelques-uns d'entre eux perdirent la vie. Des ecclésiastiques et des moines, voyant que le peuple était découragé et que la ville allait être réduite, se mirent à sa tête et le conduisirent plusieurs fois au combat. Enfin on mit le feu aux casernes pour brûler cette espèce de fortification et en chasser l'ennemi. Dans ce moment un renfort de patriotes de Courtrai entra en ville, et les casernes furent emportées après une lutte sanglante de trois heures. Pendant la nuit du 16 au 17 novembre le général d'Arberg évacua la citadelle, en abandonnant aux insurgés les magasins et les munitions de l'État (*i*).

Le curé de Bast, l'un des principaux chefs de la révolution de Gand, prononça le 25 du même mois, dans l'église cathédrale de cette ville, un sermon aussi fanatique que furieux contre l'empereur Joseph II, qu'il y traitait de Goliath et de Holoferne (*k*).

L'empereur Joseph regarda le soulèvement de la Flandre et la prise de Gand comme un événement décisif : « Il était d'un genre, disait-il, dont on peut « sentir, mais non pas rendre l'effet. » Il chargea alors le général comte d'Alton de diminuer, autant que possible, les conséquences des mesures qu'on avait mal combinées et encore plus mal exécutées.

(*i*) *Détail exact et fidèle de la révolution de Flandre. Correspondance entre M.... et l'abbé de Feller,* Gand 20 novembre 1789. In-12.

(*k*) *Redenvoeringe uytgesproken door den eerw. H. de Bast, pastoor, etc., den* 25 *novembre* 1789, *in de cathedrale kerke van St. Baefs binnen Gend, in-4°.*

Digitized by Google

La prise de Gand jeta la consternation dans les autres garnisons de la Flandre : celle de Bruges, forte de deux cent trente-huit hommes, se rendit à trente-cinq patriotes soutenus par quelques insurgés de Courtrai et de Menin. Ostende fut évacuée; la garnison se retira sur Ypres, mais les habitans lui fermèrent les portes de la ville ; elle fut enfin forcée de se jeter en France où elle déposa les armes.

475. La frayeur s'empara alors du gouvernement autrichien, et leurs Altesses Royales les gouverneurs-généraux abandonnèrent la ville de Bruxelles le 19 novembre de cette année. Le comte de Trauttmansdorff, homme pusillanime et enclin à l'indulgence, et le comte d'Alton, général en chef, qui était porté à la rigueur, augmentèrent encore la confusion générale par leur division et par leurs actes publics qui se contrariaient (*l*).

Trauttmansdorff, ministre plénipotentiaire, publia, le 20 novembre, au nom de l'empereur, un édit par lequel le *séminaire général fut supprimé et l'enseignement de la théologie à Louvain et du droit ecclésiastique à Bruxelles fut suspendu*. Il avança que dans le grand nombre des personnes arrêtées il s'était trouvé une quantité d'innocens, et il promit que dorénavant personne ne serait plus appréhendé que d'après les lois du pays. Voici un extrait de cette singulière pièce ; S. M. y déclare que :

(*l*) V. *la dernière correspondance entre le comte de Trauttmansdorff et le général comte d'Alton*, in-8°.

Entretien secret entre LL.EE. le comte de Trauttmansdorff et le général d'Alton, in-8°

Digitized by Google

« Le séminaire de Louvain vient entièrement à « cesser, et que l'enseignement de la théologie à Lou- « vain et du droit ecclésiastique à Bruxelles est sus- « pendu ; que c'est avec une peine extrême qu'il a « appris que, dans le nombre de ceux que les cir- « constances et les indices de plusieurs complots cri- « minels contre le repos et la sûreté publique ont « obligé l'autorité de faire appréhender, il s'est trouvé « *une quantité d'innocens ;* que pour prévenir de « pareils inconvéniens et garantir de tout son « pouvoir à ses sujets, la liberté, la sûreté person- « nelle et les propriétés individuelles, il a donné les « ordres les plus exprès et les plus positifs pour que « personne ne fût plus arrêté pour quelque chose que « ce soit, autrement que selon les lois et les règles « établies (*m*). »

Le lendemain 21 novembre, le ministre plénipotentiaire porta, par un édit impérial, à la connaissance du public que S. M. révoquait son ordonnance du 18 juin précédent qui avait annulé la *joyeuse entrée* et *cassé les États et le conseil du Brabant,* il y dit :

« Que son empressement à venir au secours de son « peuple ne permet pas à son amour paternel de dif- « férer d'un jour, d'un instant, à faire connaître ses « favorables intentions ; qu'en conséquence il révoque « l'ordonnance du 18 juin et remet les choses où

(*m*) V cet édit. dans de Feller : *Journal historique et littéraire,* livrais. du 1er décembre 1789.

Digitized by Google

« elles étaient à l'époque de sa dépêche du 15 « février (*n*). »

Le même jour on rendit à la liberté toutes les personnes qui, pour cause de *suspicion*, avaient été jetées dans les prisons de Bruxelles ; les détenus politiques enfermés dans la citadelle d'Anvers recouvrèrent aussi leur liberté.

Le 25 novembre Trauttmansdorff publia une *amnistie générale* et annonça *la convocation prochaine des États à la manière ordinaire*. Le lendemain il annonça par un nouvel édit qu'il rechercherait tous les moyens possibles pour rétablir la tranquillité et le bonheur de la nation.

Ces actes de faiblesse, survenus après tant d'actes d'une extrême rigueur, furent hautement blâmés auprès de l'empereur Joseph par le général en chef comte d'Alton. Ils décelèrent la position critique du gouvernement, l'épouvante qui s'en était emparée, et ne firent qu'enhardir les insurgés qui, à tout prix, voulaient être *indépendans* de la maison d'Autriche (*o*).

476. Des pillages affreux commis chez les personnes attachées au gouvernement furent, le 30 novembre, la suite de l'insurrection brabançonne : « Les plus « riches vaisselles, dit M. Dewez, l'or et l'argent « monnayés, furent jetés dans les flammes pour y « être consommés, et le plus pauvre des pillards, dit

---

(*n*) De Feller : *loco citato*.

(*o*) V. le rapport du général d'Alton à S. M. l'empereur Joseph II, en date du 27 novembre 1789.

Digitized by Google

« l'abbé de Feller dans la relation qu'il en donne, ne « semblait pas convoiter une obole : tant cette foule « ignoble mit de délicatesse dans l'exécution de cette « espèce de vindicte publique ! C'est ainsi que cet « homme, continue M. Dewez, dont l'esprit de parti « avait dans ce moment troublé la raison et dénaturé « le caractère, tâchait de pallier, de justifier et de pré- « coniser même ces excès odieux. Ces pillards dont « il loue la délicatesse, ces ministres de la vindicte « publique, n'exerçaient donc ces affreux briganda- « ges que pour le plaisir de faire le mal (*p*) ! »

Les journalistes catholico-politiques de la révolution belge de 1830 ont sans doute pris l'abbé de Feller pour modèle, car eux aussi vantèrent ce même faux désintéressement des pillards, excités en 1830, 1831 et 1834 à commettre les plus horribles excès sur les personnes et les propriétés des citoyens accusés d'*orangisme;* mais ils avouèrent implicitement que les pillards étaient de nouveaux *Vandales,* qui, en apparence, ne détruisaient que pour le barbare plaisir de faire du mal, mais en réalité pour gagner l'argent qu'ils recevaient afin de se constituer les exécuteurs des hautes-œuvres d'un pouvoir occulte.

L'abbé de Feller, ci-devant jésuite, chaud partisan de la révolution brabançonne, était un des écrivains aux gages des patriotes du Brabant : il toucha pour douze cents exemplaires de son Journal la somme de quinze mille six cent et soixante-quinze florins de

---

(*p*) *Histoire générale de la Belgique*, t. VI, chap. 37.

Digitized by Google

Brabant. M. Linguet prêta aussi sa plume au gouvernement des patriotes, et toucha, pour douze cents exemplaires, la modique somme de trente-un mille trois cent cinquante florins. Un troisième journaliste du même genre, nommé Brossius, n'obtint du gouvernement, pour cent exemplaires, que treize cent six florins (*q*). Enfin, le quatrième journaliste à gage, était l'ex-jésuite du Vivier, secrétaire et factotum du cardinal de Franckenberg, qui publiait le prétendu *Ami des Belges* (*r*).

Sur ces entrefaites, les États de Flandre s'assemblèrent pour consommer l'œuvre de la révolution, et dans leur séance du 23 novembre de la même année, ils déclarèrent que l'empereur Joseph II était déchu de la souveraineté du comté de Flandre, et que le conseil de Flandre était souverain du comté (*s*). Les États décrétèrent ensuite entre autres choses une levée de vingt mille Flamands, pour soutenir l'œuvre de leur régénération politique, renouvelèrent leur acte d'union avec le Brabant, décidèrent qu'on offrirait leur alliance aux autres provinces belgiques, etc.

Ces États, pour perpétuer le souvenir de leur révolution, firent frapper des médailles qui portaient d'un côté cette légende : *Jugo austriaco excusso, religionis et patriæ libertate vindicata soli Deo ho-*

(*q*) *Extract uyt den Register der Staeten van Brabant*, N° V, pag. 12-13.

(*r*) *L'Espion belgique*, etc., pag. 47.

(*s*) *Manifeste de la province de Flandre*, in-4°.

Digitized by Google

nor, 1789. Au revers on y lisait : *Ex decreto comitiorum Flandriæ*, 1790.

§ XXXVIII.

Vandermersch envoie un corps de patriotes dans le comté de Namur. Défaite de ces troupes. Perte de Mons. Prise de Diest par Vandersmersch. Soulèvement des campagnards brabançons. Piques de l'abbé de Tongerloo. Entrée de Vandermersch à Tirlemont. Sa position critique. Dépêches interceptées. Armistice de dix jours. Il est déclaré nul par le comité de Bréda. Grandes fautes commises par les généraux autrichiens. Le comte de Trauttmansdorff envoie le conseiller de Keulberg à Bréda. Il fait détruire à Bruxelles les ouvrages de défense érigés par le comte d'Alton et ordonne de rendre les armes aux habitans.

Le comité de Bréda avait, à la suite de ces événe- 477.
mens, envoyé l'avocat Vonck à Gand, pour qu'il se concertât avec les États de cette province sur les mesures à prendre pour rendre toutes les provinces belgiques indépendantes. Il avait en même temps ordonné à Vandermersch d'avancer avec ses troupes dans le comté de Namur en prenant la route de la Campine, afin de faire une diversion utile aux insurgés des provinces flamandes.

Le lieutenant-général brabançon n'agréa pas le plan de campagne du comité de Bréda, mais il envoya vers le Hainaut un corps de quatre cents hommes. Ces patriotes s'amusèrent trois jours dans la ville de Liége et y divulguèrent le secret de leur expédition.

Digitized by Google

Le colonel Bleckem, commandant de la place de Namur, n'ayant pas assez de troupes pour aller combattre ces Brabançons et pour garder la ville de Namur, fort disposée à la révolte, demanda un renfort de troupes au comte d'Haponcourt qui commandait la forteresse de Mons. Le comte quitta imprudemment la capitale du Hainaut, le général d'Alton lui adressa l'ordre de retourner tout de suite à son poste; mais les Montois avaient dans cet intervalle fortifié leur ville et empêchèrent le comte d'y rentrer lorsqu'il s'approcha des portes.

Le colonel Bleckem, qui avait reçu des secours du général en chef comte d'Alton, envoya les deux majors Vogelsang et Tancrède à la poursuite du petit corps de Brabançons. Les Autrichiens rencontrèrent les patriotes dans les environs de Dinant, les défirent et les dispersèrent.

Vandermersch s'avança en personne avec son armée, forte d'environ deux mille hommes, sur Diest; il avait avec lui les trois pièces d'artillerie enlevées au général Schrœder dans le combat de Turnhout. La garnison de Diest était très-faible et n'avait qu'un seul canon : les Brabançons attaquèrent la ville avec courage, firent jouer leur artillerie avec activité, et finirent par enfoncer une des portes de Diest. La garnison quitta la ville le 25 novembre 1789, emmena avec elle son canon et se retira sur Aerschot. Les patriotes, peu accoutumés à la guerre, firent à cette occasion encore feu sur leurs camarades qui formaient l'avant-garde, et qu'ils prirent pour l'ennemi.

Ce nouveau succès enhardit les curés et les moines

Digitized by Google

à soulever, au nom de la *religion*, les paysans du Brabant, qui vinrent en grand nombre s'enrôler sous les drapeaux de Vandermersch; mais comme on manquait de fusils, on les arma de piques, que Hermans, abbé de Tongerloo, avait fait confectionner à l'avance.

La pique fut aussi l'arme d'un grand nombre de Belges, surtout des gardes civiques, dans la révolution de 1830.

Le général d'Alton, ayant appris la reddition de 478.
Diest, résolut de marcher avec des bataillons nombreux et une artillerie formidable sur cette ville; et pour couper la retraite aux patriotes, il envoya des troupes sur les routes de Tirlemont et de Louvain. Vandermersch, qui n'avait pas de forces suffisantes pour se mesurer avec les soldats de l'Autriche, abandonna Diest le lendemain 26 novembre, tourna sur la gauche de la route de Tirlemont, et arriva le même jour dans cette ville.

La position du lieutenant-général était fort critique; mais un hasard le tira d'embarras : il intercepta à la poste de Tirlemont des dépêches de Joseph II, adressées au ministre plénipotentiaire comte de Trauttmansdorff et au comte d'Alton, ainsi qu'un rapport de ce dernier général à l'empereur.

Vandermersch découvrit dans cette correspondance la désunion qui existait entre le ministre et le commandant en chef des troupes impériales, et il en profita habilement : il adressa les pièces interceptées au comité de Bréda qui venait de prendre le nom d'*États de Brabant*, envoya à Trauttmansdorff

Digitized by Google

une copie des deux dépêches, et le pria de lui accorder un armistice de quatre jours, en lui faisant observer que ce tems était nécessaire pour recevoir une réponse des États de Brabant.

Dans ces intervalles, le général d'Alton, ayant sous ses ordres les généraux-majors d'Haponcourt et de la Tour, s'avança avec environ cinq mille hommes et vingt pièces d'artillerie sur Tirlemont pour y écraser la petite armée des Brabançons; mais Vandermersch évacua cette ville le même jour au soir et arriva vers minuit à Léau.

Le comte de Trauttmansdorff, porté à la réconciliation, agréa la proposition du général brabançon, et lui envoya le 29 du même mois le colonel de Brou pour conférer avec lui; mais cette entrevue n'eut pas de suite. La position des patriotes était toujours très-périlleuse : ils pouvaient être attaqués et battus à chaque instant, lorsque le 30 du même mois le colonel de Brou donna au lieutenant-général rendez-vous à Orsmal, village situé à une lieue de Léau.

Le colonel autrichien proposa un armistice de deux mois, afin d'avoir le tems de s'entendre et d'apaiser les troubles du pays; mais il déclara qu'il n'était pas autorisé à comprendre la Flandre dans cette suspension d'hostilités. Comme Vandermersch ne voulait pas exposer la province de Flandre à la vengeance du gouvernement, il ne fut conclu le 2 décembre qu'un armistice de dix jours entre lui et Trauttmansdorff; cette cessation d'hostilités comprenait toutes les provinces soulevées.

Le colonel de Brou fut bientôt autorisé à étendre

Digitized by Google

l'armistice au terme de deux mois et à y comprendre la province de Flandre. Mais Vandermersch s'était en attendant rendu à Bréda pour y présenter au comité l'acte de suspension d'hostilités. Vandernoot et Van Eupen accueillirent le général avec dureté et fierté, et lui dirent qu'ils ne l'avaient pas autorisé à traiter avec l'ennemi. Le lieutenant-général, qui n'avait demandé l'armistice que pour soustraire ses troupes novices à une défaite certaine et pour parvenir ensuite à la pacification de la Belgique, fut indigné du mauvais accueil qu'il venait de recevoir, quitta brusquement la ville et résolut d'abandonner le comité à sa destinée; mais ses amis l'engagèrent à rester à la tête de l'armée. Le 7 du même mois le comité de Bréda déclara à Vandermersch qu'il regardait la suspension d'armes comme nulle, et lui ordonna de poursuivre ses opérations militaires.

Les Autrichiens commirent à cette époque quatre grandes fautes qui, sous le rapport politique et militaire, produisirent les plus fâcheuses conséquences pour le gouvernement : d'abord le général d'Alton pouvait écraser la petite armée, fort mal disciplinée, de Vandermersch, à Tirlemont et à Léau, et il en laissa échapper l'occasion. On voulait éviter l'effusion du sang, et par la suite le sang coula abondamment.

L'armistice, agréé par le comte de Trauttmansdorff, fut une autre faute : car on traitait avec des insurgés qui n'étaient pas encore à craindre, et qu'on encouragait par ces actes de faiblesse, tandis qu'on portait le découragement dans les rangs des soldats autrichiens.

Une faute plus grande encore fut commise lorsqu'on

Digitized by Google

permettait aux troupes impériales de fraterniser avec les patriotes ; car, comme ceux-ci touchaient une paie plus élevée, ils engagèrent les Impériaux à la désertion.

Enfin l'on commit une faute très-grave en logeant les soldats fidèles dans les abbayes et dans les couvens, où les moines, en leur distribuant de l'argent et en les enivrant, les excitaient à s'enrôler sous l'étendard brabançon ; aussi vit-on bientôt après les Autrichiens déserter par compagnies (V. N° 480 et 481).

Trauttmansdorff eut la bonhomie de croire qu'avec de la bonne foi et les meilleures dispositions, il pourrait engager le comité de Bréda à souscrire à la pacification de la Belgique, et il lui députa de Keulberg, conseiller d'État, avec des dépêches dans lesquelles il lui disait entre autres choses, « que S. M. « l'empereur venait d'envoyer dans les Pays-Bas « M. le comte de Cobenzl pour y apporter des paroles « de paix et de conciliation, pour écouter et conten- « ter la nation, et pour établir la félicité sur une « base solide ; étant, à cet effet, muni de pleins « pouvoirs les plus illimités. »

Le vicomte de Patin fut chargé d'une semblable mission auprès des États de Flandre.

Le comité de Bréda était bien décidé à se soustraire à l'autorité de l'empereur et à s'emparer de tous les pouvoirs de l'État, il rejeta fièrement toute proposition d'accommodement.

479. Le général comte d'Alton, pour prévenir ou réprimer tout soulèvement du peuple à Bruxelles, avait en attendant fait exécuter dans la ville haute de nombreux ouvrages de défense : il y avait fait creuser des

Digitized by Google

fossés, élever des retranchemens et des barricades, placer des chevaux de Frise, etc.; une artillerie formidable garnissait ces ouvrages de défense. De cette position élevée il pouvait bombarder et détruire la ville basse, et se défendre contre les attaques des insurgés qui tenteraient un coup de main sur la cité.

Mais le comte de Trauttmansdorff, ministre plénipotentiaire de l'empereur, qui n'était jamais d'accord avec le général comte d'Alton, fit, par un aveuglement inconcevable, le 7 décembre, détruire tous ces travaux militaires; il crut ainsi regagner les Bruxellois prêts à se soulever: dans cet espoir, il fit même rendre aux bourgeois les armes qu'il leur avait enlevées quelques semaines auparavant.

Pendant que les soldats comblaient les fossés et démolissaient les remparts, des gens du peuple, excités sous main, les sifflaient, les huaient et les accablaient de toutes sortes d'injures et d'outrages. Les soldats en étaient indignés et voulaient se venger de ces actes d'insulte et de mépris; mais Trauttmansdorff avait sévèrement défendu aux officiers et aux soldats de répondre à ces provocations.

Tous ces actes de condescendance décelèrent la crainte et la faiblesse du gouvernement; le peuple, constamment tenu en émoi par les grands agitateurs, sut en profiter. Les patriotes devinrent toujours plus hardis, et enfin si menaçans, que les soldats impériaux en furent saisis de frayeur (*t*).

(*t*) V. Dewez : *Histoire gén. de la Belgique*, t. VII, ch. 38. *L'Espion belgique*, etc., pag. 41 et suiv.

Digitized by Google

§ XXXIX.

Assemblée des patriotes brabançons dans le jardin de Saint-Georges. Discours du vicomte de Walckiers. Par son or il décide les patriotes à commencer la révolte à Bruxelles. La révolution est décidée. Visite chez madame Pineau. Portrait de cette dame. Messe solennelle pour commencer la révolution. Distribution de cocardes brabançonnes et d'armes dans l'église de Sainte-Gudule. Désertion des soldats autrichiens.

480. Les patriotes ayant vu disparaître l'appareil menaçant de défense dans la ville haute, s'assemblèrent, le 10 décembre 1789, à huit heures du matin, dans le jardin de Saint-Georges; leur nombre dépassait quinze cents hommes. Le vicomte Édouard de Walckiers adressa à l'assemblée, du haut de la tribune, le discours suivant :

« Généreux Bruxellois, lui dit-il, qu'attendons-« nous donc pour nous déclarer libres? Qu'atten-« dons-nous pour purger Bruxelles d'un Trauttmans-« dorff, d'un d'Alton, d'une poignée de brigands « autrichiens demi-vaincus par la crainte? Qu'atten-« dons-nous pour suivre l'exemple des braves Gantois, « des courageux Anversois? Voyez leurs villes domi-« nées par une citadelle effrayante; cette citadelle « est couverte de soldats menaçans, cent bouches à « feu sont prêtes à vomir sur eux la mort et l'incen-« die : le cri de la liberté se prononce, il est répété « par mille voix; à l'instant, hommes, femmes, enfans,

Digitized by Google

« prêtres, vieillards, tout s'arme. En vain le soldat « fait rouler sur eux des torrens de feu : ces bouches « à feu sont bravées, ces soldats abandonnent hon- « teusement ces forteresses, qui s'écroulent sous les « efforts des héros citoyens. Quel exemple pour nous ! « Et nous sommes encore à le suivre? Et le d'Alton « tremblant laisse nos enfans briser ces chevaux de « Frise, combler ces fossés, séparer ces coupures, « qui attestaient à la fois votre force et sa faiblesse ! « Attendez-vous que les Gantois et les Anversois « viennent briser des fers que vous n'osez rompre? « Souffrirez-vous qu'ils disent à la Belgique : Bruxel- « les nous attendit pour être libre, et ce sont nos « mains qui ont planté sur ses remparts l'éten- « dard de la liberté! Non, braves Bruxellois, non, « vous ne souffrirez pas un tel affront! Vous allez « prouver au Brabant, à la Belgique, à l'Europe, « que Bruxelles est digne d'être la première ville des « Pays-Bas.

« Eh! quel plus heureux moment pouvez-vous « choisir pour briser le joug de vos tyrans? Voyez « les troupes autrichiennes, à peine rassurées par une « trêve que vous leur avez accordée, souffrir sans « oser se venger les insultes de vos femmes et de « vos enfans. Voulez-vous leur donner le tems de se « rassembler, de se réunir dans nos murs, de s'y « fortifier, de faire de Bruxelles leur place d'armes, « pour se répandre comme un torrent devenu plus « furieux par les digues mêmes qui l'ont arrêté quel- « que tems, et renverser les fondemens encore mal « assurés de notre indépendance? Devançons ce ral-

Digitized by Google

« liement funeste, attaquons-les dans l'instant où ils « se reposent sur une vaine trève! On ne doit pas de « fidélité à des brigands. Montrez-vous seulement, « et vous verrez bientôt ces vils soldats allemands « tomber à vos pieds, et vous offrir leurs armes pour « prix de la vie que vous dédaignerez leur arracher. « Aucun de ces soldats ne combat pour la gloire; « c'est un sentiment inconnu à des esclaves. Eh bien! « offrons-leur de l'argent; achetons-les, ces soldats « mercenaires. Ma fortune est toute à la patrie, heu- « reux de pouvoir la lui sacrifier! heureux de la « faire servir à votre liberté! Tenez, citoyens, voilà « de l'or; repandez-le; que Bruxelles soit libre! Que « les Gantois et les Anversois, lorsqu'ils viendront « pour nous secourir, nous trouvent vainqueurs et « libres comme eux; qu'ils voient le lion du Brabant « flotter sur nos étendards! (*u*) »

L'orateur jeta ensuite l'or à pleines mains au milieu de cette multitude exaltée, et la décida, par ce puissant moyen, à commencer la révolution; de tous côtés on entendait le cri magique, précurseur de l'insurrection : *Vive la liberté! A bas les Autrichiens!*

Le vicomte de Walckiers donna ensuite rendez-vous à tous ces patriotes dans l'église de Sainte-Gudule, où une messe solennelle allait être célébrée à dix heures du même jour pour l'heureux succès de la révolution.

Les quinze cents hommes du jardin de Saint-Georges n'étaient pas en nombre suffisant pour ré-

---

(*u*) *L'Espion belgique*, etc., pag. 50 et suiv.

Digitized by Google

sister à la garnison de Bruxelles, qui était forte de quelques mille soldats. Afin d'avoir de nombreux auxiliaires, d'autant plus propres à affronter tous les périls qu'ils n'avaient rien à perdre, de Walckiers résolut avec son or de gagner et d'ameuter la populace; à cet effet, il se rendit chez madame Pineau.

Il était accompagné du baron de Bamberg, espion du gouvernement autrichien, qui avait assisté à l'assemblée de Saint-Georges (V. N° 468). Voici comment ce baron raconte l'entrevue de Walckiers avec madame Pineau, et quel portrait il nous trace de cette dame :

« Nous sortîmes, dit le baron, du jardin de Saint-« Georges enchantés de la disposition dans laquelle « nous laissions les patriotes.—Les voilà bien échauf-« fés, me dit Walckiers; mais quand on veut parve-« nir à son but, il ne faut négliger aucun moyen : « les plus vils sont souvent les plus puissans; allons « chez la Pineau. — Volontiers, lui dis-je, j'ai beau-« coup entendu parler de cette femme, je serai heu-« reux de la connaître. — Vous allez être bien « étonné, reprit-il, de sa réputation, qu'elle ne doit « qu'à son impudence : c'est une poissarde renforcée; « aussi n'a-t-elle de crédit que dans nos marchés et « sur nos rivages; mais elle en a beaucoup, parce « qu'elle se permet tout. »

« La Pineau est une femme de cinquante ans, « grande, sèche, sans aucun maintien : d'assez beaux « yeux, quoique cavés, des traits réguliers, bien des-« sinés et dans la forme romaine, prouvent qu'à

Digitized by Google

« vingt ans elle devait être superbe ; mais une voix « rauque, des manières basses, des propos ordu- « riers, tout annonce qu'on devait dire d'elle ce que « Choiseul disait de la du Barry : *C'est une rose trou- « vée dans un ruisseau ;* c'est enfin ce qu'on appelle « à Paris une *marcheuse*. Elle avait auprès d'elle sa « fille, nommée Marianne, premier fruit de ses « amours avec Quenonville fils, qui lui a assuré « cinq cents florins de rente : elle est petite, très- « brune, aurait d'assez beaux yeux, si elle ne lou- « chait pas. »

« Walckiers lui annonça le sujet de notre visite, et « combien il était important qu'elle se montrât au « peuple, qu'elle le soulevât, qu'elle ameutât les ca- « pons du rivage, et qu'elle leur fît prendre la cocarde « brabançonne. En même tems il lui remit une tren- « taine de louis, qu'elle envoya Marianne changer « contre des escalins. Je ne rapporterai pas sa con- « versation, qui ne fut qu'une suite continuelle d'im- « précations contre l'empereur, contre les ministres, « contre les Dereuss, les Crumpipen, les Leclerc, « les Vieilleuse et autres conseillers du gouvernement, « dont, en termes très-énergiques, elles nous peignit « les déprédations et les friponneries, qui malheu- « reusement n'étaient que trop vraies (*v*). »

Les chefs da la conspiration s'étant d'avance concertés avec le clergé, on commença à dix heures de ce jour dans l'église de Sainte-Gudule une messe solennelle pour le triomphe des armes des Brabançons;

(*v*) *L'Espion belgique*, etc., pag. 52 et suiv.

Digitized by Google

une foule immense de patriotes assistaient à l'office.

La messe étant terminée, le doyen entonne d'une voix sonore l'hymne de *Te Deum;* c'est le signal convenu de l'insurrection : à l'instant même, le vicomte de Walckiers et les autres chefs montent sur leurs chaises et jettent à pleines mains les cocardes tricolores sur le peuple. Soudain un tumulte étourdissant se fait entendre, et un enthousiasme général éclate dans cette vaste église, dont les voûtes majestueuses retentissent de ces cris cent fois répétés : *Vive la liberté! A bas les Autrichiens!* Les femmes attachent ces signes de ralliement à leur sein, et les hommes à leurs chapeaux, qu'ils agitent en l'air en criant à tue-tête : *Vive la liberté! A bas les Autrichiens!* Bientôt un prêtre monte dans la chaire de la vérité : il a une cocarde brabançonne à son bonnet carré, qu'il montre au peuple avec fierté, puis il exhorte avec fanatisme la foule enthousiaste à défendre la *religion contre le Néron de Vienne;* il promet aux patriotes que le Dieu des armées répandra la terreur et la consternation parmi les soldats autrichiens, frappera leurs chefs d'un esprit de vertige et d'aveuglement et combattra lui-même pour la cause de la Sainte-Église; il donne ensuite à tous l'absolution générale pour le cas où ils succomberaient dans la lutte qu'ils allaient commencer, et finit par entonner le psaume : *Deus nostrum refugium et virtus; Dieu est notre refuge et notre force.* Les patriotes accompagnent ce cantique d'une voix de Stentor et font trembler les vitraux de l'église.

Dans ces entrefaites, on distribuait à la porte de la

Digitized by Google

sacristie des armes de toute espèce et des munitions de guerre pour défendre la *religion*, disait-on, *contre le tyran d'Autriche*, et commencer la révolution (*w*).

Le peuple ayant la cocarde tricolore au chapeau, se répandit tout de suite comme un torrent impétueux dans toutes les rues de la ville basse, poussa des houras menaçans, des cris de vengeance et de mort, et hurla partout : *Vivent les patriotes ! A bas les royalistes !* Bientôt toutes les boutiques étalèrent des cocardes brabançonnes, et la ville de Bruxelles fut dans une agitation épouvantable ; personne n'osait paraître en public sans la cocarde patriotique à son chapeau ou à sa poitrine.

L'or du vicomte de Walckiers produisit son effet sur les soldats autrichiens, qu'on avait depuis quelque tems secrètement excités à la désertion. On leur fit boire force *faro* et on leur remit de l'argent pour les déterminer tout à fait. Cinq cents hommes du régiment de Murray, qui étaient logés dans le couvent des Dominicains, commencèrent la désertion ; des postes entiers de soldats et cinquante dragons suivirent leur exemple ; tous ces déserteurs s'engagèrent au service des États, qui donnaient aux soldats une paie plus élevée que celle du gouvernement, et furent incorporés dans les bataillons de volontaires.

(*w*) V. Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, ch. 38.
L'Espion belgique, pag. 53 et suiv.
Relation exacte de la prise de Bruxelles par les habitans, 1789, in-8°.

Digitized by Google

En attendant, le ministre plénipotentiaire, suivant les instructions de l'empereur, donna ordre aux soldats de ménager le peuple ameuté, et de ne pas l'attaquer pendant la nuit; l'on se borna à faire des patrouilles. Le comte de Trauttmansdorff permit aux Cinq-Serments de Bruxelles de prendre les armes pour prévenir des désordres plus graves encore.

§ XL.

La révolution éclate à Bruxelles. Combat nocturne sur la Grande Place. Stratagème employé pour forcer les Autrichiens à évacuer la ville. Retraite précipitée des Impériaux. Arrivée du comte de Ferraris. Ses propositions de paix. Contre-propositions. Départ du comte.

Le 11 décembre, qui était le dernier jour de l'armistice, une grande partie des bourgeois parurent, dans la matinée, sous les armes, et plusieurs compagnies autrichiennes, effrayées de cet appareil menaçant de la ville, se débandèrent lâchement. A trois heures de l'après-dîner, cent cinquante dragons gagnés par la boisson et l'argent, désertèrent par la porte de Malines, et firent trois décharges de leurs armes en l'air; c'était le signal de leur désertion convenu avec les insurgés. 481.

Un grand nombre de domestiques et d'ouvriers s'arment aussitôt : dans la basse ville on dépave les rues et on transporte les pierres dans les chambres; les portes des maisons sont barricadées, et presque toutes les fenêtres sont hérissées de fusils. Le son

Digitized by Google

alarmant des cloches de toutes les églises, qu'on tinte à coups pressés et redoublés, appelle les bourgeois sous les armes, et répand l'épouvante parmi les soldats. Des gens du bas peuple, ivres et conduits par des chefs subalternes de l'insurrection, se précipitent comme des furieux sur des corps-de-garde, et désarment les soldats qui ne leur opposent aucune résistance.

Vers le soir plus de huit cents va-nu-pieds et va-nu-bras paradèrent devant le vicomte de Walckiers et le baron Van der Hague, qui se nomma lui-même généralissime de ces patriotes. A sept heures du soir le général comte d'Alton demanda au généralissime Van der Hague une suspension d'armes, qui fut signée de part et d'autre.

Dans ces entrefaites, le ministre Trauttmansdorff assembla un conseil de guerre pour délibérer sur les moyens à prendre afin d'arrêter la révolte : le général comte d'Alton et ses officiers proposèrent de tirer sur la ville basse à boulets rouges, et de livrer la cité au pillage des soldats pour prévenir de nouvelles désertions. Mais le ministre plénipotentiaire répondit qu'il avait ordre formel de l'empereur d'évacuer plutôt la capitale de la Belgique que d'y brûler une seule maison. D'Alton ordonna en conséquence de défendre la grand'garde de l'hôtel-de-ville.

Les patriotes voyant l'inaction des troupes impériales, abusent de la suspension d'hostilités, et attaquent, à huit heures du soir, la garde de la Grande Place, qui, au nombre de douze cents hommes, est rangée en ordre de bataille; quatre pièces d'artillerie en dé-

Digitized by Google

fendent les approches. Le combat dure sans interruption de part et d'autre jusqu'à onze heures de la nuit. Le feu roulant de la mousqueterie, et les coups de canon chargés à mitraille, firent trembler tous les habitans de la ville. C'était une nuit affreuse et épouvantable : on eût cru que la place et les rues avoisinantes étaient jonchées de morts et de blessés, et que le sang y coulait à grands flots; mais on n'y trouva, couchés sur le carreau, qu'environ cent bourgeois et soldats : la cause provint de ce que les patriotes ne savaient pas tirer juste, et que les Autrichiens les ménageaient.

A onze heures le général d'Alton, saisi de frayeur par la persévérance des insurgés, fit proposer au baron Van der Hague de faire évacuer la Grande Place, à condition que ses troupes pourraient ramener leur artillerie, et qu'elles ne seraient pas molestées dans leur retraite. Le baron ne consentit aux propositions du général autrichien qu'à la condition que les deux petites pièces de canon resteraient sur la place après avoir été démontées.

Cette capitulation étant signée, les soldats autrichiens reçurent l'ordre de se retirer avec leurs deux pièces d'artillerie dans le Parc et dans les places voisines, où quelques mille Impériaux s'assemblaient. Mais la terreur était jetée dans ces troupes; pendant cette nuit plus de treize cents hommes en désertèrent, pour se ranger sous les bannières de l'insurrection.

Malgré cette désertion le général d'Alton avait auprès de lui plus de cinq mille hommes déterminés, sur la fidélité desquels il pouvait compter; ses offi-

Digitized by Google

ciers lui conseillèrent de permettre à ses troupes le pillage de la ville pour les raffermir dans leur constance. D'Alton était assez enclin à cette mesure barbare, et s'il n'y consentait pas il était à craindre que ses officiers ne l'ordonnassent de leur propre autorité. L'hôtel de Walckiers était situé tout près du Parc, et le vicomte craignait beaucoup la dévastation de sa riche et magnifique maison, lorsque le baron de Bamberg, probablement d'accord avec Trauttmansdorff, trouva le moyen de décider le comte d'Alton à évacuer Bruxelles. Il imita l'écriture du général Vandermersch qui était très-connue de Trauttmansdorff et d'Alton, et écrivit au nom de Vandermersch la lettre suivante à M. de Walckiers :

« Au nom de Dieu, mon cher Édouard, et de la « patrie, retardez l'insurrection de Bruxelles jusqu'à « demain : je pars ce soir à la tête de quinze mille « volontaires d'Anvers et de Gand, tous bien armés « et bien déterminés. A six heures du matin, nous « serons à Malines, où nous ferons halte : à onze « heures, nous serons devant Bruxelles. Là je sépa- « rerai mes troupes ; je laisserai cinq mille hommes « à une demi-lieue de la porte de Malines. Avec les « dix autres mille, je tournerai Bruxelles, et je vien- « drai me poster devant la porte de Namur. Il sera « alors midi. A midi juste, quatre mille Lovanistes, « partis ce matin d'après les instructions que je leur « ai envoyées, seront devant la porte de Louvain. A « une heure je ferai tirer trois coups de canon, et je « forcerai la porte de Namur. Les Lovanistes attaque- « ront celle de Louvain ; mes cinq mille hommes en-

Digitized by Google

« treront par la porte de Malines ; vous ferez révolter « le peuple, nous entourerons les Autrichiens, et « pas un ne nous en échappera : il faut en exterminer « la race.

« Entretenez cependant toujours la désertion, mon « cher Édouard, et tâchez à force d'argent de vous « assurer la garde des portes de Malines et de Lou- « vain ; je me charge de celle de Namur. Afin que « nous puissions pénétrer tous à la fois, et au même « instant dans la ville, je n'amène que six pièces de « canon ; j'en laisserai deux pour l'attaque de la porte « de Malines, et j'en garderai quatre pour forcer « celle de Namur. Je ne sais pas si les Lovanistes en « auront ; mais, en cas de besoin, je leur en ferai « passer deux de mes quatre.

« Je vous préviens que nous ne ferons pas de quar- « tier ; il faut venger le sac de Gand.

« Adieu, mon cher Édouard ; demain à une heure « et demie, j'espère vous embrasser dans l'hôtel-de- « ville de Bruxelles.

« De l'argent, vicomte, de l'argent. C'est avec de « l'or qu'il nous faut engraisser les gonds des portes « de Louvain et de Malines. Mes complimens à vos « Messieurs du comité secret ; je ne suis pas content « de celui de Bréda. Demain nous boirons avec le « vin du Bohémien à la liberté belgique. Tout à « vous.

« VANDERMERSCH.

« Ce onze décembre à 6 heures du soir (*x*). »

(*x*) *L'Espion belgique*, pag. 62 et suiv.

Digitized by Google

Cette lettre apocryphe fut remise au général comte d'Alton, qui crut y reconnaître l'écriture de Vandermersch; il assembla en conséquence un conseil de guerre où la retraite des troupes fut décidée.

Le 12 décembre le général prit ses mesures pour évacuer Bruxelles et se retirer sur Namur. Mais les paysans avaient fait de grands abattis sur la route d'Ixelles pour lui couper la retraite. D'Alton sortit de la ville, et ayant dispersé ces campagnards, il reprit la route de Bruxelles; mais il rencontra ses troupes qui venaient d'abandonner la capitale de la Belgique. Il fut en conséquence obligé de se retirer avec ses bataillons, montant à environ cinq mille hommes, sur Waterloo. Le comte d'Alton craignant d'être attaqué et poursuivi par les dix-neuf mille hommes dont il était question dans la prétendue lettre de Vandermersch, fit une retraite si précipitée qu'il abandonna son artillerie, le trésor de l'État, la caisse militaire, ses bagages, ses papiers, etc.; il ne prit pas même le tems de chercher dans son hôtel son chapeau, sa décoration de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse et sa correspondance avec l'empereur Joseph II. Ce comte fut remplacé dans le commandement des troupes autrichiennes par le général comte de Ferraris; il quitta les Pays-Bas pour se rendre à Vienne et mourut d'une fièvre violente dans la ville de Trèves.

Pendant que les troupes impériales évacuaient Bruxelles, le comte de Trauttmansdorff traitait encore avec les Bruxellois et cherchait à rétablir la tranquillité publique; mais le colonel de Ligne, ba-

Digitized by Google

ron de Renette, qui commandait l'arrière-garde de la retraite, l'obligea à se retirer; il fut suivi par les membres du gouvernement (*y*).

Les troupes autrichiennes se retirèrent toutes dans le Luxembourg, qui resta fidèle à son souverain. Toutes les autres provinces se révoltèrent, et leurs places fortes furent abandonnées aux insurgés. Le départ des Impériaux fut suivi de pillages affreux : les maisons des fonctionnaires du gouvernement autrichien furent dévastées dans les villes de Malines, de Louvain, de Namur, etc. (*z*); mais dans la cité de Bruxelles le bon ordre fut rétabli et les propriétés des employés du gouvernement furent respectées.

Le 14 décembre de la même année, arriva à Bruxelles le général comte de Ferraris, nommé par Joseph II général en chef des troupes autrichiennes; il était muni d'un passeport de Vandermersch, et accompagné du général de Lilien et de deux officiers brabançons. Il s'adressa au comité de cette ville, auquel il déclara qu'il était chargé par l'empereur son maître d'une mission spéciale afin de remettre les provinces belgiques sur le même pied où elles se trouvaient sous le régne heureux et glorieux de Marie-Thérèse. Une amnistie générale devait couvrir toutes les fautes politiques, excepté celles du cardinal-ar-

---

(*y*) *Relation exacte de la prise de Bruxelles par ses habitans*, 1789, in-8°.

Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, chap. 38.

L'Espion belgique, pag. 57 et suiv.

(*z*) De Feller : *Journal historique et littéraire*, livrais. du 1er janvier 1790.

Digitized by Google

chevêque de Franckenberg, de Vandernoot et de Vandermersch, qui devaient être jugés d'après les lois du pays.

L'assemblée du comité déclara au général que les États étaient déterminés à se soustraire à l'obéissance de l'empereur, mais elle ne put se refuser à la demande du comte, de pouvoir au moins conférer avec deux de ses membres sur les propositions agréables qu'il avait à communiquer aux États. Le comité nomma en conséquence, pour traiter avec lui, M. de Bast, chanoine et curé de Saint-Nicolas à Gand, grand patriote, qui avait puissamment contribué à la révolution de la Flandre et à la prise de Gand; de Ferraris désigna de son côté le baron Van der Hague. Voici les propositions que l'envoyé impérial soumit à ces deux messieurs :

« Art. I. Le rétablissement de la *joyeuse entrée* « dans tous ses points.

« Art. II. L'anéantissement du séminaire de Lou- « vain; la discipline ecclésiastique rendue aux évê- « ques dans leurs diocèses, ainsi que l'administra- « tion de la caisse de la religion.

« Art. III. Le rétablissement des États et du conseil « souverain sur l'ancien pied et la convocation d'une « assemblée nationale.

« Art. IV. Le rappel du ministre et du général des « armes; M. de Cobentzl remplaçant de Trauttmans- « dorff, et M. de Ferraris, d'Alton.

« Art. V. La citadelle d'Anvers rasée.

« Art. VI. Trente mille hommes de troupes réglées, « entretenues continuellement dans les Pays-Bas,

Digitized by Google

« savoir vingt mille hommes en régimens nationaux « et dix mille en régimens allemands.

« Art. VI. Amnistie générale : à l'exception du « cardinal de Malines, du major Vandermersch et de « l'avocat Vandernoot, qui seront jugés par une com- « mission particulière, établie à Luxembourg, et « selon les lois du pays (*a*). »

Ces propositions furent rejetées avec fierté et dédain, et le curé de Bast présenta au général autrichien les contre-propositions suivantes :

« Art. I. Joseph II, empereur, roi de Bohême et « de Hongrie, renoncera pour lui et ses successeurs « à tous droits de souveraineté sur les provinces bel- « giques.

« Art. II. Joseph II reconnaîtra la souveraineté « des provinces belgiques dans toute son étendue.

« Art. III. Les troupes de Joseph II évacueront « sous quinze jours toutes les places qu'elles tiennent « encore dans les Pays-Bas, notamment les citadelles « de Namur et d'Anvers, et dans un mois celle de « Luxembourg. La grosse artillerie restera en pro- « priété à la république ; les autres munitions seront « payées à l'empereur d'après l'évaluation faite par « les commissaires nommés.

« Art. IV. L'empereur, comme chef de l'empire « d'Allemagne, sera déclaré et reconnu protecteur de « la république belgique, et tenu en cette qualité « de lui porter secours toutes les fois qu'elle l'en re- « querra : il ne pourra cependant, pour aucune cause,

---

(*a*) *L'Espion belgique*, pag. 67 et suiv.

Digitized by Google

« demeurer dans les provinces, ni y avoir aucun mi-
« nistre, sauf son ambassadeur.

« Art. V. Il sera payé annuellement à l'empereur,
« à titre de chef de l'empire d'Allemagne et de pro-
« tecteur de la république belgique, une somme de
« cinq millions de florins.

« Art. VI. Il sera accordé un oubli général à tous
« les Belges qui ont servi jusqu'à ce jour contre leur
« patrie, soit dans les conseils, soit dans les armées de
« l'empereur, et leurs biens leur seront rendus.

« Art. VII. Il sera tenu compte à l'empereur des
« sommes qui se sont trouvées dans son trésor ou
« dans ses caisses particulières, lors de l'insurrection
« des provinces belgiques.

« Art. VIII. Les biens des ci-devant gouverneurs-
« généraux des Pays-Bas seront évalués, et le prix
« leur en sera remis par la république; mais ils ne
« pourront y fixer leurs demeures, même comme
« particuliers (*b*). »

Le général comte de Ferraris fut indigné de ces propositions, et dit aux députés du comité : « *Messieurs,*
« *je vois qu'il ne me reste plus qu'à retourner à*
« *Vienne.* — Retournez à Vienne, lui répliqua le curé
« de Bast, allez dire à votre maître que vous avez vu un
« peuple libre et vainqueur, qu'il peut tenter d'égor-
« ger, mais qu'il ne pourra jamais soumettre. » En même tems il remit au général ses contre-propositions par écrit, et une copie du *manifeste du peuple brabançon,* par lequel l'empereur Joseph II était dé-

---

(*b*) *L'Espion belgique*, pag, 69-71.

Digitized by Google

claré déchu de la souveraineté du duché de Brabant.

Le comte de Ferraris quitta, le même jour, avec le général de Lilien, la capitale de la Belgique.

§ XLI.

Arrivée de troupes flamandes à Bruxelles. Portrait de Vandernoot. Lettre de cet avocat à madame Pineau. Son entrée triomphale dans la capitale de la Belgique. Sa réception à l'église de Sainte-Gudule. Il est couronné au théâtre. Souper chez madame Pineau.

Dans ces entrefaites, un corps d'insurgés de la 482
Flandre, fort d'environ deux mille hommes, était entré à Bruxelles, le 13 de décembre de cette année, dans le but de porter des secours aux habitans, s'ils en avaient besoin, pour expulser la garnison impériale; il était sous les ordres du baron de Kleinenberg, et traînait à sa suite huit pièces d'artillerie; plusieurs moines et prêtres l'accompagnaient, et d'autres patriotes s'y joignirent et en augmentèrent le nombre.

Vandernoot, âgé d'environ soixante ans, homme crapuleux, et avocat sans causes, devint en apparence le héros de la révolution brabançonne; mais en réalité il n'était que l'instrument politique de deux castes puissantes, égoïstes et rétrogrades, qui se partageaient les pouvoirs de l'État et la domination de nos provinces. Son caractère était violent, ambitieux et audacieux, son talent et son instruction étaient fort médiocres, ses manières basses et son langage

Digitized by Google

grossier, de gros jurons accompagnaient ses discours : aussi n'a-t-il laissé à la postérité que quelques petits écrits, mal rédigés, et remplis d'emphases lourdes et ridicules. Voilà pourtant l'homme auquel les partis vont décerner les honneurs de souverain (*c*)!

Vandernoot, ayant reçu à Bréda la nouvelle de l'évacuation de Bruxelles, écrivit à sa chère Pineau la lettre suivante, afin de se faire préparer dans la capitale de la Belgique les honneurs d'une entrée triomphale :

« Demain, ma chère Pinette, dit-il, nous serons « enfin réunis pour ne nous plus quitter; demain « mes caresses te dédommageront de tous les cha- « grins, de toutes les persécutions que tu as soufferts « pour moi. Nous sommes partis ce matin de Bréda, « pour rentrer vainqueurs et vengés dans notre pa- « trie. Notre sortie de Bréda, notre marche était un « triomphe perpétuel : il faut que je t'en fasse la des- « cription. Nous formions une file de soixante car- « rosses ou autres voitures; j'étais dans la première « avec M. Van Eupen, grand-pénitencier d'Anvers; « et le baron d'Hovorst, premier noble du Brabant. « Dans les voitures qui formaient notre suite, étaient « les membres des États de Brabant, du comité des « Flandres, tous les chefs de la nation belgique, les « abbés de Tongerloo, de Saint-Michel, du Parc, et

(*c*) M. de Gerlache, premier président de la cour de cassation à Bruxelles, qui n'est pas suspect lorsqu'il parle de la révolution brabançonne, trace de cet avocat un portrait plus défavorable encore. (*Histoire du royaume des Pays-Bas, depuis* 1814 *jusqu'en* 1830, t. I, pag. 143. Bruxelles, 1839.)

Digitized by Google

« autres prélats et doyens. Nous sortîmes à huit « heures du matin sous l'escorte d'un corps nombreux « de dragons en uniforme et sous les armes, que m'a- « vaient envoyé les villes de Gand et d'Anvers. Il se « joignit même à ce corps parfaitement équipé et en « plein costume militaire, un grand nombre de jeunes « gens de Bréda, la plupart de bonne famille, qui « voulurent me servir de gardes-du-corps, et qui en- « tourèrent ma voiture seule. Tous avaient mon por- « trait en médaillon sur la poitrine, attaché à un « ruban orange. C'est une galanterie de mon bien « bon ami M. l'abbé Van Eupen, qui a fait frapper « cette médaille à Bréda, et l'a distribuée comme la « marque distinctive des défenseurs de la cause pa- « triotique. Je sortis de la porte de Ginnekin au mi- « lieu d'une affluence de monde extraordinaire.

« Mon cortége prit sa route sur Meel, Hoogstraa- « ten et Sourfel. A Meel, les dragons voyant les armes « de l'empereur encore affichées, les abattirent à « coups de sabre, et renversèrent le poteau. Dans « la seigneurie de Hoogstraaten, l'on me fit une ré- « ception solennelle comme au souverain du pays. « Nous dînâmes tous à Sourfel, et nous passerons la « nuit à l'abbaye des religieuses de Nazareth, près de « la ville de Lier. Demain nous nous remettrons de « bonne heure en route pour arriver avant midi à « Bruxelles. En quittant la ville de Bréda, j'ai témoi- « gné aux habitans toute ma reconnaissance, et le « militaire armé nous a rendu à notre départ tous les « honneurs dus à une assemblée souveraine.

« A demain, ma chère Pinette! avec quel plaisir

Digitized by Google

« je reverrai ma petite maison! avec quel plaisir « j'y trouverai celle qui partagea si courageusement « mes malheurs et mes persécutions!

« *P. S.* Sitôt ma lettre reçue, fais-en tirer des « copies, et repands-les dans la ville, afin que de- « main mon entrée soit aussi brillante que ma mar- « che. Ceci est pour toi seule (*d*). »

On tira tout de suite un grand nombre de copies de cette dépêche qui furent répandues avec profusion par toute la ville de Bruxelles; partout on fit des préparatifs pour décerner à l'*agent plénipotentiaire* la plus brillante réception.

Le 18 décembre 1789 l'avocat Vandernoot, que ses partisans nommaient le *Gédeon* et *le Franklin de la Belgique,* fit son entrée triomphale dans la capitale des provinces belgiques, au son de toutes les cloches et au bruit de toute l'artillerie de la ville. Il était dans une voiture découverte, attelée de six chevaux, et avait à sa gauche le grand-pénitencier Van Eupen. La duchesse d'Ursel suivait dans la seconde voiture, et dans la troisième se montraient Mme Pineau, maîtresse de l'agent plénipotentiaire, sa fille Marianne et le baron de Bamberg (V. No. 467). Les membres du comité de Bréda suivaient ces voitures dans d'autres équipages. Une nombreuse jeunesse avait été à la rencontre du grand homme.

Pendant que le cortége traversait les rues de la ville, on jeta des fenêtres des maisons une telle quantité de branches de lauriers, de bouquets, de fleurs

(*d*) *L'Espion belgique*, pag. 71 et suiv.

Digitized by Google

et de rubans que les carrosses de Vandernoot, de la duchesse d'Ursel et de Mme Pineau en étaient remplis. Plus de douze mille hommes étaient sous les armes pour contribuer à l'éclat de cette journée.

Le cortége ayant mis pied à terre, se rendit, au milieu d'acclamations étourdissantes, à l'église de Sainte-Gudule; Hermans, abbé de Tongerloo, et le prélat de Saint-Bernard ouvraient la marche : les chanoines et les autres membres du clergé l'attendaient, en habits sacerdotaux, sous le portail. Vandernoot, précédé du clergé, fut conduit par la garde-noble qui tenait l'épée en main, au milieu du chœur, et y reçut les honneurs de souverain; il se mit à genoux sur le prie-Dieu de l'empereur Joseph II, et assista au *Te Deum* qui fut exécuté à grand orchestre; l'avocat était entouré des hallebardiers et des gardes-du-corps de la cour impériale.

Au sortir du temple, Vandernoot fut conduit à l'hôtel d'Angleterre, où des dames lui offrirent un somptueux ambigu; un concert accompagnait ce repas, et des couplets furent chantés à l'honneur du grand homme de la fête. Mme Pineau, debout derrière la chaise de Vandernoot, se morfondait de ce que la duchesse d'Ursel, qui était à côté de l'agent plénipotentiaire, ne l'invitait pas à s'asseoir.

L'avocat se rendit le soir au théâtre, où il fut accueilli avec tout le délire d'une joie populaire; il se plaça dans la loge de Leurs Altesses Royales les gouverneurs-généraux, avec le baron d'Hovorst, le comte de Duras, etc. On y joua *la Mort de César :* tous les vers qu'on pouvait appliquer à la révolution ou à

Digitized by Google

Vandernoot furent applaudis avec enthousiasme, et redemandés aux acteurs. L'avocat applaudissait le premier aux vers par lesquels on célébrait le régicide. La représentation finit par *la Rosière de Salency*, qui rappelait aux Bruxellois la *lune* avec la cocarde patriotique et des lauriers, parce que les troupes brabançonnes avaient d'abord été appelées *l'armée de la lune*. Enfin le comédien Miefs mit une couronne civique sur la tête du héros du jour, qui se crut le sauveur de la patrie.

L'entrée de Vandernoot et du comité de Bréda fut célébrée par des concerts, des bals, des feux d'artifice, par des illuminations, etc., et le bruit des pétards et les décharges d'artillerie et de mousqueterie se fit entendre presque toute la nuit; la petite maison de l'avocat était éclairée par une illumination magnifique.

Le vicomte de Walckiers avait fait préparer pour ses amis un somptueux repas, auquel il invita Vandernoot; mais le grand homme refusa parce que sa chère Pineau n'était pas de la fête. Le vicomte fut choqué de ce refus, et dit à l'agent du peuple brabançon : *J'ai fait longtems les frais de votre table à Bréda, j'aurais cru que je vous aurais aussi donné le premier repas à Bruxelles*. Vandernoot rugissait de colère, et attendait le moment de se venger de ce reproche piquant.

L'avocat soupa ce soir chez lui; voici comment le baron de Bamberg nous raconte les circonstances de cette soirée :

« Au lieu du grand souper de Walckiers, Vander-
« noot vint manger la poularde chez la Pineau, après

Digitized by Google

« être sorti incognito de chez lui. Alors il dépouilla « le grand homme, il quitta le masque de vengeur « de la patrie, pour n'être plus que Vandernoot, « c'est-à-dire un vieux pécheur, ivrogne et crapu- « leux. Nous n'étions que cinq, Vandernoot, Van « Eupen, la Pineau, Marianne et moi.

« Vandernoot me porta le défi de boire, je l'ai mis « sous la table. Van Eupen dormait, ou plutôt faisait « semblant de dormir pour mieux nous examiner, « car je me suis aperçu que pendant tout le repas « le béat noyait toujours son vin, et jetait la liqueur « et le punch qu'on lui présentait, et quand nous « eûmes relevé de dessous la table le grand homme, « le législateur de la Belgique, et que nous l'eûmes « jeté sur son lit, Van Eupen voyant dans sa glace « venir la Pineau sur la pointe des pieds, dans sa « chambre, dont il avait laissé la porte entr'ouverte, « se jeta à deux genoux sur un prie-Dieu, et feignit « de se meurtrir la poitrine de grands *mea culpa*.

« La Pineau ne tint pas à ce spectacle nouveau « pour elle; elle entre effrontément dans la chambre. « Le tartufe prétend qu'elle est possédée du démon, « et comme il commençait à s'occuper d'*exorcisme*, « Vandernoot paraît à la porte, reste en extase, et « les cornes lui poussent de surprise, en voyant ce « combat mystique entre l'esprit et la chair (*e*). »

(*e*) *L'Espion belgique*, pag. 75 et suiv.

V. Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, chap. 38.

V. *Relation exacte de la prise de Bruxelles*, etc.

De Feller : *Journal historique et littéraire*, livraison du 1er janvier 1790.

Digitized by Google

Toutes les autres provinces belgiques suivirent l'exemple de la Flandre et du Brabant, proclamèrent la déchéance de l'empereur Joseph II, et se déclarèrent indépendantes.

§ XLII.

Division entre les patriotes. Première assemblée des États du Brabant. Conseil secret chez madame Pineau. Le haut clergé s'y arroge tous les pouvoirs de l'État, et se partage les places. Résolution qu'il adopte. Manifeste contre le comité de Bruxelles. Les États du Brabant sanctionnent les dispositions du conseil secret. L'abbé de Tongerloo supérieur spirituel de toutes les troupes brabançonnes. Somme qu'il perçoit. Les États du Brabant se déclarent souverains, et se font inaugurer. Menées contre le comité secret de Bruxelles. Placards. Lettre de Van Eupen.

483. Voilà la révolution faite! Mais qui remplacera l'empereur Joseph II en sa qualité de duc de Brabant, etc.? La lutte des partis, qui s'étaient réunis pour renverser le gouvernement, va commencer, et nous verrons leur désunion détruire tous les avantages qu'ils avaient obtenus, et ramener l'autorité impériale dans les provinces belgiques.

Vandernoot était assez ambitieux et assez borné pour aspirer à la souveraineté du Brabant; mais le prince Auguste d'Aremberg, comte de la Marck, y pensait aussi, et son beau-frère, le duc d'Ursel, l'ambitionnait encore davantage; le comte de la Marck

Digitized by Google

était, à cause de la cécité de son frère, le duc d'Aremberg, considéré comme chef de cette illustre maison; le duc n'aurait pourtant pas refusé la souveraineté du Brabant. Ils étaient tous trois bien décidés à ne pas reconnaître le pouvoir suprême, s'il tombait dans les mains de l'obscur agitateur, ou dans celles du haut clergé.

Le prince Auguste d'Aremberg était arrivé le même jour à Bruxelles que Vandernoot; la garde nationale était allée à sa rencontre, et le prince s'était rendu avec sa sœur, la duchesse d'Ursel, au spectacle, où il fut accueilli par des acclamations et des applaudissemens bruyans. En saluant l'assemblée, et en lui témoignant sa reconnaissance pour cette réception distinguée, il affecta de détourner la tête de la loge royale dans laquelle s'était placé Vandernoot. Le soir il assista au banquet que le vicomte de Walckiers donnait à tous les membres du comité secret de Bruxelles; un monsieur y ayant proposé un toast à la santé de l'agent plénipotentiaire, le comte de la Marck couvrit sa voix par cet autre toast : *Au comité secret de Bruxelles!* Vandernoot n'oublia pas cet affront.

Le prince Auguste était regardé par le peuple comme le La Fayette de la Belgique, et les libéraux des Pays-Bas avaient été prévenus de son arrivée en Belgique par deux lettres qui furent insérées dans les journaux; voici une de ces lettres qui avait été adressée au comité de Gand :

« Pour moi, Messieurs, dit-il, entre autres choses, qui verserai jusqu'à la dernière goutte de mon

« sang pour recouvrer la liberté de mon pays, et « même en faire une heureuse république fédéra- « tive, moi *qui ne veux rien, et à jamais rien* pour « moi ni pour les miens, que l'honneur de servir les « Belges, et de contribuer à la fondation de leur ré- « publique naissante, ou à la restauration de leur « constitution antique et libre, s'ils préfèrent cet « état de choses, je déclare que je ne consentirai « jamais à donner mon pays à une autre puissance, « à un autre prince, et même que je m'opposerai de « toutes mes forces à une révolution qui ne tournerait « qu'au profit *de quelques ambitieux subalternes et « perfides* (*f*). » Le comte de la Marck fit ici allusion à Vandernoot et à Van Eupen.

Les trois seigneurs dont nous venons de parler, une grande partie de la noblesse brabançonne et le nombreux parti des libéraux, exigeaient des changemens à l'ancienne constitution en faveur du peuple, et l'abolition de nombreux abus qui s'étaient introduits dans l'administration de la province; ils étaient disposés à rétablir plutôt l'autorité impériale en Brabant qu'à obéir à ceux qui s'arrogeaient déjà tous les pouvoirs de l'État. La noblesse s'était réunie aux abbés et aux évêques pour le redressement des griefs; mais voyant que le haut clergé avait la prétention d'usurper la place du souverain, elle se sépara de la théocratie et se rallia au parti libéral.

484. Le 19 décembre de la même année les États du Brabant s'assemblèrent pour la première fois depuis

(*f*) *L'Espion belgique*, pag. 78-80.

Digitized by Google

leur suppression par l'empereur Joseph II : Vandernoot et Van Eupen y assistèrent; mais ils eurent la mortification de voir que le grand crédit du prince Auguste d'Aremberg, comte de la Marck, y fit remplacer M. de Crumpipen, chancelier d'État, par M. Delmalmol, et nommer à la place de conseiller les avocats Mori et Mosselman : ces trois messieurs n'étaient ni du parti de Vandernoot ni de celui de Van Eupen.

Le parti politique qui prétendait à la domination exclusive de la Belgique, pour parer le coup qui le menaçait, tint le même jour, 19 décembre, un *conseil secret* chez Mme Pineau. Voici les personnages qui composaient ce fameux conseil; un de ses membres, l'espion du gouvernement autrichien, nous fait ces révélations : Mme Pineau, Henri Vandernoot, Van Eupen, le baron de Bamberg (l'espion), le cardinal-archevêque de Malines, l'ex-jésuite du Vivier, son secrétaire, Nelis, évêque d'Anvers, Hermans, abbé de Tongerloo, les abbés mitrés de Saint-Michel, du Parc, de Grimberg, de Saint-Bernard, de Gemblours, de Vlierbeeck, les barons d'Hove et Van der Hague, le comte de Limminghe, le comte de Loretan, et Baillet-Gewes.

La Pineau fit assister à ce conseil secret trois hommes, grands émeutiers, dévoués au parti et prêts à tout entreprendre : c'étaient Franquen, Vanhamme et Deslondes (V. No 491). Ce conseil s'arrogea le droit de déterminer les destinées du Brabant, et décida; 1° que l'autorité suprême serait maintenue dans les mains du haut clergé; 2° qu'on ferait dévas-

Digitized by Google

ter les hôtels des ducs d'Aremberg et d'Ursel et du prince de Ligne (*g*), et de tous ceux qui suivaient leur parti; 3° qu'on ne ferait aucun changement à l'ancienne constitution en faveur du tiers-État; 4° qu'on combattrait toute *nouveauté*, surtout celle qui sentirait *l'assemblée nationale* de France; et enfin 5° qu'on détruirait le *comité secret* de Bruxelles, qu'on lui enlèverait toute influence sur le peuple et qu'on proscrirait toute association quelconque sous quelque nom qu'elle voulût se former. Nous verrons bientôt ce conseil secret faire exécuter tous les points qu'il avait arrêtés.

Après avoir adopté ces dispositions tyranniques, les membres du conseil se partagèrent les premières places de l'État, afin de maintenir tous les pouvoirs dans les mains des prélats : l'évêque Nelis fut nommé président des États, Vandernoot ministre et agent

---

(*g*) Charles, prince de Ligne, fils d'un général d'artillerie au service d'Autriche, avait d'abord pris, avec d'autres nobles, une part active à la révolution brabançonne contre l'empereur Joseph II (V. N° 474); mais il embrassa ensuite la cause des Vonckistes. Il ne tarda pas à revenir sur ses pas, et se dévoua avec zèle au service de son souverain. Il se distingua par ses talens militaires et par sa bravoure dans la campagne de 1792 contre la république française, et fut tué le 15 septembre de la même année, dans l'attaque d'une redoute ennemie, qu'il voulait conserver à tout prix (V. N° 518).

Ce prince possédait aussi beaucoup d'esprit et de talens littéraires, et publia plusieurs ouvrages.

Il s'était distingué par tant d'intelligence et de valeur dans la guerre contre les Turcs à la prise de la forteresse d'Ismaïlow, que le prince Potemkin écrivit à son père que son fils était déjà un jeune héros.

Digitized by Google

plénipotentiaire, et Van Eupen secrétaire d'État; ces deux derniers messieurs devaient dorénavant porter le titre d'*Excellence*. On désigna ensuite le baron d'Hove pour la présidence du conseil de guerre, et Van der Hague pour le commandement de la place de Bruxelles. Franquen fut élevé au grade de major de la capitale, et Deslondes et Vanhamme furent choisis pour ameuter le peuple et faire par ce moyen exécuter tous les points arrêtés par le conseil secret (*h*).

Peu de tems après, la *rue Neuve* fut appelée *rue Vandernoot*, et la *rue de l'Empereur* reçut le nom de *rue des Patriotes*.

Les États de Brabant se réunirent de nouveau le 485
26 décembre et confirmèrent dans leur assemblée les nominations faites par le conseil secret; ils se déclarèrent *États souverains*, et nommèrent Hermans, abbé de Tongerloo, *supérieur spirituel de toutes les troupes*. Les États lui payèrent plus tard pour les fonctions de cette place et pour d'autres services qu'il avait rendus à la révolution, la somme de quatre-vingt-dix-huit mille florins (*i*). M. de Jonghe fut nommé à la place de conseiller-pensionnaire de Bruxelles. Enfin les États prirent les résolutions suivantes :

1° La souveraineté exercée ci-devant par le duc sera désormais exercée par les États de Brabant.

(*h*) *L'Espion belgique*, pag. 81 et suiv.

(*i*) *Extract uyt de Registers der Staeten van Brabant*, N° IV, pag. 8.

Digitized by Google

2° La constitution de cette province restera intacte dans tous ses points;

3° Le conseil de Brabant retiendra toutes les prééminences, droits et prérogatives;

4° Tous les membres des États, des tribunaux, et tous ceux qui possèdent quelques charges dans le Brabant, prêteront serment d'observer strictement l'ancienne constitution dans tous ses points.

Le conseil de Brabant sanctionna les dispositions des États, et les trois ordres se firent inaugurer comme souverains de la nation, le 31 décembre 1789; ils se placèrent au milieu d'un bataillon carré, formé de volontaires et des corporations de la ville, et se prêtèrent mutuellement et alternativement serment de fidélité, et jouèrent ainsi successivement le rôle de *souverain*, de *représentans* et de *peuple*. Enfin ils jurèrent d'observer strictement la religion catholique et firent la profession de foi de Pie IV. Tous les employés du gouvernement étaient obligés de faire la même profession de foi; ils prêtèrent encore, entre les mains de l'archevêque de Malines, les sermens que les ducs de Brabant avaient coutume de prêter aux églises de ce duché. Les États firent aussi serment, en présence du conseil de Brabant, de maintenir la constitution, les priviléges, droits, etc., du duché. Le conseil souverain prêta le même serment aux États (*k*). Le même jour le gouvernement brabançon fit publier *l'Acte d'union* de la Flandre avec le Bra-

(*k*) V. de Feller : *Journal historique et littéraire*, livrais. du 15 janvier 1790.

Digitized by Google

bant, auquel toutes les autres provinces insurgées avaient accédé (*l*).

Le prieur des Augustins de Bruxelles ne balança pas à comparer dans un sermon cette triple représentation nationale au mystère de la Sainte-Trinité, sur lequel il prêchait dans l'église de la Chapelle.

Dans ces intervalles, les agens du *conseil secret* dont 486.
nous avons parlé (N° 484), décrièrent partout dans la ville de Bruxelles le *comité secret* de Vonck, etc., pour le rendre odieux au peuple. Ils représentèrent ses membres comme des démagogues qui cherchaient à former en Belgique *une assemblée nationale* à l'instar de celle de la France, et comme des impies qui voulaient détruire la *religion catholique*.

En même tems ils répandirent de tous côtés le placard suivant :

« Le peuple brabançon déclare, qu'ayant com-
« battu pour ses priviléges et ses droits, il ne recon-
« naît pas d'autres représentans de la souveraineté
« que les ordres du clergé, de la noblesse et du tiers-
« État; que rien ne peut exister que par le concours
« de ces trois corps qui ne doivent en faire qu'un
« seul; que si quelqu'un s'ingère à vouloir former ou
« continuer de former des comités d'un genre ou
« d'autre, s'ils ne sont choisis par lesdits représen-
« tans de la nation, qu'il ait à s'en écarter dans l'es-
« pace de quarante heures, ou bien le peuple bra-
« bançon indigné saura lui faire sentir le poids de sa

(*l*) Voir cet acte dans de Feller, *loco citato*.
Gachard : *Documens sur la révolution belge* de 1790.

Digitized by Google

« colère. Ainsi, plus de comité, mais des commis-
« sions légitimement déléguées par nos représentans
« des trois ordres. Que l'un avertisse l'autre (*m*). »

Comme les libéraux soutenaient leur cause dans leurs brochures et dans leurs feuilles publiques, le nouveau gouvernement prit les mesures les plus rigoureuses contre ces écrits. « Il faudra exercer,
« écrivit alors l'abbé de Feller, qui était aux gages
« du gouvernement, il faudra exercer une espèce
« d'intolérance contre les livres, contre les feuilles
« périodiques, contre les discours même des per-
« sonnes imbues de ces principes funestes (*n*). »

Le secrétaire d'État Van Eupen, pour effrayer un journaliste qui faisait beaucoup de mal au système de la théocratie, lui adressa une lettre dans laquelle on lisait entre autres choses le passage suivant :

« Le public ici voit avec une espèce d'indignation
« la façon dont vous traitez les événemens de notre
« révolution. Je veux vous en prévenir pour le sort
« de votre feuille. Ne vous imaginez pas, monsieur,
« que ces dogmes que vous débitez et que vous ca-
« chez tour à tour, soient jamais goûtés ici. Notre
« peuple se rit chrétiennement de la folie philoso-
« phique du jour, et ne se rebutera jamais d'en être
« la risée : *Nos stulti propter Christum; Nous sommes*
« *fous pour Jésus-Christ*, etc. (*o*). »

(*m*) *L'Espion belgique*, pag. 84 et suiv.
De Feller : *Journal hist. et litt.*, livrais. du 15 janv. 1790.
V. Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, chap. 38.
(*n*) De Feller : *loco citato*.
(*o*) V. cette lettre dans de Feller, *loco cit.*

Digitized by Google

§ XLIII.

Congrès national de la Belgique. Traité d'Union. Médailles et inscriptions. Reddition de la citadelle d'Anvers. Société patriotique de Vonckistes. Troupes de l'abbé de Tongerloo. Défaites de l'armée des patriotes. Arrivée de Vandermersch à Bruxelles. Il est suspect aux États. Il devient général d'artillerie. Le baron de Schœnfeld nommé lieutenant-général.

Tous les États des provinces soulevées envoyèrent 487.
alors des députés à Bruxelles pour y former un *congrès national.* Ce congrès se réunit le 7 janvier 1790; il fut précédé d'une messe solennelle à grand orchestre dans l'église de Sainte-Gudule. Le cardinal-archevêque de Franckenberg, assisté des abbés mitrés de Villers et de Vlierbeeck, officia pontificalement. Le secrétaire d'État Van Eupen prononça un sermon analogue à la révolution : pour donner une leçon à tous les rois de la terre, il prit pour texte ces paroles de l'Écriture : *Et nunc, reges, intelligite, erudimini qui judicatis terram ! Maintenant, rois, instruisez-vous*, etc. (*p*).

L'assemblée générale resserra les nœuds d'une étroite confédération, et conclut un *traité d'union* composé de 12 articles, afin d'assurer l'indépendance de la nation.

Comme cette convention est un manifeste, conte-

(*p*) V. de Feller : *Journal hist. et litt.*, livr. du 1er fév. 1790. Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, chap. 38.

Digitized by Google

nant les griefs des États contre l'empereur Joseph II, et en même tems un monument historique, nous la donnons ici tout entière à nos lecteurs :

« Après la mort de l'impératrice douairière et reine Marie-Thérèse d'Autriche, dit le préambule, les peuples, qui forment aujourd'hui les États-Unis des Pays-Bas, avaient reconnu pour leur souverain, l'empereur Joseph II, fils aîné de l'impératrice, et s'étaient soumis à son empire; mais sous des réserves et avec des stipulations expresses, telles que la constitution de ces provinces les avait dictées d'ancienneté. Ces stipulations et réserves, contenues dans le pacte inaugural, étaient plus anciennes que la maison qui gouvernait le pays, et nées, pour ainsi dire, avec la nation même. Aussi furent-elles agréées et jurées solennellement, et rien ne manqua au traité, que le peuple, avant de se donner, fit, suivant l'usage, avec son prince. La conservation entière de l'ancienne religion catholique apostolique et romaine, le maintien de la constitution, des libertés, franchises, coutumes et usages, tels qu'ils étaient contenus dans les chartres et consacrés par la possession immémoriale de la nation, et dans ce que le Brabant surtout appelait la *joyeuse entrée*, tout cela fut convenu et promis sous la foi du serment.

« Les habitans l'avaient d'autant plus à cœur qu'ils s'étaient fait depuis longtems une douce habitude de regarder tous ces points comme formant essentiellement leur constitution, et cette constitution comme le boulevard de leur liberté et la sauve-garde de leur bonheur.

Digitized by Google

« Cependant, malgré le serment si positif du souverain relativement à l'observation du pacte inaugural, malgré les représentations si souvent réitérées de tous les ordres de l'État, touchant les infractions sans nombre faites à ce pacte, le souverain suivait depuis plusieurs années une marche constante qui ne tendait à rien moins qu'à tout changer, à priver les habitans d'une constitution qui leur était chère et dont, sans injustice, sans enfreindre ses sermens, il ne pouvait les dépouiller.

« On avait déjà vu paraître successivement une foule d'édits qui attaquaient la religion dans les différens objets de sa morale et de son culte, dans ce qui tenait à ses dogmes et dans ses ministres.

« Les tribunaux de la nation furent renversés : les lois changées arbitrairement ou enfreintes ; les propriétés, la liberté personnelle, dont les Belges, en tout tems, se montrèrent si jaloux, n'étaient plus à couvert des entreprises inconstitutionnelles. Elles se taisaient, les lois devenues impuissantes devant le glaive du militaire. Les usages antiques étaient partout altérés ou révoqués : un ordre nouveau substitué à l'ancien et remplacé par les volontés mobiles et arbitraires du prince, ou de ceux qui gouvernaient en son nom et agissaient sous son autorité. Tel était l'excès de nos maux ; ils étaient devenus sans remède. Le gouvernement, non content de se roidir contre toute remontrance, ferma par un dernier coup d'autorité la porte à ces remontrances même, et en cassant la *joyeuse entrée* et les lois fondamentales des provinces, en abolissant, avec la constitution, les

Digitized by Google

colléges des députés de ces provinces, qui avaient été jusque là l'organe des représentations et des représentans des peuples.

« Enfin le pacte, qui cesse de lier dès qu'il cesse d'être réciproque, était formellement rompu de la part du souverain. Et que restait-il après cela au peuple, sinon le droit naturel et imprescriptible que ce pacte lui-même donne, d'opposer la force à la violence, et de reprendre une autorité qu'on n'avait confiée que pour le bonheur commun, avec tant de précautions, sous des stipulations et des réserves si expresses? C'est ce qui a été fait. C'est d'après ces principes que les différentes provinces se sont déclarées *libres et indépendantes*. Le ciel a béni visiblement une entreprise formée sous ses auspices. L'Europe et l'humanité ont applaudi au succès. Mais ce n'est pas assez que d'avoir obtenu des succès, il a fallu songer à les consolider et à les rendre durables. »

On voit que le congrès national se garde de dire que tous les griefs dont il se plaint, avaient été redressés avant l'explosion de la révolution, et qu'il cache le tort que les États avaient eu envers leur souverain.

C'est ainsi que la révolution belge éclata en 1830, lorsque le roi des Pays-Bas avait redressé tout ce qu'on nommait griefs.

« A ces causes poursuit immédiatement le préambule, les États belgiques, après avoir resserré les anciens nœuds d'une étroite union et d'une amitié durable, sont convenus des points et articles suivans :

« Art. I. Toutes les provinces s'unissent et se con-

Digitized by Google

fédèrent sous la dénomination des *États-Belgiques-Unis.*

« Art. II. Ces provinces mettent en commun, unissent et concentrent la puissance souveraine, laquelle elles bornent toutefois et restreignent aux objets suivans : à celui d'une *défense commune,* au pouvoir de faire la paix et la guerre, et par conséquent à la levée et l'entretien d'une armée nationale, ainsi qu'à ordonner, faire construire et entretenir les fortifications nécessaires, à contracter des alliances, tant offensives que défensives, avec les puissances étrangères, à nommer, envoyer et recevoir des résidens ou ambassadeurs et autres agens quelconques, le tout par l'autorité seule de la puissance ainsi concentrée et sans aucun recours aux provinces respectives. L'on est convenu de l'influence que chaque province par ses députés aura dans les délibérations sur les objets repris dans le présent traité.

« Art. III. Pour exercer cette puissance souveraine, elles créent et établissent un congrès des députés de chacune des provinces, sous la dénomination de *congrès souverain des États-Belgiques-Unis.*

« Art. IV. Les provinces susmentionnées professant et voulant professer à jamais la religion catholique, apostolique et romaine, et voulant conserver inviolablement l'unité de l'église, le congrès observera et maintiendra les rapports anciennement observés avec le Saint-Siége, tant dans la nomination ou présentation des sujets desdites provinces aux archevêchés ou évêchés, de la manière dont les provinces conviendront entre elles dans la suite, qu'en toute autre

Digitized by Google

matière, conformément aux principes de la religion catholique, apostolique et romaine, aux concordats et *libertés de l'Église belgique*.

« Art. V. Le congrès aura seul le pouvoir de faire battre monnaie, au coin des *États-Belgiques-Unis*, et d'en fixer le titre et la valeur.

« Art. VI. Les provinces de l'Union fourniront à la dépense nécessaire à l'exercice des pouvoirs souverains attribué au congrès, selon la proportion observée sous le ci-devant souverain.

« Art. VII. Chaque province retient et se réserve tous les autres droits de souveraineté, sa législation, sa liberté, son indépendance ; tous les pouvoirs enfin, juridictions et droits quelconques, qui ne sont pas expressément mis en commun et délégués au congrès souverain.

« Art. VIII. On est convenu de plus, et irrévocablement, qu'à l'égard des difficultés qui pourront naître, soit à l'occasion de la contribution commune, soit sur quelque objet de discussion que ce soit d'une province avec le congrès, ou du congrès avec une province, ou de province à province, le congrès tâchera de les terminer à l'amiable ; et que si une composition amiable ne pouvait avoir lieu, chaque province nommera une personne, à la réquisition de l'une ou de l'autre des parties, par devant qui la cause sera instruite sommairement, et qui la décideront, et le congrès aura le droit d'exécution. Et si la sentence est portée contre le congrès, celui-ci sera obligé de s'y soumettre.

« Art. IX. Les États-Unis s'obligent le plus étroi-

Digitized by Google

tement à s'entr'aider : et dès qu'une province sera attaquée par un ennemi du dehors, elles feront toutes cause commune, et toutes ensemble défendront de toutes leurs forces la province attaquée.

« Art. X. Il ne sera libre à aucune province de faire une alliance ou traité quelconque avec une autre puissance, sans le consentement du congrès; et les provinces particulières ne pourront s'unir entre elles, s'allier ou contracter de quelque manière que ce puisse être, sans le consentement du congrès. La province de Flandre cependant pourra se réunir avec la West-Flandre, à condition que chacune aura ses députés particuliers au congrès; que ces députés auront leur voix libre et indépendante; et que les députés de l'une ne pourront jamais être en même tems les députés de l'autre.

« Art. XI. Cette union sera stable, perpétuelle, irrévocable, et il ne sera libre à aucune province, ni à plusieurs, pas même à la pluralité, de rompre cette union ou de s'en séparer, sous un prétexte ou d'après un motif quelconque.

« Art. XII. Il est aussi invariablement convenu que le pouvoir civil et militaire, ou une portion de l'un ou de l'autre, ne sera jamais conféré à la même personne, et que personne, ayant séance ou voix au congrès, ne pourra être employé dans le service militaire; et que même personne en emploi militaire ne pourra être député au congrès, y avoir séance ou voix. De même tout employé ou pensionné de quelque puissance étrangère, sous quelque dénomination que ce puisse être, ne pourra être admis au congrès.

Digitized by Google

« On en exclut aussi tous ceux qui, après la ratification de ce traité d'union, accepteront quelque ordre militaire, ou autre décoration quelconque. A cet effet, tous les États composant l'union en général, et chaque membre en particulier, de même que tous ceux qui prendront séance au congrès, tous les conseillers et membres des conseils des provinces, tous les magistrats et généralement tous les justiciers et officiers civils, promettront et jureront l'observation exacte et fidèle de cette union, et de tous et chacun de ses points.

« Ainsi conclu, fait et arrêté à Bruxelles, dans l'assemblée générale des *États-Belgiques-Unis*, par les soussignés députés des États respectifs, sous la ratification de leurs commettans, le onze janvier 1790, à deux heures du matin.

« L'original de ce *traité d'union* a été signé par les députés de Brabant, Gueldres, Flandre, West-Flandre, Hainaut, Tournai, du Tournesis et de Namur (*q*). »

(*q*) *Traité d'Union et établissement du congrès souverain des États-Belgiques-Unis*, 1790, in-8°.

Ce traité se trouve aussi dans de Feller : *Journal histor. et littér.*, livrais. du 15 février 1790.

Voici les noms des députés du clergé qui signèrent cette convention : Brabant : Nelis, évêque d'Anvers; Godefroy, abbé de Tongerloo; Flandres : Jean Pamelerre, abbé de Ninove; E. Présie, abbé d'Eeckoutte; J. Castel Sam Peitro, député du clergé de Gand; P. J. de Pauw, député du clergé de Bruges; West-Flandre : C. Heddebault, abbé de Saint-Jean-au-Mont; Hainaut : Benoît Alavoine, abbé de Saint-Denis; Namur : Grégoire, abbé de Waulfort; Tournay : de la Hamaide, prévôt de Tournay;

Digitized by Google

Dans le but de transmettre à la postérité le souvenir de leur révolution, les États de Brabant firent frapper des médailles, entourées de deux côtés d'une guirlande sur laquelle on lisait d'un côté : *Recuperatis legibus ac libertate, sancitâ solemni jurejurando Republicâ ; Pour avoir récupéré les lois et la liberté, et avoir établi la République par un serment solennel.* Au revers il y avait ces mots : *Omnium Brabantiæ ordinum consensu, pridie cal. januar. MDCCLXXXX; Du consentement de tous les ordres du Brabant, le* 31 *décembre* 1790 (*r*).

Pour perpétuer la haine des partis contre l'empereur Joseph II, il fut aussi question d'ériger des monumens avec des inscriptions dans les villes où des patriotes furent victimes des émeutes ; voici deux inscriptions que l'abbé de Feller rapporte dans son *Journal historique et littéraire :*

Pour Anvers :

Anno 1788.

Die quarta augusti,
Sæviente in bonos omnes tyrannide,
In patriæ ac religionis catholicæ odium,
Cecidere hic cives
Innocui et inermes.
Quadraginta.

Le 4 *août* 1788, *lorsque la tyrannie sévissait con-*

Tournesis : A. Van der Dilft, doyen député du Tournesis. (Voir les noms des autres députés dans le *Traité d'Union* que nous venons de citer.

(*r*) De Feller : *loco citato.*

Digitized by Google

tre tous les bons citoyens en haine de la patrie et de la religion, tombèrent ici quarante bourgeois innocens et sans armes.

Pour Malines :

Anno 1788.

Die secunda augusti,
Dum ex episcopali schola
Raperentur militari manu
Sacræ theologiæ alumni,
Civium sanguine ac cæde
Tyranni iræ libatum (s).

Le 2 août 1788, *lorsque la force armée arracha du séminaire épiscopal les élèves de la sacrée théologie, on offrit des sacrifices de sang et des victimes humaines à la colère du tyran.*

Que l'on confronte ces inscriptions avec les faits auxquels elles font allusion, et que nous avons rapportés N° 435, et l'on se convaincra que la vérité historique y est entièrement altérée.

Après la révolution de 1830, on érigea aussi des monumens aux mânes des victimes de l'insurrection belge ; c'est ainsi qu'on voit à Bruxelles *la place des Martyrs, à Liége la tombe des Martyrs*, etc.

Il parut à cette époque contre l'empereur Joseph II une quantité innombrable de libelles, de pamphlets et de caricatures, dont l'abbé de Feller a soigneusement recueilli une grande partie dans les livraisons de son *Journal historique et littéraire de* 1790.

(s) De Feller : *Journal hist.*, etc., livrais. du 1er février 1790.

Digitized by Google

Vers la fin de 1830 l'on vit également un déluge d'écrits pareils dès que la révolution belge eut éclaté.

Le congrès des États-Belgiques-Unis ratifia le 29 janvier 1790 la capitulation qui avait été signée avec M. de Gavaux, commandant de la citadelle d'Anvers : elle portait que cette forteresse se rendrait le 29 mars suivant si elle ne recevait pas de secours. Cette convention fut ponctuellement exécutée; la garnison resta prisonnière de guerre, mais les officiers obtinrent leur liberté. On a assuré que l'or des États avait beaucoup contribué à la reddition du fort d'Anvers; aussi la capitulation fut-elle désapprouvée à Vienne, parce que le commandant, eût-il manqué de vivres, aurait pu forcer la ville à lui en fournir, attendu que la forteresse dominait toute la cité. M. de Gavaux et ses principaux officiers furent condamnés par un conseil de guerre à diverses peines militaires (*t*).

Sur ces entrefaites, le parti libéral avait été forcé de fermer le *comité secret* de Bruxelles (V. N° 485); mais l'avocat Vonck forma immédiatement, au moyen de plusieurs des membres de cette association et d'une partie de la haute noblesse, un nouveau comité qui reçut le nom de *société patriotique;* il devait servir de contre-poids et avait pour but de renverser le parti théocratique; Vonck en était le prési-

---

(*t*) *Détails de la reddition du château d'Anvers*, etc., Anvers, 1790.

Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, chap. 38.

De Feller : *Journal hist. et litt.*, livr. du 15 avril 1790.

Digitized by Google

dent, le vicomte de Walckiers le soutenait par son crédit et par son immense fortune, le général Vandermersch lui était secrètement dévoué; les ducs d'Aremberg et d'Ursel et le comte de la Marck étaient du nombre des associés.

En attendant, de Walckiers augmenta le nombre de ses volontaires de cinq cents hommes, qu'il habillait, entretenait et soldait largement. Mais dans une occasion favorable qui se présenta le 28 février de cette année, cet ardent patriote n'eut pas le courage de se défaire de Vandernoot et de Van Eupen, qui avaient juré la perte de tous les libéraux Vonckistes.

Hermans, abbé de Tongerloo, leva à ses frais deux régimens, l'un de cavalerie et l'autre d'infanterie, auxquels il donnait une paie fort élevée (*u*).

Dans ces intervalles, l'armée autrichienne, sous les ordres du maréchal comte de Bender, s'était concentrée dans le Luxembourg; elle ne montait pas à dix mille hommes; mais les troupes de Vandermersch ne tardèrent pas à être battues, particulièrement près de Nassogne et à Masbourg. Le général brabançon résolut de reprendre le poste important de Nassogne, et rangea au commencement de janvier 1790 son armée en ordre de bataille pour attaquer l'ennemi. Mais quel fut son étonnement lorsqu'il se vit tout à coup abandonné de tous ses soldats, car il ne resta avec lui sur le champ de bataille que son palefrenier.

(*u*) On peut voir des détails sur la conduite morale de cet abbé, devenu généralissime de ses troupes, et sur celle de quelques moines, ses adjudans, dans la brochure intitulée : *Le Rêve d'un an*, 1791, in-8°.

Digitized by Google

L'astre de la révolution était déjà à son déclin, l'enthousiasme commençait à s'éteindre, et le courage abandonnait ces soldats improvisés dans une province fidèle à son souverain, où l'on ne sonnait pas le tocsin pour appeler les campagnards à leur secours.

Vandermersch reçut dans cet intervalle un renfort de quinze cents hommes ; mais les troupes belges furent défaites le 13 du même mois à Neupont.

Un corps de patriotes montois fut encore mis dans une déroute complète, le 17 janvier, à Pessoux : la terreur était si grande, que la cavalerie se précipita sur l'infanterie qu'elle foula aux pieds des chevaux, et y répandit le plus grand désordre et la plus grande consternation ; les soldats rejetèrent leurs armes pour fuir plus facilement ; mais beaucoup d'entr'eux furent atteints par les dragons autrichiens, qui sabrèrent les uns et firent les autres prisonniers de guerre. L'une des causes de ces défaites c'était que les patriotes furent souvent trompés par les habitans du Luxembourg qui leur donnaient de faux avis.

A la fameuse bataille de Hasselt, livrée par le prince royal des Pays-Bas aux Belges en août 1831, la cavalerie belge se précipita ainsi sur l'infanterie qu'elle mit dans la plus grande déroute.

Les troupes de Vandermersch étaient à cette époque dans le plus grand dénuement : le général ayant inutilement demandé aux États les secours les plus indispensables, partit de Namur pour solliciter en personne les objets d'habillement, etc., dont ses soldats avaient un besoin pressant. Il arriva le 25 jan- 480

Digitized by Google

vier à Bruxelles, et il fut reçu dans cette capitale avec une espèce de triomphe. Un brillant cortége de voitures et un grand nombre de volontaires à cheval et à pied étaient allés à sa rencontre à une lieue de la ville.

Le général était déjà très-suspect de libéralisme aux États de Brabant qui, pour cette raison, ne lui décernèrent aucun honneur militaire; mais l'avocat Vonck obtint, par le crédit du doyen de Sainte-Gudule, que l'archevêque de Franckenberg ordonnât de chanter dans cette église un *Te Deum* pour l'arrivée de Vandermersch; le général se rendit avec son cortége au temple, et assista à cette solennité religieuse avec une foule de ses partisans.

Les États, qui ignoraient les dispositions ordonnées par le cardinal-archevêque, ayant entendu le son de toutes les cloches de Sainte-Gudule, levèrent brusquement la séance pour ne pas y recevoir Vandermersch que ses amis nommaient le *Washington de la Belgique*.

Comme la conduite des États produisait une impression fâcheuse sur les habitans de Bruxelles, le congrès national s'assembla dans la journée, reçut le général Vandermersch, en apparence avec distinction, et Mgr Nelis, évêque d'Anvers, lui offrit, au nom du congrès, un don de dix mille florins.

Le soir, Vandermersch parut au spectacle au milieu des acclamations des amis de la liberté et du peuple. La duchesse d'Ursel le fit inviter à venir se placer dans sa loge, le combla de louanges, et finit par lui mettre une couronne de lauriers sur la tête.

Digitized by Google

L'un des acteurs du spectacle adressa au général les vers suivans :

O toi dont la sagesse et l'intrépidité
Ont su, sans prodiguer le sang de la patrie,
La sauver de l'opprobre et de la tyrannie,
Et lui rendre à jamais sa chère liberté :
Toi qu'une ville qui t'adore,
Jusqu'aujourd'hui n'a pu connaître encore
Que par le bruit de tes exploits :
En cet heureux séjour qu'honore ta présence,
Reçois, cher Vandermersch, notre encens et nos vœux.
C'est le juste tribut de la reconnaissance,
C'est le prix mérité de ta rare vaillance,
Que t'offriront encore nos arrière-neveux.

Tous ces honneurs rendus au général rendirent Vandernoot, Van Eupen et l'évêque Nelis plus furieux que jamais ; mais, pour le perdre plus facilement, ils dissimulèrent leur colère et gagnèrent du tems.

En attendant, les États de Brabant, pour donner à Vandermersch une marque apparente de leur reconnaissance, lui conférèrent le lendemain le grade de général d'artillerie, avec des appointemens de cinq mille florins de Brabant et dix mille florins pour les dépenses de sa table pendant la durée de la guerre.

Les États prirent alors la résolution de neutraliser l'influence de leur général d'artillerie et nommèrent à la place de lieutenant-général le baron prussien de Schœnfeld, qu'ils opposèrent à Vandermersch (*v*).

(*v*) V. Vonck : *Abrégé historique servant d'introduction aux considérations impartiales*, etc.

Digitized by Google

Beaucoup de personnes furent surprises qu'un commandement aussi important que celui de l'armée, que l'on disait combattre pour la religion catholique, fût confié par le parti théocratique à un général réformé. Mais les États de Brabant cherchaient alors aussi à plaire au cabinet de Berlin dont les agens, qu'ils qualifiaient d'ambassadeurs, les amusaient par de vagues promesses. La cour de Saint-James avait également un chargé d'affaires à Bruxelles. Les États voulaient faire accroire au public, par cette nomination, que le roi de Prusse était un de leurs alliés, et qu'il défendrait leur indépendance contre l'empereur d'Allemagne. Lorsque Vandernoot et Van Eupen désespéraient à Bréda de la réussite de la révolution brabançonne, ils avaient offert au monarque prussien de lui vendre la Belgique, afin qu'il la partageât avec les Provinces-Unies et la Grande-Bretagne.

Frédéric-Guillaume II observa toutes les phases de la révolution, et plusieurs de ses officiers étaient dans les rangs de l'armée belge.

Mémoire historique et pièces justificatives pour M. Vandermersch, etc.

Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, chap. 39.

L'Espion belgique, pag. 97 et suiv.

Digitized by Google

§ XLIV.

Système et nombreux partisans de l'avocat Vonck. Le parti théocratique cherche à écraser les libéraux. Distinction entre la religion et ses ministres. Fourberies et calomnies de la théocratie. Comité ecclésiastique à Bruxelles. Circulaire machiavélique de ce comité au clergé. Il ordonne le pétitionnement des campagnards contre le parti libéral. Mandemens de l'archevêque de Malines et des autres prélats contre les libéraux. L'Université de Louvain condamne le système libéral de Vonck. Mort de l'empereur Joseph II. Notice sur ce prince. Courriers de Vienne. Lettres du comte de Cobenzl aux États de Brabant. Les États rejettent les propositions conciliatoires de l'empereur Léopold II.

Le parti libéral grossissait, en attendant, de jour 489.
en jour : un grand nombre d'hommes éclairés, ennemis de la domination d'Autriche et des prétentions despotiques de la théocratie, firent partie de la *société patriotique* de Bruxelles.

Comme le premier ordre des États de Brabant n'était composé que d'abbés mitrés (V. N° 424), et que le tiers-État n'était représenté que par les villes de Bruxelles, de Louvain et d'Anvers, l'avocat Vonck avait conçu un système propre à réformer et à améliorer la représentation nationale. A cette fin il proposait que le clergé séculier fût admis aussi bien que les moines à la formation de l'ordre primaire des États, que toute la noblesse prit part à la représen-

Digitized by Google

tation du deuxième ordre, et que toutes les villes et les campagnes du Brabant pussent concourir à la représentation du tiers-État; et puisque le peuple avait toujours été foulé aux pieds par les deux premiers ordres, il demandait pour le tiers-État, afin de contrebalancer l'influence du clergé et de la noblesse, deux voix dans l'assemblée des États, attendu qu'il représentait la partie la plus nombreuse, la plus active et la plus laborieuse de la société (*w*).

On conçoit aisément qu'un système aussi juste, basé sur la raison et sur les intérêts de la société, et en harmonie avec les constitutions des pays les plus éclairés, dut trouver de nombreux partisans. Tandis que les abbés mitrés, les évêques et quelques nobles s'arrogeaient, par les menées et les intrigues d'un Nelis, d'un Vandernoot et d'un Van Eupen, le souverain pouvoir au détriment du peuple, le parti libéral de Vonck étendait son influence sur toute la Belgique. Le général Vandermersch, les officiers de l'armée et les volontaires étaient partisans de ce système.

Le parti théocratique, dont l'évêque Nelis, le grand-pénitencier Van Eupen et Vandernoot étaient l'âme et les agens les plus actifs, craignait, avec raison, que les libéraux ne détruisissent son insolente domination, et pour prévenir ce coup fatal, il résolut d'écraser le parti libéral par tous les moyens en son pouvoir.

(*w*) V. Vonck : *Abrégé historique, servant d'introduction aux considérations impartiales.*

Digitized by Google

Mais avant de tracer tant de fourberies, d'escobar- 490.
deries et de forfaits, distinguons avec tous les théologiens, avec tous les canonistes et avec tous les hommes éclairés, la *religion d'avec ses ministres*. La religion, dont l'origine est divine, est toujours sainte, toujours adorable; mais ses ministres ne sont pas toujours tous dignes de leur vocation sublime. Depuis qu'une partie du haut clergé a cherché à s'emparer des pouvoirs des États, l'histoire impartiale nous retrace une longue série de ces ministres qui, dans les rangs les plus élevés de la hiérarchie ecclésiastique, ont dégradé le caractère auguste dont la religion les avait investis, et ont porté les coups les plus mortels à la religion même du Christ. Jesus-Christ avait déjà signalé ces disciples de Machiavel lorsqu'il dit : *Des Scribes et des Pharisiens se sont assis dans la chaire de Moïse*. Et le Christ lui-même n'a-t-il pas été condamné à mort par les premiers ministres de la religion?

Il est donc souverainement injuste de prétendre que l'historien attaque la religion lorsque, par devoir et pour l'enseignement des nations, il transmet à la postérité les actes pervers et les crimes de quelques ministres prévaricateurs.

Le parti théocratique répandit dans ces intervalles les bruits les plus absurdes, que les partisans de Vonck étaient des ennemis dangereux qui s'efforçaient de former en Belgique une *assemblée nationale* à l'instar de celle de Paris, dans le but de détruire la religion catholique et la constitution de l'État. La théocratie avait soin de joindre constamment le nom de

Digitized by Google

religion à celui de *constitution*, comme s'ils étaient identiques, afin de tromper et de séduire le peuple ignorant, déjà accoutumé à confondre ces deux noms.

Du Vivier, secrétaire et factotum du cardinal-archevêque de Malines, avait alors établi à Bruxelles un *comité ecclésiastique*, chargé de travailler à la perte des libéraux : trois ex-jésuites faisaient partie de cette société dont du Vivier était l'âme. Les membres de ce comité jésuitique entretenaient et propageaient par tous les moyens possibles les bruits les plus mensongers, donnaient aux libéraux le nom de *Vonckistes*, et les signalaient au peuple comme les ennemis les plus acharnés de la *religion et de l'État;* les journaux du parti répétaient avec emphase ces fausses accusations, et le nom de *Vonckiste* devint bientôt un titre de proscription. C'était par ces viles et lâches menées que la théocratie cherchait à préparer le peuple à frapper le grand coup qu'elle méditait.

491. Le comité ecclésiastique, pour atteindre son but, inventa un moyen propre à échauffer davantage les esprits : le secrétaire du Vivier délivra à deux des plus exaltés agitateurs, Vanhamme, autrefois condamné à mort, et Deslondes (V. N° 484), un certificat de religion et de bonnes mœurs, afin d'inspirer plus de confiance au clergé; et le comité envoya ces deux émeutiers, munis de cette recommandation, dans tout le Brabant, pour remettre aux chapitres, aux abbayes, aux monastères et aux doyens ruraux une circulaire dans laquelle on les invitait à faire signer par tous leurs adhérens, sujets et paroissiens, une déclaration ou pétition, rédigée par le comité ecclésias-

Digitized by Google

tique lui-même. Voici cette pièce machiavélique :

« Nous soussignés..... et habitans de.... en Bra-
« bant, déclarons par cette, que notre intention est
« et sera toujours que notre *sainte religion*, ainsi
« que notre constitution, restent et demeurent dans
« leur entier, telles qu'elles ont été ci-devant, pour
« lesquelles nous avons combattu, et que nos sei-
« gneurs les trois États viennent de jurer de mainte-
« nir; déclarons de plus que nous ne connaissons ni
« ne voulons d'autres représentans de la nation que
« les trois ordres de l'État, selon la constitution;
« que c'est eux qui doivent exercer au nom et pour
« la nation le pouvoir souverain qui appartient à la
« nation, et que la nation leur a confié; qu'en con-
« séquence nous protestons bien expressément con-
« tre tout ce qu'on pourrait faire ou tenter de faire
« de contraire à notre dite *religion* ou constitution;
« déclarons comme *traîtres à la patrie et perturba-*
« *teurs du repos public*, tous ceux qui voudraient in-
« troduire des changemens ou nouveautés, soit à la
« *religion*, soit à la constitution; supplions les sei-
« gneurs États de *sévir ou faire sévir contre ces no-*
« *vateurs ou perturbateurs du repos public.*

« Fait à... le... du mois.... 1790 (*x*). »

(*x*) De Feller : *Journal histor. et littér.*, livrais. du 15 février 1790.

Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, chap. 39.

De Feller se garde bien de rapporter les menées employées par le comité ecclésiastique pour faire couvrir cette déclaration de nombreuses signatures.

Digitized by Google

Les doyens, voyant le certificat du secrétaire du cardinal de Franckenberg, crurent que la circulaire et la pétition leur étaient adressées par l'archevêché de Malines, et s'empressèrent d'envoyer la pétition à tous leurs curés, en les invitant de la faire signer par tous leurs paroissiens.

Les curés parcoururent toutes les maisons, toutes les chaumières, et même les écoles des villages, et employèrent tantôt les caresses et tantôt les menaces pour faire signer la pétition par toutes les personnes de leurs paroisses, même par les domestiques, par les femmes et les enfans; ceux qui ne savaient pas écrire, comme le plus grand nombre, apposèrent une croix à cette pétition. Le petit nombre de ceux qui se refusaient de la signer furent traités d'*hérétiques;* dans plusieurs endroits ils furent privés des *sacremens,* et les indigens furent rayés de la *liste des pauvres.*

La déclaration fut couverte d'un très-grand nombre de signatures, et les deux émissaires, en rendant, le 17 février 1790, compte de leur mission aux États de Brabant, portèrent le nombre des signataires à *quatre cent mille;* en conséquence, les États crurent avoir excité partout l'animosité, l'indignation et l'esprit de vengeance contre les libéraux, et ils conclurent qu'ils exerçaient le pouvoir souverain par le vœu de la nation (*y*).

C'est par des pétitions et des manœuvres pareilles

(*y*) V. Dewez : *loco citato.*

Digitized by Google

qu'on a excité, en 1828-1830, l'esprit des campagnards belges contre le gouvernement des Pays-Bas.

La théocratie au pinacle voulait porter aux libéraux un coup plus terrible encore, et engagea le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, à rédiger son mandement de carême dans le même esprit que la pétition du comité ecclésiastique était conçue. Le cardinal composa son mandement pendant que Vanhamme et Deslondes parcouraient le Brabant. Ce prélat, si recommandable sous d'autres rapports, ne craignit pas de provoquer à son tour l'indignation publique contre les partisans du système libéral de Vonck; il attribua d'abord le succès de la révolution à un miracle de la providence et à la vengeance du ciel, tint ensuite à peu près le même langage que le comité ecclésiastique avait tenu dans sa pétition, et signala enfin les libéraux comme les *ennemis de la religion et de l'État.* 492.

« Le dieu des armées, dit le cardinal, a étendu « sur nous son bras tout puissant; il a été visiblement « avec nous en appuyant, par une assistance tout à « fait particulière, la justice de notre cause, en écar- « tant, par des soins vraiment paternels, les plus « affreux malheurs dont nous étions menacés, et en « amortissant la rage de ses ennemis furieux, dont « la capitale de la Flandre avait déjà essuyé toute la « cruauté.

« N'écoutez point, N. T. C. F, nous vous en con- « jurons, n'écoutez point les conseils pernicieux de « ces gens turbulens, insidieux qui, sous l'apparence « de vouloir soutenir vos droits sur une souveraineté

Digitized by Google

« que vous ne pourriez jamais exercer par vous-
« mêmes, ne cherchent qu'à semer la discorde, et
« qui ne vous inspirent qu'une injuste méfiance à l'é-
« gard des pères de la patrie, que pour vous amener,
« par des changemens et des nouveautés aussi im-
« praticables que dangereuses, une confusion géné-
« rale dans les affaires publiques, confusion dont
« nos ennemis communs ne manqueraient pas de se
« prévaloir pour replonger *la religion et l'État* dans
« de nouveaux malheurs.

« Regardez donc, j'ose le dire, comme les *ennemis*
« *de la religion et de l'État* tous ceux qui, par des
« raisonnemens aussi frivoles que subtils, qui se res-
« sentent de la philosophie de ce siècle, voudraient
« troubler un bonheur dont nous sommes à la veille
« de jouir, qui ne peut être que l'effet de cette union
« désirable, et de cette paix qui doit faire dans ce
« moment l'objet des vœux les plus ardens de tout
« bon citoyen (*z*). »

Ce langage, dans la bouche d'un cardinal que le peuple regardait comme un saint, devait exciter tout le fanatisme de la populace et produire les plus grands malheurs.

Tous les évêques de la Belgique suivirent l'exemple de l'archevêque leur primat, et publièrent des mandemens contre les libéraux. Pour que rien ne manquât à l'anathème lancé contre les partisans de Vonck,

---

(*z*) V. ce mandement dans l'abbé de Feller : *Journal histor. et littér.*, livrais. du 1er mars 1790.

Dewez : *Histoire générale*, etc., t. VII, chap. 39.

Digitized by Google

la faculté de théologie de l'Université de Louvain, dont les décisions étaient considérées comme des *oracles,* anathématisa à son tour le système libéral des Vonckistes, et il le déclara une nouveauté dangereuse, tendant à la ruine de la *religion et de l'État* (*a*).

L'empereur Joseph II mourut le 20 février 1790, 493. à l'âge de quarante-neuf ans, d'une maladie qu'il avait gagnée dans la guerre contre les Turcs. Pour encourager ses troupes et leur servir d'exemple, il y luttait contre la fatigue et les privations de tous genres. Son frère Léopold II lui succéda (*b*).

(*a*) De Feller : *loco citato.*

Dewez : *ibidem.*

(*b*) L'empereur Joseph II était un prince philosophe, laborieux et humain, qui voulait le bien de ses sujets; mais il se trompait quelquefois dans le choix des moyens qu'il employait. Habillé en bourgeois, il parcourait souvent les rues de Vienne, pour observer par lui-même ce qui s'y passait.

Il rencontra un jour un enfant qui, sans le connaître, lui demanda l'aumône, afin de pouvoir appeler un médecin pour sa mère. Joseph lui donna quelques florins, se rendit auprès de la pauvre femme malade, en se faisant passer pour médecin, et lui écrivit une ordonnance portant qu'il lui assignait cinquante ducats sur sa cassette.

Une jeune fille qui ne le connaissait pas, lui présenta, un autre jour, des hardes à vendre, afin d'avoir de quoi subvenir aux besoins de sa mère; elle se plaignait en même tems que l'empereur avait laissé mourir son père, vieux officier, sans lui accorder une pension, et qu'il abandonnait sa veuve dans la misère. Joseph II lui donna le prix de ses hardes et lui dit qu'il parlerait au monarque.

Ayant trouvé le récit de la fille conforme à la vérité, l'empereur la fit venir avec sa mère au palais, et leur remit un brevet

Digitized by Google

Peu de tems avant cet événement, le comte de Cobenzl fut envoyé en Belgique en qualité de commissaire plénipotentiaire de l'empereur Joseph II; le 25 du mois de février, il adressa de Luxembourg une dépêche aux États de Brabant dans laquelle il leur annonçait que S. M. l'empereur avait reçu les

---

de pension. Depuis ce tems, il fixa un jour par semaine où riches et pauvres pouvaient venir lui parler et lui présenter des requêtes.

L'empereur Joseph accorda une protection égale à tous ses sujets, introduisit l'uniformité dans l'exécution de toutes les lois, améliora les études, fit des efforts pour extirper la mendicité, et combattit l'excès des priviléges des castes féodales; mais il poussa son penchant pour les réformes beaucoup trop loin, surtout en matière ecclésiastique.

Pie VI, pour l'arrêter dans ses projets, entreprit le voyage de Vienne, afin de conférer personnellement avec lui. Joseph II alla, avec son frère, l'archiduc Maximilien, à la rencontre du pontife à quelques lieues de la capitale; dès qu'il aperçut S. S., il descendit de voiture, embrassa Pie VI, et le pria de vouloir bien monter dans son carrosse; ils entrèrent ensemble à Vienne le 22 mars 1782. Leurs conférences, toujours amicales, mais dont le secret n'a pas transpiré, n'arrêtèrent pas les réformes du monarque; il permit pourtant les dispenses en cour de Rome, qu'il avait d'abord défendues.

Joseph II répétait souvent ces paroles : « La vue du pape m'a « fait aimer sa personne; c'est le meilleur des hommes. »

Peu de tems avant de mourir, il dit à un de ses ministres : « Je ne regrette pas le trône; je suis tranquille; un seul sou- « venir me pèse : c'est qu'après toutes les peines que je me suis « données, j'ai fait peu d'heureux et beaucoup d'ingrats. »

L'empereur Joseph avait voulu améliorer la représentation du tiers-État en Belgique; mais le conseil de Brabant refusa d'homologuer son édit; s'il l'eût fait publier, malgré cette opposition, le peuple, dont il voulait sincèrement le bien, aurait ouvert les yeux sur les deux castes dont il était l'esclave.

Digitized by Google

derniers sacrements des mourans, et leur disait entre autres choses :

« Puisse le ciel rendre à ce prince une santé qui « ne serait bien certainement employée qu'au bon- « heur de ses sujets ! Ou si les décrets de la divine « providence avaient disposé irrévocablement de ses « jours, puisse au moins leur durée être assez longue « pour lui faire goûter avant sa fin la douce satis- « faction dont jouit un père de famille qui, brouillé « avec ses enfans, se réconcilie avec eux ! Quand un « père tend la main, malheur à l'enfant qui la re- « pousse ! Eh ! qui jamais a pu méconnaître dans Jo- « seph II son ardeur et son activité infatigable pour « le bien-être de ses sujets, même dans quelques er- « reurs dans lesquelles on l'a induit et qu'il a la ma- « gnanimité d'avouer en les redressant? (*c*). »

Le 5 du mois de mars suivant arrivèrent de Vienne à Bruxelles trois courriers habillés en noir ; ils apportaient la nouvelle de la mort de l'empereur Joseph, et étaient chargés de lettres pour les États de chacune des provinces belgiques. Un officier brabançon les accompagnait et ne les quittait pas de vue. Les États de Brabant ne répondirent pas à ces dépêches, enjoignirent aux courriers de retourner immédiatement, non pas par Luxembourg où se trouvait le comte de Cobenzl, mais par Liége (*d*).

Le 28 février, le commissaire plénipotentiaire,

(*c*) Apud de Feller : *Journal hist. et littér.*, livrais. du 15 mars 1790.

(*d*) De Feller : *loco citato.*

Digitized by Google

comte de Cobenzl, avait écrit aux États de Brabant une deuxième dépêche, dans laquelle il disait aux États entre autres choses :

« Je me trouve déjà dans le cas de vous annoncer « la triste nouvelle de la mort de ce prince, dont les « grandes qualités et le désir ardent de faire le bon- « heur de ses sujets, ne s'effaceront jamais de la mé- « moire des gens de bien. Sa Majesté est décédée, le « 20, à six heures du matin, avec la plus grande tran- « quillité et fermeté, toujours présente jusqu'au der- « nier instant, après avoir fait elle-même, avec son « activité ordinaire, toutes les dispositions relatives « à sa mort...

« Après vous avoir donné part de ce triste événe- « ment, je ne saurais vous donner, Messieurs, une « marque plus évidente du vif intérêt que j'ai toujours « pris au bien-être des Belges, et du tendre attache- « ment que je nourris pour votre nation depuis ma « première jeunesse, qu'en vous disant en mon par- « ticulier et en bien bonne intention ce que je crois « que vous devriez faire dans des circonstances aussi « critiques et aussi malheureuses, dans lesquelles se » trouvent actuellement les affaires de vos provinces; « je pense en conséquence qu'il faudrait, etc. »

Le commissaire plénipotentiaire traça ensuite aux États la voie de réconciliation, qui était très-modérée et fort raisonnable (*e*).

Mais ces fiers États, et surtout les prélats, se croyant vainqueurs pour avoir combattu dans les

---

(*e*) Apud de Feller : *loco citato.*

Digitized by Google

rues, et voulant régner eux-mêmes, prirent le 4 mars de cette année la résolution suivante :

« Lu les lettres du comte de Cobenzl, du 25 et du « 28 février 1790, résolu de les faire imprimer et « de ne pas y répondre.

« *Pour copie,* DE JONGHE (*f*). »

§ XLV.

Bref de Pie VI au cardinal de Franckenberg, à Mgr Nelis et aux autres évêques de la Belgique. Réponse de ces prélats. Offres généreuses de l'empereur Léopold II. Elles sont rejetées. Opposition des libéraux.

L'empereur Joseph II avait prié le souverain pontife Pie VI d'employer son autorité pour engager les évêques de la Belgique à se soumettre au sceptre impérial et à se servir de leur crédit et de leur influence pour rétablir l'ordre légal et la tranquillité dans les Pays-Bas autrichiens. 494.

Le pape adressa en conséquence, sous la date du 13 janvier 1790, un bref apostolique au cardinal-archevêque de Franckenberg, à Mgr Nelis et aux autres évêques des provinces belgiques, dans lequel on remarquait les passages suivans :

« Excité par ce sentiment et le devoir de notre « ministère apostolique, nous nous empressons d'in- « terposer nos soins, notre plus tendre sollicitude « pour dissiper ces fatales divisions. Nous le devons à

(*f*) Apud de Feller : *loco citato.*

Digitized by Google

« notre amour pour notre cher fils en J.-C. Joseph,
« roi apostolique de Hongrie, roi de Bohême, empe-
« reur élu des Romains et votre souverain, qui,
« animé lui-même de l'esprit de concorde et d'un
« sincère retour vers ses sujets si chéris, a désiré de
« nous cette démarche. Nous le devons encore à notre
« affection pour les illustres magistrats et les peuples
« de ces provinces, qui ont toujours si bien mérité
« de la religion catholique, que le Saint-Siége a tou-
« jours regardés comme ses enfans les plus chers,
« les plus fidèles. Nous avons en conséquence trouvé
« convenable de vous adresser les présentes, au nom
« de notre père commun et en qualité de média-
« teurs; nous les adressons à vous, qui étant pas-
« teurs de l'Église de Dieu, devez participer aussi à
« toutes nos sollicitudes.

« Nous savons certainement que, dans cette révo-
« lution des choses, *vous n'avez eu aucune part ac-*
« *tive, et que toujours vous vous êtes souvenus que*
« *votre devoir était de concilier une juste obéissance*
« *à l'autorité,* avec l'obligation pastorale de main-
« tenir la religion intacte, de défendre vos droits
« sacrés, et de venger la doctrine de toute erreur,
« ainsi que le démontrent les représentations réité-
« rées que vous avez faites et qui ont été publiées.
« Il nous est également connu que les États de cette
« nation, pendant tout cet espace de tems, n'ont ja-
« mais été animés par des sentimens de révolte ni du
« dessein de renverser l'autorité du souverain; mais
« sans se départir du juste respect dû à César, sans
« cesser d'applaudir à ses intentions justes, ils n'ont

Digitized by Google

« rien demandé d'autre, sinon qu'on fît cesser des « nouveautés qui semblaient avoir été introduites « contre sa volonté expresse, bien que sous son nom « et surtout contre les droits, usages et statuts de la « nation. Nous savons qu'ils se sont bornés toujours « à désirer, de la part du monarque, une déclara- « tion simple, sincère et sans restriction, qui pût « calmer toutes leurs craintes, ramener et rétablir « dans ces contrées la confiance et la tranquillité. C'é- « tait là sans doute une démarche vraiment digne de « César, vraiment glorieuse pour son règne, et il « s'assurait par là le cœur de ses peuples, qui lui eus- « sent dévoué pour lors, sans réserve, et leurs fortu- « nes et leur sang. Les remontrances émanées par « les divers États et qui sont entre les mains de tout « le monde, attestent ces dispositions.

« Eh bien! mes très-chers fils, mes vénérables « frères, ce que vous avez si justement, si instamment « désiré, ce que les États ont imploré avec tant de « pressantes prières, voilà que César vous l'accorde au- « jourd'hui; il vous l'accorde pleinement, de son pro- « pre mouvement, il va lui-même au-devant de vos « vœux. Oui, il nous a informés d'avoir déclaré et de « déclarer encore, sans restriction quelconque, qu'il « laissait aux évêques l'entier et plein exercice de leurs « droits, tant par rapport aux séminaires épiscopaux, « que concernant toutes les matières ecclésiastiques, « de sorte que tout va être remis dans le premier état...

« C'est dans ce dessein, et pour concourir à ces « vues, qu'il a envoyé son vice-chancelier de cour et « d'État avec les pouvoirs les plus grands et les plus

Digitized by Google

« amples, pour terminer le plus promptement pos-
« sible cette grande affaire de réconciliation et de
« paix.....

« Vous qui êtes si recommandables par votre doc-
« trine, vous qui êtes ornés de tant de vertus, *pour-*
« *riez-vous ignorer que c'est l'une des obligations de*
« *votre sacré ministère de réconcilier les sujets avec*
« *leurs princes, et de les rappeler à l'obéissance?* Em-
« ployez donc tout votre zèle à engager les États et les
« peuples à traiter avec le vice-chancelier, que nous
« venons de vous dire être muni de tous les pleins-
« pouvoirs nécessaires, pour rétablir de la manière la
« plus solennelle une paix vraie et durable dont puisse
« se réjouir l'Église et l'État. Observez surtout d'incul-
« quer dans les esprits que pouvant obtenir avec assu-
« rance et sans aucune ambiguité, tout ce qu'ils peu-
« vent justement désirer, la paix est sans doute
« préférable à la guerre; et puisse le Dieu tout puissant
« en éloigner les disgrâces et les calamités de ces flo-
« rissantes contrées! etc., etc.

« Donné à Rome, etc., le 13 janvier 1790, l'année
« quinzième de notre pontificat (*g*). »

On remarquera sans doute que le Saint-Père fait semblant d'ignorer la part active que les prélats de la Belgique avaient prise à la révolution, et c'est pour les ramener doucement à leur devoir qu'il justifie leur conduite antérieure et leur donne des éloges;

(*g*) V. de plus amples détails dans ce bref, qui a été imprimé en latin et en français, in-8°, 1790. Il se trouve aussi dans de Feller : *Journal hist. et littér.*, livrais. du 15 mars 1790.

Digitized by Google

mais en même tems les évêques reçurent implicitement une leçon et des reproches indirects.

De Franckenberg et Nelis, décidés à ne pas obtempérer aux ordres du Souverain-Pontife, ne répondirent à ce bref que le 8 mars suivant, par une lettre évasive, qui était une apologie de leur conduite et de la révolution brabançonne; ils répètent avec assurance ce que le pape avait bien voulu dire de leur conduite antérieure :

« Ce fut encore, disent-ils, très-Saint-Père (et « nous le confessons d'abord avec plaisir), ce fut en- « core un motif de consolation et de joie pour nous, « d'apprendre par votre lettre, que votre Sainteté « est pleinement convaincue qu'il n'a jamais tenu à « nous évêques et aux autres chefs du peuple chré- « tien, que l'union des citoyens entre eux et les liens « qui les attachaient au souverain, ne conservassent « toute leur force et toute leur intégrité. Pour em- « pêcher ces liens de se rompre, nous avons fait, « très-Saint-Père, ou du moins nous nous sommes « efforcés de faire tout ce qui dépendait de nous et « que notre zèle nous inspirait.

« Votre Sainteté et tout l'univers chrétien nous « rendront sans doute la justice de croire que la « conduite des évêques et de tout le clergé belgique « dans tous ces événemens est irréprochable, et la « preuve en est dans ces événemens mêmes...

« D'après cet exposé, il sera facile, très-Saint-Père, « de juger ce que l'on peut attendre, ce que l'on peut « exiger des évêques dans l'état actuel des choses... « Nous ne pouvons qu'être persuadés que tout ce qui

Digitized by Google

« s'est fait a dû et pu légitimement se faire... Il ne « nous reste plus, et ce soin appartient surtout aux « évêques, il ne nous reste plus qu'à nous unir de « cœur et d'efforts pour maintenir la religion et la « foi antiques qui ont fait jusqu'ici la gloire de la « Belgique, pour conserver la pureté des mœurs et « toutes les autres vertus propres à consolider le bon- « heur et l'existence d'un peuple sage; *il ne nous « reste que d'écarter le loup de la bergerie*, et de re- « pousser loin de nous la contagion funeste dont nous « étions menacés.

« Tandis que nous déploierons notre zèle et toutes « nos forces pour atteindre ce but, daignez, très- « Saint-Père, plaider notre cause auprès des souve- « rains étrangers, auprès des républiques, et dans « les cours qui nous sont déjà ou qui nous seront « bientôt alliées. Soyez notre protecteur et notre « appui....

« Tels sont les sentimens pleins de candeur avec « lesquels se prosternent à vos pieds,

« Très-Saint-Père,

« De Votre Sainteté,

« Les très-humbles et très-respectueux fils « et serviteurs,

« J.-H., archevêque de Malines.

« Corn. François, évêque d'Anvers.

« Bruxelles, ce 8 mars 1790 (*h*). »

En rapprochant le bref du pape de la lettre de ces

(*h*) V. cette lettre qui a été imprimée avec la traduction française, 1790, in-8°. — De Feller l'a insérée dans son *Journal hist. et littér.*, livrais. du 1er avril 1790.

Digitized by Google

prélats, l'on voit clairement que ce n'étaient pas les sentimens de religion, mais l'esprit de domination qui conduisait ces évêques; ils avaient fait avec leurs collègues la révolution, ils s'étaient emparés de tous les pouvoirs de l'État et voulaient rester en possession de la haute position qu'ils avaient envahie.

L'archiduc Léopold, grand-duc de Toscane, frère et successeur de l'empereur Joseph II, adressa, vers le commencement de mars de cette année, à Leurs Altesses Royales les gouverneurs-généraux des Pays-Bas, qui demeuraient à Bonn, des propositions franches, sincères et avantageuses aux Belges, afin qu'elles les communiquassent aux États de la Belgique. Nous donnons ici cette pièce parce qu'elle est un monument historique et contient le projet de constitution le plus libéral de cette époque.

Ce prince déclare aux États : « qu'il n'a jamais été « consulté sur les affaires relatives aux Pays-Bas; qu'il « n'a eu aucune part, ni directement, ni indirecte- « ment, dans ce qui a eu lieu sous le règne de S. M. « l'empereur, et qu'il n'en a pas eu surtout aux chan- « gemens de système; mais qu'au contraire, il a « constamment désapprouvé, en son particulier, ceux « qui ont été introduits depuis plusieurs années et « notamment toutes infractions faites à la *joyeuse en-* « *trée,* aux priviléges et aux constitutions des pro- « vinces respectives; qu'il a désapprouvé nommé- « ment la cassation du conseil de Brabant et des « États, l'établissement du séminaire général, la « translation de l'université, l'atteinte portée à l'au- « torité et aux droits des évêques, la suppression des

Digitized by Google

« abbayes, ainsi que tous les arrêts, enlèvemens et « emprisonnemens arbitraires....

« Qu'il sait fort bien que, par la *joyeuse entrée,* « le souverain des Pays-Bas a déclaré que ses sujets « ne seront tenus de lui être obéissans en aucune « chose, qu'il pourrait ou voudrait requérir d'eux, « dès qu'il n'observe pas le contrat solennellement « juré à son avénement au trône; mais qu'il croit en « même tems que l'infraction faite à leurs priviléges « par ce souverain ne peut point préjudicier à celui « qui, étant son héritier et successeur légitime, en « vertu de tous les traités et des garanties des autres « puissances de l'Europe, n'a participé ni contribué « d'aucune façon quelconque, ni directement ni in- « directement, aux infractions dont ils ont à se « plaindre, mais les a constamment désapprouvées, « et vient réparer et redresser ces infractions, s'en « désister et y renoncer entièrement.

« Le grand-duc se flatte que se trouvant dans ce cas, « et les États des Pays-Bas rendant justice à sa façon « de penser, ils voudront bien se rapprocher de lui, « et lui rendre la justice qui lui est due, en considé- « rant qu'il ne peut renoncer, ni pour lui, ni pour « ses enfans et successeurs, aux droits légitimes, « auxquels il est appelé par sa naissance et succession. « Il ne désire rien tant que de se réunir sincèrement « et d'agir de concert avec les respectables États des « Pays-Bas.

« Il est persuadé, continue-t-il, que le souverain « ne doit et ne peut exister que pour le bien de ses « peuples.

Digitized by Google

« Que, reconnu et constitué par eux, il ne doit et « ne peut régner que par la loi, et conformément « aux constitutions fondamentales du pays.

« Qu'il ne peut y faire aucun changement quel- « conque que du libre consentement des États.

« Qu'il ne peut imposer aucun impôt, gabelle, « droit quelconque, etc., que du libre consentement « des États, qui ne les accorderont qu'en forme de « subside annuel, et qui ne les accorderont et proro- « geront que sur l'exacte déclaration des besoins pour « lesquels ils sont demandés, et de la distribution « desquels, ainsi que de tout le reste de l'administra- « tion des finances, le souverain devra faire rendre « à la nation un compte exact par ses ministres, à « la fin de chaque année.

« En conséquence de ces principes et maximes, le « grand-duc offre aux États des Pays-Bas en général « et à chaque province en particulier, la pleine con- « firmation de la *joyeuse entrée* et de tous les privi- « léges particuliers de chaque province ; il leur offre « en outre une amnistie générale, entière et plénière « pour le passé, promettant que personne ne pourra « être recherché, inquiété ou molesté d'aucune façon, « directement ni indirectement, pour aucune des « affaires passées.

« Qu'aucune des personnes employées du tems « du gouvernement passé ne pourra être continuée « dans ses emplois, ou employée de nouveau sans « l'agrément des États.

« Que, dans tous les emplois, tant de justice « qu'autres, qui viendront à vaquer à l'avenir, il ne

Digitized by Google

« sera jamais employé d'étrangers et que les per-
« sonnes destinées aux emplois supérieurs, seront
« choisies par le souverain, entre trois qui lui se-
« ront présentées par les États des provinces respec-
« tives.

« Que les gouverneurs-généraux seront toujours
« ou de la famille du souverain, ou bien natifs des
« Pays-Bas.

« Que le ministre et commandant-général devront
« être natifs des Pays-Bas, et devront être subor-
« donnés aux gouverneurs-généraux.

« Qu'on formera de nouveaux régiments, d'accord
« avec les États, qui porteront les noms des provin-
« ces respectives, dont les officiers, tous natifs du
« pays, seront nommés et avancés à la proposition
« des États des provinces.

« Que le militaire devra prêter serment au souve-
« rain et aux États, et ne pourra jamais être em-
« ployé, sous quelque titre ou prétexte, hors du
« pays, sans le consentement des États, ni être em-
« ployé dans le pays même, hors pour sa défense
« contre les ennemis étrangers, ou pour y tenir le
« bon ordre, dans le cas que les troupes en fussent
« requises à ce dernier effet, que par écrit, par les
« États, ou magistrats des villes.

« Que, dans les affaires ecclésiastiques, tout sera
« réglé par les évêques, qui pourront s'assembler
« entre eux en synode national, et rassembler aussi
« leurs synodes particuliers et diocésains pour main-
« tenir la discipline, ainsi qu'ils le jugeront à propos.

« Que les séminaires particuliers resteront sous

Digitized by Google

« leur autorité, indépendamment du gouvernement,
« et qu'il ne sera plus question du séminaire général.

« Que toutes les abbayes, chapitres et corps qui
« subsistent actuellement, resteront toujours de
« même, sans aucune commande ni suppression.

« Que la caisse ecclésiastique sera remise entre les
« mains et sous l'administration des États.

« Que les affaires majeures du pays devront être
« examinées dans les États-Généraux qui, composés
« des députés de toutes les provinces, pourront s'as-
« sembler quand ils le jugerout à propos, sans avoir
« besoin d'aucune permission du gouvernement.

« Que le souverain ne pourra point faire de nou-
« velles lois, sans le consentement des États-Géné-
« raux.

« Que chaque loi ou nouvelle ordonnance, pour
« avoir force de loi et exiger l'obéissance, devra être
« homologuée par le conseil de chaque province, le-
« quel pourra prendre sur cela l'avis des États.

« Que dans le cas qu'il y ait quelque difficulté, la
« loi restera sans force et suspendue jusqu'à ce que
« l'affaire aura été portée aux États-Généraux.

« Que les États de toutes les provinces, rassemblés
« en États-Généraux, pourront s'opposer toutes les
« fois qu'ils se trouveront de quelque façon lésés.

« Qu'ils pourront envoyer et représenter leurs
« griefs, etc., mémoires et représentations quelcon-
« ques, qu'ils voudront ou croiront à propos de faire
« directement au souverain, en tout tems et en quel-
« conque affaire, par écrit ou par députés, selon
« qu'ils le jugeront à propos, sans être obligés d'en

Digitized by Google

« attendre la permission du gouvernement, et sans « passer par le conseil des ministres, ni même des « gouverneurs-généraux.

« Qu'il ne pourra point s'exporter ou envoyer de « l'argent du pays par le gouvernement, hors le pro- « duit des domaines, sans le libre et entier consente- « ment des États : tout le reste des revenus devant « être dépensé dans le pays et être proportionné au « pur nécessaire pour son service.

« Que, pour tout ce qui est de l'administration « intérieure des États, et particulièrement pour ce « qui est impositions et leur distribution, finances, « régies, douanes, etc., administration d'hôpitaux, « fondations, etc., les États des différentes provinces « les administreront par eux-mêmes ou leurs députés, « et les dirigeront comme ils le jugeront le plus con- « venable, sans que le gouvernement s'en mêle, et « ils pourront nommer librement à tous les emplois « subalternes de la province.

« Telles sont les conditions que S. A. R. offre aux « États des Pays-Bas, leur laissant la liberté d'y ajou- « ter toutes les autres clauses et articles qu'ils croiront « utiles, avantageux et convenables, pour assurer la « tranquillité constante et le bien-être de leur pays, « et rendre pour toujours, même aux souverains fu- « turs, impossible l'infraction de leurs priviléges et « l'altération de leur constitution et liberté. »

Ce projet de constitution étant arrivé à Bruxelles avec une lettre de Leurs Altesses Royales, en date du 2 mars 1790, les États du Brabant prirent, le 6 du même mois, la résolution suivante :

Digitized by Google

« Lu la lettre de LL. AA. RR. l'archiduchesse « Marie-Christine d'Autriche et le duc Albert de « Saxe-Teschen, datée du 2 de ce mois de mars, ré- « solu de la faire imprimer, et d'en envoyer copie au « congrès souverain (*i*). »

Les États de Brabant et le congrès national ne daignèrent pas répondre aux propositions généreuses du grand-duc de Toscane.

Les Vonckistes, et la haute noblesse qui s'y était ralliée, proclamèrent au contraire hautement qu'on devait accueillir avec empressement les propositions avantageuses et libérales du nouveau souverain, comme un gage certain du rétablissement de l'ordre légal et de la prospérité des provinces belgiques. Ils faisaient observer que les fautes sont personnelles et que l'empereur Léopold, ayant redressé tous les griefs dont on s'était plaint sous Joseph II, et accordé à la nation une liberté beaucoup plus grande que celle dont elle avait joui jusqu'alors, les États étaient obligés de reconnaître pour souverain le frère et successeur du dernier empereur.

Les libéraux accusaient hautement les partisans de la théocratie d'avoir violé l'antique loi fondamentale du pays : car, disaient-ils, d'après cette charte, le gouvernement est composé du souverain, représentant la nation, et des trois ordres de l'État qui sont les intermédiaires ; or les États ayant déposé l'empereur Joseph II en sa qualité de duc de Brabant, et

---

(*i*) Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, chap. 40. De Feller : *Journal hist. et littér.*, livrais. du 1er avril 1790.

Digitized by Google

s'étant déclaré eux-mêmes souverains, ont substitué un gouvernement théocratique au gouvernement du prince qui nous gouvernait. La constitution est donc anéantie, et la nation rentre dans ses droits antiques et dans son indépendance primitive. C'est à la nation à nommer le gouvernement qui poura le mieux convenir au peuple brabançon (*k*).

§ XLVI.

Parti gallo-brabançon. M. de Sémonville. Projets de M. de La Fayette. Cocardes blanches. Le vicomte de Walckiers refuse de licencier ses volontaires. Pamphlets contre le gouvernement. Adresse des Bruxellois aux États. Les triumvirs proposent aux volontaires de prêter serment aux États. Les volontaires refusent de prêter serment de fidélité aux États souverains. Serment qu'ils prêtent. Dangers que court Vandernoot. Il se jette dans les bras du duc d'Ursel. Décret contre les personnes suspectes. Adresse de Vonck.

495. Sur ces entrefaites se forma à Bruxelles le parti *gallo-brabançon :* M. de La Fayette, qui était l'âme des démocrates belges, avait envoyé de Paris en Brabant M. de Sémonville, qui s'adressa à la *société patriotique* des Vonckistes : il était accompagné du comte de Proli, de Ruel et du chevalier Fox. Le baron de Bamberg, espion du gouvernement autri-

(*k*) V. *Considérations impartiales*, etc., précédées de l'*Abrégé historique*, etc., par Vonck.

Digitized by Google

chien, qui assista a toutes les assemblées de ces messieurs, nous fournit quelques détails curieux sur ce parti.

Sémonville avait pour mission secrète de travailler adroitement les libéraux brabançons afin de préparer en Belgique un trône pour Philippe-Joseph, duc d'Orléans, ami de M. de La Fayette. Dans ce but, il devait, avec le concours de la société patriotique de Bruxelles et des Français, renverser Vandernoot, Van Eupen, les États de Brabant, et faire proclamer l'*assemblée nationale de la Belgique;* le duc d'Orléans se serait alors rendu à Bruxelles où ses partisans l'auraient proclamé souverain de la Belgique. La Fayette aurait eu le commandement de l'armée belge, Mirabeau aurait dirigé les finances, de Proli serait devenu trésorier, et de Sémonville chancelier (*l*).

Le baron de Bamberg, pour aigrir et animer ce nouveau parti contre Vandernoot, Van Eupen, etc., et pour brouiller ainsi les patriotes, confia tous ses secrets à M. de Sémonville.

Des assemblées eurent lieu à l'hôtel du duc d'Ursel, auxquelles assistèrent les princes de la maison d'Aremberg, etc.; mais on cachait soigneusement aux membres de cette illustre famille la mission secrète de Sémonville, car cette maison avait le projet de placer le duc d'Ursel sur le trône de la Belgique, ou, dans le cas contraire, de faire rentrer les provinces soulevées sous le sceptre impérial d'Autriche.

(*l*) *L'Espion belgique*, pag. 103 et suiv.

Digitized by Google

On expédia un courrier au général Vandermersch, qui arriva cette nuit même *incognito,* à Bruxelles, et assista à la dernière réunion à l'hôtel du duc d'Ursel.

Dans cette assemblée on décida qu'on commencerait la contre-révolution le lendemain, 25 février, et Vandermersch promit de marcher avec son armée de Namur sur Bruxelles, pour soutenir le mouvement des démocrates (*m*).

Le 25 février les conjurés se rendent à l'église de Sainte-Gudule, et le vicomte de Walckiers y arrive avec ses volontaires : bientôt s'élèvent dans le temple les cris : *Vive le peuple! Plus d'États souverains! Vive la souveraineté du peuple!* Le peuple applaudit à ces cris, et les répète avec enthousiasme. Alors les *cocardes blanches* sont jetées à pleines mains; mais elles sont répudiées et huées par le peuple, qui n'était pas préparé à cette scène contre-révolutionnaire. Le vicomte de Walckiers, fort surpris, ne sait de quel côté se tourner : au lieu de prendre lui-même la cocarde blanche et de la donner à ses volontaires, il se borne à sauver la vie aux conspirateurs qui étaient déjà arrêtés et maltraités par les soldats des États (*n*).

« La sédition avait commencé, dit l'abbé de Feller, par les cocardes françaises; les chefs de la conspiration avaient cru que ce signal ameuterait assez de monde pour détruire les États et établir l'anarchie

---

(*m*) *L'Espion belgique*, *loco citato.*

(*n*) *Idem*, pag. 105 et suiv.

V. Dewez: *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, chap. 59.

Digitized by Google

populaire. Ils se sont étrangement trompés. Sans le secours des volontaires (de Walckiers), tous ceux qui avaient arboré des cocardes blanches auraient été massacrés. Il y a eu des rossades sonores et terribles, mais pas de tueries. Les Cinq-Sermens, toutes les compagnies des volontaires ont été sous les armes; de nombreuses et fréquentes patrouilles parcourant la ville, ont maintenu partout l'ordre, la tranquillité et la paix (*o*).

Vandernoot et Van Eupen, effrayés du nouvel orage qui venait d'éclater contre le gouvernement théocratique, se rendent aux États; et pour apaiser le peuple et lui faire accroire qu'il est souverain, ils font paraître la déclaration suivante :

« Nous soussignés, déclarons que le manifeste du « peuple brabançon aura lieu en tous ses points, et « que tout ce qui se fait, se fait au nom du peuple, « en qui la souveraineté réside, et que les États n'ont « jamais prétendu y contrevenir.

« Fait à Bruxelles, dans l'assemblée des États, le 25 « février 1790.

« *Signé :* H.-C.-N. VANDERNOOT,
agent plénipotentiaire du peuple brabançon.
VAN EUPEN,
secrétaire d'État (*p*). »

Cette déclaration calma l'agitation du peuple. Le 496.
secrétaire d'État en profita pour ordonner au vicomte de Walckiers de licencier sa compagnie de volon-

(*o*) De Feller : *Journal hist. et littér.*, livr. du 15 mars 1790.
(*p*) *L'Espion belgique*, pag. 106.
Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, *loco citato.*

Digitized by Google

taires et de livrer ses canons au gouvernement; mais le vicomte s'opposa à cet ordre avec fierté.

Un déluge de pamphlets parut alors contre les États, dans lesquels Vandernoot était dénoncé à la nation comme traître à la patrie.

Voici une adresse qui fut, dans ces circonstances, envoyée aux États du Brabant au nom des bourgeois de Bruxelles :

« Messieurs,

« Le peuple est très-étonné que les États se soient arrogé le pouvoir législatif de *plano,* sans s'être fait autoriser par le *pouvoir constituant.*

« Le peuple, *pouvoir constituant,* a senti que les circonstances demandaient une régence provisoire; mais aujourd'hui il somme les États de déclarer à la nation, qu'ils n'ont pris le gouvernail que parce que dans la tempête ils s'en trouvaient le plus près; qu'ils ne sont que ses représentans *ad interim,* et qu'ils remettront l'autorité souveraine au peuple, aussitôt qu'il aura nommé ses représentans et constitué une législature.

« Le peuple est indigné du voile impénétrable qui couvre toutes vos résolutions; il attend que désormais vos séances soient publiques comme celles de l'assemblée nationale de France, qu'il n'y ait de fermé que le comité de la guerre et celui des affaires étrangères. Le peuple veut la répartition égale de l'impôt pour tous les ordres, et uniforme comme en France.

« Le peuple veut la liberté indéfinie de la presse comme en France. Le peuple veut la représentation du plat-pays à l'assemblée nationale de Brabant.

Digitized by Google

« Conformez-vous dans les vingt-quatre heures à la volonté du peuple, si vous ne voulez pas qu'il se fasse justice lui-même (q). »

Comme les volontaires de Bruxelles étaient dévoués aux chefs de la société patriotique, le triumvirat de la Belgique, composé de Mrs Nelis, de Vandernoot et de Van Eupen, résolut de les en détacher, et de leur faire prêter serment aux États souverains constitués.

Dans ces intervalles, le duc d'Aremberg avait été élu chef des Cinq-Sermens de Bruxelles, et il devait, en cette qualité, prêter serment de fidélité aux États; mais il s'y refusa, et adressa aux chefs-doyens de tous les Sermens, assemblés sur la Grande Place, et à la tête de tous les volontaires, le discours suivant :

« Messieurs,

« Dans un moment de crise tel que celui où se trouve encore notre patrie, on ne peut être trop circonspect dans toutes ses démarches, et il est du devoir de tous ceux qui se trouvent dans le cas d'en faire de publiques, de se conduire de façon à ne pas s'exposer à de fausses interprétations qui pourraient occasionner les plus grands malheurs. Ce motif me paraît suffisant pour m'empêcher de faire le serment que vous me proposez de prêter aux trois États de Brabant.

« Vous à qui mes actions ont toujours été connues, vous devez, Messieurs, me rendre la justice de

(q) *L'Espion belgique*, pag. 107 et suiv.

Digitized by Google

croire qu'aucune considération au monde ne peut me faire oublier un seul instant ce que je dois à la patrie, quand *tous les vrais amis de la liberté* se réunissent pour assurer son bonheur. Pourrez-vous me croire capable de balancer entre mes propres intérêts comme membre des États, et le grand intérêt du public qui se demande aujourd'hui *si ces États ont une existence effective?*

« Non, messieurs, il ne peut être question entre vous et moi que d'un serment pour la conservation des priviléges que je respecte, parce que leur utilité est évidente; il ne peut être question que de la conservation des prérogatives du corps où vous m'admettez pour chef, et je ne puis prêter pour cet objet un serment plus fort que celui-ci :

« Je m'engage et jure de maintenir et conserver les prérogatives et droits du très-ancien et très-respectable *serment* de la Sainte-Vierge, sous la dénomination de *grand serment;* et en ma qualité de haut chef-doyen, de soutenir ses prérogatives, franchises et immunités, ainsi que celles des autres *sermens* de la ville de Bruxelles, pour le bonheur des habitans et de la patrie, la conservation de la liberté, la sécurité générale et individuelle, et la félicité publique. Ainsi *Dieu m'aide et tous les saints* (*r*). »

Tous les volontaires de Bruxelles imitèrent bientôt l'exemple du duc d'Aremberg, et refusèrent de prêter serment aux États souverains, comme nous allons le voir.

(*r*) V. ce discours dans *l'Espion belgique*, pag. 99 et suiv.

Digitized by Google

Le 8 mars 1790 fut fixé pour la prestation du serment.

Les volontaires formaient six compagnies, dont quatre étaient commandées par le duc d'Aremberg, le vicomte de Walckiers, le baron de Loen et Montclergeon; ces quatre capitaines étaient des libéraux ou des démocrates, ennemis de la théocratie; le gouvernement ne pouvait compter que sur les deux autres compagnies, qui étaient sous les ordres des chefs gagnés par le pouvoir.

Le grand jour de cette solennité étant arrivé, ces deux dernières compagnies se rendirent sur la Grande Place, déterminées à prêter le serment aux États souverains constitués. Mais les quatre autres compagnies demeurèrent au couvent des Jésuites. Vandernoot, qui était arrivé avec Van Eupen et les magistrats pour jouir de leur triomphe et de la docilité des volontaires, envoie des députés aux compagnies retardataires; mais les soldats leur répondent qu'ils ne prêteront serment qu'à la *nation;* Vandernoot s'y rend lui-même et reçoit la même réponse. Les volontaires s'apprêtent à fondre sur l'agent plénipotentiaire, lorsque le vicomte de Walckiers se place devant lui et sauve la vie à son ennemi; Vandernoot découvre alors sa poitrine : *Mes amis,* leur dit-il, *ouvrez-moi le cœur, vous y verrez le nom du peuple gravé, et pour vous en convaincre je cours à l'hôtel-de-ville, pour engager le magistrat à consentir à votre demande.* Le capitaine Montclergeon avait, en attendant, rédigé une autre formule de serment, qui avait été adoptée par les quatre compagnies; Vandernoot en reçoit une

Digitized by Google

copie avec laquelle il se dirige vers l'hôtel-de-ville.

Les quatre compagnies se rendent alors sur la Grande Place, où elles entourent les autres volontaires, prêts à faire feu sur eux s'ils se refusent à prêter le serment à la *nation*. Bientôt toutes les compagnies fraternisent ensemble, se forment en bataillon carré et y introduisent le duc d'Ursel qu'elles proclament leur général. Ce duc avait été nommé par les États de Brabant ministre de la guerre; mais Vandernoot, par ses tracasseries, l'avait forcé de donner sa démission.

L'agent plénipotentiaire descend dans ce moment de l'hôtel-de-ville, et voit avec effroi ce spectacle inattendu; sa mort est certaine : pour l'éviter, il se jette dans les bras du duc d'Ursel, qui veut bien le recevoir pour le soustraire au malheureux sort qui l'attendait.

Alors le baron Van der Hague, placé au milieu du bataillon carré, lit à haute voix la formule de serment suivante :

« Moi armé pour le maintien de la tranquillité pu-
« blique, jure fidélité au peuple, et obéissance à mes
« supérieurs, ainsi qu'à mes officiers, quant au ser-
« vice, pendant le tems que je resterai membre agrégé;
« et je jure l'union entre tous les agrégés des *ser-*
« *mens* respectifs. »

Les six capitaines prêtent ensuite, entre les mains tremblantes de Vandernoot, le même serment, que Van Eupen inscrit sur les registres de l'État; les volontaires lèvent la main, et mettent leurs chapeaux sur leurs baïonnettes.

L'espion du gouvernement autrichien, baron de

Digitized by Google

Bamberg, qui avait excité les démocrates à faire main-basse sur le triumvirat, voyant leur peu de courage, résolut alors de faire assommer les libéraux par les triumvirs, afin de mettre le trouble dans la révolution; à cet effet, il passa de leur côté et leur révéla tous les secrets de la société patriotique (*s*).

Le triumvirat, fort des secrets du baron de Bamberg, prit la résolution de perdre les membres de la *société patriotique :* à cet effet, il ordonna, le 11 du mois de mars, que toutes les personnes attachées par un lien quelconque à l'ancien gouvernement quittassent Bruxelles dans les vingt-quatre heures, et les provinces belgiques en huit jours (*t*).

La loi du 25 juillet 1834, promulguée par le gouvernement belge contre les démonstrations dites *orangistes,* ressemble tant soit peu à cet édit de Vandernoot, de Van Eupen et de Mgr Nelis.

Pour écraser les libéraux, le gouvernement de Bruxelles employa ensuite la plus noire perfidie. Il engagea l'avocat Vonck et les autres membres de la société patriotique à lui présenter un plan qui concilierait tous les intérêts, et qui terminerait tous les débats sur la souveraineté et l'administration du duché de Brabant.

Vonck et ses amis composèrent en conséquence une adresse aux États, dans laquelle leurs vues et leurs intentions étaient développées avec impartialité;

(*s*) *L'Espion belgique*, pag. 112 et suiv.
Dewez : *Histoire générale de la Belgique,* t. VII, chap. 40.
(*t*) De Feller : *Journal hist. et littér.,* livrais. du 1er avril 1790

Digitized by Google

ils la signèrent le 15 mars 1790, au nombre de quarante-un membres. Voici dans quels termes ce mémoire était conçu :

« Messeigneurs, la cessation des pouvoirs qui résidaient dans le chef du ci-devant duc, ayant anéanti l'ancienne forme du gouvernement du Brabant, on ne peut disconvenir qu'il ne soit indispensable d'en établir une nouvelle qui mette fin à tous égards, à l'espèce d'interrègne où nous nous trouvons. Cette nouvelle forme doit être telle qu'elle puisse assurer au peuple la conservation de sa liberté.

« Or, pour atteindre ce but, nous demandons :

« 1° Que la nation ne vote plus désormais que sous l'empire des lois, dont aucune ne soit dictée sans son secours et son consentement exprès.

« 2° Qu'il n'existe dans le nouveau gouvernement aucun pouvoir qui puisse contrarier le vœu général de la nation.

« 3° Que chacun des pouvoirs constitutifs soit tellement fixé qu'il n'y ait jamais sur ce point ni dispute ni prétexte d'empiétement.

« Parmi les divers projets que des citoyens honnêtes et parfaitement désintéressés ont donnés au public sur l'organisation d'une nouvelle forme de gouvernement, il en est un où l'on est entré dans des détails assez étendus, pour qu'au moyen d'une sage critique et sans s'écarter de l'esprit des anciennes formes, il soit possible d'en faire résulter une bonne organisation. L'ouvrage qui renferme ce projet, est intitulé : *Considérations impartiales sur la position actuelle du Brabant*, etc. »

Digitized by Google

L'auteur prouve ensuite, par l'histoire, que le peuple a eu de tout tems le droit d'intervenir dans les affaires politiques qui le concerne, et termine ainsi son adresse :

« Et pour vous convaincre qu'à cet égard la pureté de nos vues s'accorde parfaitement bien avec la répugnance que vous avez toujours manifestée contre une *assemblée nationale* dans ce moment critique, nous vous prions de vouloir bien accéder à un des deux points suivans :

« 1° Ou de prendre *mutatis mutandis*, pour cadre d'une convocation ou représentation provisoire, soit par ordre, soit autrement, le projet énoncé dans les *considérations impartiales ;*

« 2° Ou de former vous-mêmes un plan quelconque, également provisoire, et de le communiquer au peuple, afin que de l'unanimité naisse la première lueur de l'ordre et de la félicité publique. »

Cette adresse fut signée par les avocats Vonck et Verlooy, par le prince d'Aremberg, comte de la Marck, par Walckiers, le baron de Loen d'Aubremez, etc. (*u*).

(*u*) V. cette adresse avec les noms des quarante-un signataires dans la brochure intitulée : *Relation exacte de ce qui s'est passé à Bruxelles dans les journées des* 16 *et* 17 *mars* 1790, *avec toutes les pièces y relatives*. Bruxelles, 1790, pag. 22 et suiv.

L'on trouve aussi cette adresse à la suite des *Considérations impartiales*, par Vonck.

Digitized by Google

§ XLVII.

Perfidie du gouvernement. Proscription des membres de la société patriotique. Affiches pour rassembler la populace. Convocation des chefs des capons par madame Pineau. Pillages affreux à Bruxelles. Des moines encouragent les pillards. Fuite des princes de la maison d'Arembery et des chefs démocrates. Récompenses données aux capons du rivage. Proscription de la société patriotique. Lettres du duc d'Ursel aux États du Brabant. Rapprochemens.

497. Le triumvirat, qui ne vit dans l'adresse de la société patriotique que des vues opposées à la domination de la théocratie, fit, le même jour, 15 mars, des noms des quarante-un signataires une liste de proscription et de massacre ; elle fut dressée et signée dans une assemblée convoquée chez Mme Pineau. Ces libéraux y furent signalés à la vengeance publique comme des perturbateurs de l'ordre public, dont le but était de détruire la *religion catholique* et d'introduire en Belgique l'*assemblée nationale* de France, nom qui faisait alors frémir la plus grande partie des Brabançons.

Les triumvirs firent en conséquence afficher aux coins des rues et aux portes des églises des placards menaçans, adressés *aux vrais patriotes ;* on y lisait la provocation suivante contre les membres de la société patriotique :

« Comme il se trame dans la ville un projet pour

Digitized by Google

détruire la *religion*, la *constitution* et la *liberte*, pour y placer les intrigans du club marchand, ayant pour chefs Walckiers, Chapel, d'Otranges et Van Schelle, nous prions tous les vrais patriotes de se rendre mardi, 16 mars, à dix heures du matin, sur la Grande Place, pour soutenir l'assemblée du tiers-État que ces *coquins* veulent empêcher. » C'était le style de Vandernoot (*v*).

Dans la soirée du même jour, Mme Pineau rassembla les chefs des capons du rivage, les engagea à faire dévaster, dès le lendemain, les maisons des signataires de l'adresse, leur remit la liste des quarante-un proscrits, et leur promit, au nom de Vandernoot et des États, trois mille florins à distribuer à la canaille qui exécuterait les ordres de Gérard, de Vanhamme et de Deslondes (V. N° 491).

La nuit suivante on écrivit sur les portes des maisons à piller ces vers composés par Gérard, secrétaire de l'Académie de Bruxelles :

Cette maison sera pillée,
Le propriétaire égorgé,
Pour maintenir la liberté,
Qu'ainsi soit la publicité.

Dans la même nuit, des moines, aides-de-camp du triumvirat, distribuèrent aux émeutiers des images de la Vierge, pour être appliquées aux portes des maisons des *vrais amis des États*.

(*v*) *Relation exacte de ce qui s'est passé à Bruxelles dans les journées des* 16 *et* 17 *mars*, etc., pag. 28.

Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, chap. 40.

L'Espion belgique, pag. 117.

Digitized by Google

498. Le lendemain, 16 mars, Gérard, Vanhamme, Deslondes et d'autres émeutiers rassemblèrent la populace de tous les carrefours de Bruxelles : ces bandes nombreuses en guenilles coururent précipitamment par les rues, jetèrent partout la terreur et l'épouvante, et hurlèrent à tue-tête : *Vivent les États! Vive Vandernoot! A bas les traîtres!* Toutes ces masses populaires se réunirent enfin sur la Grande Place qui leur avait été assignée.

Dans ce moment, des membres des États se mirent aux fenêtres de l'hôtel-de-ville, et applaudirent par des signes de mains et de chapeaux à leurs cris et à leurs hurlemens furieux.

Ces applaudissemens sont le signal du pillage; les chefs des bandes crient à la populace qu'au nom de la *religion et de la patrie* il faut punir les hommes traîtres à la patrie. Un noble des États et d'autres agitateurs conduisent tout de suite ces hordes furieuses vers les maisons qu'on voulait faire dévaster. La canaille commence à casser les vitres, et pénètre dans les demeures des paisibles habitans; elle y casse et détruit tout ce qui s'y trouve, et jette ensuite les meubles brisés, les glaces, les pendules, les linges, etc., dans les rues, en poussant des cris et des houras affreux. Ces pillards, qu'on a voulu faire passer pour des hommes désintéressés, s'approprièrent tout ce qu'ils trouvaient à propos d'enlever.

Le croirait-on ? des Capucins, des Récollets, des Dominicains et des prêtres séculiers encouragent ces nouveaux Vandales et applaudissent à leur fureur. Plusieurs des signataires sont fort maltraités; les au-

Digitized by Google

tres se cachent chez leurs amis, et s'enfuient ensuite pour ne pas être assassinés; Van Schelle fils est, par ordre de Vandernoot, transporté dans une prison, tout baigné qu'il était dans son sang.

Au milieu de ce tumulte épouvantable, le duc d'Ursel court à l'hôtel-de-ville, et demande aux États les pouvoirs nécessaires pour rétablir l'ordre et la tranquillité; mais on lui répond qu'il n'a qu'à se mettre lui-même en sûreté; et le duc est obligé de se sauver, avec le comte de la Marck, le duc d'Aremberg, Vonck, les membres de la sociéte patriotique et du comité gallo-brabançon.

Ce fut par cette noire perfidie que les triumvirs se défirent de la maison d'Aremberg et de tous les chefs des démocrates.

Les princes de la famille d'Aremberg se retirèrent un peu plus tard à Namur et se mirent sous la protection du général Vandermersch. Mais le duc d'Ursel fut peu de tems après arrêté et jeté en prison, *pour des raisons à nous connues*, lisait-on dans le mandat d'arrestation. Le duc et la duchesse ne durent leur délivrance qu'aux volontaires.

Comme les pillages et les dévastations continuaient, les volontaires s'assemblent, et veulent faire justice de ces brigands; mais Vandernoot leur crie, en présence de cette canaille : *Ce sont vos frères!* et il leur défend de faire usage de leurs armes. Les pillards, enhardis par la protection de l'agent plénipotentiaire, recommencent leurs excès et déploient une nouvelle fureur.

Les volontaires du vicomte de Walckiers somment

Digitized by Google

alors cette populace de se retirer; elle répond à cette sommation par des coups de pierres et d'ordures : mais, bravant la défense de Vandernoot, ces soldats-citoyens font feu, tuent deux pillards, en blessent d'autres et dispersent enfin les bandes. Mais cette compagnie est bientôt congédiée avec son commandant. De Walckiers fut décrété de prise de corps, et il eut beaucoup de peine à se soustraire au fer des assassins.

Le lendemain, 17 mars, les pillages recommencèrent, et le 18, les capons du rivage reçurent, dans la maison de Vandernoot, des mains de la Pineau, les trois mille florins qui leur avaient été promis (*w*).

Les États de Brabant accordèrent un peu plus tard aux Capucins et aux Récollets de Bruxelles dix mille florins, *pour récompenser*, disaient-ils, *leur patriotisme* (*x*).

Beaucoup d'autres crimes que nous passons sous silence, furent commis à cette époque par les agens du gouvernement (*y*).

Dès le premier jour des pillages le conseil du

(*w*) *Relation exacte de ce qui s'est passé à Bruxelles dans les journées des* 16 *et* 17 *mars* 1790.

L'Espion belgique, pag. 116 et suiv.

Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, chap. 40.

(*x*) *Tafereel der Verkwisting van de Koninglyke en publicke Penningen door de Brabansche ex-souvereyne. Extract uyt den Register der Staeten van Brabant*, n° II, pag. 17-18.

(*y*) V. *Confession authentique d'un membre du congrès belgique*. Bruxelles, 1791, in-8°.

Digitized by Google

Brabant proscrivit la société patriotique par le décret suivant :

« Rapport fait au conseil à l'intervention de l'office fiscal ; la cour défend bien expressément toutes congrégations ou assemblées, soit sous le nom de société patriotique, assemblée des chefs doyens et officiers des volontaires, ou autres, sous quelle dénomination que ce puisse être, tendant directement ou indirectement à troubler le repos public, comme aussi quelconques écrits ou imprimés tendant à la même fin, le tout sous les peines et même de punition corporelle, statuée à cela par les lois, chargeant en même tems le conseiller et procureur-général du Brabant et tous autres officiers de justice, de veiller exactement à ce que dessus, et de faire le devoir de leur office à charge des contrevenans, défendant ultérieurement tous conventicules illicites ou attroupemens tendant soit à la persécution des personnes de quelque qualité qu'elles soient, dommage de leurs biens, à peine d'être puni au corps selon les circonstances du cas : permet au remontrant de faire imprimer et afficher ce décret aux lieux accoutumés et ailleurs où il appartient (*z*). »

A cette époque le gouvernement fit mettre en prison dix-huit curés qui ne partageaient pas les idées despotiques et sanguinaires des trois chefs de la Belgique.

Les horreurs qui venaient de se passer à Bruxelles,

(*z*) De Feller : *Journal historique et littéraire*, livrais. du 1er avril 1790.

Digitized by Google

engagèrent le prince Engelbert, comte de la Marck, à adresser, le 22 mars de cette année, aux États de Brabant une lettre pleine de reproches : « Lorsqu'on dresse des listes de proscription, y dit-il, lorsqu'on répand l'argent pour exciter à l'assassinat et au pillage une populace aveugle, je dois élever ma voix. Les États, la nation ont besoin de faire cette réparation à tous ceux qui ont été outragés. Si vous hésitez, messieurs, de remplir ce devoir, je demande quel homme honnête voudrait encore siéger parmi vous? Quelle confiance pourriez-vous inspirer? Quelle province voudrait s'unir avec celle que vous gouvernez? Quel souverain ne croirait se déshonorer en traitant avec vous (*a*)? »

Les horribles excès du peuple, exerçant sa souveraineté dans les rues, furent hautement approuvés, non seulement par les triumvirs, les États et leurs journaux, mais aussi par le haut clergé et leurs écrivains. De Feller, ancien jésuite, admirait le bon sens et le caractère loyal de ce peuple, qui exerçait, disait-il ironiquement, la souveraineté que les démocrates lui attribuaient; cet abbé applaudit aux *rossades vigoureuses dont les démocrates avaient été régalés* (*b*). Ce champion de révolutions et de pillards cache soigneusement à ses lecteurs les causes, les horreurs et les crimes des terribles journées de Bruxelles; il n'en dit que les mots suivans : « Les

---

(*a*) *Lettre de M. le comte de la Marck, adressée aux États du Brabant.* Bruxelles, 22 mars 1790, pag. 2 et suiv.

(*b*) *Journal historique et littéraire*, liv. du 1er avril 1790.

Digitized by Google

16, 17 et 18 (mars), quelques-uns des principaux novateurs eurent le désagrément de voir leurs maisons pillées; il y eut quelques personnes tuées (*c*) (V. N° 503 de cette Histoire). »

Voici un échantillon des aménités que cet abbé adressait aux amis de la restauration; l'auteur d'une brochure ayant voulu engager les évêques de la Belgique à rétablir l'autorité impériale, de Feller répond : « Ignorant dans les saintes-lettres, cet écrivassin ne sait rien de l'histoire des Machabées, qui seule est une réfutation complète de son pamphlet impie. Ignorant dans les maximes politiques et de la justice, il ne sait pas que *c'est un crime de premier ordre de s'élever contre une révolution une fois établie, fût elle-même injuste et fondée sur de faux titres* (*d*). »

Le parti au pinacle en Belgique provoqua aussi, 499.
par ses journaux, ses pamphlets et ses libelles, en 1830, 1831 et 1834, le pillage des propriétés et le massacre des personnes qu'on désignait sous le nom d'*Orangistes,* dans le seul but de faire du mal pour se maintenir au pouvoir. Alors aussi les troupes de ligne et les gardes civiques eurent ordre de ne pas charger les pillards et de contempler avec leurs chefs, l'arme au bras, les plus affreux excès. Le roi Léopold, accompagné de son état-major, se rendit en 1834 au milieu des Vandales de Bruxelles, qui le reçurent aux cris de *Vive le roi Léopold! A bas les*

(*c*) De Feller : *Journal hist. et littér., loco citato.*

(*d*) *Journal hist. et littér.*, livrais. du 1er août 1790.

Digitized by Google

Orangistes ! Et les pillages ne furent point arrêtés !

Alors aussi, les chefs du pouvoir occulte et des prêtres applaudirent aux brigandages exercés dans les principales villes de la Belgique sur les personnes et les propriétés des *Orangistes. — Il leur faut de dures leçons,* disaient-ils, *afin qu'ils n'osent plus bouger !*

En 1790, les pillards ne furent point poursuivis par la justice, quoiqu'ils fussent coupables de crimes prévus par les lois ; le gouvernement les récompensa même de leurs affreux exploits. Comme nos mœurs et nos institutions politiques ont fait des progrès, le gouvernement de 1830 a cru devoir faire arrêter, pour la forme, les pillards de 1830, 1831 et 1834; mais il a suivi en définitive la même marche que le gouvernement brabançon de 1790, car tous ces Vandales ont été déclarés *non coupables,* même les assassins de M. Gaillard, commandant de la ville de Louvain, et de M. Voortman, industriel à Gand.

Le haut clergé et la noblesse ne rougirent pas de recourir aux calomnies, à tous les moyens de séduction et de subordination contre l'empereur Joseph II, pour opérer la révolution brabançonne, afin de conserver leur domination dans nos provinces. La révolution étant faite, la noblesse se partagea ; mais une fraction, réunie à la théocratie, se servit des mêmes moyens, du pillage et du massacre pour occuper la place du souverain et écraser les défenseurs du peuple et de la liberté. Ils ne jouirent guère de leur triste triomphe ; car ils perdirent toute domination pendant l'occupation française depuis 1795-1814;

Digitized by Google

ils n'essayèrent pas même de la relever, tant ils craignaient le bras de fer du grand capitaine qui savait maîtriser les factions!

Mais à la chute de l'empire français le haut clergé et quelques nobles de nos provinces mirent tout en œuvre, lors de la création du royaume des Pays-Bas, pour ressaisir leur ancienne domination avec leurs priviléges surannés. N'ayant pu réussir dans leurs projets, ils travaillèrent pendant quinze ans dans l'ombre, et finirent par séduire le peuple, en employant les mêmes moyens qu'en 1787-1789. S'étant enfin emparés en 1830 de tous les pouvoirs de l'État, ils se servirent encore des mêmes moyens que Nelis, Vandernoot et Van Eupen avaient déjà employés pour rester au timon des affaires et écraser leurs adversaires.

§ XLVIII.

Déclaration du congrès belge et des États de Brabant. Pamphlets. Abolition de tous les édits de réforme de l'empereur Joseph II. Dénuement de l'armée patriote. Adresse des officiers de Vandermersch au congrès. Vœux de ces messieurs. Leur conduite à Namur. Lettre des États de Flandre au congrès. Déclaration de cette assemblée. Émissaires du gouvernement envoyés à Namur. Tumulte dans cette ville. Schœnfeld marche sur Namur. Vandermersch enfermé dans la citadelle d'Anvers. Sa mort.

Après les graves excès de la populace de Bruxelles, 500.
le congrès belge feignit de déplorer ces perturbations

Digitized by Google

de l'ordre légal, et d'entrer dans les idées des Vonckistes ; il déclara, le 31 mars de cette année, au nom des États-Généraux : « Que leur sentiment et leur intention ont toujours été et seront toujours la représentation des trois ordres du peuple, suivant que l'équité, la justice et le bien-être de la chose publique peuvent l'exiger pour l'exercice du pouvoir souverain. »

Le congrès ajouta pourtant qu'il fallait attendre des circonstances plus favorables avant que les différentes provinces pussent réaliser ces promesses.

Mais les États de Brabant jetèrent bientôt le masque, et déclarèrent le 7 avril suivant : « Que ce n'était pas le moment de s'occuper de cet objet, avant que *l'insurrection* du plus dangereux exemple qui existe, ne fût entièrement finie, et que l'honneur de la nation ne fût vengé ; et ils promettaient qu'alors ils ne se refuseraient à rien de ce que la raison et l'ordre public demanderaient (*e*). »

Dans ces entrefaites, plusieurs pamphlets parurent contre le triumvirat ; voici un extrait d'une catilinaire adressée à Vandernoot, sous le titre de *la cabale découverte :*

« Jusqu'à quand, Vandernoot, abuseras-tu de notre patience? jusqu'à quel point ta fureur de dominer te conduira-t-elle? Que dis-je? N'as-tu pas plongé ta malheureuse patrie dans l'horreur des guerres civiles? D'honnêtes et paisibles citoyens n'ont-ils pas été arrachés à leurs maisons? N'ont-ils pas vu leurs effets pillés, leurs propriétés dévastées, leur vie exposée à

(*e*) Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, chap. 40.

Digitized by Google

la brutalité d'une populace ignorante, ivre, excitée par tes agens, par des misérables notés d'infamie, des scélérats accusés et convaincus de crimes qui méritaient le dernier supplice? J'en appelle à tout ce qu'il y a de vraiment honnête dans cette ville, dans cette ville dévouée aux fureurs de tes collègues et de tes complices : trouvera-t-on aisément dans le duché de Brabant, je dis plus, dans tous les Pays-Bas, un scélérat déterminé, plus flétri, plus abominable que ton agent Van Eupen?

« Vous vous êtes tous couverts d'une infamie que le tems ne lavera jamais. Les noms détestables de Vandernoot et de Van Eupen passeront à la postérité la plus reculée, chargés de l'exécration publique.

« Une catin que vous entretenez tous deux, s'est permis de dire publiquement, que *ces coquins* (parlant de l'assemblée patriotique) *ne seraient jamais tranquilles que monseigneur Vandernoot n'en eût pas fait pendre une douzaine*. C'est au centre d'une ville libre, qu'une femme publique ose tenir de pareils propos, dignes de la maîtresse de Néron!

« Ne te flatte pas cependant d'une réussite aisée; si réellement ton projet est de nous asservir, mille poignards élevés contre ton sein te prouveront bientôt que ton pouvoir est chimérique. La calomnie qui t'a réussi jusqu'à ce jour, ainsi qu'à tes collègues, sera enfin découverte; le masque qui vous cache tombera; les citoyens, justement irrités, laveront dans votre sang l'injure que vous leur faites (*f*). »

(*f*) *L'Espion belgique*, pag. 122 et suiv.

Digitized by Google

Les édits de réforme de l'empereur Joseph II étaient supprimés de fait ; mais, le 29 mars 1790, les États de Brabant les abolirent légalement : ainsi les décrets sur l'admission des religieux dans les couvens n'eurent plus de force légale, et les monastères devaient se conformer aux décisions du concile de Trente sur cette matière. Les ordres religieux rentrèrent sous l'autorité et la dépendance d'un chef étranger, résidant à Rome. La cour de Rome fut réintégrée dans tout ce qu'elle appelait ses droits sur les provisions, les résignations, les permutations des bénéfices, les appels des cours ecclésiastiques, etc., etc. Toutes les confréries, toutes les processions, les pèlerinages, les dédicaces, les Kermès, etc., furent rétablis, ainsi que la pluralité des bénéfices ecclésiastiques. Les édits sur les mariages, les empêchemens dirimans, sur la suppression des couvens, et des chanoinesses, sur les notaires et protonotaires apostoliques, sur le rapport et la valeur des biens ecclésiastiques, sur la nécessité du concours pour les cures, etc., etc., furent anéantis (*g*).

La persécution exercée par le parti au pouvoir contre les libéraux qui avaient si puissamment contribué à la révolution, la crainte qu'avait le gouvernement du général Vandermersch et de ses officiers, furent la cause que le congrès belge négligea l'armée, qui était dans un état de dénuement complet. Vandermersch ayant inutilement rappelé, à plusieurs reprises, l'attention du gouvernement sur ses troupes,

(*g*) De Feller : *Journal hist. et litt.*, livrais. du 15 avril 1790.

Digitized by Google

résolut enfin de donner sa démission. Ses officiers, pour prévenir cette extrémité fâcheuse, envoyèrent une adresse et une lettre au congrès de Bruxelles, dans laquelle ils demandaient que Vandermersch restât à la tête de l'armée, déclaraient qu'eux aussi désiraient des améliorations dans la représentation nationale, et adhéraient à l'adresse de Vonck et des quarante autres signataires du 15 mars dernier. Voici une partie de cette pièce historique :

« Un seul vœu nous anime, disent-ils, et nous réunit pour déposer dans votre sein nos douleurs et nos peines... Vandermersch, d'éternelle mémoire, avait été nommé chef de l'armée, par l'acclamation unanime de toute la nation. Les officiers de l'armée, les principaux agens de notre heureuse délivrance, ne peuvent voir qu'avec la douleur la plus vive, qu'ils vont être privés de ce génie libérateur. Nul n'est roi chez les Belges que le peuple, nul n'est chef de l'armée que celui que le peuple s'est choisi lui-même. Ainsi, nulle démission ne peut être donnée qu'au peuple, ni acceptée que par lui... L'état déplorable de l'armée a fait naître de grandes défiances dans l'esprit de tous ceux qui observent les choses de près. Ils ont cru s'apercevoir que des gens, cherchant à s'approprier le pouvoir suprême, travaillaient à anéantir l'armée. Nous croyons les braves patriotes méprisés, les officiers dégradés, les zélés défenseurs de notre liberté postposés à des gens nés esclaves... (*h*). »

(*h*) *Mémoire historique pour M. Vandermersch, pièces justificatives*, t. III, pag. 21.

Digitized by Google

Ces mêmes officiers adressèrent encore au congrès belge une pièce qu'ils intitulèrent *les Vœux*. Elle était datée du 31 mars et portait la signature de deux cent cinquante officiers :

« La nécessité, disaient-ils, de porter un remède prompt au mécontentement général qui règne dans l'armée, au désordre, à la défection qu'il produit et qui compromet dans ce moment actuel le salut du peuple, a rassemblé le corps respectable des officiers siégeant à Namur et à l'armée, pour se concerter entre eux sur les moyens qui pouvaient concourir le plus efficacement au rétablissement de l'ordre et sauver la patrie.

« Les alarmes de l'armée sont d'autant plus vives, qu'elle est menacée de perdre son digne chef, le dépositaire de sa confiance, qu'il a méritée à si juste titre, et qui, fatigué des entraves que toujours on oppose à la sagesse de ses vues, veut demander sa démission.

« Après une mûre délibération sur des objets d'une si grande importance, le corps des officiers a formé les vœux suivans :

« 1° Que S. E. le général Vandermersch reste généralissime de l'armée belge ;

« 2° Que monseigneur le duc d'Ursel soit remis incessamment à la tête du département général de la guerre ;

« 3° Que monseigneur le prince d'Aremberg, comte de la Marck, dont les talens militaires sont généralement reconnus, et qui, dans le principe de la révolution, a donné des marques de son patriotisme, en offrant ses services au comité assemblé à Bréda, soit

Digitized by Google

nommé commandant en second de l'armée sous les ordres de S. E. le généralissime Vandermersch ;

« 4° Qu'il soit envoyé des adresses de supplications à toutes les provinces, pour les inviter à coopérer, conjointement avec l'armée, à la réforme des abus et au rétablissement de l'ordre (*i*). »

Les officiers de Vandermersch ne se bornèrent pas à ces vœux : ils arrêtèrent les députés du congrès qui se trouvaient à Namur, qui leur étaient suspects, s'emparèrent de la poste aux lettres, ouvrirent les dépêches, etc.; ils étaient encouragés par la présence du duc d'Ursel, du comte de la Marck et d'autres chefs du parti démocratique ou libéral, qui se trouvaient dans cette ville (*k*).

Les États de Flandre, ayant appris la conduite de Vandermersch et de ses officiers, écrivirent le 2 avril de cette année une lettre au congrès de Bruxelles, dans laquelle ils disaient entre autres choses :

« Dans ce moment de crise et de danger où la scission de l'armée a mis la patrie, nous nous attendons que votre courage ne vous abandonnera pas, mais que vous mettrez tous vos soins à en prévenir les funestes suites. Nous ne désapprouvons pas seulement la conduite du général Vandermersch, mais elle a porté la désolation dans tous les cœurs. Sans

---

(*i*) *Mémoire historique pour Vandermersch, pièces justificatives, loc. cit.*

Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, chap. 40.

(*k*) V. de plus amples détails dans Dewez : *loco citato.*

De Feller : *Journal hist. et littér.*, livrais. du 15 avril 1790.

Digitized by Google

vouloir vous prescrire les mesures à prendre, nous désirerions que le congrès fît sans délai une sommation au général Vandermersch de se rendre incessamment à votre assemblée pour rendre compte de sa conduite, à peine d'encourir toute l'indignation des États, et d'être déclaré *ennemi de la patrie...;* que dans le cas où il se refuserait à son devoir, nous lui retirerons le don nouvellement fait de deux mille florins par an... (*l*). »

Le congrès belge déclara la conduite des officiers de Vandermersch *extravagante :* « Quelle que soit, dit-il, la défection de l'armée, nous ne manquerons ni d'hommes, ni de moyens, pour maintenir la liberté que nous avons si heureusement conquise. »

Des calomnies de toute espèce furent alors répandues partout contre Vandermersch et ses officiers; le général fut signalé comme traître à la *religion et à la patrie.* Quelque tems auparavant il avait encore eu le grand tort de donner, avec son gant, un soufflet à Son Excellence Vandernoot.

Un grand conseil fut en attendant tenu chez Mme Pineau, où l'on arrêta d'abord que le baron de Bamberg, l'espion du gouvernement autrichien, Vanhamme, Deslondes et Gérard (V. N° 497) seraient envoyés à Namur pour soulever le peuple, et qu'ensuite le général Schœnfeld marcherait avec un corps de six mille hommes par la chaussée de Bruxelles contre Vandermerch; le général Dirix, ayant sous ses ordres un corps de deux mille quatre cents sol-

(*l*) Apud de Feller : *loco citato.*

Digitized by Google

dats, devait seconder le général prussien dans son expédition, en prenant la route de Louvain.

Vandermersch ayant appris l'approche des troupes de Schœnfeld, quitta Namur avec environ dix-huit cents hommes et six pièces de canon, et s'avança contre son adversaire. Mais à peine a-t-il quitté la ville, qu'un désordre affreux éclate à Namur; les émissaires du congrès parcourent les rues, et y jettent la terreur et l'épouvante; le peuple se joint à eux, prend les armes, ferme les portes de la ville, arrête les derniers canons de Vandermersch et garnit les portes de Bruxelles et de Louvain de pièces d'artillerie. L'épouse et le fils du général vonckiste sont maltraités, et le comte de la Marck et d'autres libéraux sont jetés en prison.

Sur ces entrefaites, les troupes du congrès avancèrent en deux colonnes; Vandermersch mit son armée en ordre de bataille, et fit si bonne contenance que la mission de Schœnfeld finit par une transaction. Mais Vandermersch fut bientôt appelé à Bruxelles devant le congrès, qui l'accusait d'être *traître à la patrie et ennemi de la religion et de la constitution.*

Après beaucoup d'embarras, de tergiversations et de difficultés mis en avant par le congrès, le général fut enfermé dans la citadelle d'Anvers. A la fin du règne éphémère du parti au pouvoir, il fut transféré dans la maison des Alexiens à Louvain, où l'on ne renfermait que des fous, des banqueroutiers et des débauchés. Lorsque l'armée autrichienne eut reconquis les provinces belgiques, le général obtint son pardon de l'empereur Léopold II, et la permission de

Digitized by Google

se retirer dans ses terres près de Menin; il y mourut le 14 septembre 1792. Tel fut le sort de Vandermersch qui avait trahi ses sermens; telle fut la récompense du congrès pour les grands services qu'il avait rendus à la révolution brabançonne (*m*)!

§ XLIX.

Dumouriez à Bruxelles. Schœnfeld général en chef de l'armée brabançonne. Défaites des troupes patriotes. Comité des Vonckistes. Horrible et absurde complot attribué à ces libéraux. Pillages et emprisonnemens à Bruxelles. L'abbé de Feller apologiste des pillards. Messes solennelles. Prières publiques et processions bizarres. Prédications furibondes. Caravanes. Lettre de Bruxelles sur ces processions patriotiques. Mandemens des évêques. Rapprochement. Mandemens de Mgr Van Bommel.

501. A cette époque, M. de La Fayette envoya, assure-t-on, Dumouriez, alors colonel, à Bruxelles pour offrir ses services au congrès belge, afin de commander en chef l'armée des États; mais l'assemblée refusa son

---

(*m*) *Mémoire historique pour Vandermersch, pièces justificatives*, t. III.

Relation fidèle et exacte de ce qui s'est passé à Namur relativement au général Vandermersch. Namur, 1790, in-8°.

Dewez: *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, chap. 40.

Relation véridique de ce qui s'est passé à Namur jusqu'au mardi 6 avril, in-12.

L'Espion belgique, pag. 125 et suiv.

Digitized by Google

offre pour ne pas déplaire aux cours de Berlin, de La Haye et de Londres (*n*).

Après l'emprisonnement du général Vandermersch, le commandement de l'armée belge fut confié au général prussien Schœnfeld, qui ne tarda pas à être battu par les troupes autrichiennes : l'armée fut d'abord mise en déroute près de Marche, le 18 mai 1790, et ensuite défaite, le 24 du même mois, dans les environs de Rochefort, après un combat de quatre heures ; le lendemain elle fut enveloppée de toutes parts, battue et dispersée près de Porcheresse ; après ces défaites, elle fut forcée de repasser la Meuse.

Le gouvernement de Bruxelles fut consterné par ces désastres ; en même tems il était menacé d'être renversé par les Vonckistes, qui avaient un comité à Gand et un autre à Courtrai : ce parti, encouragé par l'assemblée nationale de France, était devenu fort nombreux en Flandre, où il avait gagné les volontaires et un certain nombre de campagnards ; ses rangs étaient encore grossis par les patriotes réfugiés à Lille. Il fixa au 28 mai son expédition pour s'emparer de la Flandre.

Des comités secrets s'étaient également établis à Bruxelles, et correspondaient avec ceux de Flandre ; les correspondances s'adressaient au vicomte de Walckiers, qui était le centre de ces clubs.

Les gouverneurs-généraux de la Belgique, qui

(*n*) Lettre de M. le président Crumpipen au prince de Kaunitz. V. Borgnet : *Lettres sur l'histoire de la Belgique pendant les années* 1791-1795, lettre deuxième.

Digitized by Google

résidaient à Bonn, envoyèrent plusieurs agens secrets auprès des comités pour les engager à ne rien entreprendre isolément contre le gouvernement brabançon; ils les invitèrent à se concerter avec eux afin d'opérer une restauration et de faire ensemble des modifications à la constitution en faveur du tiers-État; au nombre de ces agens secrets se trouvait M. Wildt, pensionnaire des États de Limbourg.

502. Les chefs du gouvernement théocratique craignaient surtout le parti démocratique de Bruxelles qui, après les défaites de l'armée, exerçait une certaine influence sur le peuple. Pour abattre enfin ce parti dans la capitale de la Belgique, et retremper l'esprit patriotique, ils attribuèrent hautement à ces libéraux le projet absurde et inexécutable de vouloir faire massacrer, le 30 mai de cette année, pendant la procession de la Trinité, le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, Nelis, évêque d'Anvers, Vandernoot, Van Eupen, le congrès, les États de Brabant et tous les volontaires (*o*).

La populace de Bruxelles, adroitement excitée par les émeutiers du triumvirat belge, et conduite par les doyens des métiers, se jette avec fureur sur les maisons des Vonckistes, les pille, les dévaste, maltraite les hommes et les femmes qui les habitent, et les traîne avec brutalité dans les prisons qui se remplissent des victimes de l'arbitraire.

Pour exécuter ces dévastations et opérer les arrestations, le gouvernement avait fait venir de Louvain

---

(*o*) De Feller : *Journal hist. et littér.*, livrais. du 15 juin 1790.

Digitized by Google

deux mille soldats avec leur artillerie ; les campagnards soulevés accoururent dans la capitale : les uns étaient armés de fusils, et les autres de pistolets, de faux, de serpes, de bâtons, etc. ; à leur tête se trouvaient leurs curés, qui étaient montés sur de grands chevaux de campagne, avaient le sabre au côté et le crucifix à la main. Ces précautions inutiles étant prises, on ferma les portes de la ville, on braqua les canons dans les rues, et on commença les dévastations. Toutes ces horreurs furent exécutées sans qu'il y eût *un corps de délit constaté, et sans qu'aucune formalité légale fût observée* (*p*).

Par ce procédé à la turque l'innocent et le coupable, l'homme le plus probe qui déplut au parti, furent enveloppés dans la même proscription. Les Jacobins de France n'agirent pas autrement. Ces forfaits furent hautement approuvés et prônés par des membres distingués du clergé, qui prodiguèrent les épithètes les plus grossières et les plus outrageantes aux libéraux. 503.

L'abbé de Feller, auquel un de ses confrères donna le nom de *Marat ecclésiastique*, était un des plus grands apologistes de ces horribles excès :

« Tandis, s'écria-t-il, qu'une secte de faux politiques s'efforce de la détruire (la constitution) pour la remplacer par la plus odieuse démocratie, c'est un sophisme ridicule et cruel de l'invoquer en faveur de ces mêmes ennemis. Le moment d'une révolution n'a

---

(*p*) Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, chap. 41. V. De Feller : *loco citato.—L'Espion belgique*, p. 738 et suiv.

Digitized by Google

d'autres lois que le cri public... Il est plus que tems de confondre, ajouta-t-il, le vieil argument, qu'on peut appeler le *pont-aux-ânes* de nos ennemis cachés, par lequel on reproche à la nation d'avoir demandé toujours à être jugée par loi et sentence, et de déroger actuellement à ce vœu, en proscrivant les cabaleurs et les espions... Les formes sont respectables sans doute, quand elles assurent la vie du citoyen; mais quand elles compromettent la vie de tous, qu'elles mènent la patrie sur le bord de sa ruine, qu'elles *encouragent la scélératesse et la félonie, qu'elles rassurent les meurtriers et les brigands, elles sont détestables... Salus populi suprema lex esto* (*q*). »

L'ex-jésuite de Feller soutint ces principes anarchiques, subversifs de toute société civilisée, en différentes livraisons de son Journal (*r*). Mais il ne prêtait pas gratis sa plume au gouvernement théocratique : il reçut du gouvernement de Brabant quinze mille six cent soixante-quinze florins du pays (*s*).

Le cardinal archevêque de Franckenberg, pour couronner ce drame horrible, fit chanter une messe solennelle, en action de grâces, dans toutes les églises de son archidiocèse (*t*).

C'est dans de Feller et dans d'autres écrivains révolutionnaires de cette époque, que les apologistes du parti catholico-politique ont cherché les principes

---

(*q*) De Feller : *Journal hist. et litt.*, liv. du 15 janv. 1790.

(*r*) Livraison du 1er juillet et suiv.

(*s*) *Extract uyt den Register der Staeten van Brabant*, N° V, pag. 15.

(*t*) Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, chap. 41.

Digitized by Google

pour approuver et prôner les brigandages et les meurtres commis pendant la révolution belge en 1830, 1831 et 1834, et qui chez tous les peuples civilisés sont punis de la peine capitale.

Le parti dominant négligea, en attendant, l'état de 504.
ses troupes, et oublia les succès de l'armée de Léopold II; il entretint le peuple ignare dans toutes les villes de nos provinces dans son aveugle fanatisme, par la chaire de vérité, par le confessionnal, par des prières publiques, et par des processions bizarres, que l'abbé de Feller appelait des *patriotiques dévotions :* ces processions se rendaient journellement à Bruxelles et dans d'autres villes; on y portait des mannequins burlesques, comme au seizième siècle, qui étaient analogues aux circonstances de la révolution, mais qui n'étaient que des hochets pour embêter davantage le peuple séduit.

Ces caravanes avaient à leur tête leurs curés, des moines et des nobles; les prêtres portaient le crucifix dans une main et le sabre dans l'autre. Pour étendard elles avaient le portrait de Vandernoot, devant lequel on fléchissait le genou à Bruxelles, comme devant une divinité nouvelle; à Anvers on ôtait le chapeau lorsqu'on prononçait le nom de Van Eupen; tant ce pauvre peuple était fanatisé! A Bruxelles, le doyen de Sainte-Gudule donna même à Vandernoot la bénédiction avec le Saint-Sacrement des miracles (*u*). Le portrait de cet agent

(*u*) *Lettre d'un patriote gantois à son ami résidant à Liége,* Gand 17 mai 1790.

Digitized by Google

plénipotentiaire se trouvait dans tous les cabarets.

L'obscur avocat Vandernoot fut l'objet d'hommages publics, que le parti dominateur lui prodiguait afin de maintenir et d'accroître dans l'esprit du peuple la rébellion contre l'empereur.

« Le 14 (juillet 1790), dit l'abbé de Feller, veille de la fête de saint Henri, dont Vandernoot, défenseur des priviléges du Brabant, et le premier mobile de la révolution des Pays-Bas, porte le nom, les habitans de cette ville (de Bruxelles), et les volontaires de Malines, lui ont donné des preuves de leur gratitude : jamais gouverneur-général ni souverain des Pays-Bas n'a reçu des marques aussi éclatantes de l'amour du peuple (*v*). »

« Dans une de ces caravanes, dit M. Dewez, je me rappelle d'avoir vu, à la tête d'un village, une très-grosse fille à cheval à côté du curé. Vandernoot voyant avancer sur la place cette édifiante procession, s'approcha de la fille et s'écria dans une espèce de transport, en se bouffissant les joues : *Ma Judith !* et il ne put achever (*w*). »

505. La chaire de vérité ne retentit alors à Bruxelles et dans d'autres villes que de déclamations furibondes dans lesquelles on abusait scandaleusement du texte de l'Écriture sainte pour exciter le peuple au pillage et à l'assassinat des ennemis de la théocratie : *Si*

Dewez : *Histoire générale*, etc., *loco citato.*

V. *l'Espion belgique*, pag. 126 et suiv.

(*v*) De Feller : *Journal hist. et litt.*, livrais. du 1er août 1790.

(*w*) Dewez : *ibidem.*

Digitized by Google

quelqu'un, prêchait un jour un Capucin dans la chapelle de Sainte-Anne à Bruxelles, *armé d'un fusil, rencontrait un Vonckiste, il ne faudrait pas se donner la peine de le bander pour le tuer, mais il faudrait l'expédier par la baïonnette.* Un autre prédicateur s'écria : *Si quelqu'un avait tué un Vonckiste, il aurait fait un service agréable à Dieu* (*x*).

Les États de Flandre, pour soulever les masses du peuple contre les libéraux, devenus fort nombreux dans ces contrées, excitèrent aussi les campagnards à venir rendre hommage à leur souveraineté et protester contre la démocratie. De toutes parts on voyait de nombreuses caravanes, à la tête desquelles se trouvaient les curés et les vicaires, armés d'un sabre et d'un crucifix ; elles se rendaient à Gand, à Bruges, etc., etc. Ces prestations d'hommage eurent aussi lieu à Mons, etc., etc. (*y*).

L'abbé de Feller, en rendant compte des caravanes qui arrivaient à Gand, s'écria : « Jusqu'à trente mille paysans sont arrivés dans un seul jour pour reconnaître les États par l'hommage le plus solennel et le plus touchant (*z*). »

Voici comment un habitant de Bruxelles décrivait, en juin 1790, ces processions bizarres :

« Hier le chapitre d'Anderlecht, dit-il, le curé et les gens de loi, avec plus de quinze cents villageois armés, sont arrivés en cette ville de Bruxelles, au

---

(*x*) Dewez : *Histoire générale de la Belgique,* t. VII, ch. 41.
(*y*) Dewez : *loco citato.*
(*z*) *Journal historique et littéraire,* livrais. du 1er août 1790.

Digitized by Google

bruit d'une musique militaire. Un char de triomphe, attelé de six chevaux, était placé au centre de la troupe. Des enfans superbement vêtus portaient différens emblèmes : l'un au milieu du char tenait un bâton, au bout duquel était le *chapeau de la liberté;* un autre élevait le portrait du *célèbre Vandernoot;* un troisième avait les armes du Brabant. Mais le principal ornement du char était un Christ, qui en dominait la partie supérieure; il était présenté par une charmante personne, qui représentait la religion, et montrait au peuple le chef sous la protection duquel ils combattaient. Quatre petits canons de carton doré étaient au bord du char, et quatre enfans habillés en volontaires, ayant mis le feu aux canons, une *pluie de louis d'or* en est sortie au lieu de boulets; c'est un don que fait la paroisse pour l'acquisition de quatre canons...

« Les villageois d'Ohain, de Heuilleberg, de Duysbourg et de Tervueren, avec ceux de Vossem et de Vereyssche, au nombre de plus de quatre mille hommes, tous bien armés et exercés, ont également mérité les applaudissemens de toute la ville.

« Les villageois de Saint-Joosten Noode et d'Eegenhove, au nombre de deux mille hommes, bien exercés, leurs seigneurs et leurs curés à leur tête, sont également venus offrir leur secours aux États et au congrès. Plusieurs autres villages avec celui de Wesenbeek, leur seigneur à la tête, se sont également attirés les applaudissemens des bons citoyens.

« Enfin plus de dix mille de ces bons et vaillans villageois ont rempli la ville de leurs acclamations et

Digitized by Google

de leurs cris de *Vivent les États! Vive le congrès souverain! Vive Henri Vandernoot!* L'affluence était si grande que, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de relevée, la Grande Place a été continuellement occupée par ces villageois, qui se présentaient successivement aux États.

« On compte plus de cent mille villageois, qui sont venus offrir leurs bras aux États pour la défense du pays et leurs légitimes représentans. Si, comme on peut bien se l'imaginer, c'est l'enterrement du *Vonckisme*, on pourra dire que jamais duc de Brabant n'a eu de convoi funèbre plus nombreux et plus imposant (*a*). »

Les évêques de la Belgique publièrent en même tems des mandemens pour inspirer du courage et de l'intrépidité à tous ces campagnards, que le gouvernement excitait à s'armer en masse contre l'armée de leur souverain. Voici un extrait de la lettre circulaire de l'évêque d'Ypres, qui porte la date du 7 juin 1790 :

« Judas Machabée recommanda au peuple de prier nuit et jour, pour qu'il continuât à le secourir ; ainsi qu'il l'avait toujours fait. (Lib. II, *Machab.*, c. 3. v. 10).

« . . . Son exemple, T. C. F., doit être en ce moment la règle de notre conduite. Nous combattons pour le même motif, nous sommes comme les Machabées armés au nom du vrai Dieu pour les lois de notre patrie et pour la *conservation des autels*. Il vous est

---

(*a*) Cette lettre fut insérée, avec ses fautes d'orthographe, le 10 juin 1790, dans la *Gazette de Leyde*, et elle se trouve dans de Feller : *Journal histor. et littér.*, livrais. du 1er juillet 1790.

Digitized by Google

assez connu, T. C. F., avec quelle haine, avec quelle rage nos ennemis, lorsqu'ils dominaient encore dans ces provinces, ont attaqué l'un et l'autre de ces objets sacrés. Leurs entreprises ne présageaient rien moins qu'une ruine totale. Nous avons renversé leurs détestables projets par le secours visible du ciel....

« Que nos âmes donc, T. C. F., se pénètrent de force et de courage, etc. (*b*). »

N'avons-nous pas vu en Belgique des mandemens épiscopaux pareils en 1830, 1831, etc., dans lesquels les évêques assuraient que c'était Dieu qui avait fait la révolution belge, que tout ce qui s'était passé dans ce bouleversement social avait été fait par l'ordre de Dieu, et que sa providence avait, *avec une ineffable douceur*, préparé et conduit à bonne fin tous les événemens de cette catastrophe !

« Dieu seul est immuable, N. T. C. F., s'écriait un prélat peu de tems après que la révolution de septembre 1830 eut éclaté, les hommes et leurs ouvrages, tout change sous le soleil (*c*); les empires s'élèvent, fleurissent quelque tems, puis s'écroulent avec fracas; les peuples s'entre-choquent et disparaissent : l'*impie* qui, hier encore, s'élevait jusqu'aux nues, aujourd'hui ne laisse de lui même une trace (*d*); Dieu ne change pas : *Ego Dominus et non mutor* (*e*). Première vérité, bien digne de nos méditations en ces tems extraordinaires où nous voyons tout ce qui

(*b*) De Feller : *Journal hist. et litt.*, liv. du 1er juillet 1790.
(*c*) Eccles. 2. 11.
(*d*) Ps. 36. 35.
(*e*) Mal. 3. 6.

Digitized by Google

paraissait fort et inébranlable se dissiper à nos yeux comme une fumée; vérité profonde et qui, bien sentie, arrache d'abord aux hommes les plus terrestres cet aveu que faisait le plus sage des rois avec une si entière conviction: *Tout, absolument tout, n'est que vanité;* et puis élève leur cœur vers celui qui seul restera, lorsque les cieux périront (*f*), et en qui doivent se fixer leurs espérances comme leurs affections, puisque seul il est la source des vrais biens, des biens impérissables.

« Mais, N. T. C. F., il est une autre vérité qui ne mérite pas moins vos plus sérieuses réflexions. Si rien n'est stable ici-bas, rien aussi n'y change *sans l'ordre de Dieu. Lui seul préside à tous les événemens qui font notre admiration ou notre épouvante.* Son bras vigoureux atteint depuis une extrémité jusqu'à l'autre : *Attingit à fine usque ad finem fortiter.* Lui seul est fort, dit Job, lui seul est sage; il connaît et celui qui trompe et celui qui est trompé; il enlève aux conseillers leur prudence, et il frappe d'aveuglement les juges de la terre; il ôte aux rois leur baudrier.... il humilie les pontifes et renverse les grands; il multiplie les nations et les extermine, ou, après les avoir abaissées, il les relève (*g*).

« A ce spectacle, N. T. C. F., l'homme de foi s'écrie avec le prophète : Qui est entré dans le conseil du Seigneur et qui l'a conduit? Qui a-t-il consulté? Qui l'a instruit? De qui tient-il la science? Les nations sont devant lui comme une goutte d'eau dans un

(*f*) Ps. 101. 27.
(*g*) Job. 12.

Digitized by Google

vase d'airain, un grain de sable dans une balance... Tous les peuples sont devant ses yeux comme s'ils n'étaient pas... (*h*), et s'inclinant profondément devant cette majesté suprême, il adore avec respect et une soumission sans bornes les impénétrables décrets de sa providence.

« Mais, N. T. C. F., cette même providence qui apparaît avec tant de force, qui se développe avec une si irrésistible puissance, dispose néanmoins toutes choses avec une *ineffable douceur, et disponit omnia suaviter :* c'est-à-dire, que dans ses adorables desseins tout tend pour ceux qui aiment Dieu vers un but unique infiniment digne de sa bonté et de sa miséricorde, qui est leur sanctification et leur salut, et que les moyens pour atteindre ce but sont encore les moyens pleins de douceur et de suavité, qui font le bonheur de l'homme, quel que soit le cours des choses humaines.....

« Enfin c'est alors que tous ensemble nous recourons à Dieu par d'humbles prières, afin qu'il daigne imprimer à la marche des choses humaines une direction qui les fasse concourir au bien de tous en général et de chacun en particulier. Et, remarquez, N. T. C. F., c'est la volonté expresse de Dieu que nous lui adressions ces prières et ces vœux, c'est la condition à laquelle il a attaché les plus grands résultats : Demandez, et on vous donnera (*i*); jusqu'ici vous n'avez encore rien demandé en mon nom; de-

(*h*) Isaïe. 40. 15.
(*i*) Luc. 11. 9.

Digitized by Google

mandez et vous recevrez afin que votre joie soit parfaite (*k*). Aussi voyez l'Église à son berceau. S'agit-il de *remplacer le traître* qui avait livré son divin maître, on choisit, pour une si importante élection, le moment où *tous persévéraient unanimement dans la prière* (*l*).....

« Très-chers frères, personne de vous ne l'ignore, l'heure sonne pour la Belgique, où ses plus chers intérêts vont être débattus et définitivement réglés : mais avez-vous conçu combien, pour une si solennelle délibération d'où dépendent notre être et notre avoir, elle a besoin de paix au-dedans comme au-dehors, d'union et de force, de fermeté et de sagesse, de lumière et de prudence! Et de qui viendront-ils ces dons précieux et indispensables, si ce n'est du père des lumières, du Dieu des miséricordes? Accourez donc, N. T. C. F., au pied des autels de ce Dieu de paix, et là, unis tous ensemble avec vos pasteurs et avec nous, implorons sur notre belle patrie les effets de sa miséricordieuse bonté.....

« Ah! N. T. C. F., avec quelle joie nous avons vu jusqu'ici le peuple fidèle de notre ville épiscopale donner l'exemple d'une sagesse, d'une justice, d'un amour de l'ordre et d'une patience qui a fait et fera longtems l'admiration de toute la nation...

« A ces causes nous ordonnons, etc. (*m*) ».

(*k*) Joan. 16. 24.

(*l*) Act. 1. 24.

(*m*) *Mandement* de Mgr Van Bommel, évêque de Liége, donné le 6 novembre 1830, pour engager les catholiques à prendre

Digitized by Google

Le même prélat donna le 20 août 1831 un autre *mandement* pour annoncer aux catholiques de son diocèse qu'ils étaient obligés *en conscience* de prendre part aux élections des *représentans* et des *sénateurs* qui devaient composer les deux nouvelles Chambres de la Belgique régénérée :

« Nous espérons, y disait-il entre autres choses, que des tems plus calmes nous permettront de célébrer, par des cantiques solennels d'actions de grâce, non-seulement l'heureux avénement de Léopold Ier au trône de la Belgique, mais encore le bienfait immense de la paix, que déjà ce bien-aimé souverain aura procurée à notre chère patrie... Il faut donc prier et prier sans cesse pour que notre Léopold soit à jamais pour nous...

« Mais, N. T. C. F., les circonstances, et ce que viennent de faire les autres Ordinaires du royaume, nous rappellent que vous aussi, vous êtes appelés à partager, avec le chef de l'État, cette éminente et redoutable charge, et que dans le sénat et dans la chambre législative vous participez réellement, du moins par le droit électoral, à l'autorité suprême. Or, *tout droit est corrélatif à un devoir :* si vous avez le droit de choisir le plus digne, *vous devez le choisir...*

« Obligé par état, continue monseigneur, de leur tracer ici, *comme en toute autre matière,* toute l'étendue de leurs devoirs, nous leur déclarons qu'ils

---

part aux élections des députés qui devaient former le *Congrès national* de la Belgique.

Digitized by Google

se trompent, qu'il y a pour eux *obligation de conscience* de ne pas se soustraire à la part qu'ils peuvent légalement prendre aux élections et à la formation des grands corps de l'État...

« Qu'avez-vous sans cela? ce que vous avez eu déjà, ce que l'on voit encore chez des nations voisines; vous aurez, sous l'empire d'une *constitution libérale, oppression graduelle de toutes les libertés, à commencer par la liberté religieuse* (*n*). »

§ L.

Congrès de Reichenbach. Préliminaires de la pacification des provinces belgiques. Déclaration du congrès de Bruxelles. Il cherche à réunir la Belgique aux Provinces-Unies. Monnaies battues par le congrès. État immoral de l'armée brabançonne. Défaite des patriotes à Olne. Pillages et horreurs commis à Herve. Les Belges évacuent la province de Limbourg. Combat de Bouvignes. Le capitaine de Leuze.

Pendant que les États des provinces belgiques, et 506.
leur congrès national de Bruxelles, entretenaient le fanatisme du peuple, et poursuivaient les libéraux à outrance, afin de conserver leur domination, les ministres plénipotentiaires des cours de Vienne, de La Haye, de Berlin et de Londres, signèrent à Reichenbach en Silésie, le 27 juillet 1790, l'arrêt de mort

(*n*) *Mandement* de Mgr Van Bommel, en date du 20 août 1831.

Digitized by Google

de la révolution brabançonne, en concluant, sans participation quelconque du congrès belgique, les *préliminaires* de la pacification des Pays-Bas autrichiens. Les ambassadeurs y convinrent que les cabinets de Saint-James, de La Haye et de Berlin « concourraient au rétablissement de la domination de Sa Majesté Apostolique dans ces provinces, moyennant l'assurance de leur ancienne constitution, avec une amnistie plénière et un oubli parfait de ce qui s'était passé pendant les troubles; le tout, sous la garantie de ces puissances. »

Cette nouvelle fut un coup de foudre pour le congrès de Bruxelles; il refusa d'abord d'y ajouter foi; puis, pour se faire illusion, maintenir le peuple dans son aveuglement et tenter un dernier effort désespéré, il démentit tous les bruits qui en circulaient, dans une déclaration formelle du 8 août de cette année :

« Comme il nous est parvenu, y disaient les États-Généraux, que des esprits mal-intentionnés se plaisent à répandre que le congrès serait en termes d'accommodement avec la cour de Vienne, et qu'on cherche à accréditer ces bruits par ceux d'une paix conclue entre cette cour et celle de Berlin, le congrès déclare que rien n'est plus faux, ne doutant pas que toutes les provinces ne soient plus que jamais décidées à rester même plus étroitement unies pour soutenir leur indépendance, qui n'est attachée ni aux *préliminaires*, ni même à la paix que peuvent conclure les cours étrangères, et que ce sont les devoirs et les sentimens inviolables du congrès, auquel les provinces ont confié les moyens de la consolider, de-

Digitized by Google

voirs d'autant plus indispensables, qu'il n'est pas dans le pouvoir du congrès de traiter avec aucune puissance, aux dépens de ladite indépendance et de la liberté des provinces de l'Union. »

Sur ces entrefaites, le baron de Feltz fut envoyé à La Haye pour y découvrir ce qui se négociait dans cette résidence entre la Belgique et la Hollande; il manda bientôt à Leurs Altesses Royales les gouverneurs-généraux des provinces belgiques, qui résidaient à Bonn, que les agens du congrès de Bruxelles y travaillaient à la cour de S. A. le stathouder Guillaume V pour réunir les Pays-Bas autrichiens aux Provinces-Unies, soit sous le même stathoudérat de Guillaume V, soit sous le stathoudérat particulier du prince Georges-Frédéric, fils cadet de S. A. Guillaume V, et frère du prince Guillaume-Frédéric, devenu en 1815 roi des Pays-Bas. D'après les rapports du baron de Feltz, c'était madame la comtesse de Mérode qui employait tous les moyens possibles auprès de S. A. la princesse d'Orange-Nassau pour faire réussir ce projet; le congrès demandait d'abord la liberté de l'Escaut avec quelques modifications en faveur de la ville d'Amsterdam, et ensuite plusieurs autres avantages commerciaux. Ces négociations restèrent sans résultat.

Le congrès, pour laisser des traces de sa souveraineté éphémère, fit en attendant battre des monnaies en cuivre et en argent; les premières pièces étaient d'un et de deux liards; l'on y voyait d'un côté le *lion belgique, avec le chapeau de la liberté* sur une pique, et de l'autre *deux branches de lauriers*, avec ces mots:

Digitized by Google

Ad usum fœderati Belgii 1790; *A l'usage de la Belgique confédérée.*

Venaient ensuite les monnaies en argent, savoir :

1° Les pièces de cinq sous et de dix liards; elles portaient d'un côté le lion, avec ces mots : *Quid fortius leone?* De l'autre étaient deux épées en sautoir; à leur droite on voyait le bonnet de la liberté, et à gauche une couronne de lauriers avec cette inscription : *Antiqua virtute et fide.*

2° Des monnaies d'un florin et d'autres de dix sous; elles avaient pour empreinte le lion belgique avec cette légende : *Domini est regnum;* au revers il y avait deux mains jointes tenant onze flèches, symbole des onze provinces confédérées; sur l'exergue on lisait : *Et ipse dominabitur gentium*

3° Des pièces de trois florins et demi, et d'autres de la moitié de cette valeur; d'un côté y figurait un lion tenant un écusson, sur l'exergue on lisait : *libertas,* et ces mots : *Domini est regnum;* de l'autre côté étaient représentées les armes des onzes provinces avec un soleil au milieu, et cette légende : *Et ipse dominabitur gentium;* sur les tranches étaient marqués ces mots : *Quid fortius leone?*

507. Dans ces intervalles, l'armée des États était entièrement abandonnée par le congrès, et se trouvait dans un état d'immoralité complète : l'indolence s'était emparée de ses chefs, et l'indiscipline du soldat; la crapule, le libertinage et la corruption étaient dans tous les rangs, à commencer par les officiers qui, par leur exemple, autorisaient l'immoralité de leurs subordonnés. L'armée était encombrée de femmes et

Digitized by Google

d'aumôniers ; ceux-ci étaient des prêtres et des moines dissipés, qui préféraient la vie bruyante et libre des camps à la tranquillité de leur état. Des troupes pareilles, qui se disaient les *défenseurs de la religion et de la constitution*, étaient de faibles soutiens de la souveraineté des États.

« A mesure que la religion a quitté la milice belgique, dit l'abbé de Feller, que les juremens, les rixes, la crapule, l'oisiveté, la luxure y ont trouvé accès, le courage s'est affaibli : la source du désordre vient tantôt des officiers qui, au lieu d'appuyer l'aumônier dans l'exercice de ses devoirs, encouragent le libertinage du soldat par l'autorité de l'exemple ; tantôt de l'aumônier même, qui n'a ni l'intelligence, ni l'activité, ni le zèle que sa place exige. Et quant à ce dernier article, il faut convenir que l'armée belgique est mal pourvue. On y voit des aumôniers commodes, inexperts, insoucians, quelques-uns même qui auraient besoin de surveillance... Le mal est qu'on prend pour aumôniers des prêtres dissipés et mondains, ou des religieux qui, dégoûtés de leurs cellules, du silence et de la solitude du cloître, cherchent à se pâmer dans la liberté des champs et des camps (*o*). »

Les troupes impériales profitèrent du désordre moral des patriotes, et recommencèrent les hostilités dans le Limbourg, province fort attachée au gouver-

---

(*o*) *Journal hist. et littér.*, livraison du 1er sept. 1790.
Dewez : *Histoire gén. de la Belgique*, t. VII, ch. 41.

Digitized by Google

nement d'Autriche. Le 3 août 1790 quatre-vingt-dix soldats autrichiens entrèrent dans le village d'Olne, y surprirent un corps de mille Brabançons, en massacrèrent la plus grande partie, et en dispersèrent les autres; les débris de ce corps se réfugièrent dans la province de Liége. En peu de tems la province de Limbourg fut évacuée par les patriotes, et occupée par les Impériaux. Le clergé ne manqua pas d'attribuer ce désastre aux péchés des soldats : « Le chrétien ne s'étonne pas d'entendre dire, s'écrie l'abbé de Feller, que quatre-vingt-dix Autrichiens massacrent et dissipent mille Brabançons, comme ils ont fait lors de leur première entrée dans le Limbourg (*p*). »

Les Belges, échappés au massacre d'Olne, reçurent des renforts considérables, reprirent l'offensive, et chassèrent le petit nombre d'Autrichiens du Limbourg. Ils se vengèrent cruellement des habitans de ces contrées, parce qu'ils avaient bien reçu les troupes de leur ancien souverain, et avaient été, en quelques endroits, forcés de prendre les armes.

Dans la ville de Herve, qui était sans défense, ils exercèrent leur vengeance par le pillage, la dévastation et le massacre. Voici comment un auteur contemporain décrit ces horreurs d'après une lettre qu'il reçut de Herve :

« Les détails que j'ai reçus de cette ville, dit-il,

(*p*) *Journal histor. et littér.*, *loco citato.*
Dewez : *ibidem.*

Digitized by Google

remplissent l'âme d'horreur et d'indignation..... Peu de maisons seulement ont été épargnées; et il a fallu répandre l'or et des boissons pour les racheter du pillage. Les barbares entrèrent indistinctement partout, fusillaient, sabraient à tort et à travers, emportaient ce qu'ils voyaient de plus précieux, vendaient ou gaspillaient ce qu'ils ne pouvaient emporter, juraient, blasphémaient, s'enivraient, se vautraient également dans le vin, la débauche et le sang.

« Rien ne fut sacré pour eux, rien ne fut capable de suspendre leur rage; l'âge simple et innocent de l'enfance, le poids respectable des années, le spectacle touchant des infirmités, les charmes d'un sexe faible et toujours attirant, tout ce que la nature a créé d'intéressant, tout ce qu'elle peut offrir de plus propre à calmer les mouvemens impétueux de la colère, à adoucir la rudesse de caractère, rien n'a pu attendrir ces cœurs féroces.

« Un artisan honnête et paisible, père de famille, malade et languissant depuis trois semaines, a reçu sur son lit un coup de feu, qui a été pour lui le coup fatal de la mort, et qui pour sa famille sera peut-être celui de l'indigence.

« On force la maison d'un marchand, on la pille, on dégarnit toute sa boutique; il a déjà tout perdu. Les monstres ne sont pas satisfaits, ils vont dans une chambre haute, et y trouvent une jeune femme nouvellement accouchée, désolée, tremblante, évanouie. Ils lui mettent le fusil et la baïonnette sur la poitrine, et la forcent de leur donner encore une

Digitized by Google

bourse contenant quelque argent, tristes débris de sa fortune, et dernière ressource qui lui restait pour élever son enfant. Cette crise l'a jetée dans un état alarmant; elle en mourra sans doute.

« Un enfant de sept à huit ans, au premier bruit des atrocités qui se commettaient, trop faible pour défendre sa patrie, s'était mis à genoux, et levant ses mains innocentes au ciel, il le conjurait, avec toute la candeur et la ferveur de cet âge, de détourner tant de maux de ses parens infortunés : une balle lui perce les entrailles, et il périt en remplissant ces pieux devoirs.

« Un vieillard des environs traînait à peine ses pas chancelans, et s'efforçait de fuir cette terre de désolation; il est bientôt entouré, et on le menace; il se jette aux pieds de ces satellites, et il demande grâce pour ses cheveux; il se dit étranger; n'importe. On ne lui répond qu'en lançant sur sa tête un coup de sabre, qui fait jaillir au loin son crâne et son sang. Les murs des maisons voisines en sont encore dégouttans : ils déposeront à jamais de ces forfaits exécrables (*q*). »

Les patriotes ne jouirent pas de leur triomphe; ils furent forcés d'abandonner le Limbourg peu de tems après leur rentrée dans cette province.

Dans ces entrefaites, le général de Kœhler, doué de courage, mais non pas de génie militaire, ne faisait que fatiguer ses troupes en passant et repassant la

---

(*q*) *L'Espion belgique*, lettre 21.
V. Dewez : *Histoire générale*, etc., t. VII, chap. 41.

Digitized by Google

Meuse, dans les environs de Bouvignes. Il se maintint quelque tems dans sa position, mais il ne remporta des avantages que dans un combat livré le 31 août 1790, près de Bouvignes; les Autrichiens y perdirent cinq cents hommes, parmi lesquels se trouvait le brave baron de Bleckem. Cet officier estimable fut enterré, par ordre du général Kœhler, dans l'église des Récollets à Namur, mais son corps fut livré auparavant aux insultes et aux outrages de la populace.

Le 12 août le capitaine de Leuze s'était distingué à Solières par un beau fait d'armes. Il y fut enveloppé avec soixante cavaliers par environ deux mille Autrichiens; le sabre à la main il se fit jour à travers de ces troupes, ne perdit que neuf hommes, et rejoignit un corps de Brabançons placé dans les environs.

§ LI.

Lettre du congrès belge aux États des provinces pour faire armer tous les habitans. Dons patriotiques. Processions. Levée en masse. Moyens employés pour former cette croisade. Défaite de l'armée des États. Le congrès belge refuse les offres des cours médiatrices. Grande procession à Bruxelles. Assassinat du jeune Vankricken. Conduite arbitraire des États de Flandre. Lettre du duc d'Ursel à ces États.

Dans ces intervalles le congrès belge avait reçu, 508.
le 10 août de cette année, la nouvelle de ses agens à La Haye et à Berlin que les provinces belgiques rentreraient sous le sceptre de la maison d'Autriche.

Digitized by Google

Grande fut la consternation dans cette assemblée ; elle résolut pourtant de tenter un dernier effort désespéré, et d'armer toute la nation au nom *de la religion*. Le congrès adressa en conséquence la lettre suivante aux États des onze provinces confédérées :

« Hauts et Puissans Seigneurs,

« Nous vous envoyons deux extraits de lettres, qui nous sont arrivées ce matin, l'une de Berlin et l'autre de La Haye. Nous avions espéré que la guerre entre la Prusse et la Hongrie aurait assuré notre sort, ou que les préliminaires en auraient été les garans : mais la providence n'a pas voulu nous donner le grand bien de la liberté pour si peu de peine ; et nous n'en sommes pas dignes encore, nous ne l'apprécions pas assez, et n'en connaîtrons la valeur que par le prix qu'elle nous aura coûté. Nous avons encore de cette apathie inactive, dans laquelle le despotisme retient les hommes. L'amour de notre bien particulier et de notre opinion nous domine encore. L'esprit noble, qui ne connaît d'autre bien que celui de l'État, est encore au-dessus de notre portée ; nous n'avons pas encore ce cœur républicain, ni l'attachement à l'intérêt général et indivisible de la chose publique. Ce sont les revers et les contradictions qui réveillent les nations ; c'est la guerre, c'est la crainte de tout perdre, qui apprend au peuple, qu'il y a un bien qui les intéresse tous, lorsqu'ils doivent tous concourir pour le défendre ; et c'est notre cas.

« Ce n'est que dans le calme de notre liberté naissante que sont nées les divisions qui nous ont par-

Digitized by Google

tagé ; et à chaque revers nous avons vu tous les cœurs, tous les bras se réunir pour la défense commune. Et c'est assez l'esprit des Belges : rassasiés comme le lion, ils s'endorment sur leur bonheur : irrités, ils dressent la crinière, s'unissent de cœur et d'âme, et se vengent en héros.

« Rappelez, Messeigneurs, à vos concitoyens leurs vertus et leurs fautes : rappelez-leur les services qu'ils sont venus offrir, et les motifs qui les ont guidés : rappelez-leur les victoires merveilleuses que nous avons remportées, afin qu'ils unissent le courage et le zèle patriotique à la confiance dans un Dieu de justice et vengeur des opprimés, qui nous a si visiblement protégés. Qu'ils s'exercent dans le maniement des armes, et s'apprêtent à voler au secours de l'État, si tant est, ce que nous ne croyons pas, qu'abandonnés à nous-mêmes, nous dussions seuls défendre notre cause. Elle est juste ; apprenons à l'univers entier que nous sommes encore Belges, et que ce n'est point en vain que nous avons placé notre confiance en Dieu. Défendons ses autels, il défendra nos foyers. Au reste, Messeigneurs, vos députés vous rendront compte des mesures que nous avons prises, et des moyens que nous emploierons. Nous sommes remplis de zèle et de courage, Hauts et Puissans Seigneurs, vos affectionnés et bons amis.

« Le congrès souverain des États-Belgiques-Unis.

Signé F. Vander-Mersch, *président.*

H.-C.-N. Vandernoot, *loco* Van Eupen (*r*). »

(*r*) *L'Espion belgique*, pag. 150 et suiv.

Digitized by Google

En attendant les États des provinces tâchèrent d'obtenir beaucoup de dons patriotiques pour soutenir la grande lutte contre le gouvernement d'Autriche; ces dons étaient versés par le clergé et les paroisses, et étaient apportés aux États dans des processions solennelles; on y portait différens emblèmes, propres à exalter l'imagination et à retremper l'esprit public. Voici avec quelle pompe la paroisse de Finistère à Bruxelles apporta, le 16 août de cette année, ses présens sur l'autel de la patrie.

Dans cette procession solennelle les provinces confédérées étaient représentées liées ensemble avec des rubans, portant leurs écussons; celle de Luxembourg marchait seule, les cheveux épars et couverte d'un crêpe, parce que cette province était occupée par les Autrichiens; sur son écusson on lisait :

Jusqu'à quand, malheureuse, et sans revoir mes sœurs,
Serai-je condamnée à m'abreuver de pleurs ?

Venait ensuite un détachement d'amazones, dont la commandante portait les vers suivans :

Le sexe réuni montre aussi son courage,
Et contre l'ennemi n'est pas sans avantage.

Plusieurs nymphes suivaient; leur commandante représentait la constitution avec ces vers :

Nous avons vu les rois anéantir les lois;
Le Belge par les lois anéantit les rois.

Après marchaient les neuf nations de Bruxelles avec leurs emblèmes et de jeunes volontaires. Un char représentait un navire antique, qui était le

Digitized by Google

symbole du triomphe des arts et du commerce : sur le devant on voyait la renommée, et sur sa trompette on lisait :

Je célèbre en tout lieu la force et l'union
Que promet au congrès le peuple brabançon.

Sur le derrière du navire était représenté Mercure avec les arts et *l'Abondance* qui montrait ces vers :

L'union, le bonheur, l'honnête subsistance
Vont devenir le fruit d'une rare abondance.

L'Espérance tenait cette inscription sur son écusson:

Ne perdons pas l'espoir, soyons toujours unis,
Et nous triompherons de tous nos ennemis.

Venaient ensuite des canonniers, des canons, des nymphes, le porte-étendard de *la Liberté*, des volontaires et le char de triomphe de *la Liberté;* cette déesse des Brabançons, appuyée sur une colonne, tenait cet écriteau :

Jamais sous les tyrans nous ne pûmes fléchir;
Le Belge a pour devise : *Être libre ou mourir.*

La Religion, placée à côté de la Liberté, montrait les vers suivans :

On voulait m'abolir, mais le Belge pieux
A rétabli mon temple outragé dans ces lieux.

Sur l'écusson de *la Force* on lisait :

La raison du plus fort fut jadis la meilleure;
A présent l'union fait la force majeure.

La Justice portait l'inscription suivante :

Rien ne peut m'éblouir, nul ne peut me surprendre :
Au Belge j'ai rendu ce qu'il fallait lui rendre.

Digitized by Google

Enfin *la Constance* avait ces vers :

> Rien ne peut me lasser ; ferme dans mes exploits,
> Je triomphe du vice et du sceptre des rois (s).

Le congrès national de la Belgique, sachant bien que ses troupes n'étaient pas en état de faire face aux bataillons autrichiens, ordonna une levée en masse des campagnards, pour en former une armée de plus de soixante mille hommes; il voulait essayer un dernier effort, afin de chasser les troupes impériales de nos provinces par une victoire décisive; l'on promit à ces volontaires qu'ils ne resteraient que six semaines sous les armes. Le parti théocratique avait eu soin d'entretenir le fanatisme des villageois par le confessionnal, par des sermons respirant la guerre, par des processions symboliques et par d'autres cérémonies religieuses qu'on nommait *patriotiques*. Les prêtres et les moines avaient tellement échauffé et frappé l'imagination de ces gens simples et crédules, que leur enthousiasme approchait du délire.

Les divers États des provinces insurgées adressèrent en conséquence des dépêches pressantes aux curés et aux magistrats de tous les villages, afin qu'ils fissent marcher, *au nom de la religion*, tous les paysans en état de porter les armes; cette levée de cohues fut appelée *croisade ;* le jour de leur rassemblement fut fixé au 4 décembre 1790 : « Le 4 septembre, disait l'abbé de Feller, les cultivateurs bra-

---

(s) De Feller : *Journal historique et littéraire,* livrais. du 1er septembre 1790.

Digitized by Google

bançons, ayant achevé de recueillir la plus belle moisson du monde, formeront une armée très-nombreuse, et s'avanceront vers l'ennemi, ayant Vandernoot à leur tête (*t*). »

De toutes parts les campagnards coururent se rendre sous les bannières qu'on nommait *de la religion et de la patrie;* ils dépassèrent le nombre de vingt-cinq mille hommes, furent partagés en différens corps, et exercés au maniement des armes sous les yeux de Vandernoot. Cet agent plénipotentiaire promit de se mettre à leur tête, bien entendu qu'au moment du combat il se mettrait en sûreté. L'on répandit partout la nouvelle ridicule que Vandernoot avait reçu de Dieu une mission divine, et que, comme Gédéon auquel on le comparait, il saurait faire un miracle pour sauver *la religion et le pays.*

Les villageois furent enfin répartis dans les différens corps de l'armée, et le jour du grand combat fut fixé au 22 septembre de cette année. Les 16 et 17 septembre le cardinal-archevêque de Franckenberg fit exposer le Saint Sacrement des miracles dans l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles, et ordonna une procession solennelle pour prier le Dieu des armées de répandre ses bénédictions sur l'agent plénipotentiaire et sur ses vingt-cinq mille paysans, avec lesquels il était parti, afin de marcher directement sur Luxembourg.

Au jour fixé l'armée des États se rangea en ordre de bataille ; elle était commandée par le général Schœnfeld ; Mme Pineau et sa fille Marianne parcou-

---

(*t*) *Journal histor. et littér., loco citato.*

Digitized by Google

rurent les rangs de ces troupes improvisées, les haranguèrent, les encouragèrent, et leur promirent des récompenses.

L'armée impériale était campée dans les environs de Falmagne, d'Andoye, etc. (province de Namur, rive gauche de la Meuse), et attendait à pied ferme les bataillons belges. Les colonnes brabançonnes s'avancèrent en bon ordre et avec assurance contre les troupes autrichiennes, et bravèrent d'abord les balles ennemies; mais le corps de Schœnfeld fut bientôt décontenancé par le feu bien nourri des soldats de l'infanterie et par les coups pressés de l'artillerie impériale; il s'enfuit, se débanda et se dispersa en différentes directions. Les campagnards de Kœhler, réunis aux troupes régulières, tinrent bon quelque tems, mais le feu ayant pris à deux de leurs caissons, la consternation et l'épouvante se jetèrent dans leurs rangs; ils prirent précipitamment la fuite, et se sauvèrent de toutes parts dans le plus grand désordre. L'armée autrichienne profita de sa victoire, poursuivit les fuyards, et fit un grand carnage de ces victimes de la crédulité.

Pendant ce combat Vandernoot se gorgeait de vin dans l'abbaye de Gemblours.

509. Sur ces entrefaites, les ministres des trois puissances médiatrices étaient assemblés à La Haye, pour coopérer à la soumission des Pays-Bas autrichiens, et avaient engagé le congrès belge à demander un armistice, afin de prévenir l'inutile effusion de sang; mais leurs démarches auprès de cette assemblée n'eurent aucun résultat. Après la journée sanglante

Digitized by Google

du 22 septembre les trois plénipotentiaires firent de nouveaux efforts pour déterminer le congrès à accepter une suspension d'armes ; mais ces États-Généraux refusèrent encore l'offre généreuse de ces méditateurs; aveuglés sur leur sort, ils comptaient toujours sur l'influence immense qu'ils exerçaient, par le moyen des moines et des prêtres, sur les masses du peuple séduit ; ils continuèrent d'entretenir le fanatisme dans les classes inférieures de la société par tous les moyens dont ils s'étaient servis jusqu'alors.

Le 6 octobre de cette même année le clergé fit encore à Bruxelles une de ces processions solennelles, qui étaient propres à entretenir et à augmenter l'ardeur religieuse du peuple : on y transporta l'image de la vierge Notre-Dame de l'église de Laeken à celle de Sainte-Gudule; les religieux des nombreux couvens de la cité assistaient à cette cérémonie solennelle. Pendant qu'ils défilaient, un groupe de jeunes gens se permirent des plaisanteries sur les Capucins, sur leur habit, sur leur barbe, etc. Le peuple, furieux de ces indécences, se jette soudain sur les jeunes étourdis, et en arrête un qu'il s'apprête à massacrer ; avec beaucoup de peine on parvient à lui arracher le jeune homme, qu'on met en prison pour le traduire devant les tribunaux ; la populace enfonce la porte de la prison, et le jeune Vankricken est, sans pitié, pendu à une lanterne; mais la corde se casse, les cannibales s'emparent de nouveau de leur victime, et lui scient la tête qu'ils portent en triomphe sur une pique dans toutes les rues de la capitale de la Belgique ; c'étaient les femmes de la crapule qui

Digitized by Google

montraient le plus d'acharnement, et qui faisaient éclater leur féroce satisfaction de cette horrible vengeance par des houras d'applaudissemens.

Le triumvirat qui pesait sur la Belgique saisit avidement cette occasion pour ranimer le courroux populaire contre ses adversaires, et il fit annoncer, dans tous ses journaux, que les Vonckistes venaient de tramer une conspiration infernale pour massacrer en masse le gouvernement, etc., pendant cette procession. Ces fourberies machiavéliques entretenaient l'élan patriotique du peuple sur lequel comptait toujours la révolution qui était à l'agonie.

L'abbé de Feller, suivant le mot d'ordre des triumvirs pour lesquels il écrivait, travestit aussi les plaisanteries des jeunes gens en conspiration contre l'État, passe sous silence les horreurs exercées sur Vankricken, et finit son article par ces mots : « Le peuple... s'est fait lui-même une prompte et sûre justice, en pendant le prisonnier dont nous venons de parler. Les gens de bien ont été vivement affectés de cette irrégularité (*u*). »

La conduite des États de Flandre n'était pas moins arbitraire et despotique que celle des États de Brabant; voici un extrait d'une lettre du duc d'Ursel adressée, le 18 août 1790, de Douai aux États de Flandre; il jettera quelque jour sur le despotisme des États et du congrès à cette époque :

« Je n'examinerai pas à présent, Messieurs, dit-il, si le congrès et les États de Brabant ont suscité la

---

(*u*) *Journal historique et littér.*, livrais. du 15 octobre 1790.

Digitized by Google

persécution inouïe et les traitemens barbares que vous m'avez fait éprouver ; il suffit que vous en ayez été les exécuteurs, et vous en répondrez. Le *manifeste de Flandre*, qui rappelle les infractions faites à la constitution par la maison d'Autriche depuis trois siècles, n'en a pas pu citer une de cette nature ; et vous, Messieurs, vous êtes, au bout de six mois, devenus plus entreprenans.

« J'ai quitté ma patrie : tous mes amis, et même les députés des États, instruits des complots qu'on ne se lassait pas de faire contre moi, m'en ont vivement sollicité....

« Ainsi, quoique je fusse sous la protection des lois, et sous la sauve-garde du peuple, je n'étais pas à l'abri de vos violences ! Est-ce là, Messieurs, la confiance que vous voulez inspirer aux habitans, et que vous ordonnez aux curés de prêcher à leurs paroissiens ?

« ... Puisque je suis échappé à vos persécutions, puisque vous n'avez pu étouffer ma voix, je la ferai encore entendre ; vous n'avez rien respecté à mon égard, et moi je n'épargnerai rien pour me procurer la réparation qui m'est due ; et pour développer votre conduite aux yeux de la nation, je n'en rappellerai ici que les principaux traits.

« Lorsque j'ai vu que le peuple était trompé sur ses plus grands intérêts, que de prétendus secrets lui cachaient sa destinée, et que des vues particulières d'ambition ou de cupidité succédaient au patriotisme, qui avait opéré la plus juste des révolutions, j'ai quitté la place que je tenais aux États de

Digitized by Google

Brabant ; je me suis éloigné de tout, et je me suis retiré en Flandre. Mais la vengeance implacable de ceux qui se sont emparés de l'autorité, m'a poursuivi dans ma retraite. Vous avez adopté leurs sentimens, Messieurs, et vous vous êtes prêtés avec le plus grand zèle à les servir.

« C'est alors que vous m'avez fait arrêter d'une manière scandaleuse, sans aucune forme de justice ; votre fiscal d'Hannens n'a épargné ni ses peines, ni ses courses pour trouver des accusateurs : il a, pendant cinq semaines, employé tous ses moyens pour faire naître des incidens qui pussent retarder ma justification ; mais les juges, après m'avoir entendu, ne se sont pas laissé tromper sur cette inique procédure ; ils ont porté une sentence qui me déclarait libre, et m'ont autorisé à la rendre publique. Vous, Messieurs, vous avez osé de votre autorité prolonger mes arrêts, et défendre la publication, lorsque j'ai demandé à mes juges un ordre exprès pour faire exécuter leur sentence. Vous avez donné aux volontaires qui étaient de garde, celui de s'opposer par la violence, à cette exécution. Ainsi vous vouliez armer vos propres citoyens contre les décrets de la justice ; mais voyant que vous ne pouviez pas assez compter sur leur docilité, et craignant de laisser échapper votre victime, vous m'avez fait enlever pendant la nuit, pour me livrer à vos complices du Brabant, *pour des raisons à vous connues*. Enfin, cet enlèvement nocturne, commandé par votre député Élias, a été exécuté de la manière la plus barbare. La troupe destinée à m'escorter, a traité ma femme et mes en-

Digitized by Google

fans avec la dernière inhumanité, m'a arraché de leurs bras, et, m'ayant traîné par les cheveux, m'a jeté sanglant et presque nu dans une voiture. On sait que je n'ai dû mon salut qu'à la juste résistance des volontaires qui, instruits de cette violence, se sont opposés à ma sortie de Gand ; ils ont protégé ensuite l'exécution de la sentence, qui me rendait ma liberté. Le peuple s'est joint à eux pour me garantir de votre violence ; et vous avez eu, Messieurs, dans cette circonstance, une forte leçon de justice (*v*). »

§ LII.

Les États de Brabant frappent leur province d'une contribution de trois millions de florins. Nouvelle levée en masse. Combat d'Ordenne et de Falmagne. Le congrès envoie des députés à La Haye. L'armée impériale passe la Meuse. Reddition de Namur. Fuite des membres du congrès et des chefs de la révolution. Fin de Vandernoot et de Van Eupen. Les généraux Schœnfeld et Kœhler abandonnent la Belgique. Pillages à Bruxelles. Entrée de l'armée autrichienne dans la capitale de la Belgique. Soumission des provinces belgiques. De Franckenberg est forcé de chanter le Te Deum pour la restauration du gouvernement impérial.

Pendant que ces faits s'accomplissaient, les minis- 510.
tres médiateurs réunis à La Haye faisaient des ef-

(*v*) V. de plus amples détails dans Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, chap. 41.

Digitized by Google

forts continus pour vaincre l'obstination du congrès belge, qui se faisait toujours illusion sur sa position, et éludait toutes les propositions d'accommodement.

Cependant les États de Brabant ordonnèrent, par précaution, de lever une contribution de trois millions de florins, afin que les chefs de la révolution, qui devaient bientôt chercher un asile sur une terre étrangère, n'y manquassent pas des moyens de subsister. Voici cette ordonnance mémorable des États :

« La levée se fera à quatre et demi pour cent. Toutes les communautés, tant ecclésiastiques que séculières, ainsi que tout habitant de la province, soit présent soit absent, possédant en bien ou effets quelconques un capital de cinquante mille florins, argent courant, seront tenus de placer dans cette levée au moins une somme de mille florins; ceux dont le capital monterait à trois cent mille florins, devront y placer au moins trois mille florins. Tous ecclésiastiques ou séculiers, possédant une dignité, bénéfice, charge ou emploi quelconque, dont les revenus annuels, y compris le casuel, montent ensemble à trois mille florins, seront également tenus de placer dans cette levée une somme au moins de mille florins. Ceux dont les revenus du même chef montent à six mille florins y placeront au moins deux mille florins, et cela sans distinction, si les charges ou emplois séculiers sont acquis à titre onéreux ou non, en sorte néanmoins qu'on ne sera pas tenu à un second fournissement, si l'on a déjà placé la même somme à titre de ses biens. Les étrangers non domiciliés sous la domination des États-Unis, seront tenus au même fournisse-

Digitized by Google

ment proportionnel, à raison des biens-fonds qu'ils y possèdent. Cependant personne ne sera tenu de produire un état de ses biens ou revenus, et chacun sera cru, en tout cas à cet égard, sur sa parole d'honneur (*w*). »

En attendant, le comte de Mercy-d'Argenteau, ministre plénipotentiaire de l'empereur Léopold II, à La Haye, adressa, le 29 octobre de la même année, aux ministres des puissances médiatrices une dépêche, qui contenait les concessions que S. M. I. et R. voulait bien accorder aux Belges révoltés. La Belgique fut rétablie sur le même pied où elle se trouvait heureuse sous le règne maternel de l'illustre Marie-Thérèse ; une amnistie généreuse et générale devait couvrir toutes les fautes politiques.

Sur ces entrefaites, le congrès national de Bruxelles avait ordonné, le 17 octobre, aux États des diverses provinces, de faire armer tous les hommes capables de porter les armes.

« Les circonstances du moment, disait le congrès, exigeant que les volontaires les plus zélés des provinces respectives marchent et se concentrent vers les frontières du Brabant, de la Gueldre, du Hainaut et de la province de Namur, et voulant autant qu'il est en nous pourvoir aux moyens de sécurité pour l'intérieur des provinces, nous nous sommes sur cet objet abouchés avec les États-Généraux. Le résultat de notre conférence a été : qu'il importait essentiellement que vos Hautes Puissances requissent sans

(*w*) Apud de Feller : *Journal hist. et litt.*, liv. du 1er nov. 1790.

Digitized by Google

délai les magistrats des villes et des villages, d'ordonner et de veiller à ce que tous les habitans desdites villes et villages en état de porter les armes, qui en sont pourvus ou qui peuvent s'en procurer à leurs frais, soient incessamment armés pour la seule défense de leurs foyers respectifs....

« Nous joignons à la présente, pour l'information et direction de vos Hautes Puissances en cette partie, copie authentique, tant de la motion faite pour l'objet dont il s'agit, que de la résolution prise (*x*). »

Dans la *motion* qui fut adoptée, on disait entr'autres choses :

« Parmi les moyens proposés pour assurer la défense du pays dans les circonstances actuelles contre toute entreprise que pourraient tenter nos ennemis, il en est un que l'on croit très-propre à produire cet effet : c'est celui..... de requérir que toute la nation prenne les armes, et pendant que l'armée et les volontaires s'occuperont de la défense extérieure, s'il arrivait que par surprise ou autrement les ennemis parvinssent à pénétrer dans le pays, ceux-ci ne rencontreraient partout, tant dans les villes et les villages, que des gens armés et disposés à leur opposer la plus vigoureuse résistance (*y*).

Pendant que ces faits se passaient en Brabant, il y eut quelques combats et quelques escarmouches entre les troupes impériales et brabançonnes dans la

---

(*x*) Apud de Feller : *Journal hist. et litt.*, livr. du 1er déc. 1790.

(*y*) *Extrait des résolutions du congrès souverain des États-Belgiques-Unis*, etc., apud de Feller : *loco citato.*

Digitized by Google

province de Namur. Vers le 26 septembre de cette année, le général Kœhler fit passer la Meuse, au-dessus de Dinant, à environ mille hommes d'infanterie et quatre cent quarante de cavalerie; des batteries armées de pièces de canon de trente-six livres de balles, protégeaient leur passage; leur but était de chasser les Autrichiens de leur position retranchée près de la cense d'Ordenne. Comme cette position n'était gardée que par environ quarante soldats, les Belges s'en emparèrent, et les Autrichiens se replièrent sur la cense d'Ordenne; la cavalerie impériale fondit alors sur les Brabançons, qui se retirèrent précipitamment; trente hommes leur furent tués et trente cavaliers furent faits prisonniers; les Autrichiens eurent dix hommes blessés et six morts; parmi ces derniers se trouvait le capitaine Peterneck. Les troupes belges se vantèrent d'avoir passé et repassé au-dessus de cinq rangées de chevaux de Frise, tandis qu'il n'y avait pas de chevaux de Frise à la position autrichienne.

Vers le 28 du même mois l'armée des États essuya encore un échec près de Falmagne, pas loin de Dinant; elle y perdit environ mille hommes. Il y avait, entre les morts, un Capucin armé de pied en cap : cet aumônier avait le froc retroussé jusqu'au dessus des genoux, portait des bottes, avait un schakos avec un pompon sur la tête, deux pistolets à la ceinture, un sabre dans une main, et un crucifix dans l'autre (z).

(z) *L'Espion belgique*, lettre 29.
De Feller : *Journal hist. et littér.*, livrais. du 15 octobre 1790.

Digitized by Google

Le congrès belge avait enfin envoyé des députés à La Haye pour écouter les propositions des cours médiatrices ; mais ces envoyés éludèrent, sous de vains prétextes, les propositions d'accommodement qui étaient basées sur la dépêche du 29 octobre de M. le comte de Mercy-d'Argenteau.

Le congrès serré de près, et voyant sa domination à l'agonie, envoya finalement quatre députés auprès des ministres médiateurs à La Haye, pour demander du tems, *afin que la nation puisse*, disait-il, *réfléchir et examiner ses vœux*. Mais le ministre de l'empereur, comte de Mercy-d'Argenteau, leur refusa tout délai, et annonça aux ministres des puissances médiatrices que l'armée de S. M. I. et R. attaquerait les Belges le 22 novembre de cette année, parce que le congrès de la Belgique ne cherchait qu'à gagner du tems pour armer le peuple des villes et des campagnes afin de pouvoir résister aux troupes impériales et se maintenir au pouvoir.

511. En attendant une armée d'environ dix-sept mille Autrichiens s'avançait à marches forcées, sur la Belgique, pour se réunir aux Impériaux qui se trouvaient dans le Luxembourg.

Ces troupes, sous les ordres du maréchal comte de Bender, passèrent la Meuse le 22 novembre, et marchèrent sur Namur ; le général Schœnfeld se retira tout de suite sur Bruxelles, et Kœhler se replia sur Mons. Les Namurois, craignant la vengeance d'un ennemi victorieux, résolurent de se défendre, et de vendre leur vie bien cher : ils firent des décharges meurtrières sur les chasseurs autrichiens, et l'artil-

Digitized by Google

lerie de la citadelle soutenait leurs efforts inutiles. Enfin une commission des plus notables habitans de la ville se rendit au quartier-général du maréchal de Bender, pour faire la soumission de la place. Le 25 novembre, le maréchal fit son entrée à Namur, et n'y exerça aucun acte de vengeance.

A la nouvelle de la reddition de Namur, et de la marche de l'armée impériale sur Bruxelles, le trouble et l'épouvante s'emparèrent du congrès national, des États de Brabant et des chefs de la révolution, qui quittèrent la capitale précipitamment; Vandernoot s'enfuit à Bréda avec sa chère Pineau et son trésor; mais à la sortie de la ville il aurait été mis en pièces sans l'escorte des dragons qui l'accompagnaient; le peuple, ouvrant enfin les yeux sur les maux immenses qu'il avait causés à la patrie, l'accabla de malédictions, et le traita de *traître à la patrie.*

Cet avocat, retiré à Bréda, composa en 1814 une lourde brochure, dans laquelle il soutenait un rôle tout opposé à celui qu'il avait joué dans la révolution brabançonne; sans doute parce que le parti théocratico-aristocratique, qui reparut à cette époque en Belgique, l'avait engagé à entreprendre ce travail inutile; il y prétendait que la Belgique ne pouvait être séparée des États d'Autriche, et que par là même elle ne pouvait être réunie à la Hollande. Cet opuscule avait pour titre: *Observations historiques, politiques, critiques et impartiales sur la brochure intitulée : La réunion de la Belgique à la Hollande serait-elle avantageuse ou désavantageuse à la Belgique? par A. B. C., qui démontrent à suffisance*

Digitized by Google

de droit, que la Belgique est un fidei-commis perpétuel, inséparable des autres royaumes de la maison d'Autriche.

Vandernoot mourut à Bréda en 1826, à l'âge avancé de quatre-vingt-seize ans.

Van Eupen se retira à Berg-op-Zoom avec de fortes sommes qu'il s'était appropriées. Après la conquête de la Belgique par les armées de la république française, il reparut dans nos provinces, et essaya d'y jouer un rôle politique, soit par l'ascendant de son état de prêtre, soit par l'influence qu'il avait autrefois exercée ; mais le Directoire français le fit déporter à la Guyane, où il décéda dans la misère en 1798.

Le cardinal de Franckenberg se cacha soigneusement à Bruxelles, Mgr Nelis et Hermans, abbé de Tongerloo, se sauvèrent d'abord à Bréda, et revinrent ensuite dans le Brabant.

Le général Schœnfeld se jeta en France, pour se retirer, disait-il, en Angleterre ; les Français le laissèrent passer, mais ils lui confisquèrent sept mille louis en or dont il était nanti.

Le général Kœhler, qui avait été nommé général en chef des troupes belges, se rendit à Gand avec environ six mille Brabançons qu'il avait rassemblés; il menaçait cette ville du pillage, si les États ne lui comptaient tout de suite deux cent mille florins, d'autres sommes pour ses officiers, et trois mois de solde pour ses soldats ; cet argent lui ayant été remis, ses troupes se débandèrent (*a*).

(*a*) V. *l'Espion belgique*, lettre 41. — L'on peut voir éga-

Digitized by Google

Dès que les membres du gouvernement eurent quitté Bruxelles, un désordre affreux éclata dans cette capitale : la populace, accoutumée aux pillages par les chefs de la révolution, se mit à piller un grand nombre de maisons dans les divers quartiers de la ville. Les magasins de l'État, l'abbaye du parc près de Louvain, etc., subirent le même sort ; ce ne fut que dans la crainte d'excès plus graves encore, que ceux qui remplaçaient le gouvernement envoyèrent une estafette au maréchal comte de Bender, pour lui annoncer leur soumission.

Le 2 décembre 1790 l'armée autrichienne fit son entrée à Bruxelles, Louvain, Malines, Anvers, Gand, Bruges et toute la Belgique insurgée, se soumirent au sceptre pacifique de l'empereur Léopold II.

Le vieux cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, sorti de sa retraite, et Mgr Nelis, évêque d'Anvers, revenu à Bruxelles, se rendirent à l'hôtel du maréchal comte de Bender, et sollicitèrent une audience qui leur fut refusée.

Le 12 décembre de cette année, qui était le jour anniversaire de la retraite des troupes impériales de la capitale de la Belgique, le maréchal força le cardinal de Franckenberg à entonner un *Te Deum* solennel pour la restauration du gouvernement autrichien dans nos provinces.

---

lement quelques détails sur la retraite des troupes des États dans l'ouvrage intitulé : *Mémoires militaires sur la campagne de l'armée belgique dans les Pays-Bas autrichiens*, p. 166 et suiv. Londres, 1791, in-8° ; ce livre est écrit dans l'esprit de la révolution brabançonne.

Digitized by Google

§ LIII.

Convention de La Haye. Sa ratification avec réserve. Députations des États auprès du ministre plénipotentiaire. Leurs demandes. Mécontentement des libéraux et du peuple. Exigences des États. Demandes des Vonckistes. Marche incertaine du gouvernement. L'archiduchesse Marie-Christine et le duc Albert de Saxe-Teschen sont confirmés dans le gouvernement général de la Belgique. Junte et comités provisoires. Cassation de tous les actes du gouvernement révolutionnaire. Pamphlets, libelles et satires. Troubles à Bruxelles. Le peuple chasse les États de Brabant de l'hôtel-de-ville. Mgr Nelis maltraité par la populace. Fin de ce prélat. Les Capucins sont expulsés de leur couvent. Le cardinal de Franckenberg est forcé de demander pardon à l'empereur. Fin de ce cardinal. Révocation des édits de réforme de l'empereur Joseph II. Droit de présentation accordé aux tribunaux. Inamovibilité des juges. L'université de Louvain réintégrée dans le droit de nommer aux bénéfices. Modifications apportées aux anciens édits qui défendent aux Belges de faire leurs cours de philosophie autre part qu'à l'université de Louvain. Mécontentement de cette mesure. Rapprochement. Arrêté de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas. Arrivée des gouverneurs-généraux. Le comte de Metternich ministre plénipotentiaire. Rétablissement de l'ancienne forme de gouvernement. Obstina-

Digitized by Google

tion des États de Brabant. Dépêche rigoureuse de l'empereur à ces États. Les troubles continuent. Lutte du gouvernement contre les partis politiques.

Le 10 décembre de la même année, les ministres 512.
plénipotentiaires de la cour d'Autriche, de La Haye, de Berlin et de Londres, assemblés à La Haye, conclurent une convention relative aux Pays-Bas autrichiens; le but en était le rétablissement légitime de la maison d'Autriche en Belgique, la sûreté des Belges et celle des cabinets médiateurs.

Ce traité portait les conditions suivantes :

« Art. Ier. L'empereur confirme aux provinces belgiques les constitutions, priviléges et coutumes légitimes, dont la jouissance leur avait été accordée par les actes d'inauguration de Charles VI et de Marie-Thérèse.

« Art. II. Amnistie est accordée à ceux qui ont pris part aux derniers troubles, même à ceux qui n'avaient pas obéi à la déclaration du 14 octobre, à la réserve d'un très-petit nombre d'individus exceptés.

« Art. III. En exécution de la promesse faite par l'empereur dans les conférences de Reichenbach, d'accorder à ces provinces quelques concessions ultérieures qui n'altéreraient pas essentiellement la constitution, l'empereur déclare ce qui suit :

« 1° Pour satisfaire à l'opinion sur plusieurs points de discipline ecclésiastique, les ordonnances de Joseph II, concernant les séminaires, les processions et les confréries, sont rapportées, quoique la plupart

Digitized by Google

de ces ordonnances en elles-mêmes n'aient rien de contraire au sens le plus strict de la constitution des provinces belgiques ;

« 2° L'université de Louvain est remise sur son ancien pied. Toutefois, comme il a été reconnu depuis longtems que le système des études de la philosophie, du droit et de la médecine, exige une réforme aux Pays-Bas, S. M. tiendra en sursis les ordonnances qui obligent à prendre les degrés à Louvain ;

« 3° Comme on ne peut rétablir tous les couvens supprimés, l'empereur promet de n'en employer les biens qu'à des usages pieux. Toutefois les abbayes qui députaient anciennement aux États seront rétablies ;

« 4° La conscription militaire ne sera jamais introduite. S. M. promet de ne point lever des milices ou recrues forcées, sans le consentement des États ;

« 5° Aucun impôt ne sera levé, sans l'aveu des États ;

« 6° Les juges des tribunaux supérieurs seront inamovibles ;

« 7° Le diplôme accordé par Charles VI aux tribunaux supérieurs, pour la présentation d'un terne, en cas de vacance d'une place dans ces cours, est rendu constitutionnel ;

« 8° Les États et les tribunaux auront voix consultative pour la publication des lois nouvelles et des changemens à faire au tarif des douanes ;

« Art. 11. Le commandant général des troupes et le ministre plénipotentiaire seront remis sous les ordres et la dépendance des gouverneurs-généraux.

Digitized by Google

Les gouverneurs militaires en Brabant prêteront entre leurs mains le serment accoutumé. Les troubles actuels, une fois apaisés, le militaire ne sera jamais employé contre les citoyens, que pour soutenir les décrets du juge et de la réquisition des tribunaux et des magistrats ;

« 12° L'administration de la justice civile et criminelle étant un des objets qui intéressent le plus essentiellement les peuples, S. M. promet d'entendre les États sur les réformes qu'il pourrait y avoir à faire et elle s'engage à n'y apporter aucun changement sans leur aveu ;

« 13° S'il s'élève un doute sur le sens d'une stipulation constitutionnelle, il sera levé par des commissaires nommés par le roi et par les États de la province que la difficulté concerne ;

« Art. 14. Les gouvernemens médiateurs garantissent à l'empereur la souveraineté des provinces belgiques, maintenant réunies sous sa domination, pour ne composer qu'un seul, indivisible, inaliénable et incommutable domaine qui sera inséparable des États de la maison d'Autriche en Allemagne, et gouverné selon les constitutions, priviléges et coutumes légitimes, exprimés dans les articles I et III ci-dessus. Comme les puissances susmentionnées garantissent également la conservation et pleine jouissance des constitutions, priviléges et coutumes légitimes, exprimés dans ces mêmes articles. »

Cette convention était signée par le comte Florimont de Mercy-d'Argenteau, par Aucklaud, par le comte de Keller et par Van de Spiegel.

Digitized by Google

L'empereur Léopold II ratifia cette convention, le le 19 mars 1791, avec cette réserve, qu'il garantissait la constitution des Pays-Bas autrichiens, non telle qu'elle avait été promise par les actes d'inauguration de Charles VI et de Marie-Thérèse, mais telle qu'elle existait à la mort de cette dernière princesse; mais les puissances médiatrices refusèrent d'admettre cette restriction (*b*).

Les États des différentes provinces belgiques envoyèrent enfin des députés auprès de S. E. le comte de Mercy-d'Argenteau, qui se trouvait toujours à La Haye, pour lui offrir leur soumission. Toutes ces députations demandaient d'abord une amnistie sans exception quelconque, ensuite le maintien des fonctionnaires publics, nommés pendant la révolution, et la reconnaissance des dettes, contractées par les États pendant les troubles du pays; ils voulaient, pour ainsi dire, faire reconnaître par le ministre plénipotentiaire la légitimité de la révolte. On remarqua que parmi les députés du Brabant il n'y avait aucun membre du clergé, quoique les prélats formassent seuls le premier ordre des États brabançons (*c*).

Si la convention conclue à La Haye, le 10 décembre, désarmait et contentait les deux castes privilégiées

---

(*b*) Koch et Schœll : *Hist. abrégée des Traités de paix*, t. IV. Martens : *Recueil*, etc., t. III.

(*c*) V. la correspondance du comte de Mercy-d'Argenteau avec le prince de Kaunitz, dans la *deuxième lettre sur l'histoire de la Belgique pendant les années* 1791-1795, par Ad. Borgnet.

Digitized by Google

qui avaient fait la révolution, elle n'était pas propre à satisfaire le peuple qui avait été leur jouet, et encore moins les hommes éclairés et libéraux qui demandaient l'abolition des priviléges, des immunités, des droits et des abus féodaux. Voilà, disaient-ils, la théocratie et l'aristocratie, qui ont bouleversé nos provinces, non seulement amnistiées, mais aussi confirmées dans leurs prérogatives surannées, par lesquelles elles ont jusqu'à présent vexé et opprimé la classe la plus nombreuse et la plus laborieuse de la société, qui sera, comme par le passé, leur malheureux jouet; aussi le mécontentement et l'animosité continuèrent à diviser les partis politiques de nos provinces.

L'archiduchesse Marie-Christine et le duc Albert de Saxe-Tesschen, son époux, furent continués par l'empereur dans leur place de gouverneurs-généraux des Pays-Bas autrichiens, et le comte de Mercy-d'Argenteau fut nommé ministre plénipotentiaire auprès de Leurs Altesses Royales. Ce comte arriva à Bruxelles, le 4 janvier 1791, muni de pouvoirs très-étendus.

Comme le gouvernement de la Belgique ne pouvait pas tout de suite recevoir la forme qu'il avait à la mort de Marie-Thérèse, l'empereur Léopold II, nomma une junte pour administrer les affaires du conseil d'État, et trois comités, dont un était chargé des affaires du conseil privé, l'autre de celles du conseil des finances, et le troisième de celles de la chambre des comptes.

Par une ordonnance du 29 janvier, l'empereur déclara que sa volonté était : « de ne laisser subsister aucune disposition faite pendant les troubles direc-

Digitized by Google

tement ou indirectement au préjudice des droits de sa souveraineté. « En conséquence le comte de Mercy-d'Argenteau donna une déclaration, portant que toutes les collations des emplois civils, des bénéfices et des dignités ecclésiastiques, faites par ceux qui avaient envahi le pouvoir souverain, ou par des corps civils et ecclésiastiques, constitués pendant la révolution, étaient nulles et sans effets.

La restauration étant effectuée, les États exigèrent du gouvernement autrichien le maintien des employés qui avaient été promus à des places pendant les troubles du pays; les libéraux, au contraire, demandaient leur destitution, et formulaient des améliorations à faire à la constitution en faveur du tiers-État. Ces réformes étaient diamétralement opposées aux prétentions du haut clergé et de la noblesse, qui formaient les deux premiers ordres des États.

Le gouvernement impérial ne se décida ouvertement pour aucun parti; il prit des demi-mesures, et accorda des demi-concessions aux États, d'autres aux Vonckistes et aux anciens fonctionnaires de l'empereur Joseph II, mais il ne contenta aucun parti; il cherchait à gagner du tems, pour agir d'après les circonstances. Aussi la Belgique fut bientôt au point de départ, et dans la même situation critique où elle se trouvait avant l'explosion de la révolution.

Un déluge de pamphlets, de libelles et de satires inonda à cette époque les provinces belgiques; voici les titres de quelques-uns que le lecteur pourra consulter, s'il veut connaître en détail la grande animosité qui régnait alors dans les Pays-Bas autrichiens:

Digitized by Google

Martyrologe belgique en l'an de fer 1790. *Le Pater des Herviens, et l'Ave Maria des Namurois. Les griefs à la charge des États de Brabant. L'avis aux Belges. Les fous de Séville. Legenda aurea continens acta, gesta et cabriola leonis belgici.* Ce dernier ouvrage satirique se terminait par ce chronogramme :

EIeCta MonaChaLI tIrannIDe, paX eXoptata eXorItUr.

La patrimanie belgique. Les dieux paillards de l'armée de Schœnfeld. Étrennes à la Pineau, sa vie amoureuse. Le dialogue des différens personnages qui se trouvèrent à la fameuse séance du congrès souverainement encloué. Le livre blanc. La trique. L'A, B, C, des prêtres. Le tocsin des prêtres. Le chaudron au pape (Pap-Ketel). *La kermesse aux tripes* (Pens-Kermis), et une quantité d'autres, écrits dans le même sens.

Bientôt il y eut des réactions, surtout à Bruxelles, contre les chefs du parti théocratique; le gouvernement autrichien avait l'air de les tolérer, et elles paraissent avoir été excitées par les hommes les plus exaltés du parti démocratique et du parti impérial.

Comme les membres des États de Brabant nommés pendant la révolution prétendaient continuer leurs fonctions malgré le gouvernement, le peuple, secrètement soulevé, fit, le 24 février 1790, des attroupemens tumultueux devant l'hôtel-de-ville de Bruxelles, poussa des cris et des houras effrayans, et en chassa les membres des États. Quelques abbés mitrés, et Mgr Nelis, évêque d'Anvers, furent les plus maltraités : *Mes enfans,* disait le prélat, *ne me faites pas*

Digitized by Google

de mal.—Nous ne sommes pas tes enfans, répondirent plusieurs voix, *procure du pain à t. e. d. p.* (*d*) (*e*).

La foule se porta de l'hôtel-de-ville à plusieurs maisons des patriotes brabançons et y commit de grandes dévastations. Le lendemain, 25 février, cette masse furieuse envahit le couvent des Capucins, qui avaient pris part à la révolution (V. N° 498); elle maltraita ces religieux, les expulsa de leur maison, et pilla le monastère.

Voici comment M. le comte de Mercy-d'Argenteau, ministre plénipotentiaire de l'empereur Léopold II, raconte brièvement ces événemens réactionnaires, dans sa dépêche du 25 février 1791 :

« Les États, dit-il, ont été conduits chez eux à pied,

(*d*) *Kort bondig verhael van de gebeurtenisse aen de Heeren Staeten van Brabant, tot Bruxelles, op den* 24 *februarius* 1791, in-8°.

(*e*) Mgr Nelis, l'un des fauteurs les plus hardis de la révolution brabançonne, dut son élévation à la généreuse bienveillance de Marie-Thérèse, et, par reconnaissance, il contribua puissamment à la révolte des Pays-Bas autrichiens contre son fils Joseph II. Ennemi déclaré de la révolution de France, il fut forcé de quitter son diocèse d'Anvers en 1794; il se retira dans le couvent des Camaldules à Parme, où il décéda en 1798, âgé de 62 ans, et obéré de dettes. *La Bibliothèque des Antiquités belges*, et après elle le *Courrier de la Meuse*, organe du parti catholico-politique dans la province de Liége, ont fait de ce prélat, en 1833, un saint.

Pour être juste et impartial, nous devons ajouter que cet évêque avait à la vérité des faiblesses et de grands torts en matière politique; mais il avait reçu de la nature de grands talens pour la littérature ecclésiastique, qu'il cultivait avec succès, et il encourageait puissamment les études de la religion dans son diocèse.

Digitized by Google

à travers les huées et les imprécations de deux mille personnes, par qui cette émeute a été protégée. Le plus mal mené a été l'évêque d'Anvers : on l'a régalé de quelques soufflets, et de beaucoup d'épithètes fort injurieuses.... Le peuple s'est porté en différens endroits de la ville, et a brisé beaucoup de vitres chez ceux qu'il nomme ses persécuteurs. »

Cette dépêche se termine par ces lignes :

« Les prêtres continuent à jouer leur rôle ; il me revient encore de tous côtés des rapports sur les manœuvres sourdes du cardinal-archevêque de Malines. Ce seroit un grand bien si Sa Majesté parvenait à nous débarrasser de lui et de son méchant conseil (*f*). »

Le ministre plénipotentiaire, pour faire cesser ces excès criminels, réintégra le *conseil de Brabant* dans une grande partie de ses attributions.

Le maréchal comte de Bender adressa de son côté une proclamation à ses troupes, dans laquelle il leur ordonna de sévir, d'après les lois militaires, contre les perturbateurs de l'ordre public, contre les imprimeurs et colporteurs de brochures révolutionnaires. Il exhortait en même tems tous les bons citoyens, amis de leur patrie, de s'abstenir de toute qualification de *royaliste, de patriote, d'aristocrate, de démocrate, de Vonckiste*, etc.

Le même ministre plénipotentiaire rapporte, dans sa dépêche du 27 du même mois, la scène contre-

---

(*f*) Apud Borgnet : *Lettres sur l'histoire de la Belgique pendant les années* 1791-1795, lettre sixième.

Digitized by Google

révolutionnaire qui se passa dans le monastère des Capucins.

« Ces pères, dit-il, chassés de leur couvent, y sont rentrés, et les âmes dévotes les ont consolés de cette tribulation par d'amples largesses. Dans chacune de leurs cellules s'est trouvé un portrait de Vandernoot (*g*). »

Le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, Vandernoot et Van Eupen étaient exclus de l'amnistie, comme ayant été les chefs de la révolution brabançonne. Mais le ministre de l'empereur, n'osant pas poursuivre ce cardinal qui était resté à Bruxelles, à cause de son nombreux parti, lui fit connaître que s'il voulait continuer de porter le titre de *conseiller intime* de S. M., et la décoration de *l'ordre de Saint-Étienne*, qu'il tenait de la libéralité de Marie-Thérèse, il était absolument nécessaire qu'il adressât à S. M. Léopold II une très-humble supplique qui contiendrait *ses excuses et son repentir,* et que de plus, il *devait prêter un nouveau serment de fidélité, révocatoire de tout autre prêté aux États se disant souverains.*

Le vieux prélat, au lieu d'être franc, sincère et loyal, écrivit à l'empereur, *qu'il n'avait influé ni directement ni indirectement* sur les troubles des années précédentes, qu'au contraire il avait fait tout son possible pour en prévenir l'explosion, et que sa soumission aux États avait été nécessitée par les circonstances du moment.

(*g*) Apud Borgnet : *loco citato.*

Digitized by Google

« Cette lettre, dit M. Borgnet, que Léopold trouva à bon droit *singulière*, était une bien triste excuse, une bien maladroite justification en présence de mandemens ultra-révolutionnaires auxquels il avait apposé son nom. Le ministre (comte de Mercy-d'Argenteau) tint ferme, et l'archevêque, après quelques tergiversations, finit par se prêter à ce qu'on exigeait de lui : *Ce petit triomphe sur l'amour-propre de ce prélat*, écrivit le comte de Mercy au prince de Kaunitz, *est une faible punition de ses torts ; j'ai cru devoir l'exiger, et j'ai à m'en applaudir d'y avoir mis de la fermeté* (*h*). »

Le cardinal de Franckenberg continua d'administrer son diocèse de Malines, et resta pendant l'occupation française en Belgique; mais ayant refusé de prêter serment à la république, il fut condamné à la déportation; il se retira alors en Westphalie, où il mourut en 1804, à l'âge de 78 ans. Ce prélat avait de grandes vertus sacerdotales, mais il les ternit par la part scandaleuse qu'il prit à la révolution brabançonne.

L'empereur Léopold, pour mettre à exécution le traité conclu à La Haye, le 10 décembre de l'année précédente, et pour rétablir le calme et la tranquillité dans ses provinces belgiques, révoqua les édits de réforme de l'empereur Joseph II relatifs aux mariages, aux ordres religieux, à la résignation des bénéfices, à leur incompatibilité, aux kermesses, aux processions, aux confréries, aux jubilés, à la publi-

---

(*h*) Borgnet : *Lettres sur l'histoire de la Belgique pendant les années* 1791-1795, lettre première.

Digitized by Google

cation des lois au prône, au séminaire général et filial, et à la suppression des couvens; il promit de s'entendre avec les États des diverses provinces sur l'usage à faire des biens provenant des monastères supprimés.

Par un édit du 29 mars de cette année l'empereur Léopold déclara que le diplôme de Charles VI, en date du 12 septembre 1736, ferait partie de la constitution belge, qu'en conséquence les tribunaux auraient le droit de présenter trois candidats pour les places vacantes, et les juges seraient inamovibles.

En vertu d'indults de la cour de Rome, l'université de Louvain avait le droit de nommer à un grand nombre de bénéfices, dont l'empereur Joseph II l'avait privée. Les docteurs de Louvain et les États de Brabant firent auprès de son successeur les plus vives instances pour obtenir le rétablissement de ce privilége. Léopold, pour leur donner une nouvelle preuve de ses bonnes dispositions, annula le 19 mars les ordonnances de son prédécesseur qui avaient privé l'université de cette ancienne prérogative.

Pour créer et conserver un esprit national dans l'enseignement, Charles II, roi d'Espagne et souverain des provinces belgiques, et l'empereur Charles VI, son successeur en Belgique, ordonnèrent, par des édits de 1695 et 1731, que, d'après un usage ancien et en vigueur, personne ne serait admis aux *emplois civils, aux offices, bénéfices et dignités ecclésiastiques*, *au droit d'exercer l'état de médecin et la profession d'avocat,* à moins que les candidats n'eussent pris le grade de licencié *à l'université de Louvain;* cette condition était spécialement requise

Digitized by Google

pour les emplois civils et ecclésiastiques qui exigeaient le grade de licencié.

L'impératrice-reine Marie-Thérèse, par un édit de 1755, défendit à tous les Belges de quelque état ou condition qu'ils fussent, de faire des cours philosophiques hors des provinces belgiques, sans une permission expresse du gouvernement.

Par ces dispositions et par d'autres qui étaient antérieures, l'université de Louvain acquit une grande réputation, surtout dans nos contrées, et exerçait une très-grande influence sur les esprits.

Par l'ordonnance du 19 mars 1791, l'empereur Léopold permettait *provisoirement* aux Belges de prendre leurs degrés de licence dans les universités qu'ils préféreraient: « Comme il a été reconnu, dit-« il, depuis longtems que le système des études de « la philosophie, du droit et de la médecine exige « une réforme aux Pays-Bas, S. M. tiendra en sur-« sis les ordonnances qui obligent à prendre les de-« grés à Louvain. »

L'on croira difficilement la fâcheuse impression que fit sur les esprits cette modification faite *provisoirement* aux édits des autres souverains. Les docteurs de Louvain et leurs nombreux amis et partisans n'approuvaient que les vieilles routines de l'école, et ne tenaient pour bon que ce qui était vieux et suranné. Les personnes éclairées savaient très-bien que l'université de Louvain était stationnaire et avait besoin de réforme, et applaudirent aux vues libérales et aux bonnes intentions du souverain; mais leurs adversaires les traitaient de *novateurs téméraire-*

Digitized by Google

res, de *réformateurs dangereux*, et même de *philosophes;* cette dernière qualification était alors, dans nos provinces, une des plus grandes injures qu'on pût adresser aux hommes éclairés.

L'on se rappelle que Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, remit en vigueur les édits de Charles II, de Charles VI et de Marie-Thérèse; mais l'arrêté royal produisit alors en Belgique un effet tout opposé à celui que produisit l'ordonnance de Léopold II. Sous Guillaume Ier l'opposition au gouvernement était très-animée, parce qu'il était défendu de faire ses études hors du royaume des Pays-Bas; et sous l'empereur Léopold, la majorité des Belges invoquait les édits qui ordonnèrent de prendre les degrés de licenciés dans la seule *université de Louvain,* et elle se récria beaucoup que l'empereur eût dérogé à ces édits, même *provisoirement.* C'est ainsi que l'esprit de parti dénature les meilleures intentions des rois! Il est vraisemblable que, si les circonstances critiques de nos provinces l'eussent permis, l'empereur Léopold aurait réformé et amélioré l'enseignement de l'université de Louvain, et aurait remis en vigueur les édits de Charles II, de Charles VI et de l'illustre Marie-Thérèse.

Ce fut au milieu de l'agitation des esprits que l'archiduchesse Marie-Christine, et le duc Albert de Saxe-Teschen firent leur entrée à Bruxelles, le 15 juin de cette même année; l'inauguration de l'empereur Léopold II fut solennellement célébrée à Bruxelles le 30 du même mois.

Le comte Florimont de Mercy-d'Argenteau fut rem-

Digitized by Google

placé dans ses fonctions de ministre plénipotentiaire, par M. le comte de Metternich, père du prince de Metternich, depuis longtems premier ministre de l'empereur d'Autriche. Ce comte arriva à Bruxelles le 8 juillet.

Le 27 du même mois, l'empereur remit, par lettres-patentes, le gouvernement des provinces belgiques sur le même pied où il avait été jusqu'à la mort de l'impératrice-reine. Il croyait qu'ayant rendu à la nation ses priviléges, ses coutumes et ses usages, la tranquillité, la confiance et la paix renaîtraient dans nos provinces; mais il se trompait.

C'étaient les États de Brabant qui montrèrent la plus vive opposition aux actes du gouvernement, et qui formulaient sans cesse des demandes inopportunes et indiscrètes. Les gouverneurs-généraux, fatigués d'entendre des réclamations et des exigences sans fin, reprochèrent à ces États leur conduite répréhensible, et leur déclarèrent au nom de l'empereur, que S. M. était résolue à ne pas étendre au Brabant les grâces et les faveurs qu'elle avait accordées aux autres provinces, qui s'étaient empressées à seconder ses bonnes vues et ses excellentes intentions.

Leurs Altesses Royales notifièrent en conséquence aux États brabançons la dépêche impériale du 13 décembre de cette année (1791), qui portait :

1° Que S. M. ne reconnaîtrait aucune dette contractée par les États pendant la révolution ;

2° Qu'on poursuivrait les actions intentées pour la saisie du trésor royal, pour la dissipation des fonds de l'État, pour la violation des archives, la distraction des papiers, etc., etc. ;

Digitized by Google

3° Que des procureurs du gouvernement seraient accordés aux particuliers qui avaient des actions à intenter en dommages, intérêts, réparations et indemnités à charge des membres des États de Brabant;

4° Que l'amnistie accordée aux autres provinces serait différée pour le Brabant; et que la justice poursuivrait les agitateurs et les perturbateurs du repos public en Brabant d'après toute la rigueur des lois.

Les États brabançons furent atterrés par cette dépêche foudroyante; mais la tranquillité ne se rétablit pas dans cette province.

L'empereur Léopold n'eut qu'à lutter dans ses Pays-Bas reconquis contre le parti révolutionnaire abattu, et contre les démocrates, qui étaient devenus très-nombreux et plus redoutables que jamais par leur alliance avec les membres de l'assemblée nationale de France. Pour ce parti la restauration sous Léopold II ne fut qu'une transition à l'incorporation de la Belgique à la France, qui depuis longtems méditait de s'en emparer pour étendre, à la première occasion favorable, ses frontières en Hollande et en Allemagne (*i*).

Mais passons à d'autres événemens que nous avons dû ajourner, pour ne pas interrompre le récit de la révolution brabançonne.

(*i*) V. *Copies des représentations des États de Brabant, adressées à S. E. le comte Mercy-d'Argenteau, suivies des réponses de S. E.* 1791, in-8°.

Borgnet : *Lettres sur l'histoire de la Belgique pendant les années* 1791-1795, lettre sixième.

Dewez : *Histoire générale de la Belgique*, t, VII, chap. 42.

Digitized by Google

§ LIV.

L'empereur Joseph II fait abattre en Belgique les fortifications des villes de barrière des Provinces-Unies. Ses différens avec la république batave pour l'ouverture de l'Escaut, etc. Arrangement entre l'empereur et l'heptarchie hollandaise. Révolution dans les Provinces-Unies contre S. A. le stathouder Guillaume V. La princesse d'Orange-Nassau arrêtée par les insurgés. Le roi de Prusse rétablit l'ordre dans la république. Rentrée du prince stathouder et de sa famille à La Haye. Rétablissement de Guillaume V dans tous ses droits héréditaires.

L'empereur Joseph II, pour être maître absolu 513.
dans ses provinces des Pays-Bas, et chercher querelle à l'heptarchie hollandaise, déchira des traités formels, que ses prédécesseurs avaient conclus avec les Provinces-Unies, et ne voulut plus souffrir en Belgique les villes *de barrière,* où la république batave avait droit, d'après d'anciennes conventions diplomatiques, de tenir garnison (V. Nos 369, 372, 384, 386, 403, 409, 419). Le stathouder Guillaume V et les États-Généraux, pour prévenir une guerre continentale, longue et incertaine, ordonnèrent à leurs troupes d'évacuer ces forteresses, en 1782. L'empereur en fit alors abattre toutes les fortifications.

Si Joseph II eût voulu faciliter, quelques années plus tard, aux Français la conquête des provinces méridionales et septentrionales des Pays-Bas, il

Digitized by Google

n'eût pu mieux s'y prendre ; aussi les Français virent tomber avec satisfaction ses remparts redoutables, que l'Europe avait opposés à l'esprit de conquête de la nation française.

En 1784 l'empereur Joseph II suscita des difficultés beaucoup plus graves encore à la république hollandaise, pour la navigation de l'Escaut : il prétendait que ce fleuve, qui baignait une partie de son territoire, devait être libre, et que les forts, qui bordaient ses deux rives jusqu'à son embouchure, devaient lui appartenir ; il formulait d'autres prétentions sur la ville de Maestricht et sur divers districts limitrophes.

Mais les Hollandais, s'appuyant sur le traité de Westphalie de l'an 1648, renouvelé dans presque toutes les conventions diplomatiques subséquentes, qui leur assurait exclusivement la garde de l'Escaut, s'opposèrent énergiquement à ses prétentions nouvelles ; ils ajoutaient qu'ils étaient dans la jouissance non interrompue de ce droit depuis 1648 jusqu'en 1784, et que leurs frontières maritimes seraient exposées à l'invasion autrichienne, s'ils se relâchaient jamais de leurs droits.

Comme Catherine II, impératrice de toutes les Russies, soutenait les prétentions de l'empereur Joseph II, les Provinces-Unies, craignant que cette princesse ne gênât leur commerce dans la mer Baltique, acceptèrent la médiation de Louis XVI, roi de France, qui mit fin à ces grands différens, par le traité de Fontainebleau, conclu le 10 novembre 1785. L'heptarchie batave resta maîtresse des bouches de

Digitized by Google

l'Escaut, et les limites du *pays de la généralité* furent rectifiées par des échanges : elle céda à l'empereur les forts de Lillo et de Liefkenshoek, situés sur les deux rives de l'Escaut, à trois lieues d'Anvers, et lui accorda pour ses prétentions sur Maestricht, etc., etc., la somme de cinq millions de florins de Hollande. La cour de Versailles se chargea d'en payer la moitié.

Les idées républicaines, qui dominaient dans les 514.
États-Unis de l'Amérique septentrionale, eurent leur écho dans une partie de la république batave, où elles éveillèrent vers 1787 l'ambition de quelques magistrats, d'une partie de la jeunesse, et de beaucoup de gens sans aveu, qui croyaient faire fortune dans les troubles de la patrie. Des écrivains et des poëtes n'avaient des éloges que pour Washington, fondateur de l'indépendance américaine, et faisaient des parallèles odieux entre l'ancienne république néerlandaise et la république moderne de cette époque. La presse périodique vint au secours des mécontens, et publiait journellement des représentations, des griefs et des plaintes ; des clubs s'établirent dans plusieurs villes, où ceux qui se nommaient patriotes, discutaient très-librement les droits du prince stathouder et des États de l'heptarchie.

Les Provinces-Unies avaient été heureuses sous le stathoudérat de S. A. Guillaume V, prince d'Orange-Nassau ; ce stathouder, qui par l'ancienneté de sa maison, par sa dignité héréditaire, et par ses États d'Allemagne, égalait les grands souverains de l'Europe, était chéri de la noblesse, du clergé et du peuple, ainsi que la princesse Frédérique-Sophie-

Digitized by Google

Wilhelmine, princesse de Prusse, son épouse; cette femme d'esprit était la sœur du monarque prussien régnant, et la nièce de Frédéric-le-Grand.

Mais les États de la province de Hollande, d'Over-Yssel et de Groningue troublèrent ce bonheur, en s'arrogeant le droit de restreindre les pouvoirs du prince stathouder pour s'attribuer à eux-mêmes la direction de toutes les affaires publiques. Les quatre autres provinces de l'Union batave soutinrent les droits constitutionnels de Guillaume V. De ce désordre sortirent deux partis bien prononcés et bien déterminés, qui divisaient les États-Généraux, et qui par leur conflit animé mettaient dans la république la désunion, la discorde et la confusion, et préparaient leurs adhérens aux combats et à la plus terrible guerre civile.

Une partie des États-Généraux, réunis à Utrecht, essayait de resserrer l'autorité du prince Guillaume V dans les limites les plus étroites. Mais la haute classe de la société, le clergé et le peuple, dont le dévouement à la dignité des princes d'Orange-Nassau était presque sans bornes, s'indignèrent des outrages faits au prince Guillaume, et des entraves inconstitutionnelles qu'on avait mises à l'exercice de ses fonctions. Bientôt le peuple se souleva, poursuivit avec animosité les magistrats de l'opposition, dévasta leurs maisons, mit leur vie en danger, et excita contre eux des séditions journalières.

La constitution batave ordonnait aux magistrats des sept provinces de recourir à l'autorité légale du prince stathouder, afin qu'il prît les mesures néces-

Digitized by Google

saires pour faire cesser les troubles de la république. Mais une partie des États-Généraux s'arrogea le droit de réprimer, à elle seule, ces troubles et ces séditions; cette fraction des États-Généraux osa même suspendre le stathouder de ses fonctions, et faire des armemens contre lui.

Les États de la province de Hollande poussèrent l'animosité jusqu'à ôter au chef de l'État le commandement de l'armée et de la garnison de La Haye.

Le prince Guillaume, premier magistrat de la république (V. Nos 417 et 514), et proche parent des rois de Prusse et de la Grande-Bretagne, s'indigna de ces attentats portés à son autorité, se retira à son château de Loo, en Gueldre, et s'adressa aux cours de Londres et de Berlin pour en obtenir des secours contre les perturbateurs de l'ordre public des Provinces-Unies.

Le cabinet de Berlin fit tout de suite des préparatifs de guerre pour venir au secours de Guillaume V, et pour faire rentrer les rebelles dans les devoirs tracés par la constitution; une armée prussienne s'assembla bientôt dans les environs de Wesel.

Sur ces entrefaites, le stathouder envoya quelques troupes contre la ville d'Utrecht, où une partie des États semait le trouble et la discorde, et attaquait violemment son autorité; mais ces bataillons furent repoussés par les habitans que ces États avaient armés.

Les esprits s'aigrirent alors de plus en plus de part et d'autre; la noblesse et le peuple tenaient le parti du prince, mais Amsterdam, Rotterdam et Utrecht

Digitized by Google

étaient soulevés contre lui ; un accident amena le dénouement de ce drame révolutionnaire.

515. Frédérique-Sophie-Wilhelmine de Prusse, princesse d'Orange-Nassau, qui joignait aux charmes de la beauté un esprit perçant et cultivé, des connaissances étendues et un grand courage, se rendit de son château de Loo à La Haye pour y coopérer au rétablissement de l'ordre public et de la paix, mais elle fut arrêtée en route par les insurgés, le 28 juillet 1787, et les magistrats de Woerden la forcèrent de retourner à sa maison de plaisance, où elle était pour ainsi dire prisonnière.

Le stathouder et les ambassadeurs d'Angleterre et de Prusse réclamèrent inutilement contre ce lâche attentat commis à la dignité de la princesse.

Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, indigné de ce que les révoltés avaient osé attenter à la liberté de sa sœur, ordonna à son armée de Wesel d'entrer en Hollande, pour venger l'injure faite à la princesse d'Orange, et rétablir l'ordre légal et la paix dans la république batave. Cette armée était forte d'environ vingt-cinq mille hommes, et était sous les ordres du duc de Brunswick.

Les provinces insurgées confièrent le commandement de leurs troupes au général Van Russel, qu'elles investirent en même tems de la direction du département de la guerre ; elles comptaient sur le secours du cabinet de Versailles, qui les entretenait dans la fermentation et dans la révolte.

Les bataillons prussiens entrèrent tout de suite dans la Gueldre, se rendirent maîtres, à la première

Digitized by Google

sommation, d'Arnhem et de Nimègue, le 13 décembre de cette même année ; ils marchèrent ensuite en trois colonnes, et s'emparèrent, sans coup férir, de Gorcum, d'Heusden et d'Utrecht ; le prince héréditaire, Guillaume-Frédéric d'Orange-Nassau, entra en même tems dans cette dernière ville à la tête de son régiment de gardes-dragons.

Toutes les autres places fortes firent alors leur soumission. Le Rhingrave de Salm, qui commandait les troupes des provinces soulevées à Utrecht, trahit la cause de la révolution ; il avait évacué la ville, qu'il était chargé de défendre, et avait abandonné ses soldats.

Les États de la province de Hollande, voyant le danger qui les menaçait, se retirèrent précipitamment de La Haye à Amsterdam, où ils réunirent les milices, qui leur étaient dévouées ; les habitans qui s'étaient le plus compromis dans ces mouvemens politiques, se joignirent à eux pour défendre la ville contre les Prussiens, dans l'espoir qu'une armée française viendrait à leur secours.

Cette ville résista environ trois semaines, mais voyant enfin que le gouvernement français l'avait bercée d'un espoir chimérique, elle fut forcée de capituler et de se rendre, le 10 octobre 1787. Cette grande cité fut tout de suite occupée par l'armée du duc de Brunswick.

Le prince stathouder fit sa rentrée solennelle à La Haye le 20 du même mois aux acclamations unanimes d'un peuple immense : il fut reçu comme le père de la patrie avec les marques les plus éclatantes d'estime, d'attachement et de vénération ; le drapeau orange

Digitized by Google

flottait dans toutes les rues, et l'air retentit de ce cri national : *Oranje boven! Orange au-dessus, Orange au-dessus de tous!*

La princesse d'Orange-Nassau, accompagnée des deux princes et de la princesse, ses enfans, rentra dans cette résidence le 24 du même mois d'octobre : le peuple, ivre de joie de cet heureux retour, détela les chevaux de son carrosse, et le traîna jusqu'au palais au milieu d'une foule innombrable. Toutes les classes de la société prirent part à cette espèce de triomphe; de toutes parts on entendait des acclamations d'allégresse et de félicitation, et le cri hollandais, cent fois répété, retentit de nouveau dans les airs : *Oranje boven! Oranje boven!*

Les troupes prussiennes désarmèrent les habitans, transportèrent l'artillerie des places fortes à Wesel, et restèrent à peu près sept mois dans les Provinces-Unies.

Les principaux auteurs de la révolte furent punis du bannissement; ils se retirèrent presque tous en France, où les idées républicaines firent de grands progrès. En 1795 ces patriotes rentrèrent avec les armées françaises en Hollande, qu'ils révolutionnèrent de nouveau, et aidèrent puissamment à l'abolition du stathoudérat.

L'ordre public étant rétabli, de nouveaux États-Généraux furent convoqués; ils rétablirent S. A. le stathouder dans tous ses droits héréditaires, et annulèrent les actes des États insurgés par lesquels ils avaient attenté à l'autorité du chef du gouvernement, et troublé la paix de la république.

Digitized by Google

La Hollande devint bientôt calme et tranquille comme elle l'était avant la révolution. Elle demeura heureuse sous le gouvernement modéré et paternel du prince Guillaume V jusqu'au moment où l'esprit révolutionnaire de la France pénétra dans ces contrées avec les légions de la république ; alors l'heptarchie néerlandaise devint *république batave;* mais avec ce bouleversement de l'État commença une longue série de malheurs, qui pesèrent dix-huit ans sur les sept provinces.

§ LV.

Mort de Léopold II. François II lui succède. Convocation des notables et des États-Généraux à Paris. Coup-d'œil sur la cour de France, sur l'épiscopat et sur la noblesse. Révolution française. Assemblée nationale. Démolition de la Bastille. Suppression de tous les priviléges en France. Les biens ecclésiastiques déclarés biens nationaux. Assignats. Abolition des couvens et de la noblesse. Arrestation de Louis XVI. Il signe la nouvelle constitution. Plaintes du gouvernement français contre la cour de Vienne. Réponse du chancelier de l'Empire. Le roi de France est forcé de déclarer la guerre à l'empereur d'Allemagne. Déclaration de guerre.

L'empereur Léopold II mourut de la dissenterie, le 516.
1er mars 1792, en laissant les Pays-Bas autrichiens dans une fermentation effroyable, que sa modération et sa bonté n'avaient pu calmer. L'archiduc François,

Digitized by Google

son fils aîné, lui succéda sous le titre de François II.

Dans ces entrefaites, Louis XVI, roi de France, avait convoqué d'abord l'*assemblée des notables*, en 1786, et ensuite les *États-Généraux* en 1788, afin de remédier au dérangement des finances et à une foule d'anciens abus. La guerre d'Amérique avait coûté à la France au-delà d'un *milliard*, et le déficit du trésor dépassait *quatre cent cinquante millions de francs*.

Comme le roi de France avait accordé, par édit de 1787, la liberté de culte à tous ses sujets, il se trouvait dans le tiers-État beaucoup de philosophes et un grand nombre d'autres représentans, qui étaient fatigués de la domination du haut clergé, devenu peu humble et peu régulier; ils étaient ennemis de la puissance d'une noblesse fière et efféminée, et les adversaires de la cour, qui soutenait ces deux castes privilégiées.

« La cour, dit M. le comte d'Allonville qui y avait vécu, était insatiable d'honneurs, de dignités et d'argent, enviée et peu respectée de la ville et des provinces; nulle influence dominante, comme nulle vertu, ne la recommandait à l'opinion, dont l'attrait des systèmes nouveaux avait fait une puissance, depuis la guerre d'Amérique principalement. Cette guerre avait coûté au-delà d'un milliard, comme chacune des deux précédentes (j'en ai vu les états lors de la publication du déficit); et trois familles seules, quoiqu'elles ne pussent citer ni services ni talens, recevaient environ trois millions en bienfaits annuels: c'étaient les Noailles, les Polignac et les Talleyrand...

Digitized by Google

Un épiscopat, en partie philosophe, parlait religion par intérêt, et tolérance par amour-propre. La noblesse enviait les richesses de celui-ci et la puissance de celle-là, tandis qu'elle était enviée elle-même par les gens des finances (*k*). »

Les députés aux États-Généraux étaient au nombre *d'onze cent quarante,* dont le chiffre, pour le tiers-État, surpassait de beaucoup celui des deux ordres du clergé et de la noblesse ensemble. L'usage était de voter par ordre, mais le tiers-État n'avait qu'une voix sur trois; il proposa et obtint que les trois ordres voteraient ensemble à la pluralité des voix. Ce triomphe du parti démocratique fut suivi de plusieurs autres, produisit plus tard la chute de la monarchie française, et conduisit Louis XVI sur l'échafaud.

Le 17 juin 1789, les députés des États-Généraux se constituèrent en *assemblée nationale,* déclarèrent *que la souveraineté appartient à la nation, et l'exercice à l'assemblée.*

Le 14 juillet de la même année, le peuple de Paris s'emparara de la *Bastille,* qui n'était défendue que par trente-deux Suisses et par quatre-vingt-deux invalides. Le gouverneur Delaunay fut massacré, et sa tête fut portée sur une pique dans les rues de cette grande cité. Cette ancienne prison d'État fut démolie par la populace qui y travaillait avec une espèce de rage.

Le 24 août suivant, l'assemblée nationale supprima

(*k*) *Mémoires secrets de* 1770-1850, t. I, pag. 160-161. Bruxelles, 1838.

Digitized by Google

en France tous les *priviléges*, et le 6 octobre de la même année les séditieux attaquèrent le château de Versailles et forcèrent le roi et sa famille à revenir à Paris. La famille royale se rendit aux Tuileries qui n'avaient pas été habitées depuis environ un siècle, et dans lesquelles on n'avait fait aucun préparatif pour la recevoir.

Le 2 novembree 1789, l'assemblée nationale déclara, sur la proposition de Mgr de Talleyrand, évêque d'Autun, les biens ecclésiastiques *biens nationaux* (*l*); le 17 de ce mois elle ordonna l'émission d'un papier-monnaie, nommé *assignats*. Le 13 février 1790 elle supprima tous les *ordres religieux* et toute la *noblesse* du royaume de France.

Le 22 juin 1791, Louis XVI, qui voulait se soustraire aux dangers dont il était menacé et quitter la France, fut arrêté à Varennes par Drouet, fils du maître de poste, et reconduit avec la reine, sa sœur et ses enfans à Paris, où il fut rigoureusement surveillé, et ses pouvoirs furent suspendus.

Le 15 septembre de cette année, le roi signa la nouvelle *constitution*, en vertu de laquelle il fut plus tard condamné à mort. Le 12 février 1792, il consentit à ce que les biens des émigrés fussent séquestrés.

Dans ces entrefaites, le gouvernement français avait adressé à l'empereur d'Allemagne une note qui était remplie de plaintes sur le nombre de troupes qui

---

(*l*) L'argenterie des églises de France que le gouvernement vendit monta à trois milliards de francs.

Digitized by Google

s'assemblaient en Allemagne, et sur les relations politiques qui existaient entre le cabinet de Vienne et les autres principales cours de l'Europe.

Le comte de Cobenzl, chancelier de l'empire, dans une réponse du 18 mars 1792, réclama du gouvernement de France le rétablissement de la monarchie française sur les bases qu'avait fixées la déclaration du 23 juin 1789, et la restitution aux princes de l'empire des terres de l'Alsace avec tous leurs droits. Dans cette note le chancelier disait entr'autres chose que :

« Le roi de Hongrie (François II) adoptait pleinement les plans de feu l'empereur ; qu'on ne connaissait point en Allemagne de rassemblement qui pût être regardé comme une mesure hostile ; que le roi de Hongrie et l'Allemagne jugeraient peut-être convenable d'en faire de plus grands, pour maintenir la paix intérieure dans leurs États, que l'exemple des troubles de la France et les coupables manœuvres du parti des Jacobins excitaient ; que quant aux liaisons établies entre la cour de Vienne et les puissances les plus respectables de l'Europe, elles ne cesseraient de les entretenir que quand la nation française, intéressante par sa douceur, repousserait les insinuations d'une faction sanguinaire, qui s'entretenait d'émeutes et de violences contre la liberté du roi et la foi des traités ; mais que, dussent ses desseins et ses artifices prévaloir, l'empereur se flattait que du moins la partie la plus saine de la nation envisagerait comme une perspective consolante d'appui, l'existence d'un concert dont les vues étaient

Digitized by Google

dignes de sa confiance et de la crise la plus importante qui ait jamais affecté les intérêts communs de l'Europe. »

Cette déclaration décida les ministres de Louis XVI et l'assemblée de la France à la guerre ; et au milieu du désordre public, le roi fut forcé par *l'assemblée législative*, qui avait succédé à l'assemblée *nationale* ou *constituante*, de déclarer la guerre à François II, empereur d'Allemagne. Voici en quels termes était conçue cette déclaration de guerre :

« Considérant, disait l'assemblée législative, que la cour de Vienne, au mépris des traités, n'a cessé d'accorder une protection ouverte aux Français rebelles ; qu'elle a provoqué et formé un concert avec plusieurs puissances de l'Europe contre l'indépendance et la sûreté de la nation française ;

« Que François Ier, roi de Hongrie et de Bohême, a, par ses notes du 18 mars et 7 avril dernier, refusé de renoncer à ce concert ;

« Que, malgré la proposition qui lui a été faite par la note du 11 mars 1792, de réduire de part et d'autre à l'état de paix les troupes sur les frontières, il a continué et augmenté ses préparatifs hostiles ;

« Qu'il a formellement attenté à la souveraineté de la nation française, en déclarant vouloir soutenir les prétentions des princes allemands possessionnés en France, auxquels la nation française n'a cessé d'offrir des indemnités ;

« Qu'il a cherché à diviser les citoyens français et à les armer les uns contre les autres, en offrant aux mécontens un appui dans le concert des puissances ;

Digitized by Google

« Considérant enfin que le refus de répondre aux dernières dépêches du roi des Français ne laisse plus d'espoir d'obtenir, par la voie d'une négociation amicale, le redressement de ces différens griefs, et équivaut à une déclaration de guerre, etc., l'assemblée déclare qu'il y a urgence (*m*). »

§ LVI.

Préparatifs de guerre en France. Position des armées françaises. Première invasion de la Belgique. Défaites des généraux français Dillon et Biron. Retraite du général de La Fayette. Il est enfermé dans les prisons d'Olmütz. Deuxième invasion des provinces belgiques. Retraite de Luckner. Scènes aux Tuileries. Louis XVI enfermé au Temple. Plans des souverains alliés pour envahir la France. Nombre de leurs forces. Manifeste du duc de Brunswick.

L'empereur Léopold II, frère de Marie-Antoinette, 517.
reine de France, avait déjà conclu un traité d'alliance avec Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, et assemblé des troupes pour secourir le roi et la reine de France; l'empereur François II avait augmenté ses forces militaires pour atteindre ce but.

De son côté Dumouriez, ministre de la guerre et des affaires étrangères, prit des mesures militaires

---

(*m*) Apud Thiers : *Histoire de la Révolution française*, t. I, p. 181 et suiv., édit. Riga, 4 vol. in-8°, 36 portraits. Liége, 1839.

Digitized by Google

offensives et défensives contre la coalition des souverains de l'Allemagne; il forma un plan d'invasion des Pays-Bas autrichiens, qu'il croyait infaillible, parce qu'il comptait sur la coopération des Belges, qu'il savait être divisés en deux partis, et mécontens de la restauration du gouvernement autrichien.

On poussa en attendant en France les préparatifs militaires avec vigueur, on leva des hommes pour créer des régimens, on forgea des piques, on offrit des dons patriotiques, l'enthousiasme national était à son comble, et la France semblait vouloir se lever en masse pour envahir l'Europe: mais l'enthousiasme seul ne conduit pas toujours à la victoire.

Voici la position des armées françaises qui devaient prendre part à la grande lutte qui allait commencer : la vaste frontière de France depuis Dunkerque jusqu'à Huningue était gardée par trois armées: celle du Nord, sous les ordres du maréchal de Rochambeau, était forte d'environ cinquante mille hommes et s'étendait de Dunkerque jusqu'à Philippeville; l'armée du centre, commandée par le général de La Fayette, comptait un égal nombre de troupes et occupait la frontière depuis Philippeville jusqu'aux lignes de Weissembourg; l'armée du Rhin, qui avait pour chef le maréchal Luckner, était composée d'environ quarante-trois mille hommes et garnissait les lignes frontières depuis Weissembourg jusqu'à Huningue.

Dumouriez, fort entreprenant dans les opérations militaires, ordonna aux généraux Théobald Dillon, et Biron, qui étaient sous les ordres de Rochambeau,

Digitized by Google

et au général de La Fayette, de pénétrer dans les Pays-Bas autrichiens par trois points différens.

Le 20 avril 1792, Dillon marcha de Lille sur Tournay, et Biron de Valenciennes sur Mons; de La Fayette se porta à marches forcées de Metz sur Namur.

Le 29 avril le général autrichien comte d'Haponcourt attaque le corps de Dillon et le met en déroute: la cavalerie française crie qu'elle est trahie, et se replie; l'infanterie est emportée par ce mouvement, et s'enfuit précipitamment à Lille, en abandonnant tous ses bagages aux troupes autrichiennes. Dillon, rentré dans cette place, est accusé de trahison, et massacré par ses soldats.

Biron s'empare dans sa marche de Quiévrain, mais deux régimens de dragons ayant rencontré dans les environs de Mons les troupes impériales, s'écrient : *Nous sommes trahis!* et s'enfuient à brides abattues. Le général Biron, secondé par le colonel Dampierre, rallie la plus grande partie de son armée; mais ne pouvant compter sur elle, il ordonne la retraite le 30 avril. Le général Beaulieu l'attaque de front à la pointe du jour, manœuvre pour la tourner, et jette les Français dans une déroute complète. Biron abandonna aux vainqueurs tous ses bagages, ses munitions et une grande partie de son artillerie.

Sur ces entrefaites, de La Fayette, arrivé à Bouvines, apprit la défaite des deux généraux français, et ordonna tout de suite à son armée de rentrer en France.

Le maréchal de Rochambeau, mécontent du malheureux plan de campagne tracé par Dumouriez, donna sa démission.

Digitized by Google

Un peu plus tard (le 20 août suivant), le général de La Fayette abandonna son armée, passa par les postes autrichiens pour entrer dans les Provinces-Unies, et se retirer ensuite en Amérique ; mais il fut enfin découvert et fait prisonnier de guerre ; on l'enferma d'abord dans les prisons de Magdebourg, et ensuite dans les cachots d'Olmütz ; ce ne fut qu'au traité de Campo-Formio que Napoléon l'en fit sortir après quatre ans de la plus dure captivité (*n*).

Le duc Albert de Saxe-Teschen prit le commandement en chef de l'armée impériale, et établit son quartier-général à Leuze.

Le maréchal Luckner, nommé général en chef, pénétra bientôt après la défaite des Français en Flandre, et s'empara de Menin, de Courtrai, d'Ypres, etc. ; mais son armée fut battue, et il fut forcé d'évacuer toutes les places qu'il avait prises et de se retirer en France.

Dans ces intervalles, une partie du peuple ameuté de Paris pénétra, le 20 juin 1792, dans le château des Tuileries, dont il avait fait tomber les portes à coups de sabre et de hache Au milieu d'un tumulte étourdissant et des cris affreux, on fait retentir, à plusieurs reprises, aux oreilles de Louis XVI ces mots: *Point de veto ! point de prêtres ! point d'aristocrates ! le camp sous Paris !* En même tems un homme à

(*n*) V. Thiers : *Histoire de la Révolution française*, t. I, pag. 182 et suiv.

Mignet : *Histoire de la Révolution française depuis* 1789 *jusqu'en* 1814, p. 146 et suiv., édit. Riga, 1858.

Digitized by Google

mine sinistre lui présente un *bonnet rouge* au bout d'une pique ; le roi, pour échapper aux dangers qui le menaçaient, mit le bonnet sur sa tête.

Le 10 août suivant le peuple de Paris massacra la garde suisse, qui défendait le monarque contre les Marseillais et les Parisiens, réunis au nombre d'environ quatre-vingt mille hommes, femmes et enfans. Enfin l'infortuné Louis XVI fut suspendu de ses fonctions, et le 12 du même mois, il fut enfermé avec sa famille au Temple. On décréta alors l'établissement de la république, dont l'ère commença le 21 septembre de cette même année (*o*).

Sur ces entrefaites, la France n'avait rien à craindre de l'Angleterre, de la Hollande, du Danemarck, de la Suède, de la Suisse et de l'Espagne, qui observaient une stricte neutralité, et attendaient l'issue de la guerre qui allait éclater ; mais elle était menacée d'une invasion prochaine par les armées d'Autriche, de Prusse, de Hesse, etc. L'empereur François II et Frédéric-Guillaume II s'étaient rendus en personne à Mayence, pour se concerter sur le plan de la campagne à ouvrir ; ils confièrent le commandement en chef de toutes les troupes à Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick-Lunebourg.

Voici le nombre de troupes de l'armée combinée : soixante mille Prussiens reçurent l'ordre, le 30 juillet

---

(*o*) Voir des détails dans la *Chronique de cinquante jours, du* 20 *juin au* 10 *août* 1792, *rédigée sur pièces authentiques*, par P. L. Rœderer, 1832 ; et dans Thiers : *Histoire de la Révolution française*, t. I, p. 258 et suiv.

Digitized by Google

de cette année, de marcher par Luxembourg sur Longwy, Verdun, Châlon et Paris; vingt mille Impériaux, sous les ordres de Clairfayt, devaient occuper Stenai pour les soutenir à droite; seize autres mille Autrichiens, commandés par le prince de Hohenlohe-Kirchberg, et dix mille Hessois étaient promis pour flanquer la gauche de Brunswick. Le duc Albert de Saxe-Teschen se trouvait avec un corps de troupes impériales en Belgique, et menaçait les places fortes de la frontière française; plusieurs corps d'émigrés français s'étaient joints à l'armée combinée, et le prince de Condé marcha avec six autres mille émigrés sur Philipsbourg; les frères du roi de France s'étaient réunis à ces corps. Le gouvernement français opposa à toutes ces forces réunies environ cent et vingt mille hommes de troupes régulières.

Avant d'entrer en campagne, le duc de Brunswick publia, le 25 juillet de cette année, un manifeste de guerre que voici :

« Leurs Majestés l'empereur et le roi de Prusse m'ayant confié le commandement des armées combinées qu'ils ont fait assembler sur les frontières de France, j'ai voulu annoncer aux habitans de ce royaume les motifs qui ont déterminé les mesures des deux souverains, et les intentions qui les guident.

« Après avoir supprimé arbitrairement les droits et possessions des princes allemands en Alsace et en Lorraine, troublé et renversé, dans l'intérieur, le bon ordre et le gouvernement légitime, exercé contre la personne sacrée du roi et contre son auguste famille des attentats et des violences qui sont encore

Digitized by Google

perpétués et renouvelés de jour en jour, ceux qui ont usurpé les rênes de l'administration ont enfin comblé la mesure en faisant déclarer une guerre injuste à Sa Majesté l'empereur, et en attaquant ses provinces situées en Pays-Bas; quelques-unes des possessions de l'empire germanique ont été enveloppées dans cette oppression, et plusieurs autres n'ont échappé au même danger qu'en cédant aux menaces impérieuses du parti dominant et de ses émissaires.

« Sa Majesté le roi de Prusse, unie avec Sa Majesté Impériale par les liens d'une alliance étroite et défensive, et membre prépondérant lui-même du corps germanique, n'a donc pu se dispenser de marcher au secours de son allié et de ses co-États; c'est sous ce double raport qu'il prend la défense de ce monarque et de l'Allemagne.

« A ces grands intérêts se joint encore un but également important, et qui tient à cœur aux deux souverains, c'est de faire cesser l'anarchie dans l'intérieur de la France, d'arrêter les attaques portées au trône et à l'autel, de rétablir le pouvoir légal, de rendre au roi la sûreté et la liberté dont il est privé, et de le mettre en état d'exercer l'autorité légitime qui lui est due.

« Convaincus que la partie saine de la nation française abhorre les excès d'une faction qui la subjugue, et que le plus grand nombre des habitans attend avec impatience le moment du secours pour se déclarer ouvertement contre les entreprises odieuses de leurs oppresseurs, Sa Majesté l'empereur et Sa Majesté le roi de Prusse les appellent et les invitent à re-

Digitized by Google

tourner sans délai aux voies de la raison et de la justice, de l'ordre et de la paix. C'est dans ces vues que moi, soussigné, général commandant en chef les deux armées, déclare :

« 1° Qu'entraînées dans la guerre présente par des circonstances irrésistibles, les deux cours alliées ne se proposent d'autre but que le bonheur de la France, sans prétendre s'enrichir par des conquêtes;

« 2° Qu'elles n'entendent point s'immiscer dans le gouvernement intérieur de la France, mais qu'elles veulent uniquement délivrer le roi, la reine et la famille royale de leur captivité, procurer à Sa Majesté très-chrétienne la sûreté nécessaire pour qu'elle puisse faire sans danger, sans obstacle, les convocations qu'elle jugera à propos, et travailler à assurer le bonheur à ses sujets, suivant ses promesses et autant qu'il dépendra d'elle;

« 3° Que les armées combinées protégeront les villes, bourgs et villages, et les personnes et les biens de tous ceux qui se soumettront au roi, et qu'elles concourront au rétablissement instantané de l'ordre et de la police dans toute la France;

« 4° Que les gardes nationaux sont sommés de veiller provisoirement à la tranquillité des villes et des campagnes, à la sûreté des personnes et des biens de tous les Français, jusqu'à l'arrivée des troupes de Leurs Majestés Impériale et Royale, ou jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, sous peine d'en être personnellement responsables; qu'au contraire ceux des gardes nationaux qui auront combattu contre les troupes de deux cours alliées, et qui seront pris les

Digitized by Google

armes à la main, seront traités en ennemis, et punis comme rebelles à leur roi et perturbateurs du repos public ;

« 5° Que les généraux, officiers, bas officiers et soldats des troupes de ligne françaises sont également sommés de revenir à leur ancienne fidélité, et de se soumettre sur-le-champ au roi, leur légitime souverain ;

« 6° Que les membres des départemens, des districts et des municipalités, seront également responsables, sur leur tête et sur leurs biens, de tous les délits, incendies, assassinats, pillages et voies de fait qu'ils laisseront commettre ou qu'ils ne se sont pas notoirement efforcés d'empêcher dans leur territoire ; qu'ils seront également tenus de continuer provisoirement leurs fonctions jusqu'à ce que Sa Majesté très-chrétienne, remise en pleine liberté, y ait pourvu ultérieurement, ou qu'il en ait été autrement ordonné en son nom dans l'intervalle ;

« 7° Que les habitans des villes, bourgs et villages, qui oseraient se défendre contre les troupes de Leurs Majestés Impériale et Royale, et tirer sur elles, soit en rase campagne, soit par les fenêtres, portes et ouvertures de leurs maisons, seront punis sur-le-champ suivant la rigueur du droit de la guerre, et leurs maisons démolies ou brûlées. Tous les habitans, au contraire, desdites villes, bourgs et villages, qui s'empresseront de se soumettre à leur roi, en ouvrant leurs portes aux troupes de Leurs Majestés, seront à l'instant sous leur sauve-garde immédiate : leurs personnes, leurs biens, leurs effets, seront sous la pro-

Digitized by Google

tection des lois; et il sera pourvu à la sûreté générale de tous et chacun d'eux;

« 8° La ville de Paris et tous ses habitans, sans distinction, seront tenus de se soumettre sur-le-champ et sans délai au roi, de remettre ce prince en pleine et entière liberté, et de lui assurer, ainsi qu'à toutes les personnes royales, l'inviolabilité et le respect auxquels le droit de la nature et des gens oblige les sujets envers leurs souverains; Leurs Majestés Impériale et Royale rendant personnellement responsables de tous les événements, sur leur tête, pour être jugés militairement, sans espoir de pardon, tous les membres de l'assemblée nationale, du département, du dictrict, de la municipalité et de la garde nationale de Paris, les juges de paix, et tous autres qu'il appartiendra; déclarent en outre Leursdites Majestés, sur leur foi et parole d'empereur et roi, que si le château des Tuileries est forcé ou insulté, que s'il est fait la moindre violence, le moindre outrage, à Leurs Majestés le roi, la reine, et la famille royale, s'il n'est pas pourvu immédiatement à leur sûreté, à leur conservation et à leur liberté, elles en tireront une vengeance exemplaire et à jamais mémorable, en livrant la ville de Paris à un exécution militaire et à une subversion totale, et les révoltés coupables d'attentats, aux supplices qu'ils auront mérités. Leurs Majestés Impériale et Royale promettent au contraire aux habitans de la ville de Paris d'employer leurs bons offices auprès de Sa Majesté très-chrétienne pour obtenir le pardon de leurs torts et de leurs erreurs, et de prendre les mesures les plus vigou-

Digitized by Google

reuses pour assurer leur personne et leurs biens, s'ils obéissent promptement et exactement à l'injonction ci-dessus.

« Enfin Leurs Majestés ne pouvant reconnaître pour lois en France que celles qui émaneront du roi, jouissant d'une liberté parfaite, protestent d'avance contre l'authenticité de toutes les déclarations qui pourraient être faites au nom de Sa Majesté très-chrétienne, tant que sa personne sacrée, celle de la reine et de toute la famille royale ne seront pas réellement en sûreté; à l'effet de quoi Leurs Majestés Impériale et Royale invitent et sollicitent Sa Majesté très-chrétienne de désigner la ville de son royaume la plus voisine de ses frontières dans laquelle elle jugera à propos de se retirer avec la reine et sa famille, sous une bonne et sûre escorte qui lui sera envoyée pour cet effet, afin que Sa Majesté très-chrétienne puisse en toute sûreté appeler auprès d'elle les ministres et les conseillers qu'il lui plaira de désigner, faire telles convocations qui lui paraîtront convenables, pourvoir au rétablissement du bon ordre, et régler l'administration de son royaume.

« Enfin je déclare et m'engage encore, en mon propre et privé nom, et en ma qualité susdite, de faire observer partout aux troupes confiées à mon commandement une bonne et exacte discipline, promettant de traiter avec douceur et modération les sujets bien intentionnés qui se montreront paisibles et soumis, et de n'employer la force qu'envers ceux qui se rendront coupables de résistance ou de mauvaise volonté.

« C'est par ces raisons que je requiers et exhorte

Digitized by Google

tous les habitans du royaume, de la manière la plus forte et la plus instante, de ne pas s'opposer à la marche et aux opérations des troupes que je commande, mais de leur accorder plutôt une libre entrée, aide et assistance que les circonstances pourront exiger. — Donné au quartier-général de Coblentz, le 25 juillet 1792.

« *Signé :* CHARLES-GUILLAUME-FERDINAND,
duc de Brunswick-Lunebourg (*p*). »

§ LVII.

Prise de Longwy et de Verdun par les Prussiens. Dumouriez se retranche dans la forêt de l'Argonne. Situation critique de l'armée du duc de Brunswick. Succès du général Clairfayt. Mort du prince de Ligne. Retraite de Dumouriez. Combat de Valmy. Retraite de l'armée prussienne. Lettre de Louis XVI à Frédéric-Guillaume II. Levée en masse. Ouverture des prisons en France. Massacres à Paris et dans les principales villes de la France. La princesse de Lamballe. La comtesse de Perpignan. Philippe le parricide. Bandes affreuses en Belgique. État du clergé de France à l'époque de la révolution (n.). Riches évêchés. Siége de Lille. Bataille de Jemmappes. Première conquête de la Belgique par les armées de la république française.

518. En attendant les opérations militaires s'effectuaient avec lenteur et incertitude, à cause des vues diffé-

(*p*) Cette déclaration se trouve dans les journaux royalistes de Paris du 28 juillet 1792.

Digitized by Google

rentes des souverains coalisés : tous les corps impériaux n'arrivaient pas, et l'armée combinée se réduisait à environ quatre-vingt mille hommes. Cependant l'armée prussienne se trouva le 20 août devant Longwy, qui ouvrit ses portes le 24 du même mois au duc de Brunswick, après un bombardement de deux jours.

Les Prussiens bloquèrent ensuite Thionville, et se rendirent maîtres de Verdun le 2 septembre suivant.

L'armée du duc de Brunswick passa alors la Meuse en trois colonnes : à sa droite manœuvrait le général Clairfayt, et le prince de Hohenlohe-Kirckberg flanquait sa gauche.

Au lieu d'avancer rapidement sur Paris et frapper les corps français de terreur par des coups hardis, le général des alliés s'arrêta plusieurs jours dans les plaines de la Meuse, sans faire un pas en avant. Les différens corps de l'armée française, éloignés les uns des autres n'étaient pas en état de résister à l'armée des souverains d'Allemagne, si elle eût marché sur Châlons pour se diriger ensuite sur Paris. Cette négligence du général prussien, et le plan de défense adopté par Dumouriez, géneral en chef de l'armée du Nord, pouvaient être funestes au duc de Brunswick.

Entre Sedan et Passavant s'étend une ancienne forêt qui porte le nom de l'Argonne, et occupe un espace d'environ quinze lieues; son sol, entrecoupé de ravins, de collines, de l'Aisne, de marais et de bois, rend son passage impraticable à une armée, excepté dans les défilés. C'était par ce bois que l'armée prusso-autrichienne devait passer pour marcher sur Châlons et ensuite sur Paris. Dumouriez en montrant sur la

Digitized by Google

carte l'Argonne et ses clairières à l'officier Thouvenot : *Ce sont là*, lui dit-il, *les Thermopyles de la France : si je puis y être avant les Prussiens, tout est sauvé.*

Dumouriez fit en conséquence occuper les principaux défilés de l'Argonne par ses troupes et attendit l'arrivée des généraux Kellermann et Beurnonville ; mais il n'avait pas bien garni de troupes le défilé de la Croix-aux-Bois, ou de la Croix-des-Bouquets, ainsi que celui du Chêne-Populeux. La position de la Croix-aux-Bois était pourtant hérissée de pièces d'artillerie chargées à mitraille ; une chaussée étroite, élevée au milieu du bois, y conduisait, et les Français avaient fait sur cette route force abattis et coupures, pour en empêcher le passage. Le général Clairfayt, à la tête de troupes autrichiennes et d'émigrés français, déblaya en peu de tems la chaussée et s'empara du poste de l'ennemi, le 13 septembre de cette année. Le 15 du même mois le général français Chasot attaqua la position avec vigueur, et le prince Charles de Ligne resta parmi les morts. (V. N° 484 *n.*) ; mais les Français furent repoussés avec de grandes pertes. Le passage de l'Argonne étant ainsi franchi, la route de Châlons était ouverte, et Dumouriez courait les plus grands dangers d'être tourné. Il leva en conséquence secrètement son camp, passa l'Aisne, et concentra ses forces à Sainte-Ménéhould.

Sur ces entrefaites arriva le général Kellermann avec l'armée du centre que Dumouriez avait fait venir de Metz à marches forcées. Kellermann prit tout de suite

Digitized by Google

possession des hauteurs de Valmy. L'armée prussienne passa par les défilés de l'Argonne, suivit les troupes de Dumouriez et occupa les collines de la Lune, vis-à-vis de Kellermann; les troupes ennemies étaient séparées par un ravin. Le 20 septembre l'armée prussienne attaqua les hauteurs de Valmy pour en déloger l'armée du centre, et couper à Dumouriez la retraite sur Châlons; l'artillerie de Brunswick tonne à coups pressés, mais les canons de Kellermann répondent par un feu d'artillerie précipité. Le général prussien fait alors avancer ses troupes en colonnes serrées pour enlever à la baïonnette les batteries françaises; Kellermann forme aussitôt ses bataillons en colonnes, et leur ordonne de ne charger qu'à la baïonnette; des cris de *Vive la nation!* retentissent tout à coup dans le camp du général français. Le duc de Brunswick, étonné de ces cris répétés sur toute la ligne française, fait rétrograder ses colonnes; la canonnade continue alors avec acharnement de part et d'autre, et les Prussiens marchent une deuxième fois à l'attaque des batteries françaises; mais la contenance ferme des troupes de Kellermann en impose au duc de Brunswick, qui fait rentrer de nouveau ses soldats dans leurs positions.

Le succès de la journée resta aux Français; il était insignifiant en lui-même, mais il produisit en France l'effet d'une grande victoire. La perte était égale des deux côtés, et s'élevait pour chaque armée à environ huit cents hommes.

L'armée prussienne s'était engagée dans un pays ennemi, où elle n'avait pas de magasins et manquait

Digitized by Google

de vivres. Les routes avaient été détrempées par les pluies continuelles, le soldat était dans la boue jusqu'à moitié jambe, et depuis quelques jours il n'avait eu pour toute nourriture que du blé bouilli : des maladies, la dissenterie surtout, produites par les marais, par le tems pluvieux et par le climat, avaient déjà moissonné un grand nombre de soldats. Comme le sort de la monarchie prussienne dépendait de son armée, le duc de Brunswick ordonna à ses troupes de se replier. Des négociations furent alors entamées entre les généraux ennemis, et les Prussiens se retirèrent de leur camp de la Lune, dès le 30 septembre de cette année, sans être inquiétés, pour ainsi dire, par Kellermann, et repassèrent le Rhin à Coblentz vers la fin d'octobre (*q*).

Beaucoup de conjectures furent faites en Europe sur la retraite de la puissante armée du roi de Prusse, qui, sans avoir essuyé une défaite, se retirait par les dangereux défilés de l'Argonne sans être poursuivie. On parla de stipulations secrètes, et d'un marché conclu entre le gouvernement de France et Frédéric-Guillaume II, qui était à l'armée. Trente millions de francs devaient être payés, disait-on, par an, au roi de Prusse pour sa neutralité dans les guerres de la république française (*r*).

(*q*) V. Thiers : *Hist. de la Révolut. française*, t. I, pag. 287 et suiv.

Mignet : *Hist. de la révolut. française*, pag. 182 et suiv.

(*r*) V. entre autres ouvrages : *Bonapartiana*, par Cousin d'Avalon, pag. 187. Paris, 1833.

Digitized by Google

Mais la retraite de l'armée prussienne s'explique d'une autre manière, car plusieurs écrivains de cette époque ont assuré que l'infortuné Louis XVI, pour se soustraire à de nouveaux malheurs, fut forcé, par les plus exaltés démocrates, d'écrire le 9 septembre une lettre au roi de Prusse, pour l'engager à se retirer de la France avec son armée.

Au bruit de l'invasion du territoire français par les Prussiens et les Autrichiens, on sonna le tocsin dans toute la France pour armer tous les hommes en état de porter les armes. D'ardens républicains se répandirent dans toutes les communes, y soulevèrent le peuple, frappèrent de nuit à toutes les portes, et forcèrent tous les hommes à prendre les armes sous peine d'être massacrés sur-le-champ. Dans toute la France on ouvrit les prisons, et on incorpora les scélérats de toute espèce dans l'armée française.

Des massacres inouïs de royalistes et de prêtres furent commis depuis le 2 jusqu'au 8 septembre de cette année dans les prisons de Paris, de Versailles, de Meaux, d'Orléans, de Lyon, de Rheims, etc., etc.; la *guillotine* fut introduite, et des milliers de têtes tombèrent tous les jours dans toute l'étendue de la France.

Dans ces horribles massacres périt, entre mille autres, la princesse de Lamballe, dont tout le crime était d'être l'amie intime de la reine Marie-Antoinette: le 3 septembre, cette noble victime de son dévouement à la cause royale fut traduite devant le tribunal de sang qui siégeait à la Force; elle y reçut plusieurs coups de sabre, et tomba baignée dans son sang; les cannibales lui coupèrent la tête et le sein, lui ouvri-

Digitized by Google

rent le corps, en arrachèrent le cœur qu'ils déchirèrent d'abord avec leurs dents, le rôtirent ensuite, et le dévorèrent enfin, comme des anthropophages ; sa tête, mise sur une pique, fut montrée au roi et à la reine renfermés au Temple, et son corps fut traîné tout nu dans les rues de Paris.

Le même jour on brûlait sur la place Dauphine, dans un immense bûcher, plusieurs hommes et femmes accusés de royalisme. La populace, qui avait perdu tout sentiment d'humanité, traîna vers ce lieu de supplice la comtesse de Perpignan avec ses deux filles, âgées d'environ dix-sept à dix-huit ans. On leur ôta leurs vêtemens, on leur frotta le corps avec de l'huile, et on les brûla ainsi à petit feu.

Des anthropophages conduisent auprès de ces trois martyrs plusieurs prêtres qu'ils veulent forcer à manger de la chair de madame de Perpignan ; mais ces ecclésiastiques, saisis d'horreur, ferment les yeux à ce spectacle barbare ; le plus vieux d'entre eux est alors dépouillé de ses habits et jeté dans le brasier ; des forcenés mangent de sa chair et disent qu'ils la trouvent meilleure que celle de la comtesse. Les autres prêtres s'embrassent dans cet intervalle, et sont tous précipités dans les flammes (*s*).

(*s*) A l'époque de la révolution française, il y avait en France *cent trente-huit* évêques et archevêques, et *soixante-quatre mille* curés et vicaires, sans compter les abbés crossés et mitrés, les moines et les religieuses, qui formaient un nombre beaucoup plus considérable. *Cinquante mille* curés et vicaires refusèrent de prêter le serment à la constitution civile du clergé, et furent

Digitized by Google

Des feuilles publiques et des historiens français rapportèrent, dans le tems de ces scènes d'horreurs, qu'un républicain forcené débita le 3 septembre une harangue furibonde dans le grand club des

---

forcés de chercher un asile sur une terre étrangère, ou ils durent se cacher en France; plusieurs milliers de ces derniers furent massacrés sans forme de procès.

Sur les cent trente-huit évêques et archevêques, cinq prêtèrent le serment à la constitution civile; c'était : 1° Mgr *de Talleyrand-Périgord*, évêque d'Autun; 2° Mgr *de Brienne*, archevêque de Sens, et connu alors sous le nom de cardinal de Loménie; 3° Mgr *Jarante*, évêque d'Orléans; 4° Mgr *Savines*, évêque de Vivier; et 5° Mgr *Gobel*, évêque *in partibus* de Lyda. Ce fut Mgr de Talleyrand qui sacra les premiers évêques constitutionnels, et qui chanta la fameuse messe au Champ-de-Mars. (*Abrégé de l'Histoire du Clergé pendant la révolution française*, par Baruel. Londres et Anvers, 1794.)

Le clergé de France était, à cette époque, immensément riche; pourtant les plus riches prélatures de l'Europe n'étaient pas en France. L'évêché de Tolède, en Espagne, rapportait *douze cent mille livres* de revenus; aussi le roi d'Espagne en était marguillier et en touchait de fortes sommes. Les richesses de l'évêché de Lausanne, en Suisse, montaient, avant la réforme, à soixante mille ducats; l'évêché de Posen, en Pologne, était plus riche encore. Après ces trois évêchés, venait celui de Lyon, dont le roi de France était autrefois *chanoine honoraire*. L'évêché de Warmie, en Pologne, qui était très-fortuné, ayant été dépouillé d'une grande partie de ses revenus par Frédéric-le-Grand, ce grand roi dit un jour à l'évêque de ce diocèse : *Vous ne pouvez pas m'aimer, n'est-ce pas? — Sire*, répondit le prélat, *je connais les devoirs de sujet. — Mais*, lui répliqua Frédéric, *si Saint-Pierre me refuse l'entrée du ciel, vous m'y introduirez sous votre manteau. — Votre Majesté*, reprit l'évêque, *m'a trop rongé mon manteau pour que je puisse y cacher de la contrebande.*

Digitized by Google

Jacobins à Paris, et y avança qu'un vrai patriote devait se défaire de ses amis les plus intimes et de ses parens les plus proches, s'ils étaient ennemis de la république; au même moment il tira d'un coffre deux têtes ensanglantées, qu'il assurait avoir coupées lui-même à son père et à sa mère, parce qu'ils avaient refusé d'assister à la messe d'un prêtre assermenté. Le club entier applaudit à ce crime horrible comme à l'action héroïque d'un nouveau *Brutus* (*t*).

Ce fut dans ces comités d'horrible mémoire, surtout dans ceux de la populace, que des monstres à figure humaine apprirent à leurs adeptes à secouer tout joug de la religion et des lois, et à ne craindre ni Dieu ni les hommes.

A cette époque, des clubistes de France avaient organisé en Belgique et particulièrement dans le pays de Liége, dans les environs de Visé, d'Hozémont, de Saint-Georges, de Fauquemont, de Néau, de Maescik, etc., des associations de voleurs et de garotteurs, connues sous le nom de *bandes*, afin de s'en servir lorsque les armées françaises auraient conquis nos provinces.

(*t*) MM. Thiers et Mignet rapportent plusieurs détails sur ces scènes affreuses; mais il s'en faut de beaucoup qu'ils retracent la moitié des horreurs commises à cette époque.

Thiers : *Hist. de la Révolut. française*, t. I, chap. 12 et 14.

Mignet : *Hist. de la Révolut. française*, chap. 5.

Voir : *Abrégé de l'Histoire du Clergé pendant la révolution française*, par Baruel. Londres et Anvers, 1794.

Storia del pontificato di Pio VI, par l'abbate Bechetini. Venezia, 1801, 4 tom.

Digitized by Google

Ces bandes étaient composées de cent à quatre cents hommes et femmes ; celle des environs de Maeseik en comptait à peu près deux cents. Une troupe de ces scélérats, forte d'environ quatre cents individus, entra armée de nuit, tambour en tête, dans le bourg de Néau, y enleva la caisse du receveur, et menaça de faire feu sur les habitans qui ouvraient leurs fenêtres.

Ces brigands s'étaient dépouillés de toute idée de religion et d'autorité humaine, et commirent, pour s'endurcir dans leurs affreux sentimens, les plus horribles sacriléges dans les églises qu'ils dévalisaient pendant la nuit : ils se frottaient les souliers avec les saintes-huiles, foulaient sous leurs pieds les hosties consacrées, les mettaient dans des omelettes, et en faisaient des infamies plus révoltantes encore dans leurs orgies avec leurs bacchantes.

Plusieurs chefs de ces bandes, avant d'aller au dernier supplice, avouèrent aux juges leur affiliation aux clubs de France, et les horreurs que nous venons de tracer succinctement. Ces courts détails nous ont été dans le tems confiés par des juges du tribunal de Maeseik qui avaient assisté aux interrogatoires des coupables. Nous croyons que jusqu'à présent aucun historien n'a encore donné un aperçu de ces troupes de scélérats.

Pendant que l'armée combinée d'Autriche et de 519.
Prusse manœuvrait en France, le duc Albert de Saxe-Teschen, à la tête d'une armée d'environ trente mille hommes, emporta Lannoi, Roubaix, Orchies, Saint-Amand et Turcoin, vint enfin camper, le 24 sep-

Digitized by Google

tembre, sous les murs de Lille, somma cette ville de se rendre et de rentrer sous l'autorité du roi de France. Cette sommation ne produisit aucun effet. La ville était abondamment pourvue de vivres, et était défendue par une garnison forte d'environ huit mille hommes, commandée par le brave lieutenant-général Duhoux.

Le 25 du même mois, des batteries formidables entouraient la forteresse, et le duc Albert envoya ce jour en ville un parlementaire qui remit au commandant et à la municipalité deux sommations. Le commandant de Lille répondit : « Je suis résolu avec ma garnison de m'ensevelir sous les ruines de la place plutôt que de la rendre, et les citoyens fidèles à leur serment de vivre libres ou de mourir, partagent nos sentimens, et nous seconderont de tous leurs efforts. »

La municipalité de la ville adressa au duc cette réponse laconique : « Nous venons de renouveler notre serment d'être fidèles à la nation, de maintenir le liberté et l'égalité, ou de mourir à notre poste. Nous ne sommes point des parjures. »

Le même jour le bombardement de la place commença: une grêle de boulets rouges, de bombes et d'obus couvrait constamment la ville. La garnison fit en attendant des sorties courageuses, et reçut des renforts par deux portes dont l'entrée était libre. Bientôt le quartier de Saint-Sauveur devint la proie des flammes qu'il était impossible d'éteindre. Le bombardement continua ses terribles ravages pendant cinq jours consécutifs sans aucune interruption pendant la nuit. Au milieu du feu épouvantable qui

Digitized by Google

pleuvait sur la ville, l'on vit des femmes et des enfans se jeter sur des bombes pour en arracher les mèches enflammées et en prévenir l'explosion. L'on a assuré que pendant ce siége les Autrichiens lancèrent sur la ville six mille bombes et trente mille boulets rouges; aussi le quartier de Saint-Sauveur et le faubourg de Fives disparurent, et plus de sept cents maisons devinrent la proie des flammes dans d'autres quartiers de la ville.

Le duc de Saxe-Teschen ayant appris la retraite des troupes prussiennes, et se voyant menacé par plusieurs armées françaises qui marchaient sur la Belgique, fut forcé de lever le siége de Lille dans la nuit du 7 au 8 octobre.

Albert connaissant la position critique dans laquelle il allait se trouver, rappela le général Clairfayt de la Champagne pour renforcer son armée. Ce général ne ramena qu'environ douze mille hommes qui furent harcelés dans leur retraite par les Français.

Dans ces entrefaites, Dumouriez qui avait reçu des renforts de troupes considérables, à la tête d'une armée de quarante mille combattans, marcha sur la Belgique; il avait sous ses ordres le général Valence qui commandait l'armée des Ardennes, le général d'Harville, Labourdonnaie et d'autres; par les savantes dispositions militaires de Dumouriez, la Belgique était enfermée dans un cercle, dont les quarante mille hommes du général en chef occupaient le centre.

Albert de Saxe-Teschen ne put réunir qu'environ vingt mille hommes, dont il forma un cordon depuis Tournay jusqu'à Mons; Dumouriez avait sous ses

Digitized by Google

ordres au moins soixante mille combattans, qui avaient une artillerie nombreuse et formidable.

Au commencement de novembre de cette année, les Autrichiens étaient campés sur les hauteurs en avant de la place de Mons, et y occupaient une position avantageuse, qui protégeait leurs retranchemens. Dumouriez ordonna le 5 novembre d'enlever ce poste à l'ennemi ; mais le général Beurnonville en fut repoussé avec de grandes pertes. Le général en chef, pour encourager son armée, reporta Beurnonville en avant, et à force de sacrifier du monde il parvint à faire chasser les Autrichiens de tous leurs postes ; il se trouva alors en présence de l'ennemi retranché sur les hauteurs en avant de la ville de Mons.

Sur ces collines se trouvaient les villages de Jemmappes, de Cuesmes et de Berthaimont, où les troupes impériales avaient élevé des retranchemens presqu'inexpugnables : quatorze redoutes défendaient ces positions, une artillerie nombreuse rangée en étages couronnait les collines, et des pentes rapides et des abattis en protégeaient les approches. Le général Clairfayt, qui commandait en chef, occupait avec ses bataillons les villages de Jemmappes et de Cuesmes, et le géneral Beaulieu campait au village de Berthaimont. Les chasseurs tyroliens étaient placés dans des bois, et la cavalerie dans une trouée entre Jemmappes et Cuesmes.

Dumouriez choisit des positions parallèles à celles de l'ennemi et forma son armée en demi-cercle.

Le 6 novembre 1792, dès le matin l'artillerie impériale tonne à coups pressés, et le feu de plus de qua-

Digitized by Google

tre-vingts pièces de canon qui plongent des hauteurs sur les masses compactes des Français, y vomit la mort de tous côtés, et fait dans les bataillons ennemis de terribles ravages. L'artillerie de Dumouriez riposte avec vigueur, mais ne peut faire brèche dans les batteries autrichiennes, ni éteindre le feu de leurs canons.

Les généraux Ferrand et Beurnonville attaquent, l'un à droite et l'autre à gauche, les positions formidables de Clairfayt, mais ils sont repoussés par une grêle de mitraille et par un feu très-vif de mousqueterie. Dumouriez attaque en personne le front des Autrichiens, mais le feu précipité de l'artillerie impériale met le désordre dans ses colonnes, qui chancellent, reculent et découvrent leurs flancs; les troupes françaises, tourbillonnent sous les boulets, les obus et la mitraille des Impériaux. Louis-Philippe, duc de Chartres, aujourd'hui roi des Français, commande au centre : il cherche à rallier les troupes, et forme d'un certain nombre de soldats un bataillon auquel il donne le nom de *bataillon de Jemmappes*. Le combat se rétablit : on court à l'assaut des batteries, et Clairfayt est attaqué en front et en flanc; la canonnade la plus vive est dirigée sur les assaillans; le feu précipité de l'infanterie fait reculer les Français, et les abords des hauteurs de Mons sont jonchés de morts et des mourans.

Dumouriez, ébranlé par la défense héroïque de l'ennemi et par la perte considérable de ses troupes, est sur le point de faire replier l'aile droite de son armée, pour protéger la retraite de son centre. Mais avant

Digitized by Google

d'en venir à cette fâcheuse extrémité, il envoie des troupes fraîches à l'attaque des batteries impériales; elles sont reçues par la mitraille et par le feu animé des lignes autrichiennes, et sont encore forcées de se replier.

De nouveaux assauts sont ordonnés aux retranchemens ennemis, qui sont enfin comblés de morts et de mourans. Dumouriez se met finalement à la tête de quelques bataillons, entonne l'hymne des *Marseillais*, et les entraîne à sa suite. Les granadiers autrichiens couverts de sueur et de sang, et fatigués de recevoir les assaillans à la baïonnette, les assomment à coups de crosse de fusil; enfin Clairfayt, voyant que son centre est entamé, que le combat est par trop inégal, et qu'il court risque d'être tourné, ordonne la rétraite, après la plus belle défense dont les annales de la guerre fassent mention. Vingt mille Impériaux disputèrent depuis la matinée jusqu'à deux heures après-midi la victoire à soixante mille Français. Les historiens de la révolution de France portent la perte de Clairfayt à six mille hommes tant tués que prisonniers, et celle de Dumouriez à six mille morts; mais les Autrichiens assurèrent que les Français laissèrent sur l'immense champ de bataille vingt mille soldats; et certes, attendu que les retranchemens de Clairfayt étaient presqu'inexpugnables, et que ce valeureux général belge opposait aux Français la défense la plus opiniâtre, la perte de Dumouriez devait surpasser de beaucoup celle du général d'Autriche.

Après la victoire de Jemmappes, Mons, Bruxelles, Louvain, Anvers, Namur, etc., etc., ouvrirent leurs

Digitized by Google

portes aux vainqueurs, et les armées victorieuses de la république soumirent toute la Belgique et la principauté de Liége.

Sur ces entrefaites, le général Clairfayt se retira avec les débris de son armée derrière la Roër, mais en combattant toujours avec courage l'ennemi qui le poursuivait. Dans cette retraite, il mit en œuvre toutes les ressources de la stratégie, et diminua par sa prudence et par sa bravoure les dangers qui l'accablaient.

Dumouriez entra dans la ville de Liége le 28 novembre 1792 aux acclamations du peuple dont l'esprit, écrivait-il à la Convention, était aussi républicain qu'en France. Il ne resta à l'empereur François II en Belgique que la forteresse de Luxembourg. Le prince-évêque de Liége avait quitté précipitamment sa capitale dès le 27 novembre.

§ LVIII.

État des armées françaises en Belgique. Commissaires de la république française dans nos provinces. Leur rapacité. Oppression des Belges. Condamnation et mort de Louis XVI. Supplice de Marie-Antoinette d'Autriche et d'Élisabeth de France. Mort de Louis XVII. Marie-Thérèse-Charlotte de France. Sacrifice expiatoire. Destruction des monumens à Saint-Denis. Violation des tombeaux des rois, etc.

Les armées françaises, remplies de scélérats sortis 520.
des bagnes et des cachots, offrirent aux Belges effrayés

Digitized by Google

un spectacle bizarre et effrayant : la plupart des soldats, à mine sinistre, étaient affublés d'habits déchirés de différentes formes et couleurs; les uns étaient coiffés de chapeaux en forme de pain de sucre ou de chapeaux à trois cornes; d'autres avaient des bonnets blancs, gris, bleus, rouges, etc.; on y voyait des bottes et des souliers, des culottes et des pantalons collans et larges dans la même compagnie. Beaucoup de soldats, manquant de chaussure, avaient leurs pieds entourés de foin. Le lecteur peut nous en croire, car nous en avons été témoin oculaire.

Ces bandits pillaient tout ce qui leur convenait, et forçaient les Belges à leur donner contre des assignats sans valeur des marchandises et de l'argent : ils achetaient pour cinquante centimes, présentaient des assignats de mille livres, et se faisaient rendre neuf cent quatre-vingt-dix-neuf francs et demi. Ils enfoncèrent chez les habitans les coffres et les armoires et en enlevèrent tout ce qui s'y trouvait. Ils roulèrent des boulets dans les chambres pour découvrir s'il n'y avait pas du vide; et si les personnes fixaient quelquefois les yeux sur les endroits où elles avaient caché des effets, les soldats y faisaient des recherches, et en retiraient les objets qui y étaient.

Parmi ces troupes horribles se distinguaient des bandes à cheval, qu'on nommait dans nos provinces des *sans-culottes* et des *capucins;* leur figure était aussi hideuse que leurs mains étaient rapaces et sacriléges. Rien n'était sacré pour ces brigands : ils portaient de larges pantalons et des vestes d'un drap grossier, couleur d'habit de capucins, un bonnet rouge et une

Digitized by Google

barbe longue et dégoûtante. C'était cette cavalerie qui formait l'avant-garde, pillait tout sur son passage, et rançonnait cruellement les habitans. Ces capucins périrent tous sur la Roër au printems suivant.

« Dumouriez..., dit M. Thiers, arrivé à Liége, la désorganisation de son armée était complète. Les soldats étaient presque nus; faute de chaussure, ils s'enveloppaient les pieds avec du foin; ils n'avaient avec quelque abondance que la viande et le pain, grâce à un marché que Dumouriez avait maintenu d'autorité. Mais l'argent manquait pour leur fournir le prêt, et ils pillaient les paysans, ou se battaient avec eux pour leur faire recevoir des assignats. Les chevaux mouraient de faim faute de fourrages, et ceux de l'artillerie avaient péri presque tous. Les privations, le ralentissement de la guerre, ayant dégoûté les soldats, tous les volontaires partaient en bandes (*u*). »

Ces troupes furent suivies d'une nuée de commissaires déguenillés de toute espèce, qui employèrent la ruse, l'astuce et la violence pour amasser des trésors; ils accablèrent les Belges de réquisitions énormes en grains, en chevaux, en bétail, en drap, en souliers, en bottes, en munitions, etc., qu'ils payaient en assignats que les négocians refusaient de recevoir. Ils frappaient de grosses contributions, et ne respectaient ni les biens des particuliers, ni les vases, ni les ornemens des églises. Ils faisaient l'inventaire de tout

---

(*u*) Thiers : *Histoire de la Révolution française*, t. II, pag. 55 et suiv.

Digitized by Google

ce qui se trouvait dans les collégiales, dans les cures et dans les couvens, séquestraient les biens du clergé, demandaient d'abord une contribution de quelques mille francs, en exigeaient ensuite une plus forte encore, et quand ils savaient qu'il n'y avait plus d'argent à leur donner, ils s'emparaient des bijoux, de l'argenterie et des ornemens les plus riches des églises. C'est ainsi que la collégiale de Maeseik paya d'abord une contribution de quatre mille francs, ensuite une autre de six mille, et l'on finit par emporter l'argenterie, les meilleurs ornemens, les vases sacrés et les châsses des reliques.

Ces proconsuls démocrates, comme les *Chepy* et les *Rigault,* annonçaient fièrement qu'ils apportaient la liberté aux Belges, et ils les vexaient par des arrestations despotiques et incessantes. Ces dominateurs insolens étalèrent bientôt un faste et une opulence insupportables qui ne provenaient que de leurs rapines.

Comme il y avait alors en France une grande disette de vivres, ils enlevèrent les grains des Flandres, du Brabant, du pays de Liége, etc., qu'ils expédièrent en France. L'armée française manqua ainsi de périr de misère dans un des plus riches pays du monde. Les soldats arrachèrent aux bourgeois et aux habitans des campagnes leur pain, etc., pour s'en nourrir eux-mêmes.

La Belgique, opprimée, vexée et rançonnée de mille manières différentes, soupirait après le retour des troupes impériales pour être délivrée de la tyrannie de ces démagogues insatiables.

« Une nuée d'agens, choisis par le pouvoir exécu-

Digitized by Google

tif dans les Jacobins, dit l'historien de la *Révolution française*, s'était répandue dans la Belgique. Les administrations provisoires avaient eté formées sous leur influence, et ils les poussaient à la plus excessive démagogie. Le bas peuple, excité par eux contre les classes moyennes, commettait les plus grands désordres. C'était l'anarchie de 93 qui, amenée progressivement chez nous par quatre années de troubles, se reproduisait là tout à coup, et sans aucune transition de l'ancien au nouvel ordre de choses. Ces proconsuls, revêtus de pouvoirs presque absolus, faisaient emprisonner, séquestrer hommes et biens; en faisant enlever toute l'argenterie des églises, ils avaient fort indisposé les malheureux Belges, très-attachés à leur culte, et surtout donné lieu à beaucoup de malversations. Ils avaient formé des espèces de Conventions pour décider du sort de chaque contrée, et, sous leur despotique influence, la réunion à la France fut votée à Liége, à Bruxelles, à Mons, etc. (*v*). »

Sur ces entrefaites, Louis XVI fut conduit du Temple à la *Convention nationale* qui remplaçait *l'Assemblée législative*, pour être jugé. Dès qu'il y fut arrivé : « Réprésentans, dit Barrère, vous allez exer- 521.
« cer le droit de justice nationale. Que votre attitude « soit conforme à vos nouvelles fonctions. » Puis se tournant vers les tribunes : « Citoyens, ajouta-t-il, « souvenez-vous du silence terrible qui accompagna

(*v*) Thiers : *Histoire de la Révolution française*, t. II, pag. 35 et suiv.

Digitized by Google

« Louis ramené de Varennes, silence précurseur du « jugement des rois par les nations. »

La contenance du roi était calme et ferme, et il promenait sur l'assemblée un regard rassuré et majestueux : « Louis, dit le président d'une voix trou- « blée, la nation française vous accuse ; vous allez « entendre l'acte énonciatif des faits. Louis, asseyez- « vous. »

Louis XVI répondit à toutes les questions qu'on lui adressait, avec calme, avec esprit et avec justesse, et repoussa avec fermeté tous les griefs qu'on articulait contre lui. Enfin il fut reconduit au Temple.

La Convention nomma Target et Tronchet pour défendre le roi ; le premier ayant refusé ces fonctions fort honorables sans doute, mais alors très-dangereuses, Lamoignon-Malesherbes, vieillard de soixante-dix ans, qui avait été ministre de l'intérieur, s'offrit pour défendre l'infortuné monarque : « Je ne vous « demande pas, écrivait-il au président de l'assemblée, « de faire part à la Convention de mon offre, car je « suis bien éloigné de me croire un personnage assez « important pour qu'elle s'occupe de moi ; mais « j'ai été appelé deux fois au conseil de celui que vous « allez juger, dans le tems que cette fonction était « ambitionnée par tout le monde ; je lui dois le même « service, lorsque c'est une fonction que bien des « gens trouvent dangereuse. »

Lorsque Malesherbes fut entré dans la chambre de Louis XVI, le 14 décembre 1792, le roi le serra tendrement dans ses bras et lui dit : « Votre sacrifice « est d'autant plus généreux, que vous exposez votre

Digitized by Google

« vie, et que vous ne sauvez pas la mienne (*w*). »

Malesherbes et Tronchet s'associèrent Desèze, et rédigèrent ensemble la défense du malheureux monarque.

Ces trois courageux défenseurs accompagnèrent Louis XVI, le 26 décembre, à sa dernière comparution devant l'assemblée révolutionnaire. Desèze prononça sa défense; promenant ses regards sur les membres de la Convention : *C'est vainement,* dit-il, *que je cherche parmi vous des juges, je n'y vois que des accusateurs.* L'orateur fit valoir toutes les considérations de la justice et toutes les preuves de l'innocence du roi. Il soutint fermement que le monarque ne pouvait être jugé comme roi, et que les représentans du peuple, ses accusateurs, ne pouvaient être ses juges.

Il finit sa belle apologie par ces paroles remarquables : « Attendez d'avance l'histoire qui dira à la renommée : Louis, monté sur le trône à vingt ans, y porta l'exemple des mœurs, la justice et l'économie;

(*w*) La Convention fit, un peu plus tard, arracher la fille de M. de Malesherbes, épouse du président Rosambo, des bras de son père et traîner en prison. Malesherbes demanda la grâce de partager le sort de sa fille, et le lendemain il fut conduit aux Madelonnettes. Il fut traduit devant le tribunal de la révolution avec sa fille et sa petite-fille, et ils furent tous les trois condamnés à mort. Madame de Rosambo ayant rencontré sur son passage mademoiselle de Sombreuil, elle l'embrassa : « Mademoiselle, lui dit-elle, vous avez eu la gloire de sauver votre père : j'ai du moins la consolation de mourir avec le mien. » Malesherbes monta sur l'échafaud avec la sérénité de Socrate et la fermeté de Caton, et eut la tête tranchée le 22 avril 1793.

Digitized by Google

il n'y porta aucune faiblesse, aucune passion corruptrice : il fut l'ami constant du peuple. Le peuple voulut qu'un impôt désastreux fût détruit, Louis le détruisit; le peuple voulut l'abolition de la servitude, Louis l'abolit; le peuple sollicita des réformes, il les fit; le peuple voulut changer ses lois, il y consentit; le peuple voulut que des millions de Français recouvrassent leurs droits, il les leur rendit; le peuple voulut la liberté, il la lui donna. On ne peut pas disputer à Louis la gloire d'avoir été au-devant du peuple par ses sacrifices; et c'est lui qu'on vous a proposé.... Citoyens, je n'achève pas, je m'arrête devant l'histoire; songez qu'elle jugera votre jugement, et que le sien sera celui des siècles. »

Le jugement du roi fut prononcé le 17 janvier 1793: il fut d'abord condamné comme coupable de conspiration et d'attentat contre la sûreté publique; l'assemblée le priva ensuite de tout droit de recours et d'appel au peuple français, et prononça enfin contre lui la peine de mort à la faible majorité de cinq voix.

Le 20 du même mois, Louis XVI entendit la lecture de sa condamnation avec une entière soumission aux décrets de la providence; il communiqua lui-même sa sentence à sa malheureuse famille, qu'il tâcha d'armer de courage et de résignation. La reine et la princesse Élisabeth félicitèrent le roi sur la fin de ses souffrances; la princesse sa fille poussa au ciel de douloureux gémissemens et tomba évanouie; le jeune dauphin voulut sortir pour attendrir le peuple sur le sort de son infortuné père. Ces adieux du monarque

Digitized by Google

à sa famille chérie et désolée étaient poignans et déchirans.

Le 21 de ce mois, Louis XVI monta, à huit heures du matin, dans un carrosse pour aller au lieu du supplice; il avait à son côté l'abbé Edgeworth, son confesseur, et deux gendarmes vis-à-vis de lui. Le trajet dura deux heures; l'échafaud était dressé sur la place de Louis XV. Lorsque le roi en montait les degrés avec fermeté, Edgeworth lui cria : *Fils de saint Louis, montez au ciel!* Les bourreaux lui coupent les cheveux et lui ôtent ses vêtemens; ils veulent ensuite lui lier les mains, le monarque s'y refuse, en leur disant : *Je suis sûr de moi;* mais son confesseur lui dit : *Sire, encore ce sacrifice!* Il tend alors les mains qui sont liées, s'avance ensuite sur l'estrade, et s'écrie d'une voix forte et sonore : *Français, je suis innocent; je pardonne à mes ennemis; je souhaite que ma mort soit utile au peuple. La France....* A ces mots un roulement étourdissant de tambours couvre sa voix; trois bourreaux se saisissent de sa personne; sa tête tombe sous la hache de la révolution; un des bourreaux la prend par les cheveux et la montre aux spectateurs effrayés; un morne silence et une affreuse consternation accueillirent le dernier soupir du roi. Ce prince était le véritable ami de son peuple. Il n'était âgé que de trente-neuf ans (*x*).

Ce parricide juridique sera une tache éternelle

(*x*) V. des détails intéressans sur les derniers jours de Louis XVI dans le *Journal* de Malesherbes.

Digitized by Google

au nom français, comme le supplice de Charles Ier, roi de la Grande-Bretagne, est un stigmate indélébile pour la nation anglaise.

Louis XVI était le meilleur des rois : dans des tems tranquilles il aurait fait le bonheur de ses sujets, mais il n'était pas dans son pouvoir de conjurer les orages de la révolution que le régent, duc d'Orléans, et Louis XV lui avaient légués. C'était peut-être le seul monarque de France qui était sans passion vicieuse et qui possédait les deux grandes qualités, propres à faire de bons rois : la crainte de Dieu et l'amour de son peuple.

Voici des vers qui ont été mis au bas d'un portrait de ce monarque, et qui peignent parfaitement bien son caractère :

Ce prince infortuné qu'une sévère loi
Sur un vil échafaud fit périr comme un traître,
Ne parut digne d'être roi
Que lorsqu'il eut cessé de l'être.
Il dut à ses malheurs l'amour de l'univers;
Trop faible sur le trône, il fut grand dans les fers.
Le jour de son trépas fut celui de sa gloire;
Et, quelque jugement qu'en porte l'avenir,
Il faudra que l'on dise en lisant son histoire :
S'il ne sut pas régner, au moins il sut mourir.

La reine, Marie-Antoinette d'Autriche, suivit le roi sur l'échafaud le 16 octobre suivant.

L'ange qu'on nommait Élisabeth de France, sœur de Louis XVI, porta sa tête sous la guillotine le 10 mai 1794.

Le jeune dauphin, Louis-Charles, mourut quelques mois après l'assassinat de l'auteur de ses jours,

Digitized by Google

à la suite des horribles traitemens que lui avait fait endurer le cordonnier Simon, auquel la Convention l'avait confié.

Son père lui avait appris à lire et à écrire, et partageait dans sa captivité ses jeux enfantins. Le jeune prince ayant un jour perdu, au jeu de Siam, plusieurs parties au seizième point, s'écria : *Ce nombre seize est bien malheureux! — Qui le sait mieux que moi?* lui répondit le roi.

La princesse Marie-Thérèse-Charlotte de France, fille de Louis XVI, détenue pendant trois ans en prison, fut enfin échangée le 27 décembre 1795 à Bâle, contre les quatre commissaires de la république que le général Dumouriez avait livrés au gouvernement autrichien.

Philippe-Louis-Joseph, duc d'Orléans, appelé *citoyen Égalité,* qui avait voté la mort de Louis XVI, fut guillotiné le 6 novembre 1794.

Alexandre, empereur de toutes les Russies, se trouvant, en 1814, avec son armée victorieuse à Paris, ordonna d'offrir à l'Éternel un sacrifice expiatoire sur la même place où l'échafaud avait été teint du sang du meilleur des rois et de tant d'autres illustres victimes. Un autel magnifique y fut dressé, et sept prêtres russes y célébrèrent un office solennel; les troupes des puissances alliées défilèrent devant la croix, et les souverains et les soldats mirent un genou à terre pour recevoir la bénédiction du prêtre officiant. Un *Te Deum*, chanté sur un des plus beaux airs de l'ancienne musique grecque, termina cette imposante cérémonie.

Digitized by Google

Après la mort de Louis XVI, les armes royales, les emblèmes de la royauté et tous les insignes et titres de la noblesse, furent détruits dans toute l'étendue de la France.

La Convention, pour ne laisser subsister dans l'abbaye de Saint-Denis, près de Paris, aucun souvenir des rois et de leurs familles, et exercer sa rage contre tout ce qui rappelait la royauté, ordonna que tous les monumens qui étaient élevés dans l'église fussent brisés, et que les ossemens et les cendres des rois, des reines, des princes et des princesses fussent exhumés et jetés sur le cimetière.

Cinquante-un monumens que la religion et l'histoire regretteront toujours, disparurent ainsi sous les coups de haches et de marteaux de ces nouveaux Vandales; en trois jours on brisa tous les mausolées que douze siècles avaient érigés à la gloire des grands hommes.

Parmi les tombeaux anéantis se trouvaient ceux de Dagobert Ier, mort en 638, de Clovis II, décédé en 662, de Charles-Martel, qui mourut en 741, de Pepin-le-Bref, qui décéda en 768, de Carloman, frère de Charlemagne, mort en 771, de Louis III, qui mourut en 882, d'Eudes-le-Grand, oncle de Hugues-Capet, qui décéda en 899, de Henri Ier, mort en 1060, de Louis-le-Gros, de Philippe-le-Hardi, de Louis X, de Philippe V, etc., etc. (*y*).

(*y*) Voir de plus amples renseignemens dans les *Notes* précieuses prises par un religieux de l'abbaye de Saint-Denis, témoin oculaire de ces dévastations; apud Chateaubriand : *OEuvres complètes*, t. I, pag. 772 et suiv. Bruxelles, 1829.

Digitized by Google

On se mit ensuite à tirer des caveaux et des autres sépultures les corps et les ossemens de plus de cent trente personnages, qui furent tous jetés dans de grandes fosses creusées au cimetière de l'abbaye. Parmi les corps exhumés on remarquait : 1° celui de Hugues, dit le Grand, comte de Paris, décédé en 956; il était le père de Hugues-Capet, chef de la race des Capétiens; 2° celui de Henri IV, mort en 1610; il était bien conservé, et les traits de son visage étaient parfaitement reconnaissables ; 3° celui de Louis XIII, qui était aussi intact; on le reconnaissait à sa moustache; 4° celui de Louis XIV, très-bien conservé; on y remarquait parfaitement les grands traits qui le distinguaient, mais il était tout noir ; 5° le corps de Louis XV: ce cadavre paraissait tout entier, mais dégagé des linges et des bandelettes qui l'entouraient, il tomba en putréfaction et exhala une puanteur si infecte, que les assistans s'enfuirent.

Plusieurs ouvriers qui travaillaient à ces exhumations, gagnèrent des dissenteries et des fièvres (*z*).

(*z*) V. d'autres détails dans les *Notes* que nous venons de citer, apud Chateaubriand, *loco citato*, pag. 774 et suiv.

Digitized by Google

§ LIX.

La Convention déclare la guerre à l'Angleterre et aux Provinces-Unies. Dumouriez pénètre en Hollande. Prise de Bréda. Le prince de Cobourg à la tête de l'armée autrichienne. Clairfayt défait les Français à Aldenhoven. Le prince de Cobourg frappe une forte contribution sur le pays de Liége. Dumouriez quitte la Hollande. Combat de Huy. Bataille de Neerwinden. Combats de Tourine et de Pellenberg. Entrée de l'armée autrichienne à Bruxelles. Armistice. Députés et commissaires envoyés au quartier-général de Dumouriez. Les commissaires sont arrêtés, et Dumouriez passe chez les Autrichiens. Sa mort.

522. Au milieu de la plus horrible anarchie, la république française déclara la guerre, le 1er février 1793, au roi de la Grande-Bretagne et au stathouder des Provinces-Unies.

Dans ces intervalles, le général Dumouriez chargea Miranda de faire les siéges des places de Maestricht et de Venloo, avec environ soixante-dix mille hommes, et le 17 février, il se mit lui-même à la tête d'une armée nombreuse pour pénétrer en Hollande. Comme les frontières et les places du côté de la Belgique étaient presque dégarnies de troupes, Dumouriez s'empara le 1er mars de cette année de la ville de Bréda. Le comte Alexandre de Bylandt rendit honteusement cette place importante au bout de trois jours et demi de siége; avec sa garnison, forte de

Digitized by Google

deux mille cinq cents hommes, il aurait pu défendre la ville assez longtems pour recevoir des secours. Les remparts de Bréda étaient garnis de deux cent cinquante pièces d'artillerie.

Le général français se rendit ensuite maître de Gertrudenberg, de Klundert et de Wilhemstat.

L'empereur François II avait en attendant envoyé des renforts considérables à son armée de la Roër, et avait confié le commandement général de ses troupes au prince Frédéric-Josias de Cobourg, qui s'était déjà distingué par sa bravoure et par ses talens guerriers dans les campagnes contre les Turcs. Le comte de Clairfayt, connu par son génie et sa valeur, commandait, sous ses ordres, une forte division de l'armée.

Les troupes françaises, aux ordres du général Dampierre, avaient leur camp en-deçà de la Roër, au-dessus d'Aix-la-Chapelle. Clairfayt passe cette rivière pendant la nuit, attaque l'armée française le 1er mars 1793, à Aldenhoven, la défait, la met dans une déroute complète, prend la ville d'Aix-la-Chapelle, force le lendemain le général Miranda à lever précipitamment le siége de la forteresse de Maestricht, entre avec ses bataillons victorieux à Liége, et y trouve des magasins considérables que les Français, dans leur retraite précipitée, avaient été forcés d'abandonner. Les troupes de la république avaient dû renoncer à d'autres magasins établis à Maeseik et ailleurs, et qui furent pillés par le peuple. L'armée française perdit une partie de son artillerie, de ses munitions et de ses bagages.

Digitized by Google

Dans ces entrefaites, le prince de Cobourg établit provisoirement son quartier-général à Maestricht; comme les Liégeois s'étaient révoltés contre leur prince-évêque, et avaient embrassé le parti de la république française, il adressa de son quartier-général à la ville de Liége une proclamation, dans laquelle il ordonnait aux Liégeois de remettre en fonctions les anciens magistrats; cette ancienne magistrature devait lui dénoncer, sous sa responsabilité, tous ceux qui avaient puissamment contribué à la révolution de la principauté, et s'étaient distingués par leur attachement à la république de France.

Il frappa ensuite la ville et le pays de Liége d'une contribution de six cent mille florins de Vienne, à payer en trois termes, chacun de trois en trois jours.

Il voulait que les magistrats distinguassent, dans la répartition de cette somme, les révolutionnaires, surtout leurs chefs, d'avec les personnes attachées au prince-évêque, et que les partisans de la révolution payassent trois et quatre fois plus que les gens qui étaient restés tranquilles. Enfin il menaçait de la potence tout habitant de Liége qui se rendrait seulement suspect.

Les bourgmestres de la cité de Liége se rendirent au quartier-général du prince, pour obtenir une diminution de cette contribution exorbitante, et un plus grand délai pour son versement; mais leur démarche fut entièrement infructueuse : « Le clergé, « leur répondit Cobourg, a bien trouvé à la minute « cent mille francs à payer aux rebelles. »

Pendant que ces événemens se passaient à Liége,

Digitized by Google

les Français s'étaient concentrés en avant de la ville de Huy, dans un poste très-avantageux, défendu par une artillerie nombreuse, et avaient rompu le pont sur la Meuse. Le prince de Wirtemberg, à la tête d'une colonne de l'armée impériale, les y attaqua avec vigueur; les décharges terribles des Français l'arrêtèrent quelque temps, mais enfin il força l'ennemi à abandonner sa position retranchée, d'évacuer la ville, et de se retirer péniblement à travers les montagnes.

Dumouriez avait en attendant rassemblé un certain nombre de barques pour traverser le Moerdyk, et ses soldats étaient campés sur les bords de l'eau dans de petites huttes de paille, qu'ils appelaient le *camp des castors;* mais ayant appris la défaite de ses lieutenans Dampierre et Miranda, il abandonna ses conquêtes en Hollande, et se rendit précipitamment dans les environs de Tirlemont.

Sur ces entrefaites l'armée autrichienne avait profité de ses victoires, s'était avancée sur Tirlemont et campait derrière la grande Gète.

Le 18 mars de cette année le général Dumouriez fait avancer, à la pointe du jour, Miranda avec une de ses colonnes à gauche sur Léau, envoie une seconde sous les ordres de Louis-Philippe, duc de Chartres, pour former le centre de l'armée de Neerwinden, et marche lui-même à la tête de la troisième colonne, forte de trente mille hommes, à droite sur Racour ou Raucourt.

Le prince de Cobourg chargea alors le comte de Clairfayt d'attaquer l'aile droite des Français à Ra-

Digitized by Google

cour, fait avancer le prince de Wirtemberg avec sa division contre l'aile gauche de Léau, et le comte de Colloredo contre le centre de Neerwinden.

La bataille commence ce jour dès le matin avec la plus grande animosité, la canonnade la plus vive et le feu de mousqueterie le mieux soutenu se fait entendre des deux côtés; les colonnes opposées s'ébranlent, s'avancent et reculent; des charges brillantes de cavalerie s'exécutent, on gagne du terrain et on l'abandonne; Neerwinden est pris deux fois par les Autrichiens et repris deux fois par les Français; Dumouriez y rentre une troisième fois, mais il y est accablé d'un feu si vif, et le village est tellement encombré de morts et de mourans, qu'il est forcé de céder de nouveau ce champ de bataille, et de recomposer ses colonnes déroutées à quelque distance de Neerwinden. Clairfayt fond alors avec impétuosité sur l'aile droite; Dumouriez y soutient avec intrépidité deux attaques acharnées, mais il est culbuté dans la troisième; en même tems Colloredo enfonce le centre, et le prince de Wirtemberg fait plier l'aile gauche de l'armée ennemie. Enfin, après une action générale de onze heures, les Français se retirent le soir, et laissent sur le champ de bataille environ six mille morts, sans compter les blessés. Dix mille conscrits saisis d'épouvante par cet horrible carnage, se débandèrent dans toutes les directions. La perte du prince de Cobourg approchait de celle du général Dumouriez, sa cavalerie surtout avait beaucoup souffert dans l'attaque des batteries françaises. L'immense champ de bataille était couvert de corps et de débris humains.

Digitized by Google

Après la victoire de Neerwinden l'armée autrichienne se partagea en trois colonnes, dont la première s'avança sur la droite de la chaussée de Louvain, la seconde à gauche et la troisième sur Tourine. 523.

Le 22 du même mois l'aile gauche livra un combat sanglant aux Français campés avantageusement sur les hauteurs du village de Tourine; l'attaque des troupes impériales fut impétueuse et acharnée, et la défense des batteries françaises fut des plus opiniâtres; enfin, après une action longue et meurtrière de part et d'autre, les Français furent chassés de toutes leurs positions.

La troisième colonne, qui formait l'avant-garde, rencontra le même jour une division française près du village de Pellenberg; elle était retranchée sur la *montagne de fer* du côté de Louvain : le combat fut encore plus sanglant que celui de Tourine; mais après une défense courageuse de sept heures, les Français furent encore forcés de céder le champ de bataille aux Autrichiens.

L'armée impériale étant maîtresse des rives de la Dyle, et ayant occupé Tirlemont, Louvain, etc., fit son entrée à Bruxelles le 23 mars; elle était fort affaiblie par ses victoires; sa cavalerie avait fait des pertes considérables dans les dernières actions meurtrières. Le comte de Metternich, père du prince actuel de Metternich, entra dans la capitale de la Belgique, le 29 du même mois, comme ministre plénipotentiaire de l'empereur; le 28 avril suivant l'archiduc Charles, frère de François II, fit son entrée solennelle à Bruxelles en qualité de lieutenant-gouver-

Digitized by Google

neur et capitaine-général des Pays-Bas autrichiens.

524. Dumouriez s'était dans ces intervalles retiré en France, avec les débris de son armée.

Ce général, qui avait affermi la république française par ses premières victoires et par la conquête de la Belgique, ayant essuyé des défaites si graves, craignit que les dominateurs de la France, dont il ne partageait pas les idées anarchiques et sanguinaires, n'en voulussent à sa tête, conclut un armistice avec le colonel autrichien Mack; il y fut convenu que Dumouriez marcherait à la tête de son armée sur Paris pour renverser la Convention nationale, et y établir la *monarchie constitutionnelle*. Les Autrichiens ne devaient pas avancer en France, mais en revanche Dumouriez devait leur livrer temporellement les places de Lille, de Condé et de Valenciennes. L'on a assuré que l'intention du général français était de placer le jeune duc de Chartres, aujourd'hui roi des Français, sur le trône constitutionnel de la France.

Les négociations de Dumouriez avaient bientôt transpiré, et trois Jacobins, nommés Dubuisson, Proli et Pereyra, se rendirent de Paris à Ath, pour découvrir ses projets. Le général leur dit que la Convention était composée de deux cents brigands et de six cents imbécilles, et qu'il se moquait de ses décrets.... « Quant au tribunal révolutionnaire, ajouta-t-il avec une indignation croissante, je saurais l'empêcher, et tant que j'aurai trois pouces de fer à mes côtés, cette horreur n'existera jamais.... — Vous ne voulez donc pas de constitution? lui demandèrent alors les trois interlocuteurs. — La nouvelle consti-

Digitized by Google

tution imaginée par Condorcet est trop sotte. — Et que mettrez-vous à la place? — L'ancienne de 1791, toute mauvaise qu'elle est. — Mais il vous faudra un roi, et le nom de Louis fait horreur. — Qu'il s'appelle Louis ou Jacques, peu importe. — Ou Philippe, reprend l'un des envoyés. Mais comment remplacerez-vous l'assemblée actuelle ? » Dumouriez cherche un moment, puis ajoute : « Il y a des administrations locales toutes choisies par la confiance de la nation, et les cinq cents présidens des districts seront les cinq cents représentans. — Mais avant leur réunion, qui aura l'initiative de cette révolution ? — Les Mameluks, c'est-à-dire mon armée. Elle émettra ce vœu, les présidens de districts le feront confirmer, et je ferai la paix avec la coalition, qui, si je ne m'y oppose, est à Paris en quinze jours (*a*). »

La Convention envoya, le 30 mars, quatre commissaires pour arrêter Dumouriez; ils se nommaient Camus, Lamarque, Quinette et Bancal; Beurnonville, ami de Dumouriez, les accompagnait.

En attendant, le général se porta au centre des places de Lille, de Condé et de Valenciennes, pour s'en emparer; mais son armée était partagée d'avis, tous les volontaires étaient contre lui; il voulait les faire désarmer par les troupes de ligne, mais il n'osait pas; ses tentatives sur Lille et Valenciennes ne réussirent pas; il ne lui restait plus que la ville de Condé, qu'il voulait livrer aux Impériaux, lorsque les commissaires de la Convention arrivèrent à son

(*a*) Thiers : *Histoire de la Révolution française*, t. II, chap. 3.

Digitized by Google

quartier-général le 2 avril. Dumouriez était entouré de tout son état-major, et les hussards de Berchiny étaient en ordre de bataille devant la porte du général. Camus lut à Dumouriez le décret de la Convention qui le mandait à Paris pour se justifier. Comme le général s'y refusait : « Voulez-vous obéir à la Convention? lui dit Camus. — Non, répliqua le général. — Eh bien! reprit Camus, vous êtes suspendu de vos fonctions; vos papiers vont être saisis et votre personne arrêtée. — Ceci est trop fort, s'écria Dumouriez; *à moi, hussards!* (Les hussards accoururent.) Arrêtez ces gens là, leur dit-il en allemand. » Les quatre commissaires furent envoyés en ôtage aux Autrichiens.

La Convention mit alors la tête de Dumouriez à prix, et tous les parens des officiers de son armée furent mis en arrestation; on ordonna la levée d'un corps de quarante mille hommes pour couvrir la capitale de la France, et Dampierre fut nommé général en chef de l'armée pour combattre les Autrichiens.

Le 4 du même mois, Dumouriez voulait se rendre auprès du prince de Cobourg, dans les environs de Condé, pour concerter avec lui son plan de campagne contre sa patrie; mais il fut poursuivi par les volontaires, et dut se sauver au milieu d'une grêle de balles auprès des troupes autrichiennes, dont il reçut un très-bon accueil; un nombreux état-major, le duc de Chartres et son frère le suivirent (*b*).

(*b*) Thiers : *Histoire de la Révolution française*, t. II, *loco citato*.

Digitized by Google

Pendant que Dumouriez était chargé du portefeuille des affaires étrangères, en 1792, il avait envoyé dans toutes les parties de l'Europe de nombreux émissaires pour préparer les peuples à une révolution générale. Après sa trahison il se retira en Angleterre, et y vécut d'une pension du gouvernement britannique. Il y mourut à Turville-Parck, le 14 mars 1823, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

§ LX.

L'armée hollandaise, sous les ordres du prince héréditaire Guillaume-Frédéric, se réunit aux troupes impériales. Évacuation de la Hollande par les troupes françaises. Conseil de guerre à Anvers. Nombre des troupes alliées. Arrivée des Anglais. Batailles de Quiévrain et de Raismes. Mort du général Dampierre. Bataille de Famars. Prise des places de Condé et de Valenciennes. Levée en masse ordonnée par la Convention nationale. Mesures extrêmes adoptées en France. Mauvaise direction de l'armée combinée. Siége de Dunkerque. Combat de Rexpoede. Bataille de Hondschoot. Combat de Menin. Opiniâtre défense du prince héréditaire d'Orange-Nassau.

Au moment de l'irruption de Dumouriez dans les 525.
Provinces-Unies, Guillaume-Frédéric, prince héréditaire d'Orange-Nassau, se trouvait à Francfort avec le prince de Cobourg et d'autres généraux, pour se concerter avec lui sur le plan de la campagne qui

Digitized by Google

allait s'ouvrir contre la république française. Le 2 mars de cette année, il fut de retour à La Haye et se mit tout de suite à la tête des bataillons hollandais, que son frère cadet, le prince Georges-Frédéric, avait en attendant rassemblés dans les environs de Gorcum.

Le corps de l'armée française que Dumouriez avait laissé en Hollande, se voyant menacé par les troupes bataves, se retira dans les places de Bréda et de Gertrudenberg pour y attendre des secours; mais les Français furent bientôt forcés de capituler et de rendre ces forteresses au prince héréditaire.

Les chefs des armées de la coalition se réunirent à Anvers pour délibérer sur les opérations de la guerre; à ce conseil assistaient le prince de Cobourg, le prince Guillaume-Frédéric d'Orange, le duc d'Yorck et d'autres généraux; il y fut décidé qu'on transporterait le théâtre de la guerre en France, qu'on y assiégerait les places frontières, et que le duc d'Yorck s'emparerait de Dunkerque pour remettre cette forteresse maritime aux Anglais.

Voici les forces militaires des cours coalisées en Belgique et sur le Rhin : le prince de Cobourg avait sous ses ordres environ cinquante mille Autrichiens et huit mille Hessois; le prince Guillaume-Frédéric était à la tête de quinze mille Hollandais; le duc d'Yorck commandait vingt-cinq mille Anglais et Hanovriens; le prince de Hohenlohe occupait les forteresses de Luxembourg, de Namur, etc., avec quinze mille Impériaux; et le duc Frédéric de Brunswick devait manœuvrer sur le Rhin avec une armée forte

Digitized by Google

d'environ quatre-vingt mille soldats, tant prussiens qu'autrichiens, saxons, bavarois et émigrés français.

Les alliés devaient entrer en France avec une artillerie formidable ; cent quatre-vingts bouches à feu avaient été expédiées de Vienne, cent autres venaient de la Hollande, et quatre-vingt-treize mortiers étaient prêts à bombarder les places fortes.

Les Bataves et les Anglais étant arrivés en ligne, l'armée combinée franchit les frontières de France et bloqua la ville de Condé.

Les alliés suivaient l'ancien système militaire; ils disséminèrent leurs troupes pour bloquer et bombarder des places de guerre, au lieu de laisser ces places de côté, de percer sur un point et de marcher sur Paris. Les généraux français durent plus tard leurs victoires à cette stratégie nouvelle qu'ils inventèrent.

Le général Dampierre, qui avait succédé à Dumouriez, rassembla une grande partie de ses forces dans les plaines de Famars, et retrancha les autres sur la montagne d'Ansin qui domine Valenciennes, dans le but d'écraser les alliés par ces masses imposantes, et de débloquer la place de Condé.

De ces deux camps les Français fondirent, le 1er mai 1793, sur les troupes combinées qui campaient à Quiévrain ; mais après un combat acharné, ils furent repoussés avec des pertes considérables. Clairfayt enleva les retranchemens d'Ansin, et s'y établit lui-même avec sa division.

Le 9 du même mois, Dampierre, pressé de secourir la ville de Condé, attaqua l'armée des puissances

Digitized by Google

coalisées à Raismes et Vicogne, à quelque distance de Famars. La bataille fut longue et très-sanglante : les Autrichiens plièrent d'abord, mais ils revinrent à la charge, et Clairfayt ayant emporté les formidables redoutes que l'ennemi avait construites dans la forêt d'Hasnon, l'armée française fut culbutée de toutes ses positions ; un boulet de canon enleva la cuisse au général Dampierre, qui expira quelques heures après. Le général Lamarche prit le commandement en chef des troupes françaises, et ramena leurs débris dans le camp de Famars. Les alliés gagnèrent d'excellentes positions militaires, pour pousser avec vigueur les siéges de Condé et de Valenciennes.

526. Les Français s'étaient retranchés dans leur camp formidable de Famars, qui de ce côté du Nord formait le boulevard de la France ; ses lignes s'étendaient depuis Orchies jusqu'à Maubeuge, et se liaient à la place de Valenciennes. Le 23 mai, les généraux alliés commencèrent à la pointe du jour l'attaque générale de ces retranchemens hérissés de canons. Le prince de Cobourg, à la tête des Autrichiens, des Anglais et des Hanovriens, se dirigea sur le centre du camp de Famars ; le prince Guillaume-Frédéric fondit avec ses Bataves sur les redoutes de Mauchin, un corps prussien assaillit les batteries de Hasnon, et le général Clairfayt avança avec l'armée de réserve contre le camp d'Aubry. Les alliés furent quelque tems arrêtés par l'artillerie nombreuse des Français qui tonnait à coups pressés ; mais ayant passé la Ronelle qui défendait le front du camp du général Lamarche, l'action devint générale sur toute la ligne ; la bataille

Digitized by Google

fut terrible, acharnée et sanglante, et dura jusqu'à huit heures du soir. Pendant la nuit, le général français abandonna le champ de bataille, et se retira dans le camp de César, qui s'appuyait sur les forteresses de Denain et de Bouchain. Le prince de Cobourg établit le lendemain son quartier-général à Sebourg et Jalain.

Ces succès permirent à l'armée combinée de presser le siége de Condé; mais la défense en fut des plus opiniâtres; enfin après un bombardement effroyable la ville se rendit par capitulation, le 10 juillet de la même année.

Sur ces entrefaites, le bombardement de Valenciennes continua avec des détonnations étourdissantes et des ravages immenses; les fortifications étaient détruites, la ville fortement endommagée, les faubourgs et l'arsenal n'étaient que des débris fumans; enfin les brèches étant assez larges pour y donner un assaut général, le général commandant Ferrand rendit la place, par capitulation, au duc d'Yorck, le 28 juillet; la garnison, forte de sept mille hommes, en sortit avec les honneurs de la guerre, déposa les armes sur les glacis, et rentra en France, à la condition qu'elle ne servirait pas pendant un an contre les alliés. Le bombardement de cette forteresse avait duré quarante-un jours; quatre-vingt-quatre mille boulets, vingt mille obus et quarante-huit mille bombes avaient été lancés, assure-t-on, sur cette malheureuse ville.

Le prince de Cobourg prit possession de ces deux places, comme il était convenu entre les alliés, au

Digitized by Google

nom de l'empereur son maître, au grand mécontentement des émigrés français qui se trouvaient dans l'armée, et croyaient que les puissances alliées ne faisaient la guerre que dans l'intérêt de la France (*c*).

527. La république française eut alors la guerre à soutenir, non seulement contre l'empereur d'Allemagne, la Hollande, et la Prusse, mais aussi contre les princes de l'empire germanique, la Sardaigne, l'Espagne, le Portugal, Naples et Rome, qui, par leurs forces réunies, cherchaient à détruire l'horrible anarchie du gouvernement de France.

A la nouvelle des désastres des armées françaises du Nord, et de la reddition des places frontières de Condé et de Valenciennes, l'épouvante se répandit en France. La Convention nationale, voyant la république assaillie de tous côtés, et exposée aux plus grands dangers, ordonna, le 16 août 1793, la levée en masse de tous les hommes en état de porter les armes, eut recours aux moyens extrêmes, et bientôt un million d'hommes était sous les drapeaux.

Voici le décret voté par la Convention :

« Art. 1er. Le peuple français déclare, par l'organe de ses représentans, qu'il va se lever tout entier pour la défense de la liberté, de sa constitution et pour enfin délivrer son territoire de ses ennemis.

« Art. 2. Le comité de salut public présentera demain le mode d'organisation de ce grand mouvement national. »

(c) V. Dewez : *Histoire gén. de la Belgique*, t. VII, c. 44. Thiers : *Histoire de la Révolution française*, t. II, ch. 7 et 8.

Digitized by Google

D'autres articles portaient que dix-huit représentans se répandraient dans tous les départemens de la France pour activer les réquisitions d'hommes, de chevaux, de bétail, de munitions, de grains, de fourrages, etc. C'est ainsi que le gouvernement disposa arbitrairement de tout ce qu'il y avait dans la république.

Le 23 août, le comité de salut public porta un décret dans lequel il disait entre autres choses : « Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la république, tous les Français seront en réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat; les hommes mariés forgeront des armes et transporteront les subsistances; les femmes feront les tentes, des habits, et serviront dans les hôpitaux; les enfans mettront le vieux linge en charpie; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'amour de la république. »

Pour mettre les dispositions de ce décret, qui est sans exemple dans l'histoire, à exécution, la Convention recourut aux moyens les plus despotiques :

« Les moyens employés, dit Thiers, pour armer les levées, les loger, les nourrir, étaient analogues aux circonstances. Tous les chevaux et bêtes de somme dont l'agriculture et les fabriques pouvaient se passer, étaient requis et mis à la disposition des ordonnateurs des armées. Les armes de calibre devaient être données à la génération qui partait; les armes de chasse et les piques étaient réservées au service de l'inté-

Digitized by Google

rieur. Dans les départemens où des manufactures d'armes pouvaient être établies, les places, les promenades publiques, les grandes maisons comprises dans les biens nationaux, devaient servir à construire des ateliers. Le principal établissement se trouvait à Paris. On plaçait les forges dans les jardins du Luxembourg, les machines à forer les canons sur les bords de la Seine. Tous les ouvriers armuriers étaient requis, ainsi que les ouvriers en horlogerie qui, en ce moment, avaient peu de travail, et qui pouvaient être employés à certaines parties de la fabrication des armes. Trente millions étaient mis, pour cette seule manufacture, à la disposition du ministre de la guerre. Ces moyens extraordinaires seraient employés jusqu'à ce qu'on eût porté la fabrication à mille fusils par jour. On plaçait ce grand établissement à Paris, parce que là, sous les yeux du gouvernement et des Jacobins, toute négligence devenait impossible, et tous les prodiges de rapidité et d'énergie étaient assurés. Cette manufacture ne tarda pas en effet à remplir sa destination.

« Le salpêtre manquant, on songea, continue l'historien de la *Révolution française*, à l'extraire du sol des caves. On imagina donc de les faire visiter toutes, pour juger si la terre dans laquelle elles étaient creusées en contenait quelques parties. En conséquence, chaque particulier dut souffrir la visite et la fouille des caves, pour en lessiver la terre lorsqu'elle contiendrait du salpêtre. Les maisons devenues nationales furent destinées à servir de casernes et de magasins.

Digitized by Google

« Pour procurer la subsistance à ces grandes masses armées, on prit diverses mesures qui n'étaient pas moins extraordinaires que les précédentes.... Il fut ordonné que les tableaux des subsistances, déjà commandés aux municipalités, seraient promptement terminés, et envoyés au ministère de l'intérieur, pour faire la statistique générale des besoins et des ressources; que le battage des grains serait achevé là où il ne l'était pas, et que les municipalités les feraient battre elles-mêmes si les particuliers s'y refusaient; que les fermiers ou propriétaires de grains paieraient en nature leurs contributions arriérées, et les deux tiers de celle de 1793; qu'enfin les fermiers et régisseurs des biens devenus nationaux en déposeraient les revenus aussi en nature (*d*). »

Ces levées d'hommes et de fournitures de toute espèce étaient confiées à des commissaires de la Convention, qui parcouraient toute la France avec des pouvoirs illimités et s'associaient les commissaires des assemblées primaires. La Convention avait déjà employé ces agens pour la première levée de trois cent mille hommes au mois de mars précédent.

En conséquence de ces levées en masse, les armées françaises furent doublées et triplées; les troupes des souverains coalisés ne pouvaient ainsi être augmentées; elles restèrent bien inférieures en nombre et s'affaiblirent considérablement par leurs victoires.

L'armée combinée, après avoir forcé le camp formidable de Famars, fut mal divisée et mal dirigée

---

(*d*) Thiers : *Histoire de la Révolution française*, t. II, chap. 8.

Digitized by Google

dans son ensemble. Le plan de campagne avait été concerté entre les princes alliés; mais les Anglais, accoutumés à soigner leurs intérêts particuliers et à négliger ceux de leurs alliés, s'écartèrent de ce plan, et le duc d'Yorck investit, vers le 20 du mois d'août, la place maritime de Dunkerque, dont le gouvernement britannique ambitionnait depuis longtems la conquête. Il était si empressé de commencer ce siége qu'il n'attendit pas l'arrivée de la flotte anglaise qui devait attaquer la ville du côté de la mer; son armée était forte d'environ vingt mille hommes; le maréchal Freytag occupait Oost-Capelle avec un corps de seize mille Autrichiens, et le prince Guillaume-Frédéric d'Orange-Nassau était à Menin et dans les environs avec quinze mille Hollandais. Ces deux derniers corps étaient dans ces positions comme armée d'observation, mais ils étaient trop éloignés l'un de l'autre et de Dunkerque, pour qu'ils pussent se porter des secours en cas d'attaque. Le reste des troupes des puissances coalisées était autour du Quesnoi, et s'étendait jusqu'à la Moselle.

Le général Houchard, commandant en chef l'armée du Nord, profita de l'éloignement des corps ennemis, se mit à la tête d'une armée d'environ cinquante mille Français, et attaqua, le 6 septembre 1793, la division de Freytag, qui, après un combat opiniâtre, fut forcée de battre en retraite et d'évacuer à la fin Rexpoede. Le même jour, Freytag s'efforce de reprendre ce dernier village : une action sanglante s'y engage, mais le général autrichien est blessé, tombe sur le champ de bataille et est fait prisonnier.

Digitized by Google

Le général Walmoden, qui avait battu en retraite, arrive avec sa division, et attaque Rexpoede pour se faire jour; un combat vif et meurtrier se livre au milieu de la nuit, mais Walmoden franchit enfin le passage, délivre Freytag, et se retire sur le village de Hondschoot.

Le 8 septembre Houchard avec des forces supérieures attaque à Hondschoot une grande partie de l'armée du duc d'Yorck; sa droite est aux ordres du général d'Hédouville, et son centre est commandé par Jourdan. L'action la plus opiniâtre s'engage dans les taillis : Houchard est repoussé plusieurs fois, mais il revient toujours à la charge; enfin après avoir essuyé des pertes considérables, il parvient à déloger l'ennemi de toutes ses positions. On a évalué la perte des troupes sous les ordres du duc d'Yorck à quatre mille hommes. Ses bataillons se retirèrent en bon ordre sur Furnes et Nieuport.

Après la bataille d'Hondschoot, Houchard détacha de son armée trente mille hommes pour accabler, par le nombre, la petite armée du prince Guillaume-Frédéric, campée à Menin et dans les environs. Par la défaite et la retraite de l'armée des Anglais, les troupes hollandaises étaient abandonnées à leurs propres forces, mais elles comptaient sur l'arrivée prochaine de la division autrichienne du général Beaulieu. Houchard, profitant de leur position critique, les attaqua le 13 septembre. Le prince héréditaire d'Orange-Nassau avait fait connaître à Beaulieu sa situation périlleuse, et le pressait d'avancer avec son corps pour le soutenir. Le général autrichien pouvait efficacement

Digitized by Google

secourir le prince batave et son frère Georges-Frédéric, car leurs forces se trouvaient à Menin, à Wevelghem, à Werwick et dans les environs; les princes Guillaume et Georges opposèrent à un ennemi victorieux et supérieur en force la plus longue et la plus opiniâtre résistance : accablés enfin par le nombre, ils firent une retraite lente, calculée et courageuse, pour laisser au général Beaulieu le tems nécessaire d'arriver avec les Autrichiens.

Le général Kray arrive enfin, mais seulement avec quatre escadrons de cavalerie. Les généraux hollandais s'arrêtent tout de suite, croyant que le corps de Beaulieu va suivre, et engagent sur des points différens des actions opiniâtres et soutenues avec courage et bravoure.

Le prince Georges-Frédéric, à la tête de quelques braves bataves et des cavaliers de Kray, charge avec intrépidité; mais ce petit corps de cavalerie est mis en déroute, et renverse dans sa retraite l'infanterie hollandaise. Georges-Frédéric est atteint d'une balle à l'épaule, et il n'est dégagé que par des efforts héroïques de sa petite troupe.

Sur ces entrefaites, le prince héréditaire d'Orange combattait avec sa vaillance et son sang-froid ordinaires sur un autre point de la ligne, et pressa de nouveau Beaulieu d'avancer avec ses troupes. Ce général répondit froidement que ses soldats devaient achever leur dîner avant de se mettre en marche. Guillaume-Frédéric, voyant que l'armée française grossissait d'un moment à l'autre et que tout espoir de secours était perdu, ordonna une sage retraite

Digitized by Google

qui s'effectua en bon ordre; il se replia sur Gand. C'est ainsi que la jalouse rivalité du général autrichien fut la cause de la perte de deux mille Hollandais.

« Le prince d'Orange, dit Thiers, quoique pressé de tous côtés et ayant perdu ses postes avancés, résista opiniâtrement, parce qu'il avait appris la reddition du Quesnoi, et l'approche de Beaulieu, qui lui amenait des secours (e). »

§ LXI.

Défaite des Français par le général Beaulieu. Prise de la place du Quesnoi. Investissement de Maubeuge. Bataille de Watignies. Anarchie en France. Culte de la Raison. La Convention nationale reconnaît l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Fêtes de la république française. L'empereur François II en Belgique. Forces de l'armée des puissances alliées et de la république française. Divisions de l'armée des cours coalisées. Prise de Landrecies par le prince héréditaire d'Orange-Nassau.

Après la retraite des Hollandais, le général Beaulieu arriva avec sa division, attaqua avec impétuosité, le 15 septembre, l'armée française qu'il chassa de toutes les positions dont elle s'était emparée. Les Français se retirèrent sous le canon de Lille et dans 528.

(e) *Histoire de la Révolution française*, t. II, chap. 9.

Digitized by Google

le camp de Graverelle, situé entre les places fortes de Douai et d'Arras.

Dans ces intervalles, le général Clairfayt avait emporté la forteresse du Quesnoi, le 11 septembre de la même année [1793]; les alliés obtinrent ainsi un point d'appui important entre l'Escaut et la Sambre; mais comme ils n'occupaient aucune forteresse sur la Sambre même, le prince de Cobourg investit Maubeuge et plaça son armée sur les bords de cette rivière, depuis Merles-le-Château jusqu'à Hachette. Les Hollandais, les Anglais et les Hanovriens s'établirent au camp de Cisoing, entre Orchies et Lille.

La place de Maubeuge était défendue par un camp retranché, placé sur la rive droite de la Sambre, et vingt mille Français y étaient réunis. Cobourg résolut d'emporter cette ville et de marcher contre l'armée française qui avançait pour la secourir.

Le prince héréditaire d'Orange-Nassau, ayant rejoint l'armée impériale avec environ douze mille Bataves, campa sur la rive gauche de la Sambre; le général Colloredo passa sur la rive droite pour attaquer le camp retranché, et Clairfayt occupa des positions plus avancées avec trois divisions pour faire face aux bataillons ennemis.

Le général Jourdan, qui remplaçait Houchard, fit attaquer, le 15 octobre de cette année, le corps de Clairfayt sur quatre points différens; mais le général Fromentin, qui commandait l'aile gauche, fut assailli par la cavalerie autrichienne et rejeté dans le ravin de Saint-Remi; il perdit toute son artillerie. Les troupes du centre, aux ordres du général Balland,

Digitized by Google

se jetèrent dans un ravin qui les séparait de Dourlers, gravirent les hauteurs sous la mitraille des Autrichiens, et arrivèrent sur le plateau; mais elles y trouvèrent en tête des batteries formidables qui tiraient à coups précipités, et en flanc la cavalerie impériale qui allait les charger; elles se mirent en déroute, se jetèrent dans le ravin et battirent en retraite. La perte des Français, de leur propre aveu, montait à trois mille morts; mais l'aile droite de Jourdan, sous les ordres du général Duquesnoy, s'était approchée de Watignies, point qui était faiblement garni de troupes et qu'il importait aux Français d'enlever.

Le lendemain, 16 octobre, la bataille recommença. Jourdan dirigea des forces supérieures sur Watignies, qui fut emportée; mais le général français Beauregard fut défait. Le prince de Cobourg, voyant les rangs français grossir constamment et craignant d'être tourné par les troupes nombreuses de la garnison de Maubeuge, ordonna la retraite. Le duc d'Yorck arriva avec les Anglais et les Hanovriens lorsque la bataille était finie.

L'armée combinée se retira derrière la Sambre et prit ses quartiers d'hiver. Le prince de Cobourg établit son quartier-général à Mons; l'armée anglaise et hanovrienne occupa la Flandre maritime, et l'armée hollandaise fut cantonnée dans la principauté de Liége.

Depuis cette époque jusqu'au printems suivant, les Français, remplis d'enthousiasme et de courage, eurent, pendant l'hiver, des avantages en Flandre, et s'y rendirent maitres de différentes places.

Digitized by Google

Dans ces entrefaites, l'anarchie et la tyrannie la plus affreuse désolaient toute la France : des cent mille personnes furent arrêtées, et des milliers de victimes eurent journellement la tête tranchée; la famine exerçait ses ravages partout, surtout à Paris, où il n'y avait plus qu'un mauvais pain noir qu'il fallait se disputer la carte à la main, et payer fort cher; les habitans étaient forcés de faire queue pendant plusieurs heures à la porte des boulangers, pour ne pas être privés de cette misérable nourriture.

Au milieu de tant de calamités publiques, la Convention abrogea le culte catholique dans la république, et y substitua, le 7 novembre 1793, le culte de la *Raison*. L'église métropolitaine de Notre-Dame à Paris fut convertie en *temple de la Raison*. Tous les jours de décade on y célébrait une fête profane pour remplacer le dimanche. Tous les fonctionnaires publics devaient s'y rendre : on y lisait la constitution, racontait les nouvelles de l'armée, etc. Il y avait dans ce temple une *bouche de vérité* où l'on jetait les *avis* et les *reproches* que les exaltés croyaient utiles au bien public; à chaque décade on donnait lecture de ces pièces aux citoyens, on faisait un discours, et la fête finissait par des morceaux de musique et par des chants républicains.

Le 10 novembre la première *fête de la Raison* fut célébrée dans cet édifice national : toutes les autorités et toute la Convention s'y rendirent. Une jeune dame, vêtue d'une draperie blanche, ayant un manteau bleu céleste sur ses épaules et un bonnet rouge sur la tête, représentait la déesse de la Raison; quatre

Digitized by Google

républicains la portaient dans un siége antique ; des jeunes filles couronnées de roses, et vêtues de blanc, précédaient et suivaient cette nouvelle divinité. Dans cette procession on portait les bustes de Murat et de Lepelletier, qui étaient les saints de cette religion bizarre. Des cérémonies pareilles eurent lieu dans toute l'étendue de la république. Le culte de la Raison fut aboli, dans les églises, en 1794 ; mais la nouvelle déesse continua d'être représentée dans les fêtes nationales, et y figura dans nos provinces belgiques. La Convention rendit un décret, sur la proposition de Robespierre, par lequel elle déclarait :

« Art. 1er. Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme.

« Art. 2. Il reconnaît que le culte le plus digne de l'Être-Suprême est la pratique des devoirs de l'homme. »

C'est ainsi que la Convention donna à Dieu un *brevet d'existence!*

Pour rappeler à l'homme sa dignité et la croyance à Dieu, des fêtes devaient être instituées, qui empruntaient leurs noms aux événemens de la révolution et aux vertus utiles à l'humanité. La république célébrait d'abord les quatre solennités du 14 juillet, du 12 août, du 21 janvier et du 31 mai ; ensuite elle ordonnait de célébrer tous les décadis, les fêtes à l'Être-Suprême, — au genre humain, — au peuple français, — aux bienfaiteurs de l'humanité, — aux martyrs de la liberté, — à la liberté et à l'égalité, — à la république, — à la liberté du monde, — à la haine des tyrans et des traitres, — à la vérité, — à la pu-

Digitized by Google

deur, — à l'enfance, — à la jeunesse, — à l'âge viril, — à la vieillesse, etc., etc. (*f*).

Sur ces entrefaites, l'empereur François II, pour ranimer par sa présence le courage de son armée en Belgique, arriva à Bruxelles, le 9 avril 1794; il y fut en personne solennellement inauguré, le 23 du même mois.

L'armée combinée comptait dans la Belgique environ cent cinquante mille hommes, Autrichiens, Allemands, Hollandais et Anglais; un corps de vingt-cinq mille Impériaux se trouvait à Luxembourg; soixante-cinq mille Prussiens, Saxons, etc., garnissaient le Rhin depuis Mayence jusqu'à Manheim, et cinquante mille Impériaux bordaient la rive gauche du Rhin, depuis Manheim jusqu'à Bâle. La France avait des armées proportionnées aux dangers dont elle était menacée; car, outre ses vieilles troupes, la république avait armé un million deux cent mille hommes de la dernière levée en masse, suivant le rapport de l'historien de la *Révolution française* (*g*). L'armée des alliés fut partagée en trois divisions principales : la première était sous les ordres du prince de Cobourg; la deuxième, forte d'environ quarante mille Hollandais et Autrichiens, était commandée par S. A. Guillaume-Frédéric, prince d'Orange-Nassau, et la troisième avait pour chef le duc d'Yorck.

Ces trois armées étaient divisées en huit colonnes,

(*f*) V. Thiers : *Histoire de la Révolution française*, t. II, chap. 11 et 15.

(*g*) *Idem*, t. III, ch. 6.

Digitized by Google

commandées par le prince Charles, archiduc d'Autriche, par le général belge Clairfayt, par Beaulieu et par d'autres généraux.

Le plan des chefs de l'armée était d'ouvrir la campagne par le siége de Landrecies qui fut confié au prince héréditaire d'Orange, et de cerner les Français en Flandre. Toutes les troupes campèrent entre la Sambre et l'Escaut et furent passées en revue par l'empereur, le 16 avril. Les diverses colonnes se mirent alors en marche dans les directions prescrites.

La division du prince batave, après un combat vif et opiniâtre, chassa les troupes françaises de leur position entre Landrecies et Guise, et investit la place de Landrecies, le 20 avril 1794; le siége en fut pressé avec vigueur, et le 26 du même mois, cent bouches à feu foudroyaient les remparts de cette forteresse, et faisaient des ravages épouvantables dans la ville; le général Roulland, à la tête d'une garnison de sept mille soldats, défendait la place avec courage et intrépidité; mais voyant que les faubourgs et une partie de la ville étaient des monceaux fumans de cendres, et que la brèche était praticable, il demanda une suspension d'armes que le prince Guillaume-Frédéric lui refusa; enfin il fut forcé de rendre la place le 30 avril. Toute la garnison fut faite prisonnière de guerre. Les troupes hollandaises et impériales prirent possession de cette importante forteresse devant laquelle avaient échoué Charles V et le prince Eugène de Savoie.

La prise de Landrecies était sans doute d'une haute importance pour la campagne qui s'ouvrait, mais

Digitized by Google

malgré ce succès et d'autres qui suivirent, l'armée des alliés ne pouvait se renouveler et quadrupler comme celle de la république française, qui avait alors au moins un million de combattans sous les armes. Commandée par des généraux braves, intrépides et expérimentés, elle restait de beaucoup inférieure en nombre aux soldats enthousiastes de la révolution, qui, au nom magique *de la liberté,* couraient à la victoire ou à la mort, et étaient commandés par des chefs déterminés à vaincre ou à mourir.

§ LXII.

Bataille de Trois-Villes. Combat de Fay-la-Ville. Action de Mouscron. Bataille de Mouveau. Combat de Courtrai. Défaite du général Charbonnier près de Charleroy. Bataille de Tournay. Combat de Roulers. Prise d'Ypres. Bataille de Charleroy.

529. Pendant que la division du prince héréditaire d'Orange remportait ces avantages sur ce point, la division du duc d'Yorck obtint des succès brillans en France. L'armée française du Nord se porta contre les Anglais et les Hanovriens, et s'arrêta à Trois-Villes; le général Chapuis, qui en commandait les troupes du centre, attaqua le duc d'Yorck avec vigueur, mais il y fut reçu en tête par le feu bien nourri de l'infanterie anglaise, et en flanc par le prince de Schwartzemberg et le général Otton; la défaite des Français fut complète, le général Chapuis resta sur le champ de bataille avec quatre mille sol-

Digitized by Google

dats, et trente-cinq pièces d'artillerie furent le trophée de cette journée.

Un autre corps de l'armée du Nord marcha en même tems sur Priches et Fay-la-Ville, pour fondre sur une colonne de la division de Cobourg; mais l'archiduc Charles d'Autriche le culbuta et le mit dans une déroute générale. C'est depuis cette époque que commence la réputation militaire de ce frère de l'empereur François II, qui devint, en peu d'années, brillante par la bravoure et les talens guerriers de ce prince.

L'armée du Nord ne perdit pas son projet de s'emparer de la Flandre; le général Souham, à la tête de trente mille hommes, prit la route de Courtrai, et Moreau, ayant sous ses ordres vingt mille combattans, se dirigea sur Menin. Le général Clairfayt rassemble toutes ses forces et s'établit à Mouscron et au moulin de Castel, pour couper les communications de Souham avec Lille; un combat long et acharné s'y engage, des deux côtés on veut à tout prix remporter la victoire; enfin Clairfayt, accablé par le nombre, est forcé de céder le champ de bataille et d'abandonner à l'ennemi trente pièces de canon et autant de drapeaux. Dans ces intervalles, le général Moreau se rendit maître de Menin par capitulation.

Ces graves circonstances engagèrent l'empereur François II à convoquer un conseil de guerre, dans lequel on décida qu'on ferait un mouvement général pour détruire l'armée française du Nord dans les environs de Courtrai.

Le duc d'Yorck se mit en marche avec ses troupes, le

Digitized by Google

17 mai de cette année [1794], prend Lannoy, Roubaix, Turcoing, etc.; le général Clairfayt s'empare de Commines, se porte sur Lincelles, défait un corps français qui s'oppose à sa marche, et s'établit, le 18 du même mois, à Blaton et Lincelles ; mais comme cette grande manœuvre est mal combinée, et manque d'unité d'action, Clairfayt, séparé par la Lys, ne peut effectuer sa jonction avec le duc d'Yorck dans le tems convenu pour couper les communications entre Lille et Courtrai. Pichegru, général en chef de l'armée du Nord, profite habilement des fautes des alliés, reprend le 19 Turcoing, Lannoy, etc., coupe l'aile droite du duc d'Yorck, et défait le corps principal du général anglais à Mouveau et Turcoing. Le duc abandonna sur le champ de bataille soixante pièces d'artillerie, plusieurs caissons, drapeaux, etc., et se retira sur Tournay.

Clairfayt fut attaqué le même jour près de Courtrai par le général Moreau ; il dut céder au grand nombre d'ennemis et prit la route de Thielt.

Pendant que l'armée de Pichegru remporta ces victoires en Flandre, l'armée des Ardennes, commandée en chef par le général Jourdan, traversa la Sambre pour assiéger la place de Charleroy, qui avait une garnison de sept mille Autrichiens.

Le prince héréditaire d'Orange-Nassau avait alors sous ses ordres une armée d'environ cinquante mille Hollandais et Impériaux, dont le prince Georges-Frédéric, son frère, commandait la cavalerie ; les autres corps de troupes avaient pour chefs les généraux Alvinzy, Quosdanich et Riesch, etc.

Digitized by Google

Le général Charbonnier formait l'investissement de Charleroy et serrait étroitement cette ville; le prince Guillaume-Frédéric accourt avec ses bataillons, défait le général français et le rejette au-delà de la Sambre (*h*).

Le général Pichegru, profitant de l'enthousiasme 530.
qu'inspire la victoire aux soldats, ordonne aux généraux Souham, Moreau et Bonneau de marcher avec leurs corps sur Tournay où l'armée impériale, sous les ordres de l'empereur François II, était retranchée; les débris de la division du duc d'Yorck s'y étaient réunis.

La bataille la plus acharnée, la plus longue et la plus sanglante, commence à six heures du matin, le 22 mai de cette année [1794]. L'acharnement et la bravoure sont égaux des deux côtés: trois fois les Français assaillissent avec fureur les formidables retranchemens des Autrichiens, trois fois ils en sont repoussés avec des pertes considérables. Pichegru, voulant à tout prix maîtriser la victoire, ordonne une quatrième attaque à neuf heures du soir; dans ce moment la réserve impériale arrive, et les assaillans sont de nouveau rejetés dans leurs positions. Pichegru voyant que tous ses efforts étaient inutiles, et que le champ de bataille était couvert de Français morts et mourans, ordonna la retraite sur Courtrai. C'est ainsi que finit cette mémorable action qui dura quinze heures consécutives. L'empereur François

---

(*h*) V. le comte d'Allonville: *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état*, t. II, pag. 444-445.

Digitized by Google

était resté tout ce tems à cheval, pour encourager par sa présence les combattans. Ce monarque reprit quelque tems après la route de Vienne. M. Thiers porte la perte de l'armée française à environ huit mille hommes, mais il exagère celle des alliés en la portant au même nombre; car il est notoire que les troupes qui courent à l'assaut perdent beaucoup plus de monde que celles qui sont derrière les retranchemens (*i*).

Après la retraite de Tournay, Pichegru entreprit des opérations plus heureuses en Flandre, et mit le 1er juin le siége devant la place d'Ypres, qui était défendue par une garnison de six mille hommes, et avait une nombreuse artillerie.

Le général Clairfayt marche de Thielt au secours de la ville assiégée, mais il est défait à Roulers et forcé de retourner à Thielt. Après seize jours de bombardement, Ypres se rendit aux Français, qui y trouvèrent beaucoup de munitions de guerre, de grands magasins de vivres et cent pièces de canon et de mortiers.

Après la reddition d'Ypres, le général Clairfayt, avec des forces inégales, combattit encore quelque tems l'armée nombreuse de Pichegru, et lui disputa le terrain pied à pied; il ne le laissa maître de la Flandre qu'après lui avoir livré plusieurs combats sanglans près de Rousselaere, Hooghlede, Deynse, etc.; enfin avec le petit nombre de troupes qui lui restaient, il fit une belle et savante retraite pour se

(*i*) Thiers : *Histoire de la Révolution française*, t. II, ch. 16.

Digitized by Google

réunir à l'armée impériale dans les environs de Tournay.

Tandis que Pichegru remportait ces grands avantages en Flandre, le général Jourdan, à la tête de la nombreuse armée des Ardennes, repasse la Sambre, met de nouveau le siége devant la forteresse de Charleroy, et dispose ses bataillons autour de la place pour en protéger le siége. Voici les positions que prirent les colonnes de Jourdan : le général Kleber occupait les postes depuis la Sambre jusqu'à Orchies ; le général Morlot gardait, au centre, Gosselies ; Championnet était entre Heppignies et Wagné ; Lefèvre étendait ses rangs depuis Wagné jusqu'à Fleurus et Lambusart ; le général Marceau s'était placé avec ses forces en avant du bois de Campinaire, et se rattachait à la Sambre.

Le prince héréditaire d'Orange-Nassau, à la tête de sa division (*k*), quitte Nivelles pour secourir Charleroy, et force le général Jourdan à accepter la bataille, le 16 juin 1794.

Le prince batave partage son armée en quatre colonnes, dont la première est commandée par le général Beaulieu, la deuxième par Alvinzy, la troisième par le prince de Reuss, et la quatrième par le général Wartensleben.

Guillaume-Frédéric ordonne à ces quatre corps de fondre sur le centre et sur la droite des Français ;

(*k*) M. Thiers n'est pas exact lorsqu'il assure que le prince Guillaume-Frédéric commandait alors en chef l'armée des souverains alliés (*Histoire de la Révolution française*, t. III, ch. 2).

Digitized by Google

animés par l'exemple du prince, ils chargent l'ennemi avec vigueur et chassent les bataillons de Jourdan du bois de Campinaire, de Fleurus et d'Heppignies; les troupes de la république se repliaient en arrière. Jourdan arrive avec sa réserve et rétablit le combat. Alors s'engage une action des plus opiniâtres et des plus meurtrières: les combattans, couverts de sang et de poussière, avancent et reculent, gagnent et perdent du terrain; l'infanterie se heurte avec acharnement et les escadrons s'entre-choquent avec fureur; les feux précipités d'artillerie et de mousqueterie se croisent dans tous les sens, et le fracas en est si étourdissant qu'on ne distingue pas les coups; le prince hollandais, pour décider de la victoire, se met à la tête de sa première et de sa deuxième colonne, et charge l'ennemi avec bravoure et impétuosité, la cavalerie batavo-impériale fait des charges brillantes, et l'armée de Jourdan est enfin forcée d'abandonner toutes ses positions et de repasser la Sambre, en laissant le vaste champ de bataille couvert de morts et de blessés (*l*).

« Sans être intimidé, dit le comte d'Allonville, dont le témoignage n'est pas suspect, par la supériorité des forces qu'il allait avoir à combattre, le prince héréditaire d'Orange, qu'animait le génie de la guerre et une ardeur trop peu imitée pour la cause commune, repoussa, le 16 juin, avec quarante mille soldats, les quatre-vingt mille hommes de Jourdan qui étaient mal engagés; menant lui-même

(*l*) V. Thiers : *loco citato.*

Digitized by Google

au feu l'élite de ses troupes, le jeune guerrier se jeta successivement sur les divisions du centre en position sur un espace de trois lieues, et les accabla les uns après les autres (*m*). »

Il est bien rare que dans les grandes coalitions il y ait toujours unité de volonté et d'action, et absence de jalousie et d'intérêt : pendant le combat malheureux de Menin, où l'armée hollandaise pouvait être anéantie, les troupes du général Beaulieu, qui devaient la soutenir, mangeaient tranquillement leur soupe. (V. N. 527.)

§ LXIII.

Prise de Charleroy. Bataille de Fleurus. Deuxième conquête de la Belgique par les Français. Entrée de Pichegru à Bruxelles. Retraite de Cobourg sur Liége. Clairfayt rejoint son armée. Destruction du faubourg d'Amercœur à Liége. Reddition de Maestricht. Réunion des provinces belgiques à la France. Elles sont divisées en départemens. État de la Belgique à cette époque.

Peu de tems après cette action sanglante, le général Jourdan repassa de nouveau la Sambre, fit des pertes considérables, mais réussit à s'établir devant Charleroy. Il fit pousser le bombardement de 531.

(*m*) Le comte d'Allonville : *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état*, t. II, p. 449.

Voir *ibid.*, pag. 444-445 et 466-465.

Digitized by Google

cette place avec une telle activité qu'au bout de huit jours d'un siége épouvantable les feux de la forteresse étaient éteints, et la brèche était pratiquée pour courir à l'assaut; Charleroy se rendit aux vainqueurs le 25 juin 1794. Cette ville n'était plus qu'un monceau de ruines; la garnison déposa les armes et les drapeaux sur les glacis et fut faite prisonnière de guerre.

Charleroy s'était à peine rendu que le prince de Cobourg arriva avec son armée pour secourir la place, et fit sa jonction avec le prince héréditaire d'Orange-Nassau.

Ignorant que cette forteresse importante lui avait été enlevée, il disposa ses bataillons en lignes parallèles à celles de Jourdan.

Sur ces entrefaites, il apprit que les armées françaises de la Moselle et du Nord avançaient à marches forcées pour se réunir à l'armée des Ardennes, et accabler ainsi par leurs masses, quatre fois supérieures en nombre, les troupes des puissances alliées; il résolut en conséquence de se replier pour se réunir au corps prussien qui était en marche afin de lui porter secours. Mais Jourdan, craignant l'arrivée de ces renforts, força, le 26 juin, le prince de Cobourg à accepter la bataille.

Le général en chef de l'armée des Ardennes confie au général Kléber le commandement de son aile gauche, qui s'étend depuis la Sambre jusqu'à Trazegnies. Les divisions de Morlot, de Marceau, de Lefèvre et de Championnet forment le centre et l'aile droite, et occupent les lignes depuis Gosselies jusqu'aux rives de la Sambre.

Digitized by Google

Les deux armées ennemies s'ébranlent en même tems, et se combattent avec une animosité acharnée. Le prince Guillaume-Frédéric d'Orange-Nassau commande l'aile droite de l'armée, composée de Bataves et d'Impériaux, et s'y distingue par sa bravoure et par ses talens militaires; son frère Georges-Frédéric, guéri d'une blessure reçue dans un combat inégal, le seconde puissamment. Le prince hollandais enfonce l'aile gauche conduite par Kléber, et la rejette à travers le bois de Monceaux jusqu'aux bords de la Sambre à Marchiennes-au-Pont. Kléber porte ses batteries sur les hauteurs, et une action longue et opiniâtre s'engage entre l'artillerie du général français et les troupes placées dans le bois de Monceaux.

Sur d'autres points, la bataille se poursuit avec le même acharnement : le général Morlot est tourné par Quosdanich; Championnet est forcé par la colonne du général Kaunitz d'abandonner la redoute d'Heppignies. Le général en chef, Jourdan, fait alors avancer la réserve de la division Hatry, reprend le poste d'Heppignies, et lance sa cavalerie sur le corps autrichien de Kaunitz.

Mais un combat des plus meurtriers est engagé à Wagné et Lambusart. Le général Beaulieu, remontant avec ses bataillons les deux rives de la Sambre, refoule en arrière la colonne de Marceau qui est mise dans une déroute complète. Le général Lefèvre, obligé de replier ses avant-postes, jette des troupes à Lambusart pour soutenir le général Marceau; cette position devient alors le théâtre de l'action la plus sanglante; Jourdan y envoie tout ce qui lui reste de

Digitized by Google

son armée de réserve ; les feux des canons et de la mousqueterie, qui se croisent dans toutes les directions, incendient les huttes et les tentes du camp français et les blés des campagnes. Dans cet affreux incendie les divisions ennemies se disputent le terrain pied à pied, et se combattent avec une espèce de rage.

En attendant, les troupes françaises, d'abord repoussées sur tous les points, reprennent l'offensive : le prince de Cobourg apprend la reddition de la place de Charleroy, et sent que le but de la bataille est manqué ; mais les bataillons se battent avec la même ardeur.

Le tonnerre effrayant de plus de quatre cents bouches à feu, les décharges incessantes des fusils, le cliquetis des armes, le galop et le hennissement des chevaux, les cris furieux des combattans, les voix douloureuses et perçantes des blessés foulés aux pieds des coursiers, forment, pendant quinze heures consécutives, la scène la plus effrayante de ce vaste champ de carnage. Tout à coup Cobourg fait sonner la retraite, au grand mécontentement de l'archiduc Charles d'Autriche, qui commande en chef la cavalerie impériale, et du prince héréditaire d'Orange-Nassau.

Les Prussiens arrivèrent pendant la nuit qui suivit cette journée mémorable.

L'immense champ de bataille était jonché de morts et de blessés, et les pertes se contrebalançaient de part et d'autre ; mais les suites de cette action meurtrière furent incalculables, et rendirent les Français une deuxième fois maîtres de la Belgique.

Digitized by Google

Cette bataille « s'appela de Fleurus, dit M. Thiers, quoique ce village y jouât un rôle fort secondaire, parce que le duc de Luxembourg avait déjà illustré ce nom sous Louis XIV. Quoique ses résultats sur le terrain fussent peu considérables, et qu'elle se bornât à une attaque repoussée, elle décidait la retraite des Autrichiens et amenait par là des résultats immenses (*n*). »

Pendant que ces graves événemens se passaient à 532.
Fleurus, le duc d'Yorck se trouvait avec son corps sur l'Escaut à la hauteur de Tournay, et le général Clairfayt était avec sa colonne à Thielt en Flandre. Pichegru, qui les avait successivement accablés avec sa nombreuse armée du Nord, ordonna au général Moreau d'assiéger Nieuport et l'Écluse, se rendit lui-même maître d'Ostende, de Gand, de Bruges, etc., et entra le 10 juillet de cette année dans la capitale de la Belgique. Bientôt l'armée du Nord et celle de Sambre-et-Meuse, y firent leur jonction, et plus de cent cinquante mille soldats de la république française se réunirent à Bruxelles. La France avait alors sous les armes un million cinq cent mille combattans.

Le prince de Cobourg s'était d'abord retiré dans la direction de Bruxelles, pour couvrir cette capitale; mais il replia bientôt ses troupes sur Liége pour garder les bords de la Meuse et de la Roër; il n'y eut que quelques combats d'arrière-garde sans grande importance.

Le général Clairfayt, pour ne pas être coupé du

(*n*) *Histoire de la Révolution française*, t. III, chap. 2.

Digitized by Google

reste de l'armée impériale, fut forcé de rétrograder afin de pouvoir se réunir aux troupes de Cobourg.

A l'entrée des troupes autrichiennes à Liége, les Liégeois, qui étaient fort attachés à la république française, et nourrissaient une haine profonde pour les Impériaux, se souvenaient de l'énorme contribution que Cobourg avait frappée sur le pays de Liége, en mars 1793 (V. N° 521), et prirent tout à coup une attitude hostile. Les Autrichiens avaient au Pont-des-Arches un retranchement formidable, dont les batteries tiraient à mitraille et faisaient beaucoup de mal aux Français; mais des Liégeois passèrent avec des nacelles sur la rive droite de la Meuse, et assaillirent avec impétuosité les Impériaux, qui, se trouvant entre deux feux, furent forcés d'abandonner leur artillerie, et de s'enfuir vers Amercœur. L'on assure que les Autrichiens blessés et les prisonniers furent précipités dans les flots de la Meuse. Une pierre en marbre noir, placée sur le Pont-des-Arches, portait en caractères d'or une inscription qui retraçait que dans cet endroit, auquel on donna le nom de *Pont de la Victoire*, les Liégeois avaient vu briser leurs fers.

Les habitans du faubourg d'Amercœur reçurent les Impériaux dans leur retraite à coups de fusil, et lancèrent sur eux une grêle de pierres et de toutes sortes de projectiles, en blessèrent et en tuèrent plusieurs qui furent jetés dans la rivière. Cobourg, pour se venger de ces attaques auxquelles il ne s'attendait pas, ordonna, le 28 juillet, de tirer des hauteurs du Mont-Cornillon et de la Chartreuse à boulets

Digitized by Google

rouges sur le faubourg, qui devint la proie des flammes; cet affreux bombardement dura jusqu'au 30 du même mois. Napoléon donna plus tard une somme considérable pour aider à reconstruire les maisons d'Amercœur.

Après la jonction des trois armées françaises, elles se séparèrent pour manœuvrer et agir en différentes directions. Jourdan, à la tête de plus cent vingt-cinq mille hommes, poursuivit les troupes de Cobourg et laissa en arrière les places fortes qu'il fit simplement bloquer. C'est depuis la journée de Fleurus que date la tactique des généraux français de poursuivre le corps principal de l'ennemi, sans s'inquiéter des forteresses qu'ils laissent sur leur derrière.

Le prince de Cobourg campa dans ses retranchemens formidables élevés sur les hauteurs de la Chartreuse qui dominaient une partie de Liége, environ deux mois, se retira ensuite derrière la Roër et céda son commandement au général Clairfayt, qui aurait peut-être mieux conduit la campagne de 1794.

Clairfayt livra un combat sanglant à Jourdan, le 2 octobre 1794, sur la Roër, dans les environs de Juliers; le général français ayant, à force de sacrifices d'hommes, franchi cette rivière, poussa ses troupes en avant jusqu'à Cologne, où il entra le 6 octobre, et se rendit maître de la rive gauche du Rhin, frontière que les Français prétendent leur appartenir.

Après la victoire de la Roër, le général Kléber, qui commandait une forte division sous les ordres de Jourdan, investit la place de Maestricht, qui se rendit le 4 novembre 1794, après onze jours d'un bom-

Digitized by Google

bardement épouvantable. Le général français y trouva trois cent soixante pièces d'artillerie, et des magasins considérables de vivres et de munitions.

La Belgique étant entièrement conquise par les armes de la France, la république française réunit, par un décret du 1er octobre 1795 (9 vendémiaire an IV), les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liége à la France. Ces provinces furent partagées en neuf départemens, qui étaient :

Département	de l'Escaut	Chef-lieu :	Gand.
»	de la Lys.	»	Bruges.
»	des Deux-Nèthes . . .	»	Anvers.
»	de la Dyle	»	Bruxelles.
»	de la Meuse-Inférieure.	»	Maestricht.
»	de l'Ourthe	»	Liége.
»	de Jemmappes	»	Mons.
»	de Sambre-et-Meuse. .	»	Namur.
»	des Forêts	»	Luxembourg.

Nos belles et riches contrées partagèrent depuis lors le sort de la France ; elles furent accablées de réquisitions, de contributions de toute espèce, et épuisées par les conscriptions militaires. Voici le tableau que M. Thiers trace de la situation de nos provinces à cette époque :

« Les armées françaises, maîtresses de toute la rive gauche du Rhin, et prêtes à déboucher sur la rive droite, menaçaient la Hollande et l'Allemagne.

« Malgré leurs triomphes, malgré leur séjour dans la riche Belgique, elles étaient dans le plus grand dénuement. Le pays qu'elles occupaient, foulé pendant trois ans par d'innombrables légions, était entièrement épuisé. Aux maux de la guerre s'étaient

Digitized by Google

joints ceux de l'administration française, qui avait introduit à sa suite les *assignats*, le *maximum* et les réquisitions. Des municipalités provisoires, huit administrations intermédiaires, et une administration centrale établie à Bruxelles, gouvernaient la contrée en attendant son sort définitif. Quatre-vingt millions avaient été frappés sur le clergé, les abbayes, les nobles, les corporations. Les assignats avaient été mis en circulation forcée, le prix de Lille avait servi à déterminer le *maximum* dans toute la Belgique. Les denrées, les marchandises utiles aux armées étaient soumises aux réquisitions. Ces réglemens n'avaient pas fait cesser la disette. Les marchands, les fermiers cachaient tout ce qu'ils possédaient, et tout manquait à l'officier comme au soldat.

« Levée en masse l'année précédente, équipée sur-le-champ, transportée en hâte à Hondschoot, Watignies, Landau, l'armée entière n'avait plus rien reçu de l'administration que de la poudre et des projectiles. Depuis longtems elle ne campait plus sous toile; elle bivouaquait sous des branches d'arbres, malgré le commencement d'un hiver déjà très-rigoureux. Beaucoup de soldats, manquant de souliers, s'enveloppaient les pieds avec des tresses de paille, ou se couvraient avec des nattes en place de capottes. Les officiers, payés en assignats, voyaient leurs appointemens se réduire quelquefois à huit ou dix francs effectifs par mois; ceux qui recevaient quelques secours de leurs familles ne pouvaient guère en faire usage, car tout était requis d'avance par l'administration française. Ils étaient soumis au

Digitized by Google

régime du soldat, marchant à pied, portant le sac sur le dos, mangeant le pain de munition et vivant des hasards de la guerre.

« L'administration semblait épuisée par l'effort extraordinaire qu'elle avait fait pour lever et armer douze cent mille hommes (*o*). »

§ LXIV.

Pichegru pénètre en Hollande. Hiver rigoureux de cette année. Les armées françaises passent sur les glaces et s'emparent des Provinces-Unies. Clairfayt. Notice sur ce général. Les sept provinces abandonnées par leurs alliés. Leur traité avec la Prusse. Révolution dans les sept provinces. Dévouement de S. A. Guillaume V. Il abdique le stathoudérat et se retire en Angleterre.

533. Après la bataille de Fleurus, les Hollandais et les Anglais se replièrent sur Anvers et sur la Flandre zélandaise; mais les garnisons y étant trop faibles pour opposer une vigoureuse résistance à la nombreuse armée française, Pichegru ne tarda pas de s'en emparer. Bois-le-Duc s'étant rendu sans coup férir, tous les ennemis du stathoudérat, ceux entre autres qui, par suite de la révolution de 1787, s'étaient retirés en France, se réunirent dans cette ville, pour faire de l'heptarchie batave une république démo-

(*o*) Thiers: *Histoire de la Révolution française*, t. III, ch. 6.

Digitized by Google

cratique, semblable à celle de la France, au grand détriment de leur patrie. Parmi les républicains se distinguèrent le général Daendels et Peter Paulus.

Pichegru prit en attendant la place de Venloo, fit passer la Meuse à son armée et s'approcha de la forteresse de Nimègue, qui fut évacuée le 17 novembre de cette année.

Son Altesse le stathouder Guillaume V et les États-Généraux proposèrent au général français une trève, et lui offrirent pour conditions de paix la neutralité et une indemnité des frais de la guerre; mais ces propositions n'eurent pas de suite : la république française était décidée à se rendre maîtresse des sept provinces, pour les pressurer et les traîner à la remorque de la révolution.

Pichegru s'empara de Nimègue, et les troupes hollandaises et anglaises se replièrent en Gueldre, derrière le Wahal. Mais le duc d'Yorck les quitta bientôt, regagna l'Angleterre et abandonna le commandement de son corps au comte de Walmoden; ce chef ouvrit les écluses du Rhin et inonda le pays pour arrêter la marche des Français; mais les fortes gelées qui survinrent rendirent ces inondations entièrement inutiles.

L'hiver de 1794-1995 fut très-rigoureux; le froid 534.
intense était d'environ vingt-trois degrés, et rendait les rivières, les bras de mer et les autres eaux qui défendent la plupart des villes de la Hollande, solides comme des chaussées.

Pichegru, à la tête d'une armée de cent mille soldats, en profita habilement pour conquérir les Pro-

Digitized by Google

vinces-Unies, sans faire, pour ainsi dire, le siége des places fortes. Le 28 décembre 1794, il donne des crampons à ses troupes, et les fait ainsi passer sur les glaces épaisses de la Meuse, avec leur cavalerie ferrée à glace, leurs canons, leurs caissons et leurs bagages. Il partage ensuite son armée en trois colonnes et attaque le camp hollando-britannique établi depuis les environs de Grave jusqu'à la Merve; ayant trois hommes contre un, il culbute l'ennemi engourdi par le froid, à la baïonnette, et se rend maître de leurs retranchemens; il y trouva environ cent pièces d'artillerie et de grands magasins qui vinrent très à propos pour ses soldats qui étaient dépourvus de vivres, dénués de vêtemens et couverts de gale et de vermine, suivant le rapport de M. Thiers.

La plus grande partie des villes se rendirent sans opposer une résistance sérieuse qui devenait inutile. Mais la place de Grave fut défendue avec un courage héroïque; le commandant Debons ne rendit cette forteresse que lorsqu'elle fut presque réduite en cendres; les troupes françaises y entrèrent le 29 décembre.

Les Français, portés sur des crampons, passèrent de la même manière le Wahal, et accablèrent par leur nombre le faible corps qui leur était opposé. Les Anglais abandonnèrent lâchement leurs retranchemens et finirent par s'embarquer à Brême pour retourner dans la Grande-Bretagne.

Il n'y eut que le général Clairfayt qui, avec des forces inférieures, disputa à l'ennemi le terrain

Digitized by Google

pied à pied, et ne se retira qu'en combattant (*p*).

Partout les eaux, converties en épais glaçons, servirent de chemins solides aux bataillons français, qui y braquèrent leurs canons et s'emparèrent, comme par surprise, des places fortes dont elles défendaient les approches dans des saisons moins rigoureuses.

Les Provinces-Unies furent donc conquises, parce 535.

(*p*) François-Sébastien-Charles-Joseph de la Croix, comte de Clairfayt, ou Clerfayt, né en 1733, au château de Bruille, près de Binch, en Hainaut, se distingua par sa bravoure et par ses talens guerriers dans la guerre de Sept-Ans contre la Prusse, et fut décoré par Marie-Thérèse de l'ordre qu'elle avait institué. Il fit les campagnes de 1788 et 1789 contre l'empereur de Turquie, en qualité de lieutenant-général, et fut récompensé, en 1790, des services signalés qu'il avait rendus dans ces expéditions, par le grade de général d'artillerie et par le grand-cordon de l'impératrice-reine.

Nous avons vu ce grand capitaine se couvrir de gloire dans les campagnes contre la France, en 1792-1794; aussi reçut-il pour récompense de ses travaux guerriers le bâton de maréchal avec le commandement en chef de l'armée impériale sur les bords du Rhin, en 1795. Il y attaqua successivement trois armées françaises, se battit vaillamment à la tête de ses troupes, et força les ennemis à la retraite.

Les Français ayant fortifié pendant dix mois un camp retranché en avant de Mayence, Clairfayt le fait tourner par six escadrons de cavalerie, fond avec ses autres bataillons sur les troupes françaises, se rend maître du camp dans une seule nuit, et fait un grand nombre de prisonniers.

Ce grand général n'était pas à l'abri des intrigues de cour. En 1796, il fut rappelé à Vienne au milieu de ses victoires, et y donna sa démission. Il fut reçu avec enthousiasme dans la capitale de l'Autriche, et comblé de faveurs. L'empereur François II, daigna l'honorer d'une visite, et lui fit remettre le col-

Digitized by Google

que leurs alliés les abandonnèrent à leur sort. Avant l'ouverture de cette campagne, les cabinets de La Haye et de Londres avaient conclu un traité avec la cour de Berlin, par lequel il était stipulé que cette dernière puissance devait faire agir une armée de soixante-deux mille quatre cents hommes, commandée par un général prussien, *sur tous les points où les intérêts de l'Angleterre et de la Hollande réclameraient leur présence.*

Les conquêtes de ces troupes étaient dévolues à la Batavie et à la Grande-Bretagne. En retour, les États-Généraux et le gouvernement anglais s'engageaient à payer cinquante mille livres sterling par mois au cabinet de Berlin, pour l'entretien de son armée, et à fournir de plus le pain et le fourrage à ces troupes. Pour les premières dépenses de la campagne, ils accordaient trois cent mille livres sterling, et cent autres mille livres pour le retour de l'armée. Ces subsides furent régulièrement payés; mais, malgré les instances les plus vives, pas un seul bataillon prussien ne parut sur les bords de l'Escaut, de la Meuse et du Wahal, lorsque ces contrées étaient menacées par les légions françaises. L'armée de Prusse, qui arriva lorsque la bataille de Fleurus était perdue

---

lier de la Toison-d'Or. Clairfayt entra dans le conseil aulique de la guerre, et mourut à Vienne, le 18 juillet 1798.

La ville de Vienne décerna à ce brave capitaine un superbe mausolée. Clairfayt était fort modeste dans ses manières et dans ses vêtemens; mais, les jours de combat, il était en grand uniforme et portait toutes ses décorations, *parce que*, disait-il, *un jour de bataille est un jour de fête pour un guerrier.*

Digitized by Google

(N° 531), se retira, après cette mémorable journée, avec les Autrichiens, vers la Roër, au lieu de couvrir les frontières de la Hollande (*q*).

Nous verrons bientôt le gouvernement prussien se détacher des autres puissances alliées, et faire sa paix avec la république française; mais il n'eut pas à s'en féliciter en 1806-1807.

La Hollande étant entièrement au pouvoir des 536.
Français, tous les ennemis du stathoudérat, encouragés longtems d'avance par les émissaires de la France, se levèrent hardiment de tous côtés; dans toutes les grandes villes ils se réunirent en clubs pour concerter leur plan et former de l'heptarchie une république démocratique. Longtems auparavant les Jacobins de Paris avaient, par leurs agens, établi de nombreuses réunions secrètes dans toute l'étendue de la Batavie, et facilitèrent ainsi l'invasion de Pichegru; s'il faut en croire l'abbé Barnel, Amsterdam comptait jusqu'à quarante clubs (*r*).

Afin de parvenir à leur but, ces patriotes répandirent les bruits les plus sinistres et les plus alarmans: « La Batavie n'obtiendra pas la paix, disaient-ils, et subira le joug de l'étranger, si on n'abolit pas la dignité du stathoudérat. » Le nombre et l'audace de ces républicains démocrates s'accrurent de jour en jour,

---

(*q*) V. le comte d'Allonville : *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. II, pag. 103.

Thiers : *Histoire de la Révolution française*, t. II, chap. 16.

(*r*) *Abrégé des Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme*, 3e partie. Hambourg, 1800.

Digitized by Google

et devinrent très-menaçans ; la noblesse et le peuple, dévoués à l'ancienne et illustre maison d'Orange-Nassau, n'osèrent pas s'opposer au torrent révolutionnaire que les Français firent déborder de toutes parts. Les amis de la dynastie d'Orange furent poursuivis et maltraités de la populace soulevée par les émeutiers, et leurs maisons et propriétés furent pillées et dévastées ; aussi ne voyait-on que des navires et des bateaux qui transportaient loin du sol batave les personnes attachées à la maison stathoudérienne et les émigrés français.

Le 16 janvier 1795 les États de toutes les provinces hollandaises furent convoqués à La Haye pour aviser aux moyens d'obtenir la paix. S. A. le stathouder, Guillaume V, donna aux États-Généraux un grand exemple de dévouement à la patrie : il aurait pu se retirer avec les troupes bataves, autrichiennes, anglaises et hessoises en Allemagne, continuer la guerre et espérer un meilleur sort de l'avenir ; mais, craignant que la continuation de la lutte n'augmentât les malheurs de son pays et n'exposât la plus grande partie de la nation, dévouée à sa dynastie, à la fureur des démocrates, il abdiqua le 17 du même mois un pouvoir qu'il ne pouvait plus, dans les graves circonstances du moment, rendre utile à ses concitoyens ; les princes Guillaume-Frédéric et Georges-Frédéric, ses fils, avaient déposé le commandement des troupes qu'il leur avait confié ; le lendemain, 18 janvier, Guillaume V quitta avec toute sa famille sa terre natale, et passa sur une flottille d'environ vingt-un bateaux dans la Grande-Bretagne.

Digitized by Google

Si les jeunes princes d'Orange-Nassau ne purent par leur valeur sauver les Pays-Bas de l'invasion étrangère, et soustraire leur patrie à la plus affreuse oppression, il faut convenir que, dans les campagnes de 1793 et 1794, ils ajoutèrent par leurs brillans faits d'armes quelques belles pages à l'histoire de leurs aïeux.

« Le stathouder, dit à cette occasion un écrivain français, s'est réfugié en Angleterre, après avoir inutilement fait les plus grands efforts pour défendre les Provinces-Unies. C'est la maison d'Orange-Nassau qui avait arraché ces provinces à la superstitieuse et sanglante tyrannie de l'Espagne. Issus d'une maison qui se perd dans la nuit des tems, les princes d'Orange combattirent, pendant un demi-siècle, en faveur de la liberté politique et de la tolérance religieuse; ils en furent les héros à une époque où le double despotisme royal et monacal asservissait l'Europe. La maison d'Orange éleva dans les marais de la Hollande un temple à la liberté politique et religieuse. Sous leur commandement les provinces hollandaises furent l'asile des victimes de toutes sortes de tyrannie, et devinrent le centre de tous les intérêts politiques de l'Europe. C'est encore à un prince d'Orange (Guillaume III, devant lequel trembla et s'abaissa Louis XIV) que les Anglais furent redevables de l'expulsion des Stuarts et des Jésuites. Gloire et reconnaissance éternelle dans l'histoire aux princes d'Orange-Nassau ! Ils ne violent point leur serment constitutionnel; ils ne se jouent pas de la liberté de la nation. Intrépides sur le

Digitized by Google

champ de bataille, et sages dans les conseils, ils combattent en personne lorsqu'il s'agit de défendre l'honneur et les intérêts de l'État; ils voient, jugent et gouvernent par eux-mêmes, et non par d'indignes favoris (s). »

§ LXV.

Prise d'une partie de la flotte hollandaise dans les glaces du Zuiderzée. La Batavie rachète chèrement son indépendance. Son traité de paix avec la république française. Sa nouvelle forme de gouvernement. Contributions. Nouvelle révolution à La Haye. Nouvelle constitution. La république batave. Le gouvernement anglais s'empare des flottes et des colonies hollandaises. Bataille navale de Kamperduin. De Winter.

537. Si la conquête des Provinces-Unies sur les glaces était un spectacle unique dans nos annales, la prise d'une flotte hollandaise par la cavalerie en fut un drame surprenant. Cette escadre était arrêtée dans le Zuiderzée par d'énormes glaces qui l'entouraient de toutes parts; les Français, pour s'en emparer, passèrent en grand nombre sur les flots consolidés de la mer, avec de la cavalerie et de l'artillerie, bombardèrent et escaladèrent les vaisseaux comme s'ils eussent été des citadelles, et s'en rendirent maîtres sans grande difficulté.

(s) L'abbé de Montgaillard: *Histoire de France*, t. IV, pag. 309 et suiv. Paris, 1827.

Digitized by Google

Sur ces entrefaites, le comité de salut public avait envoyé Sieyes et Rewbell en Hollande, pour faire la paix avec les Provinces-Unies, et négocier un traité d'alliance offensive et défensive. Le 27 avril 1795, les commissaires bataves et français convinrent à La Haye de mettre fin à la guerre, et le 16 mai suivant, le traité de paix fut signé entre la république française et les sept provinces. Le stathoudérat y était aboli, la forme de la magistrature changea, et le pouvoir suprême fut confié aux représentans du peuple nommés *Volksvertegenwoordigers*, qui succédaient aux États-Généraux. Ce nouveau gouvernement confisqua, par la plus noire ingratitude, les domaines et les propriétés du prince Guillaume V et de sa famille.

Par le traité de paix, une alliance offensive et dé- 538.
fensive fut conclue à perpétuité entre les deux puissances contractantes contre l'Angleterre, si elle recommençait la guerre à une époque quelconque, et jusqu'à la fin de la guerre actuelle contre tous les ennemis des deux républiques.

Mais la Batavie paya cher son apparente indépendance. Elle dut céder à la France les places fortes de Maestricht et de Venloo avec leur territoire et toute la Flandre hollandaise. Le port de Flessingue était déclaré commun à la Hollande et à la France, et la navigation sur l'Escaut, sur la Meuse et sur le Rhin était libre. Outre ces stipulations désavantageuses pour les Hollandais, ils étaient encore obligés de payer pour les frais de la guerre cent millions de florins de leur monnaie, d'armer, de vêtir et d'entre-

Digitized by Google

tenir vingt-cinq mille Bataves dans l'armée française pendant la durée de la guerre, et de mettre à la disposition de la république douze vaisseaux de guerre et dix-huit frégates. L'armée des sept provinces ayant perdu les princes d'Orange-Nassau, leurs chefs, et étant généralement dévouée à la cause du stathouder, fut réorganisée par les soins du grand patriote Daendels.

La république des Provinces-Unies avait été forcée auparavant d'habiller, d'équiper et de nourrir les cent mille hommes de Pichegru, qui étaient dans le plus complet dénuement, et de frapper en conséquence les provinces de l'heptarchie d'énormes contributions en vivres, en munitions, en draps, en toiles, en souliers, etc. (*t*).

Les Français quittèrent le territoire des Provinces-Unies, le 15 juin 1795, mais ils eurent soin de s'assurer des places fortes de la Batavie.

En 1798 une nouvelle révolution éclata à La Haye: plusieurs députés furent destitués, et au mois de mai de cette année une seconde assemblée nationale se transforma, en singeant la république française, en *assemblée constituante,* et introduisit une nouvelle *constitution.* La république fut déclarée *une et indivisible* sous le nom de *république batave ;* son territoire était divisé en huit départemens qui furent administrés par des conseils départementaux ; des municipalités étaient établies sous la direction de ces conseils. Ces autorités étaient soumises à un *corps*

(*t*) Thiers : *Histoire de la Révolution*, t. III, chap. 6, 7 et 8.

Digitized by Google

législatif divisé en deux chambres, et à un *directoire exécutif* composé de cinq membres. Enfin les dettes de chaque province hollandaise furent déclarées dettes de la nation, et confondues en une seule masse.

A l'époque de l'invasion française, la marine des 539.
Provinces-Unies était forte d'environ quatre-vingt-dix vaisseaux de guerre, qui devinrent presque tous la proie de la cupide Angleterre : cent vingt navires de guerre et de commerce hollandais s'étaient réfugiés dans les ports de la Grande-Bretagne avant la conclusion du traité d'alliance avec la république française ; le gouvernement anglais s'en empara, sous prétexte qu'il les mettrait à la disposition du stathouder, mais il ne les rendit jamais.

L'alliance ayant été conclue entre la Hollande et la France, le gouvernement britannique ne garda plus de mesure, déclara la guerre à la république batave, au mois d'août 1795, et chercha à profiter de sa triste position politique pour lui enlever ses flottes et ses colonies ; à cet effet de nombreuses escadres anglaises cinglèrent dans toutes les directions de l'Océan où les Hollandais avaient des vaisseaux ou des possessions.

Le gouvernement batave avait envoyé une petite flotte au Cap-de-Bonne-Espérance, sous les ordres de l'amiral Lucas, pour défendre cette colonie. Bientôt une nombreuse escadre anglaise enveloppe l'amiral hollandais de toutes parts au Cap, le force à se rendre avec ses neuf vaisseaux, et s'empare de la colonie batave. L'année 1796, les Anglais enlevèrent à la Hollande plusieurs autres possessions coloniales dans les Indes orientales et occidentales.

Digitized by Google

Toutes les flottes marchandes des Bataves tombèrent successivement entre les mains des amiraux britanniques parce qu'elles n'étaient plus escortées et protégées par les escadres hollandaises ; les commandans aimaient mieux se rendre sans combat que de servir des puissances ennemies de la maison stathoudérienne.

540. Pour ruiner entièrement la marine batave, le gouvernement anglais envoya, en 1797, l'amiral Adam Duncan, avec une flotte considérable vers les côtes de la Hollande ; elle était forte de vingt gros vaisseaux de ligne et de quinze frégates et cutters. Le 11 octobre de cette année, elle rencontra, à la hauteur de Kamperduin, l'escadre hollandaise, sous les ordres du vice-amiral de Winter; elle n'était composée que de quinze vaisseaux de ligne et de onze frégates et avisos. Bientôt s'engage une action sanglante : les deux flottes s'assaillissent et se canonnent avec un égal acharnement ; l'artillerie tonne à coups précipités, des mâts tombent, des navires s'abattent, des pavillons disparaissent, des vaisseaux se balancent sur leur quille et sombrent sous voiles. Le courage et la bravoure des deux commandans animent les combattans pendant trois heures consécutives : l'Océan est agité par les décharges incessantes de l'artillerie et de la mousqueterie, les flots sont teints de sang et couverts des débris de navires brisés. Enfin Duncan emploie une nouvelle tactique, suivie par Nelson à Aboukir et à Trafalgar : il coupe la ligne de l'ennemi, enveloppe par pelotons les vaisseaux séparés, et s'attaque personnellement, avec le vaisseau-

Digitized by Google

amiral et deux autres grands navires, au vaisseau *la Liberté*, de soixante-quatorze canons, monté par de Winter; le vice-amiral batave se défend avec le courage du désespoir, lâche des deux côtés des bordées pressées aux Anglais, et leur fait éprouver des grandes pertes; mais, accablé par le nombre, son vaisseau succombe, ses trois mâts ont disparu, ses flancs sont percés de toutes parts, plus de la moitié de l'équipage est tuée, lorsqu'une frégate britannique vient l'amariner. De Winter fut fait prisonnier de guerre et conduit en Angleterre, où il fut traité avec les égards dus au courage malheureux (*u*).

(*u*) Jean-Guillaume de Winter, né à Kampen en 1761, entra à douze ans dans la marine hollandaise, et embrassa en 1787, le parti des patriotes révoltés contre le stathouder Guillaume V; mais le prince d'Orange-Nassau ayant triomphé dans cette lutte, de Winter se réfugia en France, fit les campagnes de 1792 et 1793, sous Dumouriez et Pichegru, et obtint le grade de général de brigade; rentré avec l'armée de Pichegru dans sa patrie, en 1795, il fut nommé vice-amiral et commandant de la flotte du Texel. Peu de tems après la journée meurtrière du 11 octobre 1797, il fut échangé et rendu à la Batavie, où un conseil de guerre déclara qu'il avait, le 11 octobre, glorieusement soutenu l'honneur du pavillon batave. La régence d'Amsterdam lui offrit, en décembre 1797, une épée en or, pour récompenser sa bravoure et ses services militaires.

Louis-Napoléon, devenu roi de Hollande, accorda à de Winter toute sa confiance, le promut au grade de maréchal du royaume, le créa comte de Huessen et commandant-général de ses armées de terre et de mer.

Après la réunion de la Hollande à l'empire français, Napoléon nomma de Winter grand-officier de la légion d'honneur et inspecteur-général des côtes du Nord, et, en 1811, il lui confia le commandement en chef des forces navales réunies au Texel. Il

Digitized by Google

La république batave perdit dans cette fatale journée environ onze cent soixante hommes tant tués que prisonniers, neuf vaisseaux de ligne et une frégate, qui furent pris ou coulés à fond; mais les Anglais en relevèrent huit.

La flotte britannique ne fut guère moins maltraitée: plusieurs de ses vaisseaux avaient été coulés bas, les autres étaient très-endommagés, et elle eut à peu près mille quarante hommes hors de combat. On a remarqué que tous les coups des Hollandais avaient porté dans le bois des bâtimens anglais.

§ LXVI.

Mécontentement et troubles en Hollande et en Belgique. Débarquement des Anglais à Ostende. Révolte des Belges. Leurs défaites. Débarquement des Anglais et des Russes en Hollande pour y rétablir le stathoudérat. Combat dans le Zyp. Batailles de Bergen et de Kastricum. Retraite des Anglais et des Russes.

541. Sur ces entrefaites, des troubles intérieurs agitèrent la république batave : le nouvel ordre de choses avait tout bouleversé; la plus grande partie de la nation, attachée à la maison d'Orange-Nassau et à l'ancienne forme de gouvernement, était mécontente, et

---

mourut à Paris, le 2 juin 1812. Le gouvernement français environna ses obsèques de grandes pompes militaires et en paya tous les frais. On lui a érigé un monument à Kampen, où son cœur fut placé dans une urne.

Digitized by Google

désirait des changemens politiques; la dette publique était énorme, les réquisitions de toute espèce, la contribution de cent millions de florins de Hollande exigée par les Français, écrasaient les habitans; la guerre avec l'Angleterre ruinait le commerce et l'industrie, et fit disparaître les flottes et les colonies.

La Belgique, placée sous le joug direct de la république française, était au comble du mécontentement. Les habitans étaient surchargés de contributions incessantes, et vexés par la conscription militaire. Le peuple, qui, en grande partie, avait vécu du travail et des aumônes que lui donnaient les riches abbayes, les nombreux monastères et les églises cathédrales et collégiales, était dans l'oisiveté et dans la misère. La plus grande partie des nobles et des personnes opulentes s'étaient expatriés; et la classe moyenne de la société était gênée dans ses affaires; les sources de l'industrie étaient taries pour le moment et le commerce était nul. L'agitation générale fut augmentée par la persécution exercée contre le nombreux clergé séculier et régulier dont la plus grande partie avait refusé de prêter le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, et de fidélité à la république française.

Le gouvernement anglais, qui, au moyen de ses 442.
agens secrets, était en relation avec les chefs des Belges mécontens, crut que les circonstances étaient favorables pour faire la guerre à la France en Belgique, et que les habitans se souleveraient et se joindraient en grand nombre à ses troupes. A cet effet il envoya sur les côtes de la Flandre un corps de quatorze mille

Digitized by Google

hommes qui débarqua, le 20 mai 1798, dans les environs d'Ostende. Les Anglais y détruisirent les écluses du Sas-de-Slikkens et s'avancèrent vers la plaine; mais ils furent assaillis par les Français et mis en déroute; après avoir perdu beaucoup de monde, ils se rembarquèrent en abandonnant sur le champ de bataille une partie de leur artillerie et de leurs munitions et deux mille prisonniers.

En attendant, des rassemblemens de Belges se formèrent en 1798, dans les environs de Bruges, de Gand, de Bruxelles, de Luxembourg, etc. Mais ces insurgés, pour la plupart gens de la campagne, étaient mal armés, sans discipline militaire, et étaient commandés par des chefs peu habiles dans l'art de la guerre; ils livrèrent pourtant plusieurs combats aux Français, dans lesquels ils furent cruellement défaits; plusieurs de leurs officiers furent faits prisonniers et subirent le dernier supplice.

D'autres Belges insurgés s'assemblèrent dans la Campine et y engagèrent une action sanglante; ils furent mis dans une déroute complète, perdirent leurs canons, leurs munitions, leurs bagages et huit cents fusils.

Le général Jourdan défit une troupe d'autres révoltés, qui, après avoir perdu sept cents hommes, se dispersèrent dans toutes les directions, en laissant sur le champ de bataille leur artillerie, leurs caissons et leur caisse militaire. Après ce combat la tranquillité se rétablit insensiblement dans les provinces belgiques, et les troubles y furent apaisés cette même année [1798].

Digitized by Google

Les défaites que les Français essuyèrent en 1799 en Italie, firent croire aux gouvernemens de la Grande-Bretagne et de la Russie que le moment était favorable pour rétablir l'illustre maison d'Orange-Nassau et l'ancien gouvernement en Hollande, et pour opérer ainsi une puissante diversion contre la république française. 543.

Pour atteindre ce but, une flotte britannique de cent cinquante voiles, portant vingt mille Anglais, arriva au Texel le 27 août 1799. Le duc d'Yorck et le prince Guillaume-Frédéric d'Orange-Nassau étaient à la tête de cette expédition. L'avant-garde anglaise attaqua tout de suite la forte position du Texel qui est hérissée de canons; le général Daendels, à la tête de l'armée batave, s'avance pour chasser les troupes débarquées, mais il est défait et forcé de se retirer en arrière de Petten, et les Anglais s'emparent de la position fortifiée et des dunes.

En attendant, le général Abercrombie prend les batteries nommées *l'Union* et *la Révolution* et se rend maître de la passe du Texel.

L'amiral Mitchel s'avance avec une partie de ses vaisseaux dans la Vlie, et somme Story, amiral des Bataves, d'arborer sur sa flotte le pavillon orange; Story s'y refuse, mais ses équipages se révoltent contre lui au cri d'*Oranje boven! Orange au-dessus! Orange au-dessus de tout!* et hissent le pavillon des princes stathouders; huit vaisseaux de ligne et trois frégates composant cette escadre, passent ainsi du côté des Anglais, dans l'espoir qu'ils contribueront au rétablissement du stathoudérat dans la Batavie.

Digitized by Google

Dans ces intervalles, le capitaine anglais Winthory se dirige sur Niewendiep et s'empare de trois autres vaisseaux de ligne, de cinq frégates et de cinq navires de la compagnie des Indes. C'est ainsi que la marine hollandaise se trouva presque tout entière au pouvoir de l'Angleterre.

Pendant que ces faits s'accomplissaient, le général Brune avait rassemblé toutes les forces françaises et bataves dont il pouvait disposer, au nombre de vingt-cinq mille hommes, et, le 8 septembre de cette année, il attaque vigoureusement les Anglais retranchés dans le Zyp, derrière une digue couverte d'artillerie. Une action sanglante s'engage sur toute la ligne: les Français obtiennent d'abord quelques avantages, mais au revers de la digue ils sont assaillis par les feux croisés de deux frégates et de deux bricks embossés au rivage; après avoir fait des pertes considérables en hommes tués et blessés, Brune est forcé d'ordonner la retraite.

Pendant le tems que les deux armées restent retranchées dans leurs camps, une division anglaise s'empare dans le Zuiderzée, de Medenblick et menace la ville d'Amsterdam, qui tout de suite est mise en état de défense.

Bientôt une flotte considérable d'Angleterre débarqua treize mille Russes, que l'empereur Paul Ier envoyait en Hollande pour soutenir la cause du stathouder; ces troupes étaient à la solde de la Grande-Bretagne.

Le duc d'Yorck, à la tête de l'armée anglo-russe, prend avec le prince héréditaire d'Orange-Nassau, le

Digitized by Google

commandement du centre et de l'aile gauche, et confie l'aile droite aux Russes, sous les ordres du vieux général Hermann. Le général anglais Abercrombie reçoit l'ordre de se diriger sur Hoorn pour envelopper la droite de l'armée gallo-batave, dès que Hermann aurait mis en déroute la gauche du général Brune.

Brune, qui avait reçu beaucoup de renforts et campait en avant d'Alkmaar, prend ses dispositions pour repousser vigoureusement l'ennemi : il donne le commandement de son aile gauche au général Vandamme, celui du centre au général Dumonceau, et place le général Daendels à la tête de l'aile droite.

Le 19 septembre les deux armées s'ébranlent à la fois, se heurtent et se combattent avec un égal acharnement; la canonnade la plus vive et la fusillade la mieux nourrie se font entendre sur toute la ligne d'opérations. Mais Vandamme est mis en déroute par le choc impétueux de neuf mille Russes et d'une division anglaise commandée par Hermann; le général russe chasse les Français des villages de Schoort, de Damen et de Bergen, et les poursuit jusqu'à une demi-lieue d'Alkmaar. En même tems le général Brune est attaqué de front par un corps anglais. Mais Daendels et Dumonceau voyant que les Russes se sont trop avancés, leur coupent toute communication avec l'armée anglaise et les font reculer. Dans ce moment Vandamme se porte en avant sur Alkmaar, afin de cerner l'aile droite de l'ennemi dans Bergen. Un combat à mort s'engage alors dans les rues, dans les maisons et dans l'église de ce village; les Français avancent à la baïonnette, et les Russes se défendent avec la

Digitized by Google

rage du désespoir ; enfin les rangs du général russe s'ouvrent et sont enfoncés. La colonne d'Hermann souffrit considérablement, et lui-même fut fait prisonnier. Son artillerie, ses munitions et ses bagages tombèrent entre les mains des Français. On évalue la perte des troupes sous les ordres du général russe à cinq mille hommes.

Après la défaite de l'aile droite de l'armée, le duc d'Yorck retira ses troupes de Hoorn et retourna dans son camp retranché du Zyp.

Le 2 octobre suivant le duc d'Yorck divise son armée en quatre colonnes : le général Abercrombie a le commandement de celle de l'aile droite, et la quatrième où commande le prince héréditaire d'Orange-Nassau, doit combattre le général Daendels. Le même jour commence une des plus opiniâtres et des plus sanglantes batailles dont les annales bataves fassent mention. Les Français sont culbutés à Groet, à Kampen et à Schoreldamer. Un combat des plus acharnés s'engage devant le village de Bergen où les Français ont élevé des retranchemens formidables, hérissés de pièces d'artillerie. Le général Gouvion qui y commande fait tous ses efforts pour conserver ce poste ; mais Abercrombie dépasse Bergen et manœuvre pour tourner la position presqu'imprenable d'Alkmaar. Les Français lui opposent la plus brave défense, mais ils sont culbutés et rejetés jusqu'à Egmond, et enfin forcés d'abandonner les positions de Bergen et d'Alkmaar. Le centre de l'armée gallo-batave est enfoncé à Langick et Boedkik, et sa gauche étant dépassée, Brune abandonne le champ

Digitized by Google

de bataille qui était couvert de morts et de blessés. Les Anglais s'emparèrent alors d'Alkmaar, et poussèrent leurs reconnaissances jusqu'à Harlem.

Le 6 octobre, le généralissime anglais dispose de nouveau ses bataillons en ordre de bataille, et fond sur tout le front de l'armée ennemie : les chocs sont effrayans; les troupes opposées s'élancent les unes contre les autres, se heurtent et se pressent avec un fracas étourdissant; l'artillerie chargée à mitraille, tonne à coups pressés, et la mousqueterie fait un feu incessant qui se croise dans toutes les directions; la cavalerie s'élance des deux côtés avec fureur, gagne et perd du terrain, et revient à la charge avec une nouvelle intrépidité. D'Yorck obtient de grands succès, et ses troupes sont sur le point de s'emparer de Kastricum, lorsque le général Brune, pour prévenir la défaite de son armée, fait un dernier effort et se met à la tête de sa cavalerie pour secourir son infanterie : les chocs sont longs, sanglans et effrayans; mais à force de persévérance et de sacrifice d'hommes, le général français reste maître du champ de bataille, couvert de plusieurs milliers de morts et de mourans.

Le général d'Yorck fit alors évacuer Alkmaar, Lemmen, Egmond, Petten, etc.; mais avant de quitter Enckhuysen et Medenblick, il détruisit tous les chantiers de la marine batave et les vaisseaux de la compagnie des Indes, et resta dans sa position retranchée du Zyp.

Le gouvernement anglais et le prince d'Orange-Nassau avaient compté sur un soulèvement général du

Digitized by Google

peuple en Hollande, qui était dans une affreuse oppression ; mais l'élan des Hollandais était comprime par la terreur et par la force militaire.

Le général anglais ne pouvant en conséquence avoir les renforts sur lesquels il avait compté, résolut de se rembarquer. Le 18 du même mois d'octobre une convention fut conclue à Alkmaar, entre les commissaires anglais et français, d'après laquelle l'armée anglo-moscovite se rembarquerait ; mais il y était stipulé que le vice-amiral de Winter et huit mille prisonniers français et bataves seraient rendus à la liberté sans rançon. Les Anglais partirent, mais s'approprièrent tous les vaisseaux hollandais dont ils avaient pris possession au nom du prince d'Orange-Nassau.

§ LXVII.

Changement de gouvernement et nouvelle constitution dans la république batave. Emprunts forcés. Paix de Lunéville. La rive gauche du Rhin est cédée à la France. Indemnités promises aux princes dépossédés de cette rive. Le prince héréditaire d'Orange-Nassau à Paris. Traité d'Amiens. L'Angleterre garde l'île de Ceylan. Traité de la France avec la Prusse. Indemnité offerte à la maison d'Orange-Nassau. Guillaume V accepte la principauté de Fulde. Il la cède au prince héréditaire. Gouvernement du prince Guillaume-Frédéric dans la principauté de Fulde.

544. Le 18 octobre 1801, la république batave se donna une nouvelle constitution qui rétablit les provinces

Digitized by Google

avec leurs noms et leurs limites, mais sous la dénomination de département. Ces huit départemens reçurent, à quelques restrictions près, l'administration de leurs affaires intérieures. Un gouvernement d'État, composé de douze magistrats, et un corps législatif de trente-cinq membres avaient la direction des affaires générales et l'exercice du pouvoir suprême de la république.

Pour faire face aux besoins de l'État, des emprunts forcés furent exigés pendant plusieurs années consécutives ; la dette publique s'éleva ainsi à des sommes exorbitantes, et les fortunes des Bataves s'épuisèrent de plus en plus.

La paix, si longtems désirée, fut enfin signée à Lunéville, le 9 février 1801, entre l'empereur d'Allemagne, la république française et l'empire germanique.

Par ce traité de paix, la rive gauche du Rhin fut cédée à la république ; mais l'article 7 portait que les princes dépossédés de cette rive recevraient des indemnités dans l'ancien empire germanique, et que, pour régler ces dédommagemens, il fallait prendre des arrangemens ultérieurs. On était cependant convenu de partager entre ces souverains les principautés ecclésiastiques de l'Allemagne, que les parties contractantes avaient résolu de supprimer, comme les souverains assemblés en 1648 à Munster, en Westphalie, avaient déjà sécularisé plusieurs évêchés et principautés de l'Église.

En conséquence de la convention de Lunéville, les ambassadeurs de France, d'Angleterre, de Hol-

Digitized by Google

lande et d'Espagne s'assemblèrent au commencement de 1802, à Amiens, pour y traiter de la paix générale et mettre à exécution l'article 7 du traité de Lunéville.

Sur ces entrefaites, S. A. le stathouder Guillaume V partit de l'Angleterre pour ses États d'Allemagne, et le prince héréditaire, Guillaume-Frédéric, accompagné de Jean Von Arnoldi, se rendit à Paris, sous le nom de comte de Dietz, pour y faire, en vertu du traité du 9 février 1801, ses réclamations, et s'entretenir personnellement des pertes et des intérêts de sa famille avec Napoléon, alors premier consul de la république française.

Presque tous les princes qui avaient des indemnités à réclamer se rendirent également dans la capitale de la France.

Bonaparte fit au jeune prince d'Orange-Nassau, qu'il connaissait en partie par ses talens et sa bravoure, et qu'il devinait pour le reste par son caractère noble, ferme et loyal, l'accueil le plus distingué, et prit ses intérêts sérieusement à cœur.

Voici ce que rapporte à ce sujet l'auteur des *Mémoires sur l'impératrice Joséphine :*

« Le prince d'Orange, aujourd'hui roi des Pays-Bas, dit-il, fut aussi du nombre des voyageurs illustres auxquels madame de Montesson (priée par Napoléon de régler l'étiquette de sa cour) fut chargée de faire les honneurs de Paris. Ses vertus, son esprit, sa noblesse, ses malheurs lui assuraient la réception la plus agréable chez une femme, juste appréciatrice de tout ce qui était distingué. Il se plut

Digitized by Google

chez elle, y vint souvent et y parut chaque fois plus aimable; sa figure était belle et pleine d'expression, sa conversation animée. Il n'eut jamais dans le maintien rien de bas et de servile. Bonaparte le combla d'attentions et témoigna hautement l'estime qu'il avait pour son caractère. Depuis son avénement au trône, il a justifié tout ce que promettait sa jeunesse (*v*). »

La paix fut enfin signée à Amiens, le 27 mars 1802, entre les quatre puissances qui y étaient représentées. A l'égard de la république batave, ce traité confirmait son indépendance, et portait en outre que le gouvernement de la Grande-Bretagne lui restituerait les colonies des Indes orientales et occidentales qu'il avait envahies, à l'exception de l'île de Ceylan (*w*).

(*w*) *Mémoires sur l'impératrice Joséphine*, t. I, pag. 55, édit. de 1828.

Le prince Guillaume-Frédéric possédait un grand amour pour sa patrie, qui s'accrut encore pendant son exil : il assista un jour à une représentation d'*Esther*, donnée devant le premier consul et les autres grands dignitaires de la république française ; le chœur suivant des compagnes d'Esther fit sur lui une impression profonde :

O rives du Jourdain!
O champs aimés des cieux!
Sacrés monts, fertiles vallées!
Du doux pays de nos aïeux
Serons-nous toujours exilés?

Le prince ne put cacher les pleurs que ces vers lui arrachaient.

(*w*) La perte de la colonie de Ceylan était considérable pour les Hollandais; cette île avait trop de charmes et renfermait trop de richesses pour que les Anglais ne s'en emparassent à la première occasion; car c'est la plus fertile, la plus délicieuse et

Digitized by Google

L'article 18 stipulait que la Batavie indemniserait la maison d'Orange-Nassau des pertes que la révolution de la Hollande lui avait causées. Mais pour se soustraire à cette obligation de justice, les chefs du gouvernement batave conclurent un traité secret avec l'Angleterre, qui portait que la république ne serait pas forcée de payer des indemnités à la famille du stathouder Guillaume V.

Le gouvernement français signa alors, le 24 mai 1802, une convention avec la cour de Berlin, en vertu de laquelle on offrit, pour indemnité, au prince stathouder l'évêché et l'abbaye de Fulde, les abbayes

---

la plus riche de toutes les îles de l'Océan indien; aussi les naturels l'appellent-ils *le paradis terrestre*. Elle a cent lieues de long sur cinquante de large, et abonde en fruits exquis, en riz, tabac, poivre, racines pour la teinture, gingembre, cardamome, et surtout en forêts d'excellente canelle dont on fait la récolte deux fois par an. L'odeur de ces vastes champs aromatiques se répand à plusieurs lieues dans la mer, lorsque le vent l'y porte.

On y trouve des bœufs, des vaches, des buffles, des cochons, de la volaille, du gibier, des poissons, des sangliers, des éléphans qui sont les plus estimés de toutes les Indes, etc., etc. L'île de Ceylan fournit aussi de l'ivoire, de l'or, de l'argent, du cuivre, du plomb, du cristal de roche, une quantité de pierres précieuses, telles que rubis, saphirs, topazes, etc.; l'on pêche des perles sur les côtes, etc.

Le climat y est tempéré, et il y règne un printems presque continuel; on y fait des récoltes et des moissons de riz et d'autres grains, de légumes et de fruits dans tous les tems de l'année; de sorte qu'on voit souvent semer et labourer dans un champ, couper les herbes dans un autre, et moissonner dans un troisième. Il n'est pas rare de voir dans un même verger, sur tel arbre ou telle plante, des bourgeons naissans, sur un autre des fleurs épanouies, et sur un troisième des fruits en maturité.

Digitized by Google

de Corvey et de Weingarten, et les villes impériales de Dormund en Westphalie, d'Isny et de Buchorn en Souabe, avec leurs territoires et dépendances; mais les villes de Buchorn et d'Isny furent remplacées plus tard par les abbayes et les chapitres de Hofen, de Saint-Gérold, de Bauderen et de Dietkirchen.

Le prince Guillaume V accepta cette nouvelle souveraineté, et la céda, le 29 août 1802, à son fils aîné le prince Guillaume-Frédéric, depuis roi des Pays-Bas.

Le prince héréditaire d'Orange-Nassau prit alors le titre de *prince de Fulde;* quatre ans plus tard il hérita des États de son père en Allemagne, et réunit ainsi sous son gouvernement plusieurs souverainetés considérables.

Le nouveau souverain de Fulde forma un seul État des divers pays qui jusqu'alors avaient été gouvernés séparément par différens princes ecclésiastiques, et qui différaient de mœurs, de coutumes et de civilisation. Il se donna beaucoup de peine pour faire disparaître de longs abus, des dilapidations, des concussions et des préjugés religieux; son activité extraordinaire, sa résolution ferme, sa sagesse, son équité envers tous et une sage économie, remédièrent à bien des maux. Levé à la pointe du jour, souvent même avant l'aurore, il ouvrait et lisait lui-même toutes les dépêches, toutes les pétitions et toutes les lettres qui lui étaient adressées, y mettait des apostilles, et les envoyait tout de suite aux ministres qu'elles concernaient, et qui devaient y faire droit le plus promptement possible.

Digitized by Google

Son coup-d'œil était prompt, sa vaste mémoire et son amour pour le bien lui permettaient d'expédier une multitude d'affaires, qui auraient effrayé la plupart des souverains. Il donnait des audiences publiques auxquelles tous ses sujets riches et pauvres avaient un libre accès. Rien n'entravait cette liberté de l'approcher, pas même l'étiquette et le costume.

Dans les différens, il ne décidait jamais que lorsqu'il avait entendu les deux parties. Accompagné de son épouse chérie, il visitait ses États pour connaître par lui-même les besoins et les intérêts de ses sujets.

Ce prince a conservé sur le trône des Pays-Bas cette même activité infatigable, et cette même manière de faire droit à ceux qui s'adressaient à lui.

Il existait à Fulde une université en décadence et sans revenus; les professeurs occupaient d'autres emplois et donnaient leurs leçons par dessus le marché. L'enseignement inférieur était aussi négligé que celui de l'université; la classe pauvre était sans asile dans les maladies, etc.

Guillaume-Frédéric fonda un vaste hospice dans sa capitale et le dota; il appela des savans professeurs de Prague et d'autres contrées d'Allemagne, pour réorganiser l'université, améliorer l'enseignement, et donner de la réputation à cet établissement, auquel il assigna des revenus, etc.

Ce prince ne gouverna pas assez longtems cette nouvelle souveraineté pour y faire tout le bien qu'il s'était proposé d'y introduire; l'on sait qu'il fut dépouillé de cette principauté par Napoléon, en 1806, pour avoir refusé de se joindre aux Français pour

Digitized by Google

combattre son beau-frère le roi de Prusse. Mais pendant son court et laborieux gouvernement il a laissé de précieux et impérissables souvenirs dans les provinces dont il était le régénérateur, et les Fuldois le regretteront toujours : aussi lorsque les souverains alliés, précédés de la victoire, expulsèrent les aigles françaises de l'Allemagne, les habitans de cette souveraineté leur envoyèrent une députation solennelle à Francfort, pour les supplier de leur rendre le prince qui leur avait fait tant de bien et qui les avait gouvernés paternellement depuis 1803-1806. Mais Guillaume-Frédéric était appelé par la providence à de plus hautes destinées (*x*).

Le prince héréditaire d'Orange-Nassau avait antérieurement fait l'acquisition de la seigneurie du prince Jablonowski, située en Pologne, à quelque distance de la ville de Posen. Ses premiers soins y furent employés à l'affranchissement des serfs; ensuite il y établit des colonies allemandes pour civiliser les habitans par le mélange de personnes plus avancées qu'eux en civilisation.

(*x*) Voir de plus amples détails sur le gouvernement et sur l'administration du prince Guillaume-Frédéric à Fulde, dans J. Von Arnoldi : *Der Zeitgenossen*. Leipzig, 1817.

Digitized by Google

§ LXVIII.

L'Angleterre n'exécute pas le traité d'Amiens. Elle s'empare de nouveau des flottes et des colonies hollandaises. Blocus continental. Camp de Boulogne. Guerre de la France et de la Hollande en Allemagne. Bataille navale de Trafalgar. La république batave rétablit la place de Grand-Pensionnaire, et se donne une nouvelle constitution. Schimmelpenninck. L'heptarchie batave devient royaume de Hollande. Louis Bonaparte. Changement de constitution. Dette hollandaise. Calamités publiques en Hollande. Mort de Guillaume V, dernier stathouder. Sa famille. Les princes Guillaume-Frédéric et Guillaume-Georges-Frédéric. Le prince de Fulde prend possession de ses États de Nassau.

545. Les Anglais ne donnèrent pas de suite au traité d'Amiens, et s'emparèrent de nouveau des flottes bataves qui, sous la foi de cette convention diplomatique, mettaient en mer pour reprendre les colonies que la Grande-Bretagne devait rendre, et qui furent ainsi derechef perdues en 1803. Ces ennemis acharnés de la république hollandaise envahirent cette même année les colonies néerlandaises de Surinam, de Demerari et d'Esséquebo, enlevèrent les vaisseaux bataves qui étaient dans les ports, et, en 1806, ils se rendirent maîtres une deuxième fois du Cap-de-Bonne-Espérance et de la flotte qui s'y trouvait,

Digitized by Google

après une longue et courageuse résistance que le gouverneur Janssens leur avait opposée.

Pour anéantir le commerce maritime de la Batavie et de la France, la Grande-Bretagne déclara les ports de ces deux puissances en état de blocus. Le gouvernement français ordonna, par représailles, le blocus continental; toute importation des produits de l'Angleterre et de ses colonies était sévèrement défendue sur tout le continent. En même tems les Français se mirent en possession de l'électorat de Hanovre et des autres États du roi d'Angleterre en Allemagne.

Vers cette époque, Napoléon rassembla un nombre considérable de troupes et de vaisseaux de transport sur les côtes de la Hollande et de la France, particulièrement au Texel et à Boulogne, pour envahir les îles britanniques; mais la guerre qui éclata entre la France et la Hollande d'une part, et l'Autriche, la Prusse et la Grande-Bretagne de l'autre, fit une grande diversion à ces immenses préparatifs d'invasion qui menaçaient du Texel et d'autres points des côtes le gouvernement anglais. Le 27 du mois d'août 1805 les troupes du camp de Boulogne partirent pour l'Allemagne.

L'armée française, renforcée par un corps auxiliaire de Bataves, défit l'armée autrichienne plusieurs fois en Souabe, etc., prit Vienne, et remporta, le 2 décembre de cette année, une victoire complète sur les débris de l'armée d'Autriche et sur la grande armée de Russie, dans les plaines célèbres d'*Austerlitz* en Moravie; Napoléon, et les empereurs François II et Alexandre Ier, étaient sur le champ de

Digitized by Google

bataille, pour encourager par leur présence leurs troupes à vaincre ou à mourir. L'empereur Alexandre se retira avec ses bataillons dans ses États, et François II racheta, par de grands sacrifices, la paix, qui fut signée à Presbourg le 26 décembre de cette année.

Dans ces intervalles s'était livré une bataille navale sanglante, le 21 octobre de la même année [1805], au cap de Trafalgar, sur les côtes de l'Espagne: les forces françaises et espagnoles réunies, sous les ordres des amiraux Villeneuve et Gravina, y furent défaites par l'amiral Nelson, qui paya de sa vie cette victoire mémorable. Les Français et les Espagnols perdirent dans cette journée dix vaisseaux.

546. La république batave, entièrement dominée par la France, avait emprunté aux Français les diverses formes de gouvernement qu'ils s'étaient données; Napoléon Bonaparte ayant été déclaré par le sénat *empereur des Français*, le 18 mai 1804, elle rétablit la place de Grand-Pensionnaire (Raadpensionaris), se donna ainsi un chef, et nomma à cette dignité Roger-Jean Schimmelpenninck, le 29 avril 1805 (V. N° 305). Cet homme d'État avait été deux fois ambassadeur de la république à Paris, envoyé plénipotentiaire au congrès d'Amiens, et ambassadeur extraordinaire à Londres.

Ce haut fonctionnaire exerçait seul le pouvoir exécutif au nom de Leurs Hautes-Puissances, qui étaient représentées par une assemblée de dix-neuf députés, nommés par les huit départemens de la république.

Schimmelpenninck, qui portait le titre d'*excel-*

Digitized by Google

lence, avait l'initiative pour le droit de grâce, de la guerre, de la paix, pour les traités à conclure avec les puissances étrangères et les lois nouvelles; mais l'assemblée des dix-neuf députés en avait la sanction. La nouvelle constitution, acceptée par le corps législatif et par le peuple, confia encore au chef de la république la nomination des juges des départemens, etc.; mais l'assemblée des députés nommait les membres de la haute cour nationale. Le terme constitutionnel du Grand-Pensionnaire était de cinq ans, qui commencèrent pour Schimmelpenninck seul à la conclusion de la paix avec la Grande-Bretagne; mais il pouvait être réélu, ainsi que ses successeurs.

Quelque tems après, Napoléon, enflé par ses conquêtes et ses victoires, résolut de donner des trônes à tous ses frères pour les porter au plus haut point d'illustration, et par leurs efforts, tenir soumis les différens peuples qu'il avait conquis. En conséquence, il demanda des députés bataves à Paris, afin qu'ils offrissent, pour la forme, le sceptre de la Hollande à son troisième frère, le prince Louis Bonaparte, connétable de l'empire français. Ces députés, qui avaient à leur tête Verhuell, vice-amiral et ministre de la marine, refusèrent longtems de faire le sacrifice de la liberté de leur patrie; mais voyant enfin que toute résistance devenait inutile, ils finirent par offrir, le 5 juin 1806, au prince Louis, la couronne royale de la Batavie. C'est ainsi que l'heptarchie devint *royaume de Hollande*, après avoir existé comme république des Provinces-Unies pendant plus de deux cent vingt-cinq ans.

Digitized by Google

Le Grand-Pensionnaire Schimmelpenninck avait déjà déposé la dignité suprême de l'État dont il était revêtu. Ce grand fonctionnaire avait, pendant sa courte magistrature d'environ un an, fait cesser les emprunts forcés, et introduit un système d'impositions générales.

Le roi Louis Bonaparte fit son entrée solennelle à La Haye, le 23 juin 1806, avec la reine Hortense-Eugénie Beauharnais, fille de Joséphine, impératrice des Français.

Le 7 août de cette année, une nouvelle constitution fut octroyée au royaume de Hollande : le corps législatif fut composé de trente-huit membres, dont un député du neuvième département de la Drenthe. Cette assemblée donnait sa sanction aux nouvelles lois, aux déclarations de guerre et à la nomination des membres de la cour suprême de justice. Mais au roi était dévolu le droit de faire grâce, et de ratifier les traités conclus avec les puissances étrangères ; les monnaies devaient porter son effigie, et la justice allait être rendue en son nom.

Le nouveau trône hollandais fut environné de grands dignitaires, d'officiers militaires et civils, et d'un ordre de chevalerie dont le roi Louis était grand-maître. L'administration des départemens fut concentrée dans les mains d'un Land-Drost, les villes étaient administrées par des bourgmestres, etc.

Les Hollandais ne s'opposèrent point à la destruction de leur république, leurs efforts eussent été inutiles ; et depuis l'invasion française, en 1795, ils avaient perdu leur puissance, leurs richesses, leurs

Digitized by Google

flottes, leurs colonies, et leur influence en Europe.

Le roi Louis, bon, sensible et vertueux, n'était pas capable d'augmenter les infortunes de ses nouveaux sujets; il les consola de la perte d'une liberté, si souvent orageuse, en leur promettant une entière indépendance, mais qu'il ne pouvait pas leur procurer. Il accrut pourtant la dette déjà énorme de la Hollande, de cent millions de florins, de sorte que les rentes à payer annuellement par la nation dépassaient deux cent millions.

Sous le roi Louis Bonaparte, la Batavie fut divisée en neuf départemens, auxquels l'empereur Napoléon ajouta plus tard un dixième département, mais la France s'adjugea alors la ville et le port de Flessingue et leur territoire. On assigna à ce roi des domaines de l'État et un million et demi de florins de Hollande.

Ce nouveau souverain, toujours maladif, était très-inconstant dans ses goûts; d'abord il établit le siége de son gouvernement à La Haye; le 28 octobre 1807 il le transféra à Utrecht, et le 20 avril de l'année suivante il le fixa à Amsterdam, qu'il nomma la capitale de son royaume. Il convertit le magnifique et somptueux hôtel-de-ville de cette grande et populeuse cité en palais royal.

Pendant le règne de Louis Bonaparte, des calamités publiques fondirent sur la Hollande: le 12 janvier 1807, une explosion terrible d'un bateau chargé de poudre à canon, se fit entendre dans la ville de Leyde; une plaine de six arpens et demi fut entièrement bouleversée: en moins d'une minute deux cent quatre-vingt-cinq maisons furent renversées, et

Digitized by Google

au-delà de cent cinquante personnes de tout âge, condition et sexe y perdirent la vie ou reçurent des blessures mortelles.

Pendant la nuit du 14 au 15 janvier 1808, les flots de la mer, bouleversés par une tempête épouvantable, firent de grands ravages et causèrent d'affreux malheurs sur les côtes du royaume, et menacèrent d'engloutir les îles de la Zélande, et surtout celle de Walcheren.

En janvier 1809 la débâcle des glaces des rivières porta la désolation dans une grande partie de l'intérieur du royaume; l'Alblasserwaard resta sous les eaux pendant toute l'année.

547. Dans ces entrefaites S. A. le prince Guillaume V, septième et dernier stathouder des Provinces-Unies, décéda, le 9 avril 1806, à l'âge d'environ cinquante-huit ans.

Ce stathouder laissa de Frédérique-Sophie-Wilhelmine de Prusse, son épouse :

1° Guillaume-Frédéric, prince héréditaire d'Orange-Nassau, né le 24 août 1772, actuellement roi des Pays-Bas et grand-duc de Luxembourg, sous le titre de Guillaume Ier. Ce prince fut élevé sous la direction de son auguste mère, qui était une princesse douée des plus brillantes qualités d'esprit et de cœur, auxquelles elle réunissait de grands talens politiques. Il reçut pour précepteurs Herman Tollius, Hollandais, connu par des ouvrages remarquables dans la littérature critique, et Euler de Deux-Ponts, qui était Allemand. Le général Von Stamford, qui s'était élevé par ses talens et son mé-

Digitized by Google

rite aux plus hauts emplois militaires, fut son gouverneur. Cet officier distingué avait servi dans la guerre de Sept-Ans sous le duc de Brunswick, et convenait autant aux affaires de cabinet qu'aux travaux des camps.

Guillaume-Frédéric ayant reçu une éducation très-soignée à la cour de La Haye, fréquenta les cours de la célèbre université de Leyde avec de nombreux condisciples de son âge. Éloigné par goût des plaisirs frivoles de la cour, il était porté à l'étude; les travaux sérieux du gouvernement de l'État, l'art de la guerre et la politique, occcupaient tous ses loisirs (*y*).

Il épousa le 1er octobre 1791 la princesse Frédérique-Louise-Wilhelmine, fille de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, née le 18 novembre 1774, et décédée reine des Pays-Bas, à La Haye, le 12 octobre 1837.

2° Le deuxième fils de Guillaume V était le prince Guillaume-Georges-Frédéric d'Orange-Nassau, qui, né avec de grandes qualités militaires, se distingua sur le champ de bataille par sa bravoure et ses talens

---

(*y*) Voir, sur la vie de ce prince, Jean von Arnoldi : *Der Zeitgenassen*. Leipzig, 1817.

Van Kampen : *Verkorte geschiedenis der Nederlanden*.

Van der Palmen : *Geschied-en redekunsdig Gedenkschrift van Nederlans Herstelling*.

Stuart : *Nieuwe nederlansche Jaarboeken*.

Guillaume-Frédéric d'Orange-Nassau, avant son avénement au trône des Pays-Bas.

L'abbé Montgaillard : *Histoire de France depuis le règne de Louis XVI jusqu'en* 1825.

Digitized by Google

guerriers dans les campagnes des puissances alliées contre la France en 1793 et 1794. Abandonné par le général comte de Beaulieu, il fit des prodiges de valeur dans un combat inégal donné dans les environs de Menin, et y fut blessé le 13 septembre 1793. Il fit preuve de grands talens et d'intrépidité à la mémorable bataille de Fleurus, livrée le 26 juin 1794.

En 1796 ce prince entra dans l'armée impériale en qualité de général-major, prit le 5 septembre de cette année une part glorieuse à la bataille de Wurtzbourg, et se couvrit de gloire au siége de Kehl. Le 8 octobre suivant, il battit les Français et les rejeta avec impétuosité dans cette place assiégée. Le 22 novembre de la même année, tous les postes autrichiens étant en déroute, le prince se mit à la tête d'une compagnie hongroise, attaqua l'ennemi avec vigueur, tint ferme jusqu'à l'arrivée de sa réserve, et repoussa les Français dans leurs retranchemens. Le 2 décembre suivant il emporta d'assaut les formidables lignes de Kehl, et s'empara de quinze pièces d'artillerie. Dans toutes ces actions sanglantes, ce prince batave fit preuve d'une rare intrépidité et d'une intelligence consommée.

En avril 1797 il eut le commandement en chef du camp impérial qui devait couvrir Vienne, et passa ensuite en Italie; il mourut à Padoue général d'artillerie, en 1799, à l'âge de vingt-cinq ans, au moment où il allait être nommé général en chef de l'armée autrichienne en Italie; il avait gagné le germe de la maladie à laquelle il succomba, en visitant les malades et les blessés dans les hôpitaux militaires. Sa mort

Digitized by Google

prématurée causa de vifs regrets dans l'armée impériale et dans la maison d'Orange-Nassau.

3° Enfin S. A. Guillaume V laissa la princesse Frédérique-Louise-Wilhelmine, qui épousa Charles-Georges-Auguste, prince héréditaire de Brunswick Wolfenbutel ; elle en devint veuve, et mourut à La Haye en 1819, à l'âge d'environ quarante-neuf ans.

Guillaume-Frédéric d'Orange-Nassau, prince de Fulde, succéda en 1806 dans les États de son illustre père en Allemagne, sous le nom de Guillaume VI, et il fut solennellement inauguré à Dillenbourg, à Siegen, à Hadamar, etc. Au commencement de juillet de la même année, Napoléon fit complimenter le prince sur la prise de possession de ses États de Nassau.

§ LXIX.

Les Anglais s'emparent de Flessingue et en sont chassés. Traités de la cour de Berlin avec le gouvernement français. Indemnités stipulées en faveur de la maison d'Orange-Nassau, et ajournées. Création de la confédération germanique. Le prince d'Orange-Nassau refuse d'en faire partie. Guerre de Napoléon contre la Prusse. Combats de Schleitz et de Saalfeldt. Mort du prince Louis de Prusse. Batailles de Jéna et d'Auerstaedt. Pertes des Prussiens et des Français. Fautes du duc de Brunswick. Prise d'Erfurt. Divers combats.

Les Anglais ne se contentaient pas de s'emparer 548.
des flottes et des colonies de la Hollande, de bloquer

Digitized by Google

ses ports et de ruiner son commerce, mais ils cherchèrent aussi à se rendre maîtres d'une partie de ses provinces en Europe: en 1809, lorsque toutes les forces militaires de Napoléon et le contingent batave marchaient contre l'Autriche et l'Espagne, ils profitèrent de ces circonstances critiques, envoyèrent une flotte de onze grands vaisseaux contre l'île de Walcheren et y débarquèrent, le 30 juillet de cette année, environ dix-huit mille hommes, afin de s'emparer de cette contrée importante.

Le 3 août suivant ils attaquent la place de Flessingue, y lancent une grêle épouvantable de boulets rouges, de bombes et de fusées à la Congrève, mettent ainsi le feu à trois églises, à l'hôtel-de-ville, à un nombre considérable de maisons, tuent par leurs projectiles meurtriers plusieurs centaines de personnes, forcent ainsi le général français Monnet, qui n'y commandait que des conscrits, à capituler le 15 du même mois, et envoient toute la garnison prisonnière en Angleterre.

Au bruit de ces hostilités inattendues, les Hollandais et les Français rassemblent de tous côtés les gardes nationaux, donnent des armes à tous ceux qui peuvent les porter, mettent des garnisons dans tous les forts voisins pour empêcher l'ennemi d'étendre plus loin son invasion, l'attaquent sur différens points et le harcèlent en détail.

Ces mesures énergiques déconcertent les Anglais qui sont aussi atteints par les maladies causées par l'insalubrité du climat et de la saison. Voyant enfin qu'il leur est impossible de conserver

Digitized by Google

leur conquête, ils se rembarquent le 29 décembre de la même année. Malheureusement pour les Bataves, les perfides amis qui étaient venus à leur secours, s'approprièrent le pays que l'ennemi venait d'abandonner.

La cour de Prusse, voyant l'impossibilité d'arrêter 549.
le cours de la révolution française, et la marche de ses nombreuses armées, pour épargner à ses peuples les frais énormes et les horreurs de la guerre, s'était détachée de l'alliance des autres cabinets et avait conclu, le 5 avril, le 17 mai 1795 à Bâle, et le 5 août 1796 à Berlin, des traités avec la république.

Un article secret de la convention du 5 août 1796 assurait à la maison d'Orange-Nassau, pour indemnité de ses pertes, les évêchés de Wurtzbourg et de Bamberg, qui devaient être réunis aux autres États que cette famille possédait en Allemagne; une armée prussienne était chargée de mettre cette stipulation à exécution. Mais le stathouder Guillaume V demanda l'ajournement de ces clauses; plus tard il n'en fut plus question.

En conséquence de ces traités, la cour de Berlin resta neutre dans toutes les guerres que le gouvernement français soutenait contre les autres puissances de l'Europe. Des écrivains français ont assuré que la Prusse recevait de la France annuellement trente millions de francs pour sa neutralité; mais nous ne trouvons pas cette assertion confirmée par les historiens des autres nations.

Napoléon, qui, par le traité de Lunéville, avait déjà entamé l'empire germanique, résolut de se

Digitized by Google

rendre indirectement maître absolu de ce corps puissant; en conséquence, il inventa la *confédération germanique,* qu'il se proposait de tourner en tems opportun contre les puissances du Nord, afin de les écraser par ces masses imposantes.

En 1806, Bonaparte appela les princes d'Allemagne à Paris, leur proposa confidentiellement le plan de la nouvelle confédération, et leur promit des agrandissemens de territoire et des titres éblouissans. La plupart de ces souverains souscrivirent aux propositions du nouveau César et s'en repentirent plus tard.

Guillaume-Frédéric d'Orange-Nassau, prince de Fulde, fut aussi invité à se rendre dans la capitale de l'empire français; le prince batave, sachant que cette nouvelle confédération, ayant pour chef Bonaparte, ne pouvait avoir pour but que l'asservissement de l'Allemagne à la France, la perte des souverains du Nord, et particulièrement la ruine du roi de Prusse, son beau-frère, ne donna pas de suite à l'invitation de l'empereur des Français, et ne nomma pas même un ministre pour le représenter à Paris; dès lors, sa perte fut décidée. Le *traité de la confédération du Rhin* fut conclu le 12 juillet 1806, et Napoléon prit le titre de *Protecteur des libertés germaniques.*

Quelques années auparavant, le roi de Prusse étant mort le 16 novembre 1797, Frédéric-Guillaume III, son fils, lui avait succédé sur le trône de Frédéric-le-Grand.

Comme ce monarque, pour le bien de ses peuples,

Digitized by Google

suivait la politique et le système d'Alexandre, empereur des Russies, Bonaparte lui en fit des reproches, chercha à l'attacher à son système continental, descendit jusqu'aux menaces, et finit par lui déclarer brusquement la guerre au commencement d'octobre 1806, pour faire de nouvelles conquêtes en Allemagne.

L'armée prussienne était nombreuse et bien disciplinée, et était renforcée par un corps de troupes saxonnes; elle attendait en outre de puissans secours de l'Angleterre, du Danemarck et de la Suède, qui n'arrivèrent pas; mais elle fut bien inférieure en chiffres à la nombreuse armée de Bonaparte. Ses généraux étaient courageux, vaillans et très-versés dans la tactique militaire; mais, n'ayant pas fait la guerre depuis longtems, ils n'étaient pas tous au courant des manœuvres et des ruses stratégiques du jour. Ils tenaient quelquefois trop à leur stratégie régulière, ce qui fit perdre un temps précieux, lorsqu'une promptitude énergique était nécessaire dans des momens de crise.

Guillaume-Frédéric d'Orange-Nassau, prince de Fulde, était à la tête de la première division de la grande armée, commandée par le roi en personne; le duc de Brunswick avait le commandement de toutes les troupes sous les ordres de Sa Majesté.

Ces différens corps prussiens se battirent dans cette guerre avec intrépidité et le plus grand courage; leur cavalerie fit les plus belles évolutions et les charges les plus brillantes; leurs généraux, donnant l'exemple aux soldats, s'exposèrent aux plus

Digitized by Google

grands dangers : aussi un nombre considérable en fut tué ou blessé.

Les troupes de Frédéric-Guillaume III furent défaites d'abord par Murat, grand-duc de Berg, le 9 octobre 1806, à Schleitz, et ensuite par le maréchal Lannes dans le combat du lendemain à Saalfeldt. Le prince Louis de Prusse, neveu de Frédéric-le-Grand, qui commandait les Prussiens dans cette journée, ayant reçu dans la retraite un coup de sabre à la tête, refusa de se rendre et se défendit vaillamment avec son épée, jusqu'à ce qu'on lui donnât un coup mortel à la poitrine; il tomba en brave sur le champ d'honneur entre les bras de ses aides-de-camp. Le maréchal Lannes lui fit rendre les honneurs funèbres dus à son haut rang et à sa valeur, avec toute la pompe militaire. Son corps fut embaumé et déposé dans le caveau des princes de Cobourg. Le prince Louis était l'idole et l'espoir de l'armée prussienne.

Le duc de Brunswick, trompé par les manœuvres de Napoléon, dont il ne connut le plan que trop tard, divisa malheureusement, le 12 octobre, son armée, forte d'environ cent et dix mille hommes, en deux parties inégales; il en confia l'une, composée de quarante mille Prussiens et Saxons, au prince de Hohenloe, qui prit position dans les environs de Jéna; et il campa lui-même avec la masse la plus forte et les réserves, approchant à soixante-dix mille combattans, près d'Auerstaedt, à environ sept lieues de Jéna.

Le 14 octobre 1806, ces deux armées furent forcées de combattre séparément, à l'insu l'une de l'autre,

Digitized by Google

sans qu'elles pussent communiquer ensemble, concerter leurs manœuvres et se porter du secours.

Bonaparte envoya le maréchal Davoust avec plusieurs colonnes, que les historiens français ne portent qu'à environ trente mille hommes, dans la direction d'Auerstaedt, et il fit camper ses légions, montant à quatre-vingt mille combattans, près de Jéna.

Le 14 du même mois Napoléon attaqua dans la matinée le corps du prince de Hohenloe, lorsque celui-ci ne s'y attendait pas. Le soir l'armée saxo-prussienne était défaite. Ses pertes en hommes tués, blessés et prisonniers étaient considérables, et la plus grande partie de son artillerie tomba au pouvoir du vainqueur. Le même jour l'armée, commandée par le duc de Brunswick, fut attaquée par le maréchal Davoust à Auerstaedt: la première division, sous les ordres de Guillaume-Frédéric, prince d'Orange-Nassau, et trois autres étaient arrivées la veille successivement à leurs bivouacs depuis six heures du soir jusqu'à minuit, sans avoir aucune provision ; elles souffraient de toutes sortes de privations, tandis que les Français avaient des vivres en abondance.

La division du prince d'Orange et celle de Wartensleben étaient le 14 octobre constamment au plus fort de l'action ; et encouragées par l'exemple et la bravoure de leurs généraux, elles se battirent avec une rare intrépidité, et s'exposèrent aux plus grands périls ; aussi furent-elles presque détruites dans cette journée longue et meurtrière. Le roi Frédéric-Guillaume, dont la valeur personnelle était reconnue, était de sa personne à la gauche de la ligne, à la tête

Digitized by Google

du régiment d'Alvensleben, et la bataille continua avec des succès et des revers de part et d'autre.

Le duc de Brunswick dirigea personnellement ses principales forces contre l'aile gauche des Français, et le prince Guillaume de Prusse combattait avec bravoure à la tête de la cavalerie lorsque le duc y fut mortellement blessé ; le général Schmettau le fut également; le général Wartensleben eut son cheval tué sous lui, et n'en trouvant pas un autre à monter, il ne put rendre aucun service.

L'absence de ces trois généraux dans un moment décisif eut une fâcheuse influence sur l'issue de la bataille; le prince Guillaume fut bientôt blessé aussi, et porté loin du théâtre du carnage; c'est alors que la cavalerie qu'il commandait commença sa retraite en désordre.

Sur ces entrefaites, le roi de Prusse avait été au plus fort de l'action, et un boulet avait abattu son cheval; voyant que la bataille était perdue si l'on n'arrêtait pas les progrès de la ligne gauche de Davoust, il se met lui-même à la tête de ses bataillons et fond avec impétuosité sur les colonnes de cette aile; les canons tonnent à coup précipités, la mitraille et les feux de mousqueterie se croisent dans tous les sens; la cavalerie prussienne s'élance au galop sur les rangs de l'infanterie ennemie; les Français se forment avec rapidité en bataillons carrés, et font le feu le plus meurtrier sur les cavaliers. L'artillerie française les prend en flanc et les force enfin à la retraite. Davoust acheta cher cette brillante victoire, ses forces étaient réduites d'environ la

Digitized by Google

moitié, et il ne put poursuivre les avantages de cette sanglante journée.

Les Français évaluèrent les pertes de l'armée prussienne à dix mille hommes. Des rapports officiels, dit M. Dumas, firent monter le nombre des officiers tués ou blessés à trois cent quatre-vingt-quatre; parmi ces derniers se trouvaient les deux frères du roi, et le feld-maréchal de Moellendorf, âgé de plus de quatre-vingts ans; ce brave général ne se laissa transporter à Erfurt que lorsqu'il eut reçu une deuxième blessure.

D'après le récit de l'historien que nous venons de citer, Frédéric-Guillaume III perdit dans la journée du 14 octobre soixante drapeaux, trois cents pièces d'artillerie, des magasins immenses, et près d'un tiers de ses armées avait été mis hors de combat ou fait prisonnier de guerre; trente de ses généraux tombèrent morts sur les champs de bataille, reçurent des blessures ou tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Les Français portèrent leurs pertes à onze mille hommes mis hors de combat, à un général tué et à quinze colonels, tant morts que blessés. M. Dumas n'élève la perte du corps d'armée de Davoust qu'à deux cent soixante-dix officiers et à sept mille sous-officiers et soldats (*z*).

Une fatalité avait présidé à l'organisation de la campagne prussienne : le duc de Brunswick n'avait pas de plan arrêté, il voulait se régler d'après les

---

(*z*) V. des détails dans Dumas : *Précis des événemens militaires*, etc., etc., *campagne de* 1806-1807.

Digitized by Google

circonstances, et il fut trompé par les habiles manœuvres stratégiques de Napoléon. Il ne crut pas que ce grand capitaine pût l'attaquer avec toutes ses forces sur la rive gauche de la Saal, et qu'il oserait engager ses colonnes et son artillerie dans les défilés dangereux qu'il avait laissés sans défense. Il n'avait pas même assigné aux généraux des divers corps les points de ralliement en cas de revers. Cette négligence fut la cause qu'après la malheureuse issue des batailles de Jéna et d'Auerstaedt les généraux prussiens ne savaient pas où diriger leurs troupes qui, étant frappées de terreur, se débandèrent dans toutes les directions et se désorganisèrent dans leur déroute; aussi l'armée ne put se rallier. Le manque de subsistances dans cette masse de fuyards qui se croisaient et se heurtaient, finit par abattre leur courage.

Le lendemain de la bataille, 15 octobre, le maréchal Soult poursuivit les corps qui se rendaient dans la direction de Magdebourg, point de réunion que Frédéric-Guillaume leur avait assigné.

En attendant, les maréchaux Murat et Ney investirent la ville d'Erfurt, qui ne pouvait soutenir un siége en règle: le prince d'Orange-Nassau, le feld-maréchal de Moellendorf, plusieurs autres généraux et un grand nombre de blessés s'y étaient retirés. Cette place était abondamment pourvue de vivres et de munitions, et un grand parc d'artillerie y avait été laissé en réserve; mais la confusion et l'encombrement y étaient à leur comble : sur quatorze mille militaires qui s'y étaient réfugiés, il y en avait environ huit mille de blessés. Le gouverneur rendit en

Digitized by Google

conséquence la ville par capitulation, le 16 octobre de cette année.

La garnison resta prisonnière de guerre, mais les généraux et les officiers conservèrent leurs épées et purent rentrer en Prusse à la condition qu'ils ne serviraient plus qu'après leur échange. Le prince d'Orange-Nassau et les autres généraux et officiers furent ainsi rendus à la liberté.

Après le combat de Greussen et la bataille de Hall, les corps prussiens, coupés de Magdebourg, passèrent l'Elbe. De nouveaux combats se livrèrent à Zédenick et Nossentin, à Crewitz et à Lubeck, et différentes places fortes tombèrent au pouvoir des Français. Enfin tous les débris de l'armée prussienne, renforcés par de nouvelles levées, se réunirent sur la Vistule et la Warta aux colonnes russes qui venaient à leur secours.

Bonaparte, dans sa proclamation du 2 décembre 1806, annonça qu'il avait pris à la Prusse « ses places fortes, ses capitales, ses magasins, ses arsenaux, deux cent quatre-vingts drapeaux, sept cents pièces de bataille et cinq grandes places de guerre (*a*). »

(*a*) V. Dumas : *loco citato.*

Digitized by Google

§ LXX.

Les Prussiens font leur jonction avec les troupes russes. Combats divers. Bataille de Pultusk. Benningsen à la tête de l'armée russo-prussienne. Bataille sanglante d'Eylau. Bataille de Friedland. Paix de Tilsitt. Création du royaume de Westphalie et du grand-duché de Varsovie. Le prince d'Orange-Nassau perd ses États en Allemagne et se retire à Berlin. Le prince Guillaume-Frédéric-Georges-Louis.

550. L'empereur des Français, pour susciter des ennemis et créer des embarras à Alexandre Ier, czar de toutes les Russies, et l'empêcher de prendre part à la guerre de Prusse, avait engagé la cour d'Ispahan et le divan à lui déclarer la guerre, et avait excité les Polonais à la révolte. Alexandre, malgré les guerres qu'il avait à soutenir, ne voulait pas laisser écraser le roi de Prusse, son allié, ni permettre aux Français de s'établir sur ses frontières. En conséquence, il avait envoyé d'abord le général Benningsen avec une armée de cinquante-cinq mille Russes, et ensuite le général comte de Buxhœven avec un corps de trente-six mille hommes, sur le Niémen. Toutes ces troupes devaient être commandées en chef par le feld-maréchal Kamenskoi.

Dans ces intervalles, la grande armée française avait passé la Vistule en décembre 1806, et des combats acharnés furent livrés à Pomichowo, à Czarnawo et à Nazielz, dont les avantages restèrent aux

Digitized by Google

Français. Une bataille sanglante eut lieu par un tems affreux, le 25 décembre de cette année, à Pultusk; le général Benningsen, qui y était à la tête des Russes, et Napoléon s'attribuèrent chacun la victoire de cette journée. Benningsen reçut pour récompense de l'empereur Alexandre la croix de l'ordre de Saint-Georges.

Des actions opiniâtres s'engagèrent de nouveau à Golymin, à Mlawa et à Soldan. Par les résultats de ces combats, Bonaparte se rendit maître de la Pologne prussienne. D'après M. Dumas, les Russes et les Prussiens perdirent dans ces divers engagemens vingt-cinq mille hommes, quatre-vingts pièces de canon, et une immense quantité de bagages (*b*).

Comme la saison était fort avancée, et que l'hiver était très-rigoureux, l'armée russo-prussienne se replia et l'armée française prit ses quartiers d'hiver.

Mais Benningsen, qui avait été nommé général en chef de l'armée combinée, recommença bientôt la campagne, cacha habilement le mouvement de ses corps à Napoléon, et reprit vers le milieu de janvier 1807 l'offensive dans la Prusse orientale, avec une armée d'environ soixante-dix-huit mille hommes; le corps prussien du général Lestocq s'y réunit. Le général russe surprit l'aile gauche de l'armée française, qu'il espérait couper ou du moins rejeter au-delà de la Vistule; son plan était de dégager Dantzick, et de transporter le théâtre de la guerre dans la Prusse occidentale.

Il attaqua vigoureusement les colonnes du maré-

(*b*) V. *Précis des événemens militaires*, etc., *ibid.*

Digitized by Google

chal Ney, les força à se replier, passa l'Alle et la Passarge, détruisit ou prit à Liebstadt le quatrième régiment des hussards du maréchal Bernadotte, dont il rejeta le corps entier en arrière. Après plusieurs autres combats acharnés il s'aperçut qu'il s'était trop avancé, et craignant d'être tourné ou débordé, il se retira sagement à Eylau. L'armée française suivit le général moscovite, et bientôt il s'y livra une des batailles les plus longues et les plus meurtrières dont les annales de la guerre fassent mention.

Le 7 février 1807, un combat d'avant-garde commença; la cavalerie russe renversa un bataillon du 18me régiment, et l'on se battit corps à corps avec le plus grand acharnement pour ne pas reculer; enfin le général Markow se replia.

Une action des plus opiniâtres et des plus sanglantes se rengagea alors dans la ville d'Eylau : le général Barclay de Tolly défendit les places avec la plus vive opiniâtreté; les Russes accablèrent les Français de leur mitraille et de leurs feux de mousqueterie, qui se croisaient, sur les places, dans les rues et par les portes et les fenêtres des maisons où ils s'étaient enfermés, et défendirent le terrain pied à pied; chaque maison devait être prise d'assaut pour en déloger les soldats. La nuit survint, et la fureur des combattans redoubla. Barclay se retrancha avec quelques bataillons dans l'église et sur le cimetière, situé sur une hauteur près de la ville; là il soutint plusieurs attaques acharnées et meurtrières; enfin, grièvement blessé, il ordonna, à dix heures du soir, la retraite qui se fit en bon ordre, et abandonna aux Français la ville d'Ey-

Digitized by Google

lau, dont les places, les rues et les maisons étaient jonchées de morts et de blessés. Les pertes des troupes françaises étaient bien plus considérables que celles des Russes, comme on peut aisément le concevoir.

Dans la nuit du 7 au 8 février, Napoléon avait réuni environ quatre-vingt mille hommes de toutes armes; il fit bivouaquer un corps au-delà d'Eylau, et camper toutes les autres colonnes de son armée en arrière et près de la ville.

L'armée russe, réunie sous les ordres du général Benningsen, comptait environ soixante-dix mille soldats; le corps prussien du général Lestocq était d'environ dix mille hommes; mais ayant à combattre les fortes colonnes de Ney, il ne put rejoindre l'armée moscovite qu'à la fin de la bataille. Benningsen avait pris une position formidable sur les hauteurs au nord d'Eylau; l'armée française ne pouvait déboucher et former sa ligne de bataille que sous le feu le plus meurtrier des batteries ennemies.

L'infanterie de sept divisions russes était rangée sur trois lignes, et formée en colonnes serrées. La cavalerie, commandée par le prince Galitzin, l'artillerie et les cosaques sous les ordres de l'hettmann Platow, étaient placés aux deux ailes et au centre; trois batteries de canon de cinquante pièces chacune étaient sur le front de la position et devant les deux ailes. Le général baron de Sacken dirigeait le centre, le lieutenant-général Tutschakow était à la tête de l'aile droite, et le lieutenant-général comte d'Osterman-Tolstoy avait le commandemant de l'aile

Digitized by Google

gauche. Le prince Bagration commandait l'avant-garde, et la réserve était sous les ordres du lieutenant-général Doctorow.

Le lendemain 8 février, avant la pointe du jour, Benningsen engage l'action par un feu terrible d'artillerie, dirigé sur la ville d'Eylau; Napoléon fait avancer quarante pièces de canon de sa garde, qui sont soutenues par l'artillerie et la mousqueterie de trois divisions. La canonnade et la fusillade sont très-vives et acharnées des deux côtés, deviennent de plus en plus meurtrières, et causent des ravages épouvantables dans les rangs des deux armées; tous les coups portent dans les masses compactes de l'infanterie qui, de part et d'autre, ne s'ébranlent pas. L'empereur Napoléon essaie par d'autres manœuvres d'envelopper l'aile gauche des Russes, ou de la rejeter sur le centre qu'il fait en même tems attaquer. De son côté, Benningsen manœuvre par sa droite pour s'emparer d'Eylau, et accable avec des forces nombreuses la ligne gauche des Français. Le tonnerre de plus de quatre cents pièces de bataille, le fracas étourdissant des feux de mousqueterie qui se croisent dans toutes les directions, le choc de la cavalerie, le cliquetis des armes, le galop et le hennissement des chevaux, les cris des blessés foulés aux pieds, des compagnies entières abattues à la fois par la mitraille, les rangs qui s'ouvrent et se resserrent, les nuages de fumée qui empêchent de distinguer les corps ennemis, font de ce vaste champ de bataille la scène la plus affreuse de carnage et d'horreur. Enfin après des efforts inouïs Benningsen est forcé de changer ses dispositions.

Digitized by Google

Pendant qu'on se battait sur toute la ligne avec une opiniâtreté acharnée, et que les généraux des deux côtés cherchaient à profiter des moindres fautes de leurs ennemis, une bourrasque obscurcit soudain l'horizon et un vent impétueux et glacial chasse un nuage de neige épaisse dans les yeux des troupes françaises, que les Russes ont au dos.

Dans ce moment les colonnes du maréchal Augereau se trouvent dangereusement engagées entre l'aile droite et le centre de l'armée russe; ce corps, accablé de toutes parts, fait des pertes énormes dans cette position périlleuse; Augereau est grièvement blessé, et les généraux qui commandent ses deux divisions, reçoivent des blessures dangereuses. Bonaparte, pour dégager ces colonnes et empêcher les Russes de pénétrer dans le vide qui est fait dans la ligne française, ordonne au maréchal Murat de se mettre à la tête de toute la cavalerie, et enjoint au maréchal Bessières de s'y joindre avec la cavalerie de la garde et de faire une charge générale sur le centre ennemi. Le choc de tant de masses de cavaliers est effrayant, long, acharné et sanglant : le corps de cavalerie moscovite, placé en avant du centre, est bien inférieur en nombre à ces cinq divisions françaises qui s'élancent sur lui; aussi, après une action des plus opiniâtres et des plus meurtrières, il est culbuté et doit se replier. L'infanterie de Napoléon fait alors les derniers efforts, et parvient à faire plier deux lignes de l'ennemi; par ces manœuvres exécutées à propos, l'ordre fut rétabli dans l'armée française. Mais le massacre avait été effroyable : le général Cor-

Digitized by Google

bineau et le colonel Dahlman restèrent sur le champ de bataille; le général Hautpoul et plusieurs autres chefs de la cavalerie de Bonaparte furent mortellement blessés.

Pendant que ces combats se livraient avec l'animosité la plus opiniâtre au centre et à l'aile gauche des Français, Davoust attaqua avec ses trois divisions la ligne gauche des Russes; l'action y fut longue et sanglante; les Moscovites cédèrent enfin du terrain, mais ils soutinrent leur mouvement rétrograde par le feu meurtrier de leur nombreuse artillerie.

Benningsen, pour empêcher les progrès de l'aile droite de Napoléon, ordonna à deux divisions de reprendre la position importante de Serpallen; l'attaque de ce poste fut vive et très-animée, mais ce corps russe dut battre en retraite; il se retira un peu en arrière à la hauteur de Klein-Sangarten où il fut soutenu par de fortes batteries d'artillerie qui causèrent de grandes pertes aux bataillons français. Le général Lochet accourut avec sa division: après une action sanglante il emporta la position de Klein-Sangarten; mais il en fut chassé une demi-heure plus tard. Les Russes gagnèrent alors du terrain, et fondirent sur la brigade de Lochet, mais après un combat des plus acharnés, les troupes russes se retirèrent et les Français reprirent Klein-Sangarten.

Sur ces entrefaites, les Moscovites revinrent à l'attaque du poste de Serpallen, qui était défendu par les divisions de Morand et de Saint-Hilaire; le maréchal Davoust, voyant le danger de ces troupes, ordonna au général Morand de marcher à la ren-

Digitized by Google

contre de l'ennemi, et au général Saint-Hilaire de manœuvrer pour l'attaquer en flanc. De leur côté les colonnes russes, soutenues par trente pièces d'artillerie, avancèrent avec intrépidité; mais après des attaques opiniâtres, elles se replièrent et abandonnèrent sur le champ de bataille quelques pièces de canon; les braves canonniers se laissèrent hacher sur leurs canons plutôt que de se rendre.

Dans ces intervalles, un corps moscovite fondit sur l'aile droite de Morand, et en sabra un bataillon, qui, étant renversé sur la colonne du général français, y porta le désordre et la confusion; le corps entier de Morand fut refoulé à quelques cents pas en arrière.

Dans le même moment, une division russe fit des efforts opiniâtres pour reprendre la position de Klein-Sangarten, mais les Français renforcèrent ce poste important; après des attaques réitérées et acharnées, les Moscovites battirent en retraite, et laissèrent Klein-Sangarten à l'ennemi. Le maréchal Davoust fit alors enlever les batteries d'Ancklappen, mais les Russes reprirent cette position et en chassèrent le 48e régiment; les Français revinrent à la charge, et après un engagement très-vif, le général Gauthier s'empara de nouveau du hameau d'Ancklappen. Enfin l'aile gauche de l'armée russe ayant défendu ses positions avec bravoure, et disputé le terrain à l'ennemi pied à pied, fit un mouvement rétrograde, et prit position à quelque distance de ce champ de carnage.

Pendant que ces faits se passaient à la ligne gauche, le général Benningsen maintenait toujours ses retran-

Digitized by Google

chemens en face d'Eylau, et fut rejoint, à quatre heures du soir, par le corps du général prussien Lestocq, fort de sept mille hommes. Lestocq s'était vaillamment battu toute cette journée contre les colonnes du maréchal Ney, qui avait fait tous ses efforts pour le couper de l'armée de Benningsen.

Le général prussien, envoyé pour renforcer l'aile gauche, foudroya avec son artillerie Kuschnitten, qu'une de ses divisions tourna par la gauche; le village fut emporté, le 51e régiment français et quatre autres compagnies qui le défendaient furent enveloppés et taillés en pièces. Lestocq forma alors ses troupes en ordre de bataille, et chassa les Français du bois d'Ancklappen. La nuit approchait lorsque Davoust réunit tout ce qui lui restait de soldats et toute son artillerie pour s'opposer aux progrès du corps prussien; les feux des canons et de la mousqueterie se prolongèrent de part et d'autre bien avant dans la nuit; mais Lestocq conserva ses positions.

Le général Benningsen fit cesser le feu à dix heures du soir, et se retira pendant l'obscurité vers Kœnigsberg, contre l'avis des généraux Tolstoy et Knorring qui voulaient qu'on continuât le combat.

Napoléon, resté maître du champ de bataille, y trouva vingt-quatre pièces de canon, seize drapeaux et quelques caissons qu'il avait achetés par des flots de sang. Les Français firent monter la perte des Russes et des Prussiens de cinq à six mille morts, et à vingt mille blessés, et ils évaluèrent la leur à deux mille hommes tués et à seize mille mis hors de com-

Digitized by Google

bat. Mais les écrivains français exagèrent quelquefois le nombre et les pertes de l'ennemi, et diminuent les leurs, pour donner plus d'éclat au succès de leurs armes. Bonaparte perdit beaucoup plus de monde que ses rapports officiels ne l'on dit; l'on sait que Napoléon, lorsqu'on lui présentait les bulletins des batailles, fit quelquefois ajouter un zéro aux chiffres des pertes de l'ennemi. Voici comment le comte Mathieu Dumas, lieutenant-général des armées du roi des Français, s'exprime sur l'issue de la bataille d'Eylau :

« Napoléon..., dit-il, parcourut ce champ de bataille, que tous les témoins oculaires s'accordent à présenter comme la plus horrible scène de carnage que la guerre ait jamais offerte. Dans un espace d'un peu moins d'une lieue carrée, le terrain couvert de neige, et les lacs glacés, étaient jonchés de dix mille morts, et de trois à quatre mille chevaux tués, de débris d'artillerie, d'armes de toute espèce, de boulets et d'obus. »

Un peu plus haut il avait dit :

« On estima, et il paraît certain, qu'en y comprenant les résultats des combats qui précédèrent cette sanglante bataille (d'Eylau), les deux armées opposées eurent ensemble plus de soixante mille hommes hors de combat (*c*). »

Bonaparte, qui nommait ses soldats *de la chair à canon,* ne recula jamais devant aucun sacrifice d'hom-

---

(*c*) Dumas : *Précis des événemens militaires, campagne de* 1806-1807, t. IV, pag. 139-141. Paris, 1826, in-8°.

Digitized by Google

mes pour obtenir des avantages sur le champ de bataille ou remporter la victoire.

La bataille d'Eylau fut loin d'être décisive, les pertes des Français surpassèrent de beaucoup celles des Russes et des Prussiens ; le seul avantage qu'ils en recueillirent, ce fut la conservation du champ de bataille, que l'armée combinée leur céda sans y être forcée. Aussi le général Benningsen s'attribua la victoire de cette mémorable journée.

Voici comment le maréchal Lannes adressa ses reproches à Napoléon dans une violente dispute sur la bataille d'Eylau :

« Oui, oui, c'est parce que vous avez marché dans le sang sur le champ de bataille, qui ressemblait à un lieu de supplice, que vous vous croyez un grand homme pour cette bataille d'Eylau... Et votre coq empanaché de beau-frère (Murat) vient de chanter *coquerico*. Cela ne peut pas aller ainsi... j'en veux ma part (de gloire). D'ailleurs cette victoire... Hum !... où donc est-elle? Est-ce donc *douze mille cadavres* gisant encore dans la neige, et *tombés là pour vous*, afin de vous conserver le champ de bataille, l'objet de vos vœux, et devenu un champ d'horreur infernal, dès qu'on reconnaît sur les cadavres mutilés l'*uniforme français*... Et me dénier à moi, à moi, Lannes, la justice qui m'est due !! (*d*). »

Après la bataille d'Eylau, Napoléon, dont les forces

(*d*) Cette anecdote est rapportée par plusieurs écrivains français, notamment par Cousin d'Avalon : *Bonapartiana*, article *La gloire de la bataille d'Eylau disputée*, pag. 332-336. Paris, 1833.

Digitized by Google

militaires avaient été considérablement affaiblies, ordonna un mouvement rétrograde à son armée, et fit à l'empereur Alexandre des propositions de paix qui ne furent point acceptées.

En conséquence, le fléau de la guerre continua ses horreurs, et le 16 février de cette année, on livra une bataille sanglante à Ostrolenka, dont l'avantage resta aux Français.

Sur ces entrefaites, la garde impériale russe, sous les ordres du grand-duc Constantin, renforça l'armée de Benningsen. Différentes actions sanglantes s'engagèrent alors; enfin le général en chef de l'armée russe présenta, le 14 juin 1807, la bataille à Napoléon, dans les environs de Friedland; il pouvait mettre en ligne environ soixante mille hommes de toutes armes. Mais l'armée française avait reçu des renforts considérables de la France et de la confédération rhénane, et était bien supérieure en nombre; aussi dans cette journée de sanglante mémoire l'aile droite de Benningsen fut refoulée sur le centre; un désordre et une confusion effrayante en furent la suite, et décidèrent de la victoire.

La bataille de Friedland fut suivie, le 21 juin de la même année, d'un armistice; enfin le 7 juillet suivant la paix fut conclue à Tilsitt entre la France, la Russie et la Prusse. Le monarque prussien dut sacrifier presque la moitié de ses États, et il en aurait perdu davantage sans l'habile négociation de la belle et aimable reine Amélie-Wilhelmine avec le vainqueur de la Prusse. En ouvrant la campagne Napoléon avait dit : *Le roi de Prusse a cessé de régner.*

Digitized by Google

Bonaparte forma, en 1807, des États enlevés à la Prusse, le royaume de Westphalie dont il gratifia le prince Jérôme, son frère cadet, et le grand-duché de Varsovie; il donna ce nouvel État à Frédéric-Auguste, qu'il venait de créer roi de Saxe (*e*).

Le prince d'Orange-Nassau perdit tous ses États en Allemagne, et se retira avec sa famille à Berlin, où, à l'exemple de ses ancêtres, il supporta en philosophe et avec courage l'inconstance et les vicissitudes de la fortune.

Il conserva dans l'armée impériale son grade élevé, et fut appelé, en 1809, par l'empereur François II au commandement d'une division de la grande armée contre Napoléon; il déploya ses talens militaires, sa bravoure et son intrépidité ordinaires dans les célèbres plaines de Wagram, s'exposa dans cette mémorable journée aux plus grands périls, et sa présence fut toujours remarquée où son corps était le plus en danger; mais une fatalité poursuivit les armes d'Autriche, et la victoire de Bonaparte à Wagram ayant amené le traité de paix de Vienne, le 14 octobre 1809, le prince d'Orange-Nassau retourna à Berlin.

Il y employa une partie de ses loisirs à la direction des domaines qui lui restaient et particulièrement à l'éducation des princes ses fils.

Guillaume-Frédéric-Georges-Louis, actuellement

(*e*) On peut voir de plus amples détails sur la guerre de Prusse et de Pologne, en 1806-1807, dans le comte Mathieu Dumas : *Précis des événemens militaires*, etc., t. II, III, IV et V.

Digitized by Google

prince héréditaire des Pays-Bas, qui avait déjà commencé auparavant ses études à l'université de Berlin, fut confié au général Constant de Rebecque, et envoyé en Angleterre ; au bout de deux ans, le jeune prince y termina ses études stratégiques à l'université d'Oxford ; il fut ensuite nommé lieutenant-colonel et aide-de-camp du duc de Wellington. L'on sait que ce jeune guerrier ajouta quelques belles pages à l'histoire de ses aïeux dans les célèbres campagnes du Portugal et de l'Espagne.

Guillaume-Frédéric consacra aussi à Berlin une grande partie de son tems à l'étude des sciences, et se perfectionna dans l'art d'administrer les États, qu'il était appelé par la providence à gouverner quelques années plus tard.

Multos alterna revisens
Lusit et in solio rursum fortuna locavit.

§ LXXI.

Mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. Bonaparte démembre le royaume de Hollande. Abdication du roi Louis. Réunion de la Hollande et des États pontificaux à l'empire français. Les Anglais s'emparent de l'île de Java et d'autres colonies bataves. Oppression des Hollandais et des Belges.

Napoléon, dont les victoires augmentaient l'ambi- 551.
tion, méditait depuis longtems d'asservir entièrement la Hollande, et de la réunir à son vaste empire. Il

Digitized by Google

prétendait que les provinces bataves n'étaient qu'une alluvion de la France, formée par les sables du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut, qui traversaient ses États. En conséquence, il appela son frère Louis à Paris pour assister aux fêtes brillantes de son deuxième mariage avec Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, et fille de l'empereur François II.

Le 9 janvier 1810 l'officialité de Paris avait déclaré que le mariage de l'empereur des Français avec l'impératrice Joséphine était nul, quant au lien spirituel. Le 1er avril de cette année, le mariage civil de Bonaparte avec l'archiduchesse Marie-Louise fut célébré à Saint-Cloud, par S. A. S. le prince archi-chancelier, et le lendemain le mariage religieux et solennel eut lieu dans une chapelle du Louvre; ce fut le cardinal Fesch, grand-aumônier, et oncle de Bonaparte, qui leur donna la bénédiction nuptiale en présence de toute la famille impériale, des cardinaux, archevêques et évêques, des grands dignitaires de l'empire, et d'une députation de tous les corps de l'État.

A l'occasion de ce mariage, des fêtes magnifiques furent données à Napoléon et à sa jeune épouse par la ville de Paris, le 10 juin, et par la garde impériale, le 24 du même mois. Le 1er juillet suivant, l'ambassadeur d'Autriche, prince de Schwartzemberg, offrit une fête brillante à LL. MM., mais le feu prit dans la salle du bal : la princesse de Schwartzemberg chercha au milieu des flammes son jeune enfant, et fut victime de son dévouement maternel; plusieurs autres personnes de distinction furent tuées ou grié-

Digitized by Google

vement blessées dans cet affreux incendie. Les personnes qui croyaient aux présages, prédisaient à Napoléon de grands malheurs.

Le 16 mars de cette année, le roi Louis avait été forcé par son frère à signer un traité, par lequel il cédait à la France le Brabant hollandais, la Zélande et la rive gauche du Wahal, s'engageait à tenir armés quinze vaisseaux de guerre, et à fermer soigneusement, avec les troupes hollandaises et françaises, tous les ports de son royaume au commerce anglais.

Le bon roi Louis, ne pouvant voir de ses yeux s'accomplir la plus affreuse oppression des Hollandais, céda, le 3 juin de la même année, son simulacre de royauté à son fils Louis, confia, pendant sa minorité, la régence à la reine Hortense et se retira en Bohême.

Mais Napoléon prétendit que son frère ne pouvait pas abdiquer la couronne en faveur de son fils, sans son consentement, et réunit, par un décret du 9 juillet, toute la Hollande à l'empire français, et en forma sept départemens.

Le 17 du mois de février précédent, Bonaparte avait déjà réuni à la France, par un sénatus-cousulte, les États romains, et les avait divisés en deux départemens.

Les Anglais, toujours prêts à agrandir leur empire, profitèrent du décret du 9 juillet, pour s'emparer de Batavia, de l'île de Java et d'autres colonies hollandaises.

C'est alors qu'une tyrannie sans exemple commença à peser sur les Bataves; comme leur unique ressource consistait dans le commerce maritime,

Digitized by Google

le roi Louis, que Napoléon nommait le *fraudeur de Hollande*, l'avait favorisé, malgré les ordres sévères de son frère, qui ne voulait laisser entrer dans les ports de la Hollande aucun produit des colonies anglaises.

Depuis la réunion, tout le commerce de mer avait cessé dans ces contrées ; les Anglais capturaient tous les vaisseaux hollandais qu'ils pouvaient atteindre, et les Français exécutèrent le plus rigoureux blocus sur toutes les côtes de la Batavie, afin qu'aucune denrée coloniale n'entrât dans ces provinces. Les navires hollandais, ne pouvant plus mettre à la mer, furent condamnés à pourrir dans les ports.

Cependant quelques fraudes, entreprises par le besoin, se faisaient toujours en Hollande ; mais des bandes de douaniers infestèrent toutes les avenues de la mer, se permirent des visites domiciliaires très-minutieuses presque tous les jours dans les magasins des négocians, effectuèrent de nombreuses saisies, condamnèrent les marchands à de fortes amendes, et enlevèrent ainsi aux Bataves les faibles ressources d'un commerce interlope.

L'oppression alla si loin qu'on priva les créanciers de l'État des *deux tiers* des sommes qu'ils avaient prêtées à la république hollandaise.

Les usages, les coutumes et les lois de la Batavie furent sacrifiés, aux lois, aux coutumes, etc., de la France. Trois directeurs-généraux de police exerçaient les plus odieuses vexations dans toutes les provinces ; c'étaient Duvilliers-Duterrage à Amsterdam, Eymar à La Haye et Marivaux à Rotterdam.

Digitized by Google

Comme ces persécutions ruinaient entièrement le pays, augmentaient et exaspéraient tous les jours le nombre des mécontens, le gouvernement impérial établit en Hollande la conscription militaire avec effet rétroactif; il enleva ainsi presque toute la jeunesse afin que les Bataves ne pussent se révolter. Le comte de Celles, qui a beaucoup figuré dans la révolution belge de 1830, se distingua à Amsterdam, en sa qualité de préfet, par son dévouement aux ordres arbitraires de Bonaparte.

Depuis l'abolition du stathoudérat, les Hollandais avaient été forcés de fournir un corps considérable de troupes nationales pour servir dans les armées de France, en Espagne, en Italie et en Allemagne, et le roi Louis commandait lui-même une division batave dans la guerre contre la Prusse, en 1806-1807.

Ce furent les Hollandais qui, sous la conduite de Gratien, s'emparèrent de Stralsund en 1809, et portèrent à Harlem la tête du célèbre et malheureux Schill, qui avec un corps franc avait harcelé l'arrière-garde de l'armée française dans la guerre contre l'Autriche.

Les Belges n'étaient pas moins opprimés et tyrannisés que leurs frères du Nord par des contributions incessantes, et par les conscriptions militaires continuelles; leurs soldats étaient confondus dans les bataillons français, et ne présentaient aucune trace de nationalité. La guerre de Napoléon contre la Russie, en 1812, exigea des Belges et des Hollandais de nouveaux sacrifices d'hommes et d'argent.

Digitized by Google

§ LXXII.

Campagne de Napoléon en Russie. L'étoile. Nombre de ses troupes. Forces militaires de l'empereur Alexandre Ier. Manque de vivres et de fourrages dans l'armée combinée. Organisation des transports. Prodigieux appareil de guerre. Disette dans l'armée française. Remontrance des maréchaux à Bonaparte. Paix de la Russie avec la Turquie. Incendie et prise de Smolensk. Maladies et désertions. Bataille de la Moskwa. Affreux incendie de Moscou. Pillage de cette ville. Retraite de l'armée française. Bataille de Malo-Jaroslavetz. Passage de la Bérézina. Désastres inouïs des troupes françaises. Pertes des Russes.

552 Par le traité de Tilsitt Napoléon avait forcé l'empereur Alexandre Ier à fermer tous les ports de son vaste empire au commerce anglais et à se mettre en hostilités avec le gouvernement britannique. Comme ce blocus continental nuisait considérablement aux intérêts des peuples russes et compromettait leur honneur national, Alexandre s'émancipa de la tutelle de la France et ouvrit ses ports aux navires d'Angleterre.

Bonaparte, qui ne souffrait pas de contradictions, entra dans une violente colère et résolut de se venger du czar des Moscovites.

A cette époque il faisait une guerre désastreuse en Espagne et venait d'incorporer les États du pape et la Batavie à son empire. Comme tout lui avait

Digitized by Google

réussi jusqu'alors, il crut que les élémens des climats hyperboréens ne résisteraient pas à sa puissance, et que ses ordres seraient exécutés dans ces vastes solitudes comme dans les contrées bien peuplées de l'Europe. Pour son malheur il était *fataliste*, et attribuait tous ses succès aux combinaisons de l'inévitable destin; aussi prit-il ses plus hardis et ses plus périlleux projets pour autant d'idées émanées de son heureuse étoile.

Lorsque, vers la fin de 1811, il faisait contre la Russie de formidables préparatifs de guerre, et amassait d'immenses magasins de vivres et de munitions, son oncle, le cardinal Fesch, fit d'inutiles efforts pour lui faire comprendre l'extrême danger de cette entreprise inconsidérée; il conjura l'empereur de ne pas s'attaquer ainsi au ciel, à la terre, aux hommes et aux élémens. Un témoin présent à cet entretien, assure que, pour toute réponse, Napoléon prit le cardinal par la main et le conduisit à une fenêtre : « Voyez-vous là, lui dit-il alors, cette *étoile?* — Non, « sire. — Regardez bien. — Sire, je ne la vois pas. « — Eh bien! moi je la vois, s'écria Bonaparte (*f*). »

Labaume, dans son Histoire de la campagne de Russie, porte le nombre des troupes qui partirent pour l'expédition de la Moscovie, à six cent quatre-vingt mille cinq cents combattans, dont cent soixante-

---

(*f*) Le général comte de Ségur : *Histoire de Napoléon et de la grande armée* pendant l'année 1812, t. I, chap. 3. Bruxelles, 1825.

Cousin d'Avalon : *Bonapartiana*, art. *Étoile*.

Digitized by Google

seize mille huit cent cinquante hommes de cavalerie. Dans ce nombre, il y avait trois cent mille Français, soixante mille cavaliers et plus de dix mille artilleurs. Les autres troupes étaient des soldats des royaumes d'Italie, de Naples, de Saxe, de Bavière, de Wurtemberg, de Westphalie, du grand-duché de Bade, de la Suisse, des provinces belgiques et hollandaises, etc. L'empereur d'Autriche et le roi de Prusse fournirent chacun un corps auxiliaire qui opérait séparément; mais leurs généraux en chef avaient des instructions secrètes de leurs cours qu'ils devaient mettre à exécution dans certaines éventualités.

Le général comte de Ségur réduit l'armée combinée de l'empereur des Français à six cent cinquante mille hommes de toutes armes (*g*); c'était la plus belle, la plus nombreuse et la plus aguerrie des armées qui aient jamais paru en Europe. Le même historien ne fait monter les troupes de l'empereur Alexandre qu'à trois cent mille combattans.

Napoléon s'imagina que l'issue de cette guerre gigantesque dépendait d'une victoire décisive qu'il remporterait sur les Russes, et il négligea les moyens pour y parvenir. Il ne songeait pas aux hôpitaux et à tout ce qui était nécessaire aux soldats blessés et malades. En s'enfonçant avec ses nombreuses légions dans les vastes déserts de la Russie, où tout était brûlé et ravagé sur les grandes routes et dans les environs, il oublia d'établir des magasins et de désigner

---

(*g*) *Loco citato* : liv. I, chap. 1, et liv. IV, chap. 1.

Digitized by Google

les points de ralliement en cas de revers; il attendait le succès de la campagne du destin et de son étoile.

L'armée n'était pas encore sortie de la Pologne, qu'elle manqua de vivres; les chars qui portaient les farines et les fourrages ne pouvaient suivre le mouvement rapide des troupes; les cavaliers étaient forcés de couper les blés tout verts dans les campagnes, et d'arracher les pailles moitié pourries des chaumières, pour nourrir leurs chevaux.

Le 23 juin 1812 Bonaparte arriva sur le Niémen; il se couvrit d'une capotte et d'un bonnet de police d'un des chevaux-légers polonais, et monta à cheval pour reconnaître la rive du fleuve russe sur laquelle il se trouvait, lorsque tout à coup son cheval s'abat et jette l'empereur sur le sable; aussitôt une voix s'écrie: *Ceci est un mauvais présage! un Romain reculerait* (*h*)*!*

Les régimens commencèrent le passage du Niémen le même jour à dix heures du soir. Le lendemain et les jours suivans, Napoléon crut que l'armée moscovite, qui était de l'autre côté du fleuve, accepterait la bataille; mais il fut trompé dans son attente: les généraux russes se replièrent, et leur arrière-garde dévasta tout ce qui se trouvait sur les grandes routes et dans le voisinage. Quelques combats s'engagèrent et furent de peu d'importance pour le succès de la compagnie.

Sur ces entrefaites les légions françaises s'avancèrent

(*h*) Le comte de Ségur: *Histoire de Napoléon et de la grande armée*, etc., t. I, liv. IV, chap. 2.

Digitized by Google

toujours ; leur grand nombre, le fracas des armes, le bruit des pas des soldats, le galop et le hennissement des chevaux, l'immense suite de pièces d'artillerie, de caissons et de chariots, annoncèrent que toutes les forces de l'Occident allaient fondre sur l'Orient.

Au-delà du Niémen la disette de l'armée s'accrut d'une manière effrayante : les voitures légères, les gros fourgons chargés de vivres, et les troupeaux de bœufs, ne pouvaient suivre la marche des troupes et arrivaient toujours lorsque les légions étaient parties.

Ces transports étaient formés en bataillons et en escadrons : chaque bataillon de voitures légères comptait six cents chariots, et portait environ six mille quintaux de farine, chaque bataillon de leurs chariots contenait à peu près quatre mille huit cents quintaux. Comme ces chars étaient attelés de bœufs, ils avançaient lentement et s'enfonçaient par leur poids dans les sables.

Outre ce nombre prodigieux de voitures, il y avait une multitude d'ambulances et de chariots chargés d'outils de guerre de toute espèce, des milliers de caissons, six équipages de pont, un de siége, treize cent soixante-douze pièces de canon et vingt-six escadrons de voitures qui portaient des équipages militaires.

D'immenses convois de bœufs suivaient l'armée; ils étaient partagés en troupeaux ou attelés à des chars de vivres. Comme ces lourdes bêtes n'avançaient guère, et manquaient souvent de fourrage, les conducteurs les assommaient ou les laissaient périr de

Digitized by Google

faim. Il n'y en eut qu'un très-petit nombre qui arriva jusqu'à Smolensk, quand l'armée n'y était plus.

Ce fut la colonne du centre qui souffrit le plus de la disette, parce qu'elle traversa la chaussée dévastée par les Russes. Les autres divisions, qui avaient pris des chemins latéraux, y trouvaient des subsistances, mais elles devaient se les procurer avec des peines extrêmes; elles pillèrent tout ce qu'elles pouvaient trouver, et la famine commença ses ravages dans tous les rangs. Irrités par une faim cruelle, les soldats, ne trouvant pas chez les habitans de quoi se nourrir, massacrèrent souvent ces paisibles habitans de campagne, mirent le feu à leurs cabanes et aux châteaux des nobles; plusieurs d'entre eux se tuèrent de désespoir.

Le chef de l'armée française, pour prévenir les désastres de la disette, ordonna aux soldats de se munir de vivres tantôt pour quinze jours, tantôt pour trois semaines; mais il était impossible de mettre ces ordres à exécution.

Dans ces circonstances affligeantes, le duc de Trévise parla ainsi à Napoléon : « Du Niémen jusqu'à la Vilia, je n'ai vu que des maisons dévastées, que chariots et caissons abandonnés. On les trouve dispersés sur les chemins et dans les camps; ils sont renversés, ouverts, et leurs effets répandus çà et là, et pillés comme s'ils avaient été pris par l'ennemi. J'ai cru suivre une déroute; dix mille chevaux ont été tués par les froides pluies de l'orage, et par les seigles verts, leur nouvelle et seule nourriture. Ils gisent

Digitized by Google

sur la route qu'ils embarrassent ; leurs cadavres exhalent une odeur méphitique, insupportable à respirer. C'est un nouveau fléau que plusieurs comparent à la famine ; mais celui-ci est bien plus terrible : déjà plusieurs soldats de la jeune garde sont morts de faim (*i*). »

Bonaparte avait dit dans sa proclamation : « Soldats, la seconde guerre de la Pologne est commencée. La première a été terminée à Friedland et à Tilsitt ; la Russie a juré éternelle alliance à la France et guerre à l'Angleterre. Elle viole aujourd'hui ses sermens. Elle ne veut donner aucune explication de son étrange conduite, que les aigles françaises n'aient repassé le Rhin, laissant par là nos alliés à sa discrétion... La Russie est entraînée par la fatalité ; ses destins doivent s'accomplir. »

Napoléon se trompa étrangement, car c'était son propre destin, si destin il y a, qui allait s'accomplir.

Arrivé à Wilna et à Vitepsk, l'empereur des Français crut que les généraux russes accepteraient la bataille ; il fut de nouveau déçu dans son espoir, car l'armée d'Alexandre battait toujours en retraite. Le czar, pour prévenir l'effusion de sang de ses sujets, évita les batailles, parce que l'hiver seul devait anéantir les six cent mille soldats de l'armée de Bonaparte.

La Lithuanie étant conquise, Napoléon songea un moment à mettre fin à la campagne, et à s'arrêter sur les rives du Borysthène et de la Düna. A cette fin il fit construire à Vitepsk trente-six fours, qui pou-

(*i*) V. le comte de Ségur, t. I, liv. 4.

Digitized by Google

vaient livrer ensemble vingt-neuf mille livres de pain aux militaires.

« Murat, dit-il au roi de Naples, la première campagne de Russie est finie; plantons ici nos aigles. Deux grands fleuves marquent notre position. Élevons des blockhaus sur cette ligne, que les feux se croisent partout; formons le bataillon carré; des canons aux angles et à l'extérieur; que l'intérieur contienne les cantonnemens et les magasins. 1813 nous verra à Moscou, 1814 à Saint-Pétersbourg; la guerre de Russie est une guerre de trois ans. »

Mais tourmenté par une soif immodérée de gloire, et ne prenant conseil que de son génie, il changea bientôt d'avis et résolut de marcher d'abord sur Smolensk et ensuite sur Moscou. Il crut pouvoir tenter l'impossible, frapper d'étonnement l'empereur Alexandre par son audace et sa témérité, l'atteindre tôt ou tard, remporter une victoire signalée et forcer le cabinet de Saint-Pétersbourg à signer la paix à Smolensk ou à Moscou.

Il ne réfléchissait pas que Charles XII, en s'enfonçant dans les déserts, dans les marécages et dans les bois de la Moscovie, y avait perdu son armée, son artillerie, ses caissons et ses bagages, et avait été contraint de chercher un asile en Turquie. Ce grand désastre du roi de Suède aurait dû l'éclairer; car une armée européenne pourrait bien lire sur les frontières russes ces mots, que le Dante place sur les portes de l'enfer : *Ici on entre, mais on n'en sort jamais!*

Les maréchaux de France représentèrent à Bona-

Digitized by Google

parte la témérité de son expédition, les immenses dangers et désastres qui attendaient ses troupes; mais tous leurs efforts échouèrent devant le caractère opiniâtre du chef de l'armée.

Daru lui fit observer : « Que la guerre était un jeu qu'il jouait bien, où il gagnait toujours, et qu'on pouvait en conclure qu'il la faisait avec plaisir. Mais qu'ici c'étaient moins les hommes que la nature qu'il fallait vaincre; que déjà, soit désertion, maladie ou famine, l'armée était diminuée d'un tiers.

« Si les vivres manquaient déjà à Vitepsk, poursuivait-il, que serait-ce plus loin? Les officiers qu'il envoie pour en requérir, ne reparaissent plus, ou reviennent les mains vides. Le peu de farine ou de bestiaux qu'on parvient à réunir, est aussitôt dévoré par la garde : on entend les autres corps dire qu'elle exige et absorbe tout, que c'est comme une classe privilégiée. Ambulances, fourgons, troupeaux de bœufs, rien n'a pu suivre. Les hôpitaux ne suffisent plus aux malades, on y manque de vivres, de places, de médicamens.

« Tout conseille donc, continua-t-il, de s'arrêter, d'autant plus, qu'à dater de Vitepsk, il ne faut plus compter sur les bonnes dispositions des habitans. D'après ses ordres secrets, ils ont été sondés, mais inutilement, etc. »

Berthier ajouta les observations suivantes : « Si nous marchions en avant, disait-il, les Russes auraient pour eux nos flancs trop allongés, la famine, et surtout leur puissant hiver, tandis qu'en s'arrêtant, l'empereur mettrait l'hiver de son côté, et se rendrait

Digitized by Google

maître de la guerre qu'il fixerait à sa portée, au lieu de la suivre trompeuse, vagabonde, indéterminée (*k*). »

L'empereur voulait être obéi. « Il avait, s'écria-t-il, fait ses généraux trop riches; ils n'aspiraient plus qu'aux plaisirs de la chasse, qu'à faire briller dans Paris leurs somptueux équipages, et que sans doute ils étaient dégoûtés de la guerre. »

L'armée combinée se remit donc en marche, mais le tiers des soldats manquaient aux drapeaux, et étaient blessés, malades ou dispersés.

Avant ces grands événemens, Napoléon avait excité le Divan à déclarer la guerre aux Russes, afin de faire une puissante diversion, et occuper une partie de l'armée d'Alexandre Ier contre les Turcs. Il écrivit au duc de Bassano d'annoncer toujours aux Islamites des nouvelles victoires, fussent-elles vraies ou fausses, pour les engager à continuer la guerre contre la Russie. Mais il apprit à Vitepsk que la cour de Constantinople avait conclu la paix, à Buckarest, avec le cabinet de Saint-Pétersbourg. Cette paix, qui devait jeter une nouvelle armée russe sur son aile droite, ne put ébranler sa résolution de marcher en avant.

En attendant, les troupes n'avaient pas pour vingt-quatre heures de vivres, et vivaient au jour le jour. Différens combats se succédèrent, dans lesquels tantôt les Français et tantôt les Russes remportaient des avantages.

Enfin les colonnes françaises arrivèrent, le 16 août,

(*k*) Le comte de Ségur : *Histoire de Napoléon et de la grande armée*, etc., t. I, liv. 8.

Digitized by Google

devant Smolensk, place forte située sur les deux rives du Borysthène. D'une hauteur Napoléon voit l'armée moscovite, forte d'environ cent et vingt mille hommes, qui marche de l'autre côté du fleuve sur Smolensk : il croit que le jour tant désiré de bataille est arrivé, et transporté de joie, il s'écrie: *Enfin je les tiens!* Il se trompait : Barclay de Tolly et le prince Bagration ne s'avançaient que pour évacuer leurs magasins, protéger la fuite des habitans, et mettre le feu à la ville.

Le lendemain, 17 du même mois, l'on vit l'armée d'Alexandre en pleine retraite sur la route de Moscou, emmenant avec elle son artillerie, ses bagages, ses magasins et les habitans de Smolensk.

Comme Napoléon voulait se rendre maître de cette forteresse par assaut, et poursuivre l'armée de Barclay de Tolly, Murat, roi de Naples, représenta à son beau-frère, qu'il n'avait été entraîné que trop loin par les ennemis dans les vastes solitudes de la Moscovie, et puisqu'ils ne voulaient pas accepter la bataille, il était tems de s'arrêter dans cette marche aventureuse. Mais toutes ces remontrances furent inutiles : Napoléon voulait être maître de Smolensk, et s'emparer de la *ville sainte* de Moscou, où il croyait trouver une nouvelle gloire, le repos et la paix.

Les Français avaient élevé une batterie formidable sur la rive gauche du Dniéper, pour harceler les Russes dans leur retraite; mais les Moscovites leur en avaient opposé deux autres beaucoup plus meurtrières, qui éteignaient les feux des artilleurs de Bonaparte, et faisaient sauter leurs caissons en l'air.

Digitized by Google

Murat, prévoyant les désastres qui allaient bientôt accabler l'armée combinée, désespérant de cette guerre sans gloire, et ne pouvant engager l'empereur à suivre un bon conseil, s'élance au milieu de la batterie française pour y chercher la mort. En vain le général Belliard l'avertit du danger imminent dont il était menacé; le roi met pied à terre, et s'expose plus que jamais aux coups de l'artillerie russe. Belliard insiste, et lui observe que sa témérité sera la perte de tous ceux qui l'entourent. « Eh bien! s'écria Murat, retirez-vous donc tous, et laissez-moi seul ici. » Enfin le roi céda aux instances importunes de Belliard et rebroussa chemin brusquement avec colère et emportement (*l*).

Sur ces entrefaites l'empereur avait fait donner à la place de Smolensk un assaut général, qui fut très-sanglant; un bataillon français ayant tourné le flanc aux batteries de la ville, perdit vingt-deux hommes frappés du même boulet de canon. La brigade de Dalton et l'artillerie de Reindre souffrirent beaucoup; quinze cents hommes, cinq chefs et le général qui les commandait, restèrent sous les murs de Smolensk.

Pendant la nuit du 17 au 18 août s'élevèrent d'abord sur la ville d'épaisses et noires colonnes de fumée, ensuite de longues gerbes de feu jaillirent en l'air dans toutes les directions de la place assiégée, enfin tous ces incendies partiels se réunirent en un

---

(*l*) Le comte de Ségur : *Histoire de Napoléon et de la grande armée*, etc., t. I, liv. 6.

Digitized by Google

seul et immense embrâsement de feu qui dévorait Smolensk. Pendant la nuit, la garnison russe quitta la ville et emmena les habitans à sa suite.

Le 18 août les troupes françaises entrèrent dans la place, et marchèrent sur les débris encore fumans des maisons dans les rues qu'elles traversaient.

Bonaparte s'étant emparé de Smolensk, avait la clef de l'ancienne Russie, et était maître des deux chaussées qui conduisent à Moscou et à Saint-Pétersbourg. Au lieu de borner là sa conquête et d'attendre la belle saison de l'année suivante, il s'obstina à marcher sur Moscou. Divers combats, les uns plus meurtriers que les autres, furent livrés, mais qui n'influèrent guère sur l'issue de cette campagne.

Les privations de toute espèce, les marches forcées, l'insalubrité du climat, les miasmes fétides des nombreux cadavres d'hommes et de chevaux, gisant de tous côtés sans être enterrés, avaient produit dans l'armée combinée deux fléaux terribles, le typhus et la dyssenterie, qui moissonnèrent des milliers de soldats. Le corps du roi de Bavière, qui avait été de vingt-deux mille combattans, fut réduit sans combat à onze mille hommes.

La famine engagea un grand nombre de militaires à quitter les drapeaux : des bandes entières, conduites par des Français, s'établirent dans les villages et dans les châteaux voisins des routes de la grande armée, où elles vécurent de pillage et étaient dans l'abondance, tandis que les troupes qui suivaient Napoléon manquaient de tout.

Dans ces intervalles, les colonnes arrivèrent à la

Digitized by Google

Moskwa, où les bataillons russes avaient pris position et avaient élevé des retranchemens et des redoutes formidables sur les hauteurs ; des ravins profonds les séparaient des Français.

Bonaparte passa la nuit du 6 au 7 septembre dans l'agitation et la fièvre, et souffrit beaucoup de la dysurie, qui était son ancien mal. Il parut réfléchir sur le fantôme de gloire qu'il poursuivait si péniblement : « Qu'est-ce que la guerre? disait-il ; un métier de barbares, où tout l'art consiste à être le plus fort sur un point donné. »

Le 7, à la pointe du jour, il s'écria : « Voilà le soleil d'Austerlitz ! » Environ cent trente mille Français et cent vingt-un mille Russes étaient en présence, pour se livrer une des batailles les plus longues, les plus acharnées et les plus sanglantes dont les annales de la guerre fassent mention. Elle commença vers six heures du matin et dura jusqu'à dix heures du soir. L'armée combinée y perdit des milliers d'hommes à la prise des redoutes et des retranchemens, que les troupes moscovites défendirent avec la plus grande opiniâtreté et le plus grand acharnement ; une grêle de plomb et de fer tombait constamment sur les assaillans.

L'empereur resta maître du champ de bataille qui était jonché de morts et de blessés ; quarante-trois généraux français y perdirent la vie ou y reçurent des blessures. L'on porte la perte de l'armée à vingt mille hommes tués et à autant de blessés. Le roi Murat avait été sur le point d'être pris. Les Russes, qui étaient commandés par le général Kutusoff, eurent

Digitized by Google

environ vingt-neuf mille soldats hors de combat. Le prince Bagration y perdit la vie avec d'autres généraux; plusieurs autres avaient été blessés.

L'armée française passa la nuit dans les positions qu'elle avait enlevées, sans vivres et les chevaux sans fourrages.

« Napoléon parcourait alors le champ de bataille, dit le comte de Ségur. Jamais aucun ne fut d'un si horrible aspect. Tout y concourait : un ciel obscur, une pluie froide, un vent violent, des habitations en cendres, une plaine bouleversée, couverte de ruines et de débris ; à l'horizon, la triste et sombre verdure des arbres du Nord ; partout ces soldats errans parmi les cadavres, et cherchant des subsistances jusque dans les sacs de leurs compagnons morts ; d'horribles blessures, car les balles russes sont beaucoup plus grosses que les nôtres ; des bivouacs silencieux; plus de chants, point de récits, une morne taciturnité.

« L'empereur ne put évaluer sa victoire, continue l'historien, que par les morts. La terre était tellement jonchée de Français étendus sur les redoutes qu'elles paraissaient leur appartenir plus qu'à ceux qui restaient debout. Il semblait y avoir là plus de vainqueurs tués que de vainqueurs vivans (*m*). »

Pendant la nuit Kutusoff se retira en bon ordre avec ses troupes, montant à environ quatre-vingt-douze mille hommes, par la grande route de Mos-

---

(*m*) Voir des détails sur cette mémorable journée dans Ségur : *Histoire de Napoléon et de la grande armée*, etc., t. I, liv. 7. Labaume : *Histoire de la campagne de Russie*, etc.

Digitized by Google

cou, pour couvrir la ville sainte, ses dépôts et ses magasins. L'armée française, trop affaiblie par ses grandes pertes et la disette, ne put poursuivre sa victoire qui, du reste, était très-incomplète.

Le 14 septembre de cette année, Bonaparte entra avec quatre-vingt-dix mille hommes à Moscou; le silence de la mort régnait dans cette cité, d'où les habitans avaient fui.

Cette ancienne capitale de la Moscovie possède en hiver une population de trois cent mille habitans, qui, en été, diminue d'un tiers; elle a cinq enceintes, dont la dernière renferme la ville et les faubourgs, et compte sept lieues d'étendue.

L'empereur s'établit au Kremlin, ancien palais de Rurick et de Romanoff, qui domine la plus grande partie de cette immense cité : « Je suis donc, s'é-« cria-t-il, enfin à Moscou, dans l'antique palais des « czars! dans le Kremlin! » Pendant la nuit toute la ville fut en feu; le gouverneur Rostopchin avait préparé d'avance tous les matériaux incendiaires, pour ne laisser aux Français que les débris fumans de cette grande capitale. Les vents poussèrent les flammes vers le Kremlin où se trouvait l'élite de l'armée avec son chef.

Dans la nuit du 14 au 15, un globe enflammé était descendu sur le palais du prince Troubetskoi, et avait donné le signal de l'incendie qui devait dévorer la ville. Les soldats russes lancèrent des torches allumées sur les toits, et attisèrent de tous côtés le feu avec des lances goudronnées. Comme la plupart des maisons de Moscou sont construites en bois, les

Digitized by Google

flammes y prirent tout de suite et se propagèrent rapidement. Quelques mille Russes blessés ou malades furent brûlés dans les hôpitaux.

A la vue de cet embrâsement général, Napoléon s'écria : « Quel effroyable spectacle! ce sont eux-« mêmes! Tant de palais! Quelle résolution extraor-« dinaire! Quels hommes! Ce sont des Scythes! »

A l'instant même le bruit se répand que le Kremlin est miné, et des voix s'élèvent de toutes parts : « Le feu est au Kremlin! » L'empereur ordonne qu'on le conduise hors de la ville, au palais impérial de Pétrowsky.

« Nous étions assiégés par un océan de flammes, dit le comte de Ségur, qui accompagna Bonaparte dans cette expédition; elles bloquaient toutes les portes de la citadelle et repoussèrent les premières sorties qui furent tentées. Après quelques tâtonnemens, on découvrit, à travers les rochers, une poterne qui donnait sur la Moskwa. Ce fut par cet étroit passage que Napoléon, ses officiers et la garde, parvinrent à échapper du Kremlin. Mais qu'avaient-ils gagné à cette sortie? Plus près de l'incendie, ils ne pouvaient reculer ni demeurer; et comment avancer, comment s'élancer à travers les vagues de cette mer de feu? Ceux qui avaient parcouru la ville, assourdis par la tempête, aveuglés par les cendres, ne pouvaient plus se reconnaitre, puisque les rues disparaissaient dans la fumée et sous les décombres.

« Il fallait pourtant se hâter. A chaque instant croissait autour de nous le mugissement des flammes. Une seule rue étroite, tortueuse et toute brûlante,

Digitized by Google

s'offrait plutôt comme l'entrée que comme la sortie de cet enfer. L'empereur s'élança à pied et sans hésiter dans ce dangereux passage. Il s'avança au travers du pétillement de ces brasiers, au bruit du craquement des voûtes, de la chute des poutres brûlantes, et des toits de fer ardent qui croulaient autour de lui. Ces débris embarrassaient ses pas. Les flammes, qui dévoraient avec un bruissement impétueux les édifices entre lesquels il marchait, dépassant leur faîte, fléchissaient alors sous le vent et se recourbaient sur nos têtes. Nous marchions sur une terre de feu, sous un ciel de feu, et entre deux murailles de feu! Une chaleur pénétrante brûlait nos yeux, qu'il fallait cependant tenir ouverts et fixés sur le danger. Un air dévorant, des cendres étincelantes, des flammes détachées, embrasaient notre respiration courte, sèche, haletante, et déjà presque suffoquée par la fumée. Nos mains brûlaient en cherchant à garantir notre figure d'une chaleur insupportable, et en repoussant les flammèches qui couvraient à chaque instant et pénétraient nos vêtemens.

« Dans cette inexprimable détresse, et quand une course rapide paraissait notre seul moyen de salut, notre guide, incertain et troublé, s'arrêta. Là, se serait peut-être terminée notre vie aventureuse, si les pillards du premier corps n'avaient point reconnu l'empereur au milieu de ces tourbillons de flammes; ils accoururent, et le guidèrent vers les décombres fumans d'un quartier réduit en cendres depuis le matin.

« Pour échapper à cette vaste région de maux, il

Digitized by Google

fallait encore qu'il dépassât un long convoi de poudre qui défilait au travers de ces feux. Ce ne fut pas son moindre danger, mais ce fut le dernier, et l'on arriva avec la nuit à Pétrowsky.

« Le lendemain matin, 16 septembre, Napoléon tourna ses premiers regards sur Moscou, espérant voir l'incendie se calmer. Il le revit dans toute sa violence : toute cette cité lui parut une vaste trombe de feu, qui s'élevait en tourbillonnant jusqu'au ciel, et le colorait fortement. Absorbé par cette funeste contemplation, il ne sortit d'un morne et long silence que pour s'écrier : *Ceci nous présage de grands malheurs!*

« L'effort qu'il venait de faire pour atteindre Moscou avait usé tous ses moyens de guerre. Moscou avait été le terme de ses projets, le but de toutes ses espérances, et Moscou s'évanouissait. Quel parti va-t-il prendre? C'est alors surtout que ce génie si décisif fut forcé d'hésiter (*n*). »

Peu de tems après, Bonaparte retourna au Kremlin, qui avait été préservé d'une entière destruction par un bataillon de la garde. Alors il permit à ses troupes affamées et manquant de tout, le pillage de la ville. L'on ne saurait se faire une idée du riche butin que firent les soldats dans les palais, dans les églises et dans les maisons de cette grande capitale ; ils étaient courbés sous le poids de l'or, de l'argent et des autres

---

(*n*) *Histoire de Napoléon et de la grande armée pendant l'année* 1812, t. II, liv. 8, chap. 7.

V. Labaume.

Digitized by Google

effets précieux qu'ils enlevèrent. Des grenadiers descendirent avec des flambeaux dans les caveaux de l'église de Saint-Michel, destinés à la sépulture des empereurs de Russie. Comme les Français prirent aussi aux paysans les denrées qu'ils portaient aux marchés, Moscou manqua d'approvisionnemens, et l'armée se trouva dans une cruelle disette.

Sur ces entrefaites, Napoléon avait envoyé des dépêches à l'empereur Alexandre Ier pour traiter de la paix. On le berça d'espérances illusoires pour attendre l'hiver qui devait anéantir les débris de son armée.

Bonaparte voyant qu'il s'était nourri l'imagination de chimères, qu'il avait inutilement poursuivi avec des pertes immenses le fantôme de gloire qui fuyait devant lui, et que sa retraite était menacée par les colonnes russes et par les frimats horribles qui se faisaient déjà sentir, ordonna, le 18 octobre de la même année, la retraite; ses troupes montaient à environ cent mille hommes.

Il avait fait enlever toutes les richesses du Kremlin, la fameuse croix de Saint-Iwan, et les trophées tartares, persans et turcs, que les Russes, dans leurs victoires, avaient pris à l'ennemi. Au sortir de Moscou, on vit de longues files de voitures de butin, de riches carrosses, cinq cent cinquante pièces d'artillerie, deux mille chars d'artillerie, etc., qui sur trois ou quatre rangs s'étendaient à plusieurs lieues; jamais vainqueur n'avait traîné à sa suite tant de dépouilles pillées! La jeune garde fit sauter une partie du fameux Kremlin.

Digitized by Google

Dans ces intervalles, Kutusoff campait avec son armée entre Moscou et Kalouga; le 24 octobre, il attaqua avec cinquante mille hommes le corps d'avant-garde du prince Eugène, vice-roi d'Italie, fort d'environ vingt mille soldats, à Malo-Jaroslavetz. La bataille commença à quatre heures du matin, et dura jusqu'à neuf heures du soir. Les Français, forcés de s'ouvrir le chemin de la retraite que Kutusoff leur barrait, firent dans cette fatale journée des pertes sensibles; sept généraux et quatre mille hommes furent mis hors de combat.

Tandis que le général russe coupait la route suivie par l'armée de l'empereur, l'hettmann Platow, avec six mille cosaques, se glissait entre la grande colonne et son avant-garde; ce chef de cavalerie légère fut sur le point, le 25 du même mois, de s'emparer de Bonaparte à peu de distance de Malo-Jaroslavetz; l'empereur ne voulant pas fuir dans ce danger extrême, tira son épée pour défendre sa vie.

Les bataillons français vivement poursuivis en dos par Kutusoff, harcelés sur les flancs par les cosaques, exténués de fatigue et de faim, furent bientôt assaillis par des pluies glaciales, par des nuages épais de neige et par un froid des plus intenses. Des milliers de soldats jetèrent alors les armes qu'ils ne pouvaient plus manier, se traînèrent péniblement, tombèrent sur les verglas, et y furent couverts de neige, dans laquelle ils restèrent ensevelis comme dans des tombeaux. Les chevaux périrent également par milliers; de sorte que les Français furent forcés de faire sauter les caissons, d'abandonner les canons, les

Digitized by Google

fourgons, les voitures et tout le butin de Moscou. Ils jetèrent dans le lac de Semlewo la grande croix de Saint-Iwan, les trophées russes, les canons, les armures gothiques et toutes les dépouilles du Kremlin.

Comme les Russes, dans leur retraite, et ensuite les Français, avaient tout dévasté sur leur passage, les soldats n'y trouvèrent aucune nourriture. Le soir les plus courageux cherchaient péniblement du bois pour faire des feux à leurs bivouacs, et dès que les flammes s'élevaient, officiers et soldats faisaient cuire des lambeaux sanglans et maigres des chevaux abattus ou crevés; ils y ajoutaient quelque peu de farine de seigle délayée dans l'eau de neige. Les chevaux n'avaient pour toute nourriture qu'un peu de paille à moitié pourrie, arrachée aux toits des cabanes. Le lendemain les bivouacs français étaient marqués par des milliers de cadavres d'hommes et de chevaux, qui avaient péri par le froid et par la famine; des centaines de canons, de caissons, de fourgons, etc., encombraient la route.

Trois mille Russes prisonniers furent plus tard parqués comme des bestiaux; ils durent coucher sur la neige et la glace sans avoir aucune espèce de vivres; ils mangèrent leurs camarades morts, et succombèrent à leur tour au froid et à la famine. Dans la suite on fusilla les Moscovites qu'on faisait prisonniers, ce qui provoqua, pendant quelque tems, de cruelles représailles des Russes.

Bientôt les débris de l'armée française furent plus vivement attaqués, sur les derrières par Kutusoff, sur les ailes par Platow, et sur le flanc gauche par

Digitized by Google

Wittgenstein, qui s'avança rapidement avec l'armée de la Moldavie. Les but des généraux d'Alexandre Ier était de couper à Napoléon le passage de la Bérézina, et de le faire prisonnier avec le reste de ses troupes.

Les Français démolirent les maisons d'un village, et se procurèrent ainsi les matériaux nécessaires pour jeter deux ponts sur la Bérézina.

Le 28 novembre de cette année, Wittgenstein assaillit sur les bords de cette rivière les Français qui en franchissaient le passage, tandis que Platow, avec ses cosaques, manœuvrait sur leurs flancs. La division Loison et celle des Napolitains, fortes chacune de six mille hommes, avaient été appelées en toute hâte pour faciliter le passage; mais ayant dû camper par un froid de vingt-trois degrés, elles étaient presque détruites.

Une foule immense d'hommes, de femmes, de canons, de caissons, etc., se jetèrent sur le pont d'artillerie.

« Alors, dit le comte de Ségur, comme dans toutes les circonstances extrêmes, les cœurs se montrèrent à nu, et l'on vit des actions infâmes et des actions sublimes. Suivant leurs différens caractères, les uns, décidés et furieux, s'ouvrirent le sabre à la main un horrible passage. Plusieurs frayèrent à leurs voitures un chemin plus cruel encore, ils les faisaient rouler impitoyablement au travers de cette foule d'infortunés qu'elles écrasaient; dans leur odieuse avarice, ils sacrifiaient leurs compagnons de malheur au salut de leurs bagages. D'autres, saisis d'une dégoûtante frayeur, supplient et succombent; l'épouvante ache-

Digitized by Google

vant d'épuiser leurs forces. On en vit, et c'étaient surtout les malades et les blessés, renoncer à la vie, s'écarter et s'asseoir résignés, regardant d'un œil fixe cette neige, qui allait devenir leur tombeau.

« Au milieu de cet horrible désordre, continue l'auteur, le pont d'artillerie creva et se rompit. La colonne engagée sur cet étroit passage, voulait en vain rétrograder : le flot d'hommes qui venaient derrière, ignorant le malheur, n'écoutant pas les cris des premiers, les poussèrent devant eux et les jetèrent dans le gouffre, où ils furent précipités à leur tour.

« Tout alors se dirigea vers l'autre port : une multitude de gros caissons, de lourdes voitures et de pièces d'artillerie y affluèrent de toutes parts. Dirigés par leurs conducteurs, et rapidement emportés sur une pente roide et inégale, au milieu de cet amas d'hommes, ils broyèrent les malheureux qui se trouvèrent surpris entre eux, puis s'entre-choquant, la plupart, violemment renversés, assommèrent dans leur chute ceux qui les entouraient. Alors des rangs entiers d'hommes éperdus poussent sur ces obstacles, s'y embarrassent, culbutent, et sont écrasés par des masses d'autres infortunés qui se succèdent sans interruption.

« Ces flots de misérables roulaient ainsi les uns sur les autres; on n'entendait que des cris de douleur et de rage. Dans cette affreuse mêlée, les hommes foulés et étouffés, se débattaient sous les pieds de leurs compagnons, auxquels ils s'attachaient avec leurs ongles et leurs dents. Ceux-ci les repoussaient comme des ennemis.

Digitized by Google

« Les plus heureux gagnèrent le pont, mais en surmontant des monceaux de blessés, de femmes et d'enfans renversés, à demi-étouffés, et que dans leurs efforts ils piétinaient encore. Arrivés enfin sur l'étroit défilé, ils se crurent sauvés, mais à chaque moment, un cheval abattu, une planche brisée ou déplacée arrêtait tout (*o*). »

Pendant que ces malheurs se passaient, les troupes de Wittgenstein firent un feu meurtrier sur les fuyards; comme elles avançaient toujours et approchaient enfin du pont, Éblé y mit le feu le lendemain, 29 novembre, vers huit heures du matin.

Plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfans, une multitude de voitures, etc., furent ainsi abandonnés à l'ennemi sur l'autre rive de la Bérézina. De toute la grande armée, environ soixante mille hommes avaient passé la rivière.

Bonaparte quitta ses troupes dans la nuit du 5 au 6 décembre suivant, et en confia le commandement au roi de Naples. Murat abandonna à son tour l'armée, et le prince Eugène, vice-roi d'Italie, fut nommé général en chef des débris des troupes. Comme toute la cavalerie avait été presque détruite, Napoléon avait formé quatre compagnies de cent cinquante cavaliers, qui furent appelées le *bataillon sacré*. L'empereur était au milieu de cette petite troupe qui le défendait contre les cosaques.

En attendant, les rigueurs de l'hiver avaient doublé d'intensité, montèrent le 4 décembre à vingt-six de-

---

(*o*) Le comte de Ségur, t. II, liv. 2, chap. 9.

Digitized by Google

grés de froid, et la disette et la mortalité devinrent plus effrayantes que jamais.

« Ceux de nos soldats, dit encore le comte de Ségur, jusque là les plus persévérans, se rebutèrent. Tantôt la neige s'ouvrait sous leurs pieds, plus souvent sa surface miroitée, ne leur offrant aucun appui, ils glissaient à chaque pas et marchaient de chute en chute; il semblait que ce sol ennemi refusât de les porter, qu'il échappât sous leurs efforts, qu'il leur tendit des embûches, comme pour embarrasser, pour retarder leur marche, et les livrer aux Russes qui les poursuivaient, ou à leur terrible climat.

« Et réellement, dès qu'épuisés ils s'arrêtaient un instant, l'hiver, appesantissant sur eux sa main de glace, se saisissait de cette proie. C'est vainement alors que ces malheureux, se sentant engourdis, se relevaient, et que, déjà sans voix, insensibles et plongés dans la stupeur, ils faisaient quelques pas tels que les automates; leur sang se glaçant dans leurs veines, comme les eaux dans le cours des ruisseaux, alanguissait leur cœur, puis il refluait vers leur tête: alors ces moribonds chancelaient comme dans un état d'ivresse. De leurs yeux rouges et enflammés par l'aspect continuel d'une neige éclatante, par la privation du sommeil, par la fumée des bivouacs, il sortait des véritables larmes de sang; leur poitrine exhalait de profonds soupirs; ils regardaient le ciel, nous et la terre d'un œil consterné, fixe et hagard: c'étaient leurs adieux à cette nature barbare, qui torturait, et leurs reproches peut-être. Bientôt ils se laissaient aller sur leurs genoux, ensuite sur leurs

Digitized by Google

mains ; leur tête vaguait encore quelques instans à droite et à gauche, et leur bouche béante laissait échapper quelques sons agonisans ; enfin elle tombait à son tour dans la neige, qu'elle rougissait encore d'un sang livide, et leurs souffrances avaient cessé.

« Leurs compagnons les dépassaient sans se déranger d'un pas, de peur d'allonger leur chemin, sans détourner leur tête ; car leur barbe, leurs cheveux étaient hérissés de glaçons, et chaque mouvement était une douleur...

« Tels furent les derniers jours de la grande armée. Ses dernières nuits étaient plus affreuses encore ; ceux qu'elles surprirent loin de toute habitation, s'arrêtèrent sur la lisière des bois : là ils allumaient des feux, devant lesquels ils restaient toute la nuit, droits et immobiles comme des spectres. Ils ne pouvaient se rassasier de cette chaleur, ils s'en tenaient si proches, que leurs vêtemens brûlaient, ainsi que les parties gelées de leur corps que le feu décomposait. Alors une horrible douleur les contraignait à s'étendre, et le lendemain ils s'efforçaient en vain de se relever.

« Cependant ceux que l'hiver avait laissé presque entiers et qui conservaient un reste de courage, préparaient leur triste repas. C'était, comme dès Smolensk, quelques tranches de cheval grillées et de la farine de seigle délayée en bouillie dans de l'eau de neige ou pétrie en galettes, et qu'ils assaisonnaient, à défaut de sel, avec la poudre de leurs cartouches.

« A la lueur de ces feux, accouraient toute la nuit

Digitized by Google

de nouveaux fantômes, que repoussaient les premiers venus. Ces infortunés erraient d'un bivouac à l'autre jusqu'à ce que, saisis par le froid et le désespoir, ils s'abandonnassent. Alors, se couchant sur la neige, derrière le cercle de leurs compagnons plus heureux, ils expiraient. Quelques-uns, sans moyens et sans forces pour abattre les hauts sapins de la forêt, essayèrent vainement d'en enflammer le pied; mais bientôt la mort les surprit autour de ces arbres dans toutes les attitudes....

« A Joupranoui, dans ce même bourg où l'empereur venait d'être manqué d'une heure par le partisan Seslawin, des soldats brûlèrent des maisons debout et tout entières pour se chauffer quelques instans. La lueur de ces incendies attirait des malheureux que l'intensité du froid et de la chaleur avaient exaltés jusqu'au délire : ils accoururent comme des furieux, et avec des grincemens des dents et des rires infernaux, ils se précipitèrent dans ces brasiers, où ils périrent dans d'horribles convulsions. Leurs compagnons affamés les regardaient sans effroi; il y en eut même qui attirèrent à eux ces corps défigurés et grillés par les flammes, et il est trop vrai qu'ils osèrent porter à leur bouche cette révoltante nourriture (*p*). »

Enfin le 13 décembre 1812 les débris de la grande armée repassèrent le Niémen, au nombre d'environ vingt mille hommes. Plus de la moitié de ces soldats

---

(*p*) Le comte de Ségur : *Histoire de Napoléon et de la grande armée*, etc., t. II, liv. 12, ch. 2.

Digitized by Google

n'avaient plus d'armes; et plus des deux tiers n'avaient pas vu le Kremlin; ils avaient pillé la caisse militaire qui contenait encore cinq millions de francs. Il résulte de ce résumé qu'il n'est revenu de l'armée de Moscou qu'environ cinq mille hommes. Les maréchaux étaient sans suite, et les généraux marchaient à pied.

Les Russes, de leur côté, avaient aussi fait des pertes immenses; l'armée de Kutusoff, forte de cent vingt mille hommes, avait été réduite à trente-cinq mille soldats, et des cinquante mille combattans du général Wittgenstein il n'en restait qu'environ quinze mille (*q*).

Des rapports officiels du gouvernement russe évaluèrent dans le tems la perte des Français et de leurs alliés dans la campagne de 1812 de la manière suivante :

MORTS.		PRISONNIERS.	
Généraux	24	Généraux	43
Colonels et autres officiers	2,000	Colonels et autres officiers	3,441
Soldats	200,000	Soldats	233,222
Total. . .	202,024	Total. . .	236,706

Ensemble 438,730 hommes.

Une quantité considérable de Français, d'alliés et de chevaux étaient étendus sur les routes et dans

(*q*) L'on peut voir de plus amples détails sur cette mémorable campagne dans les ouvrages que le comte de Ségur, Labaume et Gourgaud nous ont laissés sur cette guerre sans exemple.

Digitized by Google

les environs, depuis la Moskwa jusqu'au Niémen, sans être enterrés. Voici, d'après les journaux russes, le nombre de ceux qui furent trouvés au commencement de 1813, et qui, par ordre du gouvernement, furent brûlés pour prévenir les épidémies :

CORPS MORTS TROUVÉS.		CADAVRES DE CHEVAUX.	
Dans le gouv^t de Minsk	48,903	Chevaux . . .	50,062
» » de la Moskwa .	49,754	» . . .	27,849
» » de Smolensk . .	71,753	» . . .	51,430
» » de Wilna	72,203	» . . .	9,407
» » de Kalouga . . .	1,017	» . . .	4,384
Total. . .	243,610	Total . .	123,132

L'armée de Napoléon perdit en outre au-delà de neuf cent cinquante pièces d'artillerie, plus de vingt-sept mille voitures de transport, et une quantité immense de bagages, de drapeaux, d'armes, etc.

Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire qui approche des désastres des troupes de Bonaparte ; l'armée de cinquante mille hommes envoyée par Cambyse, empereur des Perses et des Mèdes, contre les Ammoniens en Égypte, qui fut tout entière ensevelie sous des monceaux de sable dans le désert, et dont pas un seul homme ne revint, n'en est qu'un terne reflet (*r*).

Nous avons tracé avec quelques détails la campagne de Russie, parce que la Belgique et la Hollande faisaient partie de l'empire français, et que les désastres inouïs de l'armée française ont amené la délivrance de nos provinces.

(*r*) V. Hérodote, liv. 3, ch. 25-26.

Digitized by Google

§ LXXIII.

Napoléon continue la guerre en Allemagne. Batailles de Lutzen, de Bautzen, de Wurschen, de Leipzig et de Hanau. Bonaparte abandonné de ses alliés. Il repasse le Rhin. Son beau-frère Murat se ligue contre lui. Belle conduite du prince Eugène, vice-roi d'Italie. Sa lettre à l'empereur Alexandre Ier.

553. Napoléon, dont les lauriers venaient d'être gelés en Russie, et avaient été auparavant brûlés en Espagne, étant de retour à Paris, multiplia les conscriptions militaires, et enleva, pour ainsi dire, toute la jeunesse en état de porter les armes, de la France, de l'Italie, de la Hollande et de la Belgique.

Au commencement de 1813, il reparut avec une nouvelle jeune armée en Allemagne, et y reprit les hostilités contre les Russes et les Prussiens réunis. Le 2 mai de cette année, il remporta sur eux une victoire incomplète à Lutzen. Les 20 et 21 juin suivant il battit encore les troupes alliées à Bautzen et à Wurschen, mais il laissa dans cette dernière action sanglante douze mille hommes sur le champ de bataille. Les combats livrés le 26 août devant Dresde, et le 16 octobre à Wachau, affaiblirent de plus en plus son armée.

Enfin l'empereur d'Autriche, les rois de Bavière, de Wurtemberg, de Suède, etc., craignant que les nouvelles victoires n'allumassent toute l'ambition conquérante du vainqueur, s'allièrent avec les mo-

Digitized by Google

narques de Russie et de Prusse. Les souverains bavarois, wurtembergeois, et les autres princes de la confédération rhénane, dont les troupes se trouvaient à l'armée française, cachèrent soigneusement cette alliance, et le sort du chef des troupes combinées fut décidé dans les célèbres plaines de Leipzig.

Là, dans un espace de trois lieues carrées, l'armée française déploya de cent quarante à cent cinquante mille hommes, y compris les troupes de la confédération germanique. La bataille commença le 16 octobre 1813, à huit heures du matin. Barclay de Tolly y commandait les Russes, Blucher les Prussiens, le prince de Schwartzemberg les Autrichiens, et le roi Bernadotte les Suédois. Alexandre, czar de toutes les Russies, François II, empereur d'Autriche, et Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, se trouvaient à l'armée des souverains alliés contre la France. La bataille fut longue, opiniâtre et très-sanglante, et dura presque trois jours. Enfin le 18 octobre, Napoléon, abandonné, au milieu de l'action la plus vive, de tous ses alliés qui tournèrent leurs armes contre lui, ordonna la retraite, et laissa environ quarante mille hommes sur le champ de bataille, huit mille prisonniers avec treize généraux, deux cent cinquante pièces d'artillerie et neuf cents chars de munitions, des drapeaux, des aigles, etc. Les alliés perdirent environ vingt-cinq mille hommes.

Bonaparte, pour assurer sa retraite de Leipzig, fit sauter le pont de l'Elsler, et laissa de l'autre côté quelques troupes pour disputer le terrain pied à pied aux vainqueurs. C'étaient autant de victimes

Digitized by Google

immolées à la sûreté des débris de son armée. Elles y périrent toutes ou furent faites prisonnières. A la tête de ces bataillons se trouvait, entre autres généraux, le prince Poniatowsky, créé peu auparavant maréchal de France. Ce maréchal s'était jeté dans l'Elsler, mais ne pouvant aborder à l'autre côté de la rivière avec son cheval, il s'y noya avec un grand nombre de cavaliers.

Les alliés poursuivirent les fuyards de l'armée française, qu'ils cherchèrent à rendre prisonniers avec leur chef. Les Bavarois, commandés par le maréchal de Wrède, les avaient devancés et essayèrent de leur couper la retraite près de la ville de Hanau. Mais Napoléon y ayant réuni toutes ses forces, les y défit complétement le 30 octobre de cette année, et se retira avec les restes de ses troupes sur la rive gauche du Rhin.

L'année 1813, Bonaparte fut aussi abandonné par son beau-frère Murat, roi de Naples. Le gouvernement autrichien avait conclu avec lui un traité par lequel il lui garantissait son royaume et lui abandonnait cinq cent mille âmes à prendre sur les États du pape, à la condition qu'il joindrait ses armes à celles de l'Autriche contre l'empereur des Français.

Dans ces circonstances, le prince Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie, tint une conduite plus noble et plus digne de lui. Voici une lettre intéressante et connue de peu de personnes, que ce prince écrivit en novembre 1813, en réponse aux propositions qu'Alexandre Ier, empereur de Russie, venait de lui faire :

Digitized by Google

« Sire,

» J'ai reçu les propositions de Votre Majesté ; elles m'ont paru sans doute fort belles, mais elles ne changeront pas ma détermination. Il faut que j'aie joué de malheur lorsque j'ai eu l'honneur de vous voir, puisque vous avez gardé de moi la pensée que je pourrais, pour un prix quelconque, forfaire à l'honneur. Ni la perspective du duché de Gênes, ni celle du royaume d'Italie, ne me porteront à la trahison. L'exemple du roi de Naples (Murat) ne peut me séduire. J'aime mieux redevenir soldat que souverain avili. L'empereur, dites-vous, a eu des torts envers moi ; je les ai oubliés ; je ne me souviens que de ses bienfaits. Je lui dois tout, mon rang, mes titres, ma fortune, et ce que je préfère à tout cela, je lui dois ce que votre indulgence veut bien appeler ma gloire. Je le servirai tant qu'il vivra ; ma personne est à lui comme mon cœur. Puisse mon épée se briser entre mes mains si elle était jamais infidèle à l'empereur et à la France !

« Je me flatte que mon refus apprécié m'assurera l'estime de Votre Majesté. »

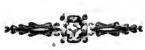

Digitized by Google

§ LXXIV.

Les Hollandais se soulèvent en masse et expulsent les Français de leurs provinces. Guillaume-Frédéric, prince d'Orange-Nassau, se rend en Angleterre. Lettre du gouvernement provisoire à S. A. Réponse du prince. Son arrivée à Scheveningue. Son entrée à La Haye. Joie publique. S. A. est proclamée Prince souverain des Provinces-Unies. Elle prend les rênes de l'État. Caractère du prince Guillaume Ier. Retour de sa famille en Hollande. Arrivée du prince héréditaire.

554. Les Bataves, qui gémissaient sous l'oppression la plus despotique, saisirent avec empressement l'occasion des défaites de Napoléon, pour briser leurs chaînes trop pesantes, et recouvrer leur ancienne indépendance et leur liberté.

Peu de jours après le désastre de l'armée française à Leipzig, une sourde agitation se manifesta à Amsterdam, ville principale de la Hollande. Bientôt le général Molitor, commandant en chef des troupes françaises dans ces provinces, abandonna cette cité, et se retira avec la garnison à Utrecht.

Le 13 novembre 1813, un soulèvement général éclata à Amsterdam, et toutes les classes de la société se décorèrent de la cocarde orange si chérie. Le gouverneur-général Lebrun et le préfet comte de Celles quittèrent en toute hâte cette cité dans laquelle ils n'étaient plus en sûreté. Ces mouvemens populaires se propagèrent comme un feu électrique à La Haye,

Digitized by Google

à Rotterdam et à toute la Hollande méridionale, dont le préfet baron de Stassart s'enfuit précipitamment. En peu de jours les Provinces-Unies étaient soulevées en masse, au nom de S. A. le prince d'Orange-Nassau; sur toutes les tours, sur toutes les maisons-de-ville flottait le drapeau orange; de tous côtés on entendait le cri national des Hollandais : *Oranje boven! Orange au-dessus! Orange au-dessus de tout!*

Le comte Gysbert-Charles Van Hogendorp, et le comte Van der Duyn de Maasdam, agissant au nom de S. A., s'étaient placés à la tête du gouvernement provisoire, poursuivirent les Français, donnèrent la main aux troupes alliées qui avançaient, et le 21 novembre de cette année, le retour de la Hollande à son ancienne indépendance fut déjà solennellement proclamé.

Sur ces entrefaites, Guillaume-Frédéric, prince d'Orange-Nassau, s'était rendu de Berlin en Angleterre, pour passer ensuite dans sa patrie et l'affranchir du joug de l'étranger. Les deux comtes, qui provisoirement avaient pris les rênes de l'État, députèrent à S. A. MM. de Fagel et de Perponcher pour la supplier de se rendre au plus tôt dans sa patrie, et de se mettre à la tête du gouvernement.

Les deux députés remirent au prince d'Orange-Nassau la lettre suivante :

« Elle est enfin arrivée cette époque après laquelle nous soupirions depuis dix-neuf ans! La liberté des Pays-Bas renaît. La providence divine a fait naître des circonstances qui la rendaient possible. Elle existe cette liberté, grâce à la fidélité des citoyens

Digitized by Google

pour la patrie. Elle ne nous est pas apportée par des étrangers ; elle s'élève de nos propres désirs. La fermentation des esprits s'est manifestée partout. Les Français n'ont pas osé attendre l'explosion du mécontentement général. Ils ont fui d'Amsterdam et de La Haye. Nous avons planté aussitôt le drapeau orange, et tous les citoyens se réunissent autour de lui. Nous nous sommes permis de parler au nom de Votre Altesse, et d'agir comme si c'était d'après vos ordres. Les circonstances commandaient impérieusement cette démarche; c'était le seul moyen de rendre l'insurrection générale, et d'exciter partout l'enthousiasme. Il n'y a pas de partis; ils se sont éteints dans la haine pour les Français et les malheurs du pays. Tous attendent leur salut d'Orange. Tous jurent fidélité à Orange.

« Que Votre Altesse revienne parmi un peuple qui met à votre disposition la dernière goutte de son sang. Notre entreprise est périlleuse, nous ne le cachons pas, mais nous avons compté sur les généreux secours de l'Angleterre. Ce secours, demandé par vous, nous viendra plus rapide et plus puissant.

« Mais, Prince, c'est surtout sur vous que nous comptons, notre cœur nous défend de douter de votre approbation, mais votre arrivée est tout. Elle nous vaudra plus qu'une armée. »

Voici la réponse que Son Altesse écrivit de sa main, et adressa à M. le comte de Hogendorp :

« Monsieur,

« Me référant à ce que le colonel Fagel vous dira de ma part, je ne puis cependant pas le laisser partir

Digitized by Google

sans vous témoigner toute la satisfaction que j'éprouve de l'heureux événement qui place de nouveau ma patrie au rang des nations de l'Europe. La manière dont elle a prononcé son vœu me pénètre de reconnaissance, et augmente encore, s'il est possible, les obligations qui reposent sur moi, de travailler à remplir son attente, et de me vouer à sa prospérité et à son bonheur.

« Fagel vous dira l'effet qu'a fait ici la conduite observée en Hollande, et que le prince régent et ses ministres ont pris toutes les mesures pour nous assister de tous les moyens disponibles; vous en ressentirez immédiatement les effets. J'espère suivre en peu de jours, et je ressens une vive impatience de revoir mes compatriotes après dix-neuf années que j'en ai été séparé! Heureux de répondre par là à l'invitation que MM. de Perponcher et Jacques Fagel m'ont portée.

« Je me réjouis infiniment de la manière dont tout s'est passé, et approuve entièrement les bases d'après lesquelles il a été agi provisoirement. Veuillez en être assuré, et donner également à connaître aux messieurs qui, avec vous, se sont mis en avant dans ces circonstances critiques, les droits qu'ils se sont acquis à ma reconnaissance et à celle de leurs concitoyens.

« Je suis avec une considération distinguée,

« Monsieur,

« Votre très-dévoué serviteur,

« G.-F. Pr. d'Orange (s).

« Londres, le 22 novembre 1813. »

(s) Stuart : *Nieuwe Nederlansche Jaarboeken.*

Digitized by Google

Après dix-neuf ans d'exil, Guillaume-Frédéric débarqua, le 30 du même mois de novembre, avec une flottille à Scheveningue, aux plus vives acclamations d'un peuple innombrable qui, décoré de la cocarde orange, était accouru de toutes parts au rivage, et saluait le prince comme le libérateur et le père de la patrie; l'air retentit de tous côtés du cri national: *Oranje boven! Orange en haut! Orange au-dessus de tout!*

Son Altesse fit le même jour son entrée à La Haye, avec le comte de Limbourg-Styrum, lord Clancarty, et MM. de Fagel et de Perponcher. Le retour du prince dans l'ancienne résidence de ses aïeux fut un jour de joie et de bonheur publics, il fait époque dans les annales des Pays-Bas.

« Jamais l'allégresse, dit le professeur Van der Palmen, poussée jusqu'au délire, n'a été manifestée de plus de manières différentes : ici, les yeux lançaient des éclairs de joie, là ils étaient voilés par des larmes, douce rosée de la nature; ailleurs, on semblait pétrifié et immobilement attaché au sol, comme si on ne croyait pas ce qu'on voyait. La joie animée colorait les traits des uns, la pâleur, produite par l'émotion profonde, était répandue sur la figure des autres. Ici l'on entendait des acclamations bruyantes, là les larmes étaient l'expression d'un sentiment si longtems comprimé. Les vieillards semblaient voir revenir de la tombe un jeune prince, les hommes un frère, les jeunes gens un père! Dans les rues se précipitait et se heurtait le flot d'un peuple enivré, qui ne tenait compte ni des voitures ni des chevaux, pour obtenir un sourire du prince adoré, rendu

Digitized by Google

à son amour. Pareille chose ne s'était jamais vue.

« Mais plus touchante, plus noble encore était l'expression de l'élite des deux sexes de la population, rangée en amphithéâtre aux fenêtres de toutes les maisons, agitant des mouchoirs trempés dans des larmes de joie (*t*). »

L'anniversaire de l'heureux retour du prince, depuis roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg, etc., a été religieusement célébré tous les ans jusqu'à ce jour.

La présence du prince d'Orange-Nassau sur le sol batave compléta la grande œuvre de son affranchissement et de sa régénération politique.

S. A. Guillaume-Frédéric fut tout de suite, à l'unanimité des vœux de ses concitoyens, proclamé *prince souverain* des Provinces-Unies, sous le titre de Guillaume Ier. Mais né dans un pays libre, il voulut, comme son aïeul Guillaume-le-Grand, fondateur de la république, que sa patrie fût libre et heureuse. Pour atteindre ce but, il crut que ses destinées devaient être liées à celles de sa dynastie par des engagemens réciproques, confirmés par des sermens solennels : « Je me rends, dit-il dans sa proclamation du 2 décembre 1813, à vos vœux, j'accepte l'offre que vous m'avez faite. Mais je l'accepte à condition qu'elle soit suivie d'une sage constitution 555.

(*t*) *Gedenskschrift van Nederlans Herstelling.*

Cet ouvrage a été traduit en français par Aug. Joos, avocat, sous le titre de *Mémoire historique sur la restauration des Pays-Bas*. Bruges, 1828.

Digitized by Google

qui garantisse vos libertés et les mette en sûreté contre toute atteinte. »

Cette souveraineté fut confirmée au prince souverain et à sa dynastie par la *loi fondamentale* du 29 mars 1814.

Les autres princes imposent ordinairement des chartes remplies de conditions, aux peuples qu'ils sont appelés à gouverner, pour étendre leurs pouvoirs; le prince d'Orange-Nassau demande, au contraire, une constitution et des conditions, pour régner sur la nation batave, avant d'accepter définitivement la souveraineté des Provinces-Unies qu'on lui offre.

Guillaume Ier prit, le 6 décembre de cette année [1813], les rênes de l'État des mains du gouvernement provisoire, et de ce jour continue le règne laborieux, commencé à Fulde (V. N° 544), de ce prince philosophe, l'un des plus éclairés, des plus actifs, des plus humains et des plus charitables dont l'histoire fasse mention. Supérieur au capricieux sort de la fortune, il fut aussi magnanime et aussi grand dans l'adversité que dans la prospérité; aussi obtint-il de ses peuples le nom si flatteur de *Père Guillaume; Vader Willem* (V. N° 525, 544, 547, 549). Levé à l'aube du jour, dans son cabinet avant ses ministres, et y travaillant plusieurs heures consécutives, il croyait n'avoir rempli sa tâche de souverain que lorsqu'il avait lu et apostillé toutes les dépêches et toutes les pétitions qui lui étaient adressées :

Nil actum reputans si quid superesset agendum.

Digitized by Google

Les annales des peuples n'offrent guère d'exemple d'une prise de possession mieux fondée ; car les deux titres sur lesquels la souveraineté est établie, sont ici réunis, savoir : le droit légitime de la naissance, et le choix libre de la nation.

Comme le prince souverain s'était formé par l'étude, par l'observation et par la pratique dans sa principauté de Fulde, au maniement des affaires du gouvernement et de l'administration de l'État, il déploya dès le commencement de son règne cette activité extraordinaire qui a constamment absorbé tous ses momens, et dans laquelle il n'a été surpassé par aucun souverain.

Dans le courant du mois de décembre 1813, Guillaume-Frédéric fut rejoint par sa famille. Le prince Frédéric des Pays-Bas se rendit tout de suite à Vianen, et s'y réunit avec ses troupes au quartier-général de Bulow, pour prendre part à la campagne contre Napoléon.

Guillaume-Frédéric-Georges-Louis, prince héréditaire, ayant appris à l'armée du duc de Wellington en Espagne le soulèvement de ses compatriotes contre la France, s'embarqua immédiatement pour l'Angleterre, et arriva couvert de lauriers, le 19 décembre de cette année à La Haye, pour prendre une part glorieuse à la grande lutte qui allait commencer, en se plaçant à la tête de l'armée de sa patrie ; d'après les droits que sa conduite héroïque en Espagne lui avaient assurés, il fut nommé le 22 décembre, par son auguste père, général d'infanterie.

Digitized by Google

§ LXXV.

Formation de l'armée hollandaise. Elle se réunit aux troupes des puissances alliées. La Belgique ne se soulève pas et est conquise. Elle ne fut jusqu'à cette époque qu'une annexe d'autres États. L'ancien prince évêque de Liége est arrêté dans son projet de lever des troupes. Proclamation du général Bulow et du duc de Saxe-Weimar. Gouvernement provisoire en Belgique. Batailles et combats acharnés. L'armée batave y prend une part glorieuse. Abdication de Napoléon. Paix de Paris. Services signalés rendus par les Provinces-Unies à l'Europe. Accroissement de territoire promis à la Hollande. Les puissances alliées réunissent la Belgique à la Hollande. Sacrifices faits par le prince souverain et par les Provinces-Unies. Proclamation de Guillaume Ier aux Belges. Il prend en main le gouvernement provisoire des provinces belgiques. Création du royaume des Pays-Bas et du grand-duché de Luxembourg. Traité de Vienne. Ses principaux articles. Réflexions. Traité des Provinces-Unies avec la Grande-Bretagne. Le gouvernement anglais garde plusieurs colonies hollandaises. Le Cap-de-Bonne-Espérance (n.). La Batavie renouvelle ses anciennes alliances. Congrès de Gand.

556. Les premiers soins du prince souverain des Provinces-Unies furent donnés à la création d'une armée nationale ; mais dans un pays épuisé par la

Digitized by Google

conscription militaire, privé d'armes, de munitions et de toutes les choses nécessaires à la formation d'un corps militaire, et où l'ennemi occupait encore plusieurs places fortes, la tâche était ardue. Malgré tous ces obstacles, en moins de trois mois de tems Guillaume-Frédéric vint à bout de lever, d'armer et d'équiper une armée de vingt-cinq mille hommes sur une population, qui alors ne montait pas à deux millions d'âmes (*u*). Le 1er février 1814 les troupes hollandaises occupaient déjà, avec celles des autres puissances alliées, la capitale de la Belgique.

Les Belges ne se soulevèrent pas, comme les Bataves, pour secouer le joug de Napoléon; ils restèrent spectateurs paisibles de la grande lutte entre les souverains coalisés et l'empereur des Français. M. de Gerlache, en parlant des Hollandais et des Belges de cette époque, dit : « Ceux-ci (les Bataves) s'étaient levés et armés, à la fin de 1813, pour l'affranchissement de leur sol; ils avaient rappelé l'héritier des Nassau; ils l'avaient proclamé prince souverain; ils s'étaient eux-mêmes reconstitués en nation. La Belgique n'avait rien fait de semblable : elle avait attendu la loi du dernier vainqueur (*v*). »

L'apathie des provinces belgiques s'explique : il n'y avait pas d'*esprit national*, et depuis leur réunion à la Hollande sous Philippe-le-Bon elles n'avaient pas

---

(*u*) V. *A Narrative of the revolution in Hollande*, by F. W. Chad, pag. 157 et suiv.

(*v*) *Histoire du royaume des Pays-Bas, depuis* 1814 *jusqu'en* 1830, etc., t. I, préface. Bruxelles, 1839.

Digitized by Google

joui d'une véritable *indépendance nationale* qu'elles n'acquirent qu'en 1815 ; car elles furent d'abord une annexe de la Bourgogne, ensuite de l'Espagne, et après de l'Autriche.

Lors même de leur érection en souveraineté particulière par Philippe II, en faveur des archiducs Albert et Isabelle, elles dépendaient de l'Espagne, et par le fait et par les conditions de l'acte de la formation de cette souveraineté (V. N° 282). En 1795 elles furent incorporées à la France, et en formaient neuf départemens. Ces différentes dominations ont laissé dans ces provinces diverses traces de leurs mœurs, de leurs coutumes, de leurs usages, etc. ; mais ce sont les Espagnols qui y en ont implanté les plus nombreuses et les plus profondes ; aussi la Belgique, de nos jours, est encore une miniature de l'ancienne Espagne. En 1814, les princes alliés regardèrent nos provinces comme une conquête faite sur l'empire français, et en disposèrent en vertu du droit de la guerre.

La principauté de Liége, qui depuis des siècles avait joui d'une entière indépendance, et conservait son ancien *esprit national*, se serait levée en masse pour récupérer sa liberté ; à cet effet S. A. le prince de Méan était sur le point de former une armée liégeoise ; mais les puissances coalisées lui firent observer que le tems des *principautés ecclésiastiques* était passé.

Dans ces intervalles, le général Bulow et le duc de Saxe-Weimar, commandant les troupes alliées, adressèrent de Bruxelles, le 3 février 1814, aux Belges

Digitized by Google

une proclamation, dans laquelle ils les assuraient qu'ils ne retourneraient plus sous le joug français, mais à leur prospérité et leur bonheur d'autrefois.

Ces généraux instituèrent en Belgique un gouvernement provisoire, dont le duc de Beaufort et le comte de Robiano étaient membres; ils adjoignirent à ce gouvernement deux hauts fonctionnaires prussiens, le comte de Lottum et Delius. Le duc de Beaufort remplit les fonctions de gouverneur-général civil. Ce gouvernement *ad interim* n'eut qu'une durée momentanée, tous ses pouvoirs passèrent dans les mains de Lottum et de Delius, qui les remirent un peu plus tard au général autrichien baron Vincent. Ce général fut investi par les puissances alliées de l'autorité législative et exécutive, et remit enfin tous ses pouvoirs à son Altesse Royale Guillaume-Frédéric, prince souverain des Provinces-Unies.

Sur ces entrefaites, l'armée batave, sous les ordres de S. A. le prince héréditaire d'Orange-Nassau et de son frère, le prince Frédéric des Pays-Bas, marchait avec les légions des souverains confédérés pour prendre une part glorieuse aux combats qui allaient délivrer l'Europe des guerres qui l'avaient ensanglantée pendant un quart de siècle, y rétablir l'équilibre, et lui assurer pour longtems le bienfait de la paix.

La guerre continua en attendant avec le plus grand 557.
acharnement, mais la victoire avait quitté les drapeaux du grand capitaine qu'elle avait autrefois conduit dans toutes les capitales du continent. Des batailles sanglantes et des combats longs, opiniâtres et

Digitized by Google

meurtriers furent livrés, dans lesquels les talens stratégiques et la valeur des généraux se disputèrent de part et d'autre le terrain pied à pied.

L'on se battit avec la plus vive animosité et une opiniâtreté sans exemple, le 29 janvier 1814 à Brienne, le 2 du mois suivant à la Rothière, le 9 à Champ-Aubert, le 11 à Montmirail, le 14 à Vauchamp, le 17 à Nangis, le 19 à Montereau, le 7 mars à Craonne, le 9 à Laon et le 11 à Rheims. Napoléon, quelquefois vainqueur et souvent battu, fut enfin vaincu au bout de cette campagne, qui était peut-être la plus savante et la plus admirable, sous le rapport de la stratégie, de toutes celles qu'il avait faites.

Bonaparte, arrivé à Fontainebleau, y fut forcé par ses maréchaux à abdiquer la couronne impériale. L'on assure que le maréchal Ney lui présenta dans ce château un pistolet pour mettre fin à ses jours, s'il préférait la mort à l'abdication. Le 3 avril de cette année, l'empereur fut déclaré déchu de son trône par le sénat conservateur. Il se retira avec quatre cents hommes de sa vieille garde dans l'île d'Elbe qui lui avait été donnée en toute souveraineté.

Les souverains alliés étant entrés à Paris, par capitulation, le 31 mars, y signèrent la paix avec le nouveau roi de France, Louis XVIII, le 30 mai 1814.

Les Provinces-Unies rendirent dans cette guerre des services signalés à l'Europe; car sans leur soulèvement en masse, prompt et soudain, et leur coopération énergique, les souverains alliés n'auraient pu pousser, en 1813, leurs conquêtes aussi loin. Napoléon qui, depuis le 10 janvier jusqu'au 13 avril de

Digitized by Google

cette année, avait décrété dans son empire une levée de cinq cent trente mille hommes, y compris l'enrôlement des gardes d'honneur, aurait eu le tems de lever et d'organiser d'autres troupes pour les opposer aux armées des puissances coalisées, et ses bataillons auraient vivement disputé leur passage par la Hollande.

Par l'effet de l'insurrection générale des Bataves, le premier corps des alliés entra, avec les troupes hollandaises, dès le 1er février 1814, à Bruxelles; l'armée batave, réunie aux colonnes des souverains confédérés, prit ensuite une part glorieuse aux nombreuses batailles et aux combats acharnés qui amenèrent la chute de l'empereur des Français.

Aussi, pour indemniser la Batavie de ses généreux 558.
efforts, des sacrifices de ses concitoyens et de ses trésors, faits dans le but de délivrer l'Europe d'un joug intolérable, et particulièrement pour opposer à l'avenir une forte digue aux envahissemens futurs de la France, les puissances alliées arrêtèrent, par leur traité de Paris, du 30 mai 1814, que la *Hollande, placée sous la souveraineté de la maison d'Orange, recevrait un accroissement de territoire.*

En conséquence de ce principe, les grandes puissances coalisées offrirent, le 21 juin de cette année, à S. A. R. le prince souverain des Provinces-Unies, la souveraineté des *provinces belgiques,* composées des *Pays-Bas autrichiens, du pays de Liége, de Stavelot,* etc., pour être réunies aux provinces hollandaises, sous des conditions stipulées ensuite dans le protocole de Londres du 21 juillet 1814. Elles ajou-

Digitized by Google

tèrent à ce nouveau royaume, le *grand-duché de Luxembourg,* mais à titre onéreux ; car Guillaume Ier devait en échange du Luxembourg céder à la Prusse toutes ses possessions d'Allemagne, savoir : les principautés de *Nassau-Dillenbourg*, de *Siégen*, d'*Hadamar*, de *Dietz* et la seigneurie de *Beilstein*. De leur côté les Provinces-Unies furent obligées de faire aussi de grands sacrifices et d'abandonner plusieurs de leurs colonies à la Grande-Bretagne.

« Les principes desquels partent les puissances, dit le protocole du 21 juin 1814, relativement à la réunion de la Belgique à la Hollande, sont les suivans :

« 1° Cette réunion s'est décidée en vertu des principes politiques adoptés par elles, pour l'établissement d'un équilibre en Europe ; elles mettent ces principes en exécution en vertu de leur droit de conquête de la Belgique... (*w*). »

Cette réunion fut confirmée par la renonciation de la France à la possession des provinces belgiques.

Guillaume Ier accepta la souveraineté de la Belgique aux conditions contenues dans l'acte signé le 21 juillet de la même année à Londres, et prit en mains les rênes du gouvernement provisoire de ces provinces, le 15 août de cette année (*x*).

(*w*) V. ce protocole dans l'intéressant ouvrage du baron van Keverberg : *Du Royaume des Pays-Bas, sous le rapport de son origine, de son développement et de sa crise actuelle*, t. III, pièces justificatives, N° V. La Haye, 1834.

(*x*) Voir cet acte dans l'ouvrage que nous venons de citer, *ibid.*, N° I.

Digitized by Google

« Appelé, dit le prince dans une proclamation adressée aux Belges, au gouvernement de votre pays, pendant le court intervalle qui nous sépare encore d'un avenir si longtems désiré, j'apporte au milieu de vous la volonté de vous être utile, et tous les sentimens d'un ami et d'un père... Heureux si, en multipliant mes titres à votre estime, je parviens à préparer et à faciliter l'*union* qui doit fixer votre sort et qui me permettra de vous confondre dans un même amour avec ces peuples que la nature elle-même semble avoir destinés à former, avec ceux de la Belgique, un État puissant et prospère. »

Le congrès de Vienne forma, le 16 décembre 1814, des provinces hollandaises et belgiques, le *royaume des Pays-Bas,* pour être possédé par S. M. le roi Guillaume Ier et ses descendans, avec le titre de *roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg,* etc.

Enfin, le principe posé à Paris, de donner définitivement aux Provinces-Unies un accroissement de territoire, fut mis à exécution par les grandes puissances dans le traité de Vienne du 31 mai 1815, par lequel s'effectua la translation des provinces belgiques en faveur de la Hollande.

« Désirant, disent les souverains, de mettre à exécution et de compléter les dispositions du traité de paix conclu à Paris, le 30 mai 1814, qui, afin d'établir un juste équilibre en Europe, et de constituer les Provinces-Unies dans les proportions qui les mettent à même de soutenir leur indépendance par leurs propres moyens, leur assurent les pays compris entre la mer...» Vient ensuite, art. II, la désignation

Digitized by Google

des contrées ajoutées à la Hollande pour former le royaume des Pays-Bas (*y*).

Voici les principaux articles du célèbre traité de Vienne :

« Art. Ier. Les anciennes Provinces-Unies et les ci-devant provinces belgiques, les unes et les autres dans les limites fixées par l'article suivant, formeront conjointement avec les pays et territoires désignés dans le même article sous la souveraineté de Son Altesse Royale le prince d'Orange-Nassau, prince souverain des Provinces-Unies, le royaume des Pays-Bas, héréditaire dans l'ordre de succession déjà établi par l'acte de constitution desdites Provinces-Unies. Sa Majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, reconnaît les titres et les prérogatives de la dignité royale dans la maison d'Orange-Nassau.

« Art. III. La partie de l'ancien duché de Luxembourg, comprise dans les limites spécifiées par l'article suivant est également cédée au prince souverain des Provinces-Unies, aujourd'hui roi des Pays-Bas, pour être possédée à *perpétuité* et souveraineté. Le souverain des Pays-Bas ajoutera à ses titres celui de grand-duc de Luxembourg, et la faculté est réservée à Sa Majesté de faire, relativement à la succession dans le grand-duché, tel arrangement de famille entre les princes ses fils, qu'elle jugera conforme aux intérêts de sa monarchie et à ses intentions paternelles.

« Le grand-duché de Luxembourg, servant de compensation pour les principautés de Nassau-Dil-

---

(*y*) V. le baron van Keverberg, *loco citato*, N° III.

Digitized by Google

lenbourg, Siégen, Hadamar et Dietz, formera un des États de la confédération germanique, et le prince, roi des Pays-Bas, entrera dans le système de cette confédération comme grand-duc de Luxembourg avec toutes les prérogatives et priviléges dont jouiront les autres princes allemands.

« La ville de Luxembourg sera considérée, sous le rapport militaire, comme forteresse de la confédération. Le grand-duc aura toutefois le droit de nommer le gouverneur et commandant militaire de cette forteresse, sauf l'approbation du pouvoir exécutif de la confédération, et sous telles autres conditions qu'il sera jugé nécessaire d'établir en conformité de la constitution future de ladite confédération.

« Art. IV. Le grand-duché de Luxembourg se composera de tout le territoire situé entre le royaume des Pays-Bas, tel qu'il a été désigné par l'article II, la France, la Moselle, jusqu'à l'embouchure de la Sure, le cours de la Sure jusqu'au confluent de l'Our, et le cours de cette rivière jusqu'aux limites du ci-devant canton français de Saint-Vith, qui n'appartiendra pas au grand-duché de Luxembourg.

« Des contestations s'étant élevées sur la propriété du duché de Bouillon, Sa Majesté le roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg, s'engage à restituer la partie dudit duché qui est comprise dans la démarcation ci-dessus indiquée à celle des parties dont les droits seront légitimement constatés.

« Art. V. Sa Majesté le roi des Pays-Bas renonce à perpétuité pour lui et ses descendans et successeurs, en faveur de Sa Majesté le roi de Prusse, aux

Digitized by Google

possessions souveraines que la maison de Nassau-Orange possédait en Allemagne, et nommément aux principautés de Dillenbourg, Dietz, Siégen et Hadamar, y compris la seigneurie de Beilstein, et telles que ces possessions ont été définitivement réglées entre les deux branches de la maison de Nassau par le traité conclu à La Haye, le quatorze juillet mil huit cent quatorze. Sa Majesté renonce également à la principauté de Fulde et aux autres districts et territoires qui lui avaient été assurés par l'article XII du recez principal de la députation extraordinaire de l'empire, du vingt-cinq février mil huit cent trois.

« Art. VI. Le droit et l'ordre de succession établi entre les deux branches de la maison de Nassau, par l'acte de mil sept cent quatre-vingt-trois, dit *Nassauischer Erbverein* (*z*), est maintenu et transféré des quatre principautés d'Orange-Nassau au grand-duché de Luxembourg.

« Art. VIII. Sa Majesté le roi des Pays-Bas ayant reconnu et sanctionné, sous la date du vingt-un juillet mil huit cent quatorze, comme base de la réunion des provinces belgiques avec les Provinces-Unies, les huit articles renfermés dans la pièce annexée au présent traité, lesdits articles auront la même force et valeur comme s'ils étaient insérés mot à mot dans la transaction actuelle.... (*a*). »

(*z*) V. *Recueil des Traités*, t. II, pag. 405 de la 1re, et t. III, pag. 645 de la 2me édition.

(*a*) Voir le traité de Vienne, signé par les cabinets d'Autriche,

Digitized by Google

C'est ainsi que le vœu des dix-sept provinces des Pays-Bas qui, depuis leur séparation de fait, en 1579, avaient si souvent cherché à se réunir en un seul corps de nation (V. Nos 223, 285, 313, 314), fut enfin réalisé, et la couronne en fut décernée à un illustre héritier de Guillaume-le-Grand, fondateur de la république batave, dont tous les efforts avaient été employés pour opérer la réunion de toutes les provinces des Pays-Bas que la tyrannie de Philippe II avait séparées.

« A la chute de l'homme, dit l'abbé de Montgaillard, qui opprima pendant quatorze années la France et l'Europe, les deux mondes verront la maison d'Orange établir et maintenir une sage, une vraie liberté constitutionnelle dans le royaume des Pays-Bas. Elle donnera à tous les gouvernemens l'exemple d'une administration vraiment paternelle, vraiment royale. Heureux royaume! où la loi protége avec la même force le riche et le pauvre, où la liberté et la propriété individuelles sont sacrées, où l'ultramontanisme ne peut franchir les limites assignées par la loi, où le monarque accessible au moindre de ses sujets, est le père, plutôt que le prince du peuple; son trône est défendu par l'amour et environné de bénédictions de la nation entière! Quel immense avenir de force, de prospérité et de gloire n'est pas réservé au royaume des Pays-Bas (*b*)!

---

de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de Prusse et de Russie, dans le baron Van Keverberg : *Du Royaume des Pays-Bas*, etc., t. III, pièces justificatives, N° III.

(*b*) *Hist. de France*, etc., t. IV, pag. 309 et suiv. Paris, 1827.

Digitized by Google

A l'époque de la révolution de septembre 1830, quelques Belges se sont beaucoup récriés contre la réunion des provinces belgiques à la Hollande, comme si le consentement de la Belgique eût été nécessaire pour octroyer le droit de conquête des grandes puissances alliées de l'Europe. M. de Gerlache, ancien président du *congrès national belge,* actuellement premier président de la cour de cassation à Bruxelles, en pense autrement, et certes son sentiment sur cette matière n'est pas suspect. Ses amis politiques seront peut-être surpris qu'il pense, sur ce point, comme nous.

« On s'est beaucoup récrié de nos jours, dit-il, contre le traité de Paris qui donnait la Belgique à la Hollande *comme accroissement de territoire.* Mais pour bien juger la conduite des souverains alliés il faut jeter un regard sur le passé, et se rappeler ce que nous fûmes jadis. Lors du traité de Westphalie, la Hollande, qui n'était qu'une petite puissance, mais agrandie aux yeux de l'Europe par l'énergie de sa résistance contre Philippe II, joua le rôle de médiatrice entre les deux nations belligérantes, la France et l'Espagne. Or, que demanda pour elle-même la Hollande, qui commençait à redouter la France beaucoup plus que l'Espagne? *Que les Pays-Bas catholiques demeurassent à cette dernière, pour servir de barrière aux Provinces-Unies, contre la prépondérance naissante de la France.*

« Lorsque la Hollande dicta à la faible Espagne le fameux article XIV, qui portait : *Que l'Escaut, avec les canaux et les bras de mer y aboutissant,*

Digitized by Google

serait tenu clos, du côté des États, et qui ruinait le commerce des Pays-Bas méridionaux, personne ne réclama en faveur de la Belgique, et pour une bonne raison, *c'est qu'il n'existait point alors de Belgique,* mais seulement un territoire, des places et des forteresses servant de barrières entre deux peuples ennemis, et derrière lesquelles se retranchait le plus faible.

« Dans la guerre pour la succession d'Espagne, dont nos provinces faisaient partie essentielle, il y avait quatre peuples aux prises : l'Angleterre, l'Autriche et la Hollande d'une part, et la France de l'autre. Leurs différens furent réglés par le traité d'Utrecht, du 30 janvier 1713, et par celui du 15 novembre 1715.

« Le traité de 1713 portait : « Les Pays-Bas espa-
« gnols serviront de barrière aux Provinces-Unies,
« et les États-Généraux pourront tenir garnison dans
« un certain nombre de forteresses à dénommer. Les
« revenus des places de la barrière appartiendront
« aux États-Généraux, pour les employer à l'entre-
« tien de la garnison.

« D'après le traité du 15 novembre 1715, « la répu-
« blique des Provinces-Unies devait rester nantie des
« Pays-Bas espagnols, jusqu'à ce que l'empereur se
« fût arrangé avec elle sur la barrière.

« L'article III ajoutait : « L'empereur et les États-Gé-
« néraux entretiendront, dans les Pays-Bas autri-
« chiens, un corps de trente à trente-cinq mille
« hommes, dont l'empereur fournira trois cinquiè-
« mes, et les États-Généraux deux cinquièmes. »

Digitized by Google

« Art. IV. L'empereur accorde aux États-Géné-
« raux garnison privative dans les villes et châteaux
« de Namur et Tournay, dans les villes de Menin,
« Furnes, Warneton, Ypres, et dans le fort de la
« Knoque. »

« L'art. XVII donna lieu à de vives réclamations de la part de la Flandre (*c*); et la faculté accordée aux Hollandais d'inonder notre territoire, fut restreinte à certaines limites par le traité de La Haye du 22 décembre 1718. L'art. XIX fut également attaqué par les États de Flandre et de Brabant, en ce qu'il accordait à une puissance étrangère des droits destructifs de leurs priviléges (*d*). Et en effet jamais aucun

---

(*c*) Cet article fut ainsi conçu : *Pour mieux assurer les frontières des États-Généraux en Flandre, l'empereur leur cède tels forts et autant de territoire de la Flandre autrichienne limitrophe qu'ils en auront besoin pour faire les inondations nécessaires en tems de guerre, et pour les bien couvrir depuis l'Escaut jusqu'à la Meuse.*

(*d*) Cet article portait : *Pour l'entretien des troupes auxquelles les États-Généraux se sont engagés par le présent traité, aussi bien que pour celui des fortifications des places où ils auront garnison, l'empereur s'engage de payer annuellement aux États-Généraux la somme de cinq cent mille écus, ou un million deux cent cinquante mille florins de Hollande, laquelle somme sera assurée et hypothéquée sur tous les revenus des Pays-Bas autrichiens.*

L'article 26 ajoutait : *Le commerce des Pays Bas autrichiens, et tout ce qui en dépend, restera établi sur le pied de paix de Munster, 1648, qui est confirmé. Les navires, denrées et marchandises venant de la Grande-Bretagne et des Provinces-Unies, etc., ne paieront les droits d'entrée et de sortie que sur le même pied qu'on les lève à présent,*

Digitized by Google

subside n'avait été prélevé dans nos provinces, sans le consentement préalable des États. Tout cela prouve comment on disposait alors des Belges, et quel respect on avait pour leur nationalité. Si la France cherche à nous envahir, la Hollande s'y oppose, mais ce n'est point la Belgique, c'est sa barrière qu'elle défend. Si l'empereur d'Autriche essaie, en ouvrant le port d'Ostende, d'éluder les dispositions des traités de Munster et d'Utrecht, qui excluent les Pays-Bas du commerce des Indes, la Hollande se récrie, la France et l'Angleterre interviennent, et le commerce belge est relié sous un triple joug.

« Comparez cette période de cent cinquante ans, pendant lesquels nous sommes tour à tour, aux yeux de l'Europe, *provinces espagnoles, et provinces autrichiennes*, avec l'époque où nous devenons *royaume des Pays-Bas,* et dites si ce n'est pas de 1815 que date le premier âge de notre indépendance? Sous les ducs de Bourgogne eux-mêmes, le lien commun n'existait encore que dans la personne du souverain. Mais en 1815, nous avons une constitution, une presse, une tribune libre et un prince, etc. (*e*). »

Déjà avant le congrès de Vienne de 1815, les Pro- 559.

---

et jusqu'à ce que les trois puissances en conviennent autrement, etc.

Les traités de 1713 et de 1715, et le traité de Vienne de 1731, qui aggravaient les rigueurs de celui de Westphalie, furent rapportés par celui de Fontainebleau de 1785, intervenu à la suite des démêlés de Joseph II avec la Hollande.

(*e*) De Gerlache : *Histoire du royaume des Pays-Bas, depuis* 1814 *jusqu'en* 1830, t. I, p. 272-275. Bruxelles, 1839.

Digitized by Google

vinces-Unies avaient conclu, le 13 août 1814, avec la Grande-Bretagne une convention, en vertu de laquelle l'Angleterre leur rendait les colonies, les comptoirs et les établissemens dont la république avait encore été en possession au 1er janvier 1803, mais elle s'appropria, *pour la cession de la Belgique*, les colonies du Cap-de-Bonne-Espérance en Afrique, de Démérari, d'Esséquebo et de Berbice dans l'Amérique méridionale (*f*).

(*f*) La colonie du Cap-de-Bonne-Espérance, située à l'extrémité de l'Afrique méridionale, a cent quatre-vingt-quinze lieues de long sur cent dix de large. Le Cap seul, chef-lieu de la colonie, contient quarante mille habitans en état de porterles armes, sans compter la garnison.

Tous les vaisseaux européens qui font voile pour l'Asie ou qui en reviennent, prennent ordinairement dans cette ville les rafraîchissemens, les munitions, les provisions, etc., dont ils ont besoin, et paient le droit d'ancrage et d'autres péages. Ils y trouvent un hôpital magnifique qui peut contenir environ sept cents malades, et qui est bien soigné par des médecins, des chirurgiens, etc. Les équipages y envoient leurs malades aussitôt qu'ils sont arrivés, et trouvent dans la ville d'autres hommes prêts à prendre leurs places.

Il y a au Cap de grands magasins remplis de toutes sortes d'agrès, etc., pour les besoins des navires qui y abordent.

Pour s'établir dans cette vaste contrée, les Hollandais achetèrent, en 1650, une lieue carrée de terrain à un Hottentot, et, par leur activité et leur industrie, ils formèrent du Cap une ville belle et vaste. Ses maisons sont bâties en briques, les rues se coupent à angles droits et sont tirées au cordeau.

Cette colonie s'étant beaucoup peuplée, les Bataves s'avancèrent dans le pays jusqu'à cent lieues de la capitale, et y introduisirent toutes sortes de productions de l'Europe. Le sol y produit du blé, du bon vin, particulièrement celui auquel on donne

Digitized by Google

Par ce même traité, la Grande-Bretagne restitua à la Hollande l'île de Banca, mais à condition qu'elle lui cédât Bernagore, Cochin et leurs dépendances sur la côte de Malabar.

Par l'article IV de cette convention, le gouvernement anglais, en rendant certaines colonies, stipula que les Hollandais ne pourraient y construire des forts ni y entretenir d'autres troupes que celles qui seraient nécessaires au maintien de la police. Le but de cette disposition est facile à deviner (*g*).

La Grande-Bretagne garda ainsi une grande partie

---

le nom de *vin du Cap*, des fruits délicieux, des oranges, des amandes, des abricots, des figues, des bananes, du thé, etc.

Cette île rapportait au gouvernement des Provinces-Unies des sommes considérables, et ses vaisseaux, ainsi que ceux des autres nations, y trouvaient de grands avantages, des vivres, des munitions, etc.

Les colonies de Démérari, d'Essequebo et de Berbice forment depuis 1814 la Guyane anglaise, distraite de la Guyane hollandaise. Ce pays est fort étendu et possède une population d'environ quatre-vingt-neuf mille âmes. Les Bataves étaient parvenus, par des travaux et des dépenses immenses, à rendre ces contrées très-fertiles; elles contiennent une grande quantité de plantations de cacao, de café, de sucre, etc.

L'Angleterre s'était déjà auparavant emparée d'autres colonies hollandaises, notamment de celle de Ceylan (V. N° 544, *n.*); a-t-elle fait un grand sacrifice en laissant réunir à la Hollande les provinces belgiques, sur lesquelles la conquête ne lui donnait que des droits restreints, attendu que les nombreuses colonies bataves et leurs richesses lui en payaient deux fois la valeur?

(*g*) V. cette convention dans Van Keverberg : *Du Royaume des Pays-Bas, etc.*, t. III, pièces justificatives, N° II.

Digitized by Google

des colonies bataves dont elle ne s'était emparée que temporairement lorsque la Hollande fut contrainte, par la force majeure, à se liguer avec la république française, et qu'elle aurait dû rendre à la conclusion de la paix générale.

Plus tard, nous verrons cette même puissance égoïste faire tous ses efforts pour empêcher que les provinces belgiques, soulevées par elle, par la France et par un parti, en 1830, ne fussent plus réunies aux provinces hollandaises, et se refuser de rendre les colonies bataves qu'elle s'était appropriées en 1814 comme indemnité pour la cession de la Belgique.

560. Sur ces entrefaites, les Provinces-Unies ayant repris, de leur bon droit et par leurs propres forces, leur rang parmi les puissances de l'Europe, avaient renouvelé leurs anciennes alliances avec les cours du continent, et accédèrent, le 20 avril 1814, au traité que la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Russie et la Prusse avaient conclu le 25 mars précédent.

A cette époque, il existait des différens fort graves entre l'Angleterre et les États-Unis de l'Amérique. Guillaume Ier, connu dans les deux hémisphères par sa justice, sa sagesse et sa modération, fut choisi par les deux parties adverses pour *arbitre* de leur différent. En conséquence un congrès s'assembla à Gand, où les difficultés furent applanies, le 24 décembre 1814, à la satisfaction des deux nations.

Mais pendant la durée du congrès, les Anglais débarquèrent à Washington, capitale de tous les États-Unis, où siége leur assemblée, et y détruisirent tout par le feu et par le fer.

Digitized by Google

§ LXXVI.

Députation de la municipalité de Bruxelles à La Haye. Fête donnée par la garde bourgeoise au prince héréditaire d'Orange-Nassau. Discours de S. M. aux États-Généraux. Guillaume Ier prend possession des provinces belgiques. Proclamation. Le roi fait son entrée solennelle à Bruxelles. Discours du maire à S. M. Fête.

Vers le commencement de mars 1815, la municipalité de la ville de Bruxelles envoya à S. M. Guillaume Ier une députation solennelle à La Haye pour la féliciter sur son avénement au trône et sur la réunion des dix-sept provinces des Pays-Bas en un seul État. La députation reçut à la cour du nouveau roi l'accueil le plus cordial et le plus flatteur. La manière franche et loyale avec laquelle S. M. le roi entretint les nobles députés sur le bien qu'elle espérait faire aux Belges, les toucha sensiblement. S. M. la reine leur adressa les paroles les plus bienveillantes : « Je ne sais, ajouta-t-elle, ce que vous faites pour retenir mon fils; mais il vous est attaché au point que nous ne pouvons le revoir ici qu'un instant. » — « La raison en est toute simple, répondit le président, le prince nous aime beaucoup, et nous le lui rendons bien. » A son retour à Bruxelles, la députation ne sut comment exprimer l'accueil gracieux et paternel qu'elle avait reçu du roi et de son auguste famille; elle se plaisait à répéter qu'elle avait trouvé à la cour de La Haye les mœurs antiques et le ton patriarchal du bon vieux tems. 561.

Digitized by Google

La garde bourgeoise de Bruxelles donna en attendant une fête splendide au prince royal, dont l'affabilité, la douceur et la popularité se firent remarquer et admirer.

Après les toasts : « A Sa Majesté le roi des Pays-Bas ! A Sa Majesté la reine ! A Son Altesse Royale le prince héréditaire ! on porta le toast suivant : A la réunion des différentes provinces ! Puisse le prince actuel les faire jouir de ce bonheur dont elles furent l'image au quinzième siècle sous Philippe-le-Bon (*h*) !

Ce vœu fut réalisé : grâce aux soins constans, bienveillans et généreux de Guillaume Ier, l'industrie, le commerce, la prospérité et le bonheur de la Belgique étaient arrivés en 1830 à un tel point de développement (V. vol. I, N° 82), qu'ils excitèrent la jalouse envie de l'égoïste Angleterre et de l'ambitieuse France. Lorsqu'en septembre 1830 la révolution eut éclaté dans nos provinces, ces deux puissances rivales empêchèrent par tous les moyens en leur pouvoir leur nouvelle réunion aux provinces bataves sous le sceptre paternel de celui qui avait fait pendant quinze ans leur bonheur.

Le 16 mars 1815, S. M. le roi annonça aux États-Généraux assemblés à La Haye, la réunion de la Belgique aux Provinces-Unies par le discours suivant :

(*h*) V. *l'Observateur politique, administratif, historique et littéraire de la Belgique*, t. I, pag. 175 et suiv. Bruxelles, 1817, 2me édition.

Digitized by Google

« NN. et PP. SS., le traité de paix signé l'été dernier à Paris avait promis à *l'État sous ma souveraineté un agrandissement de territoire;* mais la manière dont cet agrandissement a été étendu et déclaré par des conventions subséquentes, aura surpassé l'attente de plusieurs personnes.

« Ce n'est pas une petite contrée, ce ne sont pas quelques districts qui sont ajoutés à notre patrie. Tout un peuple, un peuple déjà uni à nous *par ses mœurs, son langage, son industrie et par ses souvenirs*, vient au-devant de nous, et témoigne son désir d'établir ses relations par le lien d'un gouvernement commun.

« La réunion et l'incorporation de toutes les parties des Pays-Bas au même État a été, à plus d'une époque, l'objet des désirs et des efforts des patriotes zélés et éclairés, sous Charles-Quint et sous Guillaume notre aïeul, et même plus tard. Un mûr examen m'a aussi convaincu que *sans une telle réunion, sans fidélité et secours mutuels, l'indépendance de ces pays repose sur des bases trop faibles; et que, l'un après l'autre, ils deviendraient le jouet de chaque État qui viendrait mesurer son droit d'après sa supériorité. Mes hauts alliés partagent cette conviction.* L'Allemagne voit aussi bien que l'Angleterre dans l'état indépendant des Pays-Bas-Unis, une base de la sûreté publique; et quand le tems de la communication des pièces y relatives sera venu, VV. HH. PP. verront avec joie les preuves de l'intérêt réel et sincère que les cours les plus puissantes prennent à la liberté et au bien-être de la nation hollandaise.

Digitized by Google

« Les dispositions non équivoques des habitans de la Belgique coïncident, selon moi, avec la politique des puissances alliées, et le vœu de la réunion désirée. Placés provisoirement sous mon gouvernement, ils ont, par des preuves multipliées de bienveillance et de confiance, devancé le moment auquel ma souveraineté pouvait être réellement introduite. Toutes leurs actions et leurs discours portaient toujours l'empreinte du *pressentiment du bonheur parfait* qui doit être le fruit d'une étroite liaison entre la Hollande et la Belgique...

« Aucun des changemens qui deviennent nécessaires dans la loi fondamentale ne peut regarder les principes salutaires sur lesquels elle est basée et auxquels nos compatriotes mettent à juste titre un si haut prix. Tout ce qui a lieu aujourd'hui, tout ce qui vous sera proposé par moi, doit servir au contraire à assurer et rendre durable la possession de ces gages de liberté, de concorde et de patience déjà acquis. Mon titre seul change; mon cœur reste aussi paternel, aussi zélé que jamais pour le bien-être de mes sujets; ils retrouveront tous ces sentimens dans la proclamation au moyen de laquelle je leur fais connaître leur destinée et mes projets, à cette époque mémorable (*i*). »

562. Le même jour [16 mars], le roi fit connaître par une proclamation, qu'il prenait possession de ses nouveaux États, et annoncer que la *loi fondamentale,* faite avant le traité de Paris pour les sept Provinces-

(*i*) *L'Oracle* du 22 mars 1815.

Digitized by Google

Unies, allait subir des modifications, devenues nécessaires par la réunion des provinces belgiques.

« Les vœux unanimes, dit le prince, des puissances assemblées au congrès de Vienne, s'étaient à peine prononcés pour la réunion de tous les Pays-Bas sous une autorité commune, que les habitans des provinces belgiques nous témoignèrent à l'envi leur joie sur cette importante mesure, et le désir de nous voir étendre sur eux le pouvoir suprême que l'amour des Hollandais nous avait précédemment confié.

« Profondément touchés de ces témoignages, nous avions cependant résolu de différer tout changement dans les relations existantes, jusqu'à l'époque où les délibérations du congrès eussent été complétement terminées, et où ses décisions auraient pu être exécutées dans leur ensemble. *Mais les événemens inattendus qui ont lieu dans un État voisin, nous engagent à nous départir de cette résolution.* Ils nous prescrivent de répondre au zèle de nos sujets, par un empressement analogue, et de ne laisser aucun d'eux dans l'incertitude sur ses devoirs et sur nos intentions. C'est lorsque de nouvelles difficultés semblent se présenter dans le lointain; c'est au moment où renaît pour tant de peuples le triste souvenir d'une domination étrangère, qu'il devient plus urgent de constituer l'État, dont l'Europe entière a considéré l'existence comme nécessaire à la tranquillité et à la sûreté générales. Animés par les suffrages des plus puissans souverains, nous confiant en cette noble passion pour la liberté civile et l'indépendance, qui de tout tems a caractérisé les Belges; plus fort

Digitized by Google

encore des preuves multipliées d'attachement que nous recevons de toutes parts, nous prenons aujourd'hui le sceptre en main, dans l'unique but de faire servir notre gouvernement au bien-être de tous ceux qui y sont soumis, et de leur assurer la jouissance tranquille de tous les biens de la concorde et de la paix.

« Et comme nous voulons que le nom même du nouvel État offre un premier gage de l'union intime et fraternelle qui doit régner entre tous nos sujets, nous avons trouvé à propos de déclarer, comme nous déclarons par les présentes, que tous les pays y appartenant forment dès à présent *le royaume des Pays-Bas,* pour être ainsi possédé par nous et nos légitimes successeurs, d'après le droit de primogéniture, et que nous prenons pour nous-mêmes et pour les princes qui monteront après nous sur ce trône, la dignité royale et le titre de roi, en ajoutant cependant à ce dernier, celui de duc de Luxembourg, à cause des relations particulières que cette province est destinée à avoir avec l'Allemagne.

« Mais, quelque convenables que puissent paraître ces déterminations, eu égard à l'étendue territoriale des Pays-Bas, et à la civilisation de leurs nombreux habitans, nous ne nous croyons pas moins obligés de prendre soin du nom que, dans toutes les vicissitudes de la fortune, nous avons toujours porté avec honneur, et sous lequel nos ancêtres ont rendu tant de services à la cause de la liberté, en empêchant qu'il ne vienne à s'éteindre et à disparaître. A ces causes, nous voulons et ordonnons que désormais

Digitized by Google

l'héritier présomptif du royaume des Pays-Bas prenne, porte et conserve le nom et le titre de *prince d'Orange*, etc.

« Vous tous, compatriotes, qui habitez ce territoire, ouvrez vos cœurs à l'espoir et à la confiance! Les élémens du bonheur public se trouvent en vos propres mains; dévoués à la patrie, unanimes et exempts de tout esprit de rivalité, vous serez assez forts pour écarter les dangers qui pourraient vous menacer. L'Europe contemple votre réunion avec intérêt et bienveillance. La loi fondamentale, déjà obligatoire pour un grand nombre d'entre vous, subira bientôt des modifications qui doivent la mettre en harmonie avec les intérêts et les vœux de tous. C'est là que vous trouverez cette garantie de la religion à laquelle nous attachons tous le plus haut prix; des institutions bienfaisantes favoriseront, sous la bénédiction divine, le développement de tous les genres d'industrie, et la renaissance de vos arts, jadis si célèbres. Et si vos sentimens et vos efforts répondent à ceux que votre roi vous consacre aujourd'hui de la manière la plus solennelle et la plus irrévocable, la splendeur qui vous attend sera, pendant plusieurs siècles, l'héritage d'une reconnaissante postérité (*k*). »

Tandis que des orages affreux allaient fondre sur 563.
la France, et menaçaient les pays limitrophes, un spectacle nouveau, agréable et attendrissant s'offrit dans la capitale de la Belgique.

(*k*) V. *Recueil des lois et actes généraux du gouvernement*, t. II, p. 316 et suiv.

Digitized by Google

Le 30 mars 1815, Sa Majesté Guillaume Ier fit, avec son auguste épouse et le prince héréditaire, son entrée solennelle, comme roi des Pays-Bas, dans la première des cités de nos provinces méridionales.

Le caractère national des Belges déploya, dans cette occasion mémorable, tout ce qu'il a de loyal, de noble et de grand : à la majesté et à la pompe du cortége se réunissait un élan vif et naïf d'un peuple ivre de joie, d'un sentiment profond de respect et d'amour pour son souverain, et d'un pressentiment secret de son bonheur futur. C'était un accord universel de tous les sentimens, où aucune différence d'opinions et de passions politiques ne se fit apercevoir. Le meilleur des souverains fut profondément ému par des marques aussi sincères d'attachement, de confiance et d'amour universels.

LL. MM. le roi et la reine furent reçues à la nouvelle porte de Bruxelles par le maire de la ville qui était à la tête d'une nombreuse et brillante députation de la noblesse et des fonctionnaires du département.

« Sire, dit le maire à S. M., le décret de la diète européenne qui soumet à votre sceptre la Belgique à jamais réunie à la Batavie, a rempli tous nos désirs, mais ne les a pas devancés. L'Europe devait appeler à régner sur ces contrées, dont l'indépendance est si indissolublement liée à la sienne, l'auguste descendant des princes qui furent toujours les plus incorruptibles appuis et les surveillans les plus attentifs du seul système continental que l'intérêt du continent puisse avouer. Le vœu de toutes nos provinces ne pou-

Digitized by Google

vait décerner cette couronne qu'à l'héritier des héros qui combattirent si longtems pour le maintien de leur union et pour la défense de leurs droits ; de ces héros dont les noms se rallient et s'identifient dans la mémoire de nos peuples, avec les noms sacrés de patrie et de liberté publique.

« Depuis la funeste scission des Pays-Bas, la sincérité de notre attachement à nos princes, qui fait partie de notre caractère national, n'empêchait pas de sentir qu'il manquait quelque chose à nos moyens de félicité. Leur réunion en un seul État indivisible et indépendant a toujours été le vœu secret des vrais amis de la patrie. Nous avons le bonheur de le voir s'accomplir de nos jours, et nous remercions la Providence de nous avoir accordé le seul prince qui pût le réaliser. »

Pendant le discours de ce magistrat, les yeux se fixaient sur ce peuple immense, accouru de toutes les provinces des Pays-Bas au-devant du monarque chéri que la Providence venait de lui accorder, et qui formait un spectacle d'autant plus imposant et attendrissant qu'il ne semblait faire qu'une seule famille, dont les chefs donnaient l'exemple de l'attachement le plus sincère, de la sympathie la plus vraie et de l'affection la plus prononcée ; aussi des cris longs et répétés cent fois de *Vive le roi !* s'entendaient de toutes parts.

Qui eût dit alors que quinze ans plus tard une caste ambitieuse et dominatrice eût réussi par la cabale, le mensonge et la calomnie, à ameuter une partie de cette population contre le souverain pour s'emparer elle-même des pouvoirs de l'État !

Digitized by Google

S. A. R. Guillaume-Frédéric-Georges-Louis d'Orange-Nassau, prince héréditaire, était avec LL. MM. le roi et la reine dans la voiture; ils étaient tous émus, et semblaient s'applaudir mutuellement de ce concert unanime de bénédictions de toutes les classes de la société.

Dans cette grande solennité on avait réuni des décorations et des emblèmes nouveaux à d'anciens pour lui donner plus de relief et d'éclat. Après une si longue oppression et une si dure servitude, tous les cœurs étaient ouverts à l'espérance. Les acclamations publiques cent fois répétées avec enthousiasme, présageaient les belles institutions, les bonnes lois et la prospérité du pays dont le nouveau trône allait être entouré.

S. M. parut agréablement surprise de ce concert de toutes les volontés et de tous les moyens réunis; et en remerciant, dans les termes les plus gracieux, le corps municipal, elle ne dissimula point que la réception qu'on lui avait faite était au-dessus de ce qu'elle en attendait. Le roi ajouta qu'il ne doutait aucunement que, si les circonstances critiques dans lesquelles la patrie se trouvait devenaient plus périlleuses, les Belges ne lui montrassent efficacement ce qu'il attendait de toute l'étendue des sentimens qu'ils venaient de lui manifester.

564. La ville de Bruxelles donna ensuite à LL. MM. une fête magnifique qui était l'image brillante d'une inauguration solennelle.

Le roi, debout sur une estrade superbe, entouré de S. M. la reine, du prince héréditaire, des grands

Digitized by Google

dignitaires de l'État et des personnes de sa cour, reçut gracieusement les vœux des hauts fonctionnaires, des nobles et des grands propriétaires des départemens, et semblait dire avec la devise des armes du royaume : *Je maintiendrai vos droits et vos libertés.* Une cantate dans le style d'une invocation à la divinité fut écoutée avec enthousiasme et recueillement par l'assemblée brillante et nombreuse à laquelle se trouvaient deux princes de la maison de Bourbon, le duc de Wellington, etc. Rien ne manquait ni aux détails somptueux de la fête, ni à l'élégance, ni à l'ordre. La solennité de ce jour finit par une belle illumination (*l*).

§ LXXVII.

Interruption de l'organisation du royaume des Pays-Bas. Débarquement de Napoléon. Sa proclamation aux troupes. Causes de son rappel. Armées des puissances alliées qui marchent contre la France. Bonaparte mis hors de la loi. Ses troupes. Guillaume Ier forme l'armée des Pays-Bas et l'envoie à l'avant-garde des troupes des souverains coalisés. Arrêté-loi.

Pendant que le gouvernement de Guillaume Ier 565.
s'occupait de l'organisation des deux grandes divisions du royaume, Napoléon quitta, vers la fin de février 1815, secrètement son île d'Elbe, passa avec ses quatre vaisseaux pendant trois nuits entre les

(*l*) V. *l'Observateur politique, administratif, etc., de la Belgique*, t. I, pag. 287 et suiv. Bruxelles, 1817, 2me édition.

Digitized by Google

flottes anglaise et française, débarqua le 1er mars suivant à Cannes en France avec environ onze cents hommes de sa vieille garde, gagna les troupes que Louis XVIII avait envoyées pour le combattre, et avec cette rapidité hardie qui identifia toujours en lui la pensée et l'action, il traversa les provinces sans obstacle, et arriva en peu de jours à Paris, capitale de son ancien vaste empire, où il fut reçu aux acclamations de joie et d'enthousiasme.

Après son débarquement, il adressa aux troupes françaises la proclamation suivante :

« Soldats, leur dit-il, dans mon exil j'ai entendu votre voix; je suis arrivé à travers tous les obstacles et tous les périls! Votre général, appelé au trône par le choix du peuple, et élevé sur vos pavois, vous est rendu : venez le joindre! Arrachez ces couleurs que la nation proscrit, et qui pendant vingt-cinq ans servirent de ralliement à tous les ennemis de la France! Arborez cette cocarde tricolore : vous la portiez dans nos grandes journées!... Nous devons oublier que nous avons été les maîtres des nations; mais nous ne devons pas souffrir qu'aucune se mêle de nos affaires. Qui oserait être maître chez nous? Qui en aurait le pouvoir? Reprenez ces aigles que vous aviez à Ulm, à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, à Friedland, à Tudela, à Eckmuhl, à Essling, à Wagram, à Smolensk, à la Moskwa, à Lutzen, à Wurtzen, à Montmirail!... Pensez-vous que cette poignée de Français, aujourd'hui si arrogans, puissent en soutenir la vue? Ils retourneront d'où ils viennent; et là, s'ils le veulent, ils régneront comme ils pré-

Digitized by Google

tendent avoir régné pendant dix-neuf ans! Vos biens, vos rangs, votre gloire, les biens, les rangs et la gloire de vos enfans n'ont pas de plus grands ennemis que ces princes que les étrangers vous ont imposés... Les honneurs, les récompenses, les affections sont pour ceux qui les ont servis contre la patrie et nous. Soldats, venez vous ranger sous les drapeaux de votre chef; son existence ne se compose que de la vôtre; son intérêt, son honneur et sa gloire ne sont autres que votre intérêt, votre honneur et votre gloire! La victoire marchera au pas de charge; l'aigle, avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher, jusqu'aux tours de Notre-Dame.... »

Voici les causes, ou plutôt les fautes du gouvernement de Louis XVIII, qui ramenèrent Bonaparte sur le trône de France. 566.

Alexandre, empereur de Russie, déclara sous les murs de Paris, dans sa proclamation du 31 mars 1814: « Que les souverains alliés reconnaîtraient et garantiraient la constitution que la nation française se donnerait », et Louis XVIII accepta à Saint-Ouen les bases de la charte que le sénat avait rédigée; mais peu de tems après il déclara qu'il *octroyait* ou donnait aux Français la constitution qu'il avait *acceptée*.

Les nombreux émigrés qui entouraient le nouveau roi se persuadèrent que les vingt-cinq ans de révolution, de république, d'empire et de gloire étaient le prestige d'un rêve, qu'il fallait remorquer le passé en arrière, et reculer jusqu'à 1789, et même au-delà, pour réorganiser et constituer la société en France. Le haut clergé catholique, extraordinairement favo-

Digitized by Google

risé par la cour, remuait ciel et terre pour récupérer au plus tôt ses anciens priviléges et ses richesses; un grand nombre de prélats étaient constamment aux Tuileries et donnaient au souverain des conseils rétrogrades.

Des places, des honneurs, des décorations, etc., furent distribués avec profusion pour augmenter le nombre des partisans de l'ordre de choses qu'on se proposait d'établir. On invoquait constamment le nom du bon Henri IV, qui retentit sur les théâtres et dans les chansons, et on voulait pour ainsi dire faire oublier que sous ce grand prince le bonheur de la France était le fruit de l'excellent caractère du monarque, et non pas d'une constitution *octroyée*.

Les Français demandèrent en attendant des garanties constitutionnelles ; mais le nouveau souverain ayant dit qu'il *octroyait* (terme ambigu) la charte, ils agréèrent la constitution avec la persuasion que *donnée* et *acceptée* signifiaient qu'elle n'était pas révocable, et qu'elle devait être le *palladium* autour duquel le monarque, ses sujets et toutes les opinions se réuniraient.

Napoléon, en marchant avec son armée sur Paris, ayant appris que la duchesse d'Angoulême parcourait les départemens, et venait de passer à cheval une revue de troupes à Bordeaux, dit à ses officiers: *Voilà le seul homme qu'il y ait dans la famille des Bourbons: ils n'ont rien appris et rien oublié.* Leur gouvernement en France, et les événemens de juillet 1830, prouvent la vérité des paroles de Bonaparte.

Sur ces entrefaites, le gouvernement de Louis XVIII

Digitized by Google

était plus embarrassé de l'armée française qu'attentif aux mesures par lesquelles il aurait pu se concilier son attachement ; il s'en méfiait, et la négligeait avec un certain dédain. Il avait autour de lui la *garde nationale* dont il ne cherchait pas à gagner l'affection ; il la craignait, et ne se crut en sûreté qu'en s'entourant d'une *garde suisse*.

Cette défiance et le délaissement des braves qui avaient porté la France au plus haut point de gloire, parurent une injure sanglante à l'armée et à la majeure partie de la nation. Le ministre Ferrand avança à la tribune de la chambre des députés que les émigrés, rentrés avec les Bourbons en France, étaient les seuls Français qui eussent suivi la *ligne droite*.

Les propriétés des acquéreurs des domaines nationaux furent hautement attaquées ; ce ne fut qu'à leur masse imposante et à l'énergie de quelques députés qu'on dut pour le moment la cessation de ces poursuites. Plus tard les chambres votèrent un *milliard* de francs pour indemniser les émigrés de la perte de leurs biens. La *liberté de la presse* fut anéantie par des réserves et des subtilités politiques, et la libre faculté d'écrire ne subsista que pour les ministres, les courtisans, le clergé et leurs adhérens.

Plus d'un écrivain flatteur soutenait à cette époque : que la volonté du roi était la seule règle en matière politique, administrative, etc. A la chambre des députés se trouvaient cinquante-quatre membres prêts à voter que les fonctionnaires publics ne devaient pas prêter serment à la charte. La nouvelle noblesse était mal vue à la cour, et méprisée par les

Digitized by Google

anciens nobles; les maréchaux de l'empire étaient délaissés et l'armée était encombrée de jeunes officiers, tous fils ou parens d'émigrés, pour en changer les sentimens et y introduire l'esprit du siècle de Louis XIV.

Tous ces pas sensibles vers un ancien ordre rétrograde de choses, furent la cause que les Français se partagèrent en *constitutionnels* et en *prôneurs du régime du vieux tems;* les premiers, beaucoup supérieurs en nombre aux autres, ourdirent une vaste conspiration, et les maréchaux à leur tête, rappelèrent Napoléon de son exil en France. Leur correspondance avec le souverain de l'île d'Elbe fut enfermée dans des pièces creuses de cinq francs. L'on se souvient encore de la *violette* que les constitutionnels portaient à la boutonnière, et que Bonaparte était appelé *le père de la violette.*

Dans ces intervalles, la tribune était importunée et les chambres furent ajournées pour donner aux ministres le loisir de paralyser les effets de la charte et de la remplacer par des ordonnances royales. De tous côtés l'on fit dire et répéter que c'était le roi qui avait *octroyé* ou *donné* la constitution, et l'on ordonna aux juges d'insérer ces mots dans les formules de leur serment. Enfin, pour annoncer ouvertement que celui qui avait donné la charte pouvait aussi la retirer, on fit retentir à la tribune ces paroles despotiques: *Tant qu'il nous plaira!*

Tout semblait présager que les Bourbons voulaient parvenir au pouvoir absolu de Louis XIV, sans garantie et sans contre-poids dans l'État. Ce fut dans ces graves circonstances que Napoléon se présenta

Digitized by Google

aux côtes mal gardées, débarqua et fut reçu partout sur son passage avec enthousiasme.

Par décret du 6 mars 1815, Louis XVIII déclara Bonaparte *traître à la patrie*, et convoqua, par une proclamation, les deux chambres pour délibérer sur le grand événement qui venait d'arriver.

Le roi s'étant rendu au milieu de cette assemblée, y jura de *maintenir la charte constitutionnelle*, et les princes de sa famille prêtèrent également serment d'*être fidèles à la constitution*.

« Sire, dit au monarque le président de la chambre des députés, vos lumières vous ont appris que cette charte constitutionnelle, monument de votre sagesse, assurait à jamais la force à votre trône et la sécurité à vos sujets. » Le président parla ensuite de grandes fautes commises, et suppliait le souverain de n'accorder désormais sa confiance qu'à *des hommes qui réuniraient la modération à l'énergie*.

L'armée française reconnut Napoléon pour empereur, et Louis XVIII, abandonné de ses troupes, se retira avec quelques Suisses de sa garde à Gand en Belgique.

L'empereur Napoléon écrivit alors aux souverains 567.
alliés qu'il appelait ses *frères*, qu'il était assis de nouveau sur le trône de France par le vœu général de la nation, qu'il respecterait les traités qu'ils avaient conclus, et qu'il renonçait aux conquêtes. Mais les monarques refusèrent de recevoir ses courriers, le mirent *hors de loi*, et marchèrent tout de suite contre lui avec toutes leurs forces militaires. Les troupes armées à cette époque contre la France, dépassèrent un

Digitized by Google

million d'hommes, dont trois cent mille Autrichiens, deux cent vingt-cinq mille Russes, deux cent trente-six mille Prussiens, cent cinquante mille Suédois, Saxons, Bavarois, Wurtembergeois, Bâdois, Hessois, etc., cinquante mille Anglais et cinquante mille Hollandais et Belges.

Sur ces entrefaites, Napoléon avait rassemblé en toute hâte une armée de deux cent vingt mille Français, et cent cinquante mille gardes nationaux, pour s'opposer à l'invasion de la France, et chercher la paix sur le Rhin. Mais ces troupes étaient trop inférieures en nombre à celles des puissances coalisées qu'elles devaient combattre.

Des nouvelles chaînes menaçaient les nouveaux États que le congrès de Vienne avait érigés, et particulièrement le royaume des Pays-Bas où les premiers combats allaient se livrer.

Les premiers soins de Guillaume Ier avaient été dirigés vers la défense de la patrie, et par arrêté du 1er avril de cette année, il ordonna la formation d'une armée nationale, forte de cinquante mille hommes, dont la moitié devait être fournie par la Belgique et le reste par la Hollande. Le nouveau souverain réunit toutes les ressources de l'État dont il pouvait disposer dans l'intérêt commun de l'Europe, forma avec une activité extraordinaire l'armée des Pays-Bas de ce qui restait encore de jeunes gens qui n'avaient pas été moissonnés par les meurtrières campagnes précédentes, et l'envoya sur les frontières méridionales de ses États, à l'avant-garde des armées qui, de tous côtés, avançaient à marches forcées contre

Digitized by Google

l'empereur des Français. Guillaume-Frédéric-Georges-Louis d'Orange-Nassau, prince héréditaire des Pays-Bas, qui s'était déjà illustré sous le duc de Wellington dans les guerres sanglantes du Portugal et de l'Espagne contre les Français, était à la tête de l'armée des Pays-Bas.

A cette époque, il y avait dans les provinces belgiques un grand nombre d'anciens militaires et d'autres Belges fort attachés à la cause de Bonaparte, dont les menées séditieuses étaient à craindre pour favoriser et faciliter l'entrée de la Belgique à l'armée française. Pour les prévenir et maintenir l'ordre et la tranquillité dans ces contrées, Guillaume Ier donna, le 20 avril 1815, l'arrêté-loi conçu dans les termes suivans :

« Vu la loi du 10 avril, présent mois, sur la répression des crimes et délits, en *matière de sédition,* rendue par les départemens septentrionaux du royaume; attendu que dans les circonstances actuelles, il est urgent de surveiller avec un nouveau zèle tout ce qui pourrait troubler nos louables, nos bons et fidèles sujets, etc.

« Art. Ier. Tous ceux qui débiteront des bruits, annonces ou nouvelles qui tendraient à alarmer ou à troubler le public; tous ceux qui se signaleront comme partisans ou instrumens d'une puissance étrangère, soit par des propos ou cris publics, soit par quelques faits ou écrits; et enfin ceux qui chercheraient à susciter entre les habitans, la défiance, la désunion ou les querelles, ou à exciter du désordre ou une sédition, soit en soulevant le peuple dans les

Digitized by Google

rues ou places publiques, soit par tout autre acte contraire au bon ordre, seront punis d'après la gravité du fait et de ses circonstances, soit séparément, soit cumulativement, de l'exposition d'une heure à six, de la dégradation, de la marque, de l'emprisonnement d'un an à six, ou d'une amende de cent à dix mille francs.

« Art. II. Dans le cas où les crimes dont il est fait mention dans l'article précédent auraient, de fait, troublé le repos public ou causé une sédition, les personnes qui s'en seraient rendues coupables, aussi bien que leurs complices, seront condamnées, outre l'amende, aux travaux forcés à tems et à la marque, sans préjudice à la peine capitale, le cas échéant.

« Art. III. Une cour spéciale extraordinaire, composée de huit conseillers pris dans notre cour supérieure de justice de Bruxelles..... est spécialement chargée de la connaissance et du jugement de tous ces crimes, etc. »

§ LXXVIII.

Position de l'armée des puissances alliées en Belgique. Armée de Bonaparte. Son plan de campagne. Combat de Thuin. La position de Frasnes. Batailles de Ligny et des Quatre-Bras. Bravoure du prince d'Orange-Nassau.

568. Sur ces entrefaites le duc de Wellington, général en chef des troupes de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas, mit des garnisons dans les places fortes de la Belgique, et divisa son armée en trois corps dont

Digitized by Google

le premier, sous les ordres de S. A. R. le prince héréditaire d'Orange-Nassau, occupait la ligne la plus avancée, à Enghien, à Braine-le-Comte et à Nivelles; le deuxième campait à Hall, à Audenaerde et à Grammont, et le troisième se trouvait à Bruxelles et à Gand.

Le général Blucher, à la tête de l'armée prussienne, gardait les rives de la Sambre et de la Meuse, avait placé ses troupes à Liége, à Namur, à Charleroy, à à Givet, et concerta son plan et ses mouvemens avec le duc de Wellington pour agir ensemble et d'un commun accord.

De son côté Napoléon, ayant opposé des corps de 569.
troupes inférieurs en nombre à ceux des princes coalisés en Alsace et ailleurs, dirigea, avec la plus grande célérité, environ cent vingt-deux mille hommes et trois cent cinquante pièces de canon sur les frontières des provinces belgiques, pour percer de ce côté et arriver au Rhin où il espérait trouver la paix. Son plan était de rejeter Blucher au-delà du Rhin, de refouler Wellington sur les côtes de l'Océan, de soulever ensuite les provinces rhénanes, et d'appeler aux armes les peuples de la Belgique qui avaient déjà fait partie du vaste empire français.

Le 12 juin 1815, Bonaparte arriva avec la rapidité de l'éclair, à l'improviste, dans le Hainaut, lorsque Wellington et Blucher le croyaient encore à Paris. Ses forces militaires n'égalaient pas en nombre celles des deux généraux ennemis, mais il était pourvu d'une artillerie proportionnellement plus nombreuse; sur le succès de ses trois cent cinquante

Digitized by Google

bouches à feu, il fondait toute son espérance. Ne pouvant faire face à la fois aux Prussiens, aux Anglais, aux Bataves et aux Belges réunis, il résolut de les séparer, de les détruire les uns après les autres, d'anéantir l'armée de Blucher et de fondre ensuite avec ses bataillons victorieux sur celle de Wellington.

En conséquence, il marcha avec la plus grande partie de ses colonnes contre le général prussien à droite, et confia ses autres troupes au maréchal Ney, avec ordre d'enfoncer, le 15 juin, au village de Frasnes, près des Quatre-Bras, les troupes du prince d'Orange-Nassau, et de prendre ensuite l'aile droite de Blucher en flanc et en queue.

Le 15 juin, l'empereur des Français passa la Sambre et fondit subitement sur le corps prussien du général Ziethen, qui était campé près de Thuin et de Charleroy, le battit et le força à la retraite.

Mais le prince de la Moskwa n'exécuta pas, ce jour, les ordres de Napoléon. Ayant entendu à l'armée de l'empereur une vive canonnade, il y envoya une partie de ses bataillons et attaqua avec les autres la position de Frasnes; le prince d'Orange, qui, le 15 de ce mois, n'y commandait guère quatre mille hommes, défendit le poste avec bravoure et persévérance, repoussa toutes les attaques du maréchal et resta maître de ses retranchemens. Pendant la nuit du 15 au 16 juin, il se replia sur les Quatre-Bras, pour réunir son petit corps aux troupes de Wellington.

570. Blucher, voyant qu'il était le point de mire de

Digitized by Google

Bonaparte réunit, avec une activité surprenante, quatre-vingt mille Prussiens près des villages de Ligny et de Saint-Amand, pas loin du bourg de Fleurus, et prit ses dispositions pour livrer bataille le lendemain 16 juin.

Wellington s'était, en attendant, concerté avec le généralissime prussien, et avait envoyé, pour ce jour, les Hollandais et les Belges aux Quatre-Bras, endroit ainsi nommé parce que quatre chemins s'y croisent et se dirigent sur Bruxelles, Charleroy, Namur et Nivelles. Les troupes anglaises campaient dans les environs, pour soutenir, en cas de besoin, la position des Quatre-Bras. Les camps des deux généraux réunis étaient placés de manière à pouvoir se porter mutuellement secours.

Le 16 juin, vers le soir, l'empereur des Français ordonne l'attaque contre l'armée de Blucher : le combat est terrible et acharné, et l'action devient générale sur les deux lignes ennemies ; les villages de Ligny et de Saint-Amand, occupés par les Prussiens, sont pris et repris différentes fois ; le feu s'y met et tous les environs sont jonchés de morts et de blessés ; leurs retranchemens sont enlevés à la baïonnette et repris de la même manière. Dans peu de batailles on vit tant d'acharnement, tant d'opiniâtreté et tant de sang versé. La victoire plane incertaine entre les deux armées, et la nuit arrive, lorsque Napoléon ordonne à une partie de sa garde et à sa grosse cavalerie de s'emparer à tout prix d'une hauteur d'où les Prussiens font un feu meurtrier sur les colonnes françaises. Blucher, voyant le danger de ses troupes, se met à

Digitized by Google

la tête de ses escadrons et engage une action des plus sanglantes et des plus acharnées; mais enfin la cavalerie prussienne est repoussée et refoulée sur son infanterie, et y produit un désordre affreux. Pendant que les cuirassiers français poursuivent les Prussiens, un boulet de canon abat le cheval du général Blucher, qui tombe dans un fossé; un de ses officiers le couvre de son manteau; la cavalerie française passe sur lui sans le reconnaître, mais elle est à son tour rejetée en arrière par les escadrons et l'infanterie de Prusse, qui se battent avec la plus grande opiniâtreté et une espèce de fureur, relèvent leur vieux général et le remettent sur un autre cheval. Wellington laisse le général prussien aux prises avec les Français sans lui porter secours, et s'amuse au bal à Bruxelles.

Pendant les ténèbres de la nuit, les troupes prussiennes se retirèrent en bon ordre par Gemblours sur Wavre, abandonnèrent le champ de bataille à l'ennemi, et manœuvrèrent pour se réunir à l'armée anglo-batave. Elles perdirent dans cette sanglante journée environ quinze mille hommes mis hors de combat, et plusieurs pièces de canon. La perte des Français était aussi considérable que celle des Prussiens; Blucher et Jérôme Bonaparte furent blessés, et le duc de Brunswick et le général français Gérard restèrent sur le champ de bataille.

571 Bonaparte avait, comme nous l'avons dit, donné l'ordre au prince de la Moskwa d'emporter, le 15 juin, la position occupée par le prince d'Orange-Nassau au village de Frasnes, de fondre ensuite sur l'armée

Digitized by Google

prussienne pour la couper des colonnes de Wellington, la prendre entre deux feux et l'écraser; mais Ney ne réussit pas dans son entreprise : cette faute devint fatale à l'armée française. L'on a dit que ce maréchal, qui n'affectionnait plus Napoléon (V. N° 555), craignait le triomphe de l'empereur, parce que, d'après lui, il aurait encore donné de nouvelles chaînes à la France.

Mais Ney n'était plus jeune, et la rigoureuse campagne de Russie avait affaibli ses facultés; il avait beaucoup contribué à l'abdication de Bonaparte, en 1814, et avait juré, de bonne foi, à Louis XVIII de combattre l'empereur. Mais, se trouvant en présence de celui auquel il devait sa fortune, ses titres et sa gloire, il n'eut pas le courage de résister à son appel; Ney était devenu irrésolu et presque méconnaissable.

L'empereur des Français, sachant de quelle importance était pour lui la prise de la position des Quatre-Bras, afin de pouvoir envelopper et détruire l'armée prussienne, réitéra l'ordre au maréchal de s'emparer à tout prix, le 16 juin, de ce poste formidable défendu par le prince d'Orange-Nassau. « Monsieur le maréchal, lui dit l'empereur, vous « connaissez bien la position des Quatre-Bras?—Oui, « Sire, lui répondit Ney; comment ne la connaî- « trais-je pas? il y a vingt ans que j'ai fait la guerre « dans ce pays; cette position est la clef de tout. — « Eh bien! ralliez-y vos deux corps. — Sire, fiez- « vous à moi; dans deux heures nous serons aux « Quatre-Bras, à moins que toute l'armée ennemie « n'y soit. » Plus tard, Napoléon envoya le colonel

Digitized by Google

Forbin-Janson porter à Ney un dernier ordre, conçu en ces termes : *Monsieur le maréchal, le salut de la France est dans vos mains.* Le prince de la Moskwa devait, par l'occupation des Quatre-Bras, séparer les armées ennemies, et prendre ensuite les bataillons de Blucher en queue et en flanc, pendant que Napoléon attaquerait, le même jour, le général prussien en front. L'empereur plaça entre ses colonnes et celles de Ney un corps de dix mille Français, pour servir en cas de besoin à lui ou au maréchal.

Le prince d'Orange, âgé seulement de vingt-trois ans, attendait avec ses Hollandais et ses Belges le maréchal de France de pied ferme. De la conservation ou de la prise de sa position dépend le salut ou la perte des armées combinées : si elle est enlevée, les troupes alliées sont séparées, les colonnes de Blucher attaquées de tous côtés à la fois, sont anéanties, et celles de Wellington, réduites à leurs seules forces, seront écrasées à leur tour par l'armée ennemie, plus que jamais encouragée par ses nouvelles victoires; si au contraire ce poste important est conservé, le prince d'Orange communiquera, par sa belle défense, un nouvel élan à ses soldats, et gagnera du tems pour laisser arriver des renforts de troupes du duc de Wellington.

Le 16 juin, le prince de la Moskwa attaque avec son infanterie, sa cavalerie et sa nombreuse artillerie les retranchemens des Quatre-Bras, à la même heure que Bonaparte fond sur les Prussiens à Ligny. L'on connaît l'impétuosité des attaques, la sagacité et la

Digitized by Google

bravoure du maréchal Ney, appelé par Napoléon *le brave des braves;* les bataillons des Pays-Bas se replient d'abord, les lanciers français rejettent la cavalerie hollando-belge sur l'infanterie, avant que celle-ci pût se former en bataillons carrés, et taillent en pièces un corps écossais qui se trouve en désordre; mais le prince d'Orange vole à leur secours, rallie ses colonnes, y remet l'ordre, se place à leur tête, les reconduit avec intrépidité à l'ennemi qu'il charge avec impétuosité et acharnement, et force enfin, après une action longue, sanglante et opiniâtre, à battre en retraite.

Le maréchal revient à la charge et s'empare du bois de Bossu, situé près de la grande route; de cette position il dirige sans cesse des attaques impétueuses contre l'aile droite du prince d'Orange. Le jeune héros se porte sur tous les points menacés, s'expose de sang-froid aux plus grands périls, encourage ses troupes par son exemple, refoule les assaillans dans toutes leurs attaques, leur fait éprouver des pertes considérables, et reste maître de ses positions. Sur ces entrefaites arrivent d'Enghien quatre mille Anglais de la garde, et le maréchal Ney est forcé, à neuf heures du soir, d'abandonner toute entreprise sur les Quatre-Bras.

Le prince de la Moskwa avait, en attendant, fait chercher les dix mille hommes qui avaient été placés en réserve entre son armée et celle de Bonaparte, pour recommencer de nouvelles attaques; mais ce corps avait été appelé par Napoléon lui-même, et arriva sur le champ de bataille de Ligny, lorsque

Digitized by Google

l'action était finie; il retourna tout de suite sur ses pas, et marcha en toute hâte pour secourir le maréchal Ney, mais il ne le rejoignit que pendant la nuit, quand la bataille des Quatre-Bras était aussi terminée.

La prise de la position des Quatre-Bras aurait eu pour résultat immanquable le triomphe de l'armée française du côté des Pays-Bas; mais la belle et héroïque défense du prince d'Orange-Nassau donna à Wellington le tems d'envoyer des renforts sur ce point attaqué, conserva ce poste important, renversa les savantes combinaisons de l'empereur des Français, et prépara ainsi la victoire signalée du 18 juin et la destruction des légions françaises.

Le maréchal Ney, qui se connaissait en talens et en bravoure militaires, apprécia, le 16 juin, le jeune guerrier qui lui était opposé et dit, le jour de la bataille de Waterloo, à Bonaparte: *Sire, les alliés ont un homme dans leurs rangs. — Je le sais,* répliqua Napoléon, *le jeune Nassau, n'est-ce pas?*

Digitized by Google

§ LXXIX.

Bataille acharnée et sanglante de Waterloo. Position des troupes alliées. Bravoure du prince d'Orange. Il est blessé. Courage de Ney et de Cambronne Arrivée du corps de Bulow. Destruction de l'armée française. Grand nombre de blessés à Bruxelles. Dévouement des Bruxellois. Lettre du roi au maire de la ville de Bruxelles. Napoléon relégué à l'île Sainte-Hélène. Sa mort (n.). Contributions payées par la France. Frais énormes de réparation aux forteresses de la Belgique (n.). Éloge du prince d'Orange par le duc de Wellington. Officiers des Pays-Bas qui se distinguèrent à Waterloo. Bravoure des troupes belges et bataves. Monument de Waterloo.

Blucher, après sa défaite de Ligny, s'étant retiré sur 572.
Wavre et les bords de la Dyle, le duc de Wellington fit rétrograder le corps d'armée du prince d'Orange dans les plaines de Waterloo qu'il avait choisies pour y livrer une bataille générale qui devait décider du sort de la campagne; il pouvait y recevoir facilement des secours de Blucher qui n'était avec ses troupes qu'à trois lieues de distance et avait été joint par les bataillons du général Bulow, arrivés en toute hâte de Liége, pour renforcer ses colonnes.

Le général anglais fit occuper par ses troupes les hauteurs entre les villages de Braine-l'Alleud et de Ter-la-Hay, et laissa derrière lui Mont-Saint-Jean, la forêt de Soignes et Waterloo. Son aile droite s'ap-

Digitized by Google

puyait à un ravin au-delà de la route de Nivelles, et s'étendait jusqu'à Braine-l'Alleud; sa gauche occupait les collines de Ter-la-Hay, et son centre était placé en avant du village de Mont-Saint-Jean.

Le 17 juin le duc avait fait annoncer à Blucher qu'il était déterminé à présenter la bataille à Napoléon, le 18, près de Waterloo, s'il pouvait compter sur quelques secours de sa part. Le général prussien lui répondit qu'il s'y trouverait le lendemain avec toutes les forces qu'il pourrait réunir.

Le vieux Blucher, que Bonaparte craignait plus que Wellington, avait si habilement dérobé sa marche à Grouchy que ce général avait perdu les traces de son armée et crut avoir séparé les troupes prussiennes de celles de Wellington, lorsqu'il n'avait devant lui qu'un seul corps ennemi qui devait l'occuper et l'empêcher de se joindre à l'armée française.

Le jour du combat, le duc avait sous ses ordres environ quatre-vingt mille combattans, dont dix-huit mille Hollandais et huit mille Belges, sans compter la *légion belge*, composée de volontaires. Il rangea ses colonnes en ordre de bataille sur deux lignes et mit sa cavalerie en réserve. Dans le premier rang il plaça les soldats les plus déterminés et en confia le centre au prince héréditaire d'Orange-Nassau. Dans la deuxième ligne il posta les hommes qui lui paraissaient le moins aguerris, ou qui étaient trop fatigués par la longue bataille des Quatre-Bras.

Napoléon avait envoyé, le 17 juin, le général Grouchy à la poursuite des Prussiens vers Wavre, pour les tenir en échec, et marcha lui-même avec

Digitized by Google

toutes ses forces pour se réunir au maréchal Ney et attaquer avec lui l'armée de Wellington qu'il croyait encore campée aux Quatre-Bras. Ayant appris qu'elle en était partie, il résolut de la poursuivre. Mais des pluies battantes avaient abîmé les routes, et ses troupes ne pouvaient avancer que lentement et péniblement. Ce ne fut que le lendemain 18 juin, vers midi, qu'il put rassembler tous ses bataillons, et les disposer en ordre de bataille sur les hauteurs opposées à celles des colonnes de Wellington.

Les forces des deux armées ennemies, la prudence et la valeur des chefs étaient égales; deux cent cinquante pièces de bataille garnissaient le front et les ailes des alliés, et plus de trois cents canons étaient sur la ligne des Français. Les fortes eaux, qui pendant la nuit étaient tombées par torrents, avaient empêché l'arrivée des chars de vivres pour les troupes françaises, tandis que les soldats du général anglais avaient de la nourriture pour refaire leurs forces.

Bonaparte était pressé; il voulait mettre en déroute l'armée de l'Angleterre et des Pays-Bas avant qu'elle ne fût rejointe par les Prussiens, et donna vers midi le signal du combat. Jérôme Bonaparte, son frère puîné, commence l'attaque par une décharge de toute son artillerie, et fait tous ses efforts pour chasser les Anglais du bois et du château de Hougoumont, situés entre les rangs ennemis; il devient maître de la moitié de la forêt, mais il ne peut parvenir à s'emparer du reste du bois et du château.

Le plan de l'empereur était de percer le centre de l'armée combinée, et de lui couper la retraite à la

Digitized by Google

droite et à la gauche de la ligne. Les Français dirigent en conséquence leurs principales forces contre le centre commandé par le prince d'Orange; mais ces attaques impétueuses y sont reçues avec intrépidité et repoussées avec bravoure; et tandis que le jeune guerrier des Pays-Bas poursuit, l'épée dans les reins, les troupes qui lâchent pied, d'autres reviennent à la charge et s'avancent de tous côtés contre lui. La cavalerie des Pays-Bas, voyant le danger extrême auquel le prince est exposé, se précipite à bride abattue sur l'ennemi, et le met en fuite après un combat acharné. Le prince royal, témoin de cet acte de bravoure et de dévouement à sa personne, détache la croix qu'il porte à sa boutonnière, et la jette au milieu de ces braves, en s'écriant: *Vous l'avez tous méritée!*

D'autres historiens rapportent ce fait autrement, et disent que le prince héréditaire passant devant un bataillon carré composé de Belges qui avaient combattu avec héroïsme, y jeta sa décoration en leur criant: *Vous l'avez tous méritée!*

Quoi qu'il en soit, cette croix du prince fut sur-le-champ attachée à un drapeau aux cris cent fois répétés de *vive le prince héréditaire!* Tous jurèrent de défendre jusqu'à la mort cette marque d'honneur que Guillaume-Frédéric-Georges-Louis venait de leur décerner.

Sur ces entrefaites, le duc de Wellington fait marcher ses troupes en avant pour presser l'ennemi de plus près; mais voyant que l'artillerie formidable des Français en balaie des rangs entiers, il ordonne qu'elles prennent position de l'autre côté des collines

Digitized by Google

qu'elles occupaient. Napoléon croit qu'elles battent en retraite, et les fait charger à outrance; ses bataillons s'écrient déjà de toutes parts : *Victoire! victoire!* mais les colonnes françaises sont repoussées de l'autre côté avec acharnement et des pertes sensibles, et deux mille de leurs combattans sont faits prisonniers.

L'empereur, sachant bien que le sort de la France dépend de l'issue de cette bataille, encourage ses troupes et leur communique un nouvel élan: cavalerie et infanterie se portent de nouveau en avant, courent à une mort certaine, et se battent avec la rage du désespoir. L'armée des souverains alliés essuie alors de grandes pertes, des troupes s'ébranlent, et une partie de la cavalerie se replie sur Bruxelles où tout est en consternation et en désordre, et le cri de *victoire! victoire!* retentit derechef dans l'armée impériale.

Dans ces intervalles, les Français s'emparent de Mont-Saint-Jean, et redoublent leurs attaques contre l'infanterie ennemie. La lutte la plus opiniâtre et la plus sanglante est engagée sur toute la ligne des armées ennemies; les colonnes opposées et la cavalerie se heurtent, se choquent avec fracas, et se disputent le terrain pied à pied. Le tonnerre de plus de cinq cents pièces d'artillerie, les décharges incessantes de mousqueterie, le choc des cavaliers, le galop et le hennissement des chevaux, le cliquetis des armes, les ordres impérieux, pressans et encourageans des généraux qui ramènent leurs troupes au feu, les cris furieux des combattans, les voix perçantes des blessés foulés aux pieds des coursiers, des canons

Digitized by Google

démontés, des débris d'armes entassés entre les bataillons au désespoir, présentent la scène la plus horrible de ce vaste champ de carnage, dont la journée de Cannes seule nous donne une idée. L'action continue, sans interruption, pendant sept heures consécutives, et la victoire hésite de se prononcer, lorsque le corps prussien du général Bulow, suivi de la plus grande partie de l'armée de Blucher, débouche par le défilé de Chapelle-Saint-Lambert, annonce son arrivée aux alliés par une décharge de toute son artillerie, et prend les Français en flanc. Bonaparte lui oppose sa garde et quelques compagnies qui l'entourent; mais bientôt Blucher est là avec toutes les troupes qu'il a pu réunir.

L'empereur compte sur l'arrivée du corps de Grouchy, fort d'environ vingt mille hommes, qu'il attend depuis le matin, mais qui est aux prises avec un corps prussien laissé par Blucher près de Wavre, pour le tenir en échec; les dépêches de l'empereur n'étaient pas parvenues au général.

Napoléon, voyant son armée attaquée par des forces supérieures en front et en flanc, ordonne à sa garde de s'emparer d'une colline occupée par l'ennemi, qui fait des torts immenses aux bataillons français, d'enfoncer le centre de l'armée combinée avant que les Prussiens ne puissent déployer toutes leurs forces. Le prince d'Orange-Nassau soutient avec intrépidité l'attaque désespérée de la garde impériale, qu'il repousse avec bravoure; mais sur le déclin du jour, il est blessé d'une balle à l'épaule et forcé de quitter le lieu de carnage.

Digitized by Google

Wellington fait alors avancer toute sa réserve, et culbute les Français de toutes leurs positions. C'est alors que brillent dans l'armée française des actions sublimes de désespoir : des généraux, des colonels, ne voulant pas survivre à la défaite entière de l'armée et à la honte de la France, se portèrent en avant de l'ennemi victorieux, et en reçurent la mort, moins dure que le joug de l'étranger. Des bataillons français veulent en attendant se rendre maîtres de la colline si longtems disputée et se battent avec l'acharnement du désespoir.

Enfin une partie de la garde épuisée de forces s'arrête d'abord, et se débande ensuite. Quelques compagnies se rallient autour du prince de la Moskwa, se forment en bataillon carré, et se battent avec une espèce de rage ; Ney combat personnellement à l'arme blanche et y prodigue sa vie. Mais ces braves sont enveloppés de tous côtés, et un petit nombre n'échappe aux balles et aux boulets ennemis que par des efforts héroïques et désespérés.

Dans la plus forte mêlée de cette lutte sans exemple, Cambronne, commandant une partie de la vieille garde, est à son tour assailli et environné de toutes parts : les troupes victorieuses lui crient de se rendre, mais il se jette dans un bataillon carré de vieux grenadiers et répond : *La garde meurt, mais ne se rend pas*. Bientôt il est atteint d'une balle à la tête, tombe sur le champ d'honneur et est fait prisonnier.

De vieux grenadiers de la garde impériale, ayant épuisé toutes leurs munitions, et étant blessés dans cette action désespérée, restent debout appuyés sur

Digitized by Google

leurs fusils dont les baïonnettes sont brisées, et se laissent tuer pour ne pas se rendre. D'autres parviennent à se faire jour avec le maréchal Ney à travers de cet horrible théâtre de massacre.

Napoléon, consterné, silencieux et atterré, contemple d'un œil effrayé ce vaste champ de bataille couvert de quarante mille Français tués ou blessés, au milieu de cent mille boulets conglobés, de canons démontés, de caissons et de chars renversés, de monceaux de chevaux tués et d'armes brisées de toute espèce. Il ne se retire que lorsque tout est désesperé. Il avait voulu se jeter dans un bataillon carré pour y attendre la mort, mais le maréchal Soult lui dit : *Ah! Sire, les ennemis sont déjà trop heureux!* Alors l'empereur poussa son cheval sur la route de Charleroy.

Dès ce moment ce ne fut qu'une déroute complète et un carnage épouvantable : les boulets et la mitraille de plus de trois cents pièces d'artillerie, la fusillade la plus vive qui se croisait dans toutes les directions, et des fusées à la congrève qui sillonnaient l'air, accablèrent de toutes parts les bataillons débandés, et y jetèrent la consternation et l'épouvante. La cavalerie prussienne les poursuivit au galop et en sabra tous ceux qu'elle pouvait atteindre ; l'infanterie de Bulow ne fit pas de quartier ; tous les Français qu'elle rencontrait furent massacrés à la baïonnette et à l'arme blanche. Il faisait nuit, et les troupes françaises sans chefs et sans ordre se débandèrent précipitamment dans toutes les directions, et trouvèrent, au milieu des ténèbres, leur retraite obstruée par des mon-

Digitized by Google

ceaux de cadavres, de blessés, de bagages, de canons, de caissons et de voitures abandonnés. Le carrosse de Bonaparte fut pris par les vainqueurs, qui y trouvèrent de l'or et des effets précieux, le manteau impérial, et des proclamations datées du château de Laeken, pour appeler les populations belges aux armes (*m*).

La bataille avait duré neuf heures consécutives, et 573.
fut pour les Français la moderne journée de Cannes : les troupes d'Angleterre et des Pays-Bas, épuisées de fatigue, après une si longue lutte, ne purent dans ce moment, poursuivre leur victoire; mais les Prussiens, qui n'avaient perdu qu'environ huit cents hommes, s'en chargèrent avec le plus grand acharnement. La victoire était complète; mais elle avait été achetée par des flots de sang. Les Anglais laissèrent sur le champ de bataille au-delà de dix mille soldats mis hors de combat, et l'armée des Pays-Bas perdit deux mille hommes tués et compta autant de blessés. La *légion belge*, composée de volontaires, au nombre d'environ six mille hommes, se débanda au commencement de l'action, et fut réduite à un bataillon, qui prit une part glorieuse à la victoire; mais l'armée

---

(*m*) L'on peut voir sur les batailles de Ligny, des Quatre-Bras et de Waterloo, entre autres ouvrages : *La Bataille de Waterloo*, par le général Vaudoncourt; *Mémoires d'une Contemporaine; Documens sur la bataille de Waterloo*, par le général Gérard; *Fragmens historiques*, par le général Grouchy; *Précis historique des batailles de Fleurus et de Waterloo*, par le général Berton; *Considérations sur l'art de la guerre*, par le lieutenant-général Rogniat.

Digitized by Google

française était presque détruite; elle abandonna à peu près deux cents pièces de canon et ses bagages.

Les jours qui suivirent cette mémorable bataille, des milliers de blessés, Hollandais, Belges, Anglais, Écossais, Hanovriens et Français, couverts de sang, de poussière et de blessures, erraient sans asile et sans ressources dans les rues de Bruxelles; les hôpitaux en étaient pleins; mais rien n'égala le zèle et l'empressement des habitans de Bruxelles pour secourir ces malheureuses victimes de la fureur de la guerre; les dames, oubliant leur dégoût naturel pour des plaies saignantes, pansèrent les blessés avec un courage admirable, et leur prodiguèrent les soins les plus attentifs et les plus délicats, sans faire distinction s'ils étaient amis ou ennemis de la patrie; aussi les Bruxellois s'acquirent-ils des droits incontestables à l'humanité et à la reconnaissance du souverain. S. M. Guillaume Ier, vivement touché de ce dévouement généreux, adressa le 26 juin de La Haye, la lettre suivante au maire de Bruxelles :

« Monsieur le maire,

« Après le patriotisme et le dévouement dont mes braves soldats ont fait preuve sur le champ de bataille, rien ne pouvait me causer une plus vive satisfaction que la conduite vertueuse des habitans de Bruxelles, et leur empressement à prodiguer aux victimes de la guerre toute espèce de consolation et de secours. Je sais que le zèle infatigable de leurs magistrats leur a servi d'exemple, et j'éprouve le besoin d'accorder un témoignage formel d'approbation à cet heureux concours de toutes les vertus. Je vous auto-

Digitized by Google

rise à saisir la première occasion pour faire connaître à vos concitoyens qu'ils se sont assuré pour toujours mon affection paternelle et mon estime. »

Peu de tems après la sanglante journée de Waterloo, les troupes des puissances alliées entrèrent à Paris; Napoléon avait abdiqué une deuxième fois, et cherchait à se retirer dans les États-Unis de l'Amérique, mais il craignait d'être pris par la flotte anglaise qui surveillait toutes les côtes. Pourtant le capitaine qui s'était offert à le conduire dans le nouveau monde, passa heureusement avec son vaisseau par la ligne anglaise et arriva à sa destination. Bonaparte se confia à la générosité de son ennemi le plus acharné, et monta, le 15 juillet de cette année, sur le *Belléro-phon*, en disant au commandant : *Je viens comme Thémistocle m'asseoir sur les foyers de la Grande-Bretagne*. Ce capitaine lui avait promis au nom du gouvernement anglais de le conduire en Angleterre, et assuré qu'il pourrait y vivre tranquillement sous la protection des lois britanniques. Mais contre la foi donnée, le gouvernement anglais le fit déporter à l'île de Sainte-Hélène, du consentement des souverains alliés, afin qu'il ne pût plus troubler la paix de l'Europe (*n*).

(*n*) Cette île est un point presqu'imperceptible dans l'Océan atlantique, d'environ six lieues de circonférence et de deux mille habitans. Des rivages escarpés et des rochers inabordables forment un rempart naturel et difficile à franchir par un prisonnier. La côte de cette île, la plus solitaire de l'univers et d'une chaleur excessive, présente une stérilité affreuse, qui rebute l'œil par la triste uniformité qu'on y rencontre, et plus loin

Digitized by Google

Les souverains alliés replacèrent Louis XVIII sur le trône, mais la France dut leur payer l'énorme contribution de guerre de six cent millions de francs, dont soixante furent destinés à la réparation des places frontières de la Belgique (*o*).

574. La paix fut ainsi rendue à l'Europe; le prince héréditaire d'Orange-Nassau, à la tête de la jeune armée des Pays-Bas, y contribua puissamment, non-seulement par sa défense héroïque le 16 juin aux Quatre-Bras, mais aussi par ses manœuvres stratégiques, par son intrépidité et par son héroïsme, le 18 du même mois, dans les plaines de Waterloo, où il scella de son sang l'indépendance du royaume des Pays-Bas, et des nouveaux États de l'Allemagne.

---

les regards plongent dans des abîmes sans fond; mais, dans l'intérieur de l'île, un aspect riant recrée la vue; l'air y est fort malsain. Voilà la prison d'un des plus grands capitaines qui aient étonné le monde par leurs victoires et leurs revers.

Napoléon, après avoir enduré beaucoup d'humiliations, de duretés et de barbaries de la part de son geolier, sir Hudson Lowe, gouverneur de l'île, y mourut au bout de six ans de détention, le 5 mai 1821, entouré d'un petit nombre de vrais amis qui avaient voulu partager son sort. Il a été enterré dans une fosse de quatorze pieds de profondeur, où son cercueil fut entouré d'une voûte solide en pierres.

(*o*) Ces soixante millions ne formaient que le tiers de la somme que la réparation et l'armement de nos vingt forteresses exigeaient; l'on s'est plaint dans le tems que les contributions étaient fort élevées dans nos provinces, mais pouvait-on suppléer à ces dépenses énormes autrement que par des impositions?

Les places fortes de la Belgique coûtèrent, depuis 1815 jusqu'en 1827, la somme de quatre-vingt-quatre millions trois cent soixante-quatre mille trois cent cinquante six florins des Pays-

Digitized by Google

Afin que personne ne soupçonne que nous exagérons les faits, voici comment le duc de Wellington, général en chef de l'armée combinée de l'Angleterre et des Pays-Bas, et qui est bon juge en fait de mérite militaire, parle de S. A. R. le prince héréditaire dans son rapport officiel sur la mémorable bataille de Waterloo ; il y dit, entre autres choses : « Qu'il ne

---

Bas, soit, en francs, cent soixante-dix-huit millions cinq cent quarante-huit mille sept cent quarante-quatre.

Voici la répartition de cette somme :

Maestricht	Fl.	des Pays-Bas	3,125,000
Liége	»	»	2,885,000
Huy	»	»	509,000
Namur	»	»	5,165,885
Dinant	»	»	425,000
Marienbourg	»	»	265,000
Philippeville	»	»	304,000
Bouillon	»	»	50,000
Charleroy	»	»	6,540,000
Mons	»	»	11,423,427
Ath	»	»	5,388,000
Menin	»	»	3,993,000
Ypres	»	»	3,958,497
Nieuport	»	»	4,550,000
Ostende.	»	»	5,537,000
Anvers	»	»	3,000,000
Tournay	»	»	4,089,000
Termonde	»	»	2,989,057
Audenarde.	»	»	3,578,000
Gand.	»	»	3,317,590
Les dépenses pour le matériel de l'artillerie et l'armement de ces vingt places s'élèvent à. . .			13,500,000
Total. . .	Fl.		84,364,556
	Fr.		178,548,744

Digitized by Google

pouvait assez se louer de la valeur des troupes, et ne trouvait pas d'éloges assez grands pour le prince d'Orange, qui avait si bien dirigé tous les mouvemens pendant toute la journée du 18; que, depuis le commencement de la bataille jusqu'à la fin, il n'avait pas eu besoin de lui envoyer des ordres... Que le prince d'Orange s'était signalé par sa valeur et la sagesse de ses dispositions jusqu'à ce qu'il reçut à l'épaule un coup de feu qui le força de quitter le champ de bataille. »

Dans la mémorable journée du 18 juin se signalèrent par leurs hauts faits d'armes, parmi les Hollandais, le lieutenant-général baron de Chassé, le général-major Trip, et le général-major de Constant de Rebecque; parmi les officiers belges se distinguèrent par leur bravoure et leur intrépidité le général-major de Chigny, les majors Merx et de Brias, et le lieutenant-colonel de Cruiquenbourg.

575. Les troupes des Pays-Bas combattirent dans les journées du 16 et du 18 juin avec la plus grande intrépidité et bravoure; le prince héréditaire d'Orange-Nassau leur rendit cette justice dans ses rapports du 17 et du 22 du même mois, adressés au roi, son auguste père : « C'est avec la plus vive satisfaction, y disait-il, que je puis dire à Votre Majesté, que ses troupes de toute arme ont combattu avec le plus grand courage. » Le prince royal confirma ces éloges dans son ordre du jour du 27 juin.

Depuis cette célèbre époque, le prince d'Orange était le héros et l'idole des Pays-Bas : « Hier (2 juillet), disait un journal de nos provinces belgiques, le prince

Digitized by Google

royal s'est rendu au spectacle... Il serait difficile de peindre l'enthousiasme et les acclamations qui ont éclaté à son arrivée; mais c'est à la sortie du théâtre que le jeune héros, dont se glorifie la patrie, a reçu les marques les plus vives de l'amour public. Les chevaux de sa voiture furent dételés, et les bourgeois, avec des cordes filées d'or, la traînèrent jusqu'à l'hôtel occupé par le prince. Le cortége était éclairé par des flambeaux (*p*). »

Une autre feuille publique y ajoutait que le prince avait été couronné de lauriers dans sa loge au milieu d'acclamations qui partaient de toutes les parties de la salle, et que des couplets furent chantés en son honneur sur le théâtre (*q*).

Le royaume des Pays-Bas n'était pas encore organisé lors de l'irruption de Bonaparte, mais il rendit dès son origine, particulièrement la division septentrionale, des services signalés à l'Europe : il prouva dans les circonstances les plus critiques qu'il remplirait le but de sa création, et qu'il était une barrière difficile à franchir par l'ambition conquérante des Français.

S. M. Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, pour perpétuer le souvenir de la mémorable journée du 18 juin, fit ériger dans les plaines de Waterloo un tertre appelé *la montagne de Lion;* le lion des Pays-Bas, coulé en fer dans les vastes et célèbres ateliers de John Cockerill à Seraing, repose sur cette colline et do-

---

(*p*) *L'Oracle* du 3 juillet 1815.

(*q*) *Gazette des Pays-Bas.*

Digitized by Google

mine toute la plaine. Cette petite montagne a cent quarante pieds d'élévation, le piédestal en a vingt-sept et le lion quatorze. La circonférence du tertre est de mille six cent quatre-vingts pieds ; cent quarante bornes l'entourent qui sont placées à douze pieds de distance. Ce beau monument rappelle la délivrance de l'Europe des chaînes pesantes dont elle était de nouveau menacée, et la part glorieuse que l'armée des Pays-Bas prit à la victoire de Waterloo.

Anchora de prora jacitur, stant littore puppes.
Pars superest cœpti, pars est exhausta laboris,
Hic teneat nostras anchora jacta rates.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME
DE L'HISTOIRE DES PAYS-BAS.

Digitized by Google

TABLE

DES PARAGRAPHES

CONTENUS DANS LE VOLUME TROISIÈME.

Les chiffres arabes indiquent les numéros de la marge, et la lettre (*n.*) désigne une note du paragraphe.

SECTION TROISIÈME.

§ XXXII.

Parti théocratico-aristocratique. Parti démocratique ou libéral. Vandernoot et Vonck. Arrestations. Le cardinal de Franckenberg et l'évêque Nelis décrétés de prise de corps. Lettre du comte de Trauttmansdorff au cardinal. Stratagème de ce prélat. Vandernoot à Bréda. Comité patriotique de cette ville. Van Eupen. — Nos 464-466. Page 5

§ XXXIII.

Espion envoyé au comité de Bréda par le ministre plénipotentiaire, comte de Trauttmansdorff. Sa visite à M. Van Eupen. Il est agrégé au comité. Plan et secrets du grand-pénitencier. L'espion chez Vandernoot. Portrait et projets de cet avocat. Madame Pineau. Visite à la cour de La Haye. — No 467. Page 12

§ XXXIV.

L'espion de Trauttmansdorff à Bruxelles. Sa visite au cardinal de Franckenberg. Portrait de ce cardinal. Son fanatisme. Son secrétaire du Vivier. Activité de l'espion

Digitized by Google

à Bruxelles. Vandernoot prend le titre d'agent plénipotentiaire du peuple brabançon. — Nos 468-469. Page 20

§ XXXV.

Association secrète PRO ARIS ET FOCIS. Ses chefs. Ses comités subalternes. Moyens prescrits aux clubs pour révolutionner les Pays-Bas autrichiens. Caisse patriotique. Présomption de Vandernoot. Comité de Hasselt. Activité de Vonck. Vandermersch à la tête des troupes brabançonnes. Sa convention avec les abbés de Tongerloo et de Saint-Bernard. Manifeste du peuple brabançon. Proclamation. — Nos 470-471. Page 25

§ XXXVI.

Entrée des patriotes en Brabant. Prise du fort de Lillo. Débandade des troupes de Lorangeois et de Vandermersch. Combat à Turnhout entre les Brabançons et les Autrichiens. Retraite de Vandermersch sur Sundert. — Nos 472-473. Page 36

§ XXXVII.

Expédition des insurgés en Flandre. Soulèvement des campagnards opéré par les moines et les prêtres. Combats dans la ville de Gand. Prise de cette cité. Le curé de Bast. Évacuation de la Flandre. Consternation dans le gouvernement. Concessions. Amnistie générale. Actes de faiblesse du comte de Trauttmansdorff. Pillages. Rapprochement. Journalistes de la révolution brabançonne. Le conseil de Flandre déclaré souverain. Médailles. — Nos 474-476. Page 41

§ XXXVIII.

Vandermersch envoie un corps de patriotes dans le comté de Namur. Défaite de ces troupes. Perte de Mons. Prise de Diest par Vandersmersch. Soulèvement des campa-

Digitized by Google

gnards brabançons. Piques de l'abbé de Tongerloo. Entrée de Vandermersch à Tirlemont. Sa position critique. Dépêches interceptées. Armistice de dix jours. Il est déclaré nul par le comité de Bréda. Grandes fautes commises par les généraux autrichiens. Le comte de Trauttmansdorff envoie le conseiller de Keulberg à Bréda. Il fait détruire à Bruxelles les ouvrages de défense érigés par le comte d'Alton et ordonne de rendre les armes aux habitans. — N°s 477-479. Page 49

§ XXXIX.

Assemblée des patriotes brabançons dans le jardin de Saint-Georges. Discours du vicomte de Walckiers. Par son or il décide les patriotes à commencer la révolte à Bruxelles. La révolution est décidée. Visite chez madame Pineau. Portrait de cette dame. Messe solennelle pour commencer la révolution. Distribution de cocardes brabançonnes et d'armes dans l'église de Sainte-Gudule. Désertion des soldats autrichiens. — N° 480. Page 56

§ XL.

La révolution éclate à Bruxelles. Combat nocturne sur la Grande Place. Stratagème employé pour forcer les Autrichiens à évacuer la ville. Retraite précipitée des Impériaux. Arrivée du comte de Ferraris. Ses propositions de paix. Contre-propositions. Départ du comte. — N° 481. Page 63

§ XLI.

Arrivée de troupes flamandes à Bruxelles. Portrait de Vandernoot. Lettre de cet avocat à madame Pineau. Son entrée triomphale dans la capitale de la Belgique. Sa réception à l'église de Sainte-Gudule. Il est couronné au théâtre. Souper chez madame Pineau. — N° 482. Page 73

Digitized by Google

§ XLII.

Division entre les patriotes. Première assemblée des États du Brabant. Conseil secret chez madame Pineau. Le haut clergé s'y arroge tous les pouvoirs de l'État, et se partage les places. Résolution qu'il adopte. Manifeste contre le comité de Bruxelles. Les États du Brabant sanctionnent les dispositions du conseil secret. L'abbé de Tongerloo supérieur spirituel de toutes les troupes brabançonnes. Somme qu'il perçoit. Les États du Brabant se déclarent souverains et se font inaugurer. Menées contre le comité secret de Bruxelles. Placards. Lettre de Van Eupen. — Nos 485-486. Page 80

§ XLIII.

Congrès national de la Belgique. Traité d'Union. Médailles et inscriptions. Reddition de la citadelle d'Anvers. Société patriotique de Vonckistes. Troupes de l'abbé de Tongerloo. Défaites de l'armée des patriotes. Arrivée de Vandermersch à Bruxelles. Il est suspect aux États. Il devient général d'artillerie. Le baron de Schœnfeld nommé lieutenant-général. — Nos 487-488. Page 89

§ XLIV.

Système et nombreux partisans de l'avocat Vonck. Le parti théocratique cherche à écraser les libéraux. Distinction entre la religion et ses ministres. Fourberies et calomnies de la théocratie. Comité ecclésiastique à Bruxelles. Circulaire machiavélique de ce comité au clergé. Il ordonne le pétitionnement des campagnards contre le parti libéral. Mandemens de l'archevêque de Malines et des autres prélats contre les libéraux. L'Université de Louvain condamne le système libéral de Vonck. Mort de l'empereur Joseph II. Notice sur ce prince. Courriers de Vienne. Lettres du comte de Cobenzl aux États du Brabant. Les États rejettent les propositions conciliatoires de l'empereur Léopold II. — Nos 489-493. Page 105

Digitized by Google

§ XLV.

Bref de Pie VI au cardinal de Franckenberg, à Mgr Nelis et aux autres évêques de la Belgique. Réponse de ces prélats. Offres généreuses de l'empereur Léopold II. Elles sont rejetées. Opposition des libéraux. — N° 494. Page 117

§ XLVI.

Parti gallo-brabançon. M. de Sémonville. Projets de M. de La Fayette. Cocardes blanches. Le vicomte de Walckiers refuse de licencier ses volontaires. Pamphlets contre le gouvernement. Adresse des Bruxellois aux États. Les triumvirs proposent aux volontaires de prêter serment aux États. Les volontaires refusent de prêter serment de fidélité aux États souverains. Serment qu'ils prêtent. Dangers que court Vandernoot. Il se jette dans les bras du duc d'Ursel. Décret contre les personnes suspectes. Adresse de Vonck. — Nos 495-496. Page 130

§ XLVII.

Perfidie du gouvernement. Proscription des membres de la société patriotique. Affiches pour rassembler la populace. Convocation des chefs des capons par madame Pineau. Pillages affreux à Bruxelles. Des moines encouragent les pillards. Fuite des princes de la maison d'Aremberg et des chefs démocrates. Récompenses données aux capons du rivage. Proscription de la société patriotique. Lettres du duc d'Ursel aux États du Brabant. Rapprochemens. Nos 497-499. Page 142

§ XLVIII.

Déclaration du congrès belge et des États du Brabant. Pamphlets. Abolition de tous les édits de réforme de l'empereur Joseph II. Dénuement de l'armée patriote. Adresse des officiers de Vandermersch au congrès. Vœux de ces

Digitized by Google

messieurs. Leur conduite à Namur. Lettre des États de Flandre au congrès. Déclaration de cette assemblée. Émissaires du gouvernement envoyés à Namur. Tumulte dans cette ville. Schœnfeld marche sur Namur. Vandermersch enfermé dans la citadelle d'Anvers. Sa mort. — Nos 500. Page 151

§ XLIX.

Dumouriez à Bruxelles. Schœnfeld, général en chef de l'armée brabanconne. Défaites des troupes patriotes. Comité des Vonckistes. Horrible et absurde complot attribué à ces libéraux. Pillages et emprisonnemens à Bruxelles. L'abbé de Feller apologiste des pillards. Prières publiques et processions bizarres. Prédications furibondes. Caravanes. Lettre de Bruxelles sur ces processions patriotiques. Mandemens des évêques. Rapprochement. Mandement de Mgr Van Bommel. — Nos 501-505. Page 160

§ L.

Congrès de Reichenbach. Préliminaires de la pacification des provinces belgiques. Déclaration du congrès de Bruxelles. Il cherche à réunir la Belgique aux Provinces-Unies. Monnaies battues par le congrès. État immoral de l'armée brabançonne. Défaites des patriotes à Olne. Pillages et horreurs commis à Herve. Les Belges évacuent la province de Limbourg. Combat de Bouvignes. Le capitaine de Leuze. — Nos 506-507. Page 175

§ LI.

Lettre du congrès belge aux États des provinces pour faire armer tous les habitans. Dons patriotiques. Processions. Levée en masse. Moyens employés pour former cette croisade. Défaite de l'armée des Etats. Le congrès belge refuse les offres des cours médiatrices. Grande procession à Bruxelles. Assassinat du jeune Vankricken. Conduite

Digitized by Google

arbitraire des Etats de Flandre. Lettre du duc d'Ursel à ces Etats. — Nos 508-509. Page 185

§ LII.

Les Etats de Brabant frappent leur province d'une contribution de trois millions de florins. Nouvelle levée en masse. Combat d'Ordenne et de Falmagne. Le congrès envoie des députés à La Haye. L'armée impériale passe la Meuse. Reddition de Namur. Fuite des membres du congrès et des chefs de la révolution. Fin de Vandernoot et de Van Eupen. Les généraux Schœnfeld et Kœhler abandonnent la Belgique. Pillages à Bruxelles. Entrée de l'armée autrichienne dan sla capitale de la Belgique. Soumission des provinces belgiques. De Franckenberg est forcé de chanter le *Te Deum* pour la restauration du gouvernement impérial. — Nos 510-511. Page 195

§ LIII.

Convention de La Haye. Sa ratification avec réserve. Députation des Etats auprès du ministre plénipotentiaire. Leurs demandes. Mécontentement des libéraux et du peuple. Exigences des Etats. Demandes des Vonckistes. Marche incertaine du gouvernement. L'archiduchesse Marie-Christine et le duc Albert de Saxe-Teschen sont confirmés dans le gouvernement général de la Belgique. Junte et comités provisoires. Cassation de tous les actes du gouvernement révolutionnaire. Pamphlets, libelles et satires. Troubles à Bruxelles. Le peuple chasse les États de Brabant de l'hôtel-de-ville. Mgr Nelis maltraité par la populace. Fin de ce prélat. Les Capucins sont expulsés de leur couvent. Le cardinal de Franckenberg est forcé de demander pardon à l'empereur. Fin de ce cardinal. Révocation des édits de réforme de l'empereur Joseph II. Droit de présentation accordé aux tribunaux. Inamovibilité des juges. L'université de Louvain réintégrée dans le droit de nommer

Digitized by Google

aux bénéfices. Modifications apportées aux anciens édits qui défendent aux Belges de faire leurs cours de philosophie autre part qu'à l'université de Louvain. Mécontentement de cette mesure. Rapprochement. Arrêté de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas. Arrivée des gouverneurs généraux. Le comte de Metternich, ministre plénipotentiaire. Rétablissement de l'ancienne forme de gouvernement. Obstination des États de Brabant. Dépêche rigoureuse de l'empereur à ces États. Les troubles continuent. Lutte du gouvernement contre les partis politiques. — N° 512. Page 204

§ LIV.

L'empereur Joseph II fait abattre en Belgique les fortifications des villes de barrière de Provinces-Unies. Ses différens avec la république batave pour l'ouverture de l'Escaut, etc. Arrangement entre l'empereur et l'heptarchie hollandaise. Révolution dans les Provinces-Unies contre S. A. le stathouder Guillaume V. La princesse d'Orange-Nassau arrêtée par les insurgés. Le roi de Prusse rétablit l'ordre dans la république. Rentrée du prince stathouder et de sa famille à La Haye. Rétablissement de Guillaume V dans tous ses droits héréditaires.—Nos 513-515. Page 221

§ LV.

Mort de Léopold II. François II lui succède. Convocation des notables et des Etats-Généraux à Paris. Coup-d'œil sur la cour de France, sur l'épiscopat et sur la noblesse. Révolution française. Assemblée nationale. Démolition de la Bastille. Suppression de tous les priviléges en France. Les biens ecclésiastiques déclarés biens nationaux. Assignats. Abolition des couvens et de la noblesse. Arrestation de Louis XVI. Il signe la nouvelle constitution. Plaintes du gouvernement français contre la cour de Vienne. Réponse du chancelier de l'Empire. Le roi de France est forcé de déclarer la guerre à l'empereur d'Allemagne. Déclaration de guerre. — N° 516. Page 229

Digitized by Google

§ LVI.

Préparatifs de guerre en France. Position des armées françaises. Première invasion de la Belgique. Défaites des généraux français Dillon et Biron. Retraite du général de La Fayette. Il est enfermé dans les prisons d'Olmütz. Deuxième invasion des provinces belgiques. Retraite de Luckner. Scènes aux Tuileries. Louis XVI enfermé au Temple. Plans des souverains alliés pour envahir la France. Nombre de leurs forces. Manifeste du duc de Brunswick. — N° 517. Page 235

§ LVII.

Prise de Longwy et de Verdun par les Prussiens. Dumouriez se retranche dans la forêt de l'Argonne. Situation critique de l'armée du duc de Brunswick. Succès du général Clairfayt. Mort du prince de Ligne. Retraite de Dumouriez. Combat de Valmy. Retraite de l'armée prussienne. Lettre de Louis XVI à Frédéric-Guillaume II. Levée en masse. Ouverture des prisons en France. Massacres à Paris et dans les principales villes de la France. La princesse de Lamballe. La comtesse de Perpignan. Philippe le parricide. Bandes affreuses en Belgique. État du clergé de France à l'époque de la révolution (*n.*). Riches évêchés. Siége de Lille. Bataille de Jemmappes. Première conquête de la Belgique par les armées de la république française. — N°s 518-519. Page 246

§ LVIII.

Etat des armées françaises en Belgique. Commissaires de la république française dans nos provinces. Leur rapacité. Oppression des Belges. Condamnation et mort de Louis XVI. Supplice de Marie-Antoinette d'Autriche et d'Elisabeth de France. Mort de Louis XVII. Marie-Thérèse-Charlotte de France. Sacrifice expiatoire. Destruc-

Digitized by Google

tion des monumens à Saint-Denis. Violation des tombeaux des rois, etc. — Nos 520-521. Page 261

§ LIX.

La convention déclare la guerre à l'Angleterre et aux Provinces-Unies. Dumouriez pénètre en Hollande. Prise de Bréda. Le prince de Cobourg à la tête de l'armée autrichienne. Clairfayt défait les Français à Aldenhoven. Le prince de Cobourg frappe une forte contribution sur le pays de Liége. Dumouriez quitte la Hollande. Combat de Huy. Bataille de Neerwinden. Combats de Tourine et de Pellenberg. Entrée de l'armée autrichienne à Bruxelles. Armistice. Députés et commissaires envoyés au quartier-général de Dumouriez. Les commissaires sont arrêtés, et Dumouriez passe chez les Autrichiens. Sa mort.—Nos 522-524. Page 274

§ LX.

L'armée hollandaise, sous les ordres du prince héréditaire Guillaume-Frédéric, se réunit aux troupes impériales. Evacuation de la Hollande par les troupes françaises. Conseil de guerre à Anvers. Nombre des troupes alliées. Arrivée des Anglais. Batailles de Quiévrain et de Raismes. Mort du général Dampierre. Bataille de Famars. Prise des places de Condé et de Valenciennes. Levée en masse ordonnée par la Convention nationale. Mesures extrêmes adoptées en France. Mauvaise direction de l'armée combinée. Siége de Dunkerque. Combat de Rexpoede. Bataille de Hondschoot. Combat de Menin. Opiniâtre défense du prince héréditaire d'Orange-Nassau. — Nos 525-527. Page 285

§ LXI.

Défaite des Français par le général Beaulieu. Prise de la place du Quesnoi. Investissement de Maubeuge. Ba-

Digitized by Google

taille de Watignies. Anarchie en France. Culte de la Raison. La Convention nationale reconnaît l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Fêtes de la république française. L'empereur François II en Belgique. Forces de l'armée des puissances alliées et de la république française. Divisions de l'armée des cours coalisées. Prise de Landrecies par le prince héréditaire d'Orange-Nassau. — N° 528. Page 295

§ XLII.

Bataille de Trois-Villes. Combat de Fay-la-Ville. Action de Mouscron. Bataille de Mouveau. Combat de Courtrai. Défaite du général Charbonnier près de Charleroy. Bataille de Tournay. Combat de Roulers. Prise d'Ypres. Bataille de Charleroy. — N°s 529-530. Page 302

§ LXIII.

Prise de Charleroy. Bataille de Fleurus. Deuxième conquête de la Belgique par les Français. Entrée de Pichegru à Bruxelles. Retraite de Cobourg sur Liége. Clairfayt rejoint son armée. Destruction du faubourg d'Amercœur à Liége. Reddition de Maestricht. Réunion des provinces belgiques à la France. Elles sont divisées en départemens. Etat de la Belgique à cette époque.—N°s 531-532. Page 309

§ LXIV.

Pichegru pénètre en Hollande. Hiver rigoureux de cette année. Les armées françaises passent sur les glaces et s'emparent des Provinces-Unies. Clairfayt. Notice sur ce général. Les sept provinces abandonnées par leurs alliés. Leur traité avec la Prusse. Révolution dans les sept provinces. Dévouement de S. A. Guillaume V. Il abdique le stathoudérat et se retire en Angleterre. — N°s 533-536. Page 318

Digitized by Google

§ LXV.

Prise d'une partie de la flotte hollandaise dans les glaces du Zuiderzée. La Batavie rachète chèrement son indépendance. Son traité de paix avec la république française. Sa nouvelle forme de gouvernement. Contributions. Nouvelle révolution à La Haye. Nouvelle constitution. La république batave. Le gouvernement anglais s'empare des flottes et des colonies hollandaises. Bataille navale de Kamperduin. De Winter.— Nos 537-540. Page 326

§ LXVI.

Mécontentement et troubles en Hollande et en Belgique. Débarquement des Anglais à Ostende. Révolte des Belges. Leurs défaites. Débarquement des Anglais et des Russes en Hollande pour y rétablir le stathoudérat. Combat dans le Zyp. Batailles de Bergen et de Kastricum. Retraite des Anglais et des Russes. — Nos 541-543. Page 332.

§ LXVII.

Changement de gouvernement et nouvelle constitution dans la république batave. Emprunts forcés. Paix de Lunéville. La rive gauche du Rhin est cédée à la France. Indemnités promises aux princes dépossédés de cette rive. Le prince héréditaire d'Orange-Nassau à Paris. Traité d'Amiens. L'Angleterre garde l'île de Ceylan. Traité de la France avec la Prusse. Indemnité offerte à la maison d'Orange-Nassau. Guillaume V accepte la principauté de Fulde. Il la cède au prince héréditaire. Gouvernement du prince Guillaume-Frédéric dans la principauté de Fulde. — Nos 544. Page 340

§ LXVIII.

L'Angleterre n'exécute pas le traité d'Amiens. Elle s'empare de nouveau des flottes et des colonies hollandaises. Blocus continental. Camp de Boulogne. Guerre de la France

Digitized by Google

et de la Hollande en Allemagne. Bataille navale de Trafalgar. La république batave rétablit la place de Grand-Pensionnaire, et se donne une nouvelle constitution. Schimmelpenninck. L'heptarchie batave devient royaume de Hollande. Louis Bonaparte. Changement de constitution. Dette hollandaise. Calamités publiques en Hollande. Mort de Guillaume V, dernier stathouder. Sa famille. Les princes Guillaume-Frédéric et Guillaume-Georges-Frédéric. Le prince de Fulde prend possession de ses Etats de Nassau. — Nos 545-547. Page 548

§ LXIX.

Les Anglais s'emparent de Flessingue et en sont chassés. Traités de la cour de Berlin avec le gouvernement français. Indemnités stipulées en faveur de la maison d'Orange-Nassau, et ajournées. Création de la confédération germanique. Le prince d'Orange-Nassau refuse d'en faire partie. Guerre de Napoléon contre la Prusse. Combats de Schleitz et de Saalfeldt. Mort du prince Louis de Prusse. Batailles de Iéna et d'Auerstaedt. Pertes des Prussiens et des Français. Fautes du duc de Brunswick. Prise d'Erfurt. Divers combats. — Nos 548-549. Page 357

§ LXX.

Les Prussiens font leur jonction avec les troupes russes. Combats divers. Bataille de Pultusk. Benningsen à la tête de l'armée russo-prussienne. Bataille sanglante d'Eylau. Bataille de Friedland. Traité de Tilsitt. Création du royaume de Westphalie et du grand-duché de Varsovie. Le prince d'Orange-Nassau perd ses Etats en Allemagne et se retire à Berlin. Le prince Guillaume-Frédéric-Georges-Louis. — N° 550. Page 368

§ LXXI.

Mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. Bonaparte démembre le royaume de Hollande. Abdica-

Digitized by Google

tion du roi Louis. Réunion de la Hollande et des Etats pontificaux à l'empire français. Les anglais s'emparent de l'île de Java et d'autres colonies bataves. Oppression des Hollandais et des Belges. — N° 551. Page 381

§ LXXII.

Campagne de Napoléon en Russie. L'étoile. Nombre de ses troupes. Forces militaires de l'empereur Alexandre Ier. Manque de vivres et de fourrages dans l'armée combinée. Organisation des transports. Prodigieux appareil de guerre. Disette dans l'armée française. Remontrance des maréchaux à Bonaparte. Paix de la Russie avec la Turquie. Incendie et prise de Smolensk. Maladies et désertions. Bataille de la Moskwa. Affreux incendie de Moscou. Pillage de cette ville. Retraite de l'armée française. Bataille de Malo-Jaroslavetz. Passage de la Bérézina. Désastres inouïs des troupes françaises. Pertes des Russes. — N° 552. Page 386

§ LXXIII.

Napoléon continue la guerre en Allemagne. Batailles de Lutzen, de Bautzen, de Wurschen, de Leipzig et de Hanau. Bonaparte abandonné de ses alliés. Il repasse le Rhin. Son beau-frère Murat se ligue contre lui. Belle conduite du prince Eugène, vice-roi d'Italie. Sa lettre à l'empereur Alexandre Ier. — N° 553. Pag. 416

§ LXXIV.

Les Hollandais se soulèvent en masse et expulsent les Français de leurs provinces. Guillaume-Frédéric, prince d'Orange-Nassau, se rend en Angleterre. Lettre du gouvernement provisoire à S. A. Réponse du prince. Son arrivée à Scheveningue. Son entrée à La Haye. Joie publique. S. A. est proclamée Prince souverain des Provinces-Unies. Elle prend les rênes de l'Etat. Caractère du

Digitized by Google

prince Guillaume Ier. Retour de sa famille en Hollande. Arrivée du prince héréditaire. — Nos 554-555. Pag. 420

§ LXXV.

Formation de l'armée hollandaise. Elle se réunit aux troupes des puissances alliées. La Belgique ne se soulève pas et est conquise. Elle ne fut jusqu'à cette époque qu'une annexe d'autres Etats. L'ancien prince évêque de Liége est arrêté dans son projet de lever des troupes. Proclamation du général Bulow et du duc de Saxe-Weimar. Gouvernement provisoire en Belgique. Batailles et combats acharnés. L'armée batave y prend une part glorieuse. Abdication de Napoléon. Paix de Paris. Services signalés rendus par les Provinces-Unies à l'Europe. Accroissement de territoire promis à la Hollande. Les puissances alliées réunissent la Belgique à la Hollande. Sacrifices faits par le prince souverain et par les Provinces-Unies. Proclamation de Guillaume Ier aux Belges. Il prend en main le gouvernement provisoire des provinces belgiques. Création du royaume des Pays-Bas et du grand-duché de Luxembourg. Traité de Vienne. Ses principaux articles. Réflexions. Traité des Provinces-Unies avec la Grande-Bretagne. Le gouvernement anglais garde plusieurs colonies hollandaises. Le Cap-de-Bonne-Espérance (*n.*). La Batavie renouvelle ses anciennes alliances. Congrès de Gand. — Nos 556-560. Pag. 428

§ LXXVI.

Députation de la municipalité de Bruxelles à La Haye. Fête donnée par la garde bourgeoise au prince héréditaire d'Orange-Nassau. Discours de S. M. aux Etats-Généraux. Guillaume Ier prend possession des provinces belgiques. Proclamation. Le roi fait son entrée solennelle à Bruxelles. Discours du maire à S. M. Fête. — Nos 561-564. Pag. 447

Digitized by Google

§ LXXVII.

Interruption de l'organisation du royaume des Pays-Bas. Débarquement de Napoléon. Sa proclamation aux troupes. Causes de son rappel. Armées des puissances alliées qui marchent contre la France. Bonaparte mis hors de la loi. Ses troupes. Guillaume Ier forme l'armée des Pays-Bas et l'envoie à l'avant-garde des troupes des souverains coalisés. Arrêté-loi. — Nos 565-567. Pag. 457

§ LXXVIII.

Position de l'armée des puissances alliées en Belgique. Armée de Bonaparte. Son plan de campagne. Combat de Thuin. La position de Frasnes. Batailles de Ligny et des Quatre-Bras. Bravoure du prince d'Orange-Nassau. — Nos 568-571. Pag. 466

LXXIX.

Bataille acharnée et sanglante de Waterloo. Position des troupes alliées. Bravoure du prince d'Orange. Il est blessé. Courage de Ney et de Cambronne. Arrivée du corps de Bulow. Destruction de l'armée française. Grand nombre de blessés à Bruxelles. Dévouement des Bruxellois. Lettre du roi au maire de la ville de Bruxelles. Napoléon relégué à l'île Sainte-Hélène. Sa mort (*n.*). Contributions payées par la France. Frais énormes de réparation aux forteresses de la Belgique (*n.*). Eloge du prince d'Orange par le duc de Wellington. Officiers des Pays-Bas qui se distinguèrent à Waterloo. Bravoure des troupes belges et bataves. Monument de Waterloo. — No 572. Pag. 475

FIN DE LA TABLE DES PARAGRAPHES
DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE

DES PRINCIPALES MATIÈRES

CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

Les chiffres arabes indiquent les numéros de la marge, et la lettre (*n.*) désigne une note du paragraphe.

A.

Abbaye qui répare les temples protestans, 325 (*n.*).
Abbayes. Leur mécontentement sous Philippe II, 88.
Abbayes dans les Pays-Bas autrichiens. Leur nombre, 426.
Abbayes dans le diocèse de Liége. Leur nombre, 426 (*n.*).
Abbé (l') de Gemblours, président de l'ordre de la noblesse dans le Brabant, 424.
Abbés (les) forment le premier ordre dans les États du Brabant, 424.
Abbesse (l') de Forest. Somme qu'elle envoie au comité de Bréda, 446.
Adrianszen, 245. Il institue la confrérie des femmes flagellées, *ibid.* Ses sermons, *ibid.*
Adrien VI, 69-90.
Aertssens, 293.
Affranchissement. Voyez *Villes*.
Aimoin. Remarques sur son histoire, *Introduction*.
Aix-la-Chapelle (traité d'), 330, 419.
Alaric, roi des Goths, assiége Rome, 14 (*n.*). Il pille cette ville, *ibid.* Sa mort et son enterrement, *ibid.*
Albe (le duc d'). Ses nombreuses victimes aux Pays-Bas, 105. Son portrait, 134. Son entrée à Bruxelles, 135. Ses pouvoirs immenses, 136. Il arrête les comtes d'Egmont et de Horn, 137. Son avidité, 137, 140, 141. Il renouvelle les cruels édits contre les réformes, et donne une nouvelle activité à l'inquisition, 140. Dresse des listes de proscription, 141. Établit l'horrible tribunal *des troubles*, 142. Conspiration contre lui, 143. Ses exécutions barbares, 144, 145, 148. Il proscrit le prince d'Orange-Nassau et d'autres seigneurs des Pays-Bas, 155. Défait le comte Louis de Nassau à Gemmingen, 159. Il n'ose pas livrer bataille au prince d'Orange, 161. Son retour à Bruxelles, 164. Il reçoit la toque et l'épée bénites du pape, *ibid.* Fait construire des citadelles dans les dix-sept provinces, 165. S'érige à lui-même un trophée, 166. Sort de ce monument d'orgueil, 167. Il

Digitized by Google

use de représailles contre la reine d'Angleterre, 168. Frappe les Pays-Bas d'impôts énormes, 169. Les États s'y opposent, 170. Il est l'objet de l'exécration publique, 171. Ruses dont il se sert pour obtenir les contributions, 172. Il fait pendre trois de ses officiers de justice, *ibid.* Il accorde une amnistie illusoire et publie un pardon du pape, 173. Ordonne la perception forcée du centième, vingtième et dixième denier, 175. Révolte générale qui s'ensuit, *ibid.* et 176. Il fait arrêter les doyens des métiers à Bruxelles pour les faire pendre, 176. Ses nouveaux armemens, 183. Faute grave qu'il commet, *ibid.* Il refuse la bataille que le prince d'Orange-Nassau lui présente, 185. Ses nouvelles cruautés, 188. Sa réponse à son fils Frédéric, 192. Son rappel et son départ des Pays-Bas, 198. Ses dépenses pour la guerre dans les dix-sept provinces, *ibid.* Sa mort, 199. Voyez *Malines.*

Albermarle (le comte d'), 401.

Albert (l'archiduc), gouverneur-général des Pays-Bas espagnols, 279. Il continue la guerre et prend Calais d'assaut, *ibid.* Épouse l'infante Isabelle, et devient souverain de la Belgique, 282. Il offre son chapeau de cardinal à Notre-Dame de Halle, *ibid.* Son armée est défaite à Nieuport par le prince Maurice, 284. Il prend Ostende, 286. Reconnaît l'indépendance des Provinces-Unies, 294. Cherche à réparer les désastres de la guerre, 307. Sa mort, 306. Son caractère, 307.

Albert, duc de Saxe-Teschen, gouverneur-général des Pays-Bas autrichiens, 427. V. *Marie-Christine.*

Albert, margrave de Brandenbourg, et grand-maître de l'ordre teutonique. Il embrasse le luthéranisme, et se fait reconnaître pour premier duc de Prusse, 86 (*n.*).

Albigeois (les). Croisades prêchées contre eux, 16 (*n.*). Ils sont exterminés, *ibid.*

Aldeneik. Monument d'une prétendue sorcière qui s'y trouve, 19.

Aldenhoven (bataille d'), 522.

Alençon (le duc d'). Voyez *François de France.*

Alexandre VI fait le partage des Indes, 248.

Alexandre Ier, empereur de Russie. Son sacrifice expiatoire à Paris, 521. Sa guerre contre Napoléon, 552. Sa proclamation sous les murs de Paris, 566.

Alkmaar. Sa belle défense contre Frédéric de Tolède, 196. Convention conclue dans cette ville, 543.

Allonville (le comte d'), 516.

Almanza (bataille d'), 400.

Alpaïde, 15.

Alton (le comte d'), général en chef des troupes autrichiennes dans les Pays-Bas, 456. Fautes graves qu'il commet, 478. Ses ouvrages de défense à Bruxelles, 479. Il propose de tirer à boulets rouges sur cette ville, 481. Évacue précipitamment cette capitale, *ibid.* Il est rappelé, *ibid.*

Ambassadeurs hollandais qui demandent au parlement anglais grâce pour la vie de Charles Ier, 335.

Ambiorix, chef des Éburons, 2.

Digitized by Google

Amélie-Wilhelmine, reine de Prusse, 549.
Amiens (traité d'), 544.
Amsterdam. Son origine, 28. Sa révolte contre le stathouder Guillaume II, 531. Son inondation, 558. Beau trait de quelques dames de la ville, 115.
Anastro, 257.
Anabaptistes. Leurs affreux supplices dans les Pays-Bas, 148.
Andoye (bataille d'), 508.
Angleterre (l') abandonne les Provinces-Unies lors de l'invasion française en 1794-1795, 533-534. Elle prend ou détruit leurs flottes et s'empare de leurs colonies, 539, 540, 544, 545, 551. Débarquement des troupes à Ostende, 542, et ensuite en Hollande, 543. Elle signe le traité d'Amiens, 544, et ne l'observe pas, 545. S'empare de Flessingue et doit abandonner cette conquête, 548. Elle s'approprie diverses colonies hollandaises lors de la création du royaume des Pays-Bas pour la cession de la Belgique, 559. Ses troupes dévastent Washington, 560. Voyez *Provinces-Unies*.
Anjou (le duc d'), voyez *François de France*.
Anne d'Autriche, 174.
Anne, reine d'Angleterre, 387, 399 et (*n.*).
Anne, princesse d'Orange-Nassau, 413, 417.
Anne Iwanowna, 406.
Anquetil, 125, (*n.*), 278.
Anvers, 28. Construction de sa citadelle sous le duc d'Albe, 165. Sac affreux de cette ville par les Espagnols, 217-218. Les habitans chassent les troupes du duc d'Anjou, 258. Siége mémorable de cette cité sous le prince de Parme, 263-266. Son immense commerce sous Charles-Quint, 81. Sa décadence, 266. Reddition de la citadelle aux troupes brabançonnes, 486.
Apologie de Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, 255.
Arckel (Herman), vaillant gueux de mer, 177, (*n.*).
Ardoïna, 5.
Aremberg (le duc d'), 409.
Aremberg (le duc d'), 464, 483, 486, 498.
Aremberg (la duchesse d'), 465.
Aremberg (le comte d'). Voyez *Ligne* (Jean de).
Argenteau (le comte de Mercy d'), 510, 512.
Argonne (la forêt de l'), 518.
Arias Montanus, 166.
Arminius, chef de Chérusques, 159.
Arminius (le professeur), 298. Sa doctrine sur la prédestination, *ibid.*
Arminiens, 298, 300, 301.
Arras (confédération d') opposée à l'Union d'Utrecht, 247.
Arteville (Philippe d'), 74.
Assemblées judiciaires dans le Pays-Bas, 16. Lieu ou elles se tenaient, *ibid.*
Assignats, 516, 520.
Association pro aris et focis, 470.
Associations secrètes. Voyez *Vonck*.

Digitized by Google

Attila, roi des Huns, dévaste l'Europe, 14. Sa capitale, ses femmes, son mariage, sa mort et son enterrement extraordinaire, *ibid.* (*n.*).
Audenaerde (bataille d'), 392.
Auerstaedt (bataille d'), 549.
Augerau (le maréchal), 250.
Auguste (l'empereur) fait déporter des Allemands dans les Pays-Bas, 15. (*n.*).
Auto-da-fé, 153.
Avila (Sanche d'). Son projet hardi de secourir la place de Goes, 191. Il est défait dans le canal de Flessingue, 195. Il se sauve à la bataille de Romersval, 201. Il est victorieux à Mook, 203. Révolte de son armée, 204.
Avin (bataille d'), 516.
Aylva, 418.

B.

Bade (traité de), 402.
Banca (île de), 559.
Bandes de garotteurs en Belgique, 518.
Bagration (le prince). 549, 552.
Barbares (les). Leurs irruptions et leurs dévastations dans l'empire romain, 14. Ils introduisent l'ignorance et la barbarie en Europe, 17. Leur mépris pour les sciences, les lettres et les arts, *ibid.* Leur passion pour la chasse, 18.
Barclay de Tolly. Sa bravoure à la bataille d'Eylau, 549.
Bardes (les), anciens poëtes des Belges, des Bataves et des Gaulois, 6.
Barnevelt. Voyez *Olden-Barnevelt.*
Barrière contre la France accordée aux Provinces-Unies, 369, 384. Sa violation par Louis XIV, 372, 386. Traité de la barrière, 403. Prise des villes de barrière, 409. Elles sont rendues à la Hollande, 419, et démantelées par l'empereur Joseph II, 513.
Barthélemi (massacre de la Saint), 125 (*n.*).
Bast, curé et chanoine de Gand, excite les Gantois à la révolte, 474. Son sermon révolutionnaire, *ibid.* V. 481.
Bastille, 516.
Batavres (les). Leur origine, 1. Ils s'établissent dans une île du Rhin, *ibid.* Leurs armes, leurs vêtemens et leur nourriture, *ibid.* Île des Bataves, *ibid*, (*n.*). Leur gouvernement, leur constitution et leurs rois, 4. Leurs divinités, 5. Leurs prêtres, 6. Ils deviennent les alliés des Romains, 11. Ils sont opprimés par les empereurs de Rome, 12. Chassent les Romains de leur pays, 13. Claudius Civilis, *ibid.* Ils rentrent dans l'alliance de Rome, *ibid.* Leur état après la destruction de l'empire romain, 14. Leurs mœurs après l'invasion des Barbares, 18. Leurs vices après leur conversion au christianisme, *ibid.* Leur langue au moyen âge, 18. Échantillons, *ibid.* Voyez *Hollandais*, *Provinces-Unies*, *Philippe-le-Bon* et les autres souverains cités à la fin de l'article *Belges.*
Batavia. Sa fondation, 289. Sa population, *ibid.*
Batavie. Inondations et bouleversemens dans ce pays, 1 (*n.*). Voyez *Provinces-Unies* et *Hollande.*

Digitized by Google

Battenbourg (le comte de), 192.
Baudouin de Bouillon devient roi de Jérusalem, 16 (*n.*).
Baudouin, comte de Flandre, part avec la cinquième croisade, 16 (*n.*). Il devient empereur de Constantinople, *ibid.* Sa triste fin, *ibid.*
Bautzen (bataille de), 553.
Bayard, nommé le chevalier sans peur et sans reproche, 70. Sa bravoure et sa mort, *ibid.*
Beaulieu (le général comte de) expose l'armée hollandaise au danger d'être anéantie, 527.
Beausard (Jean). Son horrible supplice, 148.
Beemster (lac de). Sa formation, 1 (*n.*). Son desséchement, *ibid.*
Begge, 15.
Beiling (Albert) est enterré vivant, 24.
Belenus, 5.
Belges. 1. Leur origine, leurs armes, leurs vêtemens et leur nourriture *ibid.* Leur gouvernement, leur constitution et leurs rois, 4. Leurs divinités, 5. Leurs bardes, leurs devins et leurs druides, 6. Leur état après la destruction de l'empire romain, 14. Leurs mœurs après l'invasion des Barbares, 18. Leurs vices après leur conversion au christianisme, *ibid.* Leur langue au moyen âge, 18. Échantillons, *ibid.* Ils portent les arts et les manufactures en Angleterre et en France, 65. Leur caractère tracé par Hauthemius, 67. Ils déclarent Philippe II déchu de la souveraineté des Pays-Bas, 253. Sont réduits sous la domination de l'Espagne, 266. Sont sous des conditions séparés de la monarchie espagnole, 282. Ils sont de nouveau réunis au royaume d'Espagne, 307. Leur incorporation à la France, 532. Ils se révoltent contre la république française, 542. Leur état sous la domination des Français, 520, 541, 552. Leur réunion aux Provinces-Unies, 558. Voyez *Gand*, *Gantois*, *Bruges*, *Brugeois*, *Anvers*, *Bruxelles*, *Malines*, *Louvain*, *Brabant*, *Brabançons*, *Pays-Bas*, *Philippe-le-Bon*, *Charles-le-Téméraire*. *Maximilien*, *archiduc d'Autriche*, *Philippe-le-Bel*, *Charles-Quint*, *Philippe II*, *III et IV*, *Albert* (l'archiduc), *Louis XIV*, *Marie-Thérèse*, *Joseph II*, *Léopold II*, *François II*, *Pays-Bas autrichiens* et *Guillaume Ier*, roi des Pays-Bas.
Belgique. Voyez *Pays-Bas*, Pays-Bas autrichiens et royaume des Pays-Bas.
Bennigsen, général en chef des armées russes, 550. Ses avantages sur le prince Bernadotte, *ibid.* Il s'attribue les victoires des batailles de Pulstusk et d'Eylau, *ibid.* Il perd la bataille de Friedland, *ibid.*
Benoît VI, *VIII* et *IX*, 20.
Bentivoglio (le cardinal). Remarques sur son *Histoire des guerres de Flandre*, *Introduction*. Il est cité Nos 83, 84, 90, 95, 142, 146, 182, 185, 192, 193, 197, 203, 205, 206, 217, 218, 224, 230, 235, 243, 249, 257, 264, 265, 284.
Berbice, 559 et (*n.*).
Berg-op-Zoom. Sa fondation, 28. Prise de cette ville par les Français, 415.
Bergen (bataille de), 543.
Berger qui se croit sorcier, 19.

Digitized by Google

Berlaimont (Charles, comte de), 90, 215, 228. Il donne le nom de *Gueux* aux seigneurs confédérés des Pays-Bas, 109.
Berlaimont (Gilles de), seigneur d'Hierges, saccage la ville et le château de Buren, et met tout à feu et à sang à Oudewater, 209.
Berlaimont (Claude de), s'empare de Bréda, 271.
Berlo (le comte de), 37.
Bernard (saint) prêche la deuxième croisade, 16 (*n.*). Sa lettre à Eugène III, *ibid.*
Bernadotte, 550, 553.
Bernagore, 550.
Bertholet (Jean). Remarques sur son histoire, *Introduction.*
Bertrade ou Berthe, 15.
Berwick (le duc de). Voyez *Fitz-James.*
Bessières (le maréchal), 550.
Beukelius, 80.
Beunigen (Van), 330.
Beuvenland (Zuit-), 191. Son étendue ancienne et actuelle, *ibid.*
Bibliothèques. Leur rareté pendant les siècles d'ignorance, 17. Leur état aux treizième et quatorzième siècles, *ibid.*
Biesbosch. Sa formation, 1. (*n.*).
Biron (le général), 519.
Black (l'amiral), 337.
Blomart, 191.
Blomberg (Barbe), 244.
Blucher (le général). Il commande les Prussiens à Leipzig, 553. Est surpris à Thuin, 569. Perd la bataille de Ligny, et tombe dans un fossé où les Français passent sur lui, 570. Il prend part à la journée de Waterloo, 572.
Bodegrave. Horreurs commises par les Français dans ce village, 560.
Boduognat, 3.
Boiset (l'amiral Louis de). Ses victoires sur les Espagnols à Romersval et à Calloo, 201. Il propose aux États de percer les digues pour délivrer Leyde, 206. Il réussit à sauver cette ville, *ibid.* Il est tué près de Ziericzée, 211.
Boisot (l'amiral Charles de) périt dans l'île de Duveland, 101.
Bollandistes, 19.
Bonaparte. Voyez *Napoléon.*
Bonaparte (Louis), roi de Hollande, 546. Il change de résidence, *ibid.* Abdique le trône en faveur de son fils, 551.
Bonaparte (Jérôme), roi de Westphalie, 549, 572.
Bor (Pierre), *Introduction.*
Borselen (François Van) épouse Jacqueline de Bavière, 26.
Bois-le-Duc. Son origine, 28. Prise de cette ville par le prince Frédéric-Henri, 312.
Bossu (Maximilien comte de), 192. Il échoue devant la Brièle, 178. Fait donner le sac à Rotterdam, 179. Il est battu et fait prisonnier à Enkhuysen, 197. Rendu à la liberté, 122. Il se distingue à la bataille de Rimenante, 241.

Digitized by Google

Boufflers (le maréchal de), 376, 382, 393. Sa belle retraite après la bataille de Malplaquet, 396.
Bourbon (les), 566.
Bourbon (Charlotte de), troisième femme de Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, 255. Sa mort, 257.
Bourbon (le connétable de), 70, 72.
Bourgogne (la) est réunie avec les Pays-Bas au corps germanique sous le titre de *cercle de Bourgogne*, 74.
Bourgogne (le duc de), petit-fils de Louis XIV, est défait à Audenaerde, 392.
Bouvignes (combat de), 507.
Brabançons (les). Leur origine, 15. Leurs souverains, *ibid.* Les Brabançons s'insurgent contre l'empereur Joseph II, et s'assemblent près de Bréda, 462. Ils entrent à main armée dans le Brabant, 472, 475. Soulèvent la Flandre, 474. Voyez *Brabant, Vandermersch, Schœnfeld, Vandernoot, Van Eupen, de Franckenberg et Nelis.*
Brabant (le duché de). Son origine, 15. Sa forme de gouvernement jusqu'à l'empereur Joseph II, 224. Composition de ses États, *ibid.* Ses priviléges, 425. Le conseil de Brabant proteste contre la suppression des couvens, 427, et contre la nouvelle administration du pays, 437-440. Les États de Brabant refusent les subsides, 439. Leurs menaces aux gouverneurs-généraux, 440. Ils soulèvent le peuple, *ibid.* Cassent les tribunaux de première instance, 441. Leurs nouvelles exigeances, 442. Calomnies qu'ils répandent parmi le peuple, pour le soulever, *ibid.* Ils forcent les gouverneurs-généraux de tenir en surséance absolue tous les édits de réformes, 443. Organisent l'insurrection, 446, 450. Refusent d'exécuter les points préalables à la paix générale, 451. Leurs prières que les troupes ne chargent pas les Bruxellois ameutés, 453. Ils accordent les subsides arriérés, 454. Leur mauvaise foi, 454, 455. Leurs nouvelles demandes, 455. Ils refusent de nouveau les subsides, 459. S'opposent à l'édit qui abolit le tiers-état, 461. L'empereur casse les États et supprime les priviléges du Brabant, *ibid.* Les États se déclarent souverains, et se font inaugurer, 485. Réflexions, *ibid.* Leur traité d'union avec les autres provinces insurgées, 486. Ils refusent d'agréer les propositions libérales de l'empereur Léopold II pour mettre fin aux troubles des Pays-Bas, 493. L'armée impériale rentre victorieuse à Bruxelles, 511. Les États sont amnistiés, mais ils travaillent toujours à l'ombre contre l'autorité du gouvernement, 512.
Brackel (Jean Van), 348.
Brandebourg (l'électeur de) reconnu comme roi de Prusse, 402.
Bréda, conférences tenues dans cette ville, 207. Elle embrasse le parti des États-Généraux, 271. Est reprise par les Espagnols et livrée au pillage, *ibid.* Harauguer s'en rend maître par stratagème, 271. Elle est enlevée par Spinola, 308, et reprise définitivement par le stathouder Frédéric-Henri, 312. Prise de cette place par Dumouriez, 522.
Brédérode (Henri de), 108, 112. Son discours aux seigneurs des Pays-Bas réunis à Bruxelles, 109. Il les engage à adopter le nom de *gueux*, 111. Sa mort, 122.

Digitized by Google

Brièle (prise de la), 178.
Brugeois (les) se révoltent contre l'archiduc Maximilien, 61, 62. Ils le tiennent quatre mois en prison, et commettent sur sa personne, sur ses officiers et sur ses soldats des indignités affreuses, *ibid.* Ils obtiennent leur pardon, 62. Leur nouvelle révolte, 64. Leur défaite, *ibid.* Leur punition, *ibid.*
Bruges. Son immense commerce, 65, 66. Son commencement, *ibid.* Sa ruine, 66.
Brunswick (Charles-Guillaume-Ferdinand duc de), général en chef des alliés en 1792. Son manifeste, 517. Il se rend maître de Longwy et de Verdun, *ibid.* Sa retraite à Valmy, *ibid.*
Brunswick (le duc de), général en chef de l'armée prussienne en 1806 contre Napoléon, 549. Ses fautes stratégiques, sa bravoure et sa mort, *ibid.*
Brustem (bataille de), 37.
Bruxelles. Terrible bombardement de cette ville par le maréchal de Villeroi, 382. Sa prise par les alliés, 391. Son soulèvement contre l'empereur Joseph II, 479, 481.
Bulow (le général) décide du sort de la bataille de Waterloo, 572.
Buren (le comte de). Voyez *Orange* (Philippe-Guillaume de Nassau, prince d'Orange).
Buren, sac de cette ville, 209.

C.

Cabillaux (les), 24.
Caisse patriotique de Vonck, 470.
Cambyse, désastres de son armée en Égypte, 552.
Cap-de-Bonne-Espérance, 445, 459. Notice sur cette colonie, 459 (*n.*).
Capucins de Bruxelles récompensés de leur conduite révolutionnaire, 498.
Caravanes pendant la révolution brabançonne, 504, 505.
Carlos (dom), fils de Philippe II. Crime dont il est accusé, 150, 151. Sa mort tragique, 150.
Carlos de Seza, 152.
Cassel (batailles de), 368, 529.
Câteau-Cambresis (paix de), 97.
Célibat, 16.
Celles (le comte de), 552.
Censius fait Grégoire VII prisonnier, 18 (*n.*).
Censure de livres introduite dans les Pays-Bas, 104.
Cercle de Bourgogne, 74, 149.
César (Jules) dans les Pays-Bas, 3. Bataille sanglante qu'il soutient sur la Sambre contre les Nerviens, *ibid.* Dangers qu'il y court, *ibid.* Son éloge des Belges, *ibid.* Il admet les Bataves dans l'alliance du peuple romain, 11.
Centeniers dans les Pays-Bas, 4.
Cérisier, remarques sur son histoire, *Introduction.*
Ceylan (le) est gardé par les Anglais, 544. Notice sur cette île, *ibid.* (*n.*).

Digitized by Google

Chambre de réunion. Voyez *Metz*.
Champions, 18.
Charbonnier (le général), 530.
Charles-Martel, 15.
Charlemagne, 15. Il subjugue les Saxons, et en déporte une grande partie en Belgique, *ibid.* Il ne sait pas écrire, 17. Son monogramme, *ibid.* Il donne des principautés aux évêques, 18. Ses capitulaires, 21. Écoles qu'il établit dans les Pays-Bas pour remédier à l'ignorance qui y règne, 22.
Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. Il est insulté par les Dinantois, 34. Voyez *Dinant*. Il succède à Philippe-le-Bon, son père, 36. Est enfermé dans la ville de Gand par les habitans, *ibid.* Punition des Gantois, *ibid.* Gagne la bataille de Brustem sur les Liégeois, 37. Prend Liége, fait raser les murs de cette cité, et emporte l'artillerie, les armes, etc., 38. Il tient Louis XI prisonnier à Péronne, et le force de marcher avec lui contre les Liégeois, que ce roi fourbe avait soulevés contre le duc, 39, 40. Il risque d'être tué dans son lit, 41. Combat meurtrier entre six cents Franchimontois et les Bourguignons, *ibid.*
Charles s'empare de Liége qu'il livre au pillage, au massacre et aux flammes, 42. Cruauté du duc, *ibid.* Son présent à l'église de Saint-Lambert, *ibid.* Il cherche à étendre ses États et à les ériger en royaume, 43. Essaie de soumettre la Lorraine et la Suisse, *ibid.* Se rend maître de Granson, et viole sa parole, *ibid.* Il est défait par les Suisses dans les batailles de Granson et de Morat, 44. Perd son beau diamant, *ibid.* Est tué devant Nancy, 45. Son tombeau à Bruges, 54. Trait mémorable de justice de ce duc, 47.
Charles-Quint. Sa naissance, 67 (*n.*). Il devient souverain des Pays-Bas, de l'Espagne et empereur d'Allemagne, 67. Fait nommer son précepteur souverain pontife, 69. Ses guerres avec François Ier, roi de France, 69, 70. François devient son prisonnier, 70. Son armée s'empare de Rome, 72. Ses traités avec François Ier, 71, 73. Ses conquêtes, 74. Il réunit la monarchie bourguignonne à l'empire germanique sous le titre de *Cercle de Bourgogne*, *ibid.* Son affection pour les peuples des Pays-Bas, *ibid.* Son séjour à Paris, *ibid.* Il punit sévèrement la révolte des Gantois, 74, 75. Il accorde la liberté de conscience aux protestans d'Allemagne, 76. Lève le siége de Metz, *ibid.* Emporte Terouane d'assaut et détruit cette ancienne ville, 77. Il abdique la couronne en faveur de son fils, 78. Son discours à Philippe II, *ibid.* Ses occupations dans sa retraite, 79. Sa mort occasionnée par une cérémonie bizarre, *ibid.* Prospérité de l'industrie et du commerce dans les Pays-Bas sous son règne, 80, 81.
Charles Ier, roi d'Angleterre, se rend odieux à ses sujets, 334. Il perd la bataille de Nazerbi et est livré par l'armée écossaise aux parlementaires, *ibid.* Ambassadeurs hollandais qui demandent grâce pour sa vie au parlement, 335. Il a la tête tranchée, *ibid.*
Charles II, roi de la Grande-Bretagne, 344. Il déclare la guerre aux Provinces-Unies, *ibid.* Conclut la paix avec elles, 348. Cherche à faire rétablir le stathoudérat, 349. Gagné par l'or de Louis XIV, il

Digitized by Google

déclare de nouveau la guerre à la république batave, 350. Il est forcé de faire la paix, 363.
Charles-le-Chauve, 15, 18.
Charles IX, roi de France, fait massacrer dans toute l'étendue de la France, les réformés à la Saint-Barthélemi, 125 (*n.*). Sa maladie extraordinaire et sa mort, *ibid.*
Charles II, roi d'Espagne. Il ordonne aux Belges de prendre leurs grades de licenciés à l'université de Louvain, 512. Sa mort, 385. Son testament, *ibid.* Partage de ses États, 402.
Charles, archiduc d'Autriche, est proclamé roi d'Espagne sous le nom de Charles III, 391. Il devient empereur sous le titre de Charles VI, 400. Conclut la paix, et obtient une partie de la monarchie espagnole, 402. Il érige et supprime ensuite la *compagnie d'Ostende*, 404. Son édit par lequel il ordonne aux étudians des Pays-Bas autrichiens de prendre leurs grades à l'université de Louvain, 512. Sa mort, 407. Sa *sanction pragmatique*, *ibid.*
Charles XII, roi de Suède, 352.
Charles-Emmanuel III, 408.
Charles, archiduc d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, 523. Il prend part à la bataille de Fleurus, 531.
Charles, prince de Lorraine, gouverneur-général des provinces belgiques, 400, 411. Ses victoires, 409.
Charles-Albert, électeur de Bavière, fait la guerre à Marie-Thérèse, 407. Il est élu empereur sous le nom de Charles VII, *ibid.* Sa mort, 409.
Charte de Vilvorde, 16.
Chartes des Pays-Bas, 16. Leur origine, *ibid.*
Chasse au moyen-âge, 18.
Chèvremont. Son formidable château, 16. L'évêque Notger s'en empare par une noire perfidie, *ibid.*
Childeric III, 15.
Christophe (saint). Sa légende fabuleuse, 19.
Christophe, prince palatin, meurt en combattant vaillamment, 203.
Churchill (Jean), duc de Marlborough, son portrait, 388. Il se rend maître de Liége, *ibid.* Défait les Français à Hochstet, 389. Force les lignes françaises à Tirlemont, 390. Ses victoires à Ramillies, *ibid.* A Audenaerde, 392, et à Malplaquet, 396. Il s'empare de Bruxelles, 391, de Tournai, de Mons, 396, et de Douai, 398. Est rappelé et disgracié, 399. Note sur ce grand capitaine, *ibid.* (*n.*).
Civilis (Claudius), 12. Il soulève la Batavie contre les Romains, 13. Défait leurs armées, *ibid.* Conclut la paix avec Céréalis, *ibid.*
Claesen (Renier) se fait sauter avec son vaisseau, 290.
Clairfayt (François-Sébastien-Charles-Joseph de la Croix, comte de). Il s'empare du poste de la *Croix des Bouquets*, 518. Livre bataille à Jemmappes, 519. Sa belle retraite, *ibid.* Il défait les Français à Aldenhoven, 522, se distingue à Neerwinden, *ibid.*, à Quiévrain, 525, à Raismes, *ibid.*, et à Famars, 526. Il prend le Quesnoi, 527. Sa belle et courageuse retraite, 529. Sa troisième retraite, 534. Notice sur ce général belge, *ibid.* (*n.*).

Digitized by Google

Claudine, princesse de Châlons-Orange, 72 (*n.*).
Clément VII, 172. Il est prisonnier dans le château de Saint-Ange, *ibid.*
Clément VIII, 276, 282. Difficultés qu'il fait pour ne pas absoudre Henri IV, roi de France, 276 (*n.*). Pénitences qu'il lui impose, *ibid.*
Clergé des Pays-Bas. Il s'oppose à l'affranchissement de l'esclavage, 16. Son ignorance et son incontinence au moyen âge, 16, 18, 19, 20, 21, 22. Il va à la chasse et à la guerre, 18. Le haut clergé acquiert de grandes richesses, étend arbitrairement ses pouvoirs, et dépose des rois, 16, 18.
Clergé sous Philippe-le-Bon, 35.
Clergé des Pays-Bas espagnols. Son mécontentement sous Philippe II, 88. Il est une des causes principales du mouvement révolutionnaire sous ce prince, *ibid.*
Clergé des Pays-Bas autrichiens. Ses richesses, ses priviléges et immunités, 426. Il s'oppose à l'établissement du séminaire général, 428-436. Excite le peuple à la révolte contre l'empereur Joseph II, 440, 441, 442, 449, 457, 458, 462. S'empare des pouvoirs de l'État, 484-485. Calomnies qu'il répand contre les partisans de Vonck, 490, 491, 492. Il réfuse de se conformer au bref de Pie VI, 494. Sa réponse au Saint-Père, *ibid.* Il fait piller les maisons des Vonckistes, 496, 497, 498, 502, 503. Voyez *De Franckenberg*, *Nelis*, *Van Eupen*, *Vandernoot*, *comité ecclésiastique et Tongerloo* (l'abbé de).
Clergé de la principauté de Liége. Ses grandes richesses, 426 (*n.*).
Clergé de France à l'époque de la révolution française, 516, 518.
Clubs en Hollande, 536.
Colbenzl (le comte de), *Introduct.*, et 503.
Cobourg (Frédéric-Josias, prince de), 522. Il frappe le pays de Liége d'une forte contribution, *ibid.*, gagne la bataille de Veerwinden, *ibid.*, et défait le général Dampierre à Quiévrain et à Raimes, 525. Il emporte le camp de Famars, et prend possession de Condé et de Valenciennes au nom de l'empereur, 526. Est battu à Watignies, 528, et défait les Français à Landrecies, *ibid.* Il bat en retraite à Lannoi et à Courtrai, 529. Ses succès à Tournai, 530. Il perd la bataille de Fleurus, 531. Fait piller et incendier un faubourg de Liége, 532. Il est battu devant Juliers et se retire derrière le Rhin, *ibid.*
Cocardes nationales, 445, 452, 453, 480.
Cochin, 559.
Cockerill, 82.
Cocqueville, 156.
Code Théodosien, 16.
Coligni (l'amiral de), 97, 125, 168. Sa mort tragique, 125 (*n.*).
Coligni (Louise de), épouse de Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, 260, 294, 299, 302.
Collectes pour les patriotes brabançons, 462.
Collége philosophique, 430 (*n.*). 436 (*n.*).
Collerédo (le comte de), 522.
Cologne (congrès de), 250.
Comité de Bréda, 466, 467, 468, 469.
Comité de Bruxelles, 470.

Digitized by Google

Comité de Hasselt, 470.
Comité ecclésiastique pendant la révolution brabançonne. Calomnies qu'il fait répandre contre les partisans de Vonck, 491. Pétition qu'il fait colporter et signer contre eux, *ibid.*
Commerce des Pays-Bas. Il tombe au dixième siècle, 16. Sa prospérité sous les ducs de Bourgogne, 28, sous Charles-Quint, 80-81, et sous Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, 82.
Commines (Philippe de). Remarques sur ses Mémoires. *Introduct.* Il est cité, 34, 37, 38, 41, 42, 45, 50, 51.
Commissaires royaux, 16.
Communes. Leur établissement dans les Pays-Bas, 16. Leurs chartes et leurs priviléges, *ibid.*
Compagnie d'Ostende, 404. Sa suppression, *ibid.*
Compagnies des Indes dans les Provinces-Unies, 289. Berceau de la compagnie des Indes orientales, *ibid.* Richesses des compagnies, 318.
Compromis des seigneurs confédérés dans les Pays-Bas, 108, 141, 142.
Comté de Hollande. Sa création, 23. Il passe dans la maison de Bavière, 24, et ensuite dans celle de Bourgogne, 26.
Comtés dans les Pays-Bas, 15.
Comte du palais, 16. Ses fonctions, *ibid.*
Comtes (les). Leur origine dans les Pays-Bas, 15, 16. Leurs fonctions, 16. Signification de ce titre chez les Romains, *ibid.* (*n.*).
Concile de Cloveshou contre l'ignorance des prêtres, 20.
Concile de Rome en 826 sur le même objet, 20.
Concile de Trente. Sa réforme du clergé, 86. Difficultés que rencontre sa réception dans les Pays-Bas, 95. Il y est reçu avec des restrictions, 96.
Concubinage au moyen âge, 18, 20.
Condé (le prince de), 317, 327. Ses pertes à la bataille de Seneffe, 365. Sa mort, *ibid.* (*n.*).
Condé (le prince de). Son corps d'émigrés, 517.
Confédération de la noblesse des Pays-Bas contre l'inquisition, 108.
Confédération du Rhin, 549.
Confédérés (les) des Pays-Bas présentent une requête à la gouvernante, 109. Ils prennent le nom de *Gueux*, 111. S'assemblent à Saint-Trond, 117. Traité qu'ils y signent, *ibid.* Ils prennent les armes, 121. Coopèrent à la pacification des dix-sept provinces, 123.
Congrès des provinces belgiques insurgées, 486, 506. Il cherche à réunir la Belgique aux Provinces-Unies, 506 Voyez *Brabant.*
Congrès de Vienne, 558.
Conseil d'État. Il prend les rênes du gouvernement dans les Pays-Bas après la mort de Requesens, 213. Bouleversement général, *ibid.* Il proscrit les Espagnols, 215.
Contreros, 278.
Convention nationale. Ses décrets despotiques, 527. Voyez *Louis XVI.*
Coppenole, 60, 61.
Cordeliers, 245, 498.
Corruption des mœurs, 17, 18, 20.
Cour supérieure instituée par Philippe-le-Bon dans les Pays-Bas, 28.

Digitized by Google

Crédulité aveugle au moyen âge, 19.
Critique. Son absence pendant les siècles d'ignorance, 19.
Croisades (les). Leur origine, 16 (*n.*). Motifs du peuple pour les suivre, *ibid.* Motifs des nobles pour les entreprendre, *ibid.* Motifs des rois pour y encourager les seigneurs, *ibid.* Effets heureux et malheureux de ces entreprises, *ibid.*
Croisés (les) se livrent aux plus coupables excès, 16 (*n.*). Composition de leur armée, *ibid.* Leurs victoires et leurs revers, *ibid.* Leur désunion, *ibid.*
Cromstrom, 415.
Cromwell, 335. Il accorde la paix aux Provinces-Unies à la condition qu'elles excluent à perpétuité la maison d'Orange-Nassau de toute charge publique, 341. Sa mort, 344 (*n.*). Notice sur cet usurpateur, *ibid.*
Croy (Guillaume de), seigneur de Chièvres, jouit de la confiance de Charles-Quint, 68. Sa partialité en faveur des Belges, *ibid.* Il devient régent d'Espagne, 90.
Croy (Philippe de), duc d'Arschot, oppose aux emblèmes des Gueux une médaille de la vierge, 111 (*n.*). Il la fait porter au chapeau par ses sujets, *ibid.* Devient président du conseil d'État, 215. Se met à la tête d'un parti contre celui du prince d'Orange-Nassau, 232. Appelle l'archiduc Mathias dans les Pays-Bas, *ibid.* Ancienne rivalité entre la maison de Croy et celle du prince d'Orange, *ibid.* Le duc est jeté en prison et rendu à la liberté par Guillaume Ier, *ibid.* Il est envoyé à la tête d'une ambassade au congrès de Cologne, 250. Sa paix avec le roi d'Espagne, *ibid.*
Culembourg (le comte de), 108, 109.
Cumberland (le duc de), 410, 412, 418.

D.

Daens, négociant opulent d'Anvers, brûle un billet de deux millions, 80.
Dalhem (combat de), 157. Sac de cette ville, 238. Triste sort de la fille du gouverneur de cette petite place, *ibid.*
Dames d'Amsterdam, Voyez *Amsterdam*.
Dampierre (le général). Ses défaites, 522, 525, Sa mort, 525.
Danne (Pierre), assassin de Maurice, prince d'Orange-Nassau, 285. Son supplice, *ibid.*
Danois (les), 16.
Davoust (le maréchal). Sa bravoure à la bataille d'Auerstaedt, 549, et à la bataille d'Eylau, 550.
Deane (l'amiral), 338.
Deslandes, émeutier, 491, 497, 498.
Delius, 556.
Demérari, 559, et (*n.*).
Démons incubes et succubes, 19.
Denain (prise de), 401.
Desèze, défenseur de Louis XVI, 521.

Digitized by Google

Dettingen (bataille de), 408.
Devins chez les peuples des Pays-Bas, 7.
Dewez, 182, 491, 492, 498, 500, 503, 504, 505, 509. Remarques sur son histoire générale et particulière, *Introduct.*
Diest (prise de), 238, 477.
Dillon (Théobalde), 517.
Dinant. Révolte de cette ville, 34. Elle est détruite par Philippe-le-Bon, *ibid.* Cruautés horribles commises à Dinant, *ibid.*
Divisions entre les provinces wallonnes et hollandaises, 242, 245, 248.
Does (Van der) commandant de Leyde, 205. Sa courageuse défense, *ibid.* Il fait fabriquer une monnaie de papier, *ibid.* Son dévouement héroïque, *ibid.* Il est nommé premier curateur de la nouvelle université de Leyde, 206.
Daggers-Bancks (bataille de), 422.
Dollart (lac de). Sa formation, 1 (*n.*).
Dordoigne (Pierre), assassin de Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, 258. Son supplice, *ibid.*
Dordrecht (synode de), 301.
Douai. Création de son université, 88.
Dousa (Janus), Voyez *Does* (Van der).
Douvres (combat de), 290.
Drapeaux militaires foulés aux pieds par l'évêque de Bruges, 456.
Drapiers. Leur grand nombre à Louvain, à Ypres, etc., sous les ducs de Bourgogne, 27.
Drossard, 424.
Druides (les) des peuples des Pays-Bas, 8. Leurs lois, *ibid.* Leurs fonctions, *ibid.* et 9. Leur grande autorité et souverain pontife, 8. Leur excommunication, *ibid.* Cérémonies pour cueillir le gui, 9. Sacrifices humains, 10.
Ducs. Leur origine dans les Pays-Bas, 15, 16.
Duchés dans les dix-sept provinces, 15.
Dudley (Robert), gouverneur-général des Provinces-Unies, 267, 268.
Duellistes de profession, 18.
Duels ordonnés au moyen âge par les tribunaux, 18.
Dufour (Pierre) envoyé de Bruxelles pour assassiner Maurice, prince d'Orange-Nassau, 277.
Dumas (le comte Mathieu), 549 et (*n.*).
Dumouriez (le général). Il offre ses services aux patriotes brabançons, 501. Il est victorieux à Jemmappes, 519, et entre à Liége, *ibid.* Il pénètre en Hollande, 522. Sa défaite à Neerwinden, *ibid.* Il trahit la convention nationale et passe chez les Autrichiens, 524. Sa mort, *ibid.* (*n.*).
Duncan (Adam) défait la flotte de la république batave, 540. Sa nouvelle tactique, *ibid.*
Dunes (les), 327 (*n.*). Batailles dans les dunes de Flandre, 327 et d'Angleterre, 322.
Dunstan, archevêque de Cantorbéry, se met à la tête des révoltés contre son roi, 18. Son zèle pour la continence du clergé, 20

Digitized by Google

Du Pont, officier français, tué par une fille qu'il avait déshonorée, 258.
Duveland, 210. Combat étonnant dans le canal de cette île, *ibid.*
Du Vivier, secrétaire du cardinal de Franckenberg, 430, 484, 491. son journal révolutionnaire, 476.
Duyn de Maasdam (le comte Van der), 554.

E.

Éburons (les), 2. Ils sont presque tous exterminés, *ibid.*
Échevins. Leurs institutions, 16.
Écluse (prise de l'), 267, 286.
Écoles des cathédrales et des monastères instituées par Charlemagne dans les Pays-Bas, 22. Enseignement qu'on y donnait, *ibid.* Leur sort, *ib.*
Écoutette, 424.
Edwy, roi d'Angleterre, 18.
Éginhard, *Introduction*.
Églises. Leur profanation dans les Pays-Bas, 114, 115, 116.
Église de Saint-Pierre à Rome, 86 (*n.*). Sa grandeur et sa magnificence, *ibid.*
Egmont (le comte). Voyez *Lamoral* (Charles).
Elgive, épouse d'Edwy. Elle est cruellement mise à mort par l'archevêque Odon, 18.
Éligius (Saint), 18.
Élisabeth, reine d'Angleterre. Elle enlève une forte somme d'argent à Philippe II, roi d'Espagne, 168. Protége Guillaume Ier, prince d'Orange Nassau, 177. Fait partir les *gueux* de mer des ports de la Grande-Bretagne, 178. Envoie des secours aux Provinces-Unies, 267. Appelle les Hollandais à son secours pour combattre l'Invincible Armada de l'Espagne, 270. Victoire de la flotte anglo-batave, *ibid.* Mort d'Élisabeth, *ibid*, (*n.*). Notice sur cette princesse, *ibid.*
Élisabeth de Valois, troisième femme de Philippe II, roi d'Espagne, 150, 151. Elle meurt vraisemblablement du poison donné par son mari, 151.
Élisabeth de France 521.
Emblèmes séditieux pendant la révolution brabançonne, 445.
Émigrations des Pays-Bas sous Philippe II, 106, 133, 137, 266, 269.
Émigrations pendant la révolution brabançonne, 465.
Enfans. Leur consécration dans les couvens au moyen âge, 18.
Engelbert Ier, comte de Nassau. Voyez *Nassau*.
Engelbert II, comte de Nassau. Voyez *Nassau*.
Enkhuysen (bataille navale d'), 197.
Ennoblissement des roturiers, 16
Enterrement de personnes vivantes, 25, 307.
Epona, 5.
Épreuves au moyen âge par l'Eucharistie, 18 (note sur Grégoire VII).
Épreuves de fer rouge, 18, d'eau bouillante, *ibid.*, et d'eau froide, *ibid.*

Digitized by Google

Épreuves par duels, 18.
Ernest (l'archiduc), gouverneur-général des Pays-Bas, 276. Sa mort, *ibid.*
Ernest de Bavière. Son édit relatif à la sorcellerie dans le pays de Liége, 19 (*n.*).
Escadron sacré de Napoléon, 552.
Escaut (l'). Sa fermeture du côté des Provinces-Unies arrêtée par le traité de Munster, 325. L'empereur Joseph II en exige l'ouverture, 513. Arrangement de ce différent, *ibid.*
Esclavage dans les Pays-Bas, 16. Il y est aboli, *ibid.*
Escoredo (Jean), 243.
Espagne (l') demande la protection des Provinces-Unies, 329. Démembrement de ses États, 402.
Espagnol qui épouse sur son lit de mort une demoiselle qu'il a déshonorée, et qui lui a porté un coup mortel, 258.
Espagnols (les). Origine de leur antipathie contre les Belges, 67, 68. Leur cruauté à Saint-Domingue, 89. (*n.*). Leurs révoltes dans les Pays-Bas, 214. Leurs pillages, *ibid.* Leur proscription, 215. Sac affreux qu'ils donnent aux villes de Maestricht et d'Anvers, 216, 217. Massacres et horreurs qu'ils commettent dans cette dernière ville et ailleurs, 218, 225. Ils quittent les Pays-Bas, 225, et y reviennent, 229, 234.
Espion envoyé par le comte de Trauttmansdorff au comité de Bréda, 467. Il gagne le confiance de Van Eupen et de Vandernoot, *ibid.* Est envoyé à Bruxelles par le comité pour commencer la révolution brabançonne, 468. Sa visite au cardinal de Franckenberg, *ibid.* Il assiste au conseil secret chez Mme Pineau, 484. Brouille et complique la révolution du Brabant, 468 (*n.*). Ses mémoires sur cette révolution, *ibid.*
Esséquibo, 559 et (*n.*).
Estampes (la duchesse d'), maîtresse de François Ier, 74.
Ésus, 5.
États (les) des provinces méridionales des Pays-Bas prennent en mains les rênes du gouvernement de leurs provinces respectives, 219. Voyez *Guillaume Ier*, prince d'Orange-Nassau, *Juan d'Autriche*, et *François de France*.
États-Généraux (les) de France convoqués par Louis XVI, 516. Leur tier-État fait voter à la pluralité des voix des trois ordres, *ibid.* Ils se constituent en *assemblée nationale*, et déclarent que la souveraineté appartient à la nation, *ibid.* Ils abolissent les priviléges, la noblesse, et les ordres religieux, *ibid.* Ils déclarent les biens ecclésiastiques *biens nationaux*, *ibid.* Voir *Louis XVI*.
États-Unis (les) de l'Amérique, 421, 460.
Ethelrolde (Saint) remplace ses chanoines par des moines, 20.
Étienne VI, 20.
Être-Suprême (l') reconnu par la république française, 528. Fête instituée en cette occasion, *ibid.*
Eugène III fait prêcher la deuxième croisade, 16 (*n.*).
Eugène de Savoie (le prince). Son portrait, 389. Ses victoires à Hochstet, *ibid.*, à Turin, 391, à Audenarde, 392 et à Malplaquet,

Digitized by Google

396. Il perd Denain, Marchiennes, etc., 401. Notice sur ce grand capitaine, 401 (*n.*). Ses victoires à Zeutha, Temeswar, Peterswaradin et à Belgrade, *ibid.* Ses ennemis, *ibid.*
Eugène (le prince) de Beauharnais, vice-roi d'Italie, 553. Sa lettre à l'empereur Alexandre Ier, *ibid.*
Eylau (bataille d'), 550.
Évêché (l') de Tolède, 518.
Évêché (l') de Lausanne, 518.
Évêché (l') de Posen, 518.
Évêché (l') de Warmie, 518.
Évêchés dans les Pays-Bas sous Philippe II, 87.
Évêchés nouveaux créés dans dix-sept provinces, 87.
Évêchés donnés aux princes réformés, 325 (*n.*).
Évêques (les) étendent leurs pouvoirs et déposent des rois, 18. Leur empiétement sur l'autorité civile, *ibid.* (*n.*).
Évêques devenus princes, 18.
Évêques d'Anvers qui nomment aux places de ministres protestans, 325 (*n.*).
Excommunication. Voyez *Druides.*
Exécutions nombreuses et cruelles dans les Pays-Bas sous Philippe II, 92, 101, 104, 105, 106, 140, 144 145, 148, 173.
Exorcismes contre les tempêtes diaboliques, 19 (*n.*).
Exorcismes contre les rats, les souris, etc., magiques, 19 (*n.*).

F.

Fabricius, carme, exécuté à Anvers, 104.
Fallemagne (combat de), 510.
Famine en Flandre et en Brabant, 269.
Famine à Paris, 275 (*n.*).
Famars (bataille de), 526.
Famars (le seigneur de), 182.
Fariaux. 561.
Farnèse (Alexandre), prince de Parme. Il ramène les troupes espagnoles dans les Pays-Bas, 234. Prend Sichem d'assaut, et livre cette ville à un sac affreux, 237. Cruautés qu'il y fait commettre, *ibid.* Dahlem pris d'assaut, subit le même sort, 238. Il est nommé gouverneur-général des Pays-Bas espagnols, 243. Il fait conclure l'union d'Arras, et l'oppose à la confédération d'Utrecht, 247. Il prend Maestricht d'assaut, 249. Massacre horrible des habitans pendant trois jours, *ibid.* Il se rend maître de différentes autres villes, 256, 259, 262. Siége mémorable d'Anvers. Prise de cette ville, 263-265. Pont gigantesque que le prince fait jeter sur l'Escaut, *ibid.* Les Bataves l'empêchent de se joindre avec ses troupes à la flotte immense de Philippe II, 270. Ses expéditions en France, 275. Sa mort, *ibid.*
Fauconnerie. Passion pour cette chasse au moyen âge, 18.
Fayette (de La), 495, 517.
Feller (l'abbé de), 432, 436, 463, 465, 468, 470 (*n.*), 485, 492, 493, 494, 504, 505, 507, 508, 509, 510. Remarques sur son *Journal historique*

Digitized by Google

et littéraire et sur son dictionnaire des grands hommes, *Introduct.* Il se constitue l'opologiste des pillards brabançons, 476, 494, 503. Ses principes pour autoriser les pillages et les massacres pendant les révolutions, 503. Somme qu'il perçoit des États de Brabant pour son journal, *ibid.*

Féodal (gouvernement). Son origine, 15. Sa décadence et fin, *ibid.*

Ferraris (le comte de) succède au général d'Alton, 481. Ses propositions de paix, *ibid.*

Fesch (le cardinal), 552.

Feuillade (le duc de la), 391.

Fêtes de la république française, 528.

Fiefs. Leur origine dans les Pays-Bas, 15.

Filipsland, 210.

Fin du monde annoncée comme prochaine au dixième siècle, 16, 20.

Fitz-James, duc de Berwick fait prisonnier, 381. Il est victorieux à Almanza, 400.

Flamands (les). Leurs ancêtres, 15. Leurs révoltes contre Philippe-le-Bon, 32, contre Charles-le-Téméraire, 36, contre Marie de Bourgogne, 49-52, contre l'archiduc Maximilien, 55, 56, 57, 58, 60, 61, 62, 63, 64. Voyez *Gantois*, *Brugeois*.

Flessingue. Elle se révolte contre les Espagnols, 180. Prise de cette ville par les Anglais en 1809, 548.

Fleurus (batailles de), 375, 551.

Flotte immense nommée l'*Invincible*, de Philippe II, 270. Ses équipages, ses armemens et ses aumôniers, *ibid.* Elle est détruite par la tempête, *ibid.*

Fontenoi (bataille de), 410.

Fosse eugénienne, 311.

Foulques. Sa lettre à Louis IV, 17 (*n.*).

Français. Leur armée périt dans la Gueldre, 316.

Franchimontois (les six cents). Leur dévouement héroïque et leur mort, 41.

Franchises dans les Pays-Bas, 16.

François Ier, empereur d'Allemagne, 406, 407, 408, 409, 420 (*n.*).

François II, empereur d'Allemagne, succède à son père, 516. Il soutient la guerre contre la France, 517, 518, 519. Est inauguré à Bruxelles, 528. Est présent aux batailles de Lannoi, 529, et de Tournai, 530. Il retourne à Vienne, *ibid.*

François Ier, roi de France. Il dispute la couronne impériale à Charles-Quint, 68. Fait la guerre à l'empereur et est fait prisonnier à la bataille de Pavie, 70. Il signe le traité de Madrid et ne l'observe pas, 71. Son *traité des dames*, 73. Il accorde à Charles-Quint le passage par la France, 74.

François de France, duc d'Anjou et d'Alençon, 228. Il est nommé protecteur des États des Pays-Bas, 240. Traité que les États concluent avec lui, *ibid.* Il quitte les dix-sept provinces, 245. Il est élu souverain des Pays-Bas, 251-252. Traité conclu entre lui et les États, 252. Il délivre Cambrai, 256. Est inauguré, 257, 258. Il veut se rendre indépendant des États, et essaie de s'emparer d'Anvers, 258. Sa défaite

Digitized by Google

dans cette ville, *ibid.* Il est réconcilié avec les États, *ibid.* Sa mort, 259. Ses prétentions à la main d'Élisabeth, reine d'Angleterre, *ibid.*

Francs (les). Leur irruption dans les Pays-Bas et dans les Gaules, 14. Leur mépris pour les Romains, 16.

Franckenberg (J. H. comte de), cardinal-archevêque de Malines. Ses réclamations contre les réformes de l'empereur Joseph II, 427. Ses observations contre le séminaire général de Louvain, 429. Il y envoie ses séminaristes, 430. Est mandé à Vienne pour se justifier, 431. Déclaration et promesses qu'il y fait à l'empereur, *ibid.* Il refuse de renvoyer ses séminaristes à l'établissement de Louvain, 432. Se laisse influencer par la cour de Rome, 433. S'obstine à conserver son séminaire, 435. Il déclare les professeurs et l'enseignement du séminaire général héthérodoxes, 436. L'empereur lui redemande sa décoration, et le diplôme de conseiller intime d'État, 465. Mandat d'arrestation lancé contre lui, *ibid.* De Franckenberg se cache à Bruxelles, *ibid.* Son stratagème pour échapper à la police autrichienne, *ibid.* Son fanatisme et son animosité contre l'empereur Joseph II, 468. Son entrevue avec le baron de Bamberg, espion du gouvernement impérial, *ibid.* Sommes considérables qu'il prodigue pour faire la révolution brabançonne, 467, 470. Il est exclu de l'amnistie générale, 481. Son mandement contre les Vonckistes, 492. Il refuse de se soumettre au bref de Pie VI, 494. Fait chanter des messes solennelles en action de grâces après le pillage des maisons des libéraux, 503. Il est forcé de faire ses excuses à l'empereur Léopold II, et d'avouer ses torts, 512. Sa fin, 511.

Frédéric Ier, empereur d'Allemagne, 17.

Frédéric III, empereur d'Allemagne, 62.

Frédéric II, roi de Prusse. Il fait valoir d'anciens droits sur la Silésie contre Marie-Thérèse, 407. Entre à main armée dans cette province, *ibid.* S'en rend maître, *ibid.* Défait le comte de Neuperg, s'empare de Breslau et remporte une grande victoire sur le prince Charles de Lorraine, *ibid.* Il obtient presque toute la Silésie et le comté de Glatz de l'impératrice-reine, et fait la paix avec elle, 408. Déclare de nouveau la guerre à Marie-Thérèse, 409. Il prend la ville de Prague, et doit abandonner sa conquête, *ibid.* Défait le prince Charles de Lorraine à Friedberg et à Prandnitz et accorde la paix à Marie-Thérèse, *ibid.* Frédéric II et l'évêque de Warmie, 518.

Frédéric (le prince) des Pays-Bas, 555-556.

Frédéric de Tolède, fils naturel du duc d'Albe, arrête le comte de Horn, 157. Il assiége Mons, 185. Sa cruauté, 189, 192, 193. Il est forcé de lever le siége d'Alkmaar, 196.

Frédéric-Auguste, électeur de Saxe et roi de Pologne, 406, 407.

Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, envoie une armée dans les Provinces-Unies pour soutenir le stathouder, 515. Il entre avec des troupes considérables en France, 518. Sa retraite, *ibid.* Son armée arrive après la bataille de Fleurus, 531. Son gouvernement abandonne la Hollande contre la foi des traités, 533. Il conclut la paix avec la république française, 549.

Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, succède à son père, 549. Il sou-

Digitized by Google

tient la guerre contre Napoléon, *ibid.* Sa bravoure à la bataille d'Auerstaedt *ibid.* Il perd la moitié de ses États, *ibid.*
Frédéric-Henri, prince d'Orange-Nassau, succède à son frère Maurice dans le stathoudérat des Provinces-Unies, 310. Il s'empare de Wesel, de Bois-le-Duc, de Venloo, de Strael, de Ruremonde, de Limbourg, de Maestricht, de Bréda, etc., 312. Défait les Espagnols au fort Philippine, *ibid.* Reconnaissance des États-Généraux à son égard, *ibid.* Il commande en chef l'armée hollando-française contre l'Espagne et pénètre en Brabant, 316. Ses succès, *ibid.* Son ressentiment contre le cardinal Richelieu, *ibid.* (*n.*). Sa mort, 326. Caractère de ce prince, *ibid.*
Frédérique-Louise-Wilhelmine, princesse d'Orange-Nassau, 547.
Frédérique-Louise-Wilhelmine de Prusse, reine des Pays-Bas, 547.
Frédérique-Sophie-Wilhelmine de Prusse, épouse de Guillaume V, prince d'Orange-Nassau, 467. Elle est arrêtée par les insurgés, 515. Le peuple détèle les chevaux de son carrosse lors de sa rentrée à La Haye, *ibid.*
Friedland (bataille de), 550
Frisons (les), 14.
Fuentes (le comte de), Voyez *Gusman* (Pierre de).

G.

Gaelen (Van), 350, 353.
Galen (Jean Van). Sa victoire et sa mort, 338.
Galles (le prince de), 335.
Galloway, 400.
Gand. Sa grandeur et son ancienne population, 74. Le duc de Parme s'en rend maître, 262. Sa prise par les Brabançons insurgés, 474.
Gand (pacification de), 222.
Gand (congrès de), 560.
Gantois (les). Ils se révoltent contre Philippe-le-Bon, 32. Leur défaite, *ibid.* Ils obtiennent leur pardon à des conditions très-humiliantes, *ibid.* Leurs révoltes contre Charles-le-Téméraire, 36; contre Marie de Bourgogne, 49, 52. Ils condamnent à mort deux ministres de cette princesse, 50, 51. Leur révolte contre l'archiduc Maximilien, 55. Leur défaite, 56. Ils se révoltent de nouveau contre ce prince, 57. Leur punition, 58. Nouvelle révolte, 60, 62. Ils se soulèvent contre Charles-Quint, 74. Leur châtiment, 75.
Gassendi détrompe un berger qui se croit sorcier, 19.
Gembloux (bataille de), 235.
Gemmingen (combat de), 159.
Genlis (le seigneur de), 182.
Georges II, roi d'Angleterre, 408.
Georges, duc de Clarence, 52.
Gérard (Balthasar), assassin de Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, 260. Son horrible supplice, *ibid.* Récompense que Philippe II accorde à sa famille, 261.
Gérard l'émeutier, 497, 498.
Gertrude (sainte), 15.

Digitized by Google

Gertrude de Malines, maîtresse du prince Maurice, 309.
Giambelli (Frédéric). Ses machines infernales, 264.
Gibraltar (combat de), 291. Prise de cette ville par les Anglais, 402.
Givet, 383.
Glimes (Jean de), marquis de Berg-op-Zoom, 110. Sa mort, *ibid.*
Glimes (le seigneur de), vice-amiral, 201. Sa défaite à Romersval, *ibid.* Sa mort, *ibid.*
Godefroid, duc de Bouillon. Il vend son duché et part avec la première croisade, 16 (*n.*). Ses victoires, *ibid.* Il est élu roi de Jérusalem, *ibid.* Sa mort, *ibid.*
Goignies (Antoine de), 235.
Gomar (François) s'oppose à Arminius, 298. Sa doctrine, *ibid.*
Goodson, amiral d'Angleterre, 340.
Gorcum. Cruautés exercées dans cette ville par Guillaume de la Marck, 190.
Goths (les). Leur origine et leurs irruptions en Europe, 14. Leur trésor, *ibid* (*n.*).
Gouverneurs dans les Pays-Bas sous les rois Francs, 15.
Grand-Pensionnaire des Provinces-Unies, 303. Pouvoirs de ce magistrat, *ibid.*
Grand d'Aussi (le). Ses fabliaux, 19 (*n.*).
Granson (bataille de), 44.
Gratien, 552.
Grave. Prise de cette ville, 286, 534,
Gravelines (bataille de), 147.
Granvelle (Antoine de), confident de Philippe II, 84. Il devient archevêque de Malines, 87. Son caractère, 90. Il est l'objet de la haine publique, 92, 94. Son rappel des Pays-Bas, 94.
Grégoire II, 18.
Grégoire VII. Ses prétentions, 18 et (*n.*). Ses démêlés avec Henri IV, *ibid.* Il excommunie et dépose cet empereur, *ibid.* Couronne qu'il envoie à Rodolphe de Souabe, 18 (*n.*). Sa lettre sur la simonie et l'incontinence du clergé, *ibid.* Sa mort, *ibid.*
Grégoire X. Son bref à Henri de Gueldre, 20 et (*n.*).
Grégoire XIII, 125 (*n.*). Il accorde indulgence plénière aux troupes de don Juan d'Autriche, 234-235. Somme d'argent qu'il envoie à ce prince, 234.
Grégoire de Tours. Remarques sur son histoire, *Introd.*
Grimoald, 15.
Grotius (Hugues), 15, 83, 84, 88, 97, 109, 114, 145, 146 158, 161, 175, 179, 192, 193, 215, 216, 220, 232, 246, 247, 251, 252, 255, 258, 260, 261, 267, 268, 270, 271, 274, 276, 277, 278, 279, 280, 282, 283, 284, 285, 286. Remarques sur ses Annales et sur son Histoire des Pays-Bas, *Introd.* Sa femme le sauve de la prison, 305.
Grouchy (le général), 572.
Guerre pour la succession du duché de Clèves, 308.
Guerre pour la succession d'Espagne, 388 et suiv.
Guerre pour la succession au trône de Pologne, 406.
Guerre de sept ans contre Marie-Thérèse, 407 et suiv.

Digitized by Google

Guerre de neuf ans, 383.
Guerre de onze ans, 385-401.
Guerre de trente ans, 325 (*n.*).
Guerre de quarante ans, 88. Pertes énormes qu'elle cause à l'Espagne, 294.
Guerre de quatre-vingts ans, 88, 384.
Guerre contre la Prusse, 549.
Gueux (les). Pourquoi les seigneurs confédérés des Pays-Bas adoptent ce nom, 111. Leurs signes de ralliement, *ibid.*
Gueux de mer (les), 177. Ils s'emparent de la Brièle, 178. Leurs progrès, 194. Leurs victoires, 195, 197, 201. Drame d'un *gueux* de mer, 177 (*n.*).
Gui (le), 8, 9. Cérémonies des Druides pour cueillir cette plante parasite, 9.
Guibert, archevêque de Ravennes, 18 (*n.*).
Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, et premier stathouder des Provinces-Unies. Il jouit de la confiance de Charles-Quint, qui lui remet la couronne impériale pour la porter au roi des Romains, 78. Son portrait, 84. Causes de l'aversion de Philippe II contre ce prince, *ibid.* Sa puissance, *ibid.* Il refuse le commandement des troupes espagnoles dans les Pays-Bas, 85. Est l'âme d'une partie du conseil d'État, 90. Cherche à renverser Granvelle, 92. Appuie les difficultés contre la réception du concile de Trente sans restrictions, 95. Il découvre le but politique de l'introduction de ce concile sans réserves, 97. Ses nombreux agens secrets, *ibid.* et 125. Son discours au conseil d'État contre l'introduction de l'inquisition, 98. Il prévient la révolte à Anvers, 113. Est envoyé auprès des confédérés à Saint-Trond, 117. Punit les principaux auteurs des profanations à Anvers, 118. Est instruit des projets sanguinaires de Philippe II, 97, 125. Sa dernière entrevue avec le comte d'Egmont, 127. Son départ pour ses États d'Allemagne, 128. Ancienneté de sa maison, 130. Branches qui en sont sorties, *ibid.* Notice sur ce prince et sa famille, 131. Ses frères et sœurs, *ibid.* Ses mariages, *ibid.* Ses enfans et leurs alliances, *ibid.* On lui donne le nom de *Taciturne*, 137. Son manifeste contre le duc d'Albe, 155. Il est condamné à mort par contumace, et ses biens sont confisqués, *ibid.*
Ce prince vend sa vaisselle, etc., pour faire ses premiers armemens, 156. Envoie le seigneur de Lumai avec quelques troupes en Gueldre, 157, et le comte Louis, son frère, avec une armée de Frise, 158. Il pénètre lui-même avec vingt-neuf mille hommes en Belgique, 160. Son premier manifeste de guerre, 161. Il présente plusieurs fois la bataille au duc d'Albe qui n'ose l'accepter, *ibid.* Causes de sa retraite, 162. Danger qu'il court, *ibid.* Utilité morale de sa première campagne, 163. Le prince Guillaume arme une escadre, 177. Son deuxième manifeste de guerre, 184. Secours qu'il reçoit des Hollandais, 185. Sa seconde campagne en Belgique, *ibid.* Il y est reçu comme le *libérateur* de la patrie, *ibid.* Il emploie inutilement tous les moyens pour engager le duc d'Albe à accepter la bataille, *ibid.* Il ne peut secourir son frère, le comte Louis, assiégé dans la ville de

Digitized by Google

Mons, *ibid.* et 186. Indiscipline et mutinerie de son armée, 187. Danger qu'il court, *ibid.* Instinct de son chien, *ibid.* Sa retraite sur le Rhin, *ibid.* Il prend les rênes du nouveau gouvernement en Hollande, 187. Fait cesser les cruautés commises sur les prêtres, 190. Il cherche vainement à secourir Harlem, 192. Sa correspondance avec les habitans, *ibid.* Sa flottille s'empare de la ville de Brièle, 178. Son escadre est victorieuse à Enkhuysen, 197, à Romersval, 201, et près de Callao, *ibid.* Capitulation qu'il accorde à Middelbourg, 202. Il lève une nouvelle armée, 203, et marche pour la réunir aux troupes du comte Louis, son frère, *ibid.* Il correspond avec les habitans de Leyde par le moyen de pigeons, 205. Fait inonder les environs de cette place assiégée, 206. Délivre cette ville, y entre et y crée une université, *ibid.* Il est investi de l'administration suprême des provinces insurgés, 208. Moyens qu'il emploie pour empêcher les Espagnols de traverser le canal de Duveland, 210. Il cherche vainement à secourir Ziériczée, 211. Ses nombreux amis dans les provinces méridionales, 215. Il récupère la Zélande, 214. Son influence dans le Midi des Pays-Bas, 220. Il envoie des troupes au secours des provinces méridionales, 221. Fait partir ses députés pour les États-Généraux, convoqués à Gand, 222. Il coopère efficacement à la pacification de Gand, *ibid.* Les États le confirment dans la dignité de stathouder de Hollande, de Zélande, etc., *ibid.* La cour de Madrid le demande en ôtage, 224. Il refuse de se réunir aux États des provinces méridionales pour reconnaître don Juan d'Autriche, 226. Son grand crédit, 224, 226. Sa réponse à don Juan, 226. Il fait publier les lettres secrètes de ce prince, 229. Les États des provinces méridionales appellent le prince d'Orange à leur secours, 230. Entrée triomphale de Guillaume Ier à Bruxelles, *ibid.* Il est nommé *Ruward* du Brabant, 231. Fait abattre une partie de la citadelle d'Anvers, *ibid.* Il devient lieutenant-général de l'archiduc Mathias, 232. Fait prêter un nouveau serment, 233. Ordonne de rendre les biens aux catholiques, 245. Il conclut la célèbre Union d'Utrecht, 246. Offres de Philippe II, roi d'Espagne, pour qu'il se retire des Pays-Bas dans ses États d'Allemagne, 250. Le prince Guillaume convoque les États-Généraux pour nommer un nouveau souverain des Pays-Bas, 251. Il fait élire le duc d'Anjou, 252. On lui cède la souveraineté des provinces de Zélande et de Hollande, *ibid.* Il fait déclarer la déchéance de Philippe II, 253. Est proscrit par le roi d'Espagne, 254. Son apologie, 255. Attentat sur sa vie à Anvers, 257. Il contribue à faire chasser les Français de cette ville, 258. Réconcilie le duc d'Anjou avec les États, *ibid.* Il quitte les provinces méridionales, 260. Est assassiné à Delft par Balthazar Gérard, *ibid.* Sa devise et ses titres, *ibid.* Découverte de sa correspondance avec la duchesse Marguerite de Parme, 260 (*n.*).

Guillaume II, prince d'Orange-Nassau, succède à son père, 331. Ses différens avec les États provinciaux de Hollande, *ibid.* Sa mort, 232.

Guillaume III, prince d'Orange-Nassau, roi de la Grande-Bretagne, 332. Son portrait 334. Il est nommé capitaine-général, *ibid.*, et stathouder, 336. Il jure de venger l'assassinat des frères de Witt, 337. Perce les digues de la mer et arrête Louis XIV dans ses conquêtes,

Digitized by Google

258. Il fait don à l'État de tous les revenus de ses charges, *ibid.* Il rétablit la discipline dans l'armée, *ibid.* Son activité et son habileté dans le cabinet, 359, 361. Il soulève une grande partie de l'Europe contre la France, 359. Son système d'équilibre, *ibid.* Son alliance avec l'empereur Léopold, avec l'Empire et l'Espagne contre Louis XIV, 361. Il prend Naerden, *ibid.*, et sauve la république batave, 364. Sa bataille glorieuse de Seneffe, 365. Il perd la bataille de Cassel, 368. Il a l'avantage dans la bataille de Saint-Denis, 370. Envoie des secours aux Espagnols, 272. Ligue de nouveau une grande partie de l'Europe contre Louis XIV, 373. Monte sur le trône d'Angleterre et y apporte la liberté, 374. Il repasse la mer, 378, et livre bataille à Steenkerke, 379, et à Neerwinden, 381. Il s'empare de Namur, 382. Conclut la paix à Ryswyck, 384. Sa grande alliance contre Louis XIV, 386, 387. Sa mort, 387. Son héritier, *ibid.* Notice sur ce grand prince, 387 (*n.*). Origine de l'animosité de Louis XIV contre lui, *ibid.* Haute renommée du prince d'Orange en France, *ibid.*

Guillaume IV (Charles-Henri-Frison, prince d'Orange-Nassau), 261, 413. Il succède aux dignités de son père, 396. Il est nommé stathouder des Provinces-Unies, 413, 414. Sa dignité est rendue héréditaire, 416. Ses armemens contre la France, *ibid.* Sa mort, 417. Notice sur sa famille, 413.

Guillaume V, prince d'Orange-Nassau. Il succède à la dignité de son père, 417. Il épouse Frédérique-Sophie-Wilhelmine, princesse de Prusse, *ibid.* Révolution qui éclate contre lui en 1787, 514, 515. Il est réintégré dans tous ses droits héréditaires, 515. Ses propositions de paix à Pichegru, 533. Son dévouement à la patrie, 536. Il abdique le stathoudérat et se retire en Angleterre, *ibid.* Il devient prince de Fulde, et cède la principauté à son fils Guillaume-Frédéric, 544. Mort de ce septième et dernier stathouder, 547. Sa famille, *ibid.*

Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, grand duc de Luxembourg. Son éducation, ses études et son mariage avec la princesse Frédérique-Louise-Wilhelmine de Prusse, 547. Il se joint avec un corps hollandais à l'armée des souverains alliés contre la république française, 525. Sa bravoure aux batailles de Famars, 526, et de Landrecies, 528. Il s'empare de la place de Landrecies, 528. Sa belle défense à Menin, 527. Il défait les généraux Charbonnier et Jourdan devant Charleroy, 530 et (*n.*). Commande l'aile droite de l'armée combinée à Fleurus, et bat l'aile gauche des Français, 531. Il se retire avec S. A. le prince Guillaume V dans la Grande-Bretagne, 536; débarque avec une expédition Anglaise en Hollande, 543. Accueil distingué que lui fait Napoléon, 544 et (*n.*). Il affranchit les serfs de sa seigneurie de Joblonowski, 544. Devient prince de Fulde, *ibid.* Son gouvernement et son administration dans cette principauté, *ibid.* Sa vie active, *ibid.* Il succède à son père Guillaume V dans ses États d'Allemagne, 547. Refuse de faire partie de la confédération rhénane, 549. Il commande la première division de l'armée prussienne à la bataille d'Auerstaedt, et s'y distingue par sa bravoure, *ibid.* Se retire avec le maréchal de Moellendorff à Erfurt, et est rendu à la liberté, *ibid.* Perd ses États en Allemagne, et réside à Berlin, 550. Ses occupations

Digitized by Google

dans cette capitale, *ibid.* Il prend une part glorieuse à la bataille de Wagram, *ibid.*

Guillaume-Frédéric est rappelé par le gouvernement provisoire des Provinces-Unies, 554. Lettre du prince au comte de Hogendorp, *ibid.* Il débarque en 1813 à Scheveningue, et se met à la tête du gouvernement pour affranchir sa patrie du joug français, 554. Son entrée à La Haye, *ibid.* Il est proclamé *prince souverain* des Provinces-Unies, 555. Caractère de ce prince, *ibid.* Il forme une armée nationale, 556. L'armée hollandaise prend part aux combats glorieux contre Napoléon, 556, 557. Services signalés rendus par Guillaume Ier à l'Europe, 557. Le prince souverain prend le gouvernement provisoire des provinces belgiques, 558. Sa proclamation aux Belges, *ibid.* Il est créé *roi des Pays-Bas* et *grand duc de Luxembourg*, *ibid.* Cède ses États d'Allemagne à la Prusse, *ibid.* Accueil qu'il fait à La Haye à la députation de Bruxelles, 561. Il prend possession du royaume des Pays-Bas, 563. Sa proclamation, *ibid.* Son entrée solennelle à Bruxelles, 563. Brillante réception que lui fait cette capitale de la Belgique, *ibid.* Discours du maire à S. M., *ibid.* Fête donnée à cette occasion, 564. Le roi des Pays-Bas est choisi pour arbitre au congrès de Gand, 560. Il forme l'armée du royaume des Pays-Bas, et l'envoie à l'avant-garde de la grande armée des souverains coalisés contre Bonaparte, 567. Bravoure des troupes des Pays-Bas, sous les ordres du prince héréditaire, aux Quatre-Bras et à Waterloo, 571-575. Le roi fait ériger un monument à Waterloo, 575 (*n.*). Sa lettre au maire de Bruxelles, 573. Il est surnommé *le père Guillaume*, 226 (*n.*).

Guillaume-Georges-Frédéric, prince d'Orange-Nassau. Il se distingue au combat de Menin et y est blessé, 527. Sa bravoure à la bataille de Fleurus, 531. Il s'empare des lignes françaises à Kehl, 547. Sa mort, *ibid.*

Guillaume, comte de Nassau, stathouder de Frise et de Groningue, 261.

Guillaume Ier, comte de Hollande, fait partie de la sixième croisade, 16 (*n.*).

Guillaume, comte de Berg, 181.

Guillaume de Prusse, 549.

Guinegate (bataille de), 53.

Guitri de Chaumont, 182.

Gusman (Pierre de), comte de Fuentes, 276, 278.

Guyane anglaise, 559, (*n.*).

H.

Hapsbourg (les comtes de), 67.

Hanau (combat de), 553.

Hangest (Jean de), 185.

Hangest (François de), 162.

Hans Hanszon, est décapité pour avoir voulu attenter aux jours du prince Maurice, 258.

Digitized by Google

Harauguer. Il prend Bréda par stratagème, 271. Il s'empare de Huy, 278.
Haræus. 26, 28, 30, 31, 32, 34, 37, 38, 39, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 51 53, 62, 67, 70, 74, 75, 78, 88, 92, 93, 102, 104, 108, 111, 112, 116, 143, 146, 147, 158, 159, 172, 173, 176, 178, 179, 180, 186, 188, 189, 193, 200, 201, 202, 203, 204, 206, 207, 215, 216, 217, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227 228, 232, 235, 237, 245, 246, 247, 252, 257, 258, 260, 268, 270, 284, 286, 294. Remarques sur ses Annales, *Introduction*.
Harlem. Siége mémorable de cette ville, 192. Défense héroïque des habitans, *idid*. Cruautés que les Espagnols y commettent, 193.
Harlem (mer de). Sa formation, 1 (*n*.). Son desséchement, *ibid*.
Hautain (Antoine de Soete, Seigneur de) tue Jean de ligne, comte d'Aremberg, 158.
Hauthem (Jean), chancelier du Brabant, 67.
Haye (La). Conférences tenues dans cette ville pour la réunion des dix-sept provinces des Pays-Bas, 313. Paix de La Haye, 369. Traité de La Haye, 512.
Heemskerck (Jacques de). Bataille navale qu'il livre aux Espagnols, 291. Sa mort, *ibid*. Son épitaphe, *ibid*.
Hein (Pierre) détruit la flotte espagnole dans la baie d'Honduras, 318. S'empare de la *flotte d'argent*, *ibid*. Il meurt en combattant, 319.
Heiligerlée (combat de), 158.
Helt (Mathieu), 271.
Hembise (Jean d'), 245.
Henri IV, empereur d'Allemagne. Ses démêlés avec Grégoire VII, 18 (*n*.). Il est déposé et excommunié, *ibid*. Ses humiliations à Canosse, *ibid*. Ses malheurs et sa mort, *ibid*.
Henri V, empereur d'Allemagne, 18 (*n*.).
Henri II, roi de France. Ses projets sanguinaires, 97. Sa mort, *ibid*.
Henri IV, roi de France. Il est excommunié, 276. Déjoue les projets de Philippe II, *ibid* (*n*.). Embrasse la religion catholique, *ibid*. Difficultés de la cour de Rome pour l'absoudre, *ibid*. Formalité de son absolution, *ibid*. Pénitences qu'on impose au roi, *ibid*. Il déclare la guerre à Philippe II, 278. Est assassiné, 276 (*n*.). Il est déterré pendant la révolution française, 521.
Henri IV, duc de Brabant, part avec la quatrième et la sixième croisade, 16 (*n*.). Il est excommunié par l'évêque de Liége, 18 (*n*.).
Henri de Gueldre prince évêque de Liége, 20. Sa vie déréglée, *ibid*. (*n*.).
Henriette d'Angleterre, épouse du duc d'Orléans, attache Charles II, son frère, à la politique de France, 350.
Hermans. Voyez *Tongerloo* (Hermans abbé de).
Herstal, 15 (*n*.).
Hertain (Daniel), 286.
Hessels (Jacques), fameux juge du tribunal de sang, 114.
Henterus (Pontus), 26, 29, 31, 47, 62, 67, 74, 75, 114, 148, 150, 158, 190. Remarques sur ses histoires, *Introduction*.
Hivers rigoureux, 394, 534.
Hochstet (bataille de), 389.
Hoecks (les), 24.

Digitized by Google

Hogendorp (Gusbert-Charles, comte Van). Il se met, en 1813, à la tête du gouvernement provisoire dans les Provinces-Unies, 551.
Hogue (bataille de la), 578.
Hohenloe (le prince de). Il commande l'armée prusso-saxonne à la bataille de Iéna, 549. Sa défaite, *ibid.*
Hollandais (les). Leur frugalité, 294. Voyez *Provinces-Unies.*
Hollande. Les États de cette province se révoltent contre leur stathouder Guillaume II, 331. Ils abolissent le stathoudérat, 333.
Hondscoot (bataille de), 527.
Hongrois (les) se lèvent en masse pour défendre Marie-Thérèse, 408.
Honnecourt (bataille de), 317.
Hooft (P-C.) 79, 83, 98, 92, 101, 107, 108, 109, 111, 112, 114, 116, 117, 123 127, 134, 139, 141, 142, 143, 145, 147, 148, 149, 150, 154, 155, 158, 159, 161, 162, 164, 172, 173, 177, 178, 186, 187, 188, 189, 190, 192, 193, 196, 197, 198, 201, 203, 206. Remarques sur son Histoire des Pays-Bas, *Introduction.*
Hoogstraeten. Voyez *Lalain* (Antoine).
Hopperus (Joachim), 213.
Horn (le comte de). Voyez *Montmorency* (Philippe de).
Hortense (la reine), 551.
Hotemanus (François), 88, 104, 107, 109, 117, 250 et *Introduction.*
Houchard le général) défait le duc d'Yorck, 527.
Houe (Anne) enterrée vivante à Bruxelles, 307.
Hovorst (le baron d'), 465, 482.
Hugonnet, chancelier de Brabant. Sa lettre à sa femme, et son supplice, 50, 51.
Huy est pillé et brûlé par les Liégeois, 57. Prise de cette ville par les Hollandais, 278. Elle est presque détruite par les Français, 380. Combat dans ses environs, 522.
Humières (le maréchal d'), 375.
Huns (les). Leur origine et leur irruption en Europe, 14.
Hyde-Parker, 422.

J.

Jacatra, 289.
Jacqueline, comtesse de Hollande, etc., 25. Ses quatre mariages, ses guerres et ses malheurs, *ibid.* Elle est forcée de céder ses États à Philippe-le-Bon, 26. Sa mort, *ibid.*
Jacques Ier, roi d'Angleterre, 294, 301.
Jacques II, roi de la Grande-Bretagne, soulève ses sujets réformés contre lui, 374. Il est détrôné, *ibid.*
Jans, célèbre tapissier, 65.
Jaurengi (Jean), assassin de Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, 257. Il est tué, *ibid.* Ses ossemens sont exposés comme des reliques, *ibid.*
Java (l'île de). Sa population, 289.
Iconoclastes (les) modernes, 112. Leurs horribles excès commis da les églises des Pays-Bas, 114-116.
Jean X, XI et *XII*, 20.
Jean Sans-Terre, 107.
Jean, roi de Bohême, 17.

Digitized by Google

Jean IV, duc de Brabant, 25. Il fonde l'université de Louvain, *ibid* (*n.*).
Jean d'Autriche, 327.
Jean de Bavière, prince-évêque de Liége, 25. Son mariage et sa mort, *ibid.*
Jean-Casimir, prince palatin, 239, 245.
Jean second, 55.
Jeanne, dite *la Folle*. Ses extravagances, 67 (*n.*).
Jemmappes (bataille de), 519.
Iéna (bataille de), 549.
Jérôme (saint), 17.
Jérusalem (royaume de), 16 (*n.*). La ville de Jérusalem est prise par les croisés, et reprise par Saladin, 16 (*n.*).
Jésuites (les) s'établissent dans les Pays-Bas, 233. Ils en sont chassés, *ibid.*
Ignorance générale en Europe depuis l'invasion des Barbares, 17-20.
Ignorance du clergé au moyen âge, 17-20.
Ildico, 14 (*n.*).
Imbercourt, ministre de Marie de Bourgogne. Son supplice, 50, 51.
Imont, seigneur de Chèvremont, 16. L'évêque Notger s'empare de son château par une noire perfidie, *ibid.*
Incontinence du clergé au moyen âge, 16, 18.
Indes (les). Leur découverte, 288. Changemens qu'elle produit dans les deux mondes, *ibid.*
Index des livres défendus imprimé dans les Pays-Bas sous Philippe II, 104.
Indulgence plénière. Son commencement, 16 (*n.*).
Indulgences promulguées pour la construction de la basilique de Saint-Pierre à Rome, 86 (*n.*). Leurs abus, *ibid.*
Industrie des Pays-Bas. Sa décadence au dixième siècle, 16. Sa prospérité sous les ducs de Bourgogne, 28, sous Charles-Quint, 80, 81, et sous Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, 82.
Innocent III fait prêcher la sixième et la septième croisade, 16 (*n.*).
Inondations en Hollande, 1 (*n.*).
Inquisiteurs envoyés dans les Pays-Bas, 104. Instructions terribles dont ils sont munis, *ibid.*
Inquisition (l') est introduite dans les dix-sept provinces, 89, 104. Notice sur ce tribunal, 89 (*n.*). Activité extraordinaire de ce tribunal, et ses nombreuses victimes dans les Pays-Bas, 105. Ses statuts terribles, 107. Ses affreuses tortures, *idid.* Décret foudroyant de l'inquisition contre les habitans des dix-sept provinces, 139. Nouvelles victimes dans ces pays, 140. Voyez *Auto-da-fé.*
Jornandès, 19 et *Introduction.*
Joseph Ier, empereur d'Allemagne, 391, 400.
Joseph II, empereur d'Allemagne, 408, 420 et (*n.*). Son inauguration à Bruxelles, etc., 427. Il visite Pse says-Bas autrichiens, *ibid.* Ses édits de réforme dans les provinces belgiques, 423, 427. Réclamations de l'archevêque de Malines, de ses suffragans, etc., 427.
Joseph II crée un séminaire général à Louvain, 428. Voyez *séminaire général.* Mande le cardinal de Franckenberg à Vienne, 431.

Digitized by Google

Voir *Franckenberg*. Il renvoie le nonce Zondadari de Bruxelles, 433. Son nouveau système pour l'administration de la Belgique, 437, 438. Voyez *Brabant*. Suppression de ce système, 454. L'empereur apprend la révolte des provinces belgiques, 447.
Joseph II mande une députation des États de toutes les provinces de la Belgique à Vienne, 448. Son entretien avec les députés, *ibid*. Sa déclaration relative au maintien de la constitution et à l'abolition des principaux édits de réforme, 448, 454. Décret concernant ces concessions, 454, 456. Il déclare le pacte inaugural rompu, 459. Casse les États du Hainaut et du Brabant, 460, 461. Abolit le tiers-État, 461. Ses édits sévères contre les émigrations des Pays-Bas, 462. Les États des provinces belgiques déclarent l'empereur déchu de la souveraineté, 471, 476. Réflexions, 471. Joseph II fait abattre les fortifications des villes de barrière, 513. Ses différens avec les Provinces-Unies, *ibid*. Sa mort, 423. Notice sur ce prince, *ibid* (*n*.).
Jourdan (le général). Il est défait devant Charleroy, 530. Remporte la victoire à Watignies, 528, à Fleurus, 531, et devant Juliers, 532.
Journée des éperons, 317.
Joyeuse (la) Entrée, 423.
Isabelle (Claire-Eugénie), infante d'Espagne, épouse l'archiduc Albert, et devient souveraine des Pays-Bas espagnols, 282. Elle harangue les troupes devant Nieuport, 284. Son vœu lors du siége d'Ostende, 286. Sa mort, 397.
Italie (la jeune), 68 (*n*.).
Juan d'Autriche, gouverneur-général des Pays-Bas autrichiens, 224. Conditions que les États lui font agréer avant de le recevoir, *ibid*. Il conclut avec les États le traité de Marche en Famenne, 226. Ses instructions secrètes, 227. Il cherche à étendre son autorité, *ibid*. Ses lettres secrètes sont interceptées et publiées, 227, 228. Il s'empare du château de Namur par stratagème, 228. Il est proscrit par les États, 233. Le pape lui envoie un nonce et cinquante mille ducats pour la guerre contre les Pays-Bas, 234. Juan défait les troupes des États à Gemblours, 235. Il doit battre en retraite à Rimenante, 241. Sa langueur mortelle, 243. Sa mort, *ibid*. Notice sur ce prince, 244.
Jugemens de Dieu, 18.
Juifs massacrés par les croisés, 16 (*n*.).
Jupille, 15 (*n*.).
Jupiter chez les peuples des Pays-Bas, 5.
Juridiction ecclésiastique. Son changement, 18 (*n*.).
Iwan, 416.

K.

Kaasenbrod, seigneur de Backerzèle, secrétaire du comte d'Egmont, 137, 148.
Kamperduin (bataille navale de), 540.
Kastricum (bataille de), 543.
Kattenwald, 11.

Digitized by Google

Kellerman (le général) bat les Prussiens à Valmy, 518.
Kennaw-Hasselaar, 192.
Kevenhuller (le comte de), 408.
Kethulle (François de), s'empare avec Jean d'Hembise de l'autorité suprême de Gand, 245.
Kléber (le général) se rend maître de Maestricht, 532.
Knuydt, 316 (*n.*).
Kœler, général prussien au service des Brabançons insurgés, 507, 508, 511.
Koen (le général) s'empare de Jacatra, 289.
Koppestok (Jean-Pierre), 178.
Kremlin (le), 552.
Kutusoff, 553.

L.

Lalain (Antoine), comte de Hoogstraeten, 155, 162.
Lalain (Marie), 256.
Lamballe (la princesse de), 518 (*n.*).
Lambert (saint). Il agrandit Liége et lui donne la forme de ville, 2.
Lamoral (Charles), comte d'Egmont. Son grand crédit dans les Pays-Bas, 84, 90. Ses plaintes et son aversion pour Granvelle, 92, 93. Il est député en Espagne, 99. Prête un nouveau serment à Philippe II, 126. Sa dernière entrevue avec Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, 127. Il est traité avec dédain et arrêté par le duc d'Albe, 133, 137. Accusations portées contre lui, 143. Son supplice, *ibid.* Lettres à sa femme et à Philippe II, *ibid.* Consternation et deuil occasionnés par sa mort, 146. Notice sur ce seigneur, 147. Voyez *Saint-Quentin* et *Gravelines*.
Lance (la sainte), 16 (*n.*).
Landrecies (bataille de), 528.
Lange (Sébastien de) se fait sauter avec son vaisseau, 177.
Lannes (le maréchal), 550. Sa violente dispute avec Napoléon, *ibid.*
Lannoi (bataille de), 529.
Lannoi (Charles de), 70.
Latin (le). Sa décadence en Europe, 17. Causes de cette décadence, *ibid.* Causes de sa corruption, *ibid.* Sa conservation due à la religion, *ibid.*
Langues qui dérivent du latin, *ibid.*
Lawfeld (bataille de), 412.
Légendes fabuleuses, 19. Leurs causes, *ibid.* Échantillons, *ibid.* (*n*).
Leipzig (bataille de), 553.
Lens (bataille de), 327.
Léon X accorde des indulgences à l'occasion de la bâtisse de la basilique de Saint-Pierre à Rome, 86 (*n.*).
Léopold Ier, empereur d'Allemagne, 359, 361, 385, 391, 400.
Léopold II, empereur d'Allemagne. Il propose aux États de Brabant des conditions avantageuses pour la pacification des Pays-Bas, 493, 494.

Digitized by Google

Reconquit les provinces belgiques, 510-512., y abolit les édits de réforme de l'empereur Joseph II, et y rétablit l'ancienne forme de gouvernement, 512. Sa dépêche rigoureuse aux États de Brabant, *ibid.* Lutte qu'il doit soutenir en Belgique contre les partis politiques, *ibid.* Sa mort, 516.
Léopold, archiduc d'Autriche, 327.
Lépante (bataille de), 244.
Lestocq, général prussien. Sa bravoure à la bataille d'Eylau, 550.
Lethot, 16 (*n.*).
Leuze (combat de), 376.
Levée en masse en France, 518, 527.
Leyde. Fameux siége de cette ville, 205. Courage de ses habitans, *ibid.* Maladies et famine dans cette place, *ibid.* et 206. Sa délivrance, 206.
Liberté (la), née dans les tems modernes en Hollande, passe de ce pays dans d'autres contrées, 374.
Liége. Son origine, 2. Saint-Lambert lui donne la forme de ville, et Notger l'agrandit, *ibid.* Sac de cette cité par Henri IV, duc de Brabant, 18 (*n.*). Charles-le-Téméraire s'empare de Liége, et en fait abattre les murs, 38. Il se rend maître une deuxième fois de cette ville, et la livre au pillage, au massacre et aux flammes, 41, 42. Population de Liége avant cette terrible catastrophe, 42. Bombardement de cette cité en 1691, 376. Sa prise par Marlborough, 388.
Liégeois (les) font la guerre au duc de Bourgogne, 34. Ils demandent et obtiennent la paix, *ibid.* N'observent pas le traité, *ibid.* Ils demandent de nouveau la paix qui leur est accordée, *ibid.* Prennent les armes contre Charles-le-Téméraire, et sont défaits à Brustem, 37. Prise de leur ville, 38. Elle est démantelée, *ibid.* Ils enfreignent le traité conclu avec le duc, 39. Sac terrible de Liége, 40-42. Les habitans de Liége assaillissent les impériaux sur le Pont-des-Arches et dans le faubourg d'Amercœur, 332. Voyez *Liége*, *Charles-le-Téméraire* et *Louis XI.*
Ligne (Jean de), comte d'Aremberg, est tué au combat de Héligerlée, 158. Sa famille est élevée à la dignité princière, *ibid.* (*n.*).
Ligne (Charles prince de), 474, 484. Il se distingue dans la guerre contre les Turcs et contre les Français, 484 (*n.*). Il est tué, *ibid.* et 518.
Ligne (la princesse de), 465.
Ligue sainte, 72.
Ligue catholique, 308.
Ligny (bataille de), 570.
Lille. Prise de cette ville par les alliés, 303. Son bombardement par le duc de Saxe-Teschen, 519.
Linguet. Somme qu'il perçoit des États du Brabant pour son journal, 476.
Livres. Leur rareté et cherté au moyen-âge, 17.
Loi salique, 16.
Loi ripuaire, 16.
Lois capitulaires, 16.
Londres. Incendie affreux de cette ville, 348 (*n.*).
Lorangeois, 472.

Digitized by Google

Lothaire, 15, 18.
Lottum (le comte de), 356.
Louis IV, roi de France, 17.
Louis-le-Débonnaire, 15, 18.
Louis-le-Germanique, 15.
Louis VII, roi de France, 16 (*n.*).
Louis VIII, roi de France, 16 (*n.*).
Louis IX, roi de France, 16 (*n.*).
Louis XI, roi de France, excite les Liégeois contre Philippe-le-Bon, 34, et cause le malheur de Dinant, *ibid.* Il les soulève contre Charles-le-Téméraire, 37, et est la cause de leurs revers, 38. Les engage à rompre leur traité avec le duc de Bourgogne, 39. Il est prisonnier de Charles-le-Téméraire à Péronne, et forcé à marcher à la suite du duc pour punir les Liégeois, 39, 40. Danger qu'il court d'être tué dans son lit, 41. Il est forcé de contempler la destruction de Liége, 42. Cruauté de ce monarque, 46. Sa perfidie, 48. Il trahit Marie de Bourgogne, 50. Envoie des secours aux Flamands révoltés contre l'archiduc Maximilien, 55.
Louis XIV, roi de France, épouse l'infante d'Espagne et renonce aux droits de sa femme sur les possessions d'Espagne, 328. Ses prétentions sur les États des Pays-Bas espagnols, 329. Il envahit une partie de la Belgique, *ibid.* Est forcé de faire la paix, 330. Il dissout la triple alliance, 330, et déclare la guerre aux Provinces-Unies, 331. Son passage du Rhin, 332. Il s'empare d'une partie de la Batavie, 332. Conditions honteuses de paix qu'il propose aux ambassadeurs hollandais, 333. Il est arrêté dans ses conquêtes par Guillaume III, prince d'Orange-Nassau, 338. Prend Maestricht, 361. Retire ses troupes de la Hollande, 363. Résultats de son invasion dans les Provinces-Unies, 364. Ses conquêtes en Belgique, 368. Il signe la paix de Nimègue et de La Haye, 369.
Nouvelles usurpations de Louis XIV dans les Pays-Bas espagnols, 371. Sa trève de vingt ans, 372. Il continue la guerre, 375. Prend Mons et Namur, 376, 377. Bombardement de Liége, 376. Il signe le traité de Ryswyck, 383, 384. Trompe les autres souverains, et engage Charles II à laisser par testament la monarchie espagnole au duc d'Anjou, son petit-fils, 385. Il occupe les Pays-Bas espagnols, 386. Fait la guerre pour la succession d'Espagne, 388-402.
Louis XIV, réduit aux extrémités, demande la paix, 394. Il en rejette les préliminaires, 395. Sa détresse, 397. Il demande de nouveau la paix, *ibid.* Est forcé de continuer la guerre, *ibid.* Il conclut la paix avec l'Angleterre, 399, et signe le traité de paix générale à Utrecht 401, 402. Sa mort, 405. Il est exhumé pendant la révolution française, 521.
Louis XV, 405, 406, 407, 409, 410, 419. Son cadavre est extrait du caveau royal pendant la révolution de France, 521.
Louis XVI convoque les États-Généraux, 516. Il est ramené par le peuple de Versailles à Paris, *ibid.* Est arrêté à Varennes, *ibid.* Il signe la nouvelle constitution, *ibid.* Est forcé de déclarer la guerre à l'empereur François II, *ibid.* Bonnet rouge qu'on lui présente, 517. Sa garde suisse

Digitized by Google

est massacrée, *ibid.* Il est enfermé au Temple, *ibid.* Sa lettre au roi de Prusse, 518. Il est guillotiné, 521. Caractère de ce prince, *ibid.*
Louis XVII, 521.
Louis XVIII. Son gouvernement en 1814, 566. Il se retire à Gand, *ibid.*
Louis de Prusse, 549. Sa mort héroïque, *ibid.*
Louvain. Établissement de son université, 25 (*n.*). Sort de cet établissement, *ibid.* Grand nombre de drapiers qui se trouvaient dans cette ville au quatorzième siècle, *ibid.* Son grand commerce, *ibid.*
Luckner (le maréchal), 517.
Lusignan (Gui de), roi de Jérusalem, 16 (*n.*). Il devient roi de Chypre, *ibid.*
Luther (Martin) attaque les indulgences et prêche la nécessité d'une réforme, 86 (*n.*).
Luxembourg (le maréchal de). Son expédition sur les glaces de la Hollande, 360. Excès criminels de ses troupes, *ibid.* Il est surpris à Saint-Denis par le prince-d'Orange-Nassau, 370. Défait l'armée des puissances alliées à Fleurus, 375. Son combat à Leuze, 376. Il est de nouveau surpris à Steenkerke par Guillaume III, 379. Il défait l'armée combinée à Neerwinden, 381. Sa mort, 384 (*n.*).

M.

Machines infernales employées pendant le siége d'Anvers sous le prince de Parme, 264.
Maestricht. Sac de cette ville par les Espagnols, 216. Elle est prise, pillée et livrée au plus horrible carnage par le prince de Parme, 249. Elle tombe au pouvoir du prince Frédéric-Henri, 312, de Louis XIV, 361, du maréchal de Saxe, 418, et de Kléber en 1794, 532.
Maestricht (conférences de), 313.
Magistrature moderne. Son origine, 16.
Maire du palais, 16.
Maires (les). Leur institution, 16.
Malesherbes, 521.
Malines. Sac horrible de cette ville sous le duc d'Albe, 188. Elle est pillée par les Anglais, 250.
Malinois (les). Leur révolte contre Charles-le-Téméraire, 36.
Malo-Jaroslavetz (bataille de), 552.
Malplaquet (bataille de), 396.
Manifeste des États-Généraux contre Philippe II, contenant les griefs de la nation, et la déchéance de ce prince de la souveraineté des Pays-Bas, 253.
Mansfeld (Pierre-Ernest, comte de), 215, 276.
Manufactures des Pays-Bas sous les ducs de Bourgogne. Leur activité et leur haut point de perfection, 28, 30.
Manuscrits anciens. Ils furent souvent grattés au moyen âge, 17. Perte de plusieurs, *ibid.* Les manuscrits furent copiés et conservés dans les monastères, 17, 18. Leur rareté et cherté, 17.

Digitized by Google

Marche en Faminne (traité de), 225.
Marck (Guillaume de la), seigneur de Lumai. Il est défait à Dalhem, 157. Commande les Gueux de mer, 178. Prend la Brièle, *ibid.* Sa cruauté, 190. Son vœu extravagant, *ibid.* Il est battu près de Harlem, 192. Est chassé des Provinces-Unies, *ibid.* Sa mort, 190.
Marck (le comte de la), 464, 483, 498. Ses lettres à Vandernoot et au comité de Bréda, 466. Sa mercuriale aux États de Brabant, 498.
Marguerite de Valois, reine de Navarre. Elle se rend à Spa et travaille secrètement à l'élévation de son frère, le duc d'Anjou, 228.
Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien Ier, 55. Elle est gouvernante des Pays-Bas pendant la minorité de Charles-Quint, *ibid.* Ses mariages et sa mort, *ibid.*
Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint, duchesse de Parme. Elle est nommée gouvernante des Pays-Bas, 84. Accorde sa confiance au conseil secret de Philippe II, 90. Elle n'ose convoquer les États-Généraux, 92. Demande le rappel de Granvelle, 94. Propose la réception du concile de Trente, et rencontre de grandes difficultés, 95. Envoie le comte d'Egmont en Espagne, 99. Instruction qu'elle reçoit de Philippe II pour sévir contre les réformés, 101. Marguerite fait exécuter les édits cruels, portés par Philippe II contre les protestans, 104. Elle reçoit les seigneurs des Pays-Bas, confédérés contre l'inquisition, et fait suspendre les fonctions des inquisiteurs, 109. Prononce des peines très-rigoureuses contre les ministres réformés, 112. Accorde la liberté de conscience, 117. Renouvelle ensuite les édits sévères contre les hérétiques, 121. Elle appaise les troubles des Pays-Bas, 123. Propose un nouveau serment aux grands seigneurs, 126. Se plaint du duc d'Albe à Philippe II, 130, 138. Demande son rappel et quitte les Pays-Bas, 138.
Mariages secrets, ou concubinages, au moyen âge, 20. Efforts des évêques et des papes pour extirper cet abus, *ibid.*
Mariages mixtes, 427.
Marie, reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas sous Charles-Quint, son frère, 68. Sa mort, *ibid.*
Marie, reine d'Angleterre. Sa cruauté, 87 (*n.*).
Marie (fort de Sainte), 263.
Marie-Thérèse, impératrice d'Allemagne, reine de Hongrie, etc. Son mariage avec François Ier, 407. Elle soutient la guerre contre la plus grande partie des puissances de l'Europe, *ibid.* Se réfugie en Hongrie comme dans son dernier asile, 408. Se présente, avec l'archiduc Joseph sur les bras, à l'assemblée de la noblesse hongroise, *ibid.* Sa harangue, *ibid.* Les Hongrois se lèvent en masse pour défendre ses droits, *ibid.* Elle reçoit des secours des Provinces-Unies et de l'Angleterre, 408. Fait la paix avec Frédéric II, roi de Prusse, 408, 409. Triomphe de ses armes, 409. Elle met la couronne impériale sur la tête de son époux, *ibid.* Conclut la paix à Aix-la-Chapelle, 419. Son règne dans les Pays-Bas, 420. Son édit qui défend aux Belges de fréquenter les Universités étrangères, 512. Sa mort, 420. Honneurs funèbres rendus à sa mémoire à Bruxelles, *ibid.* Note sur cette grande princesse, *ibid.* (*n.*).

Digitized by Google

Marie-Antoinette, reine de France, 521.
Marie II, Stuart, épouse de Guillaume III, roi de la Grande-Bretagne et stathouder des Provinces-Unies, 374. Sa mort, 387 (*n.*).
Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche, gouvernante-générale des Pays-Bas autrichiens avec le duc Albert de Saxe-Teschen, 427. Elle est forcée de tenir en surséance la nouvelle administration donnée à la Belgique par l'empereur Joseph II, et en surséance absolue tous les édits de réforme, 440, 443. Joie des Brabançons, 444. Elle est rappelée, 448.
Marie, duchesse de Bourgogne. Louis XI la dépouille du duché de Bourgogne, 48. Les États de Flandre se révoltent, et mettent leur souverain sous leur tutelle, 49-52. Marie est trahie par Louis XI, 50. Les Gantois font exécuter deux de ses plus fidèles ministres, 50-51. Peines extraordinaires que la duchesse se donne inutilement pour leur sauver la vie, 51. Sa mort, 54. Son tombeau, *ibid.*
Marie-Thérèse-Charlotte, fille de Louis XVI, 521.
Marie-Anne, épouse de Guillaume-Balthasar Van Guelpen, 16 (*n.*).
Marie-Antoinette. Van Guelpen, 16 (*n.*).
Marlborough (le duc de). Voyez *Churchill*.
Marne (Jean-Baptiste de). Remarques sur son histoire, *Introduction*.
Marnix (Philippe de), seigneur de Sainte-Aldegonde, est auteur du fameux *compromis*, 108. Il est fait prisonnier et rendu à la liberté, 202. Grande importance que Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, attache à sa personne, *ibid.* Il est député aux congrès de Bréda et de Gand, 222. Déchiffre les lettres secrètes de dom Juan d'Autriche, 229. Est envoyé à la Diète de Worms, 239. Il notifie au duc d'Anjou sa nomination à la souveraineté des Pays-Bas, 252. Commande à Anvers pendant le siége mémorable de cette ville sous le prince de Parme, 263-265. Sa bravoure, 265. Sa mort, *ibid.* Sa devise, *ibid.*
Marnix (le comte de) grand-veneur de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, 108.
Marquis dans les Pays-Bas, 15.
Mars, divinité des anciens Belges et Bataves, 5.
Massacres inouïs en France, 518 (*n.*).
Massoure (bataille de), 10 (*n.*),
Mathilde (la comtesse). Fable de son prodigieux accouchement éclaircie, 19.
Mathias, archiduc d'Autriche, gouverneur-général des Pays-Bas, 232. Il commande à la bataille de Rimenante, 241. Abdique et se retire en Allemagne, 252.
Maurice, prince d'Orange-Nassau, deuxième stathouder des Provinces-Unies. Il succède à son père, 261. Sa devise, *ibid.* Les États lui remettent l'autorité de stathouder qu'ils avaient confiée, à cause de son jeune âge, à Robert Dudlei, 267, 268. Il est inauguré en qualité de marquis de Vère, 268. Monnaie avec sa devise : *Je maintiendrai*, *ibid.* Il s'empare de Bréda par stratagème, 271. Prend plusieurs autres villes, 274-275. Ses armées, 273. Il défait l'armée espagnole dans la bruyère de Thielen, 280. Se rend maître de plusieurs places, *ibid.* et 284. Il met en déroute l'armée de l'archiduc Albert à Nieuport,

Digitized by Google

284. Dirige la belle défense d'Ostende, qui ne se rend qu'au bout de trente-huit mois de siége, 286. Prend Grave et l'Écluse, *ibid.* Défait Velasco et Spinola près de l'Écluse, *ibid.* Il s'oppose à la trêve de douze ans, 296. Ses dissensions avec Olden-Barneveldt, *ibid.* Ce grand-pensionnaire publie que Maurice aspire à la souveraineté des Provinces-Unies, 299. Le stathouder soutient les Gomaristes, 298. Il désarme les Arminiens soutenus par Barneveldt, 300. Désire faire grâce au grand-pensionnaire, 302. Il force Spinola de lever le siége de Berg-op-Zoom, 308. Ne peut empêcher la prise de Bréda, *ibid.* Il est forcé de lever le siége de la citadelle d'Anvers, *ibid.* Sa mort, 309. Coup-d'œil sur ce stathouder, *ibid.*

Maximilien Ier, archiduc d'Autriche, épouse Marie, duchesse de Bourgogne, 53. Il défait les Français à Guinegate, 55. Reprend Arras, Condé, etc., et conclut une paix avantageuse avec Louis XI, *ibid.* Les Flamands se révoltent et lui refusent la tutelle de ses enfans, *ibid.* Il les défait près de Gand et leur pardonne, 56. Nouvelle révolte des Gantois, 57. Terrible punition que l'archiduc leur inflige, 58. Il est élu roi des Romains, 59. Les Flamands se révoltent de nouveau contre lui, 60. Les Brugeois tiennent Maximilien quatre mois en prison, 61, 62. Grandeur d'âme de ce prince, 62. Il est forcé de jurer sur les Évangiles et sur une hostie consacrée qu'il pardonne aux rebelles, pour récupérer sa liberté, 62. Nouvelle révolte des Brugeois, 64. Ils sont défaits et sévèrement punis, *ibid.* Maximilien monte sur le trône impérial d'Allemagne, 67. Sa mort, 68. Il abolit le *tribunal secret de Westphalie*, *ibid.* (*n.*).

Maximilien II, empereur d'Allemagne. Sa lettre à Philippe II pour réclamer contre sa tyrannie dans les Pays-Bas, 149. Il offre sa médiation à ce prince et aux Provinces-Unies, 207.

Maximilien, archevêque de Cologne, fait la guerre à la république hollandaise, 350, 352, 335.

Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, 379, 381, 386, 389, 390, 393.

Mazarin (le cardinal). Il cherche à empêcher la conclusion de la paix entre l'Espagne et les Provinces-Unies, 324. Sa politique astucieuse, 328, 329.

Mécontentement général aux Pays-Bas contre Philippe II, 106, 107.

Médailles frappées dans les dix-sept provinces lors de la déclaration de la déchéance de Philippe II, 253.

Médailles qui parurent à la mort de Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, 261.

Médailles frappées dans les Provinces-Unies en d'autres occasions, 111, 267, 268, 270, 271, 272, 274, 286, 287, 295.

Médailles portées au chapeau, 111 (*n.*). Indulgence qui y était attachée, *ibid.*

Médina-Sidonia (Alphonse-Louis-Peres duc de). Il commande *l'Invincible Armada* de Philippe II, 270. Destruction de sa flotte, *ibid.*

Mendoza (Bernardin de), 225.

Menin (combat de), 527.

Mercure-Theutatès, divinité des anciens Belges et Bataves, 5.

Meteren (Emmanuel Van), 18, 27, 74, 86, 88, 93, 96, 104, 105, 109, 111,

Digitized by Google

114, 121, 123, 127, 130, 133, 139, 141, 144, 146, 148, 158, 185, 186, 188, 189, 191, 193, 195, 196, 197, 198, 200, 202, 203, 204, 206, 207, 211, 215, 218, 222, 224, 225, 226, 227, 230, 232, 233, 234, 235, 237, 240, 245, 246, 249, 254, 255, 258, 270, 271, 276, 277, 278, 280, 282, 285, 286, 289, 293, 294, 296, 307. Remarques sur son Histoire des Pays-Bas, *Introduction*.

Metternich (le comte de), 523.

Metz (Chambre de réunion de), 371.

Middelbourg. Sommes considérables que coûte sa conservation à l'Espagne, 195. Cette place est forcée de se rendre aux troupes du prince d'Orange-Nassau, après un siége de 2 ans, 202. Voy. *Mondragoné*.

Milet (Marie). Sa vengeance, 258.

Minerve, déesse des Bataves et des Belges, 5.

Miranda (le général), 522.

Miræus (Aubert). Ses ouvrages, *Introduction*.

Modes du tems de Philippe-le-Bon, 31.

Moines. Leurs occupations aux premiers siècles, 17, 18, 19. Leur état déchu de son institution primitive, 16. Leur corruption au moyen âge, etc., 80.

Molanus (Jean), *Introduction*.

Moellendorf (le maréchal de), 549.

Monarchie universelle des papes, 18 et *note sur Grégoire VII*.

Monastères, 17, 18.

Monastères dans le diocèse de Liége, 426 (*n.*).

Monck (l'amiral), duc d'Albemarle. Il est défait par l'amiral Tromp, 338. Remporte une brillante victoire à Scheveningue, 339, 340. Place Charles II sur le trône d'Angleterre, 344. Il est défait par l'amiral Ruyter, 347.

Mondragoné (Christophe). Son hardi passage par un bras de la mer pour secourir Tergoes, 191. Sa belle défense de Middelbourg, 202. Sa capitulation *ibid*. Sa probité, *ibid*. Il est ôtage en Hollande, 207. Prend l'île de Finaert en passant par un canal de la mer, 209. S'empare de Zierickzée, 211. Il est forcé d'abandonner l'île de Schouwen, 214.

Mondragoné (madame). Sa belle défense de la citadelle de Gand, 221.

Monfort (Simonde), 16 (*n.*).

Mœns (Magdeleine), 205.

Monnaies obsidionales, 192, 205.

Monnaies de papier, 205.

Monnet (le général). Il rend Flessingue aux Anglais, 548.

Monogramme. Son invention, 17.

Mons. Prise de cette ville par Louis XIV, 376. Elle est reprise par Guillaume-Frison de Nassau, prince d'Orange-Nassau, 396.

Montecuculi, 359, 362.

Monterey, gouverneur-général des Pays-Espagnols. Il envoie des secours aux Provinces-Unies, 359.

Montigny. Voyez *Montmorency* (Florent de).

Montmorency (le connétable de), 147.

Montmorency (Philippe de), comte de Horn, amiral des Pays-Bas, 84. Il suit le parti de Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, 90. Son arrestation par le duc d'Albe, 137. Son supplice, 145.

Digitized by Google

Montmorency (Florent de), baron de Montigny. Il est envoyé par la duchesse de Parme auprès de Philippe II, 110. Correspond avec Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, 123. Philippe II lui fait trancher la tête, 110.
Monstrelet (Enguerrand de). Remarques sur son histoire, *Introduct.*
Monumens détruits à Saint-Denis, 521.
Mook (bataille de), 203.
Morat. Les Suisses défont l'armée de Charles-le-Téméraire près de cette ville, 44. Un seul Suisse décide du sort de cette bataille, *ibid.* Ossuaire des Bourguignons près de Morat, *ibid.* et (*n.*).
Moskwa (bataille de la), 552.
Moscou. Prise et incendie de cette cité, 552.
Muci (madame de) trahit le général Stanhope, son amant, et fait ainsi triompher la cause de Philippe V en Espagne, 400 (*n.*).
Munster (paix et traité de), 325.
Murat, roi de Naples, 549, 550, 552. Il se réunit à l'Autriche contre Napoléon, 553.
Murray (le comte de), gouverneur-général des Pays-Bas autrichiens, 448. Il communique aux États de Brabant les conditions préalables de l'empereur Joseph II pour la pacification des provinces belgiques, 450. Ordonne de faire disparaître les uniformes et les cocardes patriotiques, 452. On excite la populace de Bruxelles contre lui, *ibid.* et 453. Il fait connaître les bonnes intentions de l'empereur et publie l'abolition des principaux édits de réforme, 454.
Mutinerie des troupes espagnoles dans les Pays-Bas, 198, 204, 214. Pillages et horreurs qu'elles commettent, 216, 217, 218.

N.

Naerden. Sac et destruction de cette ville, 189. Horreurs que les Espagnols y commettent, *ibid.* Prise de cette place par Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, 361.
Namur. Cette forteresse est prise par Louis XIV, 377, et reprise par Guillaume III, roi d'Angleterre, 382. Le traité de Barrière accorde aux Provinces-Unies le droit de mettre garnison dans cette place, 403.
Napoléon à la bataille de Iéna et d'Eylau, 549, 550. Il excite la cour d'Ispahan et le Divan à déclarer la guerre à Alexandre Ier, 550. Son despotisme en Hollande, 551. Sa campagne de Russie, 552. Désastres inouïs de son armée, *ibid.* Ses victoires à Bautzen, Lutzen, etc., 553. Sa défaite à Leipzig, *ibid.* Il met les Bavarois en déroute à Hanau, *ibid.* Ses batailles en France en 1814, 557. Ses levées de troupes, *ibid.* Il abdique et se retire dans l'île d'Elbe, *ibid.* Débarque en France, 565. Son opinion sur les Bourbons, 566. Causes de son rappel, *ibid.* Ses lettres aux souverains alliés, 567. Il est mis hors de la loi, *ibid.* Troupes armées contre la France, *ibid.* État de son armée sur les frontières du royaume des Pays-Bas, 569. Il met les Prussiens en déroute près de Thuin, *ibid.* Gagne la bataille de Ligny, 570. Il est entière-

Digitized by Google

ment défait à Waterloo, 572, 573. Voyez *Ney* et *Grouchy*. Abdique une deuxième fois, 573. Cherche à se retirer dans les États-Unis, *ibid.* Se confie au gouvernement anglais et est déporté dans l'île de Sainte-Hélène, *ibid.* Sa mort, *ibid.* (*n.*).

Nassau (la maison de). Son ancienneté et sa puissance, 130. Sa généalogie, *ibid.* (*n.*).

Nassau. Anciens comtes et ducs de cette famille en Gueldre, 130 et (*n.*).

Nassau (Walrave comte de), 130.

Nassau (Gerold ou Guillaume comte de), 130.

Nassau surnommé au *Cornet*, 130.

Nassau (Othon comte de). Il transfère sa famille dans les Pays-Bas, 130.

Nassau (Adolphe comte de), empereur d'Allemagne, 130.

Nassau (Jean VIII, comte de), 130 (*n.*).

Nassau (Guillaume le Viel, comte de), 130 (*n.*).

Nassau (Engelbert Ier, comte de), 130.

Nassau (Engelbert II, comte de). Il partage la succession paternelle avec son frère Jean, comte de Nassau, 130. Se distingue à la bataille de Guinegate, 53. Est nommé gouverneur de Flandre, 63. Défait les Brugeois révoltés, 64. Sa mort, *ibid.* Son mausolée à Bréda, *ibid.* Les iconoclastes modernes respectent ce monument, 114.

Nassau (Henri comte de). Il succède dans les États d'Engelbert II, son oncle, 130. Il épouse la princesse Claudine de Châlons-Orange, *ibid.* Contribue puissamment à placer la couronne impériale sur la tête de Charles-Quint, *ibid.* et (*n.*), 78.

Nassau (Jean, comte de), père de Guillaume-le-Grand, 130.

Nassau (Guillaume, comte de), prince d'Orange. Voyez *Guillaume Ier*.

Nassau (Jean, comte de), frère de Guillaume Ier. Il est envoyé au congrès de Cologne, 250. Est le premier stathouder de Frise et de Groningue, 261, 413, et la tige de la branche cadette des princes d'Orange-Nassau-Dietz, 413. Sa mort, *ibid.* Sa nombreuse postérité, *ibid.*

Nassau (Louis, comte de) frère de Guillaume Ier, est un des chefs de la confédération des nobles dans le Pays-Bas, 108. Il est un des principaux gentils hommes confédérés qui présentent à la duchesse de Parme une requête contre l'inquisition, 109. Est cité devant le tribunal de sang, 155. Il entre avec une armée en Frise, 158. Défait les Espagnols à Héligerlée, *ibid.* Est mis en déroute par le duc d'Albe à Gemmingen, 159. Son stratagème, *ibid.* Il s'empare de Mons, 182. Belle défense et capitulation honorable de cette place, 185, 186. Il pénètre avec une nouvelle armée dans les Pays-Bas, 203. Perd la bataille de Mook, et meurt en combattant, *ibid.*

Nassau (Adolphe, comte de), frère de Guillaume Ier. Il commande la cavalerie au combat de Héligerlée, 158, et y perd la vie, *ibid.*

Nassau (Henri, comte de), frère de Guillaume Ier. Il défait les Espagnols dans les environs de Mons, 185. Combat avec bravoure à Mook, et meurt sur le champ d'honneur, 203.

Nassau (Justin comte de), fils naturel de Guillaume Ier. Il bloque les côtes de la Belgique, et empêche le prince de Parme de sortir avec sa flotte et ses troupes pour rejoindre *l'Invincible Armada* de Philippe II, 270. Sa belle défense de Bréda, 308.

Digitized by Google

Nassau-Dietz (branche de), 413.
Nassau-Dillenbourg (branche de), 413.
Nassau-Siegen (branche de), 413.
Nassau-Hadamar (branche de), 413.
Nassau-Laleck (branche de), 309.
Nassau-Beverweert (branche de), 309.
Nassau-Odyck (branche de), 309.
Nassau-Owerkercke, (branche de), 309.
Nassau-Woudenburgh (branche de), 309, 401.
Nassau-Saarbruck (le prince de) se rend maître de Venloo, de Ruremonde, etc., 388
Nassau-Siegen (Jean-Maurice, comte de), conquit la plus riche partie du Brésil, 320.
Nassau-Owerkercke (le feld-maréchal, comte de). Il contribue puissamment à la victoire de Ramilies, 390. S'empare d'Ostende et d'Ath, 391.
Nassau-Woudenburgh (le comte de). Il périt à Denain, 401. Voyez pour les autres princes de la maison de Nassau, *Guillaume Ier, II, III, IV* et *V. Maurice et Frédéric-Henri, Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg*, et les articles *Orange* (prince d').
Navarèse (Jean de), l'*élu* des Espagnols mutinés. Il s'empare d'Anvers et y est tué, 317.
Neerwinden (batailles de), 381, 522.
Nelis, évêque d'Anvers. Il s'oppose au séminaire général de Joseph II, 432. Refuse de fermer son séminaire, 435. Est décrété de prise de corps, 465. Il forme avec Vandernoot et Van Eupen le triumvirat de la Belgique, 484. Fait partie des assemblées chez la Pineau, *ibid.* Est nommé président des États du Brabant, 484, 485. Il ne se soumet pas au bref de Pie VI, 494. Fait avec les duumvirs proscrire les Vonckistes et piller leurs maisons, 496-498. Projet horrible et absurde que les triumvirs attribuent aux libéraux, dont ils font de nouveau piller et dévaster les maisons, 501-503. Nelis se cache à la rentrée de l'armée impériale à Bruxelles, 511. Il est maltraité par le peuple, 512. Sa fin, 511 (*n.*).
Nerviens (les). Bataille sanglante qu'ils livrent à J. César sur la Sambre, 3.
Ney (le maréchal), prince de la Moskwa. Il présente un pistolet à Napoléon lors de sa première abdication, 557. Il néglige de s'emparer du poste de Frasnes, 569. Échoue aux Quatre-Bras, 571. Son courage malheureux à Waterloo, 572.
Nieuport (bataille de), 284.
Nimègue (traité de), 369.
Noblesse. Son origine, 15. Elle s'oppose à l'affranchissement des villes, 16.
Nobles (les). Leur ignorance au moyen âge, 17. Comment ils signaient les actes, *ibid.*
Noirecarmes. Il surprend le camp de Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, 187,
Notger, prince évêque de Liége. Il agrandit sa capitale, 2. S'empare

Digitized by Google

du château de Chèvremont par la plus noire trahison et y met tout à feu et à sang, 16.

O.

Ocquendo (d'). Il est complétement défait dans les dunes d'Angleterre par l'amiral Tromp, 322.

Odon (l'archevêque), 18. Cruauté qu'il exerce sur Élgive, *ibid.*

Olden-Barneveldt, grand-pensionnaire des Provinces-Unies, 296. Il fait conclure la trève de douze ans, malgré l'opposition du stathouder Maurice, *ibid.* Se met à la tête du parti des Remontrans, *ibid.* Répand le bruit que le stathouder aspire à la souveraineté de sa patrie, 299. Obtient des États de Hollande la levée des miliciens contre le parti du prince Maurice, 300. Il est mis en jugement et a la tête tranchée, 302. Notice sur ce grand homme, 303. Les deux fils de Barneveldt conspirent contre la vie du prince stathouder, 304. Réné est exécuté, *ibid.* Guillaume épouse l'héritière de Philippe de Marnix, 303.

Olivier de la Marche, 29, 32, 34, 42, 45. Remarques sur ses mémoires, *ibid.*

Olivier (Séraphin). Sa réponse à Clément VIII, 276 (*n.*).

Olne (combat d'), 307.

Orange (principauté d'), 72 (*n.*). Sa situation, *ibid.* Les stathouders la font administrer par un gouverneur, 316 (*n.*). Elle est cédée à la France, 72 (*n.*).

Orange (la maison de Nassau-). Elle est exclue à perpétuité de toute charge publique dans les Provinces-Unies par les intrigues de Cromwell et de J. de Witt, 341. Édit perpétuel provoqué par J. et C. de Witt contre cette famille, 349.

Orange (Philibert de Châlons, prince d'). Il prend Rome d'assaut au nom de Charles-Quint, 72. Cette ville est livrée à un pillage affreux, *ibid.* Il est nommé vice-roi de Naples, 72 (*n.*). Sa mort, ses trophées et son enterrement, *ibid.*

Orange (Réné, comte de Nassau, prince d'). Son inauguration, 72 (*n.*). Il institue Guillaume Ier, comte de Nassau, son héritier universel, *ibid.* et 130. Sa devise, 72 (*n.*).

Orange (Philippe-Guillaume de Nassau, prince d'), comte de Buren, 129. Il est enlevé par les Espagnols et déporté en Espagne, *ibid.* Y venge l'honneur de son père Guillaume Ier, *ibid.* Est rendu à la liberté, *ibid.* Son mariage avec la princesse de Condé, *ibid.* Sa mort. Il institue son frère, le stathouder Maurice, son héritier universel, *ibid.* Partage fait des biens de son père, 294.

Orange (Jean-Guillaume-Frison, comte de Nassau, prince d'). Il est l'héritier universel du roi-stathouder Guillaume III, 387. Se distingue à la bataille d'Audenarde, 392 et à celle de Malplaquet, 396. Il se rend maître de Mons, *ibid.*, et périt dans le Moerdyk, *ibid.*

Orange (Guillaume-Frédéric-Georges-Louis de Nassau, prince d'), prince héréditaire du royaume des Pays-Bas. Ses études à Berlin et à Oxford, 550. Il est lieutenant-colonel et aide-de-camp du duc de Wel-

Digitized by Google

lington, *ibid.* Son arrivée à La Haye en 1813, 555. Se distingue dans les guerres sanglantes du Portugal et de l'Espagne contre les Français, 567. Prend avec son frère, le prince Frédéric des Pays-Bas, une part glorieuse aux combats meurtriers contre Napoléon en 1814, 556, 557. Fête que la garde bourgeoise de Bruxelles offre à ce prince, 561. Il commande en 1815, l'armée hollando-belge contre Bonaparte, 567. Conserve la position de Frasnes, 569. Sa défense héroïque aux Quatre-Bras, 571. Ses talens stratégiques et sa bravoure à la bataille de Waterloo, 472. Il jette sa décoration au milieu des braves, *ibid.* Est blessé, *ibid.* Son éloge par le duc de Wellington, 574. Courage de ses troupes, 575. Voyez pour les autres princes d'Orange *Guillaume Ier, II, III, IV, et V, Maurice et Frédéric-Henri, Guillaume Ier*, roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg, etc., et les articles *Nassau.*

Ordre de la Toison d'or, 30. Son institution, *ibid.*

Orléans (les ducs d'), 350 (*n.*). Tige de la branche actuelle de ces ducs, *ibid.* Voyez *Philippe de Bourbon, duc d'Orléans.*

Orléans (Louis-Philippe d'), 519.

Orlert (Jean), *ntroduction.*

Ormond (le duc d'), 399.

Orsmal (Jean d'), seigneur de Valkenbourg. Il présente la principauté d'Orange au gouvernement français, 316 (*n.*). Il est tué, *ibid.*

Osnabruck. Son évêque alternativement catholique et luthérien, 325 (*n.*).

Ossat (le cardinal d'). Il sollicite à Rome l'absolution de Henri IV, 276 (*n.*). Sa lettre à ce prince, *ibid.*

Ostende. Siége mémorable de cette place, 286.

Ostrolenka (bataille d'), 550.

Otbert, prince évêque de Liége. Il enterre l'empereur Henri IV, 18 (*n.*), et est obligé de le déterrer, *ibid.*

Oudewater. Dévastation, pillage et incendie de cette ville par les Espagnols, 209. Meurtres qu'on y commet, *ibid.*

P.

Pacheco. Son supplice, 180.

Pacification de Gand, 222. Substance de ce traité, *ibid.*

Paciotti, 165.

Palatinat (le). Il est mis à feu et à sang, 375.

Papes (les). Ils étendent leurs pouvoirs et déposent des rois, 18. Voir *Grégoire VII, Sixte V, Pie V, Urbain II, Paschal II* et *Clément VII.* Leur monarchie universelle, *ibid*, et note sur Grégoire VII. Des papes partagent les vices de leur époque, 20. Ils se distinguent généralement au moyen âge par leurs talens et leurs connaissances, *ibid.*

Papier de coton et de chiffons, 17.

Papyrus, 17. Note sur cette plante, *ibid* (*n.*).

Parchemin pour copier les anciens manuscrits. Sa rareté au moyen âge, 17.

Digitized by Google

Paris. Blocus de cette ville par Henri IV, 275 (*n.*). Famine affreuse qui y règne, *ibid.*
Paris (traité de), 558.
Parme (le duc de). Voyez *Farnèse* (Alexandre).
Parti théocratico-aristocratique dans les Pays-Bas autrichiens sous l'empereur Joseph II, 464. Voir aussi de *Franckenberg* (le cardinal), *Nelis*, *Vandernoot* et *Van Eupen*. Il se divise, 483. Le parti théocratique s'empare des pouvoirs de l'État, 484-485. Les principaux seigneurs se réunissent aux libéraux du parti de Vonck, 485, 486. Processions, caravanes et discours furibonds du parti théocratique, 504, 505, 509.
Parti libéral de Vonck sous Joseph II, 464. Son système et ses nombreux partisans, 486, 489. Il se ligue contre le parti théocratique, 486. Voir *Vonck*.
Parti gallo-belgique dans nos provinces sous l'empereur Joseph II, 495.
Paschal II sollicite Henri V à s'emparer du trône de son père, 18 (*n.*).
Passeports des morts, 18.
Patriotes brabançons. Voyez *Brabançons*, *Brabant*, *Pays-Bas autrichiens*, *Franckenberg* (le cardinal de), *Nelis*, *Vandernoot*, *Van Eupen*, *Vandermersch* et *Vonck*.
Paul III, 107.
Paul IV, 104. Outrages faits à sa mémoire, 107.
Paul V, 205.
Pays-Bas. Leur administration sous les gouverneurs des rois francs, 15, 16. Leur état au moyen âge, 16. Leur prospérité sous les ducs de Bourgogne, 28. Sous Charles-Quint, 80-81. Sous Guillaume Ier, 89. Nombreux tyrannaux qui s'y trouvent pendant les siècles d'ignorance, 16 (*n.*). Les Pays-Bas passent dans la maison de Bourgogne sous Philippe-le-Bon, 26-27. Sont portés au nombre de dix-sept provinces, 27. Ils passent dans la maison d'Autriche, 55. Ils sont agrégés à l'empire germanique sous le titre de *Cercle de Bourgogne*, 74. Passent sous la domination espagnole, 78. Leur état de prospérité à l'avénement de Philippe II à la souveraineté, 85. Nombre de leurs villes, de leurs bourgs et de leurs villages, *ibid.* Ils sont frappés d'impositions énormes par le duc d'Albe, 169. Leur ancien mode de fournir les subsides au souverain, *ibid.* Lettre de l'empereur Maximilien II à Philippe II, 149. Il lui reproche la tyrannie qu'il exerce dans les dix-sept provinces, *ibid.* Lui rappelle que comme souverain des Pays-Bas il est soumis aux lois et aux décisions de la diète germanique, *ibid.* Les provinces des Pays-Bas, séparées de fait par la tyrannie de Philippe II, se réunissent par la *pacification de Gand* contre le despotisme de l'Espagne, 222-223. Les sept provinces septentrionales se liguent par l'*Union d'Utrecht* contre Philippe II, 246. Les trois provinces méridionales de l'Artois, de la Flandre française et du Hainaut se confédèrent par le *traité d'Arras* en faveur de l'Espagne, 247. Les provinces flamandes méridionales restent attachées à l'Union d'Utrecht, *ibid.* Elles sont plus tard réunies à la monarchie espagnole avec les provinces wallonnes, *ibid.* Efforts faits par les

Digitized by Google

provinces belgiques pour se réunir aux Provinces-Unies, 278. La Belgique est érigée par Philippe II en souveraineté particulière sous certaines conditions, 282. Acte de la formation de cette souveraineté, *ibid.* Politique qu'il renferme, *ibid.* Les provinces méridionales dépendent de fait de l'Espagne, 282 et *suiv.* Leur état militaire et leurs contributions à cette époque 282. Nouveaux efforts que font les provinces méridionales et septentrionales pour effectuer leur réunion 285, 313. Les provinces belgiques rentrent dans la maison d'Autriche, 402. Elles sont réunies à la France, 532. Les provinces hollandaises subissent le même sort, 551. Les dix-sept provinces sont réunies et forment le royaume des Pays-Bas, 558, 562. Voyez *Pays-Bas autrichiens*, *Provinces-Unies*, *et Pays-Bas* (royaume des).

Pays-Bas autrichiens (les). Leur forme de gouvernement jusqu'à l'empereur Joseph II, 424. Abus de ce gouvernement, 437. Priviléges des provinces, 424-425. Nombreuses réformes que Joseph introduit en Belgique, 427-428, 437-438. Les Pays-Bas se soulèvent contre l'empereur. Voyez *Brabançons* et *Brabant*. Congrès des Pays-Bas insurgés, 485. Traité de confédération, *ibid.* Défaites de leur armée, 487, 501, 507, 508, 510. Dénuement des troupes, 500. Leur état immoral, 507. Leur dispersion finale, 511. Pacification des pays révoltés, 510-512. Les Pays-Bas autrichiens conquis la première fois par les Français, en 1792, 519. Ils sont repris par les Impériaux, 521-523. Les Français s'en rendent maîtres une deuxième fois, en 1794, 531-532. Ils sont incorporés à la France, en 1795, et divisés en neuf départemens, 532. Leur état pendant l'occupation française, 541-542. Révoltes, 545. Ils ne se soulèvent pas en 1814, pour secouer le joug de Bonaparte, et sont conquis par les souverains alliés, 556. Depuis la réunion des provinces des Pays-Bas sous Philippe-le-Bon, les provinces belgiques ne jouirent jamais d'une *vraie indépendance nationale*, et ne furent qu'une *annexe* d'autres États, *ibid.* Elles sont réunies aux Provinces-Unies, et forment avec elles le nouveau royaume des Pays-Bas, 558. Les puissances alliés font cette réunion en vertu de leur droit de conquête, *ibid.* Sacrifices de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, et des Provinces-Unies pour la réunion de la Belgique, 558, 559 et (*n.*).

Pays-Bas (royaume des Pays-Bas). Sa création, 558. Ses armemens, en 1815, contre Napoléon, 567. Son armée est à l'avant-garde des puissances alliées, et se couvre de gloire à Frasnes, aux Quatre-Bras et à Waterloo, 568-574. Le nouveau royaume répond parfaitement au but de sa création, 575. Voyez *Guillaume Ier, roi des Pays-Bas*, *grand-duc de Luxembourg*, et *Orange* (Guillaume-Frédéric-Georges-Louis de Nassau, prince d'), prince héréditaire des Pays-Bas.

Pierrepont (Hugues de). Il lance l'excommunication contre Henri IV, duc de Brabant, 18 (*n.*).

Pèlerinages. Leur origine, 16 (*n.*).

Pellenberg (combat de), 523.

Pénitences canoniques. Époque de leur décadence, 16 (*n.*).

Pépin de Landen, 15.

Digitized by Google

Pépin de Herstal, 15.
Pépin-le-Bref, 15.
Peralta (Gabriel). Il traverse avec un courage extraordinaire un bras de mer, 210.
Peste (la) dans la Flandre et dans le Brabant, 269.
Peterborough, 391.
Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Il fait la guerre à Jacqueline de Bavière, 25, 26. La force de lui céder ses États, 26. Il est le premier souverain des Pays-Bas réunis, 27. Institue une cour supérieure, 28. Prospérité des Pays-Bas sous son règne, *ibid.* Population extraordinaire de leurs villes manufacturières, *ibid.* Magnificence de la cour de ce duc, 29. Sa galanterie, *ibid.* Il institue l'ordre de la Toison d'Or, 30. Porte la première perruque, 31. Luxe, modes et représentations théâtrales de cette époque, *ibid.* Le duc défait les Gantois révoltés, 32. Leur accorde le pardon à des conditions très-humiliantes, *ibid.* Il donne asile au dauphin de France, depuis Louis XI, 33. Prend et détruit la ville de Dinant, 34. Sa cruauté, 32, 34. Sa mort, 35. Ses trésors, *ibid.* Clergé de ce tems, *ibid.* Son édit qui assujettit tous les rescrits de la cour de Rome au *placet*, *ibid.*
Philippe Ier, dit *le Bel*. Il succède à la souveraineté des Pays-Bas, 67. Prospérité des provinces sous son règne, *ibid.* Il épouse l'infante Jeanne et devient roi d'Espagne, *ibid.* Sa mort prématurée, *ibid.* Son édit qui ordonne le *placet* pour les rescrits de la cour de Rome, 67. Sa descendance, *ibid.* Sa femme veut le faire ressusciter, 67 (*n.*).
Philippe II, roi d'Espagne. Son caractère, 83. Causes de son aversion pour le prince d'Orange-Nassau, 84. Il commence son règne dans les Pays-Bas sous de mauvais auspices, 83-85. Fait ériger quatorze nouveaux évêchés dans les dix-sept provinces, 87. Grand mécontentement du clergé, 88. Philippe fait publier dans les Pays-Bas des édits très-sévères contre les réformés et y établit le tribunal de l'inquisition, 89. Mécontentement général, *ibid.* Sa politique et son plan despotique sur les dix-sept provinces, 90, 91. Il se fait relever par le pape du serment de maintenir les priviléges des Pays-Bas, 91. Le cardinal de Granvelle devient son premier ministre dans les dix-sept provinces, 84. Le roi est forcé de le rappeler, 92-94. Sa complaisance pour la cour de Rome, 95. Il ordonne de publier dans les Pays-Bas le concile de Trente sans aucune restriction, *ibid.* Difficultés qu'il rencontre, *ibid.* But politique de cette publication découvert par le prince d'Orange-Nassau, 97.
Philippe II, convoque une assemblée de théologiens, 100. Trait de son fanatisme, *ibid.* Son instruction contre les protestans, 101. Il réitère l'ordre d'exécuter rigoureusement ses édits contre les hérétiques, 103. Les bûchers se rallument, *ibid.* Ses espions déguisés dans les Pays-Bas pour rechercher secrètement les réformés, 104. Redoublement d'exécutions et d'émigrations, *ibid*, et 105. Haine extrême des peuples des dix-sept provinces contre Philippe, 106. Commencement de révolte, 107. La gouvernante accorde la liberté de conscience. Colère du roi, 120. Il modifie illusoirement ses cruels édits contre les réformés, *ibid.* Ses armemens contre les Pays-Bas, *ibid.* Ses projets

Digitized by Google

tyranniques, 124, 125. Il envoie le duc d'Albe pour punir les habitans des dix-sept provinces, qui sont déclarés coupables, en masse, par l'inquisition d'Espagne, 134, 139. Voyez *Albe* (le duc d'). Nouvelle activité donnée à l'inquisition des Pays-Bas, 139-141. Nombreuses exécutions, 144-146. Remontrances des princes contre la cruauté du roi d'Espagne, 149. Peur de Philippe II à la bataille de Saint-Quentin, 147 (*n.*). Ses vœux, *ibid.* Il bâtit l'Escurial, *ibid.* Fait exécuter dom Carlos, son fils unique, 150. Il est accusé d'avoir empoisonné Élisabeth de Valois, sa troisième femme, 151, et dom Juan d'Autriche, son frère, 243. Ses assassinats manqués sur la reine Élisabeth, sur Henri IV et sur le prince Maurice, 283. Il assiste aux *auto-da-fe*, 152. Nouvelles cruautés de ce prince, 154. Ses instructions secrètes au congrès de Cologne contre le prince d'Orange-Nassau, 250. Sommes considérables qu'il dépense pour la guerre contre les Pays-Bas, 290. Les États le déclarent déchu de la souveraineté des dix-sept provinces, 253.

Philippe II, proscrit le prince d'Orange-Nassau et met sa tête à prix, 254. Apologie du prince Guillaume Ier, 255. Jean Jaurengi, premier assassin du prince d'Orange, 257. Guillaume Ier est assassiné par Balthazar Gérard, 260. Philippe II ennoblit la famille de ce scélérat, 261. Son armement gigantesque contre la reine Élisabeth, 270. Destruction de *l'Invincible Armada*, *ibid.* Philippe envoie des secours à la ligue contre Henri IV, 275, 278. Il cherche à placer sa fille Isabelle avec l'archiduc Ernest d'Autriche sur le trône de France, 276 et (*n.*). Il met des obstacles à l'absolution de Henri IV à Rome, 276 (*n.*). Il conclut la paix avec le roi de France, 281. Érige les Pays-Bas en souveraineté particulière, mais sous des conditions, 282. Politique de cet acte, *ibid.* Mort de Philippe II, 283. Réflexions sur ce prince, *ibid.* Sa pragmatique sur le *placet* des rescrits de la cour de Rome, *ibid.*

Philippe III, roi d'Espagne. Il demande la paix aux Provinces-Unies, 292. Reconnaît leur souveraineté, et en obtient une trêve de douze ans, 294. Sa mort, 306.

Philippe IV, roi d'Espagne. Il réunit de nouveau les provinces belgiques à sa monarchie, 207. Arme une flotte de soixante-dix voiles contre les Provinces-Unies, 322. Destruction de ces vaisseaux par l'amiral Tromp, *ibid.* Philippe demande la paix à la Hollande, 323. Elle est conclue à Munster, 325. Mort du roi, 329.

Philippe V, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Charles II l'institue héritier universel de la monarchie espagnole, 385. Guerre qui résulte de ce testament contre Philippe et Louis XIV, 388, 391, 400. Il est reconnu roi d'Espagne, 402.

Philippe-Auguste, 16 (*n.*).

Philippe-le-Bel, 16 (*n.*). Il ennoblit les roturiers, *ibid.*

Philippe-le-Hardi, 17.

Philippe de Bourbon, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, 350. Il défait le prince d'Orange à Cassel, 368. Est mis en déroute à Turin par le prince Eugène, 391.

Philippe de Bourbon, duc d'Orléans, fils du précédent. Il devient régent de France, 405.

Digitized by Google

Philippe de Bourbon, duc d'Orléans (Louis-Joseph). Il aspire à la souveraineté de la Belgique, 495. Il est guillotiné, 521. Voyez *Orléans*.
Philippe (fort Saint), 263.
Pichegru (le général). Il défait les alliés près de Cassel, 529. Fait passer cent mille hommes sur les glaces, et se rend maître des Provinces-Unies, 533, 534, 537.
Pie V. Il envoie la toque et l'épée de défenseur de la foi au duc d'Albe, 164. Excommunie Élisabeth, reine d'Angleterre, la déclare privée de sa couronne et délie ses sujets du serment de fidélité, 270.
Pie VI. Son bref au cardinal-archevêque de Franckenberg, 494.
Pierre l'Ermite, 16 (*n.*). Il prêche la première croisade, *ibid.* Sa manière de vivre et de se vêtir, *ibid.* Destruction de ses troupes, *ibid.*
Pillages des maisons des Vonckistes à Bruxelles, 497, 498, 502.
Pillages à Herve par les patriotes brabançons, 507.
Pineau (madame). Elle excite les capons du rivage à la révolte contre Joseph II, 480, et au pillage des maisons des libéraux, 497, 498. Ses liaisons avec Vandernoot, 467. Elle le suit en voiture lors de son entrée triomphale à Bruxelles, 482. Assemblée du triumvirat belge chez cette dame, 484. Elle parcourt les rangs de l'armée brabançonne, 508. Se retire avec Vandernoot à Bréda, 511.
Pétitionnement des Brabançons, 491.
Platow (l'hettmann), 552.
Polignac (l'abbé de) au congrès d'Utrecht, 401.
Poniatowsky (le prince). Il est sacrifié avec ses troupes après la bataille de Leipzig, 553. Sa mort, *ibid.*
Pont gigantesque sur l'Escaut, 263, 264.
Pontio (Constantin), confesseur de Charles-Quint, est brûlé en effigie, 154.
Population extraordinaire des villes manufacturières des Pays-Bas, 28.
Priviléges dans les Pays-Bas. Leur origine, 16.
Processions pendant la révolution brabançonne, 504, 505, 509.
Profanations horribles commises dans les églises des dix-sept provinces, 114-116.
Protestans (les). Ils s'introduisent dans les Pays-Bas sous Charles-Quint, 86. Origine de leur nom, *ibid* (*n.*). Leur nombre augmente sous Philippe II, 87. Ce prince résout de les exterminer, 97. Moyens qu'il emploie à cette fin, *ibid.* Exécutions des réformés dans les dix-sept provinces, 92, 94, 123. Le peuple en est révolté, 92, 104. Constance des protestans dans les tourmens, 101, 106. Nombre de réformés qui périrent dans les supplices, 105. Haine générale qui en résulte contre Philippe II, 106. Progrès de la réforme dans les Pays-Bas, 112. Nombreux ministres qui prêchent la réforme, *ibid.* Bandes qui commettent les plus affreuses profanations dans les églises et dans les couvens des dix-sept provinces, 114-116. Exécutions nombreuses de réformés sous le duc d'Albe, 140, 144, 148, 152, 173. Massacre des protestans à la Saint-Barthélemy, 125 (*n.*).
Provinces-Unies (les). Elles se soulèvent contre la tyrannie de Philippe II, et chassent les Espagnols de leur territoire, 178-181. Se réunissent aux provinces belgiques, à la *pacification* de Gand, 222.

Digitized by Google

Formation de leur union, 246. Leurs armes, emblèmes et devise, *ibid.* Elles déclarent Philippe II déchu de la souveraineté des Pays-Bas, et consignent les griefs de la nation dans un manifeste, 253. Se regardent comme indépendantes, 259. Sont séparées des provinces méridionales, 266. Elles envoient de puissans secours à la reine Élisabeth contre le roi d'Espagne, 270. Refusent la paix, 272, 276. Leurs griefs contre Philippe II, 276. Elles cherchent à se réunir aux provinces belgiques, 285. Leur prospérité et richesses, 289. Leurs conquêtes par mer et leurs colonies, *ibid.* Elles consentent à une trêve de douze ans, 294. Troubles religieux, 298-301. Les provinces refusent de se soumettre à la domination espagnole, 306. Elles continuent la guerre, 308. Leurs efforts pour se réunir aux provinces méridionales, 313. Alliance avec le gouvernement français, 315. Elles s'emparent de la moitié du Brésil, 320. Tiennent le sceptre des mers au dix-septième siècle, 321-322. Paix de Munster, 323-325. Ligue entre les Provinces-Unies, l'Angleterre et la Suède, 330. Les provinces font conclure la paix entre la France et l'Espagne, *ibid.* Trouble dans l'union batave, 331. Abolition du stathoudérat, 333. La république envoie des ambassadeurs au parlement anglais afin d'obtenir grâce pour la vie de Charles Ier, 335. Première guerre des Provinces-Unies contre la Grande-Bretagne, 336-342. Elles obtiennent la paix de Cromwell à la condition qu'elles *excluront à perpétuité la maison d'Orange Nassau de toute charge publique*, 341. Troubles dans la république, 342. Guerre contre la Suède et le Portugal, 343. Les provinces cassent l'acte d'exclusion porté contre la maison d'Orange-Nassau, 344. Seconde guerre contre l'Angleterre, 344-348. Paix de Bréda, 348. Guerre contre la France et la Grande-Bretagne, 350 et suiv. Mauvais état de l'armée de la république, 351. Louis XIV envahit une grande partie de la Hollande, 351-352. Consternation dans les provinces, 355. Elles nomment Guillaume III, prince d'Orange-Nassau, capitaine-général de leurs forces de terre et de mer, 354. Demandent la paix au vainqueur, et rejettent ses conditions flétrissantes, 355. Elles rétablissent le stathoudérat et en investissent le prince Guillaume III, 356. Leur paix avec l'Angleterre, 363. Le stathoudérat est rendu héréditaire dans la descendance masculine de Guillaume III, 364. Elles signent la paix avec la France à Nimègue, 369, et une trêve de vingt ans, 372. Leur ligue avec l'empereur, l'empire, l'Espagne, etc., contre le gouvernement français, 373. Longue guerre qui en est la suite, 375 et suiv. Paix de Ryswyck, 384. Les Provinces-Unies reconnaissent d'abord Philippe V comme roi d'Espagne, 385, et concluent ensuite le traité de *Grande-Alliance* contre lui et contre Louis XIV, 386. Elles abolissent de nouveau le stadhoudérat, 387. Leur longue guerre pour la succession d'Espagne, 388 et suiv. Leur prospérité, 394. Elles signent la paix d'Utrecht, 401-402. Leur traité de *Barrière* avec l'empereur d'Allemagne, 403. Traité avec Louis XV pour la succession au trône de Pologne, 406. Les provinces se liguent avec Marie-Thérèse contre Louis XV, 408. Troubles pour le rétablissement du stathoudérat, 414. Guillaume IV (Charles-Henri-Frison), prince d'Orange-Nassau, est proclamé stathouder, *ibid.* Cette

Digitized by Google

dignité est rendue héréditaire dans la ligne masculine et féminine, 416. Paix d'Aix-la-Chapelle, 419. Guerre contre l'Angleterre en 1780, 421-422. Sa fin, 422. Différens avec Joseph II, 513. Révolution dans les Provinces-Unies en 1787, 514-515. Les provinces sont conquises par la république française, 533-534. Sont abandonnées par leurs alliés, 535, et subissent une nouvelle révolution, 536. Elles deviennent république batave, 537. Paient cher leur apparente indépendance, 538. Leurs colonies et leurs flottes sont enlevées par les Anglais, 539, 540, 544, 545. Mécontentement dans la nouvelle république, 441. La Batavie rétablit la place de grand-pensionnaire, et devient ensuite royaume de Hollande, 546. Son démembrement et son incorporation à l'empire français, 551. Tyrannie exercée dans ce pays, 552. Les Provinces-Unies se lèvent en masse et expulsent les Français de leur territoire, 554. Proclament Guillaume-Frédéric, prince d'Orange-Nasssau, *prince souverain*, 555. Leur armée prend une part glorieuse aux combats livrés à Napoléon, 556, 557, 569, 571, 572, 573, 574, 575. Les puissances alliées promettent à la Hollande un accroissement de territoire, 558, et y réunissent la Belgique pour former le nouveau royaume des Pays-Bas, 558. Voyez *Guillaume Ier*, roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg, *Orange* (Guillaume-Frédéric-Georges-Louis, prince d'), et *Angleterre*.

Prusse (royaume de). Son origine, 86 (*n.*).

Pyrénées (traité des), 528.

Q.

Quérouet (mademoiselle de), 350.

Quiévrain (bataille de), 525.

Quesnoi (le), 528.

R.

Raismes (bataille de), 525.

Raison (la déesse de la). Son culte substitué au culte catholique, 528. Sa fête, *ibid.* Abolition de ce culte, *ibid.*

Ramillies (bataille de), 590.

Rastadt (paix de), 402.

Rathier, évêque de Vérone et de Liége, 20.

Récollets récompensés de leur conduite révolutionnaire, 498 (*n.*).

Réforme (la). Son origine, 86 (*n.*). Elle pénètre dans les Pays-Bas, 86, 89. Causes principales de sa propagation, 86. Ses progrès dans les dix-sept provinces, 112. Voyez *Protestans*.

Réformes de l'empereur Joseph II. Voyez *Joseph II*.

Reichenbach (congrès de), 506.

Religion. Distinction entre elle et ses ministres, 490.

Rémontrans. Voyez *Arminiens*.

Rénichon (Michel). Il cherche à assassiner le prince Maurice, 276-277. Son exécution, 277.

Digitized by Google

République française. Son établissement, 517. Ses levées en masse, 518. Ses armées considérables, 527. État de ses troupes en Belgique en 1792 et 1794, 520, 532.
République batave. Voyez *Provinces-Unies*.
Requesens (dom Louis de Zuniga y), gouverneur-général des Pays-Bas. Il fait ôter de la citadelle d'Anvers, le trophée du duc d'Albe, 167. Caractère de ce gouverneur, 200. Il est spectateur de la destruction de sa flotte à Romersval, 201. Mutinerie de ses troupes, 204. Il fait traverser à ses troupes un bras de mer, 210. Sa mort, 212. Elle est suivie d'un bouleversement général dans les Pays-Bas, 213.
Requête des seigneurs confédérés des Pays-Bas contre l'inquisition, 109.
Révolution française, 516 et suiv.
Révolution brabançonne. Voyez *Brabançons*, *Brabant*, *Pays-Bas autrichiens*, *Franckenberg* (le cardinal de), *Nelis*, *Vandernoot*, *Van Eupen* et *Vonck*.
Richard Ier, roi d'Angleterre, 16 (*n.*).
Richelieu (le cardinal de). Il conclut une alliance avec les Provinces-Unies, 315. Son but politique, *ibid.* Ses vues perfides sur la principauté d'Orange, 316 (*n.*).
Rhin. Son inondation extraordinaire dans les Provinces-Unies vers le milieu du neuvième siècle, 1 (*n.*). Fameux passage du Rhin par Louis XIV, 352.
Rhinsauld. Justice mémorable que fait Charles-le-Téméraire de ce gouverneur, 47.
Rimenante (bataille de), 241.
Riperda (Vibalde), gouverneur de Harlem, 192. Son courage pendant le siége mémorable de cette ville, *ibid.* Son projet désespéré, *ibid.* Il est décapité, 193.
Robespierre. Il institue la fête de l'Être-Suprême, 527.
Rocoux ou Rocourt (bataille de), 411.
Rocroi (bataille de), 317.
Rodolphe, empereur d'Allemagne, 225, 230, 275.
Rome. Siége et pillage de cette ville par Alaric, 14 (*n.*). Décadence de sa population, 14. Elle est prise et saccagée cinq fois dans l'espace de cent trente-sept ans, *ibid.* Prise et pillage de cette cité par l'armée de Charles-Quint, 72.
Roméro, mestre-de-camp espagnol. Il conduit le comte d'Egmont à l'échafaud, 145. Sa perfidie à Naarden, 189. Il est défait à Romersval, 201.
Romersval (combat de), 201.
Rotterdam. Pillage et massacre qu'y commettent les Espagnols, 179.
Roturiers ennoblis, 16.
Ruremonde. Pillage de cette ville, 185.
Russel (l'amiral) défait la flotte française à la Hogue, 578.
Russes (les). Ils sont appelés la première fois dans le midi de l'Europe par Guillaume IV, 416. Débarquement d'un corps russe en Hollande, 543.
Ruyter (Michel-Adrien de). Ses victoires en Afrique, 345. Il défait

Digitized by Google

l'amiral Monck dans les Dunes, 347. Il est forcé de céder le champ de bataille à son rival, mais sa retraite vaut une victoire, *ibid.* Il brûle la flotte anglaise dans la Tamise, 348. Défait les escadres de la Grande-Bretagne et de la France à Soult-Baye, 353. Livre trois combats sanglans aux Anglais et aux Français réunis, 362. Son départ pour la mer de Sicile, 366. Ses pressentimens, *ibid.* Batailles qu'il livre aux Français, *ibid.* Sa mort, *ibid.* Notice sur ce grand homme, 367.

Ryswyck (paix de), 384. Château de Ryswyck, *ibid* (*n.*).

S.

Saalfeldt (combat de), 349.

Sabat des sorciers, 19.

Sabine, épouse du comte d'Egmont, 145.

Saint-Quentin (bataille de), 147 et (*n.*).

Saint-Trond. Cette ville se rend à Charles-le-Téméraire, 37. Elle ouvre ses portes au prince d'Orange-Nassau, 162.

Saladin, sultan d'Égypte et de Syrie. Il défait les croisés, 16 (*n.*). S'empare de Jérusalem, *ibid.* Donne l'église de Saint-Sépulcre aux chrétiens orientaux, *ibid.*

Salséda (Nicolas). Il cherche à assassiner Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, 260. Son supplice, *ibid.*

Saphira vengée par Charles-le-Téméraire, 47.

Saxe (le maréchal Maurice comte de). Il pénètre à la tête d'une nombreuse armée dans les Pays-Bas autrichiens, 409. Prend Courtrai, etc., *ibid.* Gagne les batailles de Fontenoi, 410, de Rocoux, 411, et de Lawfeld, 412. Il se rend maître de Maestricht, 418.

Saxe-Weimar (le duc de), 556.

Saxons déportés en Flandre et en Brabant, 15.

Schill, 552.

Schimmelpenning, 546.

Schœnfeld (le baron de). Il est nommé lieutenant-général des patriotes brabançons, 488. Marche contre Vandermersch, 500. État immoral de ses troupes, 507. Ses défaites, 501, 508. Débandade finale de ses troupes, 511.

Schouwen (l'île de), 211, 214.

Schrœder. Sa défaite à Turnhout, 473.

Sciences (les). Leur décadence en Europe, 17. Ses causes, *ibid.* Elles ne sont cultivées au moyen âge que dans les couvens, 18. Leur renaissance, 17.

Séminaires. Leur établissement ordonné par le concile de Trente, 80. Leur introduction dans les Pays-Bas, 102.

Séminaires de Malines et d'Anvers violemment fermés sous Joseph II, 435.

Séminaire-général de Louvain, 428. Le haut clergé y envoie ses élèves, 430. Révolte dans cet établissement, *ibid.* Il est fermé par les États de Brabant, 432, et rouvert par ordre de l'empereur, 434. Sa fin, 436. Voyez *Franckenberg* (le cardinal de).

Digitized by Google

Sémonville (de), agent du marquis de La Fayette. Sa mission de faire proclamer Philippe, duc d'Orléans, souverain de la Belgique, 495.
Seigneurs. Leur origine dans les Pays-Bas, 13. Grand nombre de petits seigneurs despotes au moyen âge, 16 (*n.*).
Seneffe (bataille de), 365.
Seza (dom Carlos de). Il est brûlé par l'inquisition d'Espagne, 252.
Sichem. Sac de cette ville sous le prince de Parme, 237.
Siècles d'ignorance, 17-22.
Sifride, archevêque de Mayence, 20.
Simonie, 16, 18, (*n.*).
Sintal (bataille de), 15.
Sixte V. Il excite Philippe II à faire la guerre à la reine Élisabeth, 270. Envoie la toque et l'épée bénites au prince de Parme, 275. Excommunie Henri IV, et délie ses sujets du serment de fidélité, 276.
Slaak (combat dans le), 319.
Soete (Guillaume de). Voyez *Hautain*.
Sonoy, 190.
Soranus, célèbre tireur d'arc, 13.
Sorcellerie (croyance à la) au moyen âge, 19.
Sorcière d'Aldeneik, 19. Procès-verbal de sorcellerie, *ibid* (*n.*). Edit du prince Ernest de Bavière touchant la magie dans le pays de Liége, *ibid* (*n.*).
Sorcières (prétendues) brûlées en grand nombre, 19. Pourquoi quelques-unes s'imaginaient aller au sabat? *ibid*. On les accusait de se livrer à Satan et aux magiciens, *ibid*, d'exciter des tempêtes, et de créer des rats, des souris, etc., *ibid* (*n.*). Voyez *Exorcismes*.
Smolensk, 552.
Sources de l'Histoire des Pays-Bas. *Introduction*.
Spectacles du temps de Philippe-le-Bon, 31.
Speel, officier de justice du duc d'Albe, 145, 172.
Speyk (Jean-Charles-Joseph van). Il se fait sauter avec sa canonnière, 290 (*n.*).
Spinola (Frédéric). Il est défait par les Hollandais, 286. Sa mort, *ibid*.
Spinola (Ambroise). Il est défait dans l'île de Cadsand par le prince Maurice, 286. Se rend maître d'Ostende, *ibid*. Cherche à corrompre Aertssens, greffier des États, 293. Prend Juliers, 308. Il est forcé de lever le siége de Berg-op-Zoom, *ibid*, s'empare de Bréda, *ibid*. Son rappel, 312.
Stanhope. Il est trahi par sa maîtresse, 400.
Stanislas Lecksynzki, roi de Pologne, devient duc de Lorraine et de Bar, 406.
Stathoudérat. En quoi consistait cette dignité, 414. Son abolition, 333. Son rétablissement, 336. Il est de nouveau aboli, 387, et ensuite rétabli, 414. Le prince Guillaume V abdique cette dignité en 1795, 536.
Steenkerke (bataille de), 379.
Stolberg (Julienne de), mère de Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, 131. Sa nombreuse descendance, 84.

Digitized by Google

Strada (Famien), 78, 109, 111, 112, 116, 131, 134, 143, 169, 187, 189, 191, 192, 193, 197, 201, 202, 203, 205, 206, 216, 217, 232, 234, 235, 241, 243, 244, 248, 249, 258, 260, 263, 264. Remarques sur son *Histoire des guerres des pays-Bas.*
Strale (Antoine), 137, 148.
Stramoine des sorciers, 19.
Sund (bataille du), 243.
Superstitions des siècles d'ignorance, 18-20.
Synode de Dordrecht, 301.

T.

Talleyrand, évêque d'Autun, 516, 518.
Tallard (le maréchal de). Sa défaite à Hochstet, 389 et (*n.*).
Tappin, célèbre ingénieur, fortifie la place de Maestricht, 249.
Taranis, divinité des anciens Bataves et des Belges, 5.
Tergoes. Délivrance étonnante de cette ville, 191.
Terouane. Destruction de cette place frontière, 76.
Tessé (le maréchal de), 391.
Test (loi du), 374 et (*n.*).
Théodoric, roi des Ostrogoths en Italie, 17.
Théologie. Époque à laquelle elle commence à être rédigée en un corps systématique, 22 (*n.*).
Théologie scolastique. Son commencement, 22 (*n.*).
Thermes (le maréchal de). Il est défait par le comte d'Egmont, 147.
Thielen (bataille de), 280.
Thierri Ier, comte de Hollande, 23.
Thionville (bataille de), 317.
Thou (le président de), 109, 116, 182, 189, 192, 215, 217, 218, 241, 257.
Tiers-État. Son origine, 16.
Tilsitt (paix de), 550.
Timmerman (Antoine), dominicain. Il est complice de J. Jaurengi, assassin de Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, 257. Son supplice, *ibid.* Ses ossemens sont exposés comme des reliques, *ibid.*
Tombeaux à Saint-Denis. Leur violation, 521.
Tongerloo (Hermans, abbé de), l'un des principaux chefs de la révolution brabançonne. Il est arrêté, 461. Se sauve à Bréda auprès du comité des patriotes, 465. Fait fabriquer des piques pour les insurgés, 477. Détermine Vandermersch à se mettre à la tête des Brabançons, et engage, en sa faveur, les biens de son abbaye, 471. Son entrée à Bruxelles avec Vandernoot, 482. Il assiste au conseil secret chez la Pineau, 484. Il est nommé *supérieur spirituel des troupes belges*, 485. Somme qu'il perçoit pour cette place, *ibid.* Il lève des régimens pour soutenir la révolte, 486.
Tongres. Prise de cette ville par Charles-le-Téméraire, 37.
Torquemada, premier inquisiteur-général de l'Espagne, 89 (*n.*). Ses nombreuses victimes, *ibid.*
Torture (la). Ses horreurs, 89 (*n.*). Elle est abolie en Belgique, 438.
Torys (les). Origine de ce parti, 399 (*n.*).

Digitized by Google

Tourine (combat de), 523.
Tournay (bataille de), 530.
Tourville (l'amiral de). Sa défaite à la bataille de la Hogue, 377.
Traité d'union des provinces belgiques insurgées, 486.
Trauttmansdorff (le comte de), ministre plénipotentiaire des Pays-Bas autrichiens, 456. Il force le conseil de Brabant d'enregistrer un édit relatif aux dernières concessions de l'empereur Joseph II, *ibid.* Sa faiblesse dans l'administration, 458. Il publie les décrets qui abolissent les États du Hainaut et du Brabant, et cassent leurs priviléges 459-461. Ses arrestations, 465. Son espion au comité de Bréda, 467. Ses actes de pusillanimité, 475. Son armistice avec les insurgés, 478. Il fait détruire les ouvrages de défense de Bruxelles, et rendre les armes aux habitans, 479. Il est forcé de quitter la capitale de la Belgique, 481.
Treslong (l'amiral Guillaume de Blois de). Il s'empare de la Brièle, 178.
Tribunal secret de Westphalie, 68 (*n.*). Son abolition, *ibid.*
Tribunal des troubles ou de sang, établi par le duc d'Albe, 142. Son code barbare, *ibid.* Son abolition, 200.
Tromp (l'amiral Martin-Happerz). Il détruit l'escadre de Philippe IV dans les dunes d'Angleterre, 322. Défait les amiraux Blacke, 436, et Monck, 438, 439. Sa dernière bataille de Scheveningue, 440. Il y est défait, *ibid.* Sa mort, *ibid.* Honneurs décernés à sa mémoire, *ibid.*
Troubles religieux dans les Provinces-Unies, 298-302. Troubles civils, 331, 333, 337, 342, 349, 556, 587, 414, 514, 515.
Tulipes. Manie de ces fleurs dans les Provinces-Unies, 516 (*n.*).
Turenne (le maréchal de). Il gagne la bataille de Dunkerque, 327. Conquit une partie des Pays-Bas espagnols, 329. Horreurs qu'il commet dans le palatinat, 360. Sa mort, *ibid* (*n.*).
Turin (bataille de), 391.
Turnhout (combat de), 475.

U.

Ulloa (Jean Osorio d'). Il conduit avec un courage et une constance extraordinaire un corps d'Espagnols à travers un bras de mer, 210.
Ulloa (Madeleine d'), 244.
Union d'Utrecht, 246.
Union d'Arras, 247.
Union des princes réformés pour la succession du duché de Clèves, 308.
Union catholique pour la même succession, 308.
Université de Louvain. Sa fondation, 25 (*n.*). Sa translation à Bruxelles, 434. Son enseignement en 1797, 428. Son sort, 25 (*n.*).
Université dite *catholique*, 25 (*n.*).
Urbain II, 16 (*n.*). Il donne la couronne d'Italie de l'empereur Henri IV à Conrard, son fils, 18 (*n.*).
Utrecht (paix d'), 401, 402.
Ursel (le duc d'). Il suit le parti de Vonck, 464, 486. Aspire à la souveraineté du Brabant, 483. Sauve Vandernoot, 496. Il doit s'enfuir, 498. Est jeté en prison, et délivré par les volontaires, *ibid.* Sa lettre aux États de Flandre, 599.

Digitized by Google

Ursel (la duchesse d'). Elle est gardée à vue, 465. Suit la voiture de Vandernoot à son entrée triomphale à Bruxelles, 482. Couronne Vandermersch au théâtre, 488.

V.

Vaisseau-monstre employé pendant le siége d'Anvers sous le prince de Parme, 265.

Valdes (François). Il assiége Leyde, 205. Une affaire d'amour l'empêche de donner un assaut général à la ville, *ibid.* Il est forcé de lever le siége, 206. Est arrêté par ses soldats mutinés, 214.

Valois (François de). Voyez *François de France.*

Van Bommel, évêque de Liége. Ses mandemens du 6 novembre 1830 et du 20 août 1831, 505.

Vandermersch (le général). Il se met à la tête des Brabançons insurgés, 471. Ses troupes se débandent, 472. Il met les Autrichiens en déroute à Turnhout, 473. S'empare de Diest, 477. Conclut un armistice, 478. Il est dévoué secrètement au parti libéral de Vonck, 486. Défaites de son armée, 487. Son entrée à Bruxelles, 488. Il est suspect aux États, *ibid.* Est couronné de lauriers, *ibid.* Est nommé général d'artillerie, *ibid.* Il donne un soufflet à Vandernoot, 500. Le gouvernement envoie des troupes contre lui, *ibid.* Il est accusé de trahison et enfermé dans la citadelle d'Anvers, *ibid.* Sa mort, *ibid.* Notice sur cet officier, 471.

Vandernoot (Henri). Son mémoire révolutionnaire aux États de Brabant, 440. Il se sauve à Londres, et fixe sa demeure à Bréda, 451. Devient chef du comité brabançon, 466-467. Son bon de mille louis sur le cardinal de Franckenberg, 467. Il prend le titre d'*agent plénipotentiaire du peuple brabançon*, 469. Est trompé par un espion du gouvernement autrichien, 467-468. Son entrée triomphale à Bruxelles, 482. Il est couronné au théâtre, *ibid.* Ses liaisons avec Mme Pineau, 467. Il aspire à la souveraineté du Brabant, 483. Est nommé *ministre et agent plénipotentiaire*, 484-485. Il cherche engager les volontaires à prêter serment aux États souverains, 496. Il se jette dans les bras du duc d'Ursel, *ibid.* Sa perfidie, 497-498. Il fait proscrire les Vonckistes et piller leurs maisons, *ibid.* Défend de charger les pillards, 498. Reçoit un soufflet de Vandermersch, 500. Projet horrible et absurde qu'il attribue, avec ses collègues, aux Vonckistes, 502. Il fait de nouveau dévaster leurs maisons, et jeter ses ennemis dans les cachots, *ibid.* Le peuple brabançon fléchit le genou devant son portrait, 504. Il reçoit la bénédiction avec le saint Sacrement des Miracles, *ibid.* Va à la rencontre d'une caravane révolutionnaire, 504. Sa croisade, ou levée en masse, 508. Il est surnommé le *Franklin* et le *Gédeon de la Belgique*, 482, 508. Il s'enfuit de Bruxelles, 511, et se retire à Bréda, *ibid.* Sa brochure en 1814, *ibid* (*n.*). Sa mort, *ibid.*

Vanderwerve, 205.

Vendôme (le maréchal duc de). Il est défait à Audenarde, 392, et victorieux à Villaviciosa, 400.

Vandervynckt (Luc-Jean-Joseph) 84, 96, 110, 117, 137, 200, 201, 202, 203,

Digitized by Google

206, 210, 213, 215, 219, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 231, 232, 234, 235, 246, 247, 249, 250, 264, 384, 309. Remarques sur son *Histoire des troubles des Pays-Bas, Introduction.*

Van Eupen, chanoine et grand-pénitencier d'Anvers. Une intrigue amoureuse le force à s'expatrier, 466. Son caractère, *ibid.* Il est l'âme du comité de Bréda, *ibid.* Se livre à l'*illuminisme*, *ibid.* Est trompé par un espion du gouvernement autrichien, 467-468. Son entrée avec Vandernoot à Bruxelles, 482. Il est nommé secrétaire d'État, 484. Son sermon dans l'église de Sainte-Gudule, 486. Sa perfidie, 497-498. Il fait proscrire les Vonckistes et piller leur maisons, *ibid.* Projet horrible qu'il attribue, avec ses collègues, au parti libéral de Vonck, 502. Il fait de nouveau dévaster les maisons des partisans de Vonck, *ibid.* Le peuple ôte le chapeau en prononçant son nom, 504. Sa croisade, 508. Il s'enfuit à Berg-op-Zoom, 511. Il reparait en Belgique et est déporté, *ibid.* Sa mort, *ibid.*

Varas (Claude de Rye, comte de). Il est défait et tué dans la bruyère de Thielen, 280.

Vargas (Jean de). Il enlève le comte de Buren, 129. Sa sentence contre les peuples des Pays-Bas, 139. Il est président en second de l'horrible tribunal de sang, 142. Son latin barbare, 129, 139. Sa cruauté, 142.

Vargas (Alphonse). Il défait les troupes des États à Visenach, 216. S'empare de Maestricht, et livre cette ville à un sac affreux, *ibid.* Il se rend maître d'Anvers. Horreurs commises dans cette cité, 217, 218.

Varsovie (grand-duché de), 550.

Varus (Quintilius), 159.

Velasco, 286.

Venero, complice de J. Jaurengi, premier assassin de Guillaume Ier, prince d'Orange-Nassau, 257. Son supplice, *ibid.* Ses ossemens sont exposés comme des reliques, *ibid.*

Verdugo (Emmanuel), 177 (*n.*).

Verdun (traité de), 15.

Victoire, reine d'Angleterre. Sa profession de foi, 374 (*n.*).

Vienne (congrès de), 558.

Viglius, 90, 94, 170, 215.

Villain (Adrien de) se met à la tête des Gantois révoltés, 60.

Villars (le maréchal de). Il est défait à Malplaquet, 396. Prend Denain, Marchiennes, etc., 401. Il contribue par ses victoires à la paix générale, *ibid.*

Villars (l'amiral de). Il est mis en déroute par le comte de Fuentes, 278. Sa mort, *ibid.*

Villaviciosa (bataille de), 400.

Villeroi (le maréchal de). Il s'empare de Huy, 380. Bombarde Bruxelles, 382. Malheurs qu'il y cause, *ibid.* Sa défaite à Ramillies, 390.

Villes. Leur affranchissement dans les Pays-Bas, 16. Opposition de la noblesse et du clergé, *ibid.*

Vilvorde. Son ancienne charte, 16.

Vincent (le baron de), 556.

Vonck (l'avocat), chef du parti libéral pendant la révolution braban-

Digitized by Google

çonne, 464. Il établit des associations secrètes et une caisse patriotique en Belgique, 470. Son comité de Hasselt, *ibid.* Il procure des armes et des munitions aux Brabançons insurgés, 471. Est envoyé au comité de Gand, 477. S'oppose au parti théocratique, 486. Sa contre-ligue, *ibid.* Son système politique, 489. Ses nombreux partisans, *ibid.* Son système est condamné par le haut clergé et par l'université de Louvain, 490, 492. Il propose l'adoption des propositions de paix de l'empereur Léopold II, 494. Présente avec ses amis une adresse aux États, 496. Il doit se mettre en sûreté, 498. Son nombreux parti en Flandre, 501, 502. Pillages des maisons de ses partisans, 497, 498, 502.

W.

Wagenaar. Introduction.

Walacus. Il assiste Olden-Barneveldt dans ses derniers momens, 302.

Walckiers (le vicomte de), banquier de la cour de Bruxelles. Il conspire contre Joseph II, 464. Presse l'explosion de la révolution, 467. Il accompagne le baron de Bamberg chez le cardinal de Franckenberg, 468. Sommes qu'il sacrifie à la révolution, 470. Son discours aux Bruxellois, 480. Il sème l'or à pleines mains, et décide le peuple à commencer la révolution, *ibid.* Jette des cocardes brabançonnes sur le peuple dans l'église de Sainte-Gudule, 480. S'oppose au parti théocratique, et augmente le nombre de ses volontaires, 486. Fait tirer sur les pillards, 498. Il est décreté de prise de corps, *ibid.* Il doit se mettre en sûreté, *ibid.*

Walcourt (bataille de), 375.

Waldeck (le prince de). Sa défaite à Fleurus, 375. Son combat de Leuze, 376.

Wassenaer (Jacques de), seigneur d'Opdam et de Hensbrok. Il est envoyé avec une flotte contre les Suédois, 343. Bataille qu'il livre dans le Sund à l'amiral Wrangel, *ibid.* Sa victoire, *ibid.* J. de Witt le force à livrer bataille, dans une occasion défavorable, au duc d'Yorck, 346. Sa mort, *ibid.* Honneurs rendus à sa mémoire, *ibid.*

Washington ravagé par les Anglais pendant le congrès de Gand, 560.

Waterloo (bataille de), 572-575.

Wellington (le duc de), général en chef de l'armée de l'Angleterre et et des Pays-Bas, 568. Il concerte son plan de campagne avec le général Blucher, *ibid.* Laisse le général prussien seul aux prises avec Napoléon, 570. Conserve la position des Quatre-Bras par la défense héroïque du prince héréditaire des Pays-Bas, 571. Sa victoire à Waterloo, 572-575.

Wesel. Prise de cette ville par le prince Frédéric-Henri, 312.

Westphalie (royaume de), 550.

Whigs (les). Origine de ce parti, 399 (*n.*).

Wenceslas, duc de Brabant, 25 (*n.*).

Winter (le vice-amiral de). Il perd la bataille navale de Kamperduin, 540. Notice sur ce vice-amiral, *ibid* (*n.*).

Wirtemberg (le prince de), 522.

Digitized by Google

Witikind, chef des Saxons, 15. Il défait l'armée française à Sintal, *ibid.* Il reçoit le baptême, *ibid.*

Witt (Jean de). Il est nommé grand-pensionnaire, et opposé par les États au nombreux parti du prince d'Orange-Nassau, 337. Est l'ennemi déclaré de la maison d'Orange, *ibid* et 341. S'empresse de consentir à l'exclusion de cette ancienne famille de toute charge publique à perpétuité, 341. Ses ordres imprudens, 346. Son activité, 347. Il provoque l'*édit perpétuel* contre la maison d'Orange-Nassau, 349. Mauvais état dans lequel il laisse l'armée de la république, 351. Jean et Corneille de Witt sont poursuivis par la haine du peuple, 356. Ils sont massacrés, 357. Notice sur ce grand-pensionnaire, *ibid.*

Wrangel (Charles-Gustave), maréchal-général et connétable de Suède. Il est défait dans le Sund, 343.

X.

Xerxes, 270.

Y.

Ypres. Nombre de ses gens de métiers au quatorzième siècle, 28.

Z.

Ziericzée, 210. Reprise de cette ville par les Espagnols, 211.

Zondadari, nonce apostolique à Bruxelles. Il est renvoyé par l'empereur Joseph II, 433.

Zoutman (l'amiral). Son combat naval près de Doggers-Bancks, 422.

Zutphen. Sac de cette ville, 189.

Zuyderzée. Sa formation, 1 (*n.*).

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Digitized by Google

Digitized by Google